



**VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

**RAPPORT DE GESTION**

**2009**

**mars 2010**

***(peut être consulté sur Internet)***  
***[www.chaux-de-fonds.ch](http://www.chaux-de-fonds.ch)***



## Table des matières

|                                                                      |                   |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <b><i>Autorités et Chancellerie</i></b>                              | <b><i>1</i></b>   |
| Conseil général                                                      | 1                 |
| Conseil communal                                                     | 8                 |
| Chancellerie                                                         | 22                |
| Contrôle des Habitants – Etat Civil                                  | 24                |
| <b><i>Instruction publique, affaires sociales et intégration</i></b> | <b><i>45</i></b>  |
| Service juridique                                                    | 47                |
| Service communal de l'action sociale                                 | 48                |
| Commission scolaire                                                  | 55                |
| Projet Direction 09                                                  | 58                |
| Ecole enfantine                                                      | 59                |
| Ecole primaire                                                       | 62                |
| Ecole secondaire                                                     | 71                |
| Administration des écoles                                            | 79                |
| Centre de santé scolaire                                             | 82                |
| Centre d'orthophonie                                                 | 83                |
| <b><i>Infrastructures et énergies</i></b>                            | <b><i>85</i></b>  |
| Infrastructures                                                      | 87                |
| Service Informatique Communal                                        | 89                |
| Travaux publics                                                      | 101               |
| Service Forestier                                                    | 106               |
| Service de l'ingénieur communal                                      | 109               |
| Espaces verts                                                        | 118               |
| Cimetière et centre funéraire                                        | 120               |
| Service géomatique                                                   | 122               |
| Service des eaux                                                     | 125               |
| <b><i>Economie, urbanisme et ressources humaines</i></b>             | <b><i>129</i></b> |
| Service économique                                                   | 131               |
| Gérance des immeubles                                                | 138               |
| Service d'Urbanisme et de l'Environnement                            | 143               |
| Service des ressources humaines                                      | 156               |
| Caisse de pensions du personnel communal (CPC)                       | 162               |

**Finances et sécurité \_\_\_\_\_ 165**

Service financier \_\_\_\_\_ 167

Contributions \_\_\_\_\_ 169

Contrôle financier \_\_\_\_\_ 184

Service de la sécurité publique \_\_\_\_\_ 185

Service du domaine public (SDP) \_\_\_\_\_ 187

Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises \_\_\_\_\_ 192

L'organisation de la protection civile des Montagnes neuchâteloises \_\_\_\_\_ 196

**Affaires culturelles, santé, sports et jeunesse \_\_\_\_\_ 197**

Service des Affaires culturelles \_\_\_\_\_ 199

Bibliothèque de la Ville \_\_\_\_\_ 202

Comité de direction des musées \_\_\_\_\_ 209

Musée d'histoire naturelle (MHNC) \_\_\_\_\_ 210

Parc zoologique du bois du petit-château (BPC) \_\_\_\_\_ 219

Vivarium \_\_\_\_\_ 225

Commission des institutions zoologiques \_\_\_\_\_ 229

Musée international d'horlogerie \_\_\_\_\_ 230

Musée des beaux-arts \_\_\_\_\_ 238

Musée d'histoire \_\_\_\_\_ 243

Archives communales \_\_\_\_\_ 247

Service des sports \_\_\_\_\_ 249

Service de la jeunesse \_\_\_\_\_ 254

Parlement des jeunes \_\_\_\_\_ 256

**Autorités et Chancellerie**



# Gestion

## Administration générale

### AUTORITÉS COMMUNALES

#### CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2009, le Conseil général s'est réuni à 13 reprises, soit les 3 février, 3 mars (séance commune des conseils généraux des villes de Neuchâtel, Le Locle, La Chaux-de-Fonds), 5 mars, 2 avril, 5 mai, 19 mai, 2 juin, 29 juin, 3 septembre, 30 septembre, 24 novembre, 30 novembre (séance commune avec Le Locle) et 17 décembre.

#### **Composition du Conseil général au début de l'année**

*Parti socialiste* (11 sièges): Babey Falce Katia, Borel Pierre-Alain, Bühler Pascal, Clerc-Birambeau Annie, de Reynier Porta Marie-France, Duding Laurent, Gagnebin de Pietro Monique, Locatelli-Caruncho Silvia, Musy Daniel, Pipoz Cyril

Vuilleumier Serge

*UDC* (8 sièges) : Chantraine Hughes, Hess Michel, L'Eplattenier Emilie, Legrix Jean-Charles, Nussbaumer Daniel, Parel Alain, Schafroth Marc, Schreyer André

*Les Verts* (6 sièges) : Blanc Pierre-Yves, Fivaz Fabien, Fleury Aline, John Julie, Lagger Anne-Lise, Lagger Philippe, Mumenthaler Mariette

*Parti POP* (7 sièges) : Aris Esma, Bregnard Théo, Fernandez Eva, Gazareth Pascale, Girardin Fabienne, Guyot Olivier, Stähli Francis

*Parti libéral/PPN* (5 sièges): Cattin Denis, Hainard Frédéric, Iff Laurent, Rohrbach Pierre-André, Ummel Christophe

*Parti radical* (3 sièges) : Morel Sylvia, Moser Claude-André, Strub Yves

#### **Election du bureau du Conseil général pour l'année 2009/2010**

|                       |                                |
|-----------------------|--------------------------------|
| Président :           | M. Théo Bregnard               |
| 1er Vice-président :  | M. Marc Schafroth              |
| 2ème Vice-président : | M. Cyril Pipoz                 |
| 1er secrétaire :      | M. Pierre-André Rohrbach       |
| 2ème secrétaire :     | Mme Aline Fleury               |
| Scrutatrice :         | Mme Monique Gagnebin de Pietro |
| Scrutatrice :         | Mme Emilie L'Eplattenier       |

#### **Changements au Conseil général**

Au cours de l'année 2009, ont démissionné du Conseil général : Eva Fernandez (POP), Daniel Nussbaumer (UDC), Frédéric Hainard (L/PPN), Laurent Iff (L/PPN), Emilie L'Eplattenier (UDC), Fabien Fivaz (Verts), Cyril Pipoz (PS).

Ils ont été remplacés respectivement par : Maria Belo, Angelo Locorotondo, Xavier Hüther, Ana Girardin, Marc Arlettaz, Marie-Claire Pétremand, Sarah Diaz. En outre, en novembre 2009, M. Olivier Guyot (POP) est malheureusement décédé. C'est M. Inan Vurucu (POP) qui lui a succédé.

#### **Commissions**

Le 3 février, M. Denis Cattin (L/PPN) est nommé membre de la commission financière en remplacement de M. Laurent Iff, démissionnaire.

Le 2 avril, le Conseil général a nommé les commissions suivantes :

- commission temporaire chargée d'examiner le mode d'élection et la présidence du Conseil communal.

|                  |                                      |
|------------------|--------------------------------------|
| Pour le PLR :    | M. Maurer et M. Ummel                |
| Pour le PS :     | Mme Locatelli, M. Borel et M. Bühler |
| Pour l'UDC :     | M. Chantraine et M. Legrix           |
| Pour les Verts : | M. Blanc                             |
| Pour le POP :    | Mme Pascale Gazareth                 |

- commission traitant des dossiers fonciers par le biais des sociétés immobilières.

|                  |                                         |
|------------------|-----------------------------------------|
| Pour le PLR :    | Mme Sylvia Morel et M. Frédéric Hainard |
| Pour l'UDC :     | M. Hugues Chantraine                    |
| Pour les Verts : | M. Philippe Lagger                      |
| Pour le POP :    | M. Francis Stähli                       |
| Pour le PS :     | Reporté                                 |

Le 5 mai, M. Pascal Bühler (PS) est désigné pour participer aux séances du Conseil d'administration de Bloc 30 et M. Angelo Locorotondo (UDC) est nommé membre de la commission des infrastructures.

19 mai - Nomination de la Commission temporaire «Stationnement et mobilité douce »

Pour les Verts : Mme Marie-Claire Petremand (successeur de M. Fabien Fivaz)  
Pour le POP : M. Olivier Guyot  
Pour le PS : Mme Monique Gagnebin de Pietro, M. Serge Vuilleumier, M. Laurent Duding  
Pour l'UDC : M. Angelo Locorotondo, M. Alain Parel  
Pour le PLR : M. Pierre-André Rohrbach, M. Claude-André Moser

Le 2 juin, M. Christophe Ummel (L/PPN) et M. Hughes Chantraine (UDC) sont nommés membres de la Commission financière en remplacement de MM. Frédéric Hainard et Jean-Charles Legrix, et M. Pierre-André Rohrbach (L/PPN) est désigné pour participer aux séances de la Société immobilière Bloc 30 SA en remplacement de M. Frédéric Hainard.

Le 29 juin, ont été élus membres du conseil d'établissement scolaire:

Pour le PS : Mme Marie-France De Reynier Porta, M. Alain Rufener, M. Oguzhan Can  
Pour l'UDC : Mme Ursula Hess et M. Hugues Chantraine  
Pour le PLR : M. René Curty et M. Antonino Marguccio  
Pour les Verts : Mme Anne Hermann  
Pour le POP : M. Francis Stähli

Le 3 septembre 2009, le Conseil général a nommé membres de la commission intercommunale La Chaux-de-Fonds / Le Locle Mme Fabienne Girardin (POP) et M. Daniel Musy (PS) en remplacement de M. Francis Stähli et M. Cyril Pipoz. M. Daniel Musy est désigné 2<sup>e</sup> vice-président au bureau du Conseil général en remplacement de M. Cyril Pipoz.

## **Rapports présentés au Conseil général**

### **Actions sociales**

24 novembre Rapport du Conseil communal relatif à l'allocation communale en matière sociale pour les années 2010 à 2013  
(Le règlement est adopté par 33 voix sans opposition)

### **Conseil communal**

5 mars Rapport en réponse à la motion Silvia Locatelli et Fabien Fivaz du 26 juin 2008 : Election du Conseil communal et présidence : bilan après une législature  
(Le rapport est renvoyé en commission. L'arrêté relatif à la nomination d'une commission de 9 membres est accepté par 19 voix contre 11 oppositions. Il est accepté de renvoyer en commission le problème soulevé dans l'arrêté n° 2 par 21 voix contre 2 oppositions. La motion de Mme Locatelli est classée par 30 voix sans opposition)

### **Culture**

3 février Rapport d'information relatif à la mise en place d'un réseau d'affichage culturel  
(Il est pris acte du rapport par 33 voix sans opposition. La motion de Gérard Bosshart sur le sujet est classée par 33 voix sans opposition)

24 novembre Rapport du Conseil communal relatif aux missions, à l'organisation et à la politique des musées de la Ville de La Chaux-de-Fonds  
(Il est pris acte du rapport par 23 voix sans opposition)

### **Energie - électricité**

30 novembre Rapport des Conseils communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds concernant une contribution de 0.5 ct/kWh pour la création et la rénovation d'installations de production d'énergie électrique à partir d'énergies primaires renouvelables  
(L'arrêté est adopté à l'unanimité)

### **Finances – budget – comptes**

5 mai Comptes 2008: Rapport de la commission financière et rapport du Conseil communal  
(L'arrêté N°1 est accepté par 32 voix sans opposition ; L'arrêté N°2 est accepté par 30 voix sans opposition ; L'arrêté N°3 est accepté par 34 voix sans opposition)

19 mai Programme de législature  
(Il est pris acte du rapport de législature par 31 voix sans opposition)



- 17 décembre Budget 2010, rapport de la commission financière et rapport du Conseil communal  
(L'arrêté N° 1 amendé est adopté par 22 voix contre 15, l'arrêté N° 2 par 21 voix sans opposition, l'arrêté N° 3 par 21 voix contre 12, l'arrêté N° 4 par 22 voix sans opposition, l'arrêté N° 5 amendé par 34 voix sans opposition, l'arrêté N° 6 par 28 voix contre 8 et l'arrêté N° 7 par 37 voix sans opposition)

### **Instruction publique**

- 19 mai Rapport relatif à la réorganisation des écoles communales de la ville de La Chaux-de-Fonds (projet Direction 09) et à la création d'un Conseil d'établissement scolaire  
(Le rapport est adopté par 30 voix sans opposition)

### **Jeunesse**

- 2 juin Rapport relatif à la constitution de la Commission consultative de la jeunesse  
(L'arrêté N°1 est accepté par 25 voix contre 5 et le règlement par 27 voix contre 3)

### **Règlements**

- 29 juin Rapport relatif à la refonte complète du règlement concernant l'équipement des terrains constructibles du 26 octobre 1998  
(L'arrêté est accepté par 38 voix sans opposition)
- 29 juin Rapport concernant l'adaptation du règlement général sur les commissions et la modification de divers règlements de commissions du dicastère de l'économie, de l'urbanisme et des ressources humaines  
(Les arrêtés Nos 1, 2 et 6 sont adoptés par 38 voix sans opposition, les arrêtés N° 3, 4 et 5 par 37 voix sans opposition)
- 29 juin Rapport relatif à la ratification du Règlement de discipline de l'Ecole de La Chaux-de-Fonds  
(La ratification de ce règlement est acceptée par 37 voix sans opposition)

### **Santé**

- 2 juin Rapport relatif à la dissolution de la Commission consultative de la santé  
(L'arrêté est accepté par 27 voix sans opposition)

### **Service du domaine public**

- 2 avril Rapport relatif à la mise en place de la politique de stationnement dans le cadre de la politique générale de la mobilité et d'une demande de crédit de CHF 1'070'000.- en complément du crédit spécial de CHF 400'000.- figurant au budget 2009  
(Le renvoi en commission est accepté par 34 voix sans opposition. Une commission de 9 membres sera nommée)

### **Sports**

- 2 avril Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 1'986'500.- pour la réfection du terrain synthétique et du Hobbyland des Forges  
(L'arrêté est adopté par 35 voix sans opposition)

### **Terrains, immeubles**

- 2 juin Rapport relatif à la constitution d'une servitude de limite fictive de gabarit sur le bien-fonds n° 7043 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, propriété communale, au profit du bien-fonds n° 7044 du même cadastre (L'arrêté est accepté par 31 voix sans opposition)
- 29 juin Rapport à l'appui d'une demande de crédit de CHF 3'320'000.- pour l'acquisition de deux parcelles de terrain d'environ 37'700 m2 aux Eplatures et d'une demande de crédit de CHF 100'000.- pour la participation de la Ville à la révision du plan de quartier  
(L'arrêté N°1 est accepté par 30 voix contre 5; l'arrêté N°2 est accepté par 31 sans opposition)

### **Travaux publics**

- 3 février Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 223'000.- TTC pour l'étude de l'assainissement du Pont de l'Hôtel-de-Ville  
(L'arrêté est accepté par 33 voix sans opposition)
- 5 mars Rapport à l'appui d'une demande de crédit d'investissement de CHF 3'230'000.- pour l'exécution de dix chantiers de rénovation et de renforcement des réseaux d'eau potable, des canaux collecteurs, des chaussées, ainsi que pour la remise en conformité de la signalisation routière  
(L'arrêté est accepté par 29 voix sans opposition)
- 5 mars Rapport à l'appui d'une demande de crédit de CHF 2'650'000.- pour la réfection et le réaménagement de l'avenue Charles-Naine et la réfection et l'élargissement de la rue du Bois-Noir  
(L'arrêté est accepté par 17 voix contre 11)

- 5 mai Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 2'000'000.- TTC pour des mesures de réfection d'urgence des chaussées, en relation avec les dégâts dus au gel, ainsi qu'à une demande de crédit de CHF 750'000.- TTC pour la campagne courante d'entretien des chaussées  
(L'arrêté est accepté par 30 voix sans opposition)

### **Urbanisme – Unesco – Patrimoine**

- 2 avril Rapport relatif à l'inscription probable de l'urbanisme horloger de La Chaux-de-Fonds sur la Liste du patrimoine mondial et à une demande de crédit de CHF 412'000.- pour l'aménagement de la Halle aux enchères  
(L'arrêté est accepté par 32 voix sans opposition avec la clause d'urgence qui y est liée, puisqu'il n'y a pas eu de remarques à ce sujet. La motion de M. Alexandre Houlmann du 27 mars 2003 « mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel » est classée par 33 voix sans opposition)
- 30 septembre Rapport du Conseil communal relatif à la mise en œuvre du plan spécial Le Corbusier et à l'appui de deux demandes de crédits, respectivement de CHF 2'694'110.- pour l'acquisition des parcelles comprises dans les secteurs A et B dudit plan et de CHF 971'000.- pour l'acquisition du bien-fonds 11208 et d'une surface d'environ 729 m2 du bien-fonds 15595, formant ensemble le nouveau bien-fonds 17988 du cadastre de La Chaux-de-Fonds  
(L'arrêté N° 1 est adopté par 33 voix sans opposition, les arrêtés 2 et 3 par 32 voix sans opposition)

### **Divers**

- 19 mai Rapport en réponse à six questions écrites  
(Il est pris acte du rapport)
- 30 septembre Rapport du Conseil communal à l'appui de diverses demandes de crédit dans le cadre d'un programme de soutien à l'économie régionale dans le contexte de crise économique mondiale  
(L'arrêté N°1 est accepté par 30 voix sans opposition, l'arrêté N°2 est accepté par 31 voix sans opposition)

## **Interpellations**

- 3 février Interpellation urgente de M. Frédéric Hainard concernant le référendum sur la déchetterie  
(L'interpellateur se déclare moyennement satisfait)  
Interpellation urgente de M. Alain Parel concernant le déneigement « Nos routes n'étaient pas mieux qu'ailleurs »  
(L'interpellateur se déclare globalement satisfait)
- 5 mars Interpellation urgente de M. Frédéric Hainard « Caisse de pensions unique, en péril suite à la crise ? »  
(L'interpellateur se déclare pleinement satisfait)
- 2 avril Interpellation urgente de Mme Silvia Locatelli « Parcelle de Bel-Air 61 : des éclaircissements nécessaires »  
Interpellation urgente de M. Jean-Charles Legrix « Vente à des initiés, des passe-droits dénoncés au service d'urbanisme, un terrain à bâtir qui fâche !!! »  
(Le Conseil fera réaliser une expertise du sujet soulevé dans ces deux interpellations)
- 5 mai Interpellation de M. Michel Hess « Projet d'exception - réunion des conseils généraux des 3 villes à Neuchâtel le 3 mars 2009 »  
(L'interpellateur se déclare satisfait)  
Interpellation de M. Yves Strub « Organisation du transport pédiatrique et parental vers le site unique Mère-enfant de façon efficace et adéquate »  
(L'interpellateur se déclare satisfait)  
Interpellation de M. Laurent Iff concernant l'Hôpital  
(L'interpellateur n'est pas satisfait)  
Interpellation de Mme Katia Babey « Politique de la Gérance communale et des gérances privées à l'égard des personnes au bénéfice de l'aide sociale »  
(L'interpellatrice se déclare satisfaite)  
Interpellation urgente de M. Pierre-Yves Blanc relative aux structures d'accueil parascolaire  
(L'interpellateur se déclare satisfait)  
Interpellation de Mme Silvia Locatelli-Caruncho « Quelles priorités pour plus de sécurité par de fortes chutes de neige ? »  
(L'interpellatrice se déclare partiellement satisfaite)  
Interpellation de M. Cyril Pipoz « Récolte et recyclage du carton et du PET : quelle politique ? »  
(L'interpellateur se déclare partiellement satisfait)  
Interpellation de M. Marc Schafroth concernant le giratoire Midi/Tranchée/Musées  
(L'interpellateur se déclare totalement insatisfait)  
Interpellation interpartis (Verts, PS, UDC, POP) concernant le parage des voitures sur les trottoirs  
(L'interpellateur se déclare satisfait)

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 19 mai      | Interpellation urgente de Mme Katia Babey concernant le lieu d'implantation du futur tribunal régional<br>(L'interpellatrice se déclare satisfaite)<br>Interpellation urgente de Mme Katia Babey « Quelle réflexion autour du destin de Maison-Monsieur »<br>(L'interpellatrice se déclare partiellement satisfaite)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2 juin      | Interpellation urgente concernant l'image que la ville donne à travers la polémique qui règne au sein du FC La Chaux-de-Fonds<br>(L'interpellateur se déclare satisfait)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 29 juin     | Interpellation des groupes PLR et PS concernant l'hôpital<br>(Les interpellateurs se déclarent satisfaits)<br>Interpellation urgente de M. Angelo Locorotondo « la ligne rouge a-t-elle été franchie ou bien la goutte qui fait déborder le vase et qui fâche ... c'est selon »<br>(L'interpellateur se déclare satisfait)<br>Interpellation urgente de M. Hughes Chantraine concernant la Halle Volta<br>(L'interpellateur se déclare satisfait)<br>Interpellation urgente du parti socialiste, des Verts, du POP et du PLR concernant le Foyer de l'Ecolier<br>(Les interpellateurs se déclarent satisfaits)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 3 septembre | Interpellation urgente de M. Christophe Ummel « Communication, faire mieux et plus, oui, mais avec quels moyens ? »<br>(L'interpellateur n'est pas satisfait)<br>Interpellation de M. Marc Schafroth « Contribution de l'entreprise Cartier au financement de la réouverture de la halte ferroviaire du Crêt-du-Loche »<br>(L'interpellateur se déclare satisfait)<br>Interpellation de Mme Silvia Locatelli-Caruncho « Une ville propre : vraiment ? »<br>(L'interpellatrice se déclare satisfaite)<br>Interpellation de M. Jean-Charles Legrix concernant le respect des arrêtés votés (Bel-Air 61)<br>(L'interpellateur n'est pas satisfait)<br>Interpellation de Mme Marie-Claire Pétremand « Voies bus et mobilité douce »<br>(L'interpellatrice se déclare satisfaite)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 24 novembre | Interpellation de M. Pierre-Yves Blanc concernant l'énergie éolienne<br>(L'interpellateur se déclare satisfait)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 24 novembre | Interpellation urgente de Mme Fabienne Girardin « Les droits des travailleuses et travailleurs à l'heure du Patrimoine horloger »<br>(L'interpellatrice n'est pas satisfaite)<br>Interpellation urgente de Mme Monique Gagnebin de Pietro « une valorisation qui ne doit pas se faire au détriment des travailleurs »<br>(L'interpellatrice se déclare satisfaite)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 30 novembre | Interpellation de M. Daniel Musy, Mme Silvia Locatelli, M. André Frutschi et Mme Françoise Rutti, membres de la commission intercommunale « Ramassage des déchets »<br>(Les interpellateurs se déclarent satisfaits)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 17 décembre | Interpellation de Mme Katia Babey et consorts déposée le 3 septembre 2009 « Places de jeux en ville »<br>Interpellation de M. Denis Cattin et consorts déposée le 3 septembre 2009 Une ville inscrite au patrimoine de l'Unesco le 27 juin 2009<br>Interpellation de Mme Fabienne Girardin et consorts déposée le 30 septembre 2009 Projet de 4e révision de la loi sur l'assurance-chômage : conséquences prévisibles pour la commune de La Chaux-de-Fonds<br>Interpellation de M. Daniel Musy et consorts déposée le 30 septembre 2009 Zone de (mauvaises) rencontres<br>Interpellation de M. Hughes Chantraine déposée le 24 novembre 2009 concernant la largeur des places de parc dans les centres commerciaux<br>Interpellation de Mme Sarah Diaz et consorts déposée le 24 novembre 2009 au sujet des passages rouges pour piétons<br>Interpellation de Mme Annie Clerc-Birambeau et consorts déposée le 24 novembre 2009 Sécurité sur la route du Crêt-du-Loche<br>Interpellation urgente de M. Marc Schafroth « Place de l'Hôtel-de-Ville, un pavé dans la marre »<br>(Il est répondu à ces diverses interpellations dans le cadre de la discussion du budget) |

## Motions

- 2 avril Motion urgente de Mme Annie Clerc « Ja, Wir sprechen Deutsch »  
(La motion est acceptée à l'unanimité)
- 2 juin Motion de M. Cyril Pipoz « Pour une gestion responsable : suppression de l'envoi systématique des procès-verbaux des séances du Conseil général à toutes les Conseillères générales et à tous les Conseillers généraux »  
(La motion est retirée)  
Motion de Mme Pascale Gazareth « La Chaux-de-Fonds achète équitable »  
(La motion est acceptée tacitement)  
Motion de M. Daniel Musy « Carnet familial, culturel et sportif »  
(La motion est acceptée par 24 voix contre 4)  
Motion de M. Cyril Pipoz « HarmoS : Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ? »  
(La motion est acceptée par 18 voix contre 10 oppositions)  
Motion de Mme Julie John « Pour une rue du Progrès qui en soit un »  
(La motion est acceptée par 23 voix contre 3 oppositions)  
Motion de Mme Silvia Locatelli « Création d'un Noctambus intervalles : pour un rapprochement effectif de nos villes y compris de leur vie nocturne »  
(L'amendement est accepté par 24 voix contre 5 oppositions. La motion amendée est acceptée par 25 voix contre 5 oppositions)
- 3 septembre Motion de M. Théo Bregnard « L'Impartial a tous les jeunes de la ville ! »  
(La motion est acceptée par 19 voix contre 16)  
Motion de Mme Anne-Lise Lager « Pour une ludothèque publique »  
(La motion est adoptée tacitement)  
Motion de Mme Aline Fleury « Cendriers »  
(La motion est adoptée tacitement)  
Motion du PS, des Verts, du POP et du PLR concernant l'accueil extrascolaire  
(La motion amendée par l'UDC est acceptée tacitement)
- 24 novembre Motion de M. Pierre-Yves Blanc et consorts déposée le 30 septembre 2009 NeuchEole – société neuchâteloise pour l'exploitation de l'énergie éolienne dans notre canton  
(La motion est acceptée tacitement)
- 30 novembre Motion de Mmes Monique Gagnebin de Pietro & Corine Bolay Mercier et consorts (PS): « Pourquoi ne pas donner la possibilité aux couples de se marier à l'état civil le samedi? »  
(La motion est adoptée par 27 voix sans opposition)

## Postulats

- 2 avril Postulat de M. Serge Vuilleumier relatif à la ligne 12 des TRN  
Postulat de M. Yves Strub relatif à la rénovation et à l'aménagement de la Halle aux enchères dans le cadre de la nomination de la Ville au patrimoine mondial de l'UNESCO  
(Le postulat est accepté par 32 voix sans opposition)  
Postulat de M. Hughes Chantraine relatif à l'inscription probable de l'urbanisme horloger de la Chaux-de-Fonds sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO  
(Le postulat est accepté par 34 voix sans opposition)
- 19 mai Postulat de Mme Fabienne Girardin en relation avec le rapport du Conseil communal relatif à la réorganisation des écoles communales de la Ville de La Chaux-de-Fonds (projet Direction 09) et à la création d'un Conseil d'établissement scolaire  
(Le postulat est accepté tacitement)  
Postulat de Mme Sylvia Morel et consorts déposé le 5 mai 2009 concernant la création d'un groupe de travail pour déterminer un projet «phare»
- 29 juin Postulat de Mme Julie John concernant le plan de quartier «Endroits»  
(Le postulat est accepté tacitement)  
Amendement de M. Angelo Locorotondo transformé en postulat concernant le règlement de la commission d'urbanisme  
(Le postulat est accepté)
- 3 septembre Postulat de Mme D. Ecklin déposé le 3 mars 2009, lors de la séance commune des législatifs des villes du Locle, de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds  
(Le postulat est refusé par 26 voix contre 7)
- 24 novembre Postulat de Mme Ana Girardin relatif à l'allocation communale en matière sociale et demandant au Conseil communal d'étudier une méthode différente de calcul afin de limiter les effets de seuil  
(Le postulat est accepté tacitement)

- 30 novembre Postulat de M. Xavier Hüther «Viteos SA et ses clients: ensemble pour optimiser la consommation d'énergies  
(Le postulat est accepté)

### Projet d'arrêté

- 3 février Projet d'arrêté de Mme Eva Fernandez concernant l'aide humanitaire dans la bande de Gaza  
(L'arrêté est accepté par 20 voix contre 7 oppositions)

### Questions

- 19 mai Rapport en réponse à 6 questions écrites :
  - de Mme Pascale Gazareth concernant les zones 30 km/h
  - de M. Hughes Chantraine « Le pavage d'une portion de la place du monument? »
  - de M. Philippe Lager concernant la construction d'un immeuble aux Prés-Verts
  - de M. Hughes Chantraine concernant l'abattage d'arbres à Biaufond
  - de M. Hughes Chantraine concernant l'appellation « communauté urbaine Le Locle, La Chaux-de-Fonds »
  - de M. Hughes chantraine « La Chaux-de-Fonds c'est vous, chez vous ! Guide pratique de la cité »
- 24 novembre Rapport en réponse à la question écrite du groupe socialiste «Piscine des Mélézes : ajustement des heures d'ouverture et accès au grand bassin (d'une profondeur de 1,8 m. et plus) pour les personnes à mobilité réduite »  
Rapport en réponse à la question écrite de Mme Fabienne Girardin relative à la conservation des pierres tombales des personnalités de La Chaux-de-Fonds enterrées au Cimetière communal

### Résolutions

- 3 février Résolution de M. Claude-André Moser «Répartition des missions des sites d'hôpital neuchâtelois »  
(La résolution est acceptée par 25 voix sans opposition)
- 5 mars Résolution urgente interpartis relative au tunnel sous la Vue-des-Alpes  
(La résolution est acceptée par 32 voix sans opposition)

## CONSEIL COMMUNAL

### Situation générale

La composition du Conseil communal est identique à celle de 2010. Le 6 mai, Didier Berberat a accédé à la présidence.

Avec son élection tacite au Conseil des Etats le 27 septembre, Didier Berberat a annoncé qu'il quitterait le Conseil communal à l'issue de son mandat présidentiel, le 5 mai 2010. La première des viennent-ensuite, Mme Annie Clerc, lui succédera dès cette date.

Le 8 décembre, Pierre Hainard a annoncé publiquement sa démission du Conseil communal le 31 juillet 2010. Jean-Charles Legrix, premier viennent-ensuite sur la liste de l'UDC, a déjà confirmé qu'il accepterait la charge.

### Principaux dossiers politiques

L'année 2009 comptera dans l'histoire de notre ville, en particulier du fait de la décision du comité du Patrimoine mondial d'inscrire La Chaux-de-Fonds et Le Locle sur sa liste, le 27 juin 2009. Cette reconnaissance constitue une nouveauté pour l'UNESCO qui n'avait jusqu'alors jamais reconnu l'importance patrimoniale d'un site industriel des XIX et XXème siècle (lire chapitre qui y est consacré sous Service de l'urbanisme).

En dehors de cet événement extraordinaire, le Conseil communal a mené plusieurs dossiers politiques d'importance. Lors du premier trimestre de l'année 2009, il s'est en particulier consacré à la rédaction de son programme de législature 2008-2012. Ce document a été présenté au Conseil général lors de sa séance du 19 mai 2009.

Parallèlement, il a mené une réflexion sur la question des fusions de communes, désireux de lancer un programme ambitieux de regroupements de communes. Ces réflexions ont été partagées avec les villes du Locle et de Neuchâtel et se sont poursuivies dans le cadre des états généraux des communes, lancés par l'ACN et qui se sont tenus à fin novembre.

En 2009, deux référendums ont été lancés contre des arrêtés du Conseil général. Le premier visait un crédit de CHF 1,2 million pour la création d'une nouvelle déchetterie intercommunale. Le 17 mai, par 5'975 voix (59,4%) contre 4'091 (40,6%), les citoyennes et citoyens de La Chaux-de-Fonds l'ont refusé. La participation à ce scrutin s'est élevée à 36,65%. Le Conseil communal a pris acte de cette décision souveraine. Il est évidemment déçu de ce résultat qui marque le rejet d'un projet régional que le Conseil général avait accepté par 30 voix contre 3.

Le second référendum visait un crédit de CHF 2'650'000.- pour la réfection et le réaménagement de l'avenue Charles-Naine et la réfection et l'élargissement de la rue du Bois-Noir. Le 27 septembre, par 5'824 voix (58,81%) contre 4'079 (41,19%), les citoyennes et citoyens de La Chaux-de-Fonds ont refusé ce crédit. La participation à ce scrutin s'est élevée à 35,93%. Le Conseil communal a aussi déçu du résultat, ce projet signifiait un effort conséquent pour une amélioration de la qualité de vie dans le quartier.

S'agissant des scrutins fédéraux, le Conseil communal, de concert avec les deux autres villes du canton, s'est engagé clairement pour le oui à la libre circulation des personnes dans le cadre des accords bilatéraux avec l'Union européenne et leur extension à la Bulgarie et à la Roumanie. Il se félicite que le 8 février, 59,6% des votants en Suisse (50,24% à La Chaux-de-Fonds) aient accepté cet objet.

### Relations extérieures

En 2009, en sus de toutes les autres invitations auxquelles il a répondu, le Conseil communal *in corpore* a rencontré les autorités suivantes :

- Le Locle, 21 janvier, 11 février et 28 octobre
- St-Imier, 11 mars
- La Sagne, 28 avril
- Rectorat de l'Université, 13 mai
- Conseil d'Etat, 31 août (avec les 3 autres Villes), 7 septembre
- Les députés et députés suppléants domiciliés en ville, 15 septembre
- Morteau, 28 septembre
- Winterthour, 2 et 3 octobre

A relever qu'une séance commune des conseils généraux des Villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds a eu lieu le 3 mars 2009 à Neuchâtel afin de traiter du *Rapport d'information sur le Contrat d'agglomération du Réseau des trois villes*. Il s'agit d'une première exceptionnelle pour la vie des institutions de ce canton.

Le Conseil communal *in corpore* a également rencontré les entreprises suivantes :

- Cartier, 25 juin
- British masters, 1<sup>er</sup> juillet
- La Joux-Perret, 1<sup>er</sup> juillet
- Ulysse Nardin, 21 octobre

Le Conseil communal a donné un cours dans le cadre de l'Université populaire, les 10 et 17 février, intitulé : "Une ville, une administration, comment ça marche?".

## Crédits pour dépenses imprévues

Conformément à l'art. 95 al. 2 du Règlement général du 28 septembre 1994, le Conseil communal a voté un certain nombre de crédits, dont vous trouverez le détail dans le chapitre des Finances.

## Règlements et arrêtés

Le Conseil communal a adopté les règlements ou arrêtés suivants au cours de l'année 2009:

|             |                                                                                                                                               |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 29 janvier  | Règlement concernant le fonds Sombaille Jeunesse                                                                                              |
| 2 mars      | Arrêté proclamant élue conseillère générale Mme Maria Belo                                                                                    |
| 16 mars     | Arrêté de convocation des électeurs concernant la demande de crédit de 1'200'000.- pour la création d'une nouvelle déchetterie intercommunale |
| 20 mars     | Arrêté autorisant l'ouverture tardive du complexe La Coupole-Galerie 56                                                                       |
| 8 avril     | Arrêté proclamant élu conseiller général M. Angelo Locorotondo                                                                                |
| 27 avril    | Arrêté fixant les conditions de location des emplacements au marché                                                                           |
| 27 mai      | Arrêté proclamant élu conseiller général M. Xavier Hüther                                                                                     |
| 28 mai      | Arrêté relatif au référendum concernant les travaux de l'avenue Charles-Naine et de la rue de Bois-Noir                                       |
| 4 juin      | Arrêté proclamant élu conseillère générale Mme Ana Girardin                                                                                   |
| 17 juin     | Arrêté proclamant élu conseiller général M. Marc Arlettaz                                                                                     |
| 17 juin     | Règlement de discipline interne de l'Ecole de La Chaux-de-Fonds                                                                               |
| 25 juin     | Arrêté de convocation des électeurs concernant le crédit de 2'050'000.- pour les travaux de l'avenue Charles-Naine et de la rue de Bois-Noir  |
| 3 août      | Arrêté relatif à l'ouverture des magasins durant la plage des Six-Pompes                                                                      |
| 5 août      | Règlement sur la participation des enseignants                                                                                                |
| 26 août     | Arrêté proclamant élue conseillère générale Mme Sarah Diaz                                                                                    |
| 14 octobre  | Arrêté validant la votation communale relative au référendum concernant la réfection des rues Charles-Naine et Bois-noir                      |
| 11 novembre | Règlement concernant l'enquête statistique auprès des entreprises et établissements                                                           |
| 7 décembre  | Arrêté modifiant le règlement sur les taxes et émoluments                                                                                     |
| 10 décembre | Arrêté proclamant élu conseiller général M. Inan Vurucu                                                                                       |
| 16 décembre | Arrêté modifiant l'article 23 du règlement sur les taxes et émoluments                                                                        |
| 21 décembre | Arrêté concernant la rémunération des apprenants et le remboursement de leurs frais                                                           |
| 21 décembre | Arrêté relatif aux salaires horaires                                                                                                          |
| 21 décembre | Arrêté relatif à l'horaire flexible                                                                                                           |

## Naturalisations

Au cours de l'année 2009, le Conseil communal a accordé la naturalisation à **354 familles représentant 656 personnes**, selon le détail ci-dessous:

|            |                                                |
|------------|------------------------------------------------|
| 19 février | <b>46 familles représentant 61 personnes :</b> |
|            | Arménie 3                                      |
|            | Bangladesh 1                                   |
|            | Bosnie-Herzégovine 12                          |
|            | Caméroun 1                                     |
|            | Espagne 3                                      |
|            | France 1                                       |
|            | Italie 14                                      |
|            | Lybie 1                                        |
|            | Portugal 8                                     |
|            | Serbie 3                                       |
|            | Serbie et Monténégro 1                         |
|            | Somalie 5                                      |
|            | Turquie 8                                      |

22 avril **47 familles représentant 87 personnes:**

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Arménie               | 1  |
| Bosnie et Herzégovine | 11 |
| Caméroun              | 4  |
| Croate                | 4  |
| Espagne               | 5  |
| France                | 4  |
| Italie                | 8  |
| Jordanie              | 1  |
| Lybie                 | 1  |
| Maroc                 | 3  |
| Pakistan              | 2  |
| Portugal              | 18 |
| Rwanda                | 3  |
| Serbie                | 8  |
| Serbie et Monténégro  | 4  |
| Somalie               | 1  |
| Sri Lanka             | 6  |
| Turquie               | 3  |

28 mai **59 familles représentant 97 personnes:**

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Angola                | 6  |
| Belgique              | 1  |
| Bosnie et Herzégovine | 19 |
| Congo                 | 1  |
| Croatie               | 4  |
| Espagne               | 6  |
| Ethiopie              | 2  |
| France                | 7  |
| Italie                | 12 |
| Portugal              | 17 |
| Russie                | 1  |
| Serbie                | 16 |
| Somalie               | 1  |
| Turquie               | 4  |

25 juin **59 familles représentant 108 personnes:**

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Algérie               | 1  |
| Allemagne             | 2  |
| Angola                | 3  |
| Bosnie et Herzégovine | 15 |
| Espagne               | 3  |
| France                | 4  |
| Italie                | 24 |
| Macédoine             | 1  |
| Portugal              | 18 |
| Roumanie              | 2  |
| Royaume-Uni           | 1  |
| Rwanda                | 3  |
| Serbie                | 5  |
| Serbie et Monténégro  | 14 |
| Somalie               | 1  |
| Sri Lanka             | 6  |
| Tchèque               | 1  |
| Turquie               | 4  |

3 septembre **50 familles représentant 105 personnes:**

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Angola                | 1  |
| Bosnie et Herzégovine | 6  |
| Canada                | 1  |
| Chili                 | 4  |
| Congo                 | 1  |
| Espagne               | 7  |
| Ghana                 | 2  |
| Haïti                 | 2  |
| Italie                | 13 |
| Macédoine             | 2  |
| Maroc                 | 2  |
| Portugal              | 28 |
| Rép. du Kosovo        | 3  |



|                      |    |
|----------------------|----|
| Serbie               | 4  |
| Serbie et Monténégro | 12 |
| Slovénie             | 4  |
| Somalie              | 6  |
| Sri Lanka            | 7  |

28 octobre

**50 familles représentant 103 personnes :**

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Angola                | 9  |
| Belgique              | 4  |
| Bosnie et Herzégovine | 4  |
| Cameroun              | 2  |
| Congo                 | 1  |
| Croatie               | 4  |
| Espagne               | 5  |
| Ethiopie              | 1  |
| France                | 3  |
| Géorgie               | 1  |
| Iran                  | 1  |
| Italie                | 5  |
| Portugal              | 23 |
| Serbie                | 8  |
| Serbie et Monténégro  | 7  |
| Somalie               | 5  |
| Soudan                | 6  |
| Sri Lanka             | 2  |
| Thaïlande             | 1  |
| Tunisie               | 1  |
| Turquie               | 10 |

21 décembre

**43 familles représentant 95 personnes:**

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Angola                | 6  |
| Belgique              | 4  |
| Bosnie et Herzégovine | 4  |
| Cameroun              | 2  |
| Congo                 | 1  |
| Croatie               | 4  |
| Espagne               | 4  |
| Ethiopie              | 1  |
| France                | 2  |
| Géorgie               | 1  |
| Iran                  | 1  |
| Italie                | 5  |
| Portugal              | 23 |
| Serbie                | 7  |
| Serbie et Monténégro  | 5  |
| Somalie               | 5  |
| Soudan                | 6  |
| Sri Lanka             | 2  |
| Thaïlande             | 1  |
| Tunisie               | 1  |
| Turquie               | 10 |

## Motions, postulats, questions écrites

Les motions, postulats et question écrite suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal.

### Motions

| Date (acceptation)<br>Auteur    | Sujet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| novembre 1995<br><br>M. Cotting | <b>Attrait des transports en commun</b><br>Le Conseil communal a proposé le classement de cette motion par un rapport demandant le classement de diverses autres interventions. Le Conseil général a refusé ce classement par 16 voix contre 15 lors de sa séance du 1er juin 2006. La motion a trouvé une réponse dans le cadre du projet de communauté tarifaire unique, introduite en 2009 au plan cantonal. Le Conseil communal proposera son classement dans un rapport à venir sur les transports.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| février 2000<br><br>V. Houlmann | <b>« Voies coupées ou renforcées ? » (amélioration des liaisons ferroviaires des Montagnes neuchâteloises)</b><br>Les préoccupations des motionnaires ont trouvé écho au plan cantonal, en particulier dans le cadre des études conduites sous l'égide du RUN pour améliorer la desserte ferroviaire au sein et entre les régions du canton et a donné lieu à un rapport au Grand Conseil en 2007. Le Conseil communal a été associé à ces travaux, dans lesquels il a appuyé notamment un projet de TRANSRUN intégrant une branche Morteau – St-Imier. Des améliorations ont en outre été retenues dans les contrats d'agglomération conclus sous l'égide du RUN et dans le projet d'agglomération, dont la Confédération a considéré la plus grande partie comme éligible pour l'obtention de subventions dans le cadre du fonds d'infrastructures. Par ailleurs, la question des relations de la région en direction de Bienne, d'une part, et de Besançon, d'autre part, est évoquée dans des rencontres désormais régulières avec les autorités de Franche-Comté et, malheureusement plus épisodiques avec celles du canton de Berne. Le Conseil communal proposera ainsi le classement de la motion dans un rapport à venir sur les transports.                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| septembre 2001<br><br>F. Stähli | <b>Mise à disposition d'un terrain pour les gens du voyage</b><br>La situation reste inchangée et nous n'avons toujours pas de réponse de l'Etat                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| novembre 2001<br><br>P. Bauer   | <b>Développement et renouvellement des plantations d'arbres et aménagement d'espaces verts et fleuris</b><br>Depuis 2006, les Espaces verts font face à de nouvelles difficultés provenant notamment de la diminution du temps de travail des personnes ayant atteint l'âge de 50 ans et plus. En effet, la moyenne d'âge de l'ensemble de nos collaborateurs augmente (44 ans), 40 % de l'effectif a plus de 50 ans. Les heures de décharge pour raison d'âge engendrent une baisse de présence du personnel, représentant l'équivalent d'un poste. De plus, quelques collaborateurs ont été absents pour raisons de maladie ou d'accident et le volume de travail n'a pas diminué, bien au contraire. Nous entretenons le jardin Amélie Sandoz, la Maison-Blanche, les alentours des immeubles de la Gérance communale, de la Caisse de pension et depuis une année la gare du Crêt-du-Loche. L'inventaire prévu concernant les arbres d'alignement n'a pas pu être effectué pour le moment. Le remplacement des vieux arbres se poursuit en fonction des crédits accordés et de nouveaux arbres et arbustes sont régulièrement plantés. Les aménagements des alentours des deux halles de gymnastique vers l'Usine électrique viendront encore s'ajouter. Notre service privilégie les plantations au sol plutôt qu'en bac (demande moins de passage en arrosage et moins de travaux de déplacement et entretien des bacs). Pour les arbres fruitiers, nous continuons d'en planter mais en moins nombreuse quantité. |
| janvier 2002<br><br>L. Kurth    | <b>Adapter l'offre de transports en commun aux nouvelles modalités d'organisation du travail</b><br>Les prestations des TRN ont été adaptées en 2005 (offre « mobi ») et les contrats bilatéraux avec des entreprises rencontrent un bon écho auprès de quelques grandes entreprises. D'autres développements des transports en commun sont à l'étude, en particulier dans le cadre de l'étude d'aménagement du Crêt-du-Loche et sous l'égide du RUN. En plus des réponses déjà reçues dans le cadre du rapport relatif à la halte du Crêt-du-Loche, la motion sera encore traitée dans les rapports à venir relatifs au plan d'aménagement du Crêt-du-Loche, aux transports et au RUN. La participation des entreprises fait encore l'objet de réflexions au plan cantonal, dans le cadre de la révision de la législation sur l'aménagement du territoire. Les entreprises sont toutefois toujours plus nombreuses à se soucier des questions de mobilité et à envisager des plans systématiques pour gérer cette problématique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| janvier 2002<br>L. Kurth         | <p><b>« Accords bilatéraux – une chance de renforcer l’agglomération des Montagnes neuchâteloises »</b></p> <p>Le développement de l’agglomération transfrontalière Morteau – Le Locle – La Chaux-de-Fonds fait l’objet d’un processus particulier sous l’égide du RUN et a donné lieu en 2006 à la communication d’un projet de collaboration renforcée, désormais institutionnalisé sous la dénomination AUD (Agglomération Urbaine du Doubs), institution constituée dans le cadre fixé par les accords de Karlsruhe régissant les relations internationales entre collectivités locales et régionales par delà les frontières nationales des pays de l’UE. En outre les résultats de l’étude transfrontalière sur les effets des accords bilatéraux, diffusés fin 2006, ont confirmé l’augmentation des interrelations entre la partie française et la partie suisse de la région. Le Conseil communal saisira l’occasion d’un rapport sur le RUN pour répondre à cette motion.</p>                                |
| février 2002<br>P. Bauer         | <p><b>« Elèves, apprentis et étudiants: pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville »</b></p> <p>Il sera répondu à cette motion dans le même rapport qui traitera la motion de T. Bregnard « Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville ». Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Cet objectif répond par ailleurs aux réflexions qui ont guidé le Conseil communal dans l’attribution des dicastères suite au départ de Mme Stähli-Wolf au 31 décembre 2005 et s’inscrivent également dans les préoccupations du Service de la Jeunesse. La nouvelle organisation des Musées qui est en cours d’implémentation pourrait permettre de dégager quelques moyens pour la création d’un poste partiel occupé par une personne qui serait chargée de cette tâche. Par ailleurs les collaborations avec le Service de la jeunesse se sont développées et un projet "École – Musées" vient d’être mis en place.</p> |
| mars 2002<br>P. Herrmann         | <p><b>« Transports publics : La Chaux-de-Fonds – Le Locle, une agglomération ? »</b></p> <p><b>Remarque : une intervention similaire a été déposée au CG du Locle.</b></p> <p>La tarification des transports en commun a connu des changements satisfaisants en 2009 au plan cantonal, en particulier avec l’introduction d’une communauté tarifaire unique dans tout le canton. Divers outils de promotion relevant de la compétence de la commune existent et d’autres sont à l’examen. Des améliorations sont également à l’étude dans le cadre du RUN.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 17.11.2003<br>P. Bauer           | <p><b>« Pour un plan directeur des lumières »</b></p> <p>Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu’après la mise en oeuvre d’un plan des aménagements urbains. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d’aménagement.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 24.01.2005<br>T. Bregnard        | <p><b>« Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville »</b></p> <p>Il sera répondu à cette motion dans le même rapport qui traitera la motion Bauer de février 2002: « Elèves, apprentis, et étudiants : pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville ». Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Cet objectif répond par ailleurs aux réflexions qui ont guidé le Conseil communal dans l’attribution des dicastères suite au départ de Mme Stähli-Wolf et s’inscrivent également dans les préoccupations du Service de la Jeunesse. Par ailleurs depuis quelques années un important travail de fond a été réalisé par la Fondation Arc en Scènes à ce propos.</p>                                                                                                                                                                                                                                               |
| 02.02.2005<br>J.-P. Veya         | <p><b>« A la (re)découverte de nos musées ! »</b></p> <p>La question d’un accès gratuit de la population de notre ville à ses musées est à l’ordre du jour du Comité de direction des musées dans le cadre de la nouvelle organisation qui est en train de se mettre en place..</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 23.02.2005<br>P. Herrmann        | <p><b>« Pour un concept de développement touristique-culturel original »</b></p> <p>Le Conseil communal a répondu aux motionnaires qu’il entendait favoriser le recours aux concours d’architecture. Il a dans cette perspective signé en 2005 la charte « pour une architecture de qualité » et dressera un premier bilan au terme de quelques réalisations significatives. Avec la gare aux marchandises et le Crêt-du-Locle, deux sites ont déjà fait l’objet de concours significatifs en matière d’aménagement depuis la signature de cette charte. Le projet de réaménagement de la place de la gare donnera lui aussi lieu à un concours au terme de la phase de planification.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 27.09.2005<br>Ph. Laeng & L. Iff | <p><b>Problématique du déneigement</b></p> <p>L’évolution constante du réseau routier, des aménagements urbains et du parc automobile oblige les TP à revoir avant chaque début d’hiver le plan de déneigement et à améliorer les techniques d’interventions.</p> <p>De ce point de vue, les nombreuses acquisitions de matériel faites ces dernières années et qui visent à accroître l’efficacité et la rapidité des interventions d’entretien, mais aussi l’accroissement important du réseau de trottoirs entretenus en hiver montrent que le Conseil communal a saisi l’importance de cette tâche pour une commune située à plus de 1’000 m d’altitude et qui voit l’hiver s’étendre sur 5 à 6 mois.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

|                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 26.10.2005<br>L. Iff                               | <b>Stoppons la fermeture des petits commerces en ville</b><br>Le Conseil communal a mis en œuvre plusieurs démarches dans le sens de la motion, dont il rendra compte au Conseil général dans le cadre d'un rapport d'information sur la valorisation du centre-ville.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 24.11.2005<br>R. Curty                             | <b>Déplacements et qualité de vie dans notre ville</b><br>Une étude est en cours entre les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel, auxquels la Ville est étroitement associée. Bien que le Conseil communal ait indiqué dans sa prise de position que le projet s'inscrivait dans une perspective de très long terme, le canton a confirmé que cette réalisation figurait désormais parmi les priorités en matière d'importantes infrastructures routières relevant principalement de sa compétence (l'A5 – Serrières et la H20 – Le Locle et La Chaux-de-Fonds étant envisagés comme éléments du réseau des routes nationales, actuel ou futur). Compte tenu des problèmes de sécurité et de l'évolution de ce dossier, le Conseil communal considère désormais l'évitement Est de la Ville comme réalisation prioritaire en matière de gestion du trafic.                                                                                                                                                                                                                              |
| 08.03.2006<br>Ph. Lager, D. Musy<br>et P. Gazareth | <b>« Création d'un réseau efficace de transports publics entre Morteau et La Chaux-de-Fonds »</b><br><b>Remarque : il s'agit d'une motion commune aux 2 Conseils généraux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, votée par les 2 CG en séance commune.</b><br><br>Des contacts avancés ont eu lieu en 2006 avec les CFF, la SNCF, la CTJ, la région Franche-Comté, en particulier en collaboration avec les autorités de Morteau et de Villers-le-lac. Une étude a de surcroît été mandatée dans le cadre d'Interreg pour évaluer les améliorations les plus urgentes qui pouvaient être apportées en considérant le trajet Morteau – St-Imier. Le Conseil communal partage l'avis des motionnaires et travaille intensément à obtenir des améliorations de cette ligne. De nouveaux trains ont été introduits dans l'horaire 2008 et le projet d'amélioration de la ligne fait partie des projets présentés par le canton à la Confédération pour le fonds d'agglomération. La motion a en outre reçu une réponse partielle dans le cadre du rapport relatif à la halte du Crêt-du-Locle. |
| 29.03.2006<br>H. Chantaine                         | <b>Etudier la possibilité de passer de 5 à 3 conseillers communaux</b><br>Un rapport du Conseil communal en réponse au postulat des groupes libéral-ppn et radical relatif à la recherche d'économies structurelles et à la motion du groupe UDC sur la réduction du nombre de Conseillers communaux, ainsi qu'aux recommandations de la Commission financière pour l'élaboration du budget 2007 a été présenté au Conseil général.<br><br>Le Conseil général a accepté l'entrée en matière et a décidé d'une discussion en Commission financière.<br><br>Le Conseil communal a répondu en ce qui concerne l'emploi du temps des Conseillers communaux en insistant, entre autres, sur leurs charges de travail et sur l'importance pour la Ville d'être représentée au Conseil national, dans des projets du type de SIRUN ainsi que dans les différents organismes parapublics (HNe, TRN, Arc-en-Scènes, Cridor, RUN, etc.).                                                                                                                                                        |
| 29.10.2007<br>D. Musy                              | <b>« Tourisme vert et/ou écotourisme : quelle politique communale ? » (PS, soutenu par Verts et POP)</b><br>Il sera répondu à cette motion dans le cadre des travaux qui vont débiter sur le plan cantonal pour donner suite au rapport Furger. La politique de la Ville en la matière devra s'inscrire dans les projets cantonaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 27.8.2008<br>F. Fivaz                              | <b>Faire de la Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement</b><br><br>L'éclairage de la Place du Marché est équipé de LED'S, il est opérationnel depuis le moins de juin 2009.<br><br>Le programme de changement des feux de signalisation est en cours, il sera terminé en 2010; 601 boîtes à feu seront ainsi changées en LED'S 230 V 17 W. Au fait de l'ancienneté de nos installations, nous n'avons pas pu utiliser des LED'S 40 V 8.5 W.<br><br>La consommation de 2007 sera alors diminuée de 4 fois.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2.4.09<br>A. Clerc                                 | <b>Motion demandant de renforcer l'accueil des jeunes pour une formation et de favoriser les échanges linguistiques, par exemple avec Winterthour</b><br><br>Des contacts avec la Ville de Winterthour ainsi qu'avec le CIFOM, notamment l'Ester, afin de mandater une personne responsable de ces échanges ont déjà eu lieu, en collaboration avec le Service des ressources humaines.<br><br>En principe, ce genre d'échanges devrait pouvoir se concrétiser dès la rentrée des vacances d'été 2010.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

|                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.6.2009<br>P. Gazareth  | <b>La Chaux-de-Fonds achète équitable</b><br><br>Le Conseil communal a répondu aux motionnaires qu'il envisagerait comme un processus continu l'intégration des critères sociaux, humanitaires, mais également énergétiques et environnementaux dans sa politique d'achat et d'attribution de mandats. Une réponse sera donc donnée à cette motion à l'occasion d'un état des lieux des démarches initiées par la Ville en matière de développement durable.                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2.6.2009<br>D. Musy      | <b>Carnet familial, culturel et sportif</b><br><br>Le nouvel administrateur du dicastère sera chargé d'étudier cette question en collaboration avec les services communaux concernés (musées, sports) et les partenaires extérieurs (institutions culturelles, Tourisme neuchâtelois, partenaires sportifs).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2.6.2009<br>C. Pipoz     | <b>Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ?</b><br><br>Le groupe de travail, formé de représentants du Service de l'Urbanisme et des Ecoles, dont il a été question lors de la discussion de cette motion, continue son travail, notamment afin de planifier d'éventuelles nouvelles constructions scolaires, en fonction des projets de développement des quartiers et de l'adaptation au concordat HarmoS. Un rapport devrait pouvoir être adressé au Conseil général pour la fin 2010- début 2011. Toutefois, en fonction des opportunités qui s'offrent à la Ville, certaines acquisitions ou projets de rénovation pourraient être présentés au législatif avant le rapport. |
| 2.6.2009<br>J. John      | <b>Pour une rue du Progrès qui en soit un</b><br><br>Comme indiqué en 2009, l'étude de cette motion est reprise dans le cadre spécifique des travaux de la Commission temporaire de stationnement et mobilité douce.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2.6.2009<br>S. Locatelli | <b>Création d'un Noctambus inter-villes : pour un rapprochement effectif de nos villes, y compris de leur vie nocturne</b><br><br>Le Conseil communal a répondu aux motionnaires que la question avait donné lieu à un mandat des trois villes à l'office cantonal des transports, lequel devrait déboucher sur des propositions réalisables à l'horizon 2011. Les restrictions financières annoncées dans l'enveloppe des transports publics pourraient toutefois retarder le projet.                                                                                                                                                                                                                                      |
| 3.9.2009<br>T. Bregnard  | <b>L'Impartial à tous les jeunes de la ville !</b><br><br>L'étude de cette motion sera reprise dans le cadre de la Commission consultative de la jeunesse qui sera constituée au début 2010.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 3.9.2009<br>A.-L. Lager  | <b>Pour une ludothèque publique</b><br><br>Le directeur de la BV, appuyé par le nouvel administrateur du dicastère, sera chargé d'étudier cette question en collaboration avec les responsables de la BJ.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 3.9.2009<br>A. Fleury    | <b>Cendriers</b><br><br>L'étude de cette motion est reprise dans le cadre du groupe de travail "Déchets".                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 3.9.09<br>interpartis    | <b>Quel accueil parascolaire voulons-nous ?</b><br><br>Conformément à ce qui a été annoncé lors de la discussion de cette motion, une Cheffe de projet a été engagée, début février 2010,, pour une durée déterminée. Sa mission sera notamment de coordonner et de chiffrer tous les besoins, ainsi que les offres existantes en matière préscolaire, parascolaire et extrascolaire. Sur la base de ce travail, un rapport devrait être adressé au Conseil général avant la fin de l'année 2010.                                                                                                                                                                                                                           |
| 24.11.09<br>P.-Y. Blanc  | <b>NeuchEole – société neuchâteloise pour l'exploitation de l'énergie éolienne dans notre canton</b><br><br>La Ville de La Chaux-de-Fonds est favorable à un développement de l'énergie éolienne respectueuse de l'environnement et du paysage, qui profite aux consommateurs régionaux et aux collectivités publiques. Elle étudie ainsi conjointement avec les villes du Locle, de Val-de-Travers et de Neuchâtel l'opportunité de répondre favorablement à cette motion. Des démarches similaires sont en cours au niveau de l'arc jurassien. La motion trouvera donc réponse d'ici quelques mois en fonction du résultat des études en cours.                                                                           |

## Postulats

| <b>Date<br/>(acceptation)<br/>Auteur</b>   | <b>Sujet</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| septembre 2000<br>K. Babey                 | <p><b>Sécurité des piétons et cyclistes dans le cadre de l'aménagement de la route d'accès à l'Orée-du-Bois</b></p> <p>Comme indiqué en 2006, un projet concocté par le bureau d'ingénieur prévoit la construction d'un passage inférieur en Est du passage inférieur routier Nord existant en Malakoff. Les dimensions du passage projeté permettront la circulation des piétons et des cyclistes. L'ouvrage existant sera réservé aux véhicules automobiles exclusivement. La réalisation de l'ouvrage est devisée à CHF 720'000.-. Cet investissement a été reporté au motif que le projet de contournement en Est de la ville, intégré au projet de la H20 entre le Bas-du-Reymond et le giratoire sur les Sentiers est en cours. Ce report a été jugé indispensable pour tenir compte du tracé de la future route de contournement en Est et des aménagements nécessaires dans le cadre de ce projet le long de la rue de l'Hôtel-de-Ville, entre le Bas-du-Reymond et la route des Petites Crosettes.</p> <p>Inscrit aux investissements 2010, le projet doit malheureusement être abandonné au motif que le Conseil général a demandé au Conseil communal de réduire l'enveloppe des investissements de 8 millions de francs.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| novembre 2000<br>E. Fernandez<br>Aeberhard | <p><b>Harmonisation régionale (La Chaux-de-Fonds – Le Locle) des dispositions prises en matière de taxe déchets des ménages</b></p> <p>La Commission cantonale des déchets, mise sur pied par le Conseil d'Etat, a débattu lors de plusieurs séances de la question du financement de la gestion des déchets urbains dans les communes.</p> <p>Le DGT nous avait informés, par lettre du 23 novembre 2005, que les membres de la Commission s'étaient finalement prononcés pour un passage, au 1er janvier 2008, à un système de financement constitué d'une taxe de base et d'une taxe à la quantité, au sac ou au poids, système répondant pleinement aux critères fixés par la législation fédérale et la jurisprudence du Tribunal fédéral, notamment aux principes de causalité.</p> <p>Cette proposition nécessite une modification de la loi cantonale du 13 octobre 1986. Or, en date du 6 décembre 2006, la Direction du DGT a écrit aux communes neuchâteloises pour les informer que si le Conseil d'Etat se déclarait d'accord avec le principe d'une taxe au sac, il ne souhaitait pas l'imposer sans obtenir, au préalable, une large approbation de la part des communes.</p> <p>Aussi un projet de loi a été mis en consultation et la majorité des communes qui ont répondu se sont prononcées en faveur du principe proposé par l'Etat.</p> <p>Un rapport devait être soumis au Grand Conseil au mois de mars 2008 afin d'introduire ce nouveau système de taxation au 1er janvier 2009.</p> <p>Ce rapport n'a pas été présenté. Au mois de décembre 2009, un nouveau projet de loi a été mis en consultation. Il est prévu que cette loi entre en vigueur au 1er janvier 2012.</p> |
| juin 2001<br>L. Kurth                      | <p><b>Accompagnement de la baisse de l'indice fiscal par d'autres mesures spécifiques visant à accroître l'attractivité de la commune</b></p> <p>Plus actuel que jamais. Préoccupation permanente dans plusieurs services.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| septembre 2002<br>A. Fischli               | <p><b>Examen de la possibilité de créer un chemin piétonnier continu en est de la rue du Mont-Jacques et du chemin des Arpenteurs</b></p> <p>La problématique des cyclistes est intégrée au Plan directeur général des pistes cyclables communales en cours d'élaboration.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

|                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| septembre 2001<br>F. Montandon              | <p><b>Demande d'étude d'une collaboration entre les services des espaces verts et les centres funéraires de La Chaux-de-Fonds et du Locle</b></p> <p><i>Espaces verts :</i></p> <p>Comme déjà indiqué en 2006, les cultures et plantations en Ville du Locle sont effectuées par un privé. La Ville du Locle ne souhaite pas modifier cette manière de faire. En ce qui concerne le Cimetière, la Ville du Locle était ouverte à la discussion, mais le montant qu'elle se proposait de mettre pour entretenir son Cimetière était trop faible par rapport aux moyens nécessaires et, notamment, aux frais encourus par les déplacements entre les deux services. Ce dossier reste donc actuellement bloqué.</p> <p><i>Cimetière et Centre funéraire :</i></p> <p>Il n'y a pas d'évolution par rapport à 2006 quant à la collaboration avec la Ville du Locle. Les cultures et plantations en Ville du Locle sont effectuées par un privé. La Ville du Locle ne souhaite pas modifier cette manière de faire. En ce qui concerne le Cimetière, la Ville du Locle était ouverte à la discussion, mais le montant qu'elle se proposait de mettre pour entretenir son Cimetière était trop faible par rapport aux moyens nécessaires et, notamment, aux frais encourus par les déplacements entre les deux services. Ce dossier reste donc actuellement bloqué.</p> <p>Par contre, la collaboration s'est intensifiée entre le service des espaces verts et le service du cimetière et centre funéraire. Les espaces verts fournissent l'ensemble des plantes utilisées par le cimetière, dont la quasi totalité est produite par ses propres cultures. Le magasin de vente de plantes au public est désormais géré en totalité par les espaces verts.</p>                                 |
| 28.04.2004<br>F. Portner                    | <p><b>Recherche et mise en place d'un concept général de la circulation des cyclistes en Ville de La Chaux-de-Fonds</b></p> <p>Les ambitions du Conseil communal en matière de circulation cycliste ont été revues compte tenu des difficultés financières de la Ville. Différentes mesures seront néanmoins progressivement envisagées, en lien avec les projets d'aménagement urbain et de sécurisation des périmètres scolaires. Les entrées-sorties de ville font également l'objet d'améliorations ponctuelles. Un plan général des pistes cyclables est par ailleurs en cours de révision au sein des services.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 25.10.2004<br>M.-A. Nardin & P.-A. Rohrbach | <p><b>Etudier l'adoption par le Conseil général d'un rapport lui permettant d'exercer son droit d'initiative au niveau du Grand Conseil concernant l'introduction d'une taxe frappant chaque sac de poubelle.</b></p> <p>La Commission cantonale des déchets, mise sur pied par le Conseil d'Etat, a débattu lors de plusieurs séances de la question du financement de la gestion des déchets urbains dans les communes.</p> <p>Le DGT nous avait informés, par lettre du 23 novembre 2005, que les membres de la Commission s'étaient finalement prononcés pour un passage, au 1er janvier 2008, à un système de financement constitué d'une taxe de base et d'une taxe à la quantité, au sac ou au poids, système répondant pleinement aux critères fixés par la législation fédérale et la jurisprudence du Tribunal fédéral, notamment aux principes de causalité.</p> <p>Cette proposition nécessite une modification de la loi cantonale du 13 octobre 1986. Or, en date du 6 décembre 2006, la Direction du DGT a écrit aux communes neuchâteloises pour les informer que si le Conseil d'Etat se déclarait d'accord avec le principe d'une taxe au sac, il ne souhaitait pas l'imposer sans obtenir, au préalable, une large approbation de la part des communes.</p> <p>Aussi un projet de loi a été mis en consultation et la majorité des communes qui ont répondu se sont prononcées en faveur du principe proposé par l'Etat.</p> <p>Un rapport devait être soumis au Grand Conseil au mois de mars 2008 afin d'introduire ce nouveau système de taxation au 1er janvier 2009.</p> <p>Ce rapport n'a pas été présenté. Au mois de décembre 2009, un nouveau projet de loi a été mis en consultation. Il est prévu que cette loi entre en vigueur au 1er janvier 2012.</p> |

|                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 21.03.2005<br>P.-A. Borel, Ph.<br>Lagger & P. Gazareth | <p><b>Etudier les voies et moyens pour promouvoir l'utilisation du bois sous toutes ses formes et encourager professionnels et particuliers à y avoir avantage recours</b></p> <p>En 2005 et 2006, nous vous informions que le responsable du chauffage à distance (CAD) de SIM SA et les responsables des forêts avaient décidé de procéder à une étude de faisabilité pour relier le chauffage à distance de la Ville du Locle à une chaufferie à bois. Durant l'année 2007, il a été constaté que le CAD pourrait envisager l'implantation d'une chaudière à bois de 2 MW dans la chaufferie du Locle. Les conditions fixées par le CAD sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un seul partenaire pour l'approvisionnement du bois (de 5'000 m3 à 13'300 m3)</li> <li>- une garantie d'approvisionnement sur 10 ans minimum</li> <li>- un prix de vente (compteur de chaleur à la sortie de la chaudière) oscillant entre 4,6 cts et 5 cts le kWh</li> </ul> <p>Les forestiers ont confirmé que l'approvisionnement de 5'000 m3 peut être garanti sur 10 ans. Cependant, les frais, sans compter la valeur du bois, sont de 8 cts/kWh.</p> <p>L'étude et les négociations sont toujours en cours, les partenaires n'ayant pas réussi à s'entendre sur les prix.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 27.09.2005<br>F. Fivaz                                 | <p><b>Etudier la possibilité de systématiquement prendre en considération l'intégration de panneaux solaires thermiques lors de la rénovation ou la construction de bâtiments communaux</b></p> <p>L'utilisation des énergies renouvelables et, en particulier, la pose de panneaux solaires sont systématiquement étudiées dans tous les processus de rénovation et de construction de bâtiments; un certain nombre de bâtiments publics de la Ville en sont équipés (collège des Forges, collège des Endroits, pavillon des sports) et le seront à l'avenir lorsque possible (Halle volta). Ce genre d'installation est particulièrement intéressant dans le cadre des capteurs thermiques, c'est à dire produisant de l'eau chaude, et pour les bâtiments à l'intérieur desquels il y a une forte consommation d'eau chaude sanitaire (douches par exemple). Il en va de même pour les immeubles locatifs où l'expérience des immeubles récemment rénovés de la rue de la République, sur le toit desquels des panneaux solaires thermiques ont été posés, donne des résultats très satisfaisants.</p> <p>Les capteurs photovoltaïques sont en plein développement technologique et il est probable que leur installation deviendra plus facile et surtout plus adaptable à des situations diverses. Nos services restent attentifs au développement de toutes ces nouvelles technologies (projet Viteos sur le toit de la Halle volta en cours d'étude).</p> <p>Dans notre ville en damier, la pose de panneaux solaires sur les toitures implique un certain nombre de précautions constructives afin que l'impact visible de ceux-ci s'inscrive le mieux possible dans l'harmonie générale de la Ville. Le Service d'urbanisme est particulièrement sensible à ce problème et dispense très régulièrement des conseils aux propriétaires pour la mise en place de ces installations.</p> |
| 13.12.2005<br>P. Ummel et S. Morel                     | <p><b>Examiner différents domaines afin d'améliorer les prestations communales et diminuer le déficit des comptes 2006 et suivants</b></p> <p>Un rapport du Conseil communal en réponse au postulat des groupes libéral-ppn et radical relatif à la recherche d'économies structurelles et à la motion du groupe UDC sur la réduction du nombre de Conseillers communaux, ainsi qu'aux recommandations de la Commission financière pour l'élaboration du budget 2007 a été présenté au Conseil général. Le Conseil général a accepté l'entrée en matière et a décidé d'une discussion en Commission financière qui n'a pas formellement repris ce débat, mais s'est régulièrement penchée sur les propositions de réformes émanant du Conseil communal.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 21.02.2006<br>F. Fivaz                                 | <p><b>Prise en compte des piétons et des cyclistes lors de travaux de réhabilitation sur les routes de la commune</b></p> <p>Pour tous les projets d'aménagement, la problématique du piéton est intégrée dans la réflexion sur les aménagements nécessaires.</p> <p>Pour les cyclistes, l'aménagement de cheminements est examiné de manière spécifique et réalisé dans la mesure du possible à chaque occasion.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 27.06.2006<br>F. Fivaz                                 | <p><b>Politique de densification de l'habitat</b></p> <p>Le postulat sera traité à l'occasion de nouvelles propositions de modifications du PRAC, en principe en 2010.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 02.10.2006<br>F. Fivaz, P. Gazareth<br>& D. Musy       | <p><b>Rôle de la Commission de sécurité publique par rapport à la future police cantonalisée de proximité (postulat lié au rapport sur le transfert de la police locale à la cantonale)</b></p> <p>Le mandat de prestations devra être renégocié en 2009 et un conseil local de la sécurité a été créé. La responsabilité de la sécurité restant entièrement de la compétence de la Ville, la Commission sera associée aux réflexions et décisions.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |



|                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02.10.2006<br>F. Montandon | <p><b>Accès par les handicapés à l'Hôtel de Ville (postulat lié au rapport sur les transformations de l'Hôtel de Ville)</b></p> <p>Lors de l'établissement des projets de transformation de l'immeuble de l'Hôtel de Ville, la préoccupation des personnes handicapées à l'intérieur de l'édifice a été prise en compte par la création d'un ascenseur positionné au bout du couloir coté Ouest de l'immeuble et accessible depuis l'extérieur.</p> <p>Lors des dernières discussions avec l'Etat et compte tenu des très faibles moyens financiers à disposition pour mettre en oeuvre ces transformations, le Conseil communal a décidé de renoncer à la construction de cet ascenseur et de limiter l'accessibilité des personnes handicapées au rez-de-chaussée de l'immeuble. Ainsi, une rampe a été installée à l'intérieur pour compenser la différence de niveaux (sur une hauteur de 2 marches) et un WC, aux dimensions requises pour les chaises roulantes, a été créé. Certes, les étages ne sont toujours pas accessibles sans barrières architecturales, mais il a été décidé qu'en attendant l'installation du futur ascenseur, qui reste possible, les personnes handicapées seraient accueillies et renseignées au niveau du rez-de-chaussée.</p> <p>D'une manière plus générale, l'accessibilité sans barrières architecturales est systématiquement étudiée et planifiée dans tous les bâtiments publics de la Ville lorsqu'ils sont transformés; cependant la morphologie des lieux ne permet pas toujours de trouver une solution adéquate. Les contraintes constructives découlant de ces situations amènent souvent des surcoûts importants et parfois démesurés par rapport aux autres interventions.</p> |
| 25.01.2007<br>F. Fivaz     | <p><b>Généralisation des zones 30 dans les rues à sens unique (postulat lié au rapport sur le crédit SIM-TP-SDP 2007-2008)</b></p> <p>La généralisation des zones 30 dans certaines parties de la ville est examinée en lien avec la politique du stationnement.</p> <p>Un rapport a été présenté en avril 2009 au Conseil général qui l'a renvoyé en Commission. Celle-ci a tenu plusieurs séances de travail dès août 2009 et rendra son rapport au printemps 2010.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 03.05.2007<br>F. Stähli    | <p><b>Trouver une sorte de vitrine permanente pour des montres ou bijoux réalisés aujourd'hui dans nos industries et à l'Ecole d'art (postulat lié au rapport sur le bilan d'Art nouveau 2005-2006)</b></p> <p>La question est à l'ordre du jour du Comité de direction des musées dans le cadre de la nouvelle organisation qui est en train de se mettre en place et sera reprise en collaboration avec l'Ecole d'Art et les industries intéressées. De plus, le développement de la nouvelle muséographie du MIH va permettre le déplacement des vitrines louées aux grandes marques horlogères à l'entrée du musée.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 03.05.2007<br>F. Fivaz     | <p><b>Expliquer l'utilisation du droit d'emption et étudier la possibilité de la réglementer (postulat lié au rapport sur la vente de terrain à Greubel Forsey SA)</b></p> <p>La question est à l'étude au sein des services d'urbanisme et de l'environnement et de l'économie.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 03.05.2007<br>T. Bregnard  | <p><b>Création, pour les cyclistes, d'axes sécurisés permettant de traverser la ville et d'une voie sécurisée entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle (postulat lié au rapport répondant au postulat sur le transport des vélos par les transports publics)</b></p> <p>La question sera abordée dans le cadre de la révision en cours du plan de réseau de pistes cyclables.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 03.07.2007<br>F. Fivaz     | <p><b>Etudier la possibilité d'étendre la récolte du papier à celle du carton comme déchet recyclable (postulat lié au rapport relatif à une demande de crédit pour l'acquisition de conteneurs enterrés destinés aux ordures ménagères)</b></p> <p>Le Service de la voirie va étudier l'opportunité d'un ramassage spécifique du carton auprès des commerces générant des quantités significatives de ce matériau. De même, la Voirie étudie au cas par cas le ramassage du carton auprès des entreprises qui génèrent de grandes quantités de carton à recycler.</p> <p>Après étude, il apparaît que le ramassage du carton auprès des particuliers (ramassage au porte à porte) ne se révèle ni rentable, ni intéressant du point de vue de l'environnement, vu les faibles quantités potentielles. Une prise en charge à la déchetterie révèle un meilleur bilan.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 21.2.2008<br>H. Chantraine | <p><b>Postulat lié au rapport relatif à une demande de crédit pour la campagne de réhabilitation des trottoirs</b></p> <p>L'un des objectifs clairement affiché relatif à la subvention de l'assainissement des trottoirs privés est de reprendre ceux-ci au domaine public, raison pour laquelle la Commune prend à sa charge l'ensemble des frais de cession. Cependant, nous ne pouvons pas forcer un propriétaire à céder son trottoir à la Commune. Toutefois, dans leur très grande majorité, les propriétaires nous cèdent leurs trottoirs après réhabilitation, satisfaits de ne plus avoir à participer à leur entretien. Rappelons que la cession de trottoirs privés au DP n'a aucune incidence sur le droit à bâtir des biens-fonds. Une information spécifique et détaillée sera faite auprès des propriétaires.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

|                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 19.3.2008<br>T. Bregnard, Ph.<br>Lagger et C. Pipoz | <b>Postulat lié au rapport sur la caisse de pensions unique</b><br>Le traitement du postulat ne pourra intervenir qu'une fois mise en place la nouvelle caisse unique, dont l'entrée en vigueur a été reportée en 2010 après les débats intervenus au Grand Conseil et à l'annonce d'un référendum, depuis lors retiré.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 19.3. 2008<br>M. Gagnebin de<br>Pietro              | <b>Postulat lié au rapport sur le doublement du collecteur à la rue des Entrepôts</b><br>Les projets de réhabilitation de routes ainsi que les travaux sur les infrastructures souterraines sont désormais soumis au Service d'urbanisme et de l'environnement (SUE) ainsi qu'aux Espaces verts (EV) afin d'étudier l'opportunité de réaliser un aménagement urbain particulier.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 14.4.2008<br>S. Vuilleumier                         | <b>Postulat lié au rapport sur la réfection des terrains synthétiques de la Charrière</b><br>Le responsable des infrastructures sportives nouvellement engagé est en train d'effectuer un état des lieux complet et détaillé des infrastructures sportives. Cet outil permettra de prioriser les actions en d'en établir le calendrier et le budget. Il sera soumis à la commission des sports puis au Conseil général, en principe en même temps que la demande de crédit pour la réhabilitation du Pavillon des sports au 1 <sup>er</sup> semestre 2010.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 22.10.2008<br>PS                                    | <b>Postulat du groupe socialiste concernant le rapport relatif à une demande de crédit de CHF 4'700'000.— destiné à la rénovation et la transformation des immeubles sis rue Cernil-Antoine 27-29 et Louis-Agassiz 13</b><br>Les questions soulevées par le postulat sont à l'étude dans divers groupes de travail réunissant autorités cantonales et communales, en particulier s'agissant de la fin des aides fédérales au logement et des restrictions pratiquées par les régies privées face à certaines catégories de population. Le Conseil d'Etat et le Conseil communal ont adopté des mesures dans ces domaines dans le courant de l'année 2009. Le classement de la motion pourrait être proposé en 2010.                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 18.11.08<br>C. Pipoz                                | <b>Postulat lié au rapport sur la mise à jour de la plate-forme informatique et demandant au CC d'étudier la possibilité de mettre à disposition du public un réseau sans fil d'accès à Internet en divers endroits</b><br>L'accès à Internet pour le public ainsi que l'accès aux prestations administratives et pédagogiques pour les sites de la bibliothèque de la ville et des musées ont été réalisés et financés par le solde de la provision.<br><br>Pour les lieux publics tels que les sites sportifs une étude est en cours. On sait cependant que seul un accès à Internet sera possible. La solution retenue répondra également aux besoins d'autres partenaires de l'informatique cantonale.                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 18.11.08<br>F. Girardin                             | <b>Postulat demandant au CC d'encourager une réflexion et de construire une politique globale des outils informatiques qui permettent la mise en place de solution open source</b><br>Au sein des partenaires de l'entité neuchâteloise, une cohabitation est développée entre le monde Microsoft et le monde Linux/Open source, en particulier dans les secteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• remplacement progressif des systèmes Windows non stratégiques et non intégrés à l'architecture globale par des systèmes Linux ;</li> <li>• préférence donnée dans les domaines nouveaux (informatique des écoles, monde Web, Guichet sécurisé unique) aux produits du monde Open Source ou du monde Java par rapport aux produits propriétaires.</li> </ul> Cette cohabitation, plus que l'exclusion d'un monde par l'autre, nous semble actuellement la solution la plus intelligente, la plus pragmatique et la moins risquée à long terme pour les administrations du canton de Neuchâtel. |
| 18.11.08<br>Libéral / radical                       | <b>Postulat demandant au CC un rapport sur la politique foncière (choix des objets à vendre, prix de vente, etc.)</b><br>La question est en cours de traitement au sein des services de la Ville.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2.4.09<br>H. Chantraine                             | <b>Postulat demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues</b><br>Cette question est à l'étude, mais sera reprise au terme de la réalisation des plans de déplacements automobiles, cyclistes et piétons.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2.4.09<br>Y. Strub                                  | <b>Postulat demandant au Conseil communal d'étudier avec l'Etat et Tourisme neuchâtelois la possibilité de concevoir un site unique à la halle aux enchères englobant l'office du tourisme et l'aménagement décrit dans le rapport et de fermer le bureau d'Espace</b><br>Ce postulat sera traité avec Tourisme neuchâtelois dans le cadre du bilan et des suites à donner aux trois années initiales de prestations de l'espace de l'urbanisme horloger.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

|                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 29.6.2009<br>J. John       | <b>Postulat demande l'étude de l'implantation d'un Eco-Quartier aux Endroits</b><br><br>Ce postulat sera traité dans le cadre de la révision du plan spécial en question. Pour des raisons financières, le Conseil communal a choisi de différer cette révision de quelques années.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 29.6.2009<br>A.Locorotondo | <b>Amendement transformé en postulat concernant le règlement de la commission d'urbanisme</b><br><br>Une réponse à ce postulat devrait pouvoir être présentée au Conseil général dans le courant du premier semestre 2010.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 30.9.2009<br>Groupe PLR    | <b>Demande d'étudier l'affectation de l'argent économisé par l'abandon du projet lié au paddock pour la sécurité de la patinoire des Mèlèzes</b><br><br>Un groupe de travail interservices (sports, urbanisme, police du feu et des constructions, sécurité au travail, sécurité) c'est mis en place et étudie actuellement l'ensemble des mesures à prendre. Des mesures immédiates ont d'ores et déjà été décidées (respectivement réalisées) et la réflexion se poursuit sur les objets qui nécessiteront une demande de crédit.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 24.11.2009<br>Girardin Ana | <b>Postulat relatif à l'allocation communale en matière sociale et demandant au Conseil communal d'étudier une méthode différente de calcul afin de limiter les effets de seuil</b><br><br>Comme la problématique posée par le postulat est avant tout cantonale, notre Ville est déjà intervenue à de nombreuses reprises auprès du Conseil d'Etat et de son Département chargé du domaine social, cela avant même l'acceptation de ce postulat. Depuis lors, un groupe de travail Canton-Communes, auquel participent le Conseiller communal, Directeur des Affaires sociales et le Chef du Service communal de l'action sociale, a été mis sur pied, notamment à notre demande. Ce groupe a pour mission de s'occuper de mieux cibler les diverses aides à la personne, de traiter des compétences réciproques du Canton et des Communes pour un éventuel troisième volet du désenchevêtrement et enfin de tenter de trouver des solutions en ce qui concerne les effets de seuil. |

## CHANCELLERIE

### **Secrétariat des conseils**

Comme l'année précédente, l'effectif du secrétariat des conseils est composé de l'adjointe de la chancellerie (100%), d'un poste de secrétaire de direction (90%) occupé en job sharing par deux personnes travaillant partiellement pour le dicastère de l'instruction publique, des affaires sociales et de l'intégration et partiellement pour la chancellerie, d'une secrétaire (70%), d'une secrétaire-rédactrice du Conseil général (25%) et d'une apprentie de 2<sup>ème</sup> année.

En dehors de ses tâches habituelles, à savoir assumer le secrétariat du Conseil général, du Conseil communal, de la présidence et de la chancellerie, le secrétariat des conseils a mis en place un nouveau fonctionnement du Conseil communal, avec l'introduction d'un intranet commun et une nouvelle organisation dans l'attribution et le traitement des courriers. Cette nouvelle organisation devrait à terme permettre de gagner du temps dans la préparation des séances du Conseil communal et surtout réduire le volume des échanges de courriers électroniques.

De même s'agissant de l'établissement des procès-verbaux du Conseil général, une nouvelle organisation a été appliquée dans le but permanent d'utiliser au mieux les ressources, dans un souci de performance et d'économies. Cette nouvelle organisation implique notamment l'intégration (physique) du poste au sein de la chancellerie, ainsi que la suppression de la présence de la secrétaire-rédactrice aux séances du Conseil général.

### **Protocole et réceptions**

En 2009, la chancellerie a organisé de multiples réceptions:

- anciens conseillers communaux
- nouveaux habitants
- accueil de la Conférence des gouvernements de Suisse-occidentale 18 septembre
- accueil des secrétaires généraux de la Ville de Berne 23 octobre
- accueil du Conseil d'Etat et présentation de divers projets de la ville 7 septembre
- accueil de la commune de Rheinfelden 4 juillet
- accueil du Ministère public de la Confédération
- nouveaux citoyens
- nouveaux retraités de l'administration communale
- naturalisés
- apéritif officiel de la Braderie

Par ailleurs, le vin d'honneur a été octroyé à plus de 100 reprises en 2009.

Finalement, dans le cadre de ses fonctions, la chancellerie a accompagné le Conseil communal dans chacun de ses déplacements, visites et séances in corpore. Il en va de même des séances du Conseil général. Elle s'est également fortement impliquée dans la rédaction du programme de législature 2008-2012 et dans la mise en place de la politique de communication (création de nouvelles structures, cheffe de projet de la refonte de la nouvelle identité visuelle, présidente du copil internet).

### **Communication**

En 2009, le renforcement de la communication de la Ville a connu des moments décisifs, avec une implication principale de la chancellerie et du chargé de communication:

- inscription de la communication dans l'une des quatre lignes directrices du programme de législature
- restructuration de la communication avec un groupe de travail principal (coordination de la communication ou CoCo) et d'autres groupes plus particuliers (relations médias, communication interne, promotion, sites Internet et Intranet).
- engagement, dans la perspective du départ à la retraite du chargé de communication en février 2010, de deux coordinateurs (160% de temps de travail) pour la communication avec les médias et pour la promotion.
- lancement des travaux préparatoires pour une nouvelle identité graphique de la Ville.
- lancement des travaux pour la refonte du site Internet.

Au cours de l'exercice, la chancellerie, par le biais du chargé de communication, en collaboration avec différents responsables de l'administration, a assuré une présence importante du Conseil communal et des services de la Ville dans les médias écrits, parlés et télévisés. La Ville a ainsi organisé 39 conférences et points de presse pour les médias et le public (+11 par rapport à 2008), publiant chaque fois aussi un communiqué. Elle a également diffusé 78 communiqués hors des conférences de presse.

En sus, de nombreux dossiers ont été traités:

- Séances publiques d'information liées aux chantiers, aux projets du Service d'urbanisme et aux deux votations communales (maxi-déchetterie et aménagement urbain de l'av. Charles-Naine);
- Accueil des nouveaux étudiants dans les instituts de formation de la ville;
- Dossier UNESCO (fête de l'inscription le 27 juin, manifestation officielle du 6 novembre, suivi des actions touristiques);
- Préparation et coordination des deux campagnes référendaires concernant la maxi-déchetterie (votation le 17.5) et l'aménagement de l'av. Charles-Naine (27.9).

## CONTRÔLE DES HABITANTS – ETAT CIVIL

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux comparant l'exercice 2009 à l'exercice 2008)

### Sujets d'actualité / projets menés en 2009

Les sujets d'actualité et projets pour le Contrôle des habitants ont été notamment les suivants :

- Création d'un poste d'agent recenseur. La personne engagée a été chargée dans un premier temps d'apurer et de corriger le Registre fédéral des logements (Regbl). Dès octobre 2009, elle a débuté l'attribution, pour chaque habitant, des identificateurs fédéraux de bâtiments et logements tirés du Regbl. Cette tâche, ordonnée par l'OFS, a pour objectif de préparer le recensement fédéral 2010 qui sera effectué sur la base des registres. Il s'agit d'un travail de longue haleine, puisque cela nécessite un passage dans les 4 900 bâtiments de la ville et la localisation de chaque habitant dans le bon logement.
- Migration des données du registre des habitants sur l'application informatique ETIC développée par le CEG. Parmi les multiples avantages de cette nouvelle application, nous pouvons citer les principaux: environnement de travail internet, accès à une plate-forme contenant plus de 80% de la population cantonale, autonomie du Contrôle des habitants dans l'extraction de statistiques et de listes selon divers critères,...
- Mise en place de procédures internes pour le traitement des enquêtes administratives concernant les personnes introuvables et le traitement des infractions à la Loi sur le Contrôle des habitants. Dorénavant, l'agent recenseur procède aux enquêtes et le Contrôle des habitants dénonce directement les infractions au Ministère public. Le SDP est ainsi déchargé de cette tâche.
- Reprise par le Contrôle des habitants de l'analyse des demandes de renouvellement d'autorisation de séjour pour résidence secondaire. Cette tâche était effectuée auparavant par le Service financier. Mise en place de procédures internes pour le traitement et le suivi de la procédure administrative qui en découle. Selon la situation, l'autorisation est simplement renouvelée ou alors, un courrier avec questionnaire est envoyé au requérant en lui demandant de déposer son acte d'origine ou de nous signifier par écrit son refus. Le cas échéant, une décision administrative avec voie de recours est rendue.
- Développement en collaboration avec le SIEN d'une nouvelle application informatique pour l'enquête annuelle sur le nombre d'entreprises et d'emplois à la Chaux-de-Fonds. En parallèle, mise à disposition des entreprises d'une application informatique leur permettant de remplir le questionnaire sur internet. La demande des listes nominatives des employés a été abandonnée et remplacée par le nombre de collaborateurs par secteurs de domiciliation.
- Introduction du paiement par cartes de débits Maestro et Postfinance. Cela a impliqué l'abandon des caisses enregistreuses et l'ouverture de livres de caisse SAP pour tous les types de paiement (liquide ou par carte).
- Distribution aux nouveaux arrivants de la nouvelle charte de citoyenneté cantonale qui décrit les fondements et principes de la République et Canton de Neuchâtel. Cette démarche s'inscrit dans le cadre législatif fédéral qui impose aux cantons de mettre sur pied des programmes d'intégration.
- Formation de 1 collaboratrice au cours de formation pour formatrice en entreprise.
- Participation à différents groupes de travail pour le suivi des projets suivants :
  - comité de pilotage cantonal « harmonisation des registres » en prévision du recensement fédéral 2010 qui sera effectué sur la base des registres.
  - comité de pilotage communal « apurement du Regbl » en prévision de l'attribution des indicateurs fédéraux de bâtiments et logements à toute la population.
  - révision de la loi sur le contrôle des habitants et de son règlement d'application. Le Grand conseil a ratifié en novembre la nouvelle loi sur l'harmonisation des registres et le contrôle des habitants.
  - mise sur pied d'un plan de réglementation du mazout, rationnement du carburant et des aliments en cas de crise. Ces mesures préventives sont imposées par la Confédération en collaboration avec les cantons. Les communes ont pour mission de préparer des plans de rationnement (structure appropriée, information, ressources nécessaires,...) et le cas échéant la mise sur pied de la distribution des cartes de rationnement.

### Statistique des établissements et de l'emploi

Le Contrôle des habitants a procédé au recensement des emplois à La Chaux-de-Fonds en faisant parvenir un formulaire d'enquête à 2 951 entreprises, commerces, bureaux, indépendants et autres. Les résultats de l'enquête seront publiés début 2010.

## Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué le 31 décembre 2009 selon les directives de l'Office cantonal de la statistique. Il enregistre 37 582 habitants contre 37 433 à fin décembre 2008, soit une augmentation de 149 habitants. Ne sont pas pris en compte, les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile, 209 (-35), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année soit les permis F, 8 (+0), permis L, 79 (+23), permis N, 26 (-39), les travailleurs frontaliers (au 12 septembre 2009), 3 618 (-267) y compris pour ces derniers les frontaliers domiciliés en ville, 22 (-1).

Le nombre d'arrivées, 1 702, est inférieur à celui des départs, 1763, et le mouvement naturel est de 400 naissances pour 390 décès.

Il y a 18 476 ménages (-217) dans notre ville. Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (4 779) est en hausse (+422).

Les naturalisations facilitées 24 (-14) diminuent tandis que les naturalisations ordinaires 533 (+421) augmentent considérablement en raison de la décision prise par le canton pour rattraper un retard accumulé durant plusieurs années.

La longévité est de 72.1 ans (75.8) pour les hommes et de 81.0 ans (78.90) pour les femmes. Les habitants de moins de 20 ans constituent le 22.55% de la population régulière (+1.05), les personnes actives le 60.08% (-0.14) et les retraités le 17.37% (-0.91).

## Travaux en relation avec la population

Il a été enregistré:

|              |                     |        |
|--------------|---------------------|--------|
| 1 702        | dépôts de papiers   | (-488) |
| 1 763        | retraits de papiers | (-4)   |
| 461<br>(+21) | majorités           | (-53)  |
| 400<br>(+55) | naissances          | (-7)   |
| 390<br>(+47) | décès               | (+15)  |

Il a été établi:

|       |                           |              |
|-------|---------------------------|--------------|
| 1 954 | cartes d'identité adultes | (+108)       |
| 1 088 | cartes d'identité enfants | (+25)        |
| 766   | passesports               | adultes      |
| 516   | passesports               | enfants      |
| 206   | passesports               | biométriques |
| 39    | passesports provisoires   | (+5)         |

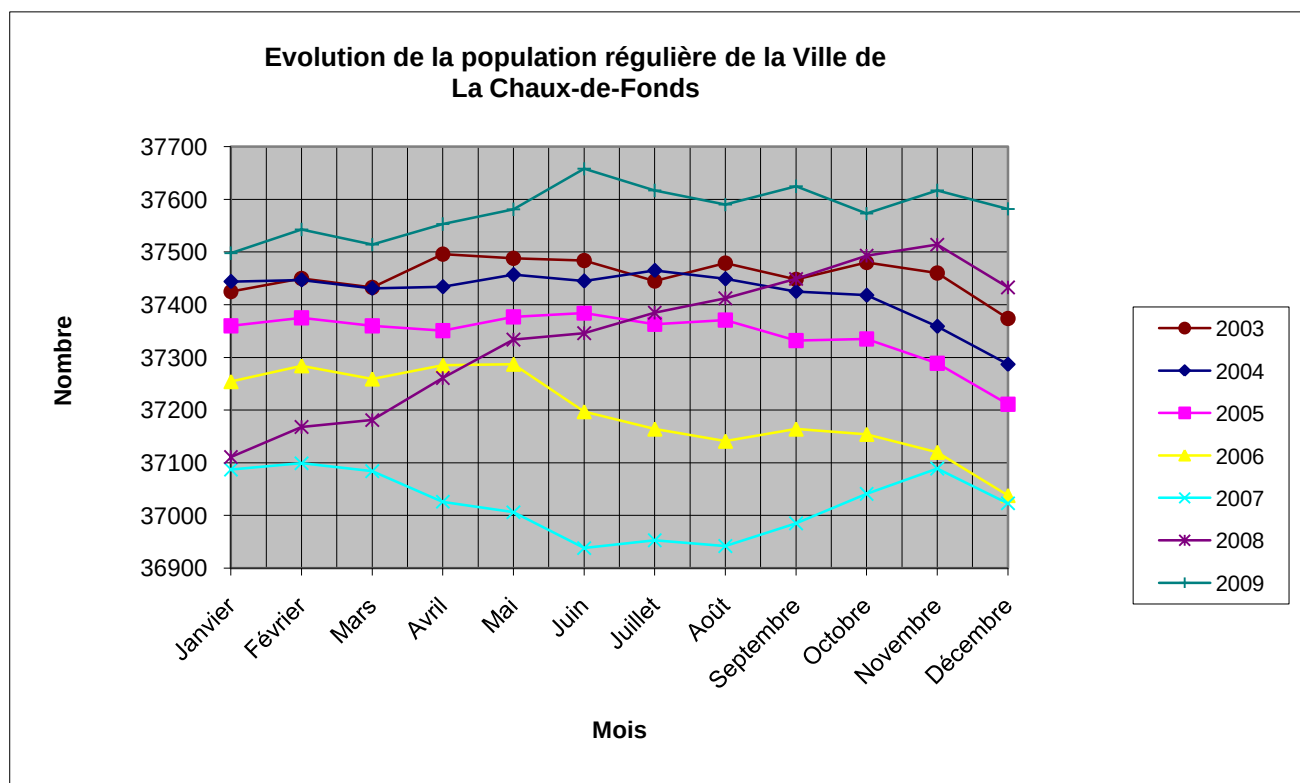
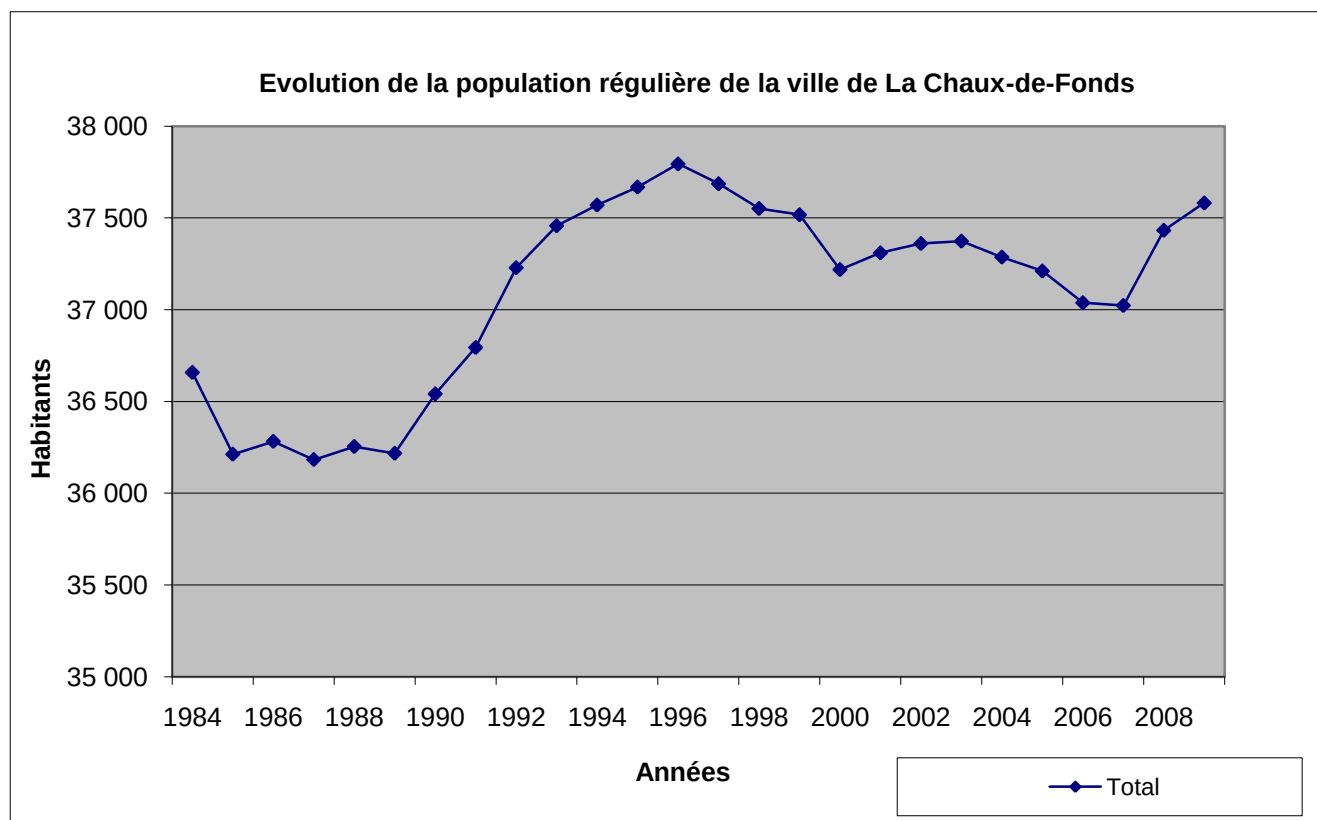
## Population étrangère

Durant l'année 2009, 5 257 taxes pour les permis de séjour (-1 680) ont été encaissées. Cela représente des recettes pour CHF 416'778.- (-98'749.-) dont CHF 227'401.50 (- CHF 63'737.-) qui reviennent à la Ville.

## Composition de la population

### Habitants et ménages au 31 décembre 2009

|                     |        | Diff. dès 1.1.2009 |
|---------------------|--------|--------------------|
| Habitants réguliers | 37 582 | 149                |
| Population totale   | 37 984 | 104                |
| Nombre de ménages   | 18 476 | -217               |



**Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers**



|                                          | Hommes     | Femmes     | Total      | Diff. dès 1.1.2009 |
|------------------------------------------|------------|------------|------------|--------------------|
| Déclarations de domicile et assentiments | 103        | 106        | 209        | -35                |
| Permis F -1 an                           | 8          | 0          | 8          | 0                  |
| Permis G                                 | 13         | 9          | 22         | -1                 |
| Permis L -1 an                           | 51         | 28         | 79         | 23                 |
| Permis N -1 an                           | 15         | 11         | 26         | -39                |
| Permis 1 -1 an                           | 13         | 14         | 27         | -4                 |
| Permis 1 +1 an                           | 14         | 17         | 31         | 7                  |
| <b>Totaux</b>                            | <b>217</b> | <b>185</b> | <b>402</b> | <b>-49</b>         |

### Permis de séjour

|                | Hommes       | Femmes       | Total         | Diff. dès 1.1.2009 |
|----------------|--------------|--------------|---------------|--------------------|
| Permis B       | 1 565        | 1 449        | 3 014         | -134               |
| Permis C       | 3 871        | 3 475        | 7 346         | -121               |
| Permis F +1 an | 111          | 111          | 222           | -39                |
| Permis L +1 an | 22           | 13           | 35            | 4                  |
| Permis N +1 an | 98           | 46           | 144           | 37                 |
| <b>Totaux</b>  | <b>5 667</b> | <b>5 094</b> | <b>10 761</b> | <b>-253</b>        |

### Frontaliers (au 12 septembre 2009)

| Total | Diff. dès 30 septembre 2008 |
|-------|-----------------------------|
| 3 618 | -267                        |

### Electeurs à l'étranger

| Hommes | Femmes | Total | Diff. dès 1.1.2009 |
|--------|--------|-------|--------------------|
| 282    | 336    | 618   | + 19               |

### Etat civil

|                            | Suisses       |               | Etrangers    |              |               |                |                    |
|----------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------|---------------|----------------|--------------------|
|                            | Hommes        | Femmes        | Hommes       | Femmes       | Total         | %              | Diff. dès 1.1.2009 |
| Célibataire                | 5 860         | 5 404         | 2 427        | 1 996        | 15 687        | 41.74%         | 195                |
| Marié(e)                   | 4 813         | 5 027         | 2 478        | 2 163        | 14 481        | 38.53%         | -200               |
| Séparé(e)                  | 363           | 433           | 292          | 260          | 1 348         | 3.59%          | -6                 |
| Divorcé(e)                 | 978           | 1 717         | 416          | 427          | 3 538         | 9.41%          | 160                |
| Veuf/veuve                 | 369           | 1 844         | 52           | 248          | 2 513         | 6.69%          | -5                 |
| Lié(e) par un part. enreg. | 8             | 2             | 2            | 0            | 12            | 0.03%          | 3                  |
| Partenariat séparé (e)     | 0             | 2             | 0            | 0            | 2             | 0.01%          | 2                  |
| Partenariat dissous jud.   | 0             | 1             | 0            | 0            | 1             | 0.00%          | 0                  |
| <b>Totaux</b>              | <b>12 391</b> | <b>14 430</b> | <b>5 667</b> | <b>5 094</b> | <b>37 582</b> | <b>100.00%</b> | <b>149</b>         |

## Confession

|                              | Suisse        |               | Etrangers    |              |               |                |                    |
|------------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------|---------------|----------------|--------------------|
|                              | Hommes        | Femmes        | Hommes       | Femmes       | Total         | %              | Diff. dès 1.1.2009 |
| Communauté protestante       | 5 280         | 6 216         | 155          | 163          | 11 814        | 31.44%         | - 211              |
| Catholiques romains          | 4 316         | 5 487         | 3 578        | 3 255        | 16 636        | 44.27%         | - 8                |
| Catholiques chrétiens        | 58            | 77            | 12           | 26           | 173           | 0.46%          | 2                  |
| Autres comm. chrétiennes     | 23            | 30            | 45           | 66           | 164           | 0.44%          | 25                 |
| Confession juive             | 43            | 61            | 11           | 6            | 121           | 0.32%          | - 8                |
| Communautés islamiques       | 540           | 464           | 867          | 739          | 2 610         | 6.95%          | 120                |
| Autres églises et comm. Rel. | 354           | 396           | 216          | 232          | 1 198         | 3.19%          | 20                 |
| Aucune appartenance          | 1 769         | 1 695         | 773          | 590          | 4 827         | 12.84%         | 176                |
| Sans indication              | 8             | 4             | 10           | 17           | 39            | 0.10%          | 33                 |
| <b>Totaux</b>                | <b>12 391</b> | <b>14 430</b> | <b>5 667</b> | <b>5 094</b> | <b>37 582</b> | <b>100.00%</b> | <b>149</b>         |

## Sexe

|              |               |                |
|--------------|---------------|----------------|
| Hommes       | 18 058        | 48.05%         |
| Femmes       | 19 524        | 51.95%         |
| <b>Total</b> | <b>37 582</b> | <b>100.00%</b> |

## Ressortissants de La Chaux-de-Fonds

|  | Hommes       | Femmes       | Total        | % / CH        |
|--|--------------|--------------|--------------|---------------|
|  | <b>2 258</b> | <b>2 521</b> | <b>4 779</b> | <b>17.82%</b> |

## Origines des ressortissants suisses

|                    | Hommes | Femmes | Total  | %      | Diff. dès 1.1.2009 |
|--------------------|--------|--------|--------|--------|--------------------|
| Appenzell Rh.-Ext. | 24     | 30     | 54     | 0.20%  | - 2                |
| Appenzell Rh.-Int. | 10     | 6      | 16     | 0.06%  | - 3                |
| Argovie            | 214    | 219    | 433    | 1.61%  | 15                 |
| Bâle Campagne      | 55     | 64     | 119    | 0.44%  | 1                  |
| Bâle Ville         | 45     | 52     | 97     | 0.36%  | 0                  |
| Berne              | 3 039  | 3 535  | 6 574  | 24.51% | - 46               |
| Fribourg           | 734    | 841    | 1 575  | 5.87%  | - 25               |
| Genève             | 97     | 128    | 225    | 0.84%  | - 9                |
| Glaris             | 11     | 16     | 27     | 0.10%  | - 3                |
| Grisons            | 39     | 44     | 83     | 0.31%  | - 1                |
| Jura               | 1 514  | 1 784  | 3 298  | 12.30% | 7                  |
| Lucerne            | 132    | 162    | 294    | 1.10%  | - 16               |
| Neuchâtel          | 4 787  | 5 525  | 10 312 | 38.45% | 468                |
| Nidwald            | 4      | 6      | 10     | 0.04%  | 0                  |
| Obwald             | 6      | 9      | 15     | 0.06%  | - 5                |
| Saint-Gall         | 88     | 110    | 198    | 0.74%  | - 2                |
| Schaffhouse        | 12     | 21     | 33     | 0.12%  | - 2                |
| Schwyz             | 35     | 34     | 69     | 0.26%  | - 3                |

|               |               |               |               |                |            |
|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|------------|
| Soleure       | 133           | 194           | 327           | 1.22%          | - 1        |
| Tessin        | 195           | 227           | 422           | 1.57%          | 6          |
| Thurgovie     | 68            | 83            | 151           | 0.56%          | - 1        |
| Uri           | 5             | 7             | 12            | 0.05%          | - 2        |
| Valais        | 194           | 245           | 439           | 1.64%          | 5          |
| Vaud          | 775           | 864           | 1 639         | 6.11%          | 17         |
| Zoug          | 8             | 11            | 19            | 0.07%          | 2          |
| Zürich        | 167           | 213           | 380           | 1.42%          | 2          |
| <b>Totaux</b> | <b>12 391</b> | <b>14 430</b> | <b>26 821</b> | <b>100.00%</b> | <b>402</b> |

### Naturalisation

|                          |               |
|--------------------------|---------------|
| Naturalisation facilitée | 24 personnes  |
| Naturalisation ordinaire | 533 personnes |

### Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 27) et des autres pays

|                           | Hommes        | Femmes        | Total         | %              | Diff. dès 1.1.2009 |
|---------------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|--------------------|
| Suisse                    | 12 391        | 14 430        | 26 821        | 71.37%         | 402                |
| Union européenne (27)     | 4 128         | 3 564         | 7 692         | 20.47%         | -166               |
| Autres pays (états tiers) | 1 539         | 1 530         | 3 069         | 8.17%          | -87                |
| <b>Totaux</b>             | <b>18 058</b> | <b>19 524</b> | <b>37 582</b> | <b>100.00%</b> | <b>149</b>         |

### Origines des ressortissants étrangers

|                       | Hommes | Femmes | Total | %     | Diff. dès 1.1.2009 |
|-----------------------|--------|--------|-------|-------|--------------------|
| Afrique               | 571    | 610    | 1 181 | 3.14% | 58                 |
| Albanie               | 0      | 1      | 1     | 0.00% |                    |
| Allemagne             | 59     | 41     | 100   | 0.27% | 3                  |
| Amérique centrale     | 1      | 12     | 13    | 0.04% |                    |
| Amérique du Nord      | 13     | 16     | 29    | 0.08% |                    |
| Amérique du Sud       | 48     | 85     | 133   | 0.35% |                    |
| Asie centrale         | 1      | 1      | 2     | 0.01% |                    |
| Asie méridionale      | 120    | 125    | 245   | 0.65% |                    |
| Asie occidentale      | 302    | 196    | 498   | 1.33% |                    |
| Asie septentrionale   | 26     | 33     | 59    | 0.16% |                    |
| Autriche              | 6      | 3      | 9     | 0.02% | - 1                |
| Bélarus               | 0      | 1      | 1     | 0.00% |                    |
| Belgique              | 47     | 34     | 81    | 0.22% | - 3                |
| Bosnie et Herzégovine | 106    | 111    | 217   | 0.58% |                    |
| Bulgarie              | 1      | 5      | 6     | 0.02% | 0                  |
| Caraïbes              | 18     | 37     | 55    | 0.15% |                    |
| Croatie               | 17     | 16     | 33    | 0.09% |                    |
| Espagne               | 344    | 329    | 673   | 1.79% | - 28               |
| Finlande              | 1      | 1      | 2     | 0.01% | 1                  |
| France                | 610    | 504    | 1 114 | 2.96% | - 43               |
| Grèce                 | 0      | 1      | 1     | 0.00% | 0                  |
| Hongrie               | 0      | 2      | 2     | 0.01% | 0                  |

|                      |               |               |               |                |               |
|----------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|
| Irlande              | 1             | 1             | 2             | 0.01%          | 0             |
| Italie               | 1 046         | 820           | 1 866         | 4.97%          | - 91          |
| Kosovo               | 60            | 59            | 119           | 0.32%          |               |
| Macédoine            | 26            | 22            | 48            | 0.13%          |               |
| Moldavie             | 0             | 8             | 8             | 0.02%          |               |
| Monténégro           | 1             | 0             | 1             | 0.00%          |               |
| Océanie              | 2             | 0             | 2             | 0.01%          |               |
| Pays-Bas             | 15            | 13            | 28            | 0.08%          | 0             |
| Pologne              | 9             | 10            | 19            | 0.05%          | 1             |
| Portugal             | 1 956         | 1 744         | 3 700         | 9.85%          | 4             |
| Roumanie             | 14            | 30            | 44            | 0.12%          | - 3           |
| Royaume-Uni          | 14            | 14            | 28            | 0.08%          | - 4           |
| Serbie               | 39            | 31            | 70            | 0.19%          |               |
| Serbie et Monténégro | 184           | 155           | 339           | 0.90%          |               |
| Slovaquie            | 2             | 7             | 9             | 0.02%          | 2             |
| Slovénie             | 2             | 1             | 3             | 0.01%          | - 5           |
| Suède                | 0             | 2             | 2             | 0.01%          | 1             |
| Suisse               | 12 391        | 14 430        | 26 821        | 71.37%         | 402           |
| Tchèque              | 1             | 2             | 3             | 0.01%          | - 1           |
| Ukraine              | 4             | 11            | 15            | 0.04%          |               |
| <b>TOTAUX</b>        | <b>18 058</b> | <b>19 524</b> | <b>37 582</b> | <b>100.00%</b> | <b>37 582</b> |

En raison du changement de système informatique courant 2009, les groupes de pays ont changé. Pour cette raison, certaines évolutions ne peuvent pas être calculées.

Concernant les nationalités étrangères, les portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 34.38 % (+0.83 %) des étrangers, suivis des italiens 17.34 % (-0.43 %) et des français 10.35 % (+0.30 %).

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 7 692 (-166), représentent le 71.48 % (+0.14 %) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

### Statistiques selon l'âge au 31 décembre 2009

| Ages   | Année<br>naissance | Suisses |        | Etrangers |        | Total | Total<br>cumulatif |
|--------|--------------------|---------|--------|-----------|--------|-------|--------------------|
|        |                    | Hommes  | Femmes | Hommes    | Femmes |       |                    |
| 0 an   | 2009               | 127     | 133    | 53        | 58     | 371   | 371                |
| 1 an   | 2008               | 150     | 128    | 61        | 62     | 401   | 772                |
| 2 ans  | 2007               | 123     | 131    | 67        | 53     | 374   | 1146               |
| 3 ans  | 2006               | 130     | 153    | 63        | 61     | 407   | 1553               |
| 4 ans  | 2005               | 150     | 125    | 69        | 64     | 408   | 1961               |
| 5 ans  | 2004               | 132     | 114    | 61        | 59     | 366   | 2327               |
| 6 ans  | 2003               | 131     | 124    | 55        | 75     | 385   | 2712               |
| 7 ans  | 2002               | 161     | 118    | 75        | 61     | 415   | 3127               |
| 8 ans  | 2001               | 125     | 132    | 67        | 74     | 398   | 3525               |
| 9 ans  | 2000               | 142     | 131    | 59        | 77     | 409   | 3934               |
| 10 ans | 1999               | 151     | 151    | 54        | 72     | 428   | 4362               |
| 11 ans | 1998               | 148     | 112    | 71        | 64     | 395   | 4757               |
| 12 ans | 1997               | 158     | 140    | 63        | 70     | 431   | 5188               |
| 13 ans | 1996               | 173     | 154    | 73        | 61     | 461   | 5649               |
| 14 ans | 1995               | 162     | 147    | 61        | 70     | 440   | 6089               |
| 15 ans | 1994               | 158     | 146    | 61        | 71     | 436   | 6525               |
| 16 ans | 1993               | 168     | 169    | 67        | 54     | 458   | 6983               |
| 17 ans | 1992               | 188     | 179    | 72        | 74     | 513   | 7496               |
| 18 ans | 1991               | 167     | 163    | 61        | 68     | 459   | 7955               |
| 19 ans | 1990               | 195     | 211    | 64        | 52     | 522   | 8477               |
| 20 ans | 1989               | 168     | 173    | 61        | 57     | 459   | 8936               |
| 21 ans | 1988               | 188     | 185    | 62        | 68     | 503   | 9439               |
| 22 ans | 1987               | 173     | 169    | 65        | 64     | 471   | 9910               |
| 23 ans | 1986               | 167     | 172    | 72        | 80     | 491   | 10401              |

|        |      |     |     |     |     |     |       |
|--------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-------|
| 24 ans | 1985 | 147 | 165 | 83  | 76  | 471 | 10872 |
| 25 ans | 1984 | 132 | 159 | 93  | 77  | 461 | 11333 |
| 26 ans | 1983 | 133 | 163 | 108 | 80  | 484 | 11817 |
| 27 ans | 1982 | 142 | 147 | 108 | 91  | 488 | 12305 |
| 28 ans | 1981 | 143 | 149 | 137 | 101 | 530 | 12835 |
| 29 ans | 1980 | 147 | 130 | 112 | 94  | 483 | 13318 |
| 30 ans | 1979 | 152 | 133 | 116 | 95  | 496 | 13814 |
| 31 ans | 1978 | 126 | 141 | 109 | 104 | 480 | 14294 |
| 32 ans | 1977 | 137 | 115 | 96  | 119 | 467 | 14761 |
| 33 ans | 1976 | 138 | 116 | 121 | 117 | 492 | 15253 |
| 34 ans | 1975 | 125 | 152 | 100 | 109 | 486 | 15739 |
| 35 ans | 1974 | 127 | 146 | 120 | 117 | 510 | 16249 |
| 36 ans | 1973 | 153 | 155 | 89  | 100 | 497 | 16746 |
| 37 ans | 1972 | 163 | 183 | 123 | 110 | 579 | 17325 |
| 38 ans | 1971 | 166 | 157 | 121 | 105 | 549 | 17874 |
| 39 ans | 1970 | 172 | 167 | 123 | 120 | 582 | 18456 |
| 40 ans | 1969 | 136 | 166 | 112 | 88  | 502 | 18958 |
| 41 ans | 1968 | 162 | 180 | 134 | 100 | 576 | 19534 |
| 42 ans | 1967 | 164 | 202 | 111 | 108 | 585 | 20119 |
| 43 ans | 1966 | 180 | 170 | 125 | 138 | 613 | 20732 |
| 44 ans | 1965 | 176 | 221 | 103 | 83  | 583 | 21315 |
| 45 ans | 1964 | 194 | 210 | 127 | 107 | 638 | 21953 |
| 46 ans | 1963 | 180 | 193 | 107 | 78  | 558 | 22511 |
| 47 ans | 1962 | 179 | 226 | 114 | 77  | 596 | 23107 |
| 48 ans | 1961 | 182 | 200 | 89  | 67  | 538 | 23645 |
| 49 ans | 1960 | 195 | 196 | 98  | 62  | 551 | 24196 |
| 50 ans | 1959 | 187 | 200 | 97  | 60  | 544 | 24740 |
| 51 ans | 1958 | 165 | 173 | 72  | 52  | 462 | 25202 |
| 52 ans | 1957 | 169 | 198 | 67  | 45  | 479 | 25681 |
| 53 ans | 1956 | 191 | 185 | 68  | 39  | 483 | 26164 |
| 54 ans | 1955 | 153 | 191 | 63  | 40  | 447 | 26611 |
| 55 ans | 1954 | 160 | 165 | 63  | 40  | 428 | 27039 |
| 56 ans | 1953 | 163 | 181 | 53  | 39  | 436 | 27475 |
| 57 ans | 1952 | 165 | 184 | 48  | 36  | 433 | 27908 |
| 58 ans | 1951 | 143 | 163 | 55  | 32  | 393 | 28301 |
| 59 ans | 1950 | 144 | 194 | 47  | 37  | 422 | 28723 |
| 60 ans | 1949 | 140 | 169 | 41  | 40  | 390 | 29113 |
| 61 ans | 1948 | 137 | 186 | 51  | 27  | 401 | 29514 |
| 62 ans | 1947 | 138 | 190 | 27  | 23  | 378 | 29892 |
| 63 ans | 1946 | 148 | 205 | 37  | 28  | 418 | 30310 |
| 64 ans | 1945 | 148 | 181 | 32  | 20  | 381 | 30691 |
| 65 ans | 1944 | 145 | 154 | 38  | 23  | 360 | 31051 |
| 66 ans | 1943 | 153 | 183 | 35  | 23  | 394 | 31445 |
| 67 ans | 1942 | 139 | 166 | 28  | 23  | 356 | 31801 |
| 68 ans | 1941 | 115 | 156 | 33  | 23  | 327 | 32128 |
| 69 ans | 1940 | 97  | 150 | 30  | 29  | 306 | 32434 |
| 70 ans | 1939 | 99  | 138 | 22  | 28  | 287 | 32721 |
| 71 ans | 1938 | 104 | 124 | 24  | 21  | 273 | 32994 |
| 72 ans | 1937 | 80  | 134 | 30  | 24  | 268 | 33262 |
| 73 ans | 1936 | 88  | 151 | 27  | 24  | 290 | 33552 |
| 74 ans | 1935 | 93  | 164 | 15  | 24  | 296 | 33848 |
| 75 ans | 1934 | 96  | 144 | 21  | 24  | 285 | 34133 |
| 76 ans | 1933 | 103 | 166 | 20  | 24  | 313 | 34446 |
| 77 ans | 1932 | 82  | 162 | 17  | 25  | 286 | 34732 |
| 78 ans | 1931 | 101 | 169 | 14  | 15  | 299 | 35031 |
| 79 ans | 1930 | 75  | 162 | 19  | 19  | 275 | 35306 |
| 80 ans | 1929 | 92  | 157 | 13  | 12  | 274 | 35580 |
| 81 ans | 1928 | 61  | 151 | 14  | 13  | 239 | 35819 |
| 82 ans | 1927 | 78  | 133 | 5   | 13  | 229 | 36048 |
| 83 ans | 1926 | 75  | 128 | 8   | 10  | 221 | 36269 |
| 84 ans | 1925 | 67  | 121 | 4   | 6   | 198 | 36467 |

|               |      |               |               |              |              |               |       |
|---------------|------|---------------|---------------|--------------|--------------|---------------|-------|
| 85 ans        | 1924 | 54            | 119           | 2            | 8            | 183           | 36650 |
| 86 ans        | 1923 | 56            | 107           | 3            | 10           | 176           | 36826 |
| 87 ans        | 1922 | 52            | 104           | 2            | 5            | 163           | 36989 |
| 88 ans        | 1921 | 48            | 82            | 2            | 6            | 138           | 37127 |
| 89 ans        | 1920 | 30            | 72            | 1            | 1            | 104           | 37231 |
| 90 ans        | 1919 | 23            | 69            | 2            | 4            | 98            | 37329 |
| 91 ans        | 1918 | 15            | 46            | 0            | 2            | 63            | 37392 |
| 92 ans        | 1917 | 11            | 30            | 0            | 2            | 43            | 37435 |
| 93 ans        | 1916 | 5             | 37            | 0            | 2            | 44            | 37479 |
| 94 ans        | 1915 | 5             | 16            | 1            | 0            | 22            | 37501 |
| 95 ans        | 1914 | 6             | 22            | 0            | 0            | 28            | 37529 |
| 96 ans        | 1913 | 4             | 16            | 0            | 0            | 20            | 37549 |
| 97 ans        | 1912 | 0             | 9             | 0            | 0            | 9             | 37558 |
| 98 ans        | 1911 | 2             | 10            | 0            | 1            | 13            | 37571 |
| 99 ans        | 1910 | 0             | 7             | 0            | 0            | 7             | 37578 |
| 100 ans       | 1909 | 0             | 2             | 0            | 0            | 2             | 37580 |
| 101 ans       | 1908 | 0             | 2             | 0            | 0            | 2             | 37582 |
| <b>Totaux</b> |      | <b>12 391</b> | <b>14 430</b> | <b>5 667</b> | <b>5 094</b> | <b>37 582</b> |       |

### Mouvements migratoires des Suisses – Arrivées

|               | Hommes         |                |                | Femmes         |                |                | Total      |
|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------|
|               | Inter-national | Inter-cantonal | Inter-communal | Inter-national | Inter-cantonal | Inter-communal |            |
| Janvier       | 5              | 24             | 27             | 4              | 13             | 29             | 102        |
| Février       | 1              | 6              | 14             | 1              | 7              | 25             | 54         |
| Mars          | 4              | 12             | 21             | 2              | 21             | 19             | 79         |
| Avril         | 4              | 15             | 22             | 4              | 16             | 11             | 72         |
| Mai           | 3              | 8              | 13             | 3              | 10             | 9              | 46         |
| Juin          | 4              | 6              | 19             | 5              | 15             | 11             | 60         |
| Juillet       | 4              | 10             | 17             | 5              | 9              | 18             | 63         |
| Août          | 3              | 16             | 21             | 2              | 15             | 24             | 81         |
| Septembre     | 7              | 8              | 17             | 10             | 15             | 13             | 70         |
| Octobre       | 5              | 13             | 27             | 4              | 16             | 35             | 100        |
| Novembre      | 3              | 8              | 18             | 1              | 11             | 16             | 57         |
| Décembre      |                | 9              | 5              | 3              | 9              | 14             | 40         |
| <b>Totaux</b> | <b>43</b>      | <b>135</b>     | <b>221</b>     | <b>44</b>      | <b>157</b>     | <b>224</b>     | <b>824</b> |

### Mouvements migratoires des Suisses - Départs

|         | Hommes         |                |                | Femmes         |                |                | Total |
|---------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------|
|         | Inter-national | Inter-cantonal | Inter-communal | Inter-national | Inter-cantonal | Inter-communal |       |
| Janvier | 4              | 24             | 23             | 3              | 16             | 17             | 87    |
| Février | 2              | 13             | 14             | 2              | 8              | 14             | 53    |
| Mars    | 4              | 23             | 16             | 2              | 24             | 20             | 89    |
| Avril   | 5              | 10             | 19             | 2              | 14             | 27             | 77    |
| Mai     | 1              | 12             | 27             | 4              | 8              | 31             | 83    |
| Juin    | 7              | 10             | 40             | 2              | 25             | 46             | 130   |
| Juillet | 2              | 18             | 14             | 4              | 19             | 18             | 75    |
| Août    | 4              | 26             | 16             | 5              | 16             | 19             | 86    |

|               |           |            |            |           |            |            |              |
|---------------|-----------|------------|------------|-----------|------------|------------|--------------|
| Septembre     | 10        | 24         | 24         | 6         | 29         | 32         | 125          |
| Octobre       | 3         | 19         | 15         | 2         | 9          | 17         | 65           |
| Novembre      | 2         | 8          | 18         | 0         | 7          | 14         | 49           |
| Décembre      | 9         | 29         | 25         | 6         | 27         | 24         | 120          |
| <b>Totaux</b> | <b>53</b> | <b>216</b> | <b>251</b> | <b>38</b> | <b>202</b> | <b>279</b> | <b>1 039</b> |

### Mouvements migratoires des étrangers – Arrivées

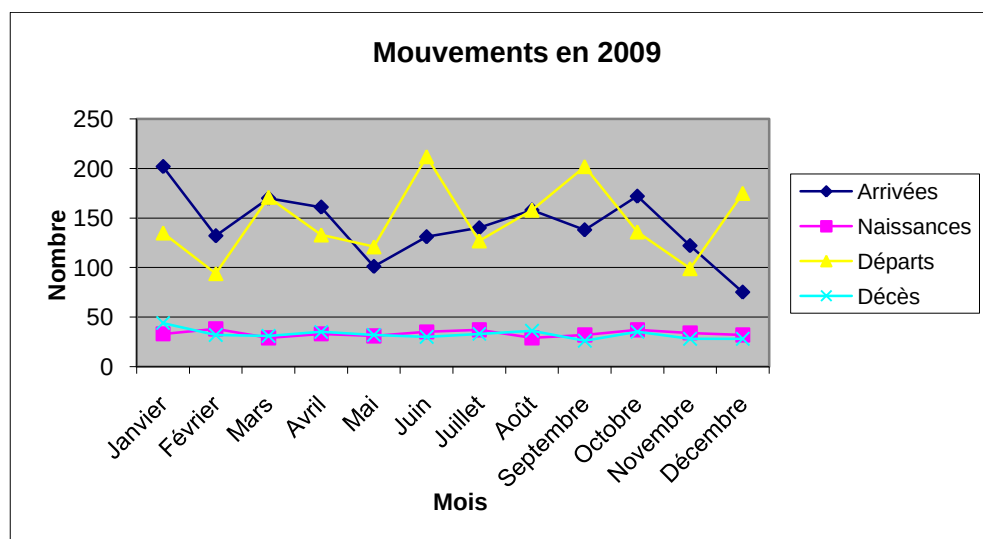
|               | Hommes         |                |                | Femmes         |                |                | Total      |
|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------|
|               | Inter-national | Inter-cantonal | Inter-communal | Inter-national | Inter-cantonal | Inter-communal |            |
| Janvier       | 25             | 3              | 31             | 23             | 2              | 16             | 100        |
| Février       | 25             | 6              | 15             | 18             | 1              | 13             | 78         |
| Mars          | 22             | 9              | 21             | 21             | 5              | 13             | 91         |
| Avril         | 18             | 14             | 20             | 16             | 6              | 15             | 89         |
| Mai           | 19             | 7              | 7              | 16             | 3              | 3              | 55         |
| Juin          | 13             | 2              | 19             | 16             | 7              | 14             | 71         |
| Juillet       | 23             | 6              | 19             | 17             | 4              | 8              | 77         |
| Août          | 25             | 7              | 8              | 23             | 10             | 4              | 77         |
| Septembre     | 19             | 4              | 11             | 23             | 4              | 7              | 68         |
| Octobre       | 17             | 5              | 23             | 6              | 6              | 15             | 72         |
| Novembre      | 19             | 2              | 12             | 16             | 5              | 11             | 65         |
| Décembre      | 7              | 3              | 9              | 7              | 2              | 7              | 35         |
| <b>Totaux</b> | <b>232</b>     | <b>68</b>      | <b>195</b>     | <b>202</b>     | <b>55</b>      | <b>126</b>     | <b>878</b> |

### Mouvements migratoires des étrangers – Départs

|               | Hommes         |                |                | Femmes         |                |                | Total      |
|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------|
|               | Inter-national | Inter-cantonal | Inter-communal | Inter-national | Inter-cantonal | Inter-communal |            |
| Janvier       | 13             | 12             | 5              | 9              | 5              | 4              | 48         |
| Février       | 10             | 7              | 7              | 6              | 7              | 4              | 41         |
| Mars          | 25             | 7              | 13             | 16             | 5              | 16             | 82         |
| Avril         | 21             | 9              | 7              | 9              | 7              | 3              | 56         |
| Mai           | 11             | 2              | 10             | 6              | 1              | 8              | 38         |
| Juin          | 14             | 10             | 19             | 20             | 4              | 15             | 82         |
| Juillet       | 17             | 6              | 13             | 9              | 0              | 7              | 52         |
| Août          | 11             | 9              | 18             | 11             | 8              | 15             | 72         |
| Septembre     | 14             | 12             | 18             | 13             | 8              | 12             | 77         |
| Octobre       | 16             | 7              | 16             | 12             | 7              | 13             | 71         |
| Novembre      | 9              | 7              | 10             | 6              | 3              | 15             | 50         |
| Décembre      | 21             | 5              | 8              | 16             | 0              | 5              | 55         |
| <b>Totaux</b> | <b>182</b>     | <b>93</b>      | <b>144</b>     | <b>133</b>     | <b>55</b>      | <b>117</b>     | <b>724</b> |

### Evolution mensuelle

|               | Arrivées     | Naissances | Départs      | Décès      |
|---------------|--------------|------------|--------------|------------|
| Janvier       | 202          | 33         | 135          | 44         |
| Février       | 132          | 38         | 94           | 32         |
| Mars          | 170          | 29         | 171          | 31         |
| Avril         | 161          | 33         | 133          | 35         |
| Mai           | 101          | 31         | 121          | 32         |
| Juin          | 131          | 35         | 212          | 30         |
| Juillet       | 140          | 37         | 127          | 33         |
| Août          | 158          | 29         | 158          | 36         |
| Septembre     | 138          | 32         | 202          | 26         |
| Octobre       | 172          | 37         | 136          | 35         |
| Novembre      | 122          | 34         | 99           | 28         |
| Décembre      | 75           | 32         | 175          | 28         |
| <b>Totaux</b> | <b>1 702</b> | <b>400</b> | <b>1 763</b> | <b>390</b> |



### Statistiques sur la population

#### Provenance / Destination

|                                   | Arrivées     | %              | Départs      | %              | Différence |
|-----------------------------------|--------------|----------------|--------------|----------------|------------|
| Jura neuchâtelois                 | 337          | 19.48%         | 255          | 15.21%         | 82         |
| Canton de Neuchâtel               | 465          | 26.88%         | 514          | 30.65%         | -49        |
| Jura bernois et Jura              | 140          | 8.09%          | 158          | 9.42%          | -18        |
| Autres cantons romands            | 174          | 10.06%         | 264          | 15.74%         | -90        |
| Suisse alémanique                 | 79           | 4.57%          | 77           | 4.59%          | 2          |
| Suisse italienne                  | 6            | 0.35%          | 10           | 0.60%          | -4         |
| France                            | 145          | 8.38%          | 120          | 7.16%          | 25         |
| Italie                            | 24           | 1.39%          | 25           | 1.49%          | -1         |
| Espagne                           | 26           | 1.50%          | 14           | 0.84%          | 12         |
| Portugal                          | 176          | 10.17%         | 90           | 5.37%          | 86         |
| Autres pays de l'Union européenne | 35           | 2.02%          | 24           | 1.43%          | 11         |
| Autres pays                       | 123          | 7.11%          | 126          | 7.51%          | -3         |
| <b>Totaux</b>                     | <b>1 730</b> | <b>100.00%</b> | <b>1 677</b> | <b>100.00%</b> | <b>53</b>  |



### Groupe professionnel

|                               | Arrivées     | %              | Départs      | %              | Différence |
|-------------------------------|--------------|----------------|--------------|----------------|------------|
| Administration                | 35           | 2.02%          | 40           | 2.39%          | -5         |
| Agriculture - horticulture    | 13           | 0.75%          | 10           | 0.60%          | 3          |
| Alimentation                  | 33           | 1.91%          | 28           | 1.67%          | 5          |
| Arts graphiques - imprimerie  | 5            | 0.29%          | 6            | 0.36%          | -1         |
| Autres groupes professionnels | 243          | 14.05%         | 254          | 15.15%         | -11        |
| Banques - assurances          | 9            | 0.52%          | 17           | 1.01%          | -8         |
| Bâtiment - génie civil        | 95           | 5.49%          | 61           | 3.64%          | 34         |
| Enfants - étudiants           | 326          | 18.84%         | 366          | 21.83%         | -40        |
| Enseignement                  | 32           | 1.85%          | 47           | 2.80%          | -15        |
| Garages - carrosseries        | 10           | 0.58%          | 9            | 0.54%          | 1          |
| Habillement                   | 6            | 0.35%          | 8            | 0.48%          | -2         |
| Horlogerie - bijouterie       | 154          | 8.90%          | 176          | 10.50%         | -22        |
| Hôtellerie -restauration      | 84           | 4.86%          | 77           | 4.59%          | 7          |
| Métallurgie - mécanique       | 42           | 2.43%          | 41           | 2.45%          | 1          |
| Retraités                     | 68           | 3.93%          | 89           | 5.31%          | -21        |
| Sans emploi                   | 211          | 12.20%         | 181          | 10.79%         | 30         |
| Sans profession               | 155          | 8.96%          | 76           | 4.53%          | 79         |
| Service de maison - ménagère  | 63           | 3.64%          | 49           | 2.92%          | 14         |
| Services de santé             | 104          | 6.01%          | 104          | 6.20%          | 0          |
| Services informatiques        | 23           | 1.33%          | 21           | 1.25%          | 2          |
| Transports - communications   | 19           | 1.10%          | 17           | 1.01%          | 2          |
| <b>Totaux</b>                 | <b>1 730</b> | <b>100.00%</b> | <b>1 677</b> | <b>100.00%</b> | <b>53</b>  |

### Raison du mouvement

|                                    | Arrivées     | %              | Départs      | %              | Différence |
|------------------------------------|--------------|----------------|--------------|----------------|------------|
| Stage - Etude                      | 31           | 1.79%          | 32           | 1.91%          | -1         |
| Nouvelle situation professionnelle | 437          | 25.26%         | 391          | 23.32%         | 46         |
| Logement                           | 366          | 21.16%         | 449          | 26.77%         | -83        |
| Raisons de famille                 | 601          | 34.74%         | 408          | 24.33%         | 193        |
| Retour au pays                     | 40           | 2.31%          | 147          | 8.77%          | -107       |
| Demande d'asile                    | 97           | 5.61%          | 34           | 2.03%          | 63         |
| Autres motifs                      | 71           | 4.10%          | 133          | 7.93%          | -62        |
| Regroupement familial étrangers    | 87           | 5.03%          |              |                |            |
| Départ à l'étranger                |              |                | 83           | 4.95%          |            |
| <b>Totaux</b>                      | <b>1 730</b> | <b>100.00%</b> | <b>1 677</b> | <b>100.00%</b> | <b>53</b>  |

## Droits politiques

En 2009, 22 647 signatures ont été contrôlées contre 15 115 en 2008.

### Initiatives populaires et législatives en 2009

#### **Initiative populaire fédérale « contre de nouveaux avions de combat »**

|                            | La Chaux-de-Fonds | Canton | Confédération |
|----------------------------|-------------------|--------|---------------|
| Liste de signatures (193): | 955               | 2 442  | 108 071       |
| Signatures annulées :      | 144               | 6      | 284           |
| Signatures valables :      | 811               | 2 436  | 107 787       |

Cette initiative a abouti.

#### **Initiative populaire fédérale «6 semaines de vacances pour tous»**

|                              | La Chaux-de-Fonds | Canton | Confédération |
|------------------------------|-------------------|--------|---------------|
| Listes de signatures (115) : | 428               | 1 539  | 108 232       |
| Signatures annulées :        | 70                | 2      | 593           |
| Signatures valables :        | 358               | 1 537  | 107 639       |

Cette initiative a abouti.

#### **Initiative populaire fédérale «pour des jeux d'argent au service du bien commun»**

|                               | La Chaux-de-Fonds | Canton | Confédération |
|-------------------------------|-------------------|--------|---------------|
| Listes de signatures (1674) : | 3 718             | 14 146 | 193 710       |
| Signatures annulées :         | 627               | 318    | 23 609        |
| Signatures valables :         | 3 091             | 13 828 | 170 101       |

Cette initiative a abouti.

#### **Initiative populaire fédérale « pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère »**

|                              | La Chaux-de-Fonds | Canton | Confédération |
|------------------------------|-------------------|--------|---------------|
| Listes de signatures (124) : | 346               | 832    | 111 285       |
| Signatures annulées :        | 69                | 25     | 2 706         |
| Signatures valables :        | 277               | 807    | 108 579       |

Cette initiative a abouti.

#### **Initiative populaire fédérale « jeunesse + musique »**

|                              | La Chaux-de-Fonds | Canton | Confédération |
|------------------------------|-------------------|--------|---------------|
| Listes de signatures (114) : | 447               | 1 706  | 154 798       |
| Signatures annulées :        | 71                | 9      | 1 172         |
| Signatures valables :        | 376               | 1 697  | 153 626       |

Cette initiative a abouti.

**Initiative populaire fédérale « pour la protection face à la violence des armes »**

|                              | La Chaux-de-Fonds | Canton | Confédération |
|------------------------------|-------------------|--------|---------------|
| Listes de signatures (153) : | 555               | 1 739  | 106 323       |
| Signatures annulées :        | 76                | 0      | 286           |
| Signatures valables :        | 479               | 1 739  | 106 037       |

Cette initiative a abouti.

**Initiative populaire fédérale « sécurité du logement à la retraite »**

|                             | La Chaux-de-Fonds | Canton | Confédération |
|-----------------------------|-------------------|--------|---------------|
| Listes de signatures (52) : | 171               | 1 414  | 113 143       |
| Signatures annulées :       | 19                | 2      | 1 282         |
| Signatures valables :       | 152               | 1 412  | 111 861       |

Cette initiative a abouti.

**Initiative législative populaire cantonale « pour la liberté de fumer »**

|                              | La Chaux-de-Fonds |
|------------------------------|-------------------|
| Listes de signatures (232) : | 2 749             |
| Signatures annulées :        | 609               |
| Signatures valables :        | 2 140             |

Cette initiative a été déposée le 9 novembre 2009 à la Chancellerie d'Etat avec 4 661 signatures annoncées.

**Initiative législative populaire cantonale « pour l'équilibre régional des missions hospitalières dans le canton »**

|                               | La Chaux-de-Fonds |
|-------------------------------|-------------------|
| Listes de signatures (1194) : | 5 570             |
| Signatures annulées :         | 983               |
| Signatures valables :         | 4 587             |

Cette initiative a été déposée le 5 août 2009 à la Chancellerie d'Etat avec 7 288 signatures annoncées.

**Initiative législative populaire cantonale « pour une caisse de pensions unique et équitable »**

|                              | La Chaux-de-Fonds |
|------------------------------|-------------------|
| Listes de signatures (356) : | 1 585             |
| Signatures annulées :        | 232               |
| Signatures valables :        | 1 353             |

Cette initiative a été déposée le 5 mars 2009 à la Chancellerie d'Etat avec 4 925 signatures annoncées. Elle a été déclarée recevable par le Grand conseil le 2 septembre 2009.

## Référendums en 2009

### **Référendum contre la modification du 12 juin 2009 de la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce (LETC)**

|                             |                   |
|-----------------------------|-------------------|
|                             | La Chaux-de-Fonds |
| Listes de signatures (86) : | 492               |
| Signatures annulées :       | 74                |
| Signatures valables :       | 418               |

Ce référendum n'a pas abouti, les 50 000 signatures valables exigées n'ayant pas été recueillies dans le délai de 100 jours.

### **Référendum contre la modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité.**

|                             |                   |        |               |
|-----------------------------|-------------------|--------|---------------|
|                             | La Chaux-de-Fonds | Canton | Confédération |
| Listes de signatures (41) : | 277               | 3 219  | 125 791       |
| Signatures annulées :       | 29                | 28     | 3 034         |
| Signatures valables :       | 248               | 3 191  | 122 757       |

Ce référendum a abouti.

### **Référendum cantonal contre la révision de la loi sur l'énergie**

|                              |                   |        |               |
|------------------------------|-------------------|--------|---------------|
|                              | La Chaux-de-Fonds | Canton | Confédération |
| Listes de signatures (179) : | 807               | 1 026  | 64 064        |
| Signatures annulées :        | 214               | 1      | 331           |
| Signatures valables :        | 593               | 1 025  | 63 733        |

Ce référendum a été déposé le 22 juillet 2009 à la Chancellerie d'Etat avec 11 620 signatures annoncées.

### **Référendum communal relatif à la réfection et le réaménagement de l'av. Charles-Naine et réfection et élargissement de la rue du Bois-Noir**

|                              |                   |
|------------------------------|-------------------|
|                              | La Chaux-de-Fonds |
| Listes de signatures (295) : | 4 045             |
| Signatures annulées :        | 455               |
| Signatures valables :        | 3 590             |

Ce référendum a été déposé le 22 avril 2009 à la Chancellerie communale avec 4 011 signatures annoncées. Le 28 mai 2009, le Conseil communal a validé l'aboutissement du référendum.

## Motions populaires en 2009

### **Motion populaire cantonale "aide individuelle au logement"**

La Chaux-de-Fonds

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| Listes de signatures (2) : | 10       |
| Signatures annulées :      | <u>0</u> |
| Signatures valables :      | 10       |

Cette motion munie de 197 signatures figure à l'ordre du jour du Grand conseil.

### **Motion populaire cantonale « déduction totale des primes d'assurance de base de déclaration d'impôts »**

La Chaux-de-Fonds

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| Listes de signatures (3) : | 7        |
| Signatures annulées :      | <u>0</u> |
| Signatures valables :      | 7        |

Cette motion munie de 112 signatures figure à l'ordre du jour du Grand conseil.

### **Motion populaire cantonale « association pour la défense des chômeurs »**

La Chaux-de-Fonds

|                             |          |
|-----------------------------|----------|
| Listes de signatures (24) : | 151      |
| Signatures annulées :       | <u>7</u> |
| Signatures valables :       | 144      |

Cette motion munie de 251 signatures a été déclarée irrecevable à une majorité évidente lors de la séance du Grand conseil du 24 juin 2009.

### **Motion populaire cantonale « stop au gaspillage du pétrole »**

La Chaux-de-Fonds

|                             |          |
|-----------------------------|----------|
| Listes de signatures (19) : | 152      |
| Signatures annulées :       | <u>8</u> |
| Signatures valables :       | 144      |

Cette motion munie de 204 signatures figure à l'ordre du jour du Grand conseil, l'urgence ayant été refusée lors de la séance du 24 juin 2009.

### **Motion populaire cantonale « pour le droit de vote à 16 ans »**

La Chaux-de-Fonds

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| Listes de signatures (1) : | 2        |
| Signatures annulées :      | <u>0</u> |
| Signatures valables :      | 2        |

Cette motion munie de 133 signatures figure à l'ordre du jour du Grand conseil.

## Votations en 2009

### Votation fédérale du 8 février 2009

- Arrêté fédéral du 13.06.2008 portant approbation de la reconduction de l'accord entre la Suisse et la Communauté européenne et ses Etats membres sur la libre circulation des personnes, ainsi qu'approbation et mise en oeuvre du protocole visant à étendre l'accord sur la libre circulation à la Bulgarie et à la Roumanie

|                 | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Oui       | Non       |
|-----------------|-----------------------|----------------------|--------------------------|-----------|-----------|
| Ville :         | 21 999                | 11 033               | 107                      | 7 301     | 3 625     |
| Canton :        | 107 643               | 59 541               | 482                      | 40 979    | 18 080    |
| Confédération : | 4 999 618             | 2 572 040            | 27 009                   | 1 517 132 | 1 027 899 |

Le projet a été accepté.

Participation électorale : Ville 50,15 %, Canton 55,31 %, Confédération 51,44 %.

### Votations fédérale, cantonale et communale du 17 mai 2009

- Article constitutionnel du 03.10.2008 "Pour la prise en compte des médecines complémentaires"

|                 | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Oui       | Non     |
|-----------------|-----------------------|----------------------|--------------------------|-----------|---------|
| Ville :         | 22 044                | 9 149                | 233                      | 6 520     | 2 396   |
| Canton :        | 107 765               | 44 999               | 674                      | 32 428    | 11 897  |
| Confédération : | 5 010 873             | 1 944 259            | 28 805                   | 1 283 894 | 631 560 |

Le projet a été accepté.

Participation électorale : Ville 41,50 %, Canton 41,76 %, Confédération 38,80 %.

- Arrêté fédéral du 13.06.2008 portant approbation et mise en oeuvre de l'échange de notes entre la Suisse et la Communauté européenne concernant la reprise du Règlement (CE) 2252/2004 relatif aux passeports biométriques et aux documents de voyage (Développement de l'Acquis de Schengen)

|                 | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Oui     | Non     |
|-----------------|-----------------------|----------------------|--------------------------|---------|---------|
| Ville :         | 22 044                | 9 156                | 252                      | 3 892   | 5 012   |
| Canton :        | 107 765               | 44 978               | 993                      | 21 647  | 22 338  |
| Confédération : | 5 010 873             | 1 942 857            | 42 191                   | 953 173 | 947 493 |

Le projet a été accepté.

Participation électorale : Ville 41,53 %, Canton 41,74 %, Confédération 38,77 %.

- Loi sur la police du commerce et des établissements publics

|          | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Oui    | Non    |
|----------|-----------------------|----------------------|--------------------------|--------|--------|
| Ville :  | 27 738                | 10 057               | 267                      | 3 968  | 5 822  |
| Canton : | 129 303               | 48 069               | 1 031                    | 20 641 | 26 397 |

La loi a été refusée.

Participation électorale : Ville 36,25 %, Canton 37,18 %

- Référendum contre le crédit pour la création d'une nouvelle déchetterie intercommunale aux Eplatures

|         | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Oui   | Non   |
|---------|-----------------------|----------------------|--------------------------|-------|-------|
| Ville : | 27 832                | 10 202               | 136                      | 4 091 | 5 975 |

Le crédit a été refusé.

Participation électorale : Ville 36,65%

### ***Votations fédérale et communale du 27 septembre 2009***

- Arrêté fédéral du 13.06.2008 relatif au financement additionnel de l'AI par un relèvement temporaire des taux de la TVA, modifié par l'arrêté fédéral du 12.06.2009 portant modification de cet arrêté

|                 | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Oui       | Non     |
|-----------------|-----------------------|----------------------|--------------------------|-----------|---------|
| Ville :         | 22 050                | 9 132                | 70                       | 5 683     | 3 379   |
| Canton :        | 108 326               | 45 608               | 385                      | 28 979    | 16 244  |
| Confédération : | 5 030 915             | 2 063 128            | 23 580                   | 1 110 818 | 926 730 |

Le projet a été accepté.

Participation électorale : Ville 41,41 %, Canton 42,10%, Confédération 40,80%.

- Arrêté fédéral du 19.12.2008 portant suppression de l'initiative populaire générale

|                 | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Oui       | Non     |
|-----------------|-----------------------|----------------------|--------------------------|-----------|---------|
| Ville :         | 22 050                | 9 026                | 730                      | 5 101     | 3 195   |
| Canton :        | 108 326               | 44 974               | 3 067                    | 27 960    | 13 947  |
| Confédération : | 5 030 915             | 2 034 093            | 108 192                  | 1 307 237 | 618 664 |

Le projet a été accepté.

Participation électorale : Ville 40,93 %, Canton 42,00 %, Confédération 38,50 %.

- Référendum contre le crédit pour les travaux de réfection et le réaménagement de l'av. Charles-Naine et le crédit pour les travaux de réfection et l'élargissement de la rue Bois-Noir

|         | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Oui   | Non   |
|---------|-----------------------|----------------------|--------------------------|-------|-------|
| Ville : | 27 908                | 10 027               | 124                      | 4 079 | 5 824 |

Le crédit a été refusé.

Participation électorale : Ville 35,93 %

## Votations fédérale et cantonale du 29 novembre 2009

- Financement spécial en faveur du trafic aérien

|                 | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Oui       | Non     |
|-----------------|-----------------------|----------------------|--------------------------|-----------|---------|
| Ville :         | 22 131                | 10 729               | 926                      | 5 734     | 4 069   |
| Canton :        | 108 652               | 57 962               | 3 589                    | 33 442    | 20 931  |
| Confédération : |                       |                      |                          | 1 608 923 | 867 514 |

Le projet a été accepté.

Participation électorale : Ville 48.48 %, Canton 53.35 %.

- Initiative populaire «Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre»

|                 | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Oui     | Non       |
|-----------------|-----------------------|----------------------|--------------------------|---------|-----------|
| Ville :         | 22 131                | 10 812               | 224                      | 4 507   | 6 081     |
| Canton :        | 108 652               | 58 347               | 1 230                    | 21 270  | 35 847    |
| Confédération : |                       |                      |                          | 837 119 | 1 797 876 |

Le projet a été rejeté.

Participation électorale : Ville 48.85 %, Canton 53.70%.

- Initiative populaire «Contre la construction de minarets»

|                 | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Oui       | Non       |
|-----------------|-----------------------|----------------------|--------------------------|-----------|-----------|
| Ville :         | 22 131                | 10 867               | 189                      | 5 187     | 5 491     |
| Canton :        | 108 652               | 58 576               | 1 004                    | 28 310    | 29 262    |
| Confédération : |                       |                      |                          | 1 534 054 | 1 135 108 |

Le projet a été accepté

Participation électorale : Ville 49.10 %, Canton 53.91 %.

- Loi portant révision de la loi sur l'énergie (LCEn)

|          | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Oui    | Non    |
|----------|-----------------------|----------------------|--------------------------|--------|--------|
| Ville :  | 27 856                | 11 327               | 289                      | 4 540  | 6 498  |
| Canton : | 130 059               | 60 442               | 1 256                    | 20 728 | 38 458 |

Le projet a été rejeté.

Participation électorale : Ville 40.67 %, Canton 46.47 %,

## Elections en 2009

### Election au Conseil d'Etat du 5 avril 2009

|          | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Bulletins<br>valables |
|----------|-----------------------|----------------------|--------------------------|-----------------------|
| Ville :  | 27 696                | 8 987                | 122                      | 8 865                 |
| Canton : | 129 206               | 47 960               | 589                      | 47 371                |

Participation électorale : Ville 32,45%, Canton 37,12%



**Election au Grand conseil du 5 avril 2009**

|         | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Bulletins<br>valables |
|---------|-----------------------|----------------------|--------------------------|-----------------------|
| Ville : | 27 696                | 8 945                | 134                      | 8 811                 |
| Canton  | 129 206               | 47 693               | 710                      | 46 983                |

Participation électorale : Ville 32,29 %, Canton 36,91%

**Election au Conseil d'Etat du 26 avril 2009 (second tour)**

|         | Electeurs<br>inscrits | Bulletins<br>déposés | Bulletins<br>blancs/nuls | Bulletins<br>valables |
|---------|-----------------------|----------------------|--------------------------|-----------------------|
| Ville : | 27 710                | 9 615                | 80                       | 9 535                 |
| Canton  | 129 265               | 52 447               | 376                      | 52 071                |

Participation électorale : Ville 34,70%, Canton 40,57%

**Résultats des élections**

Le détail des résultats des élections est disponible sur le site : [www.ne.ch](http://www.ne.ch) et [www.chaux-de-fond.ch](http://www.chaux-de-fond.ch)



## **Instruction publique, affaires sociales et intégration**



## **SERVICE JURIDIQUE**

Ce service est le centre de compétences en matière juridique pour le Conseil communal et son administration. L'équipe en place n'a pas changé depuis 1999-2000. Le service est composé d'un chef (taux d'activité de 90%) et d'un adjoint (à 80%), tous deux titulaires d'un brevet d'avocat. Il fonctionne de manière autonome, sans secrétariat, tout en pouvant compter ponctuellement sur l'aide appréciable de l'équipe du secrétariat de la chancellerie et de la présidence.

En 2009, comme les années précédentes, le Service juridique a été sollicité sur un grand nombre de projets et dossiers du Conseil communal. A titre non exhaustif, on mentionnera le dossier du tableau de Constable exposé au Musée des Beaux-Arts, la procédure gagnée contre l'Etat devant le Tribunal fédéral concernant le financement des établissements spécialisés, la réorganisation de la direction des écoles, la mise en œuvre du plan spécial Le Corbusier, le dossier du projet de PPE de la rue de Bel-Air.

Le service a assumé ou continué d'assumer quelques procédures civiles, administratives et disciplinaires nouvelles ou en cours (notamment demande d'indemnisation d'un commerçant de la place du marché; SIS mur de soutènement). Dans l'ancien dossier de la rénovation du Collège de La Charrière, l'architecte responsable a intégralement versé en 2009 l'indemnité à laquelle il avait été condamné par la Cour civile.

Il a également collaboré ponctuellement avec tous les services sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, préparation de recours, d'observations à recours, rédaction de décisions de toutes sortes, etc.). C'est le service juridique qui prépare en général toutes les décisions du Conseil communal en matière de droit de la construction et de personnel communal.

## SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

### Composition du service

#### Guichet social régional

- Office communal de l'aide sociale
- Office communal de l'AVS/AI
- Office communal du logement
- Office communal du travail / Placements ISP.

#### Autres secteurs du service

- Planning familial et Centre de consultation en matière de grossesse
- Maisons de retraite du Châtelot
- Maison de retraite de la Bonne-Fontaine
- Crèche Beau-Temps
- Accueil de la petite enfance
- Aide et soins à domicile des Montagnes, présidence comité de direction
- Aide et soins à domicile cantonal, présidence de la Fédération cantonale (bureau, comité, ass. générale)
- Fondation cantonale Alfaset (présidence)
- Environ une quarantaine de délégations et représentation de la Ville dans différents domaines sociaux

### Office communal de l'aide sociale

La part communale aux dépenses de la communauté neuchâteloise d'aide sociale, figurant dans les comptes 2009, se rapporte aux comptes des interventions 2008. Elle a été calculée comme suit:

|                                                                                                                   |     |            | <u>Comptes 2008 (2007)</u> |            | <u>Comptes 2009 (2008)</u> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|------------|----------------------------|------------|----------------------------|
| Bénéficiaires domiciliés dans le canton<br>(Cas gérés par les communes)                                           |     | CHF        | 66'523'090.69              | CHF        | 66'548'673.22              |
| Bénéficiaires neuchâtelois, domiciliés<br>hors du canton (cas gérés par le<br>Service cantonal de l'aide sociale) |     | CHF        | 917'549.93                 | CHF        | 1'051'517.82               |
| <u>Total</u>                                                                                                      |     | <u>CHF</u> | <u>67'440'640.62</u>       | <u>CHF</u> | <u>67'600'191.04</u>       |
| Dont:                                                                                                             |     |            |                            |            |                            |
| Part de l'Etat de Neuchâtel                                                                                       | 40% | CHF        | 26'976'256.25              | CHF        | 27'040'076.42              |
| Part de l'ensemble des communes                                                                                   | 60% | CHF        | 40'464'384.37              | CHF        | 40'560'114'62              |
| <u>Total</u>                                                                                                      |     | <u>CHF</u> | <u>67'440'640.62</u>       | <u>CHF</u> | <u>67'600'191.04</u>       |

### Répartition

La part incombant à l'ensemble des communes est répartie entre elles en fonction de la population. Pour les calculs, sont pris en considération, les chiffres du dernier recensement cantonal. A savoir:

#### Détermination du coefficient par habitant

|                                                                                                                                |     |                                   |     |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----------------------------------|-----|--------------|
| Part des communes 60%: NB/habitants au 31.12.2008)                                                                             | CHF | $\frac{40'560'114.62}{170'897} =$ | CHF | 237'336610   |
| (2008: 238'530915) au 31.12.2008)                                                                                              |     |                                   |     |              |
| La part de la commune de La Chaux-de-Fonds qui avait budgétée<br>selon le chiffre communiqué par l'Etat à<br>est en réalité de |     |                                   | CHF | 8'600'000.00 |
| L'augmentation par rapport au budget est donc de                                                                               |     |                                   | CHF | 8'884'221.30 |
| La contribution de la commune aux charges de la Communauté neuchâteloise<br>d'aide sociale ayant été en 2008 (comptes 2007) de |     |                                   | CHF | 284'221.30   |
| et en 2009 (comptes 2008) de                                                                                                   |     |                                   | CHF | 8'831'130.09 |
| L'augmentation par rapport aux comptes 2008 de la Ville est de                                                                 |     |                                   | CHF | 8'884'221.30 |
|                                                                                                                                |     |                                   |     | 53'091.21    |

## Décompte des charges d'aide matérielle de la commune de La Chaux-de-Fonds pour l'exercice 2008

Aide matérielle versée par la commune en 2008 CHF 22'493'633.98

### A déduire

Quote-part à charge de la commune  
37'433 habitants X CHF 237'336610

CHF 8'884'221.30

Total

CHF 13'609'412.68

## Evolution de l'Office de l'aide sociale

L'évolution de l'aide sociale dans le canton et pour la Ville a été la suivante:

| Année / secours versés  | Global canton (arr.)     |     | Ville                   |
|-------------------------|--------------------------|-----|-------------------------|
| 1990 60% Etat 40% comm. | 5.5 millions             | CHF | 1'115'397.95            |
| 1991 " "                | 8.3 millions             | CHF | 1'563'205.65            |
| 1992 " "                | 11.2 millions            | CHF | 2'261'106.40            |
| 1993 " "                | 14.1 millions            | CHF | 3'459'303.60            |
| 1994 50% Etat 50% comm. | 18.1 millions            | CHF | 5'014'560.95            |
| 1995 " "                | 17.4 millions            | CHF | 6'092'389.60            |
| 1996 " "                | 19.7 millions            | CHF | 7'705'979.10            |
| 1997 " "                | 22.4 millions            | CHF | 8'254'621.80            |
| 1998 " "                | 26.8 millions            | CHF | 9'967'342.10            |
| 1999 " "                | 35.9 millions            | CHF | 13'048'329.90           |
| 2000 40% Etat 60% comm. | 34.9 millions            | CHF | 14'247'990.15           |
| 2001 " "                | 34.0 millions            | CHF | 13'984'446.30           |
| 2002 " "                | 39.1 millions            | CHF | 15'596'506.18           |
| 2003 " "                | 47.4 millions            | CHF | 16'901'061.35           |
| 2004 " "                | 57.7 millions (+21.78%)  | CHF | 19'905'920.65 (+17.78%) |
| 2005 " "                | 62.1 millions (+7.59%)   | CHF | 20'136'389.28 (+1.16%)  |
| 2006 " "                | 69'1 millions (+11.32%)  | CHF | 22'767'506.66 (+13.06%) |
| 2007 " "                | 67'4 millions (-2.49%)   | CHF | 21'646.261.13 (-4.92%)  |
| 2008 " "                | 67'6 millions (+0.2365%) | CHF | 22'493'633.98 (+3.91%)  |

## Etat de situation et évolution de l'aide sociale

Rappelons que les comptes 2009 de la Ville représentent l'aide matérielle accordée en 2008.

Malgré les efforts fournis par les professionnels qui ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour que l'aide matérielle soit distribuée avec justesse, équité et fermeté et surtout dans le strict respect des normes cantonales, nous constatons qu'en 2008 (comptes 2009 de la Ville) l'aide sociale a augmenté, les chiffres du tableau qui précèdent montrent une tendance confirmée à l'augmentation. Sur le plan cantonal plus 15% en 2002, 21.2% en 2003, 21.78% en 2004, 7,59% en 2005 et 11.32% en 2006. **Ces résultats incluent les nombreux reports de charges opérés par le Canton et sur lesquels nos services n'ont pas de moyens d'action.**

Ces reports faussent de manière très importante la situation réelle de l'aide sociale proprement dite. Nous menons un rude combat pour faire changer cet état de fait. Nos services ont participé activement à diverses démarches visant à analyser les possibilités d'économies en matière d'aide sociale. Une analyse comparative avec d'autres cantons a notamment fait apparaître très clairement l'intérêt majeur que constitue en la matière le fait d'introduire des mesures en amont de l'aide sociale, évitant d'y avoir recours permettant d'importantes économies globales. (Pas seulement un report de charges sur d'autres secteurs de l'Etat ou des communes). Ces dispositions permettent notamment d'éviter la désinsertion et favorise l'insertion par exemple grâce au soutien à la formation. Un projet de convention entre la Ville, le Service de l'Action sociale et les gérances est en cours de négociations. Le but visé est de solutionner les problèmes d'accession au logement pour les personnes en situation de précarité et d'instituer, en collaboration avec les structures existantes, un suivi à domicile.

### Extension de l'activité à deux communes supplémentaires

Les communes de La Sagne et des Ponts-de-Martel, suite à leurs demandes, sont desservies par le «GSR» depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour l'aide sociale. Une convention a été signée avec ces communes. En date du 28 septembre 2009, la Convention en matière du secteur AVS / AI entre notre Ville et les Communes de La Sagne et des Ponts-de-Martel a également été signée. Cette convention entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### Office communal AVS

Notre Office a pour tâche de s'occuper des questions relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, des allocations familiales dans le secteur agricole, de la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi que du contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

A titre de subvention, la Caisse cantonale de compensation nous verse un montant fixé en fonction de ces différentes tâches.

Pour l'exercice 2009, nous avons reçu une somme de **CHF 65'711.50**.

Selon les nouvelles directives de la «CCNC», nous nous devons de réviser annuellement les dossiers d'octroi des «PC». (Précédemment environ tous les quatre ans).

### Demandes de prestations complémentaires

Il a été établi en 2009, **421** demandes de révision ou nouvelles prestations complémentaires (2008: 367).

### Demandes de frais médicaux

**6193** demandes de remboursements concernant les frais médicaux ont été effectuées durant l'année écoulée (**2008: 5'022**).

## Office communal du logement

### Vente de documents

**53** baux à loyers à loyer pour habitation, **4** baux pour des locaux commerciaux, **7** baux pour garage/place de parc, **4** procès-verbaux de reconnaissance des lieux, **1** avis officiels de résiliation de bail et **20** formules officielles de notification de hausse de loyer et de nouvelles prétentions ont été revendus au public au prix auquel ils ont été achetés à la Chambre Immobilière Neuchâteloise pour un montant total de **CHF 467.50**.

### Actions sur le droit du bail

| Aides écrites                       | Défauts de la chose louée | Résiliations et prolongations de baux | Demandes de baisses de loyers | Analyse des décomptes des frais accessoires | Droits et obligations découlant du contrat du bail | Total     |
|-------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------|
| Aux locataires                      | 2                         | 2                                     | 5                             | 15                                          | 6                                                  | <b>30</b> |
| Aux bailleurs                       | 0                         | 3                                     | 0                             | 0                                           | 1                                                  | <b>4</b>  |
| Requêtes - Autorité de conciliation | 0                         | 2                                     | 0                             | 1                                           | 1                                                  | <b>4</b>  |
| <b>Total</b>                        | <b>2</b>                  | <b>7</b>                              | <b>5</b>                      | <b>16</b>                                   | <b>8</b>                                           | <b>38</b> |

### Dénombrement des logements vacants

Les résultats de la statistique des logements vacants indiquent une vacance globale de **384** objets sur le parc total estimé à **19'452** unités – soit **1.97%**, alors que le seuil de pénurie est fixé à 1.5 % - dont **64** de une pièce, **73** de deux pièces, **141** de trois, **73** de quatre, **22** de cinq et **11** de six et plus.

### Locaux commerciaux et industriels

**100** locaux commerciaux et industriels ont été dénombrés pour une surface totale de **34'059 m<sup>2</sup>**, dont **38** bureaux et cabinets médicaux (**5'289 m<sup>2</sup>**), **13** magasins ou locaux de vente (**2'228 m<sup>2</sup>**), **13** ateliers et usines (**16'659 m<sup>2</sup>**), **17** dépôts, entrepôts et hangars (**2'888 m<sup>2</sup>**) ainsi que **19** locaux divers (**6'995 m<sup>2</sup>**).

### Surveillance de loyer H.L.M

Les deux actions HLM étant arrivées à échéance au 31.12.2007, l'Office du logement n'a plus la tâche de contrôler les loyers HLM.



### **Analyse et préavis au Conseil communal dans le cadre de l'application de la loi limitant la mise en vente d'appartements loués**

Aucun dossier n'a été examiné dans le cadre de la LVAL (loi limitant la mise en vente d'appartements loués du 22.03.1989) et conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 13.12.2006 déterminant le champ d'application annuel.

### **Analyse et préavis au Conseil communal dans le cadre de l'application du décret cantonal concernant la démolition et la transformation de maisons d'habitation**

Aucune demande n'a été déposée dans le cadre du décret cantonal concernant la démolition et la transformation de maisons d'habitation.

Ce secteur collabore à l'établissement de la convention entre la Ville et les gérants d'immeubles (cité dans le domaine: aide sociale).

## **Office du travail**

Sur le front du chômage, comme on peut le constater sur le tableau ci-dessous, l'année 2009 a été particulièrement difficile et on a assisté, mois après mois, à une forte augmentation du nombre de chômeurs. Il est à signaler que depuis le 4 mai 2009, l'annonce et l'inscription à l'assurance-chômage s'effectuent directement au guichet de l'Office régional de placement des montagnes neuchâteloises (ORP), à La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel ou à Couvet et non plus auprès des communes de domicile comme auparavant. Le canton affiche un taux de chômage de 7.2% et notre ville atteint les 9.9% (selon la population active de 18'719 personnes du recensement fédéral de 2000).

Le taux de chômage, pendant les prochains mois de l'année 2010, devraient malheureusement continuer de croître notamment en raison de l'impact négatif des facteurs saisonniers habituel à pareille époque, mais surtout en raison des effets de la crise économique qui continuent de frapper notre région.

### **Aperçu de l'évolution mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi sur 7 ans**

| Années      | JAN         | FEV         | MAR         | AVR         | MAI         | JUN         | JUL         | AOU         | SEP         | OCT         | NOV         | DEC         |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 2003        | 1102        | 1096        | 1105        | 1068        | 1015        | 1050        | 1082        | 1060        | 1080        | 1116        | 1171        | 1205        |
| 2004        | 1235        | 1217        | 1189        | 1099        | 1014        | 996         | 1025        | 1046        | 1020        | 983         | 1016        | 1064        |
| 2005        | 1121        | 1086        | 1081        | 1025        | 987         | 961         | 996         | 1039        | 1061        | 1044        | 1013        | 1078        |
| 2006        | 1067        | 1046        | 1028        | 996         | 962         | 892         | 896         | 891         | 866         | 889         | 840         | 891         |
| 2007        | 903         | 878         | 843         | 804         | 765         | 701         | 725         | 748         | 733         | 704         | 717         | 786         |
| 2008        | 824         | 782         | 740         | 714         | 695         | 683         | 738         | 765         | 756         | 786         | 858         | 971         |
| <b>2009</b> | <b>1089</b> | <b>1203</b> | <b>1286</b> | <b>1316</b> | <b>1453</b> | <b>1490</b> | <b>1552</b> | <b>1671</b> | <b>1677</b> | <b>1710</b> | <b>1762</b> | <b>1852</b> |

### **Mesures d'insertion socio-professionnelle (I S P) en collaboration entre l'Office d'aide sociale et l'Office du travail**

#### *Placements*

- Durant l'année 2009, **100** contrats ont été signés, représentant **45** personnes, dont **58** renouvellements, représentant **24** personnes. Sur les **45** personnes concernées, **31** ont bénéficié d'un contrat dans le cadre de services communaux, **5** dans le cadre de services cantonaux et **9** au sein d'entités paraétatiques.

#### *Ruptures de contrats*

Sur les **100** contrats signés, **4** se sont soldés par une rupture.

Cause des ruptures:

- **1** personne a été victime d'un accident extra-professionnel;
- **3** personnes ont eu des problèmes personnels.

**75** personnes sont actuellement concernées par des dossiers en cours d'élaboration, en attente d'un premier entretien ou d'un placement. Parmi ces **75** personnes, **25** ont déjà été reçues à l'Office du travail et ont même bénéficié d'un placement ISP, sans que cela ne débouche sur une solution durable, soit une formation ou une réinsertion sur le marché de l'emploi.

#### *Personnes sous contrat ISP fin 2009*

**22** personnes sont au bénéfice d'un contrat ISP en fin d'année 2009, dont **15** au sein de services communaux et **7** dans le cadre de services cantonaux ou paraétatiques.

### Personnes ayant retrouvé un emploi

#### 8 personnes ont repris une activité professionnelle

- 4 personnes ont bénéficié d'un CDD suite aux contrats ISP;
- 1 personne a bénéficié d'un CDI, également suite aux contrats ISP,
- 1 personne a réintégré le marché de l'emploi et est en CDI;
- 1 personne, sous contrat MIP fin 2008, est à présent au bénéfice d'un CDI;
- 1 personne exerce une activité indépendante.

#### Personnes ayant pu bénéficier des "MIP"

3 personnes, à la suite des contrats "ISP". Ces personnes n'ont pas intégré les MIP puisqu'elles sont actuellement au bénéfice d'un CDD, de durée variable.

#### Personnes ayant repris une formation

Aucune personne n'a entrepris une formation cette année.

#### AVS

Une personne est arrivée à l'âge de l'AVS.

#### Autres tâches administratives de l'office du travail

Toujours dans l'esprit de la réelle fusion des activités entre les différents offices du Service communal de l'action sociale, l'office du travail continue de prendre part à diverses tâches administratives de l'office communal de l'aide sociale.

## Centre d'information et de planning familial (CIPF) et centre de consultation en matière de grossesse

|                |                                  |     |
|----------------|----------------------------------|-----|
| Conseillères : | Mme S. Guyot-Robert, responsable | 50% |
|                | Mme A. Béguin                    | 50% |
|                | Mme A. Pétremand-Berger          | 30% |

Equipe médicale : Service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, sous la responsabilité du Dr P. Tolck.

Les activités du Centre se répartissent en 3 secteurs:

1. Les consultations au Centre
2. Les activités dans le service de gynécologie et obstétrique de l'hôpital
3. Les animations de groupes et interventions diverses (au Centre ou à l'extérieur).

### 1. Activités au Centre

|                                                             | 2009       | 2008       | 2007       |
|-------------------------------------------------------------|------------|------------|------------|
| Premiers entretiens                                         | 181        | 152        | 131        |
| Entretiens complémentaires (anciens et nouveaux cas)        | 340        | 265        | 278        |
| Entretiens précédents la visite gynécologique               | 116        | 100        | 58         |
| Entretiens de suivi de grossesse                            | 13         | 24         | 37         |
| <b>Total des entretiens</b>                                 | <b>650</b> | <b>541</b> | <b>504</b> |
| <b>Nombre de personnes rencontrées lors des entretiens</b>  | <b>829</b> | <b>690</b> | <b>652</b> |
| Première consultation gynécologique                         | 116        | 100        | 58         |
| Consultations gynécologiques périodiques ou supplémentaires | 188        | 141        | 134        |
| <b>Total des consultations gynécologiques</b>               | <b>304</b> | <b>241</b> | <b>192</b> |
| Vaccination contre le HPV                                   | 422        | 175        |            |
| Nombre d'appels téléphoniques                               | 985        | 1121       | 1140       |

## 2. Activités à l'hôpital

Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues.

|            |     |     |     |
|------------|-----|-----|-----|
| Accouchées | 467 | 454 | 489 |
|------------|-----|-----|-----|

Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.

|                            |     |    |    |
|----------------------------|-----|----|----|
| Interruptions de grossesse | 119 | 96 | 87 |
|----------------------------|-----|----|----|

|                                         |            |            |            |
|-----------------------------------------|------------|------------|------------|
| <b>Total des entretiens à l'Hôpital</b> | <b>586</b> | <b>550</b> | <b>576</b> |
|-----------------------------------------|------------|------------|------------|

Considérant le déplacement du site mère enfant à Neuchâtel, l'activité à l'hôpital est répartie entre les centres de planning de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds proportionnellement à l'activité précédente, soit deux matins par semaine à Pourtalès pour notre CIPF.

## 3. Animations de groupes et interventions (au Centre et à l'extérieur)

Dans le terme de "journées santé" nous englobons diverses formes d'animation auprès d'élèves qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la prévention liées à la santé sexuelle et reproductive.

Journées santé pour toutes les 9<sup>e</sup> années de l'école secondaire + exposition pour toutes les 8<sup>e</sup> années, école secondaire de La Chaux-de-Fonds.

Journées santé, école secondaire du Locle;

Journées santé de l'ESTER;

Journée santé du GIS aux Ponts-de-Martel;

Journées santé du Lycée Blaise-Cendrars;

Journée santé pour les élèves de la Grande Ourse;

Journée santé du Ceras;

Journée santé des Billodes.

Encadrement d'une stagiaire sage-femme, stage d'observation de 4 h dans notre centre;

Participation à un colloque de réflexion sur la santé mentale dans le canton organisé par la santé publique;

Participation à un groupe de travail interdisciplinaire sur la prévention du VIH dans le haut du canton;

Poursuite de notre mandat de la santé publique, sous la responsabilité d'HNE; de la vaccination cantonale contre le HPV. Le planning de La Chaux-de-Fonds a été désigné centre de vaccination de référence pour les jeunes filles entre 16-20 ans jusqu'à fin 2012.

Participation aux séminaires de formations continues ainsi qu'aux supervisions d'équipe.

Participation à l'assemblée générale de notre association professionnelle, ainsi qu'à divers groupes de travail.

### Nous avons rencontré diverses personnes:

Mme Uhlig-Schwaar qui nous a présenté son activité liée à la rééducation du périnée;

Deux infirmiers du foyer handicap qui voulaient vérifier l'accessibilité de notre centre pour leurs résidents;

La responsable des sages-femmes du futur site mère-enfant à plusieurs reprises pour affiner notre collaboration;

Le planning de Neuchâtel pour diverses collaborations, colloques et supervision;

Deux personnes de la Fédération romandes des consommatrices qui nous ont présenté leur projet d'aide au budget;

Une étudiante assistante sociale qui a demandé notre collaboration pour son travail de bachelor;

Deux étudiantes du Lycée P. Coulerly et trois étudiantes de l'ESTER qui rédigeaient un travail sur l'interruption volontaire de grossesse;

### **Commentaire**

Nous constatons durant cette année 2009, une augmentation de nos activités. Le programme de vaccination HPV, (cancer du col de l'utérus) pour lequel, nous avons été chargés par le canton, sous la forme d'une convention signée entre le service cantonal de la Santé publique et notre CIPF d'agir en qualité de vaccinateur, a contribué à faire connaître notre centre et ses buts, non seulement auprès des jeunes mais surtout auprès des parents qui les accompagnaient. Nous avons remarqué cette année, plus que d'autres, que des jeunes filles sont venues en consultation avec leurs mères ou que ce sont ces dernières qui prenaient le rendez-vous pour leurs filles.

Nous nous réjouissons de cette évolution et surtout de la reconnaissance de l'utilité de notre travail par les parents d'adolescent-es.

### **Crèche Beau-Temps**

La nouvelle organisation basée sur une analyse de fonctionnement et de gestion a notamment permis de justifier d'augmenter progressivement sur 2008 et 2009 l'effectif du personnel et, dès lors, de répondre aux exigences fixées par les lois cantonales et fédérales en vigueur. Ces dispositions ont aussi permis d'augmenter la fréquentation de la crèche, le taux d'accueil atteignant 100% du nombre d'enfants autorisés. Conformément à la décision du Conseil Général, cette institution sera remplacée dès début 2010 par une nouvelle crèche dont le fonctionnement en collaboration intergénérationnelle intégrera un nouveau concept éducatif et permettra d'accueillir plus d'enfants. Une nouvelle forme d'accueil remplacera, très vraisemblablement, cette crèche dans le cadre parascolaire.

### **Maisons de retraite du Châtelot**

Les travaux visant à intégrer la crèche communale et à créer un étage supplémentaire d'appartements à Châtelot 5-7 ont débuté, comme prévu, dès le printemps 2009. Les travaux sont terminés et les nouveaux appartements sont loués dès les derniers mois de 2009. La nouvelle crèche débutera son activité le 4 janvier 2010.

### **Participation aux institutions sociales**

#### ***Subvention accordée aux crèches et garderies - Compte 321.365.1000***

Pour 2009, grâce à la poursuite de notre combat énergique, nous avons obtenu le remboursement des bénéfices 2008 de plusieurs crèches. Il se monte à **CHF 15'295.15** (compte 321.439.1200).

Quant aux remboursements des autres communes, le montant s'élève à **CHF 231'203.30**.

**Pour connaître le coût réel consacré à la subvention des crèches, il s'agit de déduire du compte (321 365 1000) le remboursement des autres communes (321 452 1000).**

#### ***Allocation communale en matière sociale - Compte 321.366.1700***

*Allocation destinée aux personnes âgées ou AI ne bénéficiant pas des prestations complémentaires*

Conformément à la décision du Conseil Général, la somme versée en 2009 a été de **CHF 254'000.00** contre **CHF 295'500.00** en 2008.

Allocation destinée aux familles **CHF 22'000.00** en 2009 contre **CHF 17'300.00** en 2008.

*Allocation accordée pour le Noël des enfants dont les parents bénéficient de l'aide sociale*

Cette allocation représente pour 2009 la somme de **CHF 21'030.00** contre **CHF 20'280.00** en 2008.

La somme totale versée en 2009 pour toutes les catégories groupées dans l'allocation communale en matière sociale est de **CHF 297'430.00**. Elle est inférieure à la prévision budgétaire.

## COMMISSION SCOLAIRE

### Activité de la commission

Au cours de l'année scolaire 2008 – 2009, la commission s'est réunie à huit reprises, soit les 19 août 2008, 29 octobre 2008, 11 décembre 2008, 19 février 2009, 1<sup>er</sup> avril 2009, 26 mai 2009, 4 juin 2009 et 13 août 2009.

### Composition de la commission

|                |      |                               |
|----------------|------|-------------------------------|
| Président      | M.   | Didier Berberat               |
| Vice-président | M.   | Frédéric Hainard              |
| Secrétaire     | M.   | Alain Rufener                 |
| Assesseurs     | Mme  | Anne Herrmann                 |
| Membres        | M.   | Daniel Ziegler                |
|                | Mmes | Aline Fleury                  |
|                |      | Ursula Hess                   |
|                |      | Marie-France de Reynier Porta |
|                | MM.  | Nadia Serra Dainotti          |
|                |      | Oguzhan Can                   |
|                |      | René Curty                    |
|                |      | Michel Guyot                  |
|                |      | Antonino Marguccio            |
|                |      | Gilles Taillard               |
|                |      | Jean-Pierre Zahnd             |

### Commission de discipline

M. Didier Berberat, Mme Ursula Hess et M. Gilles Taillard

### Représentants du corps enseignant

École enfantine : Mme M. Erard et M. D. Stampbach

École primaire : Mmes N. Jeanneret et A.-S. Rosa

École secondaire : Mme C. Molla et M. M. Eichenberger

## Rentrée scolaire 2008 – 2009

La rentrée scolaire s'est déroulée sans incident aussi bien à l'école enfantine, à l'école primaire qu'à l'école secondaire. À l'école enfantine, on relève une baisse des effectifs de 50 unités plus importante que prévu car 19 élèves inscrits ont finalement renoncé. Une demi-classe a été fermée. À l'école primaire, la fermeture prévue d'une classe a été abandonnée en raison d'un nombre important d'arrivées, dont huit enfants de la commune des Planchettes, suite à la fermeture de son école primaire. À l'école secondaire, on relève une augmentation des effectifs des classes spéciales, c'est-à-dire des élèves en difficulté scolaire. L'augmentation importante des élèves admis en classe d'accueil a amené le transfert de cinq élèves dans la classe d'accueil du Locle, suite à un accord passé avec cette ville. Après une année d'existence, le bilan de la classe OASIS est très positif.

Trois recours ont été présentés contre des décisions d'orientation (refus de passages). Ils ont été rejetés.

### École enfantine

On dénombre 37 classes, pour 703 élèves, dont 331 en 1<sup>ère</sup> et 372 en 2<sup>ème</sup> (moyenne de 19).

En comparaison avec la rentrée scolaire 2007-2008, on constate que le nombre de classes a diminué de 0.5 pour 50 élèves en moins.

### **École primaire**

On dénombre 116.5 classes, dont 106 classes régulières, pour 2104 élèves, dont 1958 en classes régulières (moyenne de 18.47). La classe d'accueil compte 24 élèves et les 6 classes d'appui 55 élèves. Quant aux classes des environs, elles représentent 3.5 classes comptant 67 élèves.

En comparaison avec la rentrée scolaire 2007-2008, on constate qu'il y a 7 élèves en plus en classes régulières et que le nombre de classes est inchangé (moyenne classes régulières 2007-2008 = 18.41).

### **École secondaire**

On dénombre 96 classes, dont 79 classes régulières, pour 1780 élèves, dont 1588 en classes régulières (moyenne 20.10 ; 20.00 en OR ; 22.45 en MA ; 18.59 en MO et 18.95 en PP). Les 7 classes de transition comptent 88 élèves, les 9 classes terminales 87 élèves et la classe d'accueil 17 élèves.

En comparaison avec la rentrée scolaire 2007-2008, on constate que le nombre total d'élèves est inchangé, mais qu'il y a 23 élèves en plus en classes spéciales (et donc 23 en moins en classes régulières). De même le nombre de classes est-il inchangé, mais il y a une classe spéciale en plus et une classe régulière en moins (moyenne classes régulières 2007-2008 = 20.14). L'effectif total des classes de transition passe de 79 à 88 et celui des classes terminales de 74 à 87.

## **Budget 2009**

### **École enfantine**

Le budget 2009 présente des charges de CHF 5'237'710.- et des revenus de CHF 1'904'900.-. D'où un excédent de charges de CHF 3'332'810.- (comptes 2007 : CHF 3'137'754.-).

### **École primaire**

Le budget 2009 présente des charges de CHF 22'451'150.- et des revenus de CHF 7'960'800.-. D'où un excédent de charges de CHF 14'490'350.- (comptes 2007 : CHF 14'583'892.-).

### **École secondaire**

Le budget 2009 présente des charges de CHF 24'782'400.- et des revenus de CHF 9'824'500.-. D'où un excédent de charges de CHF 14'957'900.- (comptes 2007 : CHF 15'452'579.-).

Le budget est accepté à l'unanimité.

## **Comptes 2008**

Les comptes de l'école enfantine présentent un excédent de charges de CHF 3'402'755.- (CHF 3'178'570.- au budget 2008), ceux de l'école primaire présentent un excédent de charges de CHF 14'890'894.- (CHF 14'285'280.- au budget 2008) et ceux de l'école secondaire de CHF 16'244'605.- (CHF 15'524'250.- au budget 2008).

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

## **Réorganisation des écoles**

L'historique et l'évolution de cet important dossier sont retracés dans le rapport 2007 – 2008 de la Commission scolaire auquel on pourra utilement se référer.

L'année dernière, la commission, on le rappelle, a décidé des options suivantes : répartition des écoles de la Ville de La Chaux-de-Fonds en trois secteurs ; organisation des directions impliquant un/e directeur/trice pour chaque cycle de chaque secteur, soit neuf postes de 70% à 85%, et trois directeurs/trices généraux/ales, soit trois postes à 90%, chacun dirigeant un secteur, avec parmi eux un président désigné pour quatre ans par la Commission scolaire (en tout 12 personnes pour 9.9 postes) ; application partielle du projet *Direction 08* à la rentrée 2009 ; participation du corps enseignant dans la nouvelle structure impliquant deux délégués pour chaque cycle de chacun des trois secteurs ; encadrement socio-éducatif centré par secteur avec attribution de six postes audit encadrement ; engagement de forces supplémentaires dans le but d'un meilleur suivi des cas problématiques, spécialement au début de la scolarité.

Lors de sa séance du 4 décembre 2008, la commission, se fondant sur le rapport no 4 du Groupe de projet, a confirmé les options précitées et accepté la mise au concours des postes de directeurs/trices de secteur. De façon à permettre une mise en œuvre de la nouvelle structure dès la rentrée d'août 2009, cette mise au concours a eu lieu avant même que le Conseil général ne soit saisi du rapport en la matière. Le 1<sup>er</sup> avril 2009, la commission a accepté la teneur du projet de rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la réorganisation des écoles communales de la Ville de La Chaux-de-Fonds (projet *Direction 09*). Ce rapport adopté par le Conseil communal le 27 avril 2009 a été soumis au Conseil général qui, lors de sa séance du 19 mai 2009, l'a approuvé et, ce faisant, a modifié en profondeur les textes réglementaires en matière scolaire.

## **Directions**

Mme Françoise Jeandroz, directrice générale adjointe de l'école secondaire, a souhaité se retirer de son poste pour la fin de l'année scolaire en faisant valoir ses droits à la retraite.

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2009, la Commission scolaire a nommé Mme Viviane Houlmann, actuelle directrice adjointe de l'école enfantine et primaire, M. Jean-Luc Kernén, actuel directeur de l'école enfantine et primaire et M. Laurent Feuz, actuel directeur général de l'école secondaire, en qualité de directrice et directeurs de secteurs, membres de la Direction générale. Elle a également désigné M. Laurent Feuz en qualité de président de la Direction générale pour quatre ans.

Compte tenu de ces nominations et du choix (quant au secteur et au cycle) opéré par les membres de la direction actuelle, la répartition des postes de direction, dès la rentrée d'août 2009, se présente de la sorte:

Secteur Nord-Ouest ( Forges ) - Directeur de secteur Jean-Luc Kernén

1<sup>er</sup> cycle: Mélanie Robert-Voirol ( 60 % )  
2<sup>ème</sup> cycle: vacant  
3<sup>ème</sup> cycle: Jean-Philippe Favre ( 85 % )

Secteur Nord-Est ( Numa-Droz ) - Directrice de secteur Viviane Houlmann

1<sup>er</sup> cycle: Sabine Cattin-Clémence ( 60 % )  
2<sup>ème</sup> cycle: vacant  
3<sup>ème</sup> cycle: Vincent Cavaleri ( 85 % )

Secteur Sud ( Crétêts / Bellevue ) - Directeur de secteur Laurent Feuz

1<sup>er</sup> cycle: Françoise Simon-Vermot ( 60% )  
2<sup>ème</sup> cycle: vacant  
3<sup>ème</sup> cycle: Micheline Poffet ( 85% )

Lors de sa séance du 26 mai 2009, la Commission scolaire a pourvu les postes vacants et nommé en qualité de directeurs adjoints pour le deuxième cycle MM. Fabien Guyot, Olivier Miserez et Cyril Pipoz.

## **La Commission scolaire tire sa révérence**

Le Grand Conseil a adopté le 24 juin 2008 une loi qui supprime la Commission scolaire et crée à sa place un Conseil d'établissement scolaire, soit une assemblée de personnes liées à la vie de l'école, qui n'a cependant qu'un rôle consultatif. Les compétences de la Commission scolaire sont transférées au Conseil communal. La Commission scolaire de la Ville de La Chaux-de-Fonds s'était, on s'en souvient, opposée à ce projet en soulignant que son activité s'était toujours déroulée à satisfaction, notamment dans ses rapports avec le Conseil communal, et qu'il n'y avait pas lieu de supprimer subitement une autorité présente dans le paysage politique neuchâtelois depuis fort longtemps. Elle proposait, au nom de l'autonomie communale, que chaque commune demeure libre de confier à la Commission scolaire ou au Conseil communal les compétences dans le domaine scolaire. Elle n'a toutefois pas été entendue.

Le Conseil général a adopté le 19 mai 2009 le Règlement du Conseil d'établissement scolaire qui, pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, sera présidé par le membre du Conseil communal, responsable du dicastère de l'Instruction publique, et sera composé de neuf membres élus par le Conseil général, d'un représentant de parents d'élèves pour chacun des trois secteurs, de deux représentants du corps enseignant pour chacun des trois secteurs, de représentants des communautés étrangères, des trois directeurs de secteur, du directeur administratif et du médecin scolaire. A cette occasion, le Conseil général a également adopté un Règlement de l'école de La Chaux-de-Fonds qui prévoit le découpage en trois secteurs scolaires et qui traduit la volonté de créer une seule école communale.

Le présent rapport est ainsi le dernier rapport d'activité de la Commission scolaire, dont les fonctions prennent fin à la rentrée du mois d'août 2009.

## **PROJET DIRECTION 09**

Ce projet de réorganisation des écoles de La Chaux-de-Fonds, évoqué dans les rapports précédents, occupe les directions depuis l'année scolaire 2003-2004. Il est arrivé dans sa phase de description à travers le rapport présenté au Conseil général en juin 2009. Vu l'importance en temps et en énergie consacrée par les directions à ce projet lors de cette année scolaire, il paraît nécessaire de placer un rappel de son contenu en introduction du rapport des écoles.

En 2005, depuis la fusion administrative des écoles enfantine, primaire et secondaire, concrétisée par l'engagement d'un directeur administratif, l'ensemble des cadres de l'Instruction publique travaille à mettre en place une structure verticale et découplée qui permette aux différents partenaires éducatifs de s'identifier à une école et non à un degré d'enseignement. Ainsi, les travaux réalisés montrent que la Ville de La Chaux-de-Fonds peut être découpée en trois secteurs géographiques, représentant chacun une entité propre (nombre d'élèves, nombre de sites, encadrement de directions, ...) correspondant à une unité cohérente avec ce qui se développe dans le reste du canton.

L'intérêt et la particularité des écoles de La Chaux-de-Fonds résident dans l'opportunité de constituer trois secteurs autour de trois directeurs assumant la conduite de cette structure en toute collégialité et autour d'objectifs communs et partagés. Chaque directeur sera accompagné dans sa fonction par trois adjoints, chacun responsable d'un cycle scolaire.

En cohérence avec les travaux menés au niveau suisse (HarmoS), romand (Convention scolaire romande) et neuchâtelois, le projet présenté anticipe les changements à venir; il se veut innovateur et proche des problématiques rencontrées par les directions. Il doit permettre un meilleur pilotage des établissements dans la verticalité, une meilleure prise en charge des élèves en général et des élèves en difficulté en particulier, le développement d'un sentiment d'appartenance, une meilleure proximité des cadres de directions et finalement la mise en place de projets d'établissements susceptibles de contribuer à l'amélioration du climat scolaire. Il intègre également la notion de participation, puisqu'un conseil de l'école formé de 18 délégués du corps enseignant ainsi qu'un conseil des parents par secteur, formé chaque fois de trois parents, voient le jour.

L'année scolaire 2008-2009 qui s'est achevée marque ainsi la fin des Ecoles enfantine, primaire et secondaire et la naissance de l'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds. Les directions sont particulièrement reconnaissantes de la confiance que leur accordent les autorités politiques communales et cantonales en leur permettant de mettre en place cette nouvelle organisation scolaire et du soutien dispensé tout au long des travaux.

Du côté du corps enseignant, même si son intérêt et la participation active de plus de 30 enseignants constituent un encouragement, un certain nombre de craintes ont également été émises et constituent autant de jalons à prendre en compte et de défis à relever. La direction est consciente des risques comme des opportunités et elle est prête à avancer en s'appuyant sur ses propres ressources autant que sur l'aide, la sollicitude et la collaboration de tous les partenaires de l'école.

Un tel bateau n'appareille pas sans que des ajustements nécessaires ne se profilent tout au long du parcours. C'est dans un esprit constructif et participatif qu'ils seront effectués.

La Commission scolaire est elle-même frappée par l'évolution des structures scolaires cantonales puisqu'elle est dissoute pour laisser la place à un Conseil d'établissement scolaire dont les compétences ne seront plus décisionnelles, notamment en matière d'engagement du personnel enseignant, et de finances (budget), mais consultatives. Il accueillera en son sein, et c'est une nouveauté, des représentants des parents issus des conseils de secteur. La responsabilité finale de l'école revient au Conseil communal qui s'appuiera sur le Conseil d'établissement pour nourrir ses réflexions.

En parallèle à ce gros investissement, à la lecture de ce rapport, on s'apercevra que la vie de l'école reste dense et variée, que les projets ne manquent pas pour assumer nos missions d'instruction et d'éducation auprès de nos élèves. En conséquence, il faut dire notre reconnaissance au corps enseignant, au personnel administratif, aux assistant-e-s scolaires, aux préparateurs et aux concierges pour leur engagement au sein d'une école dynamique.



## ÉCOLE ENFANTINE

### Répartition des classes

|              |             |
|--------------|-------------|
| 1EE          | 4.5         |
| 2EE          | 5.0         |
| Niveaux      | 27.5        |
| <b>Total</b> | <b>37.0</b> |

### Effectifs (rentrée scolaire)

|           | <b>1EE</b> | <b>2EE</b> | <b>Total</b> | <b>Nb de classes</b> |
|-----------|------------|------------|--------------|----------------------|
| 1999-2000 | 309        | 428        | <b>737</b>   | <b>36.5</b>          |
| 2000-2001 | 350        | 420        | <b>770</b>   | <b>38.5</b>          |
| 2001-2002 | 341        | 438        | <b>779</b>   | <b>38.5</b>          |
| 2002-2003 | 314        | 440        | <b>754</b>   | <b>38.5</b>          |
| 2003-2004 | 340        | 391        | <b>731</b>   | <b>38.5</b>          |
| 2004-2005 | 372        | 372        | <b>744</b>   | <b>38.5</b>          |
| 2005-2006 | 330        | 413        | <b>743</b>   | <b>38</b>            |
| 2006-2007 | 372        | 376        | <b>748</b>   | <b>37.5*</b>         |
| 2007-2008 | 334        | 419        | <b>753</b>   | <b>37.5*</b>         |
| 2008-2009 | 331        | 372        | <b>703</b>   | <b>37.0*</b>         |

\* Depuis l'année 2006-07, une demi-classe du Crêt-du-Loche est comptée dans la statistique de l'Ecole enfantine.

Évolution des classes: une demi-classe a été fermée à Doubs 34 en raison de la baisse des effectifs. La classe enfantine située Boucle de Cydalise a déménagé durant les vacances d'été ; la rentrée scolaire s'est faite dans un appartement de l'immeuble situé à la rue Dr de Quervain 8. Ce déménagement a permis de rassembler trois classes enfantines dans un même lieu.

### Horaire

Dès la rentrée 2008-2009, les horaires des classes enfantines de la Chaux-de-Fonds ont été modifiés pour répondre à la volonté d'harmoniser la grille-horaire du cycle 1 avec des heures d'arrivée et/ou de départ concordantes ainsi qu'aux directives du SEO demandant l'introduction d'un horaire de 3 périodes le matin et de 2 périodes l'après-midi.

Le souhait de la direction de donner une ligne claire, identique et cohérente pour toutes les classes de la ville a permis l'aménagement d'un tel horaire. Si l'indice horaire des enseignant/e/s restait pour la plupart inchangé, le temps dévolu pour l'accueil des enfants a été réduit de 5 minutes par demi-jour.

Horaire enseignant/e dès août 2008:

matin: 8h50-11h35  
après-midi: 13h35-15h15

Horaire enfants dès août 2008:

matin: 9h-11h35  
après-midi: 13h45-15h15

Les enfants de première enfantine auront désormais un horaire de 11,5 périodes (+1 période); celui des enfants de deuxième enfantine ne varie pas (21 périodes)

### Dépistages - Santé

#### Service socio-éducatif

Le SSE est fortement sollicité par les enseignant-e-s de l'école enfantine. En effet, plus les difficultés sont dépistées précocement et plus les suivis sont efficaces. Les demandes sont signalées par les enseignant-e-s ou par la direction. Nous constatons un nombre toujours plus importants de situations familiales difficile.

#### Centre de santé scolaire

Comme chaque année, les dépistages habituels ont été effectués : dépistage oculaire, poids, mesure, dépistage et prophylaxie dentaire.

Le médecin scolaire a été sollicité par certain-e-s enseignant-e-s pour des interventions spécifiques auprès des élèves ou des familles pour soulever le problème de l'hygiène, de la santé ou de nutrition et apporter un regard médical aux rencontres.

### **Groupe Information Sexuelle et éducation à la santé (GIS)**

Deux soirées d'information s'adressant aux parents des élèves de 2EE ont eu lieu les 4 février et 11 février 2009 à la maison du Peuple. Les séances, animées par deux éducatrices en santé sexuelle, ont pour objectif d'instaurer un dialogue autour de thèmes tels que la prévention, la pudeur, les jeux sexuels des enfants et leurs limites.

## **Appuis**

### **Appui en éducation physique**

L'appui en éducation physique propose des leçons « clé en main » aux enseignant-e-s. Les classes enfantines ne bénéficient généralement pas de salles de gymnastique, mais occupent plutôt les aulades des collèges ou d'autres salles pas toujours équipées de façon adéquate. L'éducation physique reste le parent pauvre de l'enseignement à l'Ecole enfantine de La Chaux-de-Fonds, faute de locaux à disposition et au vu des problèmes de déplacement.

### **Appui langagier**

Neuf cours d'appui langagier ont été organisés dès la rentrée des vacances d'automne pour venir en aide aux enfants non francophones. Ces leçons organisées en petits groupes d'environ 5 enfants se déroulent durant 2 périodes par semaine, pendant 4 à 6 mois. Plus d'une cinquantaine d'enfants allophones ont suivis cet appui. Les enfants de 1<sup>ère</sup> enfantine ont également été intégrés aux différents groupes. La demande en cours d'appui langagier va croissante avec la perspective de donner aux enfants de langue étrangère le plus de chance d'aborder la lecture.

### **Appui pédagogique**

Comme nous le mentionnions l'an dernier dans ce rapport, une demande d'extension du poste dévolu à l'appui pédagogique méritait d'être discutée car trop souvent des situations ne pouvaient être réglées durant l'année ou restaient en attente durant de trop longues semaines. Le poste de 50% a été doublé à la rentrée 2008-2009.

Le rôle de la maîtresse d'appui est d'être à la disposition des enseignant(e)s afin de gérer conjointement des situations individuelles, de groupes ou de classes difficiles. Le trio d'enseignantes permet une plus grande souplesse dans les interventions à poser dans les classes à la demande des titulaires.

### **Appui en ergothérapie**

Le projet développé depuis l'année scolaire 2006-2007 se poursuit. L'objectif visé, à savoir de sensibiliser les enseignant(e)s à la maladresse motrice et à leur fournir quelques pistes d'intervention, a été atteint. L'intervention de l'ergothérapeute a été redéfinie de la manière suivante: pour les classes enfantines et de 1P uniquement et simultanément dans des collèges des trois secteurs de la ville.

### **Soutien par le mouvement**

L'objectif du soutien par le mouvement est de permettre aux enfants de créer des liens positifs avec leur environnement scolaire. Toujours plus d'enfants sont signalés par les titulaires et, en accord avec les parents, ils sont pris en charge par une enseignante de soutien par le mouvement, à raison d'une période par semaine.

Les repères indispensables posés par le soutien par le mouvement sont pertinents ; cet appui mérite de trouver une bonne place dans les mesures d'aide à promouvoir à l'école enfantine ; cependant, la difficulté que représente le déplacement des enfants de la classe au lieu choisi pour le soutien par le mouvement, décourage parfois les parents qui préfèrent renoncer à la mesure proposée.

### **Education routière**

Le sergent responsable de la brigade d'éducation routière ainsi que sa collègue agente sont intervenus dans les classes enfantines en août 2008, janvier-février et juin 2009. La campagne de la commission éducation routière a été définie comme suit :

- un passage pour les enfants de première enfantine avec comme thème : le comportement dans la voiture et la traversée de la route;
- deux passages pour les enfants de deuxième enfantine avec comme thème : le comportement dans la voiture et la traversée de la route et les déplacements dans la rue et la traversée de la route;
- un passage supplémentaire concernant la problématique due à la neige est octroyé aux classes enfantines de la Chaux-de-Fonds.

## **Activités pédagogiques**

### ***Perlune, des contes à la carte***

Les moments de contes « à la carte » ont été reconduits cette année encore avec la proposition d'une autre animation parallèle –Modern Jazz- à choix des enseignant/e/s. Ainsi, plusieurs conteuses de « Perlune » (Association des conteurs en pays neuchâtelois), se sont rendues dans les classes inscrites, avec le but de promouvoir la lecture.

### ***Danse modern-jazz***

Une animation danse a été proposée aux classes enfantines dans le but de proposer aux enfants une activité en lien avec le développement de la motricité globale. Les objectifs visés par le cours touchaient à l'expression corporelle, à la coordination et à l'écoute musicale principalement. Une monitrice de danse a assuré avec succès l'animation des cours de Modern Jazz dans 28 classes enfantines.

### ***Prévention des Accidents par Morsures de chiens (PAM)***

Les classes de deuxième enfantine ont pu à nouveau s'inscrire à une animation autour de la prévention des accidents par morsures de chiens, proposée par le service vétérinaire cantonal.

### ***La Ribambelle, véritable promotion à la lecture***

Toutes les classes enfantines peuvent désormais bénéficier de « La Ribambelle ». Les livres séjournent un mois dans la classe avant que les élèves ne les transportent jusqu'à une autre classe. Les deux responsables bénévoles de La Ribambelle depuis ses débuts ont obtenu de manière méritoire une décharge pour leur investissement dès cette année.

### ***Déléguées de quartier***

Les déléguées de quartier ont siégé le 6 novembre 2008 et le 31 mars 2009. Nous les remercions de leur engagement bénévole car un travail d'information et d'animation leur est demandé.

## **Activités sportives**

Le manque de salles de gymnastique pénalise grandement l'école enfantine ; les enseignant(e)s sont encouragé(e)s à travailler l'éducation physique, l'expression corporelle, la motricité globale mais les moyens à disposition sont souvent insuffisants. Les activités de plein air, les leçons en patinoire ou en piscine sont donc les bienvenues.

### ***Patinoire***

De nombreuses classes EE se rendent à la patinoire. Les premières leçons ne sont pas simples pour l'enseignant(e) : trajets en bus TC, avec changement à la gare ; chausser, déchausser et ranger les patins; premiers contacts avec la glace.

### ***Natation***

Toutes les classes EE ont bénéficié de périodes de natation au bassin du collège Numa-Droz . Ces deux activités –patinoire et piscine- sont préparées avec soin par la déléguée aux sports qui organise, compose, règle les mécontentements avec talent.

## **Divers**

### ***Passage de l'Ecole enfantine à l'Ecole primaire***

Les parents des futurs élèves de 1<sup>ère</sup> primaire ont été conviés le 5 mai 2009 à une séance d'information animée par la directrice adjointe de l'EP, la directrice adjointe de l'EE, une assistante scolaire et le médecin scolaire.

### ***Cinéma***

Le cinéma ABC a projeté mi-décembre un magnifique conte de Noël, "la flèche bleue", pour les enfants de l'EE.

### ***Spectacle***

C'est année, c'est le Théâtre Escarboucle qui a présenté pour les classes enfantines son spectacle intitulé "un pied devant l'autre". Des histoires racontées avec des mots, des objets, une craie blanche ou encore chantées.

### ***Fête de la jeunesse***

Le cortège des Promotions s'est déroulé le samedi 27 juin 2009 avec pour thème : « l'UNESCO ».

## **ECOLE PRIMAIRE**

### **Suivi, perfectionnement et information du corps enseignant**

#### ***Conférence générale du corps enseignant primaire***

Dans le but de favoriser la communication interne, la direction présente à tout le corps enseignant, lors d'une conférence de rentrée, les lignes politiques que suit l'école et les projets qui vont se développer lors de l'année qui commence. Le directeur de l'Instruction publique et président de la Commission scolaire nous honore de sa présence et fait un survol des principaux dossiers qui l'occupent en lien avec l'école.

#### ***Rencontres de collège***

Contrairement aux autres années où l'automne est traditionnellement consacré par la direction à des rencontres avec le corps enseignant de chaque collège, un module de formation/réflexion sur le soutien pédagogique a été mis sur pied à la place des rencontres de collège. On y reviendra plus loin.

#### ***Visites de classe***

Depuis la rentrée 2006, la direction s'est engagée dans un suivi régulier du corps enseignant. Cela se traduit par un accueil des nouveaux enseignants (information d'ordre administratif, information d'ordre pédagogique et organisationnel, visite en classe) des visites dans chaque classe une fois par année avec des objectifs de l'ordre du contrôle pédagogique (en 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année) ou de l'ordre du suivi des élèves (en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année).

#### ***Informatique***

Les enseignants bénéficient d'une offre de formation et d'une animation de proximité dans les collèges. Les outils informatiques sont bien intégrés dans les classes même si leur utilisation demeure complexe dans la gestion de la classe.

Le Département de l'Instruction publique a mis en ligne des ressources importantes pour les élèves et leur famille sur le site RPN. Il a communiqué l'existence de cette opportunité à tous les parents.

#### ***Introduction aux nouveaux moyens d'enseignement***

Dans l'optique du renouvellement du matériel d'enseignement du français en 2P, les enseignants concernés ont bénéficié d'une séance de présentation de la collection "Que d'histoires 2P", qui suit logiquement celle de 1P maintenant généralisée. Pour le reste, les diverses formations faisant suite à l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement ont rejoint le programme régulier offert par la Haute école pédagogique/formation continue. Citons notamment l'offre de formation en allemand proposée à Berlin (2 semaines, à cheval entre une semaine de vacances et une semaine d'école).

#### ***Formation complémentaire au degré préscolaire et durant les deux premières années de l'école primaire***

Une enseignante est actuellement en formation.

#### ***Appui en éducation physique***

L'appui en éducation physique se poursuit à raison de 6 périodes hebdomadaires. Cette activité s'adresse aux titulaires qui enseignent eux-mêmes l'éducation physique. Des leçons pratiques sont proposées avec les classes, en salle de gymnastique, à l'extérieur, à la patinoire ou en bassin. Des cours facultatifs, pratiques ou théoriques, sont également proposés ou mis sur pied à la demande des enseignants.

#### ***Appui en éducation musicale***

Un enseignant d'éducation musicale est intervenu dans plusieurs classes de tous les degrés (aide « à la carte », soutien aux chorales, conseil en matière de spectacles, appui didactique, ...). Cette aide, est financée par le DECS. Il anime des activités musicales en particulier dans deux classes de la Charrière et dirige avec succès et dynamisme les chorales de l'Ouest et de la Citadelle.

#### ***Réseau franco-suisse d'éducation à l'environnement et échanges scolaires***

Cette année, seule une enseignante de 4<sup>e</sup> a participé à un échange avec une classe de Montbéliard. Le thème des 2 camps d'une semaine a été la musique. Une rencontre franco-suisse a réuni des représentants des autorités scolaires communales de La Chaux-de-Fonds et de Montbéliard et de la région de Franche-Comté. Cette rencontre conduit les autorités à manifester leur soutien aux activités du réseau franco-suisse.

#### ***Stages***

Les maîtresses et maîtres de stage suivants ont accueilli dans leur classe les étudiant-e-s de l'Institut pédagogique neuchâtelois pour différents types de stages.

Dans le cadre de nos relations avec la HEP, nous avons accueilli des étudiants du niveau secondaire pour une matinée de sensibilisation aux degrés primaires. Idem avec des étudiants du Lycée.

### Personnes ressources et animateurs relais

La Formation continue de la HEP-BEJUNE a fait appel à des enseignants intéressés par ces nouveaux rôles. Les personnes ressources ou animateurs relais sont des titulaires à l'aise dans les domaines concernés, en l'occurrence « connaissance de l'environnement 1P à 3P », « informatique » et « allemand », intéressés à partager leur expérience, à informer leurs collègues, voire à collaborer à leur formation.

### Effectif des classes

| Clas. Régul.<br>Ville | Effectif août 2007 |             |         | Effectif août 2008 |             |         |
|-----------------------|--------------------|-------------|---------|--------------------|-------------|---------|
|                       | Nb. Elèves         | Nb. Classes | Moyenne | Nb. Elèves         | Nb. Classes | Moyenne |
| 1e                    | 363                | 21.3        | 17.02   | 415                | 23.3        | 17.79   |
| 2e                    | 397                | 22.3        | 17.78   | 371                | 21.3        | 17.39   |
| 3e                    | 393                | 21.3        | 18.42   | 412                | 21.3        | 19.31   |
| 4e                    | 371                | 20.0        | 18.55   | 385                | 20.0        | 19.25   |
| 5e                    | 427                | 21.0        | 20.33   | 375                | 20.0        | 18.75   |
| <b>TOTAL</b>          | 1'951              | 106.0       | 18.41   | 1958               | 106         | 18.47   |
| Environs              | 68                 | 3.5         |         | 67                 | 3.5         |         |
| Appuis                | 52                 | 6.0         |         | 55                 | 6.0         |         |
| Accueil               | 19                 | 1.0         |         | 24                 | 1.0         |         |
| <b>TOTAL</b>          | 2'090              | 116.5       | 17.94   | 2104               | 116.5       | 18.06   |

### Evolution du nombre des classes et des élèves (Ville et Environs)

| Année scolaire | Nombre de classes | Nombre d'élèves |
|----------------|-------------------|-----------------|
| 1993 - 1994    | 113               | 1'954           |
| 1994 - 1995    | 115               | 2'042           |
| 1995 - 1996    | 120               | 2'124           |
| 1996 - 1997    | 126               | 2'186           |
| 1997 - 1998    | 129               | 2'251           |
| 1998 - 1999    | 131               | 2'271           |
| 1999 - 2000    | 127               | 2'306           |
| 2000 - 2001    | 128               | 2'287           |
| 2001 - 2002    | 126               | 2'270           |
| 2002 - 2003    | 127               | 2'272           |
| 2003 - 2004    | 125               | 2'217           |
| 2004 - 2005    | 120               | 2'175           |
| 2005 - 2006    | 120               | 2'172           |
| 2006 - 2007    | 117.5*            | 2'168           |
| 2007 - 2008    | 116.5*            | 2'090           |
| 2008 - 2009    | 116.5*            | 2'104           |

\* Depuis l'année 2006-07, une demi-classe du Crêt-du-Locle est comptée dans la statistique de l'Ecole enfantine.

| Nationalité | Nombre d'élèves | %      |
|-------------|-----------------|--------|
| Suisses     | 1'333           | 63.4%  |
| Etrangers   | 771             | 36.6%  |
| Total       | 2'104           | 100.0% |

### Prix coûtant par élève

|                                             |          |
|---------------------------------------------|----------|
| Prix coûtant de l'élève (base comptes 2007) | 7'834.-- |
| Prix coûtant de l'élève (base comptes 2008) | 7'566.-- |
| Différence                                  | - 268.-- |

### Service socio-éducatif

Le SSE joue le rôle important d'interface entre la direction, les enseignants et les familles dans tous les problèmes qui touchent les élèves au niveau social, éducatif, comportemental et relationnel.

#### Activités courantes

- Observation des élèves en classe
- suivi des enfants placés
- accueil des enfants réfugiés
- intégration d'enfants en difficultés ou présentant des problématiques particulières
- relations avec enseignants, parents, élèves, autres écoles, services parascolaires, institutions et organismes privés ou publics
- collaboration avec les communautés étrangères et les centres d'accueil pour requérants
- contacts avec les écoles enfantine et secondaire : travail sur la verticalité des problématiques
- clarification de situations familiales perturbées
- recherche d'aide financière et de soutien scolaire ou éducatif
- participation à l'organisation des classes d'appui et d'accueil
- gestion du soutien pédagogique
- participation à la formation des classes

Cette année, le SSE et la direction ont eu la tâche d'appliquer dans l'école les nouvelles dispositions de l'office de l'enseignement spécialisé (OES) en matière de prise en charge des élèves en difficulté (orthophonie, psychomotricité, éducation précoce spécialisée, écoles spécialisées, soutien pédagogique spécialisé). Ces dispositions seront valables pendant la phase de transition (2008 à 2011) qui conduit le département cantonal de l'éducation à prendre en charge à la place de l'AI le dossier de la formation scolaire spéciale. L'office assume la responsabilité du dossier relatif à la pédagogie spécialisée. En vue de l'introduction de l'accord intercantonal de collaboration en matière de pédagogie spécialisée, il est chargé d'élaborer le plan cantonal en vue de son introduction au plus tôt en 2011.

### L'Unité de promotion éducative

Engagée à 50%, la responsable de l'UPE assure les tâches suivantes :

- Prévention : propositions d'interventions ponctuelles dans les classes visant à développer les compétences relationnelles des élèves.
- Suivi : assurer un suivi auprès des élèves ou des classes en situation relationnelle difficile. Il s'agit d'un suivi ponctuel et de courte durée. Ces interventions ont lieu sur demande d'un-e enseignant-e, du SSE ou de la direction.
- Urgences : assurer une intervention rapide dans les situations dites difficiles (crise, décès, accident, violence, ...).

Ce mandat s'adresse à l'ensemble des collègues de l'Ecole primaire et est fort apprécié des titulaires de classe (qualité des observations et des échanges, regard croisé et proximité).

### Poste d'enseignement à l'hôpital est devenu "le suivi scolaire des enfants malades"

En raison de l'évolution de la politique hospitalière, les enfants malades font de très courts séjours à l'hôpital et sont hospitalisés en principe à Neuchâtel ou à Lausanne. En conséquence, le concept d'accompagnement scolaire des enfants malades a pris une nouvelle orientation dans le sens d'un renforcement des prises en charge à la maison.

Les besoins sont toujours très importants et une de nos enseignantes suit de nombreuses situations à l'Ecole primaire et à l'Ecole secondaire. Elle conduit son action en particulier pour des enfants atteints de maladies de longue durée. Les parents apprécient ce soutien scolaire qui soulage quelque peu leur inquiétude et maintient un lien fort avec l'école et les apprentissages scolaires.

Grâce à ces appuis, les enfants gardent confiance dans la vie et espoir de s'insérer sereinement dans le milieu scolaire habituel. En effet, à leur retour en classe, selon les déclarations des enseignants, ils n'accusent en général que peu ou pas de retard scolaire. L'école, dans son cadre de travail régulier, ne pourrait pas offrir cette aide indispensable.

### Enseignement général

#### Passage à l'Ecole secondaire

En janvier, les parents des élèves destinés à l'Ecole secondaire ont été conviés à des séances d'information animées conjointement par les directions EP et ES.

L'accueil des classes de 5<sup>e</sup> par leurs aînés de 6<sup>e</sup> est entré dans les mœurs. L'objectif est de présenter l'année d'orientation et de faire découvrir à l'élève son futur cadre scolaire.

La communication entre enseignants de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> a été renforcée par une séance d'échanges sur les difficultés ou interrogations liées à l'accueil des nouveaux élèves de 6<sup>e</sup>. Cette rencontre a eu lieu à la rentrée d'octobre, après sept semaines de travail avec les nouvelles classes.

### **Lecture**

L'enseignement de la lecture fait l'objet d'une attention particulière, notamment à la suite de l'introduction des nouveaux moyens d'enseignement en première année, qui apportent beaucoup de satisfactions. Ce moyen est riche, créatif, mais complexe. D'autre part, les classes ont participé à diverses actions en lien avec la lecture : la Bataille des livres, le prix Chronos, l'action "101 bonnes raisons pour aimer lire". En novembre, quelques classes ont participé à la semaine de la lecture et trois Virus lecture circulent activement en ville.

Grâce à l'enthousiasme et aux compétences de son responsable, l'action "Lire et faire lire" s'est renforcée dans les collèges d'Esplanade, de Bellevue, de la Charrière, des Marronniers et de Cernil-Antoine. Comme d'habitude, les enfants de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>e</sup> années ont à nouveau répondu avec bonheur : seize groupes se retrouvent pour lire chaque semaine en compagnie d'une personne retraitée. Le but de cette action est de transmettre aux enfants le plaisir de la lecture et de favoriser la rencontre et l'échange intergénérationnel. Cette animation est prise en charge par des personnes bénévoles, qui offrent de leur temps libre pour lire des histoires aux enfants.

### **Classes multiâges**

Les 3 classes multiâges de Numa-Droz et celle de La Promenade fonctionnent à notre entière satisfaction.

Même si l'enseignement dans ces classes est exigeant, les objectifs éducatifs et pédagogiques encouragent enseignant-e-s et direction à poursuivre dans cette voie. Les signes de reconnaissance des parents sont nombreux.

### **Classe d'accueil**

L'effectif de la classe d'accueil a oscillé entre 20 et 28 élèves, permettant un encadrement de 1,5 poste. Un travail précieux et de qualité se réalise quotidiennement dans cette classe en faveur de l'intégration des enfants migrants.

Un appui linguistique est apporté à raison d'une période par semaine pendant 20 semaines aux élèves allophones intégrés en classe régulière. Cet appui se fait en étroite collaboration avec les titulaires et selon les besoins spécifiques des élèves.

### **Intégration**

La collaboration avec le Centre pédagogique « Les Perce-Neige » se poursuit, dans un but d'intégration sociale. Deux classes des Perce-Neige sont ainsi installées dans le collège des Genticanes. Cette proximité permet nombre de contacts enrichissants. Elle permet aussi d'envisager pratiquement l'évolution des actions d'intégration qui devraient augmenter à l'avenir. Signalons que plusieurs enfants des PN passent quelques heures par semaine dans certaines de nos classes.

Notre politique en matière de soutien aux élèves en grandes difficultés vise à examiner toutes les solutions possibles permettant de maintenir ces enfants dans l'enseignement régulier avant d'envisager une attribution en classe spécialisée ou en institution. Cela ne remet pas en question leur existence car il y aura toujours des élèves pour qui elles constitueront le meilleur encadrement.

### **Soutien pédagogique**

Les enseignant-e-s du soutien pédagogique participent activement à l'aide aux élèves en difficulté. Leur engagement est unanimement reconnu et apprécié.

Dans le courant du mois de novembre, ils ont bénéficié, avec tous les titulaires de classe, d'une après-midi de formation.

Un formateur à la HEP-VS, également enseignant spécialisé, leur a présenté une conférence sur les mesures d'aide. Cette formation, reconnue dans le cadre de la PF3, sera suivie d'un prolongement qui se tiendra dans le courant de l'année scolaire 09-10.

### **Horaires 2008-2009**

Afin de répondre aux directives du SEO, les horaires sont transmis, au début du mois de juillet, aux familles. Ils sont harmonisés, tant à l'Ecole primaire qu'à l'Ecole enfantine, en fin de matinée et en début d'après-midi.

### **Remplacements**

Au cours de leurs suppléances, les remplaçant-e-s sont amenés à assumer pleinement toutes les tâches et responsabilités d'un titulaire et cela parfois durant de longues périodes. Pour garantir le suivi des apprentissages et une bonne gestion de la classe, le vade-mecum mis au point depuis quelques années se révèle un outil adéquat.

### **Plan d'études romand (PER)**

Le projet de mise sur pied d'un nouveau plan d'études destiné à la scolarité obligatoire a été lancé par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin en l'an 2000. Tous les cantons romands sont maintenant engagés dans la production d'un plan d'études commun qui sera introduit en 2011 en principe.

## **Apports extérieurs**

### **Bibliothèque et ludothèque**

Les élèves de 1<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, de classes AP et AC, ont été accueillis à la Bibliothèque des jeunes. Objectifs : donner l'envie de lire, faire connaître la bibliothèque et ses prestations, se familiariser avec son fonctionnement.

Les visites à la ludothèque sont réservées aux élèves de 2<sup>e</sup> année. Cette démarche permet de faire connaître cette institution aux enfants et de relancer leur intérêt pour d'autres jeux que les jeux électroniques à la mode.

### **Education routière**

Tout au long de l'année, la brigade d'éducation routière a donné des cours aux élèves :

Pour les 1<sup>e</sup>-2<sup>e</sup> : cours pratiques de circulation des piétons en ville ; prévention des accidents (campagne « Merle Blanc ») ou, en alternance, éducation à l'aide d'un théâtre de marionnettes.

Pour les 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> : apprentissage théorique et exercices concrets au jardin de la circulation.

La campagne « à pied c'est mieux » permet annuellement de mettre en évidence nos soucis devant le nombre élevé de parents qui conduisent leur enfant à l'école en voiture, privilégiant leur confort particulier au mépris de la sécurité de tous. Cependant l'impact de cette manifestation en ville est faible. De son côté, l'école écrit chaque année aux parents pour leur rappeler le danger de ce comportement.

### **Sécurité**

Les classes de 2<sup>e</sup> ont pu s'inscrire à une animation de prévention contre les morsures de chien, « Ami ou ennemi », proposée par le Service vétérinaire cantonal.

Celles de 5<sup>e</sup> ont bénéficié d'une campagne éducative des TRN visant à sensibiliser les élèves aux problèmes provoqués par certains comportements irrespectueux dont peuvent se rendre coupables les jeunes lors de l'utilisation des transports publics.

Les classes de 4<sup>e</sup> ont profité d'une information sur les premiers secours donnée par le SIS dans sa caserne.

### **Connaissance de l'environnement**

Les divers musées de la ville ont permis d' étoffer l'enseignement dispensé par les titulaires dans les branches de connaissance de l'environnement.

Les classes de 3<sup>e</sup> ont participé à la « Journées des musées », au mois d'avril.

Une animation sur le recyclage des déchets conduite par le STRID est proposée aux élèves de 2<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup>.

Les nouvelles valises énergies permettent aux classes de 5<sup>e</sup> d'être sensibilisées à la problématique énergétique.

### **Foyer de l'écolier**

Le nombre de Foyers de l'écolier intégrés dans un collège se monte à 7 (CH, ND, O, E, F, PR, MA) et 2 sont voisins de l'école à Esplanade. C'est grâce à l'excellente collaboration existant depuis toujours entre l'école et le Foyer que ces liens sont possibles et qu'ils vont encore se renforcer.

### **Transports**

Des cartes multijours des TC sont fournies aux classes primaires pour leur permettre de se déplacer dans le réseau urbain, favorisant certaines visites et activités sportives.

## **Santé, prévention, sécurité**

### **Ecole, santé et éducation**

La Charte de l'Ecole primaire a pris son envol. Elle conduit la réflexion et guide la conduite des établissements. La mise en évidence des valeurs sociales prônées au sein de l'école ont été regroupées dans cinq avenues : la sécurité, l'appartenance, le respect, la confiance et l'épanouissement. Le matériel mis à disposition des classes est attrayant et invite à la créativité.

La direction a relancé la campagne « fruits de la récré » avec un énorme succès. Répartie en alternance entre septembre et janvier, la distribution des fruits (pruneaux, pommes, poires, mandarines) atteint ses objectifs éducatifs.



Afin de pallier certaines déficiences en matière d'habileté motrice observées chez de jeunes enfants, le projet en ergothérapie s'est poursuivi grâce à la collaboration active d'une ergothérapeute. Ses observations en classe permettent de fournir des pistes de travail et de remédiation aux enseignants. Cette année, l'offre, pour les classes de 1P, a été étendue aux trois secteurs. Au début soutenu par le CERAS, maintenant, le projet est entièrement financé par l'école et son coût est élevé.

En collaboration avec le Centre de Santé scolaire, au cours du printemps, nous avons accueilli une magnifique exposition qui a été fréquentée par les élèves de 2<sup>e</sup> année et leurs parents : "Mon corps est à moi". Cette exposition est un outil de prévention des abus sexuels sur mineurs conçue et proposée par la Fondation suisse pour la Protection de l'Enfant. Ce thème délicat y est abordé avec justesse, intelligence et compétence.

### **Sécurité**

Le groupe interdisciplinaire de sécurité sur le chemin de l'école a poursuivi ses travaux, aboutissant au dépôt de deux rapports présentant un concept de sécurisation ambitieux dont la réalisation améliore sensiblement la sécurité des élèves, répondant ainsi aux attentes exprimées par les parents lors de l'enquête de février 2004. Une évaluation externe des mesures prises fera l'objet d'une information en automne 2009.

### **Centre de santé scolaire**

Selon une conception large de la notion de santé, la collaboration entre le médecin scolaire et tous les partenaires de l'école (enseignants, service socio-éducatif, direction, voire services parascolaires), s'est poursuivie de façon intense et constructive.

Les actions de prophylaxie dentaire et de dépistage et d'éducation à la santé se sont poursuivies selon les principes habituels. Notons que la clinique dentaire est passée en mains privées, mais qu'un mandat de prestations lie toujours la clinique et l'école.

### **Bureau santé**

Le Bureau Santé a poursuivi ses réflexions sur les thèmes suivants:

- la problématique de l'alcoolisme, en lien avec le projet national « Les communes bougent »
- présentation de la nouvelle organisation du service de la jeunesse
- présentation du projet de détection précoce dans les écoles
- présentation de l'institution pour jeunes des Billodes, au Locle, visite des lieux et projection du film réalisé lors de l'expérience de vie qui a conduit tous les acteurs de l'institution du Locle à la Méditerranée à vélo.

Conférence publique:

- **Entre interdits et laisser faire, entre punition et démission, quelle éducation pour nos enfants ?** par l'ancien directeur de l'Office médico-pédagogique du Valais romand, psychologue et thérapeute de famille et auteur du livre « Ce qui fait grandir l'enfant ».

## **Activités culturelles**

### **Spectacles et animations proposés aux classes**

- Compagnie Yankadiy du Burkina Faso, « **Contes, musique et danse** », les 15, 16 et 17 septembre 2008, 10 représentations pour les 1ères, 2èmes, 3èmes, AC et AP, à l'aula du collège de l'Ouest.
- Exploration, reportage « **En Papouasie** », les 11, 13 et 14 novembre 2008, 7 représentations pour les 4èmes, 5èmes, AP et AC, à l'aula du collège de l'Ouest.
- Quelques musiciens du Conservatoire « **Madame Bouh** », les 16,17,18 et 19 février 2009, 6 représentations pour les 2èmes, 3èmes et AP, au Conservatoire, salle Fallier.
- La compagnie Amiel spectacle « **Soleils d'Afrique** », les 16, 17 et 18 février 2009, 5 représentations pour les 4èmes, 5èmes et AP, à l'aula du collège des Forges.
- La Louvrée, les conteurs du MDA, « **Une heure de contes** », du 4 au 16 mars 2009, 29 conteries pour les 1ères et les Environs, dans les classes.
- Le Cirque Starlight spectacle « **Coulisse** », les 7 et 8 mai 2009, 3 représentations pour les 1ères, 2èmes, 3èmes, AP et AC, sous leur chapiteau.
- La Turlutaine spectacle en allemand « **Rumpelstilzchen** », du 27 mai au 7 juin 2009, 16 représentations pour les 4èmes et 5èmes, à l'aula du collège de l'Ouest.
- Dans le cadre de « Rêv'Oh Livre », salon du livre organisé par M. Béguin, spectacle « **Un jour mon prince grattera** », 8 représentations pour les 1ères, 2èmes, 3èmes, AP et AC, à l'aula des Forges.

### **Spectacles et expositions présentés par les classes**

De nombreuses classes, des chorales de collège ont présenté tout au long de l'année une quantité de spectacles variés et d'excellente tenue. Le collège de la Citadelle a organisé un concert au temple Farel et celui de l'Ouest à la salle de musique.

La plupart des classes qui ont participé au carnaval l'ont fait par collège, dans leur quartier, laissant à l'initiative des familles la participation au cortège officiel des enfants. La participation au carnaval est facultative.

Plusieurs kermesses de collège ont permis de réunir avec bonheur enfants et adultes, donnant ainsi à l'école une ouverture sur la vie de quartier, et à la population une occasion de se rapprocher de l'école de façon détendue et conviviale.

A plusieurs reprises, des expositions ont été organisées dans le but de montrer aux parents un certain nombre de réalisations effectuées par les enfants dans le cadre de la classe ou du collège.

### **Activités sportives**

Notre déléguée aux sports suit avec efficacité et dynamisme tous les différents dossiers liés au sport.

#### **Le retour des camps**

Cette année, les camps de ski et camps verts d'une semaine subventionnés ont été réintroduits pour les 5<sup>e</sup> années. Ils étaient attendus et ont rencontré un succès à la mesure de l'attente. Les lieux de destination furent des chalets au Valais pour le ski et notamment au Centre sportif de la jeunesse à Tenero, pour les camps de la belle saison.

De ce fait, les activités hors cadre ont été abandonnées.

#### **Natation**

Toutes les classes ont bénéficié de quatre périodes de natation au bassin du collège Numa-Droz. Les titulaires peu à l'aise dans l'eau confient leurs élèves à un maître d'éducation physique durant ces quelques périodes. Un projet est en cours de réflexion en vue de renforcer la sécurité des élèves au bassin de natation.

En été, la fréquentation scolaire de la piscine des Mélèzes est grande lorsque les conditions météorologiques le permettent.

#### **Ski de fond**

Le ski de fond est une activité sportive appréciée et proposée à leurs élèves par plusieurs enseignants. L'Ecole primaire met à disposition du matériel aux Arêtes, à la Sombaille et aux Foulets.

En février-mars, les classes de 4P et 5P ont eu en plus la possibilité de pratiquer le ski de fond au Gros-Crêt. La météo fut favorable et les enfants ont pris plaisir à pratiquer cette discipline dans un cadre idyllique.

#### **Raquettes à neige**

Des raquettes à neige sont à disposition des classes au collège des Endroits et à Sombaille-Jeunesse. Cette nouvelle activité sportive rencontre beaucoup de succès auprès des élèves et des enseignants.

#### **Patinage**

La Patinoire des Mélèzes voit les classes affluer pour pratiquer cette activité de glisse. 175 paires de patins sont à disposition et partagées avec l'Ecole secondaire, le CIFOM, les Perce-Neige et le Centre IMC.

Un professeur au Club des patineurs dispense des leçons le mercredi matin aux classes qui souhaitent s'inscrire.

#### **Orientation**

Rappelons que les classes disposent d'une douzaine de cartes et peuvent ainsi s'adonner à cette activité particulièrement intéressante. D'autre part, un parcours avec postes fixes est à disposition au Centre sportif de la Charrière.

#### **Ecole bouge /Euro 08 et J+S Kid's**

A l'occasion de l'EURO 08, J+S a soutenu une offre destinée aux 5-10 ans dans le cadre du sport scolaire facultatif. Il s'agit, grâce à des activités polysportives, de permettre à des enfants de bouger suffisamment au quotidien tout en développant leurs capacités de coordination et leur condition physique. Cette action se déroule hors temps scolaire et ne remplace en aucun cas les cours d'éducation physique obligatoires. Sept groupes ont pratiqué des activités sportives chaque semaine. Cette aventure a rencontré un vif succès tant de l'avis des enfants qui participent assidûment aux entraînements que de celui des parents et des enseignants.

D'autre part, de nombreuses classes ont participé à l'action «L'Ecole bouge» et deux classes ont eu le plaisir d'être invitées à une journée sportive à Macolin

#### **Education physique et nouvelles halles**

Pour pallier le manque de halles de gymnastique dans la partie ouest de la ville, la construction d'une halle double est en cours. Sa réalisation permettra d'améliorer l'enseignement de l'éducation physique pour les classes des collèges de l'Ouest et de Cernil-Antoine. Précisons que cette salle double sera partagée entre le CIFOM et les Ecoles enfantine et primaire, tant au niveau des coûts que de l'utilisation. Son entrée en fonction est prévue pour octobre 2010.

## Activités de fin d'année

### Activités de la dernière semaine pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle

Différentes activités documentaires culturelles et sportives sont traditionnellement organisées par les enseignants.

Le jeudi après-midi ont lieu sur 3 sites (Forges, Numa-Droz et Gentianes) des jeux variés pour les petits de l'Ecole primaire. L'évaluation de ces moments de détente et d'amusement est très positive. Les enseignants en ACM, les titulaires des classes et les enseignantes du soutien pédagogique collaborent étroitement et avec efficacité pour mettre sur pied cette manifestation.

L'activité « jonglage et stacking », conduite par des animateurs bâlois, a été organisée aux Forges pour les classes du cycle 1. Elle a remporté un vif succès. En cours d'année, une offre de formation à l'activité Stacking a été adressée aux enseignants et l'école a acquis quelques jeux de gobelets qui constituent un matériel de sport commun pour l'école.

### Activités de la dernière semaine pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle

La dernière semaine de l'année scolaire voit toujours les classes de 4e et 5e années s'adonner aux différentes activités proposées depuis plusieurs dizaines d'années : athlétisme, orientation, jeux d'équipes avec et sans compétition, natation, bicyclette et danse. La satisfaction des élèves et des enseignants au sujet de ces joutes interclasses est grande.

### Cortège du samedi matin

Le cortège s'est déroulé par un temps superbe, le samedi de l'avant-dernière semaine d'école. Cette manifestation est toujours un événement très apprécié de la population chaux-de-fonnière. Cette année, le cortège était placé sous le thème du « patrimoine horloger ». La préparation de ce thème s'est faite avec l'active collaboration du bureau du patrimoine, du musée international d'horlogerie et d'un petit groupe d'enseignantes. Cette collaboration a abouti à la création de deux dossiers pédagogiques de belle tenue, partagé avec les autres écoles de La Chaux-de-fonds et du Locle. La direction remercie chaleureusement ces personnes et institutions de leur engagement. Le cortège, par ailleurs magnifique, a ainsi pu s'appuyer sur une base documentaire qui servira dans la durée aux écoles.

### Soirée du corps enseignant

Cette soirée, qui réunit les enseignants de l'EE et de l'EP, s'est déroulée à la salle de Notre-Dame de la Paix. Organisée par un comité d'enseignants volontaires, elle a offert convivialité, humour et spectacle aux participants. Merci aux collègues organisateurs de leur engagement.

## Interculturalité et entraide

### UNESCO

L'Ecole primaire de La Chaux-de-Fonds fait partie du réseau des Ecoles associées de l'UNESCO depuis 1992. Un groupe d'enseignant-e-s s'est fixé l'objectif de sensibiliser les classes intéressées à la diversité culturelle et de conduire des actions concrètes dans ce domaine : correspondance internationale, parrainage inter classes, contacts intergénérationnels, conseil de classe et de collège, décloisonnement, activités thématiques (Droits de l'enfant).

### Groupe « Enfants immigrés »

Le groupe sert de plate-forme de dialogue entre les écoles et les communautés étrangères durant l'année scolaire.

Pour viser à une meilleure efficacité, il a été décidé de fonctionner par groupes de réflexion sur les thèmes ci-dessous, avec trois ou quatre rencontres plénières par année :

- relations administratives
- enseignement
- information des parents
- politique d'intégration

### Participation aux ventes recommandées

|                                          |               |
|------------------------------------------|---------------|
| Pro Juventute (part de l'Ecole primaire) | Fr. 94'394.70 |
| Secours suisse d'hiver                   | Fr. 13'428.00 |

### Autres ventes proposées

En faveur de : Terre des Hommes, Croix-Rouge, Heimatschutz, Pro Patria, Swissaid, Perce-Neige.

Rappelons que ces ventes sont facultatives, autant au niveau des classes qu'à celui des élèves. Si leur principe est contesté par certains (parents, enseignants), il paraît utile d'en maintenir la pratique afin de sensibiliser les élèves aux actions de solidarité.

## **Conclusions et perspectives**

Le projet Direction 09 entre en vigueur. Lancé sur des bases relationnelles favorables, centré sur les notions de directions pédagogiques intégrées, de proximité, de cohérence verticale, de collaboration entre enseignants des différents cycles, d'encadrement des élèves en difficultés et de participation plus large des différents acteurs de l'école, le projet définit les contours d'une école en marche et il constitue un défi passionnant.

Dans la perspective de ce programme motivant, nous sommes sûrs de pouvoir compter sur la collaboration de tous les partenaires de notre école, notamment de nos Autorités communales, et nous les en remercions par avance.

## ÉCOLE SECONDAIRE

### L'année en bref

Pour la direction, durant l'année scolaire 2008-2009, l'objectif a été d'une part de stabiliser le processus de transition entre deux structures (Direction 06 et Direction 09) et d'autre part de répondre de la manière la plus précise qu'il soit aux exigences induites par les problématiques que nous rencontrons ainsi qu'aux attentes générées par les particularités de notre profession.

Au niveau communal, divers événements ont marqué l'année scolaire :

- départ à la retraite, en fin d'année scolaire 2007-2008, du directeur du Centre Numa-Droz;
- pour la cinquième fois, une cérémonie de fin d'année a été organisée au Grand Temple, à l'intention de tous les élèves de 9<sup>e</sup> année. A cette occasion, pour la deuxième fois aussi, un certificat de fin de scolarité a été remis à chaque élève promu. Cette cérémonie a été suivie du Bal des 9<sup>ème</sup>, désormais devenu un véritable moment symbolique marquant la fin de la scolarité obligatoire.

### Innovations et projets

#### Outil d'Adaptation Scolaire et d'Insertion Sociale (OASIS)

Dès la rentrée 2007, la direction a mis en place la classe OASIS (Outil d'Adaptation Scolaire et d'Insertion Sociale) qui constitue une nouvelle entité visant essentiellement à apporter des réponses adaptées à des problématiques socio-éducatives de plus en plus complexes rencontrées sur le terrain de l'enseignement. L'année scolaire 2008-2009 a été l'occasion de tirer des enseignements de l'année précédente pour adapter le concept qui se veut évolutif.

La classe OASIS se trouve dans le collège Numa-Droz et est aménagée de 8 tables individuelles. Les élèves la fréquentent durant huit semaines suivies, l'année scolaire compte 4 cycles, respectivement 4 volées. Les élèves sont encadrés en plus du maître de classe par 2 maîtres d'éducation physique, 1 maître de mathématiques, 1 maître d'allemand, 1 maître d'informatique ainsi que le maître de classe CRIC. Chaque élève qui est accueilli en OASIS a déjà passé en classe CRIC et est envoyé par la Direction. Les parents reçoivent un courrier leur signifiant le passage en classe OASIS et ses implications. Une fiche d'entrée décrivant la problématique et posant les objectifs pour chaque élève accompagne chaque élève.

Le maître de classe OASIS et le maître de classe CRIC sont reçus au Conseil de Direction à raison de 30 minutes par semaine pour assurer le suivi des élèves en coordination avec l'ensemble des cadres de direction. Chaque parent est rencontré au moins une fois en individuel en début de cursus, de même que les réseaux selon les cas. Chaque élève travaille selon le programme de sa classe originelle dans les branches principales. Chaque volée participe à un camp de 3 jours au minimum. A la fin du cycle, chaque élève fait un bilan individuel de 30 minutes en classe CRIC. Enfin, un bilan final individuel mené par le Directeur général en présence des parents voire du réseau, du maître de classe OASIS, et du maître CRIC, termine le cycle.

Entre chaque cycle s'insère une semaine de transfert d'information durant laquelle le maître de classe OASIS va dans chaque classe où est retourné un élève afin de transmettre les informations utiles à la poursuite de la scolarité de ce dernier. Un colloque réunissant chaque maître encadrant les élèves en classe OASIS et le Directeur général a lieu entre chaque volée.

Quelques chiffres :

Durant cette année scolaire, la classe OASIS a accueilli 24 élèves dont 2 filles. En détails : 1 élève de 6OR, 4 élèves de 7TE, 4 élèves de 7PP, 2 élèves de 7MO, 4 élèves de 8TE, 2 élèves de 8PP, 1 élève de 8MO, 2 élèves de 8MA, 2 élèves de 9TE, 1 élève de 9PP et 1 élève de 9MO. 2 d'entre eux ont fait 2 cycles suivis et 3 d'entre eux ont fait 3 cycles suivis afin de garantir une meilleure réintégration.

### Gestion du flux des élèves

#### Effectif des classes

|                | Effectif août 2007 |             |              | Effectif août 2008 |             |              |
|----------------|--------------------|-------------|--------------|--------------------|-------------|--------------|
|                | Nb. Elèves         | Nb. Classes | Moyenne      | Nb. Elèves         | Nb. Classes | Moyenne      |
| 6 <sup>e</sup> | 461                | 26          | 17.73        | 468                | 26          | 18.00        |
| 7 <sup>e</sup> | 415                | 21          | 19.76        | 455                | 23          | 19.78        |
| 8 <sup>e</sup> | 419                | 23          | 18.22        | 419                | 23          | 18.22        |
| 9 <sup>e</sup> | 469                | 25          | 18.76        | 421                | 23          | 18.30        |
| Accueil        | 16                 | 1           | 16.00        | 17                 | 1           | 17.00        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>1'780</b>       | <b>96</b>   | <b>18.54</b> | <b>1'780</b>       | <b>96</b>   | <b>18.54</b> |

|                           |              |           |              |              |           |              |
|---------------------------|--------------|-----------|--------------|--------------|-----------|--------------|
| Classes d'orientation     | 382          | 19        | 20.11        | 380          | 19        | 20.00        |
| Section maturités         | 520          | 23        | 22.61        | 494          | 22        | 22.45        |
| Section moderne           | 344          | 18        | 19.11        | 316          | 17        | 18.59        |
| Section préprof.          | 365          | 20        | 18.25        | 398          | 21        | 18.95        |
| <b>Classes régulières</b> | <b>1'611</b> | <b>80</b> | <b>20.14</b> | <b>1'588</b> | <b>79</b> | <b>20.10</b> |
| Classes de transition     | 79           | 7         | 11.29        | 88           | 7         | 12.57        |
| Classes terminales        | 74           | 8         | 9.25         | 87           | 9         | 9.67         |
| Accueil                   | 16           | 1         | 16.00        | 17           | 1         | 17.00        |
| <b>Autres classes</b>     | <b>169</b>   | <b>16</b> | <b>10.56</b> | <b>192</b>   | <b>17</b> | <b>11.29</b> |

## Intégration

Comme chaque année, l'Ecole Secondaire de La Chaux-de-Fonds reçoit et scolarise des enfants provenant d'horizons très différents. L'arrivée importante d'élèves venant du Portugal (conjoncture économique) peut poser quelques problèmes en classe d'accueil. Le fait d'avoir en classe d'accueil une très grande majorité d'élèves parlant la même langue pose un problème d'apprentissage du français, ce qui a poussé la direction à réfléchir à un autre concept d'encadrement de la classe d'accueil avec l'objectif de les mettre plus rapidement dans des classes régulières pour les disciplines d'éveil.

## Aide Pédagogique

Les directives du service de l'enseignement obligatoire permettent d'organiser une aide pédagogique qui se monte à 2% du nombre total d'heures enseignées sur toute l'école. Les mesures d'aide pédagogique sont de quatre types :

- Le dédoublement de la classe pour certains cours, particulièrement en classe de transition.
- Les heures d'appui inscrites à l'horaire en 6OR/TR
- Les cours individuels ou en petits groupes destinés à aider ponctuellement des élèves dans des situations particulières.
- Les cours de raccordement pour les élèves souhaitant effectuer un passage dans une section à exigences plus élevées.

## Encadrement Socio-Educatif

### Service Socio-éducatif

Le Service socio-éducatif - SSE - a pour mission première d'être un lieu d'écoute, de soutien et de conseil pour les élèves. Nous tentons de répondre à leurs demandes et à leurs besoins de la manière la plus adéquate et adaptée possible. Les élèves peuvent également y partager leurs soucis, parfois leur stress, concernant l'école en général, les relations avec leurs camarades, la famille, leur santé ou toutes autres questions qui les préoccupent. La mise en mots et la gestion des émotions est souvent un élément très important et aidant pour les jeunes. Le SSE est également ouvert aux parents qui souhaitent discuter de la situation de leur fils ou de leur fille.

Toujours avec l'objectif de l'aide et du soutien maximum et adéquat pour les élèves, les collaborations entre assistant(e)s scolaires et psychologues en milieu scolaire, avec les enseignant(e)s et les directions sont primordiales et précieuses. Les collaborations extérieures à l'école sont également riches de sens. Elles nous donnent la possibilité d'avoir une vision élargie en même temps que plus précise, ce qui permet souvent de mieux cibler l'aide à apporter et les démarches que nous pouvons proposer. Le travail en réseau reste un élément très important dans le cadre de notre activité.

Une réorganisation du Service socio-éducatif a eu lieu durant cette année scolaire, dans le but d'adapter son fonctionnement au projet Direction 09, et elle s'est poursuivie dès l'été 2009.

Les chiffres ci-dessous concernent donc les trois Centres scolaires de l'Ecole Secondaire, entre août 2008 et juillet 2009.

**Nombre d'élèves suivis par les assistant(e)s scolaires**

|                        | <b>OR</b> | <b>TR</b> | <b>MA</b> | <b>MO</b> | <b>PP</b> | <b>TE</b> | <b>TOTAL</b> |
|------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------|
| <b>6<sup>ème</sup></b> | 70        | 29        |           |           |           |           | <b>99</b>    |
| <b>7<sup>ème</sup></b> |           |           | 12        | 20        | 44        | 4         | <b>80</b>    |
| <b>8<sup>ème</sup></b> |           |           | 7         | 16        | 6         | 10        | <b>39</b>    |
| <b>9<sup>ème</sup></b> |           |           | 11        | 12        | 15        | 4         | <b>42</b>    |
| Accueil                |           |           |           |           |           |           | <b>4</b>     |
| <b>Total</b>           | <b>70</b> | <b>29</b> | <b>30</b> | <b>48</b> | <b>65</b> | <b>18</b> | <b>264</b>   |

**Nombre d'élèves suivis par les psychologues scolaires**

|                        | <b>OR</b> | <b>TR</b> | <b>MA</b> | <b>MO</b> | <b>PP</b> | <b>TE</b> | <b>TOTAL</b> |
|------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------|
| <b>6<sup>ème</sup></b> | 25        | 17        |           |           |           |           | <b>42</b>    |
| <b>7<sup>ème</sup></b> |           |           | 1         | 4         | 36        | 6         | <b>47</b>    |
| <b>8<sup>ème</sup></b> |           |           | 5         | 5         | 6         | 15        | <b>31</b>    |
| <b>9<sup>ème</sup></b> |           |           | 3         | 10        | 14        | 8         | <b>35</b>    |
| <b>Total</b>           | <b>25</b> | <b>17</b> | <b>9</b>  | <b>19</b> | <b>56</b> | <b>29</b> | <b>155</b>   |

**Type de suivi**

|                       |     |
|-----------------------|-----|
| <b>1 ou 2 fois</b>    | 145 |
| <b>3 fois ou plus</b> | 274 |

**Voies de signalement**

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| <b>Enseignant(e)</b>         | 198        |
| <b>Direction</b>             | 70         |
| <b>Parents</b>               | 18         |
| <b>Elle / lui-même</b>       | 43         |
| <b>Conseil de classe</b>     | 34         |
| <b>SSE</b>                   | 34         |
| <b>Camarade</b>              | 3          |
| <b>Office des mineurs</b>    | 8          |
| <b>Médecin scolaire</b>      | 3          |
| <b>AEMO</b>                  | 5          |
| <b>CNPea</b>                 | 1          |
| <b>Foyer de l'écologiste</b> | 2          |
| <b>Total</b>                 | <b>419</b> |

L'évolution montre que le SSE est bien connu et utilisé. Signalons également que nous sommes très facilement et rapidement atteignables, nos bureaux étant installés dans chaque Centre. Nous avons ainsi régulièrement des échanges "non agendés" avec les élèves, ce qui est très positif et intégrateur.

Lors des entretiens individuels dans le cadre du SSE, nous adaptons notre intervention aux besoins de l'élève et de la situation : écoute, soutien, prise en compte des difficultés et de la souffrance, conseil, réflexion, information, aide à la prise de décisions, développement de stratégies ou encore proposition de suivi, de soutien ou d'intervention par un service externe à l'école, comme par exemple le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie pour enfants et adolescents, l'Office Cantonal des Mineurs, l'Action Educative en Milieu Ouvert, le Service Psycho-Educatif de la Croix-rouge, l'Office Régional d'Orientation Scolaire et Professionnelle.

Parfois, le SSE intervient pour des médiations entre élèves lors de désaccords importants, de conflits larvés ou déclarés.

Les enseignant(e)s s'approchent régulièrement des assistant(e)s scolaires pour partager et réfléchir ensemble sur différentes problématiques.

La présence du SSE lors de conseils de classe et de promotion est régulière. Elle est plus ponctuelle pour les séances de parents.

Le SSE est régulièrement en contact avec les parents, que ce soit lors de rencontres ou par téléphone.

Nous remarquons de plus en plus que les problématiques liées à une image de soi très négative, à la santé physique et psychique, aux difficultés d'intégration ainsi que familiales perturbent le bon déroulement de la scolarité des élèves. Nous rencontrons certains jeunes qui ne peuvent pas s'impliquer dans leurs apprentissages, s'investir pour leur propre avenir, bien trop préoccupés par des questions autres que purement scolaires, comme par exemple:

- Difficultés personnelles, dépression, anxiété, phobie scolaire
- Difficultés relationnelles et d'adaptation
- Difficultés familiales, relations pouvant être complexes et tendues
- Difficultés d'apprentissage, stress en découlant
- Etc...

### **Le CRIC (Classe de Remédiation Intensive du Comportement)**

Le responsable de la classe CRIC est amené à intervenir dans des situations d'urgence, de crise latente ou pour des évaluations dans un cadre préventif. En cas de dysfonctionnement grave, il prend en charge les élèves qui sont en rupture avec le système scolaire et/ou avec le système social, qui perturbent la classe et l'enseignement au point qu'il faut envisager de les isoler momentanément du groupe classe pour protéger ce dernier. Il prend également en charge des élèves ayant un comportement adapté en classe mais devenant violents ou perturbateurs hors de ce cadre.

Le responsable de la classe CRIC appréhende la situation de crise pour aider l'élève à reconstruire sa relation à l'école, à sa famille et à la société.

Cette structure s'adresse prioritairement aux élèves déjà connus par la direction ou d'autres services officiels parascolaires et qui ont déjà fait l'objet de nombreuses réprimandes ou sanctions, d'astreinte à des travaux supplémentaires (pratiques ou scolaires) ou de retenues du mercredi après-midi.

L'anticipation des prises en charge a conduit à une considérable diminution des situations dites de crise. Disposer d'un espace de cette nature permet des interventions rapides mais aussi d'isoler plus facilement l'élément perturbateur, sans qu'il ait le sentiment d'être exclu et préserver ainsi la classe, l'enseignement et l'enseignant.

Le lien n'étant pas rompu, l'absence de ressentiment de l'élève permet de préparer dans de bonnes conditions sa reconstruction. Les signes donnés, tant à l'élève concerné qu'à sa famille étant positifs, les parties comprennent qu'il ne s'agit pas d'une sanction mais d'une chance offerte. Ainsi, nous avons pu constater que tant l'élève que ses parents étaient plus vite avec que contre le réseau.

Après chaque passage en classe CRIC, la Direction et le responsable de la classe CRIC convoquent les parents de l'élève pour un entretien et invitent le maître de classe à participer à la réunion. Lors de cet entretien le responsable CRIC relate ses observations et ses constatations. Cette démarche vise à élaborer une stratégie de collaboration avec les parents et de les impliquer dans un processus réparateur, d'en faire des alliés, d'être en partenariat avec eux.

Quand l'élève qui a passé en classe CRIC réintègre sa classe, un suivi est mis en place avec la direction, les parents, les enseignants et au besoin, un accompagnement adapté à la problématique de l'élève, thérapeutique ou autre est proposé à l'extérieur de l'école.

Cette année 78 élèves ont été suivis individuellement en classe CRIC.

L'espace CRIC est une pièce maîtresse dans le dispositif mis en place pour contenir les débordements, maîtriser en anticipant les situations éducatives délicates et libérer les maîtres face à leur malaise ou leur sentiment de culpabilité lorsqu'un élève dysfonctionne.

### **Les Activités Culturelles**

La Commission s'est réunie à trois reprises : le 9 septembre 2008, ainsi que les 20 janvier et 2 juin 2009. Son travail a consisté dans la programmation des spectacles et des films de l'année 08-09 ainsi que dans la préparation du programme de l'année 09-10. 9 spectacles ont été présentés aux élèves. Les élèves du degré 9 ont eu en plus la possibilité d'assister aux concerts de la « Société de Musique » à la Salle de Musique (117 élèves en ont profité), ainsi qu'à des pièces de théâtre à l'Heure bleue et au TPR (184 élèves), à des prix très favorables et jouissant de « vraies » conditions de spectacle. Cet exercice correspondant à un besoin est toujours un grand succès.



### **Spectacles, animations et films proposés**

9 spectacles, animations et films ont été présentés durant l'année scolaire, soit 4 pour le degré scolaire 6, 2 pour le degré 7, 2 pour le degré 8 et 4 pour le degré 9.

- **Carlos Martinez, Time to celebrate**, spectacle présenté aux degrés 6, 7, 8 et 9, les 23, 24, 25 et 26 septembre 2008, au TPR.  
Franc succès autant chez les élèves que chez les professeurs, grâce à l'immense talent artistique et pédagogique de Mr. Martinez. Nous sommes tous repartis avec un peu de mime en nous.
- **Papua Barat**, documentaire présenté au degré 7, les 17, 18 et 19 novembre 2008 dans les aulades des centres.  
Les animateurs et le documentaire ont su intéresser les élèves, voire les passionner. Après, on peut se demander quelle valeur scientifique, ethnographique, sociologique a cette ballade en Nouvelle-Guinée. La présentation était belle et riche d'informations. Excellente qualité de reportage, commentaires pertinents, avec de beaux moments de découverte, de rire, d'échange.
- **Roméo et Juliette**, spectacle présenté au degré 9, les 8, 15 et 16 décembre 2009, au TPR.  
Spectacle de qualité. Le style « contemporain » de la mise en scène a conféré à la pièce un panache tout particulier. La bonne mise en scène, le très bon travail de la part des acteurs, font de la pièce un succès. Il en ressort cependant une sorte de monotonie dans l'ambiance générale.
- **Conteries**, animation présentée au degré 6, entre le 2 et 12 février 2009, en classes.  
Toujours un succès, « c'est un plaisir de vivre un moment différent dans sa salle de classe ».
- **Soleils d'Afrique**, spectacle présenté au degré 6, les 18-19 février 2009 à l'aula des Forges.  
Spectacle ensoleillé, qui a plu à tous, par sa chaleur, sa convivialité, sa simplicité, et l'énergie communiquée par les comédiens. Une ambiance du tonnerre, dans la froideur du long hiver chaud-de-fonnier !
- **La Forteresse**, film présenté au degré 8, les 2-3 mars 2009, au cinéma Plaza.  
« Beaucoup de gens refoulés et détruits psychologiquement / on a l'impression que la Suisse est ingrate / qu'il y a autant de requérants en Suisse et qu'il y en a autant qui doivent repartir / je ne croyais pas possible que des gens risquent leur vie en restant dans leur pays / Vallorbe était inconnue / j'ai appris ce que c'était un requérant », film fort qui a beaucoup touché les élèves, en leur ouvrant une dimension du monde encore inconnue pour la plupart.
- **Article 43**, reportage présenté au degré 9, les 23-24 avril 2009, au cinéma ABC.  
Très bon reportage sur l'univers carcéral qui s'attaque à nos préjugés et à une certaine idée du bien, du mal et d'une justice entre ces deux extrémités. Une petite déception de n'avoir pas pu voir le résultat du travail réalisé par les prisonniers pendant le tournage du reportage.
- **Grosse patate**, spectacle présenté au degré 9, les 8-9 juin 2009, à l'aula des Forges.  
Spectacle très vivant et grinçant, écrit par l'actrice elle-même, sur son quotidien et sa vie en tant que femme obèse. Apprécié par la plupart pour le courage et la personnalité de l'auteur, le sujet interloque et en dérange certains/certaines dans leur peau justement.
- Les ACO théâtre, « **Le ver est dans la pomme** » spectacle présenté au degré 6, le 25-26 juin 2009, au TPR.  
Une pièce créée par les élèves et les animateurs autour des sept péchés capitaux.. Le travail des animateurs et des élèves en tant que comédiens a impressionné tout le monde. Le sujet était complexe et n'a peut-être pas été compris par tous dans sa profondeur. Un vrai respect du travail effectué, néanmoins une interrogation reste par rapport au contenu très cru et réaliste de la pièce sur la colère.

### **Les Activités Extra-Scolaires**

#### **Camps 2008-2009**

**Pour le degré 6**, l'organisation a été identique à celle de l'année précédente. Les classes sont restées dans la région et les objectifs de socialisation et de cohésion de la classe ont été reconduits ainsi que la durée d'un minimum de trois jours, c'est à dire deux nuits hors du domicile.

La volonté de diminuer les perturbations dues à l'absence des maîtres engagés dans le cadre des activités hors cadre reste une préoccupation importante de la direction. Raison pour laquelle et pour la première fois, toutes les classes des **degrés 7, 8 et 9** du centre Crêtets-Bellevue sont parties ensemble, la semaine du 23 au 27 mars 2009. Les camps se sont déroulés à satisfaction dans les endroits suivants :

- **Activité hivernale** : Vichères, Vercorin, Les Collons, Arveyes, Arolla. Relevons la participation suivante : 270 élèves, 27 enseignants et 12 personnes externes. Le port du casque a été rendu obligatoire pour la première fois.

- **Activité printanière :** Centre sportif de Tenero, Locarno, Région Montpellier, Colmar. Relevons la participation suivante : 119 élèves et 15 enseignants.

A signaler qu'un tournus a été établi et que le centre des Forges partira en 2010 et le centre de Numa-Droz en 2011.

Signalons également que dans une phase transitoire, les classes de 8PP1/8PP2/8MO1/8MO2 du centre de Numa-Droz, ont également bénéficié d'une semaine hors cadre. En effet, cette organisation a été rendue possible étant donné que ces élèves auront quitté l'école en 2011.

Les classes de 8MO et 8PP ont pu bénéficier d'un camp d'une semaine, avec un budget de Fr. 300.-. La majorité des classes a choisi une option hivernale et a choisi une organisation par centre.

En parallèle, une commission des activités hors cadre a travaillé à un nouveau concept étant donné la nouvelle enveloppe budgétaire à disposition. Ce groupe a déposé un rapport qui a été accepté par la Commission Scolaire au mois d'avril 2008. Ce nouveau concept entrera en vigueur à la rentrée 2008.

### **Echanges**

A Numa-Droz, les classes de 9MA02 et 9MA03 ont reçu une classe de Nuremberg du 11 au 16 mai 2009. Elles se sont ensuite rendues à Nuremberg du 20 au 25 avril 2009.

Aux Forges, un échange a eu lieu sous forme d'un camp commun à Neirivue du 11 au 15 mai 2009 entre la classe de 6OR13 et une classe d'Aarberg.

Aux Crêtets, la classe de 8MA21 a participé à un échange linguistique de 4 week-ends avec le Droste-Hülshoff-Gymnasium de Freiburg aux dates suivantes : du 6 au 8 mars 2009 en Allemagne, du 8 au 10 mai 2009 en Suisse, du 15 au 17 mai 2009 en Allemagne et du 19 au 21 juin 2009 en Suisse.

Un échange culturel a eu lieu du 11 au 15 mai 2009 entre la classe de 8MA22 et une classe de Gerlingen (Allemagne), à Wasserburg am Bodensee.

### **Fête de la Jeunesse, 45e édition (du 29 juin au 2 juillet 2009)**

Réunie à quatre reprises, la commission de la Fête de la Jeunesse a poursuivi le travail entrepris avec l'aval du Conseil de l'Ecole. Les objectifs visés ont été reconduits et quelques améliorations ont vu le jour notamment du côté artistique, au degré 6. Les élèves de ce degré ont réalisé des décorations à l'aide de parapluies et de bouteilles de pet. Ces ornements ont permis de décorer la tribune du stade lors des dernières épreuves du jeudi après-midi au centre sportif. Une nouvelle fois, l'organisation pour les élèves de 6<sup>ème</sup> était axée sur l'entité classe et tous les élèves ont participé aux mêmes activités organisées dans un périmètre qui permettait aux maîtres de classe d'intervenir rapidement en cas de besoin.

Pour les élèves des degrés 7 et 8, la Fête de la jeunesse 45<sup>ème</sup> édition s'est déroulée selon l'organisation habituelle avec quelques aménagements d'activités complémentaires qui ont permis de diversifier et d'améliorer la durée de participation des élèves. Les activités Hip-Hop, Boxe éducative et Self-Défense ont été très appréciées et elles seront probablement reconduites.

De manière identique à l'année dernière, nous relevons avec satisfaction, la participation de 450 élèves à l'épreuve « Courir pour une bonne cause ». Merci au Club service Lions-Club pour le parrainage de cette course qui était destinée aux enfants asthmatiques. En guise de conclusion, un relais par classe a rassemblé tous les élèves des degrés 6 et 7 le jeudi après-midi.

Comme de coutume, les élèves terminant leur scolarité obligatoire se sont vus remettre un diplôme de fin de scolarité obligatoire lors d'une cérémonie fort appréciée par les élèves et les parents. Une nouvelle fois, le « bal des 9<sup>ème</sup> », devenu tradition a rencontré un vif succès. Dans une tenue vestimentaire appropriée, danseuses et danseurs se sont laissés guider aux rythmes des danses, Merengue, Salsa, Tango, Valse, Rock, Chachacha avec talent, élégance, respect et amabilité.

Relevons aussi le sérieux et la participation facultative et assidue des 323 élèves inscrits aux cours de préparation planifiés les mercredis après-midi.

### **Les Chorales de l'Ecole Secondaire**

Chaque centre permet à ses élèves de participer à la Chorale qui donne un concert en fin d'année scolaire. Que nos trois directeurs de chorale trouvent ici toute la gratitude de la Direction dans la mesure où cette activité permet de créer une dynamique culturelle dans les centres et permet à des élèves de bénéficier des compétences de chacun afin de se produire sur scène et de montrer au publique un spectacle qui est toujours de qualité.

Il est à noter que l'Orchestre de l'Ecole Secondaire a été provisoirement supprimé.

## **Les Structures d'Accueil**

### **Le Foyer d'accueil**

Le rôle du foyer d'accueil se renforce dans l'appui aux devoirs. Son rôle a dû être redéfini et précisé, les attentes des parents et des enseignants étant parfois en décalage avec les objectifs du foyer. En effet, il s'agit d'une aide aux devoirs, et non de leçons d'appui.

Plus de 100 élèves s'inscrivent chaque de l'année. La majorité des élèves proviennent de l'année d'orientation ou de transition et de la section préprofessionnelle.

Grâce à cet accueil, certains élèves ont pu poursuivre leur scolarité dans des classes dites régulières. L'aide qu'ils reçoivent leur permet de consolider les apprentissages faits en classe et de mieux répondre aux attentes de l'école. Elle apporte aussi un soulagement aux familles pour lesquelles les devoirs créent une source de conflit.

Pour encadrer ces enfants, le foyer des Forges est géré par une personne responsable secondée chaque jour par deux à trois personnes. Pour les foyers de Bellevue et de Numa-Droz, deux personnes se partagent la responsabilité de chaque foyer, elles sont également secondées par deux à trois personnes.

Les élèves qui fréquentent le foyer disent apprécier l'accueil (goûter), l'ambiance propice au travail tant au niveau de l'environnement que de l'encadrement. Ils apprécient en particulier de recevoir des explications et ils disent ainsi connaître moins de problèmes en classe.

Certains enfants s'y rendent même s'ils n'ont pas de devoirs, trouvant dans les foyers un endroit chaleureux et d'écoute. Il est donc important que les personnes travaillant dans ces foyers soient externes à l'école pour permettre aux enfants de se confier sans enjeu scolaire. Cependant ce type d'élèves, qui viennent au foyer pour y trouver un endroit d'accueil, posent parfois des problèmes par leur comportement. On atteint là les limites de la structure. Le foyer ne peut pas offrir à ces élèves un lieu de détente et en même temps assurer un suivi des devoirs, ce d'autant plus que ce genre d'élèves éprouvent souvent beaucoup de difficultés à respecter les règles et ont besoin d'activités plutôt physiques et récréatives.

De même un certain nombre d'élèves, souvent des habitués, restent à l'école après leurs leçons. Ces élèves ne sont pas inscrits au foyer, ils restent dans les corridors et leurs jeux sont souvent source de perturbations des leçons et de déprédations des bâtiments. Ils préfèrent rester à l'école plutôt que d'être seuls à la maison ou que de « traîner » en ville, selon leurs dires. Ce phénomène révèle du manque d'un espace d'accueil dans un endroit proche du lieu de vie scolaire de ces adolescents, l'école avec les services para scolaires, mène une réflexion à ce sujet.

Cette année encore, une partie de l'encadrement a été assurée par des étudiants toujours appréciés pour leurs connaissances et leur contact privilégié avec les enfants. Cependant la présence d'adultes est indispensable pour assurer une certaine discipline et le respect des règles. Nous pouvons d'ailleurs souligner la grande disponibilité autant des responsables que des auxiliaires, et nous les remercions pour leur engagement qui permet à ces élèves, souvent en manque de reconnaissance, de se retrouver dans un lieu où ils sont accueillis avec chaleur et bienveillance.

### **Activités Complémentaires à Option**

Les cours suivants ont été proposés de manière obligatoire aux 250 élèves des degrés 7MO et 8PP, le jeudi en fin d'après-midi: Basketball, Bijouterie, Boxe éducative, Cuisine, Dactylographie, Découverte de quelques outils multimédia, Pendules, Sculpture sur bois, Photographie, Sauvetage, Tennis, Badminton, Trampoline, Uni-Hockey, Engins volants, Théâtre.

Ces activités obligatoires, organisées sur deux semestres apparaissent pour la dernière fois dans l'horaire des élèves.

### **Activités Complémentaires à Option facultatives (ACO facultatives)**

Ces activités planifiées de manière facultative, le mercredi après-midi, sont proposées à tous nos élèves, à l'exception des classes 6OR, 7e Moderne et 8e Préprofessionnelle (ces dernières étant concernées par les cours obligatoires).

Elles sont proposées sur deux cycles de huit semaines, excepté l'activité théâtre qui se déroule durant toute l'année.

Le succès rencontré auprès de notre jeunesse nous incite à poursuivre cette démarche car nous relevons avec satisfaction la participation de 246 élèves inscrits lors du premier cycle et 199 élèves lors du second cycle.

Voici un aperçu des cours proposés: Sports collectifs, Tennis de table, Escrime, Modern'Jazz, Judo, Capoeira, Nature, VTT-Ski de fond, Escalade, Découverte de la pêche, Sophrologie-Yoga, Bijouterie, Photographie, Peinture sur porcelaine, Création à l'aide de l'ordinateur, Echecs, Soutien en natation et Découverte d'un PC et Montage. Les cours, découverte d'un PC et Montage d'un système électronique, sont organisés en collaboration avec l'école technique du Locle et se déroulent dans les locaux de cette école.

### **Les Centres de Documentation**

Les centres de documentation proposent des ressources documentaires en lien avec les matières enseignées, des outils de recherche d'information et un lieu de travail destiné à tous les usagers de l'école, qu'ils y viennent individuellement, en groupe ou par classe. Le centre de documentation a pour but de stimuler le goût de la lecture, la curiosité intellectuelle, et de contribuer à accroître les capacités d'autonomie et de recherche des élèves, ainsi que de développer leur esprit critique à l'égard des informations trouvées. Ils contribuent largement à offrir aussi une activité cadrée en dehors du temps scolaire pour les élèves de la Ville. Cet atout ne sera pas négligeable dans les travaux à venir.

Durant l'année scolaire 2008-2009, la Direction de l'Ecole secondaire a donc continué de développer et d'équiper les centres de documentation en collaboration avec la Bibliothèque des Jeunes. Deux collaboratrices de la Bibliothèque des Jeunes sont actuellement employées au développement et au maintien des quatre centres de documentation de Numa-Droz, des Forges, de Bellevue et des Crêtets.

De manière régulière, les centres de documentation deviennent des lieux d'exposition et d'initiatives en lien avec l'actualité. Notons que les clubs de lecture connaissent un succès croissant et permettent à coup sûr une émulation chez les participants.

### **Les Actions d'entraide**

Afin de diminuer les différentes perturbations, il a été décidé de limiter les ventes et de les répartir sur l'ensemble de la scolarité secondaire.

- Pour les degrés 6 et 7, la vente d'œillets, conduite depuis de très nombreuses années, est une belle tradition de notre école. Grâce au bénéfice de cette vente, les élèves peuvent porter des cornets de marchandises à des personnes âgées et défavorisées de notre région, ce qu'elles apprécient beaucoup, comme en témoignent les cartes de remerciement adressées à l'école.
- Pour les degrés 8 et 9, la vente de timbres Pro Juventute permet d'alimenter un fonds grâce auquel il est possible au comité de district de venir en aide à des enfants dont les parents connaissent des difficultés financières (pour le paiement de lunettes, de soins dentaires, etc.).

### **Conclusion**

Dix enseignantes et enseignants ont pris leur retraite au terme de l'année scolaire 2008-2009, après une longue carrière dans l'enseignement. Un grand merci à eux tous pour leur engagement sans faille au service de l'école neuchâteloise, et pour tout ce qu'ils ont apporté à leurs nombreux élèves au cours des ans.

Pour conclure, la direction adresse des remerciements particuliers à la Commission scolaire avec laquelle elle peut entretenir un dialogue fructueux et auprès de laquelle elle trouve un appui précieux pour la réalisation de ses projets, en vue de maintenir une école de qualité.

## ADMINISTRATION DES ÉCOLES

### Domaines de compétence

L'administration des Ecoles assure une multitude de prestations dont les principales sont listées ci-après.

| Responsabilités                                                        | Tâches                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réception                                                              | Accueil au guichet, réponse téléphonique, renseignements, prise en charge et suivi des demandes (inscriptions, ...).                                                                                                                                                                                                   |
| Secrétariat des directions                                             | Travaux de secrétariat pour les directions (courriers, convocations,...).                                                                                                                                                                                                                                              |
| Gestion des élèves                                                     | Gestion des dossiers élèves, des livrets et des bulletins scolaires, mises à jour de la base de données élèves dans le logiciel cantonal (CLOEE)                                                                                                                                                                       |
| Contrôles et écolages                                                  | Contrôles de la scolarisation et de la domiciliation des élèves, gestion des écolages intercommunaux et intercantonaux.                                                                                                                                                                                                |
| Organisation des classes                                               | Projections, planification des classes, enquêtes domicile, attributions des élèves, coordination-suivi modifications des classes.                                                                                                                                                                                      |
| Circulaires                                                            | Rédaction et distribution de circulaires internes, distribution de circulaires provenant de l'extérieur.                                                                                                                                                                                                               |
| Planification et organisation des activités scolaires et parascolaires | Organisation des ACO et de l'éducation physique, plans d'utilisation des installations sportives, suivi des épreuves cantonales 6e/9e, organisation des camps, joutes, et fête de la jeunesse, organisation de ventes caritatives, planifications des spectacles, des visites médicales, de la sécurité routière, etc. |
| Courrier                                                               | Réception, tri, répartition du courrier, distribution du courrier dans les collèges.                                                                                                                                                                                                                                   |
| Informatique / téléphonie                                              | Gestion des postes informatiques et des postes téléphoniques (pédagogiques et administratifs), coordination et suivi des projets de développements informatiques en étroite collaboration avec les Services informatiques.                                                                                             |
| Documents officiels                                                    | Coordination-suivi des rapports annuels, gestion documentaire, élaboration et mise à jour des statistiques.                                                                                                                                                                                                            |
| Gestion administrative du personnel enseignant                         | Procédures d'engagements (offres publiques d'emploi), gestion des dossiers individuels, gestion des remplacements, collaboration étroite avec les RH de la Ville et le Service cantonal de l'enseignement obligatoire, mise à jour de la base de données enseignants.                                                  |
| Gestion du personnel administratif et technique                        | Coordination et supervision des activités du personnel de secrétariat, gestion RH.                                                                                                                                                                                                                                     |
| Mobilier                                                               | Analyse et planification des besoins en mobilier des collèges, gestion du mobilier (achats, livraisons, entretien).                                                                                                                                                                                                    |
| Matériel scolaire                                                      | Préparation et distribution du matériel scolaire, gestion des commandes et des stocks.                                                                                                                                                                                                                                 |
| Bâtiments scolaires                                                    | Gestion des projets de rénovation des bâtiments et des travaux d'entretien en collaboration avec les TP, mise en œuvre et suivi financier des travaux, gestion des locaux.                                                                                                                                             |
| Transports                                                             | Organisation des transports des élèves des environs et des transports entre collèges, gestion des demandes de transports particulières (classes, service jeunesse, ...), gestion des véhicules.                                                                                                                        |
| Gestion budgétaire                                                     | Construction du budget de fonctionnement, analyse et suivi du budget de fonctionnement, bouclage des comptes, gestion du budget d'investissements.                                                                                                                                                                     |
| Comptabilité                                                           | Affectation et comptabilisation des dépenses, gestion des caisses, facturations, contentieux, collaboration étroite avec le Service financier de la Ville.                                                                                                                                                             |

## Extraits des comptes de l'année civile 2008

|                                                                           | Ecole enfantine | Ecole primaire | Ecole secondaire |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|------------------|
| Charges de personnel                                                      | 4'580'701.08    | 18'446'406.17  | 21'553'093.29    |
| Trait. personnel enseignant                                               | 3'352'351.25    | 13'509'050.70  | 15'435'062.05    |
| Trait. directions et pers. administratif                                  | 294'288.55      | 883'140.30     | 1'240'170.90     |
| Trait. personnel d'entretien                                              | 134'385.90      | 858'465.45     | 975'219.35       |
| Charges sociales                                                          | 775'372.88      | 3'033'563.37   | 3'601'401.69     |
| Autres charges de personnel                                               | 24'302.50       | 162'186.35     | 301'239.30       |
| Bâtiments scolaires<br>(entretien, chauffage, électricité, locations,...) | 357'619.57      | 1'386'423.90   | 1'150'376.98     |
| Matériel pour les classes                                                 | 49'572.65       | 164'812.74     | 236'059.10       |
| Amortissement patrimoine administratif                                    | 205'277.60      | 2'226'500.75   | 2'187'552.15     |
| Autres charges                                                            | 63'737.92       | 293'344.71     | 732'470.89       |
| Total charges                                                             | 5'256'908.82    | 22'517'488.27  | 25'859'552.41    |
| Remboursements de traitements                                             | -5'715.65       | -134'682.40    | -256'341.15      |
| Contributions des communes (écolages)                                     | -20'605.50      | -77'476.00     | -733'432.00      |
| Subventions cantonales                                                    | -1'823'187.35   | -7'126'562.75  | -8'217'425.90    |
| Autres revenus                                                            | -4'644.80       | -287'872.50    | -407'747.89      |
| Total revenus                                                             | -1'854'153.30   | -7'626'593.65  | -9'614'946.94    |
| Excédent de charges                                                       | 3'402'755.52    | 14'890'894.62  | 16'244'605.47    |

## Transports scolaires

## Statistique des d'élèves transportés en 2008-09

| Ecole      | Collège      | Secteur Boinod | Secteur Cibourg | Secteur Valanvron | Total |
|------------|--------------|----------------|-----------------|-------------------|-------|
| Enfantine  | Doubs 34     |                |                 | 7                 | 7     |
|            | Marronniers  | 2              |                 |                   | 2     |
| Primaire   | Bas-Monsieur |                | 8               |                   | 8     |
|            | Promenade    | 15             |                 |                   | 15    |
|            | Valanvron    |                |                 | 26                | 26    |
| Secondaire | Bellevue     | 4              | 24              |                   | 28    |
|            | Crêtets      | 8              | 5               |                   | 13    |
|            | Numa-Droz    |                |                 | 17                | 17    |
| Autres     |              |                |                 | 9                 | 9     |
| Total      |              | 29             | 37              | 59                | 125   |

## Travaux d'entretien ou d'amélioration des bâtiments

## Ecole primaire :

|               |                                                                                                         |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bas-Monsieur  | Réfection faux-plafond et chauffage                                                                     |
| Bellevue-O    | Pose de porte-parapluie dans les vestiaires des élèves                                                  |
| Citadelle     | Pose de vannes thermostatiques dans les classes                                                         |
| Citadelle     | Installation d'un boiler dans la salle de travaux manuels (besoin d'eau chaude), collège nord           |
| Citadelle     | Pose de scotch antidérapant sur l'escalier extérieur du collège nord                                    |
| CMND 1        | Peinture salle 31                                                                                       |
| CMND 1        | Peinture de l'aula (mur de projection fendu et tachés)                                                  |
| CMND 1        | Réparation de plusieurs tablettes de fenêtres des classes                                               |
| Crêt-du-Loche | Transf. Apart. Concierge en salle de classe EE-EP + rénovation des sanitaires                           |
| Endroits      | Peinture et changement luminaires classe EE (salle 93)                                                  |
| Endroits      | Peinture et changement luminaires de la salle n° 60                                                     |
| Endroits      | Sécurité : Installation de la détection-incendie (portes-coupe-feu, système de détection, signalétique) |

|             |                                                                                |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Gentianes   | Réfection toiture en métal du bâtiment sud                                     |
| Marronniers | Peinture des WC garçons au 1er étage                                           |
| Ouest       | Peinture (salle 4)                                                             |
| Ouest       | Peinture 1 chambre de l'appartement du concierge                               |
| Ouest       | Ponçage et imprégnation des parquets, 1 salle                                  |
| Promenade   | Changement des fenêtres et stores façade sud et 1 fenêtre au nord (1ère étape) |
| Promenade   | Peinture et changement de luminaires de 2 classes                              |
| Serre 14    | Pose minuterie dans les corridors                                              |

#### Ecole secondaire :

|                 |                                                                                     |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| CMND6           | Remplacement des luminaires (couloirs)                                              |
| CMND 6          | Réfection escaliers                                                                 |
| CMND 7          | Réparation de plaques du plafond qui se décollent                                   |
| CMND 7          | Contrôle des prises électriques et du tableau électriques + réparations nécessaires |
| CMND 7          | Fixer robinet et supprimer les flexibles dans les deux salles EFA                   |
| Crêtets         | Création 1 salle de chimie + peinture des murs, plafonds et boiseries               |
| Crêtets         | Changement des luminaires dans les couloirs                                         |
| Crêtets         | Réparation ou changement du sol de la salle des maîtres                             |
| Forges-B-F.     | peinture et changement de luminaires de 2 salles de classes                         |
| Forges-B-F.     | Réparation marquise ouest (hublot ouest)                                            |
| Forges-B-F.     | Remplacement de certaines vitres (rez))                                             |
| Forges-B-F.     | Révision du chauffage                                                               |
| Forges-Centre   | Peinture et changement luminaires, 2 classes                                        |
| Forges-Centre   | Pose de vannes thermostatique (salles de classe + vestiaires garçons)               |
| Forges-Est      | Peinture et changement de luminaires de la salle n° 105                             |
| Forges-Est      | Pose de vannes thermostatiques dans les salles n° 103,106 ,108,109,110              |
| Forges-Sciences | Peinture + rhabillage du crépi vers la porte d'entrée nord                          |
| Forges-Sciences | Peinture des murs et boiserie locaux de direction (dir.09)                          |
| Forges-Sciences | Peinture des 2 vestiaires filles                                                    |
| Forges-Sciences | Amélioration des ventilations des douches et vestiaires filles                      |
| Forges-Sciences | Changement des douches des vestiaires filles                                        |

### Principaux textes légaux (2008 – 2009)

|            |                                                                                                                                                                  |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 03.09.2008 | Loi d'introduction de la Loi fédérale sur les allocations familiales                                                                                             |
| 04.11.2008 | Loi portant modification de la loi instituant une caisse de pensions unique de la fonction publique                                                              |
| 04.11.2008 | Loi sur l'orientation scolaire et professionnelle                                                                                                                |
| 17.02.2009 | Loi sur le soutien aux activités de jeunesse extra-scolaires (délégué à la jeunesse, etc...)                                                                     |
| 13.11.2009 | Loi portant modification de la loi sur l'organisation scolaire et de la loi sur les établissements spécialisés pour enfants et adolescents                       |
| 22.04.2009 | Arrêté modifiant le plan d'études de l'enseignement secondaire inférieur (grille-horaire)                                                                        |
| 22.04.2009 | Arrêté portant modification du règlement des conditions d'admission, d'orientation, de promotion et de passage dans l'enseignement secondaire (OR, MA, MO et PP) |
| 13.05.2009 | Arrêté concernant le renouvellement du matériel informatique scolaire                                                                                            |
| 03.06.2009 | Arrêté fixant la cotisation à la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public                                          |
| 17.06.2009 | Arrêté concernant les traductions officielles                                                                                                                    |

## **CENTRE DE SANTÉ SCOLAIRE**

Durant l'année 2009, le Centre de santé scolaire a renforcé le domaine de la prévention et de la promotion de la santé en collaborant avec les services para-scolaires et en utilisant des outils de qualité. Les dépistages pratiqués à Serre 14 nous donnent l'occasion de travailler dans de bonnes conditions en diminuant les faux positifs, tant pour l'examen de la vue, que pour l'examen de l'ouïe. La collaboration avec la Clinique de la Serre se poursuit notamment dans le dépistage bucco-dentaire.

### **Alimentation saine**

Tous les élèves de 1<sup>ère</sup> année et de 6<sup>ème</sup> année ont eu une information sur l'importance du petit déjeuner. Ces cours sont dispensés par une diététicienne diplômée.

### **Exposition « Mon corps est à moi »**

Dans le cadre du programme de prévention des abus sexuels, tous les élèves de 4<sup>ème</sup> année ont bénéficié d'une animation à l'aide d'une exposition dite « Mon corps est à moi ». Cette exposition est composée d'une série de six panneaux traitant les thèmes suivants : Mon corps, mes sentiments, mes secrets, à qui demander de l'aide ?, savoir dire non, situations à risque. Les enseignants et les parents étaient conviés séparément à une soirée d'information.

### **Contrat d'amour**

En collaboration avec le Planning familial et le Groupe sida Neuchâtel, tous les élèves de 8<sup>ème</sup> année ont bénéficié d'une discussion interactive en présence des animatrices de ces deux services et de l'infirmière scolaire. L'objectif est de présenter les moyens de contraception et de prévention d'une grossesse ainsi que les comportements à adopter pour prévenir une maladie sexuellement transmissible.

### **Forum « plaisir et addiction »**

En collaboration avec le Service de la jeunesse, le Centre Neuchâtelois contre l'alcoolologie et la Balise, tous les élèves de 8<sup>ème</sup> année ont pu bénéficier d'une discussion interactive autour des dépendances, de leurs conséquences et surtout des moyens pour éviter les situations à risque.

### **Espace en forme**

Depuis 1994, la collaboration s'intensifie avec une dizaine de services qui oeuvrent pour la prévention. L'Espace en Forme, réservé aux élèves en fin de scolarité obligatoire, a pour objectif de présenter les partenaires de la prévention existants dans notre ville afin que l'élève puisse s'y adresser en cas de besoin.

### **Premiers secours**

Depuis plusieurs années, le SIS dispense des cours de premiers secours aux élèves des écoles enfantines, 4<sup>ème</sup> primaire et de 9<sup>ème</sup> année. L'objectif est de rappeler les gestes qui sauvent avec des mots à la hauteur du niveau scolaire concerné. Pour les élèves de fin de scolarité obligatoire, les cours se déroulent à la caserne du SIS.

### **Témoignage VIH**

Depuis une quinzaine d'année, les élèves de 9<sup>ème</sup> année rencontrent des personnes porteuses du virus VIH. Ces rencontres entrent dans le cadre de la prévention des maladies sexuellement transmissibles, notamment le SIDA.

### **Vaccination**

Les campagnes vaccinales annuelles concernent les élèves de 1<sup>ère</sup>, 6<sup>ème</sup> et de 9<sup>ème</sup> années. En outre, la vaccination contre le virus HPV (contre le cancer du col de l'utérus) est entrée dans nos habitudes vaccinales et le vaccin est proposé à deux reprises (6<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup>). Par ailleurs, la Ville de La Chaux-de-Fonds a proposé à son personnel la vaccination contre la grippe saisonnière. A ce sujet, nous avons vacciné 60 collaborateurs. En outre, dans le cadre de la campagne vaccinale contre la grippe A H1N1, nous avons vacciné plus de 1000 élèves entre 4 ans et 15 ans et 50 enseignants. L'apport du Service de la jeunesse était d'une grande importance notamment par l'animation de la salle d'attente lors du passage des élèves de l'EE et des degrés 1,2,3 primaires.



## **CENTRE D'ORTHOPHONIE**

### **Etat du personnel**

Une orthophoniste a diminué son temps de travail en passant de 66% à 60%. Comme nous avions encore un 10% non repourvu depuis janvier 2007, le Conseil communal a accepté d'augmenter ce poste à 50% et une nouvelle orthophoniste a pu être engagée au 1<sup>er</sup> septembre 09. Une orthophoniste a démissionné en novembre 2009 et elle sera remplacée dès le 11 janvier 2010. Une des deux secrétaires a été absente de juin à novembre, en raison d'un congé-maladie suivi d'un congé-maternité. Cette absence n'a été remplacée que partiellement et malgré le travail conséquent fourni par la secrétaire restante, la surcharge occasionnée a été sensible, que ce soit pour la secrétaire en place, les responsables ou les orthophonistes. Une série de tâches administratives n'ont pas pu se faire, ou ont dû être accomplies en plus par les orthophonistes et les responsables (élaboration de statistiques, permanence téléphonique, rédaction de rapports, etc.)

### **Perfectionnement cantonal, formation permanente et supervision**

Le perfectionnement cantonal s'est déroulé au mois d'août à La Chaux-de-Fonds, nous avons eu la chance de pouvoir inviter Mme Corinne Masson Friedli, ergothérapeute et présidente de « Dyspraqoui » (association romande pour les enfants dyspraxiques). Elle nous a parlé de son approche théorique de la dyspraxie ainsi que du bilan et des symptômes.

Les formations personnelles effectuées reflètent bien la diversité des troubles que les orthophonistes ont à traiter. On peut citer par exemple des thèmes liés à la compréhension des structures logiques, à la dyslexie/dysorthographe, à la maltraitance, à la scolarisation des enfants sourds, à la relation thérapeutique, etc.

Les orthophonistes effectuent toujours de nombreuses supervisions sur des cas pratiques, activités indispensables à la bonne marche des traitements.

Les responsables ont participé aux ateliers de développement de l'Iteral Management, ateliers leur permettant d'être plus efficaces dans la gestion de l'équipe, en ayant des échanges avec les autres participants et en profitant de l'expertise du formateur.

Une secrétaire a suivi un cours de perfectionnement grammaire-orthographe.

### **Colloques hebdomadaires**

Lors de nos colloques mensuels, nous avons visité le centre pédagogique des Perce-Neige à La Chaux-de-Fonds ainsi que l'unité de formation du CERAS. Nous avons reçu un enseignant de langue des signes qui nous a présenté une leçon pour débutants et a pu nous sensibiliser à la complexité de cette langue. Nous avons mené une réflexion sur l'accueil des stagiaires en rapport avec la réorganisation des études d'orthophonie et le passage au règlement Bachelor/ Master.

M. Jean-Luc Kernén, un des directeurs de l'école chaux-de-fonnière, nous a présenté le concordat HarmoS ainsi que la restructuration des écoles communales.

Plusieurs orthophonistes ont donné des comptes rendus de conférences suivies dans le cadre de la formation permanente. Nous avons également visionné des vidéos sur le bégaiement et la dyspraxie.

Nous avons enfin consacré un colloque à la présentation de nouveau matériel thérapeutique « maison » constitué par des groupes de travail pendant la semaine avant les vacances d'été et un autre colloque à des réflexions sur les mesures de qualité (contrôle des activités de formation permanente, suivi des dossiers, satisfaction des usagers, etc.).

### **Université**

Nous accueillons deux stagiaires, chacune à temps partiel. Elles seront présentes jusqu'en juin 2010. Ces étudiantes représentent la première volée Bachelor/Master. La durée des stages pratiques a été considérablement raccourcie et le contenu des cours modifié. Nous devons examiner comment garantir une formation pratique de qualité, tout en sachant que certains paramètres ont profondément changé.

### **Groupes de travail et collaborations externes**

Deux orthophonistes spécialisées en surdit  continuent de participer à un groupe de travail qui se réunit régulièrement.

Une des co-responsables participe à la Commission de conseil et d'expertise de l'Office de l'enseignement spécialisé, commission qui règle les modalités d'application du nouveau règlement REFOCOS et la coordination des mesures de pédagogie spécialisée. Elle fait également partie du bureau de cette commission.

L'autre co-responsable continue son travail au sein du Groupe de pilotage de l'unité ambulatoire de langage du CERAS (GT- UAL).

## **Gestion des cas**

L'augmentation des cas lourds, déjà remarquée ces dernières années se confirme. Même si le nombre de signalements est stable, les enfants restent plus longtemps en traitement, ce qui explique la difficulté récurrente à réduire les délais d'attente. Nous espérons que l'augmentation de poste effective depuis septembre 2009 aura un effet positif sur le roulement des cas. Nous devons cependant souvent refuser de prendre les enfants deux fois par semaine, même pour des cas lourds, sachant que cela se ferait au détriment d'autres enfants en liste d'attente. Nous menons régulièrement des réflexions à l'interne pour évaluer la pertinence des thérapies en cours, décider de faire des pauses thérapeutiques, proposer d'autres types de prise en charge, faire des groupes d'enfants, etc.

## **Nouveau mode de financement et perspectives d'avenir**

Depuis 2008, le financement d'une grande majorité des prestations est assuré par le Canton. Nous avons des contacts réguliers avec l'Office de l'enseignement spécialisé, notamment lors des réunions du Colloque des responsables de l'orthophonie, animé par le chef d'office. Les différentes procédures administratives sont régulièrement ré-examinées et corrigées si nécessaire.

La situation reste cependant transitoire, puisque dès 2011, il faudra prévoir une adaptation cantonale des futurs accords CDIP en matière de pédagogie spécialisée. Des questions importantes devront être réglées : intégration des enfants dans l'école ordinaire, procédure d'examen en vue de l'obtention de prestations, distinction des différentes mesures d'aide à amener, reconnaissance de divers prestataires habilités à fournir les mesures. Toutes ces modifications vont avoir un impact certain sur l'avenir des prestations orthophoniques qui, comme d'autres prestations de nature pédagogique, sont directement concernées.

Les discussions commencent à s'engager, mais tant que l'accord n'a pas été ratifié par le Grand Conseil, il est encore difficile de prévoir dans quel sens vont se construire les futures structures. D'autre part, ce dossier est en lien avec d'autres réflexions cantonales telles que la mise en place de HarmoS, les missions des écoles spécialisées ou encore l'organisation des écoles obligatoires. Les réflexions à mener doivent donc s'articuler avec les autres dossiers en cours.

## **Infrastructures et énergies**



## **INFRASTRUCTURES**

### **Remarques générales**

#### **Administration**

##### **Remarques générales**

L'année 2009 a été marquée par le sceau d'un événement exceptionnel. Cet événement d'une importance majeure pour l'histoire de la Ville est l'inscription de son urbanisme horloger au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Aussi, tous nos services ont participé et collaboré avec le Service d'Urbanisme, en particulier son secteur patrimoine, pour rendre la Ville attractive et la préparer pour cette occasion.

Des travaux majeurs de remise en état de la Place du Marché, de la Place Espacité, de la Place de la Carmagnole et du début de l'Avenue Léopold-Robert ont été menés tambour battant pour être terminés en juin.

Même la statue et la station météo situées au Centre de l'Avenue ont fait l'objet d'une remise en état.

Pour célébrer dignement cet événement, la Ville (Place du Marché, Tour Espacité, Place et Forum d'Espacité, ligne de bus de l'avenue principale) a été pavoisée avec élégance et comme jamais depuis longtemps.

Un sablier géant et une maquette géante ont été réalisés par nos ateliers pour symboliser les cinq éléments fondateurs qui nous ont valu d'être retenu par le comité de l'UNESCO et un calendrier géant sur la tour du Grand temple a décompté les jours avant l'événement historique.

Enfin, grâce aux bonnes relations de notre directeur au plus haut niveau et au soutien sans limite du Conseil communal dans la démarche, la patrouille suisse est venue survoler notre Ville pour le plus grand plaisir des Chaux-de-Fonniers.

A nous de faire en sorte maintenant que cette inscription puisse donner un nouvel élan au développement de notre Ville.

##### **Personnel**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le personnel du Centre horticole a repris le magasin du Cimetière.

Tous les collaborateurs travaillant sur un ordinateur ont dû suivre une formation accélérée pour pouvoir utiliser la nouvelle station de travail installée dans toute l'administration communale. Ce changement s'est déroulé sans trop de problème.

##### **Taxe déchets**

Le canton a mis en consultation fin décembre un nouveau projet de modification de la loi. Celle-ci devrait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

En attendant, suite à l'introduction des données de la population sur le nouveau logiciel (ETIC) par le contrôle des habitants, les factures ont dû être traitées manuellement. La programmation de la facturation sur ETIC est en cours et devrait être opérationnelle en février 2010. C'est en effet à la fin de ce mois que la facturation de masse est effectuée.

##### **Commission des Infrastructures**

Au cours de l'année 2009, la Commission des Infrastructures s'est réunie à 11 reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- La demande de crédit de CHF 3'115'000.-, dont CHF 1'500'000.- pour les Travaux publics, CHF 1'580'000.- pour le Service des eaux et CHF 35'000.- pour le Service du domaine public, pour l'exécution de 12 chantiers de rénovation et de renforcement des réseaux d'eau potable, de canaux collecteurs, de chaussées, ainsi que pour la remise en conformité de la signalisation routière;
- La demande de crédit de CHF 2'025'000.- pour la réfection et le réaménagement de l'avenue Charles-Naine et la réfection et l'élargissement de la rue du Bois-Noir;
- Le rapport de gestion 2008 (Géomatique, SIEN-SIC, Cimetière et centre funéraire, Espaces verts, SAB, Travaux publics et les forêts);
- Les comptes 2008;
- La demande de crédit de CHF 2'000'000.- TTC, pour des mesures de réfection d'urgence des chaussées, en relation avec les dégâts dus au gel;
- La demande de crédit de CHF 750'000.- pour la campagne courante d'entretien des chaussées;
- Le rapport du Conseil communal relatif à la constitution d'une servitude de limite fictive de gabarit sur le bien-fonds no 7043 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, propriété communale, au profit du bien-fonds no 7044 du même cadastre;
- La note concernant la réadaptation de la taxe déchets ménages 2008;
- La liste des tombes à conserver relative aux personnes célèbres;

- La refonte complète du règlement concernant l'équipement des terrains constructibles du 26 octobre 1998;
- La demande de crédit de CHF 1'260'000.- et de CHF 590'000.- pour l'aménagement de la chaussée du Bd des Endroits et construction d'un trottoir;
- La réorganisation de la tournée des ordures ménagères;
- Le rapport des Conseils communaux des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds concernant une taxe écologique de 0.5 ct/kWh pour la création et la rénovation d'installations de production d'énergie électrique à partir d'énergies primaires renouvelables;
- Le budget 2010 du Dicastère des Infrastructures et Energies.

## **SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL**

### **Activités Informatiques en 2009**

#### ***Évolution des infrastructures***

##### ***Nouvelle station de travail***

Le deuxième semestre de l'année 2009 a été consacré à la mise en place de la nouvelle station de travail qui intègre les nouveaux standards informatiques. Ils sont destinés à prendre en compte les futures orientations du travail à l'aide de l'informatique et à faciliter la gestion du parc et du support informatique (mobilité, téléphonie intégrée, sécurité, gestion centralisée du parc, etc.).

Conformément aux dispositions annoncées, elle inclut la nouvelle solution bureautique (Office 2007) qui permet de régler les problèmes suivants :

- La mauvaise intégration de la suite bureautique actuelle avec les nouveaux outils de gestion collaboratifs (SharePoint ou Outlook 2007);
- L'annonce de l'arrêt du support de la suite bureautique précédente Office 2000 par Microsoft dès juillet 2009;
- Les difficultés de collaboration avec d'autres partenaires qui intègrent Office 2007 dans leur environnement de production;

Ce projet a demandé une préparation préalable importante mettant en évidence la nécessité de :

- Assurer la continuité de l'exploitation des logiciels "métiers" (SAP, CLOE, ADOS, Uniflow, etc.) qui utilisent les logiciels bureautiques de la suite Office;
- Garantir l'utilisation des modèles bureautiques utilisés par les services de la Ville dans leur gestion quotidienne;
- Garantir l'utilisation des solutions bureautiques mise en œuvre par les services (macro, etc.);
- Garantir le fonctionnement des applications développées avec le logiciel ACCESS, dont le recensement a mis en évidence l'existence de plus de 1000 bases de données;
- Prendre en compte les nouvelles orientations technologiques de connexion directe d'un périphérique au poste de travail (douchettes, scanner SAP, lecteur de BVR, etc.).

Cette opération nous a également imposé le remplacement de plus de 360 postes dont la vétusté ne permettait plus :

- à l'utilisateur d'obtenir le confort nécessaire à l'utilisation quotidienne de son poste de travail;
- l'intégration des nouveaux standards;
- leur maintenance sans activités de support importantes;
- de garantir l'obtention et la gratuité des pièces de rechange.

Les plus de 440 postes de l'administration bénéficient également de l'implantation des profils itinérants, permettant non seulement d'offrir à chaque utilisateur la possibilité de retrouver son environnement de travail sur une des machines de l'administration, mais également d'apporter plusieurs avantages au support informatique de proximité (la gestion centralisée des profils itinérants permettant, par exemple, de retrouver lors d'une réinstallation l'intégralité de l'environnement de travail d'un utilisateur).

##### ***Communication unifiée pour les concierges***

Pour répondre à la nécessité d'une communication unifiée entre les responsables du Service d'Architecture et des Bâtiments et ses concierges, une solution basée sur les outils de la nouvelle station de travail a été mise en œuvre (Messagerie, Intranet, etc.). A cette occasion, quelques postes de travail ont été installés sur des sites prédéfinis comme lieux de regroupement et de consultation.

##### ***Conservation du patrimoine Photographique et Filmographique de la Bibliothèque de la Ville***

###### **Négatifs photographiques**

En raison de la rapide détérioration des négatifs photographiques de fonds spéciaux (syndrome du vinaigre concernant un minimum de 4'000 unités), le département audiovisuel de ce service a été équipé d'un scanner professionnel permettant d'effectuer les travaux nécessaires à la sauvegarde numérique des ces objets.

###### **Conservation des Films**

Pour les mêmes raisons (films nitrates qui se rétractent inexorablement et films acétates touchés par le syndrome du vinaigre), le département audiovisuel a été équipé d'une station de travail adaptée à cette activité, ainsi que des logiciels et des périphériques nécessaires à l'acquisition puis au transfert sur support numérique des bandes en voie de détérioration.

### *Standardisation des logiciels de traitement bureautique*

Pour garantir une approche unique du traitement de publication assistée par ordinateur et de la gestion de photographies, nous avons retenu et installé la suite In Design d'Adobe pour tous les services concernés par ce type de besoins (Service d'Urbanisme et de l'environnement, Service de la jeunesse, Musées, etc.).

D'autre part, de telle manière à favoriser la communication par courriel (traitement de fichiers PDF) en lieu et place du papier, nous avons équipé toutes les personnes qui l'ont souhaité avec le logiciel Adobe standard.

### *Payements par cartes*

Pour permettre d'offrir à la population la possibilité de paiement de prestations fournies aux guichets de l'administration par cartes de débit, des terminaux permettant le pré-paiement ont été installés à la caisse communale et au contrôle de l'habitant. L'équipement d'autres services pour ce mode de paiement est encore en cours d'évaluation.

### *Gestion du Temps*

Les terminaux nécessaires à la saisie du temps de travail ont été installés pour quelques services qui saisissaient de manière manuelle les informations nécessaires au contrôle de présence (Espaces verts, Centre funéraire, MIH).

### *Téléphonie, intégration de la voix aux moyens de communications*

Le Musée International d'Horlogerie fonctionne en voix sur IP, grâce à une solution qui intègre la portabilité de la téléphonie IP.

La téléphonie des services de la Ville, de Viteos et de Vadec (à part quelques cas isolés en cours de migration) est maintenant totalement supportée par le concept de la voix sur IP. La centrale téléphonique traditionnelle n'a plus d'utilité et sera complètement démantelée.

### *Communication sans fil ou WiFi (Wireless Fidelity)*

Après avoir mis en œuvre les réseaux administratifs (**N**œud **C**antonal **N**euchâtelois) et pédagogiques (**R**éseau **P**édagogique **N**euchâtelois) et après avoir intégré les réseaux neuchâtelois à Internet et au réseau de la Confédération et des autres cantons (KOMBV-KTV), un concept d'accès sécurisé sans fil (WiFi) à ces réseaux a été développé et est maintenant exploitable.

Comme dans le secteur privé, les collaborateurs, pour lesquels l'activité professionnelle rend nécessaire le déplacement vers un lieu de travail autre que celui de l'activité quotidienne, souhaitent profiter des avantages qu'offrent les techniques récentes d'accès aux données. Il est évidemment intéressant de pouvoir se déplacer avec son ordinateur portable et de l'utiliser très facilement dans une salle destinée à un colloque, une réunion, une présentation ou une formation sans devoir se préoccuper de la connexion physique au réseau informatique.

L'accès aux réseaux administratifs (NCN) et pédagogiques (RPN) a ainsi été rendu possible grâce à cette technologie.

De plus, un nombre grandissant de personnes externes, soit :

- Personnels de maintenance,
- Utilisateurs de la salle de lecture d'une bibliothèque,
- Vendeurs,
- Chercheurs, stagiaires,
- Élèves (Haute école ou Université),
- Etc.

qui se rendent pour une activité professionnelle ou privée dans un bâtiment bénéficiant de l'accès au Nœud cantonal demandent à pouvoir se connecter à l'aide de leurs ordinateurs portables à Internet.

Le réseau logique NCNmobile a été créé à cet effet et permet de se connecter à Internet (et uniquement à Internet) à l'aide de leur ordinateur privé sans qu'il soit nécessaire d'effectuer un paramétrage ou une intervention de la part du support informatique.

Pour cette dernière prestation (NCNmobile), nous avons également dû garantir le respect des dispositions juridiques et utiliser une solution d'identification de l'utilisateur. Ainsi, nous sommes en mesure de fournir pour chaque utilisateur des informations permettant sa reconnaissance en cas d'utilisation illicite.



Les bâtiments de l'administration communale suivants bénéficient maintenant de la possibilité de connexion par WiFi :

|                                             |                                                  |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Musée international de l'horlogerie         | Grande salle de réunion, sous-sol                |
| Musée international de l'horlogerie         | Salle de réunion de l'administration             |
| Espace                                      | Grande salle de réunion, 13 <sup>ème</sup> étage |
| Musée des Beaux-arts                        | Bibliothèque                                     |
| Musée d'histoire                            | Bibliothèque                                     |
| Musée d'histoire naturelle                  | Secrétariat                                      |
| Léopold-Robert 3                            | Salle Junod                                      |
| Hôtel de Ville 1                            | Salle des commissions                            |
| Hôtel de Ville 1                            | Salle du Conseil                                 |
| Service d'incendie et de secours            | Salle de l'État-major                            |
| Service d'incendie et de secours            | Salle polyvalente                                |
| Service des Travaux publics et de la Voirie | Salle de réunions                                |
| Bibliothèque de la Ville                    | Salle de lecture                                 |

### *Gestion des caméras-feux, récolte des données*

De telle manière à simplifier et faciliter les processus de récolte des informations captées par les caméras-feux lors de la détection d'infractions routières, nous avons mis en œuvre une technologie permettant de récolter les informations par voie téléphonique (GPRS).

Chaque antenne pourra ainsi être interrogée directement par le personnel du SDP chargé de cette mission depuis leur bureau, évitant de multiples déplacements sur site.

### *Intégration des machines multifonctions*

Depuis les travaux de standardisation entrepris avec l'introduction du concept des photocopieuses multifonctions, le parc de machines de reproduction est composé d'approximativement 60 machines. Les 56 imprimantes restantes sont destinées soit à garantir un secours d'impression soit à une tâche de reproduction spécifique à une activité "métier".

Quelques 60 imprimantes et une dizaine de photocopieuses ont ainsi pu être retirées du parc de machines de reproduction.

Le nombre de reproductions et d'impressions pour l'année 2009 atteint pour l'ensemble de l'administration communale plus de 9'000'000 documents dont approximativement 6'900'000 sont produits par les Écoles.

### *Infrastructure de stockage de grande capacité*

La quantité d'informations entreposées sur ce support augmente régulièrement et est d'environ 3 Téraoctets (comme l'indique le tableau ci-dessous) représentant approximativement 50 % de la capacité maximale à disposition.

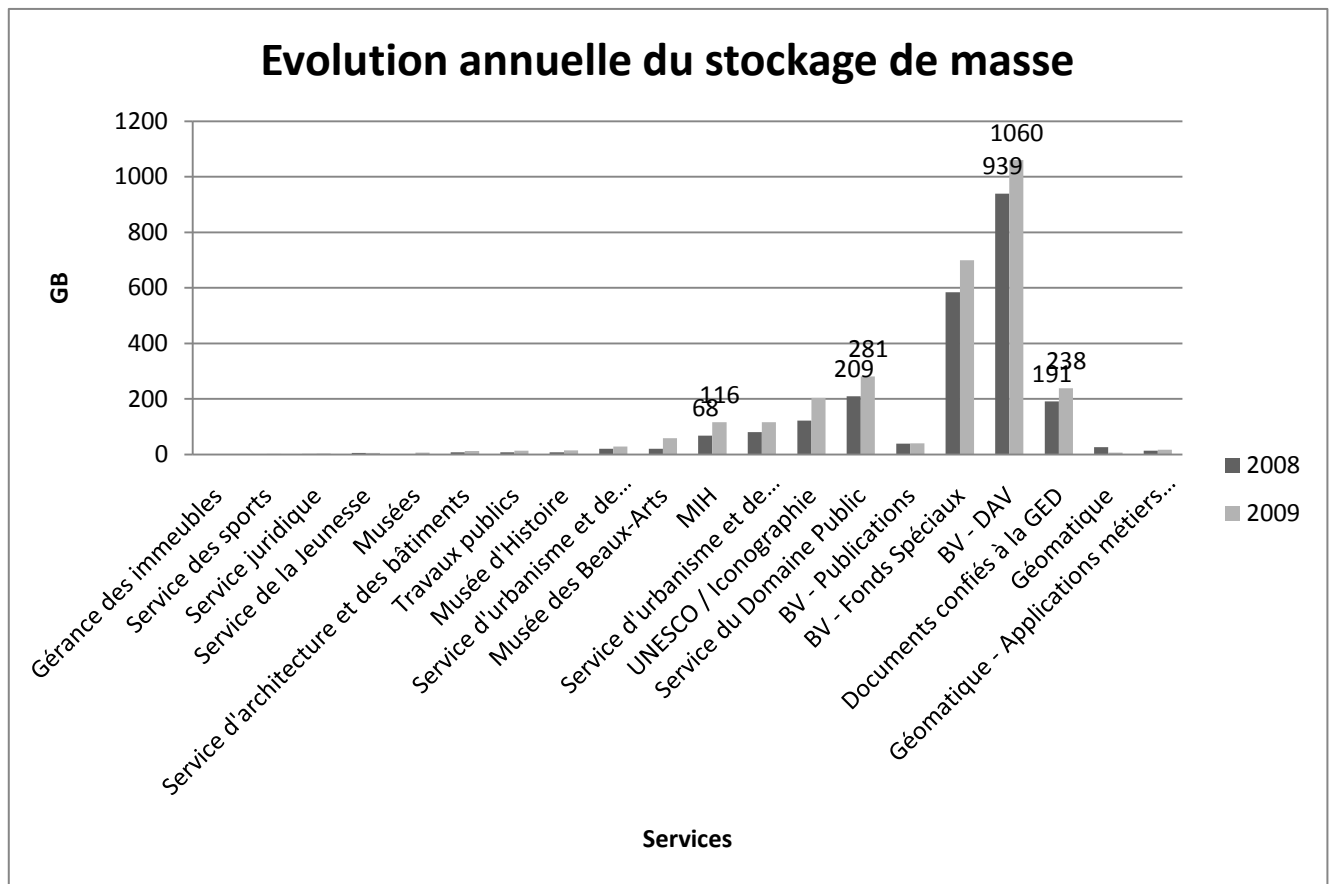
| <i>Groupe utilisateurs</i>                        | <i>Volume</i> | <i>Volume</i> |
|---------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Services</b>                                   | <b>GB</b>     | <b>TB</b>     |
| Service de la Jeunesse                            | 5.7           |               |
| Service d'Architecture et des Bâtiments           | 12.5          |               |
| MIH                                               | 116           |               |
| Musée des Beaux-Arts                              | 58            |               |
| Musée d'histoire                                  | 14.8          |               |
| Musées                                            | 6.2           |               |
| Gérance des immeubles                             | 1.2           |               |
| Service des sports                                | 1.8           |               |
| Service d'Urbanisme et de l'environnement/Hygiène | 28.3          |               |
| Service juridique                                 | 2.9           |               |
| Service d'Urbanisme et de l'environnement         | 116.4         |               |
| <b>Services</b>                                   | <b>GB</b>     | <b>TB</b>     |

|                                 |        |     |
|---------------------------------|--------|-----|
| SDP                             | 281    |     |
| Travaux publics                 | 13.5   |     |
| UNESCO / Iconographie           | 203.9  |     |
| <b>Bibliothèque de la Ville</b> |        |     |
| DAV                             | 1060   |     |
| Publications                    | 39.7   |     |
| Fonds Spéciaux                  | 699.3  |     |
| <b>GED – Ados</b>               |        |     |
| Documents confiés à la GED      | 238    |     |
| <b>Géomatique</b>               |        |     |
| Applications métiers (Topobase) | 16.5   |     |
| Géomatique                      | 7.2    |     |
| <b>Volume Total</b>             | 2922.9 | 2.9 |

Les informations suivantes y sont entreposées :

- Informations cadastrales (Géomatique),
- Archivage des fiches des habitants (Contrôle des habitants),
- Fonds spéciaux et publications diverses (Bibliothèque de la Ville),
- Archives sonores Club 44 (Bibliothèque de la Ville),
- Données provenant du PGEE (Travaux publics),
- Plans des permis de construire (Police du feu et des constructions),
- Gestion des dossiers AVS (Office du travail et de l'AVS),
- Gestion des signalisations (Service du domaine public),
- Stockage de documents de divers types (correspondances, publications, photographies, plans, etc. (Service de la jeunesse, MIH, Musée des Beaux-Arts, Service d'Hygiène, Musée d'Histoire, Service juridique, Urbanisme, Unesco, Intendance des bâtiments, Travaux publics, Office des sports, Gérances des Immeubles)),
- Gestion documentaire intégrée à la GED (Travaux publics (Services techniques - Domaine Foncier – Voirie – Déchets), SIC, Office des sports).

Le graphique suivant donne une idée de l'évolution annuelle de la place disque nécessaire.



### GED (gestion électronique des documents)

L'application de **G**estion **É**lectronique de **D**ocument (GED) continue à être utilisée par plusieurs services de la Ville et le nombre de documents qui est enregistré est en constante augmentation.

Les services en production sont :

- Contrôle des habitants;
- Chancellerie;
- Agence AVS;
- Service des sports;
- Service d'Urbanisme et de l'environnement;
- Service d'Architecture et des Bâtiments;
- Service de la sécurité publique;
- Service juridique;
- Travaux publics;
- Service Informatique.

80 utilisateurs accèdent régulièrement aux documents stockés par l'application et le nombre de documents entreposés et gérés par l'application est de 373'901 pour un espace disque utilisé de 238 GB.

L'application est utilisée pour gérer une ou plusieurs catégories de dossiers décrits par le tableau ci-dessous :

| Services                                       | Dossiers                 | 2009           |
|------------------------------------------------|--------------------------|----------------|
| <b>Chancellerie</b>                            | Courrier                 | 2'198          |
|                                                | Courrier - Archives 2008 | 845            |
|                                                | Procès-verbaux CC        | 285            |
|                                                | Procès-verbaux CG        | 68             |
|                                                | Réglementation           | 181            |
| <b>Contrôle des habitants</b>                  | Fiche habitants          | 192'932        |
|                                                | Gestion du service       | 91             |
|                                                | Naturalisations          | 436            |
|                                                | Suisse de l'étranger     | 1'366          |
| <b>Service d'Architecture et des Bâtiments</b> | Bâtiments                | 458            |
| <b>Service des sports</b>                      | Office des sports        | 468            |
| <b>Office du travail</b>                       | Dossier AVS              | 15'958         |
| <b>Service de la sécurité publique</b>         | Courrier                 | 0              |
|                                                | Plan de classement       | 6'838          |
| <b>Service juridique</b>                       | Service juridique        | 659            |
| <b>SIC</b>                                     | Demandes clients         | 91             |
|                                                | Conseil communal         | 9              |
|                                                | Client-Projet            | 371            |
|                                                | Gestion du service       | 348            |
|                                                | Projets                  | 253            |
|                                                | Log files                | 545            |
| <b>Urbanisme &amp; Environnement</b>           | Permis de construire     | 15'528         |
|                                                | Courrier                 | 7'841          |
| <b>Travaux publics</b>                         | Documents                | 329            |
| <b>Nb de documents publiés</b>                 |                          | <b>248'098</b> |
| Gestion des versions                           |                          | 125'803        |
| <b>Nb de documents stockés</b>                 |                          | <b>373'901</b> |

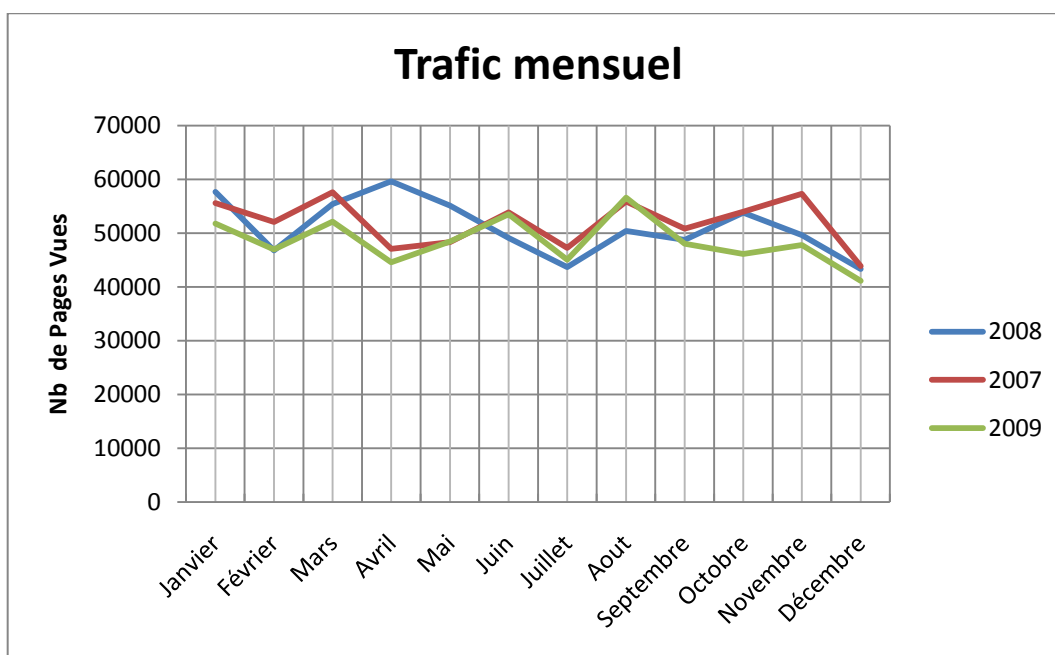
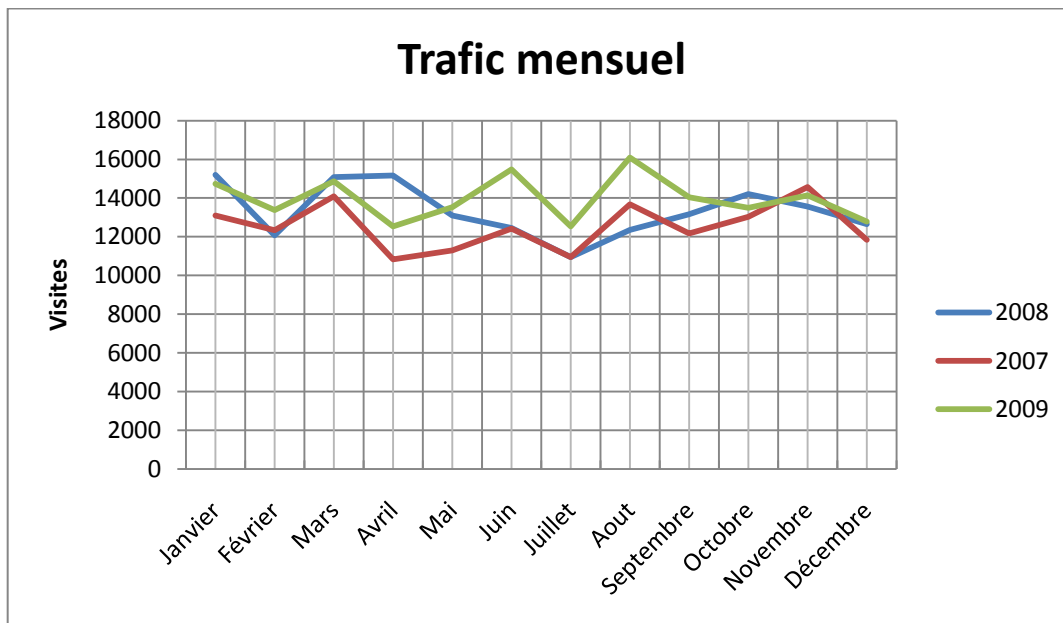
### Internet

A la demande du Conseil Communal un groupe de travail composé de représentants de la chancellerie et des services informatiques prépare la refonte totale du site de la Ville en prenant en compte une orientation liée à la promotion de la Ville.

La nouvelle structure du site ainsi que la définition des éléments graphiques (corporate) a été confiée à une société spécialisée dans la communication et doit-être validée par le Conseil communal.

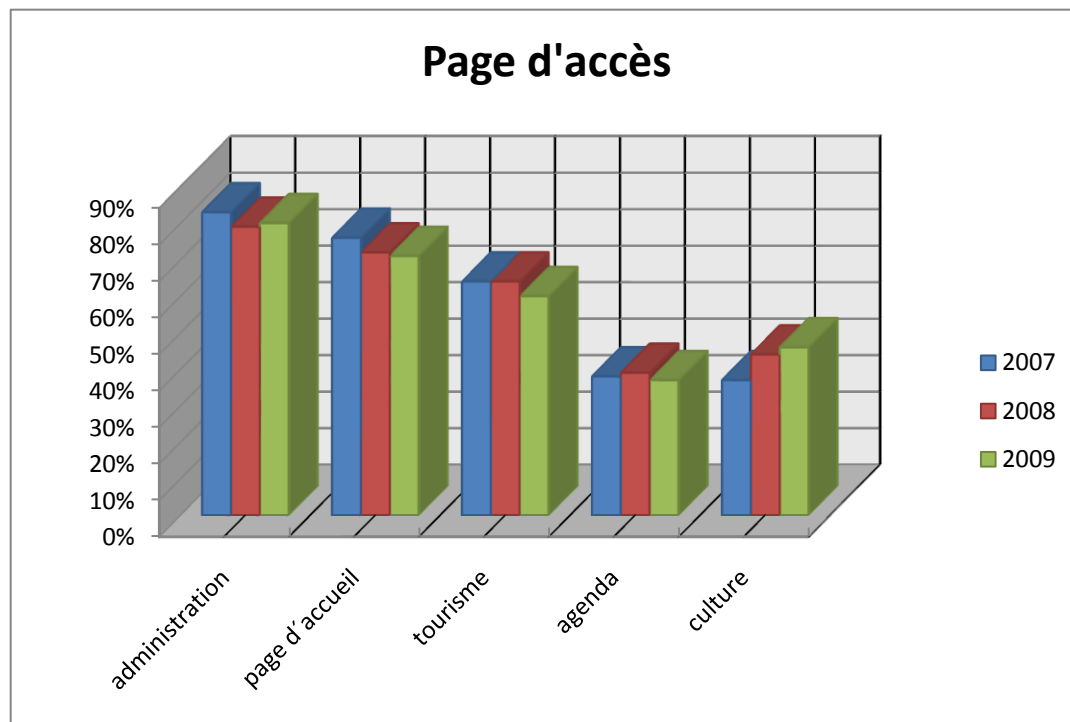
### Trafic mensuel

Les deux graphiques suivants décrivent les accès mensuels à notre site, graphiques qui nous permettent de constater que le nombre de visites et le nombre de pages accédées par les internautes est stable depuis 2007.



### Efficacité des pages d'entrée

Les pages d'entrée les plus efficaces qui permettent aux internautes la recherche des informations sont décrites dans le graphique suivant. Le temps moyen que les visiteurs consacrent à la recherche d'informations est resté à 4 minutes.



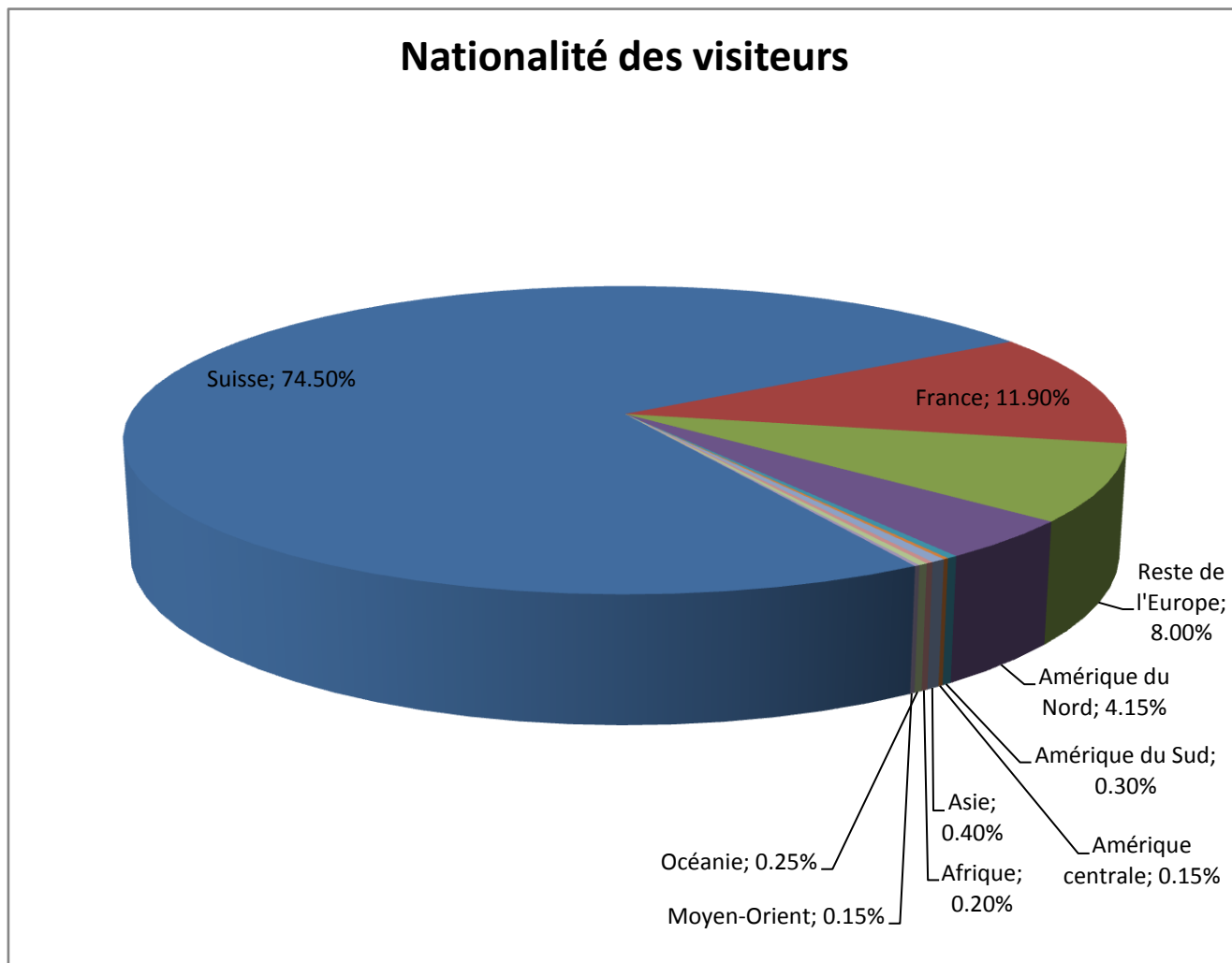
### Les 10 pages les plus vues



### Nationalité des visiteurs

Depuis 2007 le nombre de visiteurs est resté pratiquement identique et près de 160'000 visiteurs de 135 pays différents ont accédés à notre site en 2009

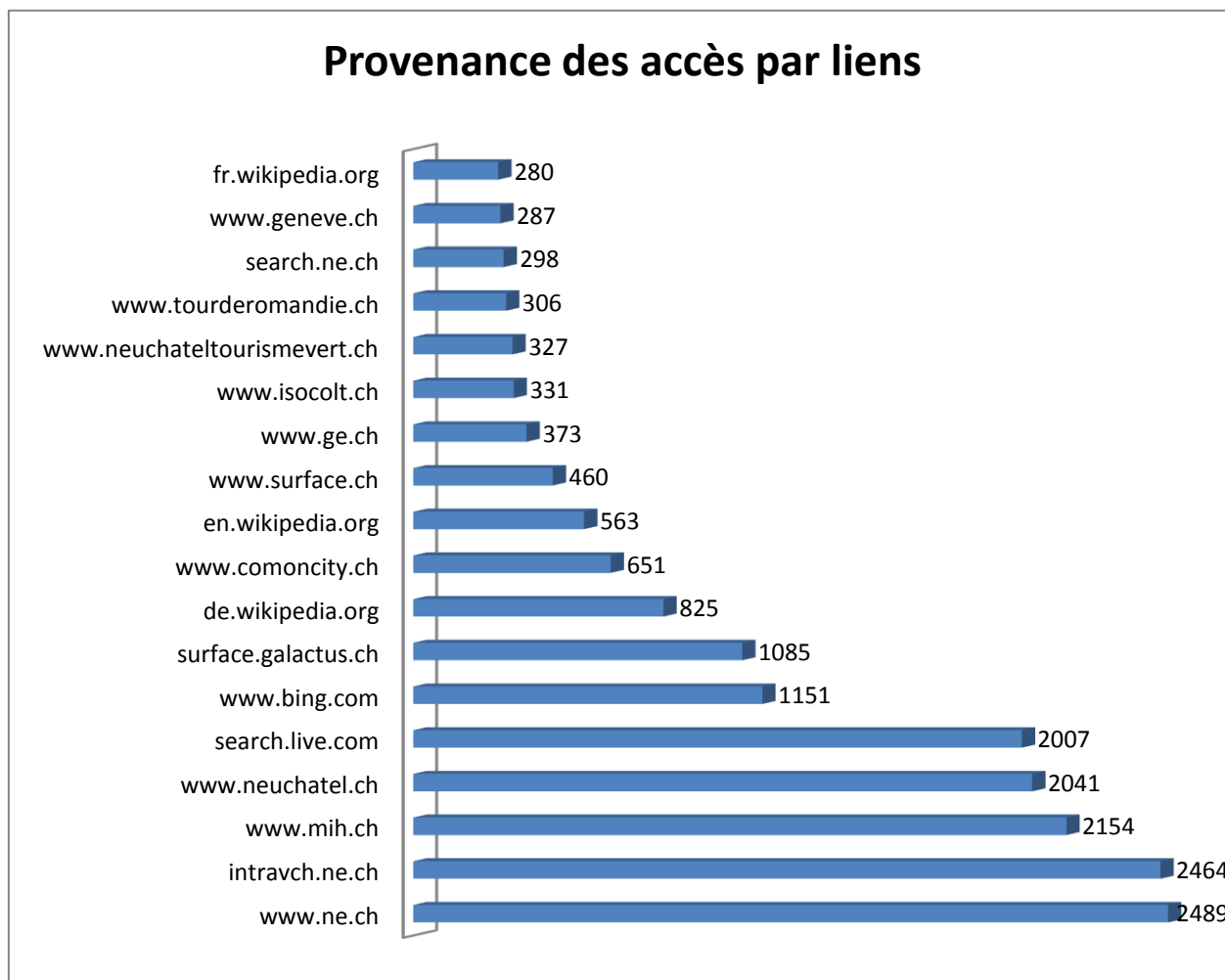
La répartition des accès est décrite par le graphique et le table suivant :



| Nationalités | Visites | Pourcentage | Pages Vues |
|--------------|---------|-------------|------------|
| Suisse       | 120820  | 74.5        | 439409     |
| France       | 19360   | 11.9        | 62621      |
| États-Unis   | 5684    | 3.5         | 8778       |
| Allemagne    | 2902    | 1.8         | 9008       |
| Italie       | 2051    | 1.3         | 7750       |
| Belgique     | 1353    | 0.8         | 4808       |
| Royaume Uni  | 1328    | 0.8         | 3975       |
| Espagne      | 979     | 0.6         | 3780       |
| Canada       | 924     | 0.6         | 3157       |
| Portugal     | 766     | 0.5         | 3348       |

### Provenance des accès par liens

Ce tableau décrit les principaux moteurs et sites utilisés pour accéder à [www.chaux-de-fonds.ch](http://www.chaux-de-fonds.ch).



### Intranet, gestion documentaire

Les sites publics de la Chancellerie, des Ressources humaines, du Service financier et du Service informatique sont à disposition des collaborateurs de la Ville de la Chaux-de-Fonds.

Les informations de ces sites sont mises à jour régulièrement et permettent aux personnel disposant d'un accès informatique de prendre connaissance des informations publiées par ces différents services (directives, règlements, formulaires, annonce de panne, etc.).

### Évolution et réalisation de Projets Informatiques

#### Système d'aide à la navigation des véhicules de salage et de déneigement de la Voirie

L'application permettant l'aide à la navigation et à la décision des véhicules de déneigement de la Voirie (Travaux publics) a été retenue et mise en exploitation.



Cet outil, par ses fonctionnalités d'aides à la décision permet à la direction de la Voirie de :

- guider les véhicules dans leurs tournées,
- indiquer le parcours ainsi que les instructions nécessaires au salage et au déneigement aux chauffeurs remplaçants,
- optimiser les tracés de déneigement et de salage,
- vérifier que la tournée et les consignes ont été effectuées dans leur intégralité,
- modifier ou indiquer des tâches dans un parcours donné,
- localiser le véhicule (GPS),
- fournir des consignes suivant la position par une instruction vocale,
- optimiser les temps de parcours en fonction de passages obligés,
- modifier en tout temps l'itinéraire par le poste de commande pour des tâches urgentes et non planifiables,
- enregistrer les informations liées aux données du parcours et des instructions correspondantes,
- optimiser la charge horaire du personnel de conduite des véhicules.

### *Système d'aide à la gestion des alarmes des Travaux publics*

Le matériel du système actuel de mise en alarme du personnel de la Voirie (Swissphone) chargé des tâches de déneigement et de salage arrivait en fin de vie et devait être remplacé.

L'analyse effectuée a permis de retenir une solution du marché (E-Alarm) utilisant les moyens téléphoniques traditionnels (Natel, Téléphone) pour alarmer le personnel chargé de ces tâches et a été mise en exploitation.

### *Service de la Jeunesse, application de gestion des activités "FARFADET"*

Le service de la jeunesse recherchait un outil permettant de gérer et d'organiser les activités destinées à la jeunesse de notre Ville (camp, manifestation, etc.).

L'analyse nous a permis de retenir et de mettre en exploitation un logiciel réalisé par le Service informatique de la Ville de Morges et utilisé par plusieurs partenaires dans le cadre de manifestations du même type (passeport vacances de la Ville de Neuchâtel par exemple).

Cet outil par ses fonctionnalités permet entre autre de :

- Gérer les inscriptions des enfants et adolescents via Internet;
- Retrouver les informations administratives des inscrits (lien avec CLOE);
- Permettre la facturation des activités réservées en lien avec SAP.

### *ETIC et taxe déchets ménages*

L'ancienne application du contrôle de l'habitant (GIADM) a été remplacée par la nouvelle version de ce logiciel (ETIC), réalisé par le Centre Électronique de Gestion (CEG) qui va équiper la majorité des communes neuchâteloises.

Cette nouvelle application intègre la facturation de la taxe déchets des ménages (lien avec les données administratives de l'habitant) et remplace l'ancienne version de la facturation de la taxe qui devait être améliorée et modifiée pour permettre son exploitation avec ETIC.

### *Gestion du patrimoine écrit et audiovisuel de la Bibliothèque, Gestion des archives*

#### Gestion du patrimoine écrit et audiovisuel de la Bibliothèque

Le groupe de travail (constitués de membres de la Bibliothèque et des Services informatiques) a analysé et validé le logiciel de gestion des archives FLORA (utilisé par l'état de Neuchâtel pour leur propre gestion des archives) pour remplacer les trois applications actuelles (Archibase, Archidav et Filmographie).

Cette solution prend en compte les standards et règles métiers pour la gestion et l'inventaire des fonds d'archives et des œuvres audiovisuelles.

Elle permet également de réunir toutes les données, constituées par les inventaires des divers fonds, sur une même plateforme et d'en faciliter l'accessibilité aux chercheurs, par l'utilisation d'outils dédiés aux gestionnaires.

Elle offre également de nouvelles fonctions utilisables sur le moyen et le long terme comme par exemple, les possibilités de recherches fédérées intégrant des sources externes (RERO ou autres) respectueuses des protocoles et normes dictées par la préservation des patrimoines.

La solution permet entre autre :

- d'offrir un accès Internet aux trois applications pour les chercheurs,
- d'intégrer les normes archivistiques reconnues comme ISAD-G pour la description des fonds,
- d'intégrer des normes audiovisuelles reconnues pour la description des œuvres et des supports,
- l'intégration de l'image, du son, etc., à la description des différentes œuvres.

### Gestion des archives communales

L'application retenue pour la gestion du patrimoine de la Bibliothèque étant la base de la gestion des archives de l'Etat, après analyse avec l'archiviste communale nous l'avons également validée comme outil de gestion pour les archives de la Ville.

### **Exploitations et maintenances**

Les travaux d'exploitation confiés au SIEN ont permis de garantir :

- L'exploitation et la maintenance des logiciels de gestion des finances, de la gérance des immeubles et des ressources humaines (ERP-SAP),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion du garage des Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance et gestion du fichier des entreprises pour le contrôle de l'habitant,
- L'exploitation et la maintenance et gestion de la facturation et la comptabilité "débiteurs" du Service de l'hygiène et de l'environnement,
- L'exploitation et la maintenance de l'application des permis de construire (SATAC),
- L'exploitation et la maintenance de la facturation de la taxe déchets "Entreprises" aux Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance de la facturation de la taxe déchets "Ménages" aux Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de l'Impôt foncier,
- L'exploitation et la maintenance de la statistique des locaux vacants pour le Service économique,
- L'exploitation et la maintenance des allocations communales pour l'Office du travail,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de gestion électronique de documents,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de gestion des risques liés au verglas (SADVH),
- L'exploitation et la maintenance des applications "Iconographique" et "Fonds spéciaux" pour la Bibliothèque de la Ville,
- L'exploitation et la maintenance des sites Internet et Intranet de la Ville,
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion de l'assistance sociale (SACSO),
- L'exploitation et la maintenance des applications géomatiques (PGEE, signalisations, etc.),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion des bâtiments (EPIQR),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion du Centre funéraire,
- L'installation et maintenance des réseaux, des serveurs, des postes de travail et de la téléphonie.

Les travaux d'exploitation confiés au CEG ont permis de garantir :

- L'exploitation et la maintenance du logiciel de contrôle de l'habitant (ETIC),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel des écoles (CLOEE).

## TRAVAUX PUBLICS

### Service d'Architecture et des Bâtiments

#### Organisation

Première année de fonctionnement complet avec le groupe de collaborateurs formé en 2008. Au 1<sup>er</sup> octobre 2009, l'effectif est renforcé d'un poste dans le cadre de l'accompagnement des mesures anticycliques décidées par le Conseil communal.

#### Personnel

Sous la responsabilité du chef de service, 5 collaborateurs directs (5 EPT) sont affectés à un secteur :

- Conciergerie – nettoyage (1)
- Maintenance – entretien (1)
- Budget – finances (1)
- Architecture – planification (2)

Le secteur Conciergerie-nettoyage a été renforcé par l'arrivée au mois d'avril 2009 d'un concierge polyvalent. Ce poste maintenu au budget du service n'était plus pourvu depuis quelques années. Ce renforcement n'a été que partiel puisqu'un collaborateur a été en incapacité de travail partielle ou totale durant toute l'année 2009.

Rien à signaler pour les autres secteurs.

#### Prestations, études et travaux

##### Administration

- Organisation et répartition des tâches dans le service;
- Séances internes pour l'établissement des plannings de travail (régulièrement modifiés en fonction des mandats à traiter);
- Entretiens individuels annuels avec les collaborateurs directs;
- Collaboration avec la Direction;
- Visa des factures et contrôle des comptes avec la comptabilité des Travaux publics;
- Etablissement des budgets (de fonctionnement et d'investissements);
- Etablissement des demandes de crédits spéciaux en cours d'année;
- Suivi régulier avec les Directions d'Ecoles et chefs de service de la Ville concernant les travaux d'entretien et transformations à effectuer dans les bâtiments;
- Etablissement des programmes d'exécution et prise en compte des demandes particulières en cours d'exercice;
- Participation à divers groupes de travail et comité de pilotage;
- Rencontres personnelles in situ avec les concierges pour le suivi des prestations à fournir et soutien dans leur fonction (rapport avec les Directions notamment);
- 2 séances de communication sont organisées chaque année avec tous les concierges en présence du Conseiller communal;
- Gestion et suivi des différents contrats d'entretien, maintenance et assurance en notre possession (archivage dans système GED – ADOS);
- Travail de secrétariat : rapports, correspondance, documents professionnels, etc.;
- Etablissement des demandes de crédits spéciaux (art. 95) nécessaires pour le compte des services demandeurs;
- Préparation, convocation et présidence des séances de la PPE SISPOL; gestion du compte d'entretien commun Ville/Etat;
- Membre du Comité de Direction de la fondation Arc en Scènes au titre de représentant de la Ville – Liaison pour le complexe de "L'Heure bleue" dans le cadre de la copropriété Fondation/Ville;
- Membre du Comité de la fondation "Bonne fontaine".

## Coordination d'opérations

- Rénovation de la Salle de Musique : Mise en place d'un groupe de travail pour conduire ce projet devant s'inscrire dans le programme de législature 2008-2012.
- Bâtiment SISPOL : Action de surveillance des dégradations intérieures et extérieures du bâtiment; par ailleurs le conflit avec le bureau d'ingénieur mandataire des travaux est toujours en cours devant la justice.
- Halle Volta : Organisation et pilotage de la procédure Marchés Publics afin de sélectionner les entreprises dans le respect du cadre légal.
- Naturama : Suivi de l'évolution d'un nouveau projet à la place de "l'ancien stand".
- Informatique : Etude avec le SIC-SIEN de la mise en place d'un système de communication avec les concierges : téléphonie et "Intranet".
- Fantaisie 2 : Participation active dans le dossier d'acquisition d'un bâtiment sis "chemin Fantaisie 2" pour y installer des activités d'enseignement primaire et para-scolaire.
- Crèche Gallet : Coordination du dossier "Crèche Gallet" en coopération avec un partenaire privé (entreprise Singer).

## Etudes

Un certain nombre de dossiers importants ont été étudiés durant l'année :

- Les secteurs Architecture-planification et Budget-finance ont consacré l'essentiel de leurs ressources aux deux grands chantiers en cours que sont la Crèche Chatelot et la Halle Volta.
- L'acquisition du logiciel EpiQr+ en début d'année nous a permis d'entreprendre l'analyse complète des bâtiments sis à la rue du Collège 9 et 11. Ces bâtiments administratifs comportent de gros défauts d'enveloppe (toiture, fenêtres et façades), alors que l'aménagement intérieur est de bonne qualité. De plus, un potentiel de surfaces reste aménageable et justifierait l'investissement important de sa rénovation complète (rapport et étude seront publiés au premier trimestre 2010).
- Plusieurs collèges construits durant les années 50-60 présentent des non conformités aux normes de construction actuelles en terme de sécurité des barrières intérieures et garde-corps. Un relevé systématique des situations est entrepris. Une analyse a permis de trouver les points communs et une solution commune dans le respect de l'architecture de l'époque.
- Couverture temporaire de la rue du Collège.
- Formation au logiciel "Messerli-Gestion" en lien avec les projets "VOLTA" et "CHATELOT".
- Nouveau projet pour la réalisation d'un enclos pour les chats forestiers au Bois du Petit-Château (nouvel emplacement plus réduit et moins arborisé).
- Théâtre de L'Heure-bleue : étude du réaménagement de la billetterie.
- Diverses études ponctuelles selon demandes des services (plans, coûts et possibilités).

## Travaux

Vingt chantiers de diverse importance ont été menés durant l'année :

| Situation et libellé chantier                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Coût des travaux |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|
| Le projet de la crèche Chatelot et son chantier (départ du chantier en mars 2009 et ouverture de la structure au 4 janvier 2010) ont nécessité l'implication de deux collaborateurs spécialisés dont une personne à 100 % et une autre à 50 % durant l'année.                                                                                                                                               |                  |           |
| Le projet de la Halle Volta et le suivi de son chantier confié à des mandataires externes (construction devisée à Fr. 12'200'000.-) est concerné dans son ensemble par l'application des procédures de l'AIMP (marchés publics au niveau national). Un collaborateur et le chef de service y ont consacré environ le 30 % de leur activité durant toute l'année (remise des locaux prévue en automne 2010). |                  |           |
| Collèges des Endroits, de Bellevue, CMND6, Président Wilson : mise en conformité de la détection incendie selon programme pluriannuel :                                                                                                                                                                                                                                                                     | CHF              | 220'000.- |
| Bibliothèque de la Ville et Collège ND-6 : réfection du perron sud et porte principale :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | CHF              | 60'000.-  |
| Halle aux enchères : transformation en pavillon d'information UNESCO :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | CHF              | 195'000.- |
| Collège des Gentianes : rénovation et isolation d'une toiture métallique :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | CHF              | 235'000.- |
| Collège de la Promenade : première étape du chantier de changement des fenêtres (achèvement programmé en 2010) :                                                                                                                                                                                                                                                                                            | CHF              | 100'000.- |

| Situation et libellé chantier                                                                                                             | Coût des travaux |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|
| Hôtel de Ville 1 : rénovation de bureaux (4 places de travail) afin d'accueillir en octobre 2009 l'État-major de la Police de proximité : | CHF              | 53'000.-  |
| Collège du Bas-Monsieur : rénovation lourde des deux salles de classe (chauffage, menuiserie et peinture).                                | CHF              | 55'000.-  |
| Collège des Crêtets : Création de deux salles de chimie :                                                                                 | CHF              | 100'000.- |
| Collège du Crêt du Locle : Transformation d'un appartement en salle d'école enfantine et rénovation légère de l'entrée – vestiaire :      | CHF              | 60'000.-  |
| Beau Site, 30 (TPR) : rénovation totale de la dalle et sol des ateliers :                                                                 | CHF              | 40'000.-  |
| Beau Site, 30 (TPR) : mise en conformité de la détection incendie :                                                                       | CHF              | 85'000.-  |
| Campagne de réfection des cours d'école (maçonnerie, tapis et caniveaux) :                                                                | CHF              | 120'000.- |
| Bibliothèque de la Ville : réfection de salles de lecture :                                                                               | CHF              | 40'000.-  |
| Travaux d'entretien dans les écoles – EP et ES :                                                                                          | CHF              | 700'000.- |
| Travaux d'entretien dans les bâtiments publics :                                                                                          | CHF              | 600'000.- |
| Entretien des Fontaines et œuvres d'art :                                                                                                 | CHF              | 30'000.-  |
| Entretien des WC publics :                                                                                                                | CHF              | 75'000.-  |
| Divers :                                                                                                                                  | CHF              | 100'000.- |

## Conciergerie

Comme d'habitude, l'activité des concierges polyvalents pour l'année 2009 a été basée sur les remplacements des concierges titulaires ainsi que sur différentes prestations (déménagements, transports, peintures de locaux et soutien logistique lors de manifestations).

L'absence prolongée d'un collaborateur a fortement perturbé la gestion administrative de notre secteur; les achats, les commandes et la gestion du stock sont des tâches essentielles que notre service doit assumer.

Nous avons confié ce travail à un nouveau collaborateur. Cependant, cette situation nous a fait prendre du retard sur les buts escomptés pour l'année 2009.

La mise à jour de l'inventaire du parc de machines qui nous permettait de continuer à maîtriser les coûts n'a pas été faite. Les visites ponctuelles auprès des concierges ont été grandement réduites et les entretiens d'évaluation du personnel devront être terminés au début de l'année 2010.

Cette année, nous avons dû consacrer une part importante de notre travail à la gestion du personnel. En effet, quelques conflits internes entre les employés nous ont amené à planifier des visites sur sites et des séances ont dû être organisées plus fréquemment que l'année précédente.

Malgré ces contretemps, nous avons mené à bien quelques projets supplémentaires en plus de nos activités et sollicitations quotidiennes :

- Etude et mise en place d'un nouveau système plus hygiénique d'essuie-mains pour tous les bâtiments publics dont nous avons la charge.
- Sollicitations particulières pour le projet UNESCO.
- Amélioration des moyens de communication pour tous nos employés (e-mail et téléphone portable).
- Demande de formation de notre personnel auprès du SIEN.
- Déménagements divers suite aux restructurations des services (mutation interne d'employés et engagement de nouveaux collaborateurs à Serre 23, Espacité, LR3, Hôtel de Ville, etc.).
- Appui et aide à l'installation de la crèche communale dans l'immeuble du Châtelot.
- Demande liée à la restructuration de l'Ecole (Harmos).

Le personnel placé chez nous par les Services Sociaux, les ORP et l'Office des Tutelles, nous a rendu service; toutefois, cette aide est à pondérer puisqu'elle demande du personnel d'encadrement formé que nous ne possédons pas toujours.

Les buts pour l'année à venir sont de retrouver toutes nos capacités de fonctionnement pour que les tâches que nous avons à mener soient pleinement remplies.

## Activités

- Gestion et suivi sur site du personnel de conciergerie (63 personnes).
- Organisation et remplacement du personnel de conciergerie pour cause de maladie, accident et autres absences, planification des vacances, délai de carence.
- Conduite de l'équipe des concierges polyvalents.
- Gestion, nettoyage et entretien des WC publics.
- Mise au concours des postes de conciergeries vacants, entretiens d'engagement, traitement des dédites et mutations, demande de contrat, engagement de surnuméraire, etc.
- Analyse et estimation des temps de travail pour les bâtiments avant postulation ou diminution en vue d'économie, établissement des cahiers des charges.
- Suivi des dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrat, certificat de travail et maladie, accident, feuille d'heures étudiants, gestion des absences).
- Établissement et gestion des budgets qui nous sont attribués.
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes de l'Office des Tutelles sanctionnés à des peines allant de ½ journée à plusieurs jours.
- Dépôts de plaintes concernant les graffitis effectués sur les bâtiments communaux et suivis des procédures (correspondance) puis enlèvement de ces derniers.
- Gestion des achats, offres, commandes (150 clients), commandes annuelles, réceptions, préparations, livraisons, facturations, gestion du stock et du parc des machines (prêts, réparations).
- Visites auprès des concierges dans le but de résoudre leurs problèmes sur site et afin de contrôler l'état des locaux et du matériel de conciergerie.
- Suivi de la sécurité dans les bâtiments, du travail du personnel et de l'utilisation du matériel et des produits.
- Organisation et exécution pour les Travaux publics et les autres dicastères de différents transports, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, réparations au lavage des abattoirs, etc.) et autres travaux d'entretien.
- Nettoyage des vitres de certains bâtiments communaux (travaux de hauteur).
- Soutien logistique en cas de manifestations extraordinaires.
- Réfection peintures et carrelages dans différents bâtiments publics.

## Remplacement du personnel de conciergerie en 2009

| Description                                                           | Nombre de semaines |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Pour incapacité de travail à 100 % :                                  | 88                 |
| Pour des périodes de vacances & aides collèges à 100 % :              | 89                 |
| Pour service militaire, protection civile, pompier à 100 % :          | 2                  |
| Dû aux délais de postulations à 100 % :                               | 3                  |
| <b>Total de semaines remplacées à 100 % :</b>                         | <b>182</b>         |
| Correspondant à environ <b>4.18 postes de travail</b> à temps complet |                    |

## Personnel

Pourcentage de poste au 1<sup>er</sup> janvier 2009 : 43.85

| Description                                                                    | Nombre de personnes |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Nombre d'employés au Service de conciergerie au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 : | 63                  |
| Départ :                                                                       | 1                   |
| Départs à la retraite :                                                        | 2                   |
| Départ à l'assurance invalidité :                                              | 0                   |
| Engagements :                                                                  | 3                   |

| <b>Description</b>                                                                                                                                  | <b>Nombre<br/>personnes</b> | <b>de</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------|
| Mutation :                                                                                                                                          |                             | 1         |
| Contrat ISP – ORP (représentant env. 40 semaines de travail, soit 0.8 poste) :                                                                      |                             | 3         |
| Engagement de surnuméraires (représentant env. 49.5 semaines de travail, soit 1.14 poste y compris les aides dans les collèges pour les vacances) : |                             | 33        |

## SERVICE FORESTIER

### La Chaux-de-Fonds – Le Locle

#### Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales et privées des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, d'un contremaître, de deux forestiers-bûcherons et de trois apprentis.

En 2009, un apprenti a terminé sa formation avec succès et a obtenu un CFC de forestier-bûcheron.

Le collaborateur accidenté en 2008 a recommencé à travailler le 1<sup>er</sup> février 2009, il est totalement remis de son poignet cassé.

Cet automne, un forestier-bûcheron qualifié a été engagé sous contrat de droit privé d'une durée de 3 mois et prolongé de 6 mois supplémentaires, jusqu'au 6 juin 2010, toujours sous contrat de droit privé. Ceci nous a permis de combler une partie de notre retard dans les coupes de bois. Cet engagement fait également partie de mesures anticycliques.

#### Centre forestier

Le 8 avril 2009, le Conseil général du Locle a accepté un crédit de CHF 1'488'000.- pour la construction d'un nouveau centre forestier qui verra le jour si tout va bien en automne 2010.

#### Exploitation des bois

Le tracteur forestier nous permet d'optimiser l'organisation, la sécurité et le rendement de toutes nos coupes de bois et facilite la réalisation des travaux pour tiers qui nous sont confiés tant par des privés que par l'un ou l'autre des services des deux Villes. Notons ici l'excellente collaboration avec tous les services concernés.

L'équipe forestière a exploité en 2009 les volumes suivants :

##### Forêts de La Ville de La Chaux-de-Fonds

**Exploitation : 1'484 arbres soit 2'244.12 sylves soit 1.51 sylves par arbre ce qui donne :**

|                           |                                                                             |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Bois de service résineux  | 1'028,21 m <sup>3</sup> (9,5% de qualité D)                                 |
| Bois de service feuillu   | 74,30 m <sup>3</sup>                                                        |
| Bois d'industrie résineux | 119,75 st                                                                   |
| Bois de feu et d'énergie  | 673 st                                                                      |
| <i>Total</i>              | <i>1'895,26 m<sup>3</sup> et stères soit 132 % de la possibilité légale</i> |

##### Forêts de la Ville du Locle

**Exploitation : 1'200 arbres soit 2'070.81 sylves soit 1.72 sylves par arbre ce qui donne :**

|                           |                                                                              |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Bois de service résineux  | 1'420,43 m <sup>3</sup> (10,2% de qualité D)                                 |
| Bois de service feuillu   | 13,98 m <sup>3</sup>                                                         |
| Bois d'industrie résineux | 52 st                                                                        |
| Bois de feu et d'énergie  | 283,25 st                                                                    |
| <i>Total</i>              | <i>1'769,66 m<sup>3</sup> et stères soit 96,5 % de la possibilité légale</i> |

#### Marché des bois

Au début du premier semestre 2009, grâce à la couche de neige au sol qui a limité les accès aux piles de bois au bord des chemins forestiers, la demande en bois et les prix se sont maintenus. En fin de premier semestre on a ressenti une forte baisse de la demande et une diminution des prix de 10 % à 15 %.

Le deuxième semestre 2009 a vu les prix augmenter pour tous les assortiments. Une légère reprise économique et les stocks insuffisants des scieries en sont les raisons.

La vente des bois à l'exportation a représenté 68 % du volume exploité.

#### Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC et PEFC jusqu'en 2013. A ce jour, nous n'avons pas remarqué de retour sur investissement. Actuellement l'offre en bois rond est supérieure à la demande en bois labélisé.



## **Bois de service résineux**

### **Ville du Locle**

Les bois de service résineux sains se sont vendus entre CHF 81.- (lot de petits bois) et CHF 114.- (coupe à La Combe-Girard) pour une moyenne annuelle de CHF 101.-.

### **Ville de La Chaux-de-Fonds**

Les bois de service résineux sains se sont vendus entre CHF 80.- (lot de petits bois) et CHF 110.- (coupe à Pouillerel) pour une moyenne annuelle de CHF 94.-.

Les bois rouges (de médiocre qualité) sont vendus au prix de CHF 50.- le m<sup>3</sup>.

## **Bois de service feuillus**

Le prix de cet assortiment continue de descendre. Néanmoins, cela nous rend service pour commercialiser les gros diamètres qui sont difficilement transformables en bois de feu. Fort heureusement cet assortiment représente moins de 5 % de nos ventes.

Les quelques dizaines de m<sup>3</sup> provenant de nos forêts ont été vendus à la scierie Burgat SA à St-Aubin pour un prix moyen compris entre CHF 46.- et CHF 55.- toutes qualités confondues.

Lors de la vente des bois précieux organisée par l'Association Forestière Neuchâteloise à l'Allée des Bourbaki à Colombier, une bille d'érable provenant du massif forestier des Moyats s'est vendue à CHF 380.- le m<sup>3</sup>.

## **Bois d'industrie**

Ce marché est resté stable et le prix d'un stère en bord de route reste à CHF 35.-.

## **Bois énergie**

L'hiver long et froid nous a permis d'écouler tout notre stock de bois de feu en quartelage et nous avons livré 817 m<sup>3</sup> de plaquettes, soit 408,5 stères, au chauffage du bâtiment des TRN à La Chaux-de-Fonds.

## **Soins à la jeune forêt**

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Les buts des soins à la jeune forêt sont premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO<sub>2</sub>, eau et les sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés riches en structures et microstructures. Ces travaux indispensables sont financés par la Confédération et le Canton via des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

## **Fonctions sociales**

L'équipe forestière a participé et réalisé les travaux suivants :

- Entretien courant des chemins (LL – CF)
- Entretien sporadique de l'abri forestier du 150e (CF)
- Visite de classes en forêt (LL – CF)
- Visite de l'Ecole des gardes forestiers de Lyss ESF avec exercice de sylviculture (LL)
- Visite de la classe formant les "Rangers" de Lyss (LL)
- Visite du personnel d'une scierie française (LL)
- Journées "passeport vacances" (CF)
- Entretien des sentiers nature (LL - CF)
- Fourniture de matériel pour "La Marche pour la paix" (CF)
- Fourniture de matériel pour "La Street Hockey" (LL)
- Livraison de sapins de Noël à diverses institutions (LL – CF)
- Participation à l'exposition mycologique du Locle (LL)
- Participation à la journée "coup de balai" (LL)
- Préparation du souper pour les nouveaux citoyens loclois (LL)
- Montage d'un stand pour la fête des promotions au Locle (LL)

Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public et celles ayant fait l'objet d'une aide accordée par le Conseil communal.

### **Forêts privées**

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées qui lui sont confiés par l'ingénieur forestier d'arrondissement. Il exerce une surveillance générale des massifs forestiers sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette activité est financée par le canton.

*Résultats des martelages en forêts privées :*

|                            | Propriétaires de La Chaux-de-Fonds | Propriétaires du Locle |
|----------------------------|------------------------------------|------------------------|
| Nombre d'autorisations     | 45                                 | 24                     |
| Nombre d'arbres martelés   | 3'281                              | 1'201                  |
| Volume en sylvcs           | 6'064,13                           | 2'714,92               |
| Volume par arbre en sylvcs | 1,85                               | 2,26                   |

### **Agent nature et de la faune**

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le canton.

### **Conclusions**

Les comptes du service forestier bouclent avec une amélioration par rapport au budget 2009. Ainsi 5 ans après, les comptes de la nouvelle entité forestière confirment les projections établies en 2005 par la Commission de fusion des services forestiers des deux Villes. De plus, les moyens engagés pour parvenir à exploiter les possibilités légales démontrent que la gestion de l'entreprise est bien maîtrisée.

Comme annoncé l'an passé, l'année 2009 a été difficile sur le marché des bois en raison de prix pouvant fluctuer de semaine en semaine. Dans ces conditions, la vente de bois demande beaucoup plus d'attention, de contacts et de temps. Malgré un marché tendu, tous ces arbres plus que centenaires, élevés avec passion par nos prédécesseurs, nous incitent à vendre ce fruit au meilleur prix pour sa meilleure utilisation.

Nous remercions les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de nos activités.

## SERVICE DE L'INGÉNIEUR COMMUNAL

### Commentaires généraux

#### *Entretien hivernal*

L'hiver 2008-2009 a été extrêmement sévère. La neige s'est installée le 28 octobre 2008 pour ne plus jamais fondre jusqu'à mi-mars 2009. La température a été négative tout au long de cette période, occasionnant de gros dégâts aux chaussées. Pour le personnel, cet hiver a été épuisant, en particulier pour les chauffeurs des saleuses. Malgré la volonté d'assurer un meilleur suivi dans la reprise d'heures supplémentaires, le nombre d'heures supplémentaires cumulé à la fin de l'hiver variait entre 200 et plus de 400 heures ! Ceci a eu pour corollaire une réduction des travaux menés par le Service de la Voirie durant l'été, afin que le personnel soit à jour avec les heures supplémentaires à l'approche du nouvel hiver 2009-2010.

Mis à part ce problème, le travail réalisé a été de bonne qualité, avec peu de problèmes, hormis celui du jour de l'an. Le phénomène qui a abouti à une gabegie généralisée sur l'ensemble du réseau routier suisse, y compris en plaine, résulte de l'action conjuguée de pluie suivie d'une chute rapide des températures, soit 4 degrés en moins de 20 minutes. Malgré l'appui de notre système d'aide à la décision, il est impossible d'assurer une intervention dans les temps dans ces conditions. Au moment où les engins commencent leur intervention, le verglas fait son apparition, et il faut plus de 2 heures en conditions normales et avec les moyens à disposition pour que l'ensemble du réseau routier principal soit salé. Par rapport aux autres Villes, même en plaine, notre réseau routier offrait une bien meilleure qualité après cet épisode.

#### *Entretien du réseau routier*

Nous avons écrit dans le rapport des comptes 2008 que cette année-là avait été celle de tous les chantiers. Que dire donc de cette année 2009 ? Aux traditionnels chantiers Viteos-TP, se sont ajoutés :

- La pose de l'enrobé coloré sur la rue et la Place du Marché;
- L'achèvement du chantier sur l'Avenue Léopold-Robert, entre Dr Coullery et Gde-Fontaine;
- La rénovation des Places Espacité et Carmagnole, ainsi que de la rue Traversière, dans le cadre de la candidature de la Ville à l'Unesco;
- Le pavage du parking ouest de la place de l'Hôtel de Ville;
- Le réaménagement du carrefour rue de l'Hôtel de Ville / Orée du Bois;
- La création d'une zone de rencontre rue Jardinière, devant l'Ecole d'arts;
- La remise en état des routes communales, pour un budget de 2,75 millions;
- La poursuite de la campagne de réfection des trottoirs communaux sur 3 ans.

#### *Réseau des canalisations*

En 2009, quatre collecteurs se sont effondrés, à savoir :

- Sur la rue du Roulage, suite à la rupture d'une canalisation d'eau potable;
- Sur la rue de l'Est;
- Entre le Boulevard des Eplatures et la rue Blaise-Cendrars;
- Sur la rue de l'Aurore.

L'élaboration du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) se poursuit. Cette année, nous avons commencé à réaliser l'auscultation de l'état du réseau secondaire des canalisations. Les rapports d'état sont achevés, grâce à la contribution du Service de géomatique. L'avancement du concept du PGEE nous permet de prévoir l'achèvement du plan dans le courant de l'année 2010.

Le projet d'exutoire des eaux claires devrait être relancé l'année prochaine, par la demande d'un crédit complémentaire d'étude.

#### *Ouvrages d'art*

Il n'y a pas eu de travaux d'assainissement sur les ouvrages d'art de la Ville cette année. Par contre, des projets sont en cours, notamment concernant le pont de l'Hôtel-de-Ville, qui a été ausculté et dont l'état se révèle préoccupant.

#### *STEP*

Cette année a débuté la prise en charge et le traitement des boues de la STEP de Ville-du-Pont qui s'ajoute à celle des boues des 3 STEP de la Communauté de Communes du Val de Morteau. La STEP a également traité des boues liquides à forte teneur organique provenant d'une usine agroalimentaire. La couverture des besoins électriques de la STEP, en forte progression, s'est montée cette année à 58 %, en progression de 14 % par rapport à l'année passée.

## *Voirie*

L'hiver 2008-2009 a été très éprouvant pour le personnel. Aux heures supplémentaires effectuées durant cette saison s'est ajoutée la préparation des festivités dans le cadre de la candidature de la Ville au patrimoine de l'Unesco. L'entretien des infrastructures communales, en particulier le mobilier urbain et les places de jeux, n'a dès lors pu être effectué normalement. Ce retard devra être comblé dans les prochaines années.

Concernant le parc de véhicules, celui-ci continue de vieillir : les frais de réparation ont été importants, dépassant le budget alloué. Aux problèmes de coûts des réparations s'ajoute maintenant celui des immobilisations, qui peuvent parfois être de plusieurs semaines. A cet égard, la panne de plusieurs fraiseuses durant l'hiver 2008-2009 nous a obligé d'en louer une pendant une bonne partie de la saison.

## *Divers*

Dans le cadre de la campagne d'entretien du réseau routier principal, nous avons réalisé une planche d'essai avec un matériau super-phono absorbant sur la rue Numa-Droz, entre la rue Maire-Sandoz et la rue Ami-Girard. Par rapport aux produits phono absorbants classiques, ce matériau se révèle 5 fois plus performant. Seule question non encore résolue : sa tenue aux sollicitations hivernales. Ce que nous allons évaluer avec cette planche d'essai. L'enjeu économique est d'importance, car les autres solutions pour assainir les zones urbaines dépassant les seuils de tolérance sont extrêmement coûteuses.

Sur la rue du Marais, à hauteur du bâtiment de la Voirie, nous avons réalisé une série de planches d'essais avec des matériaux dits "d'aménagement urbain". Ce sont des matériaux colorés destinés à des aménagements de surface particuliers : zones piétonnes, bandes de roulement réservées, marquage optique, etc. Là également, il s'agit de vérifier le comportement de ces matériaux aux sollicitations hivernales. Une de leurs applications concerne les passages pour piétons type école, en enrobé rouge, qui n'ont pas tenu.

## **Voirie**

**(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2008)**

### *Entretien des chaussées Ville et environs*

En zone urbaine :

- Surfaces traitées en ECF : 29'000 m<sup>2</sup> (10'000 m<sup>2</sup>)

Les environs :

- Gravillonnage 3/6 avec point à temps : 8'000 m<sup>2</sup> (18'000 m<sup>2</sup>)

L'hiver 2008-2009 a été particulièrement rigoureux. D'importants travaux d'urgence ont dû être entrepris à la sortie de l'hiver pour colmater les nids de poule formés durant l'hiver. Les travaux d'entretien de surface ont été menés à la fin de l'été. Les travaux, plus importants que l'année précédente, ont augmenté de fait les prestations du Service de signalisation horizontale.

Joints à la lance thermique :

- 33 kilomètres

### *Maçonnerie, travaux extérieurs*

- Constructions de chemins au Cimetière;
- Divers petits aménagements au stade de la Charrière;
- Entretien du Bois du Petit Château, dont la construction d'une barrière et divers aménagements à la cage des lynx;
- Divers aménagements et pose d'une signalisation à un nouveau chemin pédestre 'Eco sentier';

Un nouveau cheminement pour les piétons, sous forme d'escalier, a été aménagé à Chemin Perdu, qui relie le nouveau quartier à la rue de l'Arc-en-Ciel. A la rue du Tertre 3, nous avons profité d'importants travaux entrepris par la gérance sur cet immeuble pour réfectionner complètement l'escalier qui relie la rue de Cernil-Antoine à la rue du Tertre 3.

### *Curage, canalisations*

Les travaux d'entretien courant sur le réseau de canalisations ont été exécutés. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les résidus des dépotoirs sont déposés dans un bassin à la STEP avant d'être acheminés par la suite à Cridec pour traitement et élimination.

### *Déblaiement de la neige*

L'hiver 2008-2009 a été un hiver particulièrement rude. Si les chutes de neige n'ont atteint que 359 cm (254 cm), celle-ci est restée de mi-octobre 2008 au 15 avril 2009.

Les engins de déneigement ont été engagés à 42 (21) reprises et ceux des privés à 14 (4).

### Stop Gliss Bio

Les essais du Stop Gliss Bio sont concluants. L'analyse chimique de copeaux prélevés en fin d'hiver en plusieurs endroits a révélé que contrairement à ce que l'on craignait, ceux-ci ne sont pas des pièges à métaux lourds. De même, nulle canalisation n'a été bouchée par les copeaux.

Forts des bons résultats obtenus, nous avons trouvé un partenaire à Lucens qui fabriquera ce produit de manière industrielle.

### Achat de matériaux

|                    |      |                |       |
|--------------------|------|----------------|-------|
| Fondants chimiques | 1670 | to             | (965) |
| Sable              | 600  | m <sup>3</sup> | (450) |

Nous avons fabriqué de manière artisanale environ 500 m<sup>3</sup> de copeaux. 300 m<sup>3</sup> ont été vendus et le solde a servi à nos propres besoins.

Nous avons également assuré pour le compte de l'Etat l'entretien hivernal du tronçon de route de la rue Fritz-Courvoisier à partir de la rue de l'Etang et allant au giratoire de la Cibourg. La route de Biaufond à partir de la rue du Lazaret allant à Biaufond et aux Planchettes.

A noter que nous avons utilisé 147.948 tonnes de sel et 7.592 tonnes de calcium.

### Ordures ménagères et récupération de déchets

|                                                   |        |    |          |
|---------------------------------------------------|--------|----|----------|
| Ordures ménagères + encombrants combustibles      | 14'478 | to | (14'449) |
| Verre                                             | 1'429  | to | (1'494)  |
| Huiles usées                                      | 26     | to | (25)     |
| Aluminium et boîtes de conserve                   | 38     | to | (35)     |
| Piles                                             | 8      | to | (8)      |
| Papier                                            | 1'172  | to | (1'221)  |
| Ferraille ménagère mélangée                       | 84     | to | (71)     |
| Objets encombrants (interventions)                | 3'987  | p. | (3'963)  |
| Déchets verts (compost)                           | 1'405  | to | (1'597)  |
| Petit électroménager                              | 58     | to | (47)     |
| Déchets spéciaux des ménages                      | 28     | to | (30,4)   |
| Gros électroménager (388 appareils frigorifiques) | 1'136  | p. | (890)    |
| Appareils électriques SWICO                       | -      | kg | (67'868) |

Nous avons cette année, mené une enquête auprès des entreprises et commerces pour connaître le détail des déchets ordinaires qu'ils génèrent, leur mode de prise en charge et de leur élimination ou recyclage. Les informations recueillies nous serviront à définir les services à mettre en place lors de l'introduction de la taxe au sac et de la généralisation des conteneurs enterrés. Pour cette prestation, nous avons bénéficié du concours d'un stagiaire pendant 4 mois.

### Acquisition et remplacement d'engins

Nous avons acquis :

- Un manitou, véhicule polyvalent de manutention et de déneigement
- Un Unimog avec étrave et sableuse
- Deux planches à neige
- Une citerne montée sur berce laveuse de route
- Un véhicule Bucher exploité par les Espaces Verts et la Voirie

## Service des ateliers

### Mécanique

La réparation, la révision et l'entretien de tous les véhicules et engins des Travaux publics et de la Voirie, ainsi que ceux des Espaces Vert, Office des Sports, Centre Funéraire, Bois du Petit Château, STEP, etc., deviennent toujours plus lourds pour l'atelier de mécanique de la Voirie. De par le vieillissement du parc d'engins, mais aussi de par les exigences accrues (passage à la fréquence annuelle concernant l'expertise des camions).

14 camions, 4 tracteurs, 1 engin, 4 remorques, 2 jeeps, 11 fourgons, 3 voitures, ont été expertisés. Réparation de 32 véhicules privés endommagés par nos services.

## **Menuiserie**

### **Travaux pour autres services :**

Les écoles, la STEP, la police locale, le SIS, Espacité, les Musées, le Service des forêts, l'Urbanisme, l'Intendance des bâtiments, le Cimetière, etc.

### **Intendances des bâtiments :**

Fabrication complète et pose du nouveau mobilier pour l'organiste au Centre funéraire, fabrication + pose du mobilier de la Crèche Châtelot.

### **Travaux divers : UNESCO**

Elaboration et création complète d'une maquette géante de la Ville, création d'un sablier géant, fabrication et aménagement de mobilier à la Halle aux enchères.

## **Serrurerie**

### **Voirie :**

- Entretien du parc véhicules et agrégats (engins neige, camion OM, etc.);
- Fabrication et pose de diverses mains courantes (Kikajons, Tetre, Gibraltar);
- Réparation des dégâts neige (conséquent);
- Aménagement à la gare du Crêt-du-Loche;
- Pose abri bus Entilles + fabrication d'un nouveau;
- Entretien et réparation du mobilier urbain suite au vandalisme (poubelles !);
- Rénovation et pose de deux abris bus (Neode, Laser).

### **Espaces verts :**

Entretien des places de jeux.

### **Bois du Petit Château :**

Aménagement de l'enclos des rats laveurs.

## **Peinture**

Suite à l'importante campagne de pose de revêtement, les travaux de marquage horizontal ont été plus importants que d'ordinaire. Du personnel en renfort a été demandé pour y faire face.

L'entretien du mobilier urbain et du Bois du Petit Château a été réalisé.

Travaux spéciaux pour l'Unesco et pour d'autres services.

## **Signalisation verticale**

Entretien ordinaire de la signalisation. Fabrication à la serrurerie des cadres et manchons pour des plots de mesures hivernales. Modification de la signalisation dans les rues Dr. Coullery et Modulor dans le cadre de la mise en site propre des bus sur la rue du Dr Coullery.

## **Bureau technique**

### **Projets**

- PGEE : reconnaissance à pied du réseau principal des collecteurs d'égouts visitables et saisie des données des dégâts dans la base de données.
- PGEE : reconnaissance des collecteurs secondaires par caméra vidéo en cours.
- PGEE : mesure des eaux claires parasites et pose de 8 débitmètres.
- PGEE : relevé par un géomètre des nouvelles chambres du réseau d'égout, introduction dans la base de données en cours.
- Exutoire EC : campagne de prélèvements et d'analyses dans le réseau des collecteurs d'eaux claires.
- PMS : campagne d'évaluation des dégâts dus à l'hiver 2008/2009 sur le réseau routier principal et introduction dans la base de données.
- PMS : campagne de relevé de l'état du revêtement des trottoirs, introduction dans la base de données en cours.

- PMS : mise à jour en collaboration avec le Service des Ponts et Chaussées des numéros d'axe et nom de rue du réseau routier urbain et extra-urbain.
- PMS : plan campagne tapis 2009.
- PMS : constitution de l'historique des revêtements routiers du réseau principal.
- PMS : auscultation du réseau principal et mesures de portance des appareils à grand rendement.
- Participation au comptage routier mené par le Service de l'Urbanisme.
- Implantation de mini et midi-déchetteries et suivi d'exécution.
- Réaménagement du Boulevard des Endroits.
- Création d'une piste mixte au carrefour Hôtel-de-Ville/Orée du Bois.
- Prolongation du chemin des Cheminots.
- Abri bus à la rue L.-J. Chevrolet et suivi d'exécution.
- Rue Verte quartier le Corbusier.
- Passage Liberté-Couvent.
- Élargissement rue du Locle.
- Relevé de la position des prélèvements aux étangs des Eplatures.
- Drainage de l'enterrement de la ligne haute-tension Groupe e à la Combetta.
- Drainage de la parcelle située au nord de l'usine Cattin aux Eplatures.
- Pavage place Hôtel-de-Ville.
- Plan du massif IV Centre funéraire de la Charrière.
- Évacuation à la fourrière des voitures gênant le déneigement durant les alertes neiges (CHF 55'100.- de chiffre d'affaire).
- Projet et exécution d'un escalier entre chemin Perdu et rue de l'Arc-en-ciel.
- Projet d'un trottoir rue Crêt-Rossel.
- Projet d'un trottoir rue les Cerisiers.
- Projet de l'installation d'une main courante pour les égoutiers dans le collecteur principal ø 2000 mm.

### *Entretien du réseau routier*

Cette année est à nouveau l'année de tous les chantiers.

Aux traditionnels chantiers Viteos-TP, se sont ajoutés pas moins de 11 chantiers d'importance, à savoir :

- La fin des travaux sur la rue et Place du Marché, pose du revêtement définitif coloré de type Végécol (enrobé à base de liant végétal).
- La suite et fin de la réhabilitation complète de la chaussée et des trottoirs de l'Avenue Léopold-Robert entre la Grande Fontaine et la rue du Casino.
- La suite du doublement du collecteur de la rue des Entrepôts débuté en 2008.
- La réfection complète des Places de la Carmagnole et Espacité.
- La réfection complète de la rue Traversière.
- La création d'une voie de présélection au carrefour Hôtel de Ville/Cerisiers.
- La réfection complète du trottoir central de l'Avenue Léopold-Robert en face de la poste principale.
- La création d'un chemin piétonnier entre le parking et la gare CFF au Crêt-du-Locle.

A cela s'ajoutent les campagnes de remise en état :

- Des routes communales, pour un budget de 2.7 millions.
- Des trottoirs communaux, pour un montant de 1,7 millions sur 3 ans.

### Entretien des trottoirs publics

|                                                             |        |                |          |
|-------------------------------------------------------------|--------|----------------|----------|
| Surfaces traitées (total)                                   | 21'200 | m <sup>2</sup> | (22'600) |
| Surfaçage à l'abonnement                                    | 10'200 | m <sup>2</sup> | (12'600) |
| Surfaçage trottoirs publics                                 | 11'000 | m <sup>2</sup> | (10'000) |
| Réfection enrobé trottoir publics (campagne trottoirs 2009) | 3'210  | m <sup>2</sup> | (3841)   |

### Subventionnement de trottoirs privés

|                                                   |       |                |         |
|---------------------------------------------------|-------|----------------|---------|
| Surfaces subventionnées (campagne trottoirs 2009) | 5'160 | m <sup>2</sup> | (1'303) |
|---------------------------------------------------|-------|----------------|---------|

### Direction des chantiers

Cette année, les services techniques ont géré la direction des chantiers suivants :

- Viteos – TP :
  - Crêtets (changement du collecteur principal et mise en réseau séparatif par la pose d'un nouveau collecteur Diamètre 300 et réfection totale de la chaussée).
- TP :
  - Place du Marché (fin des travaux 2007-08 pose du revêtement définitif);
  - Léopold-Robert (fin des travaux 2008 suite des aménagements urbains et pose de l'enrobé définitif);
  - Réfection complète de la Place Espacité;
  - Réfection totale de la Place de la Carmagnole;
  - Réfection de la rue Traversière;
  - Campagne de réfection des chaussées (réfection de plusieurs tronçons de chaussée en Ville);
  - Campagne de réfection des trottoirs (suite de 2008).

## Domaine foncier communal

### Transactions immobilières

#### Cessions au domaine public communal

Les cessions au domaine public communal représentent au total 2'306 m<sup>2</sup> soit 1'939 m<sup>2</sup> de surface trottoir et 367 m<sup>2</sup> de surface route.

#### Promesse de vente

- Promesse de vente bien-fonds D10641 chemin Fantaisie 2.

#### Achats et ventes

- Vente d'une portion de terrain, empiètement d'un bâtiment à la rue du Cygne (Léopold-Robert 38-38a) pour CHF 14'100.-.
- Acquisition à titre gratuit d'une portion de terrain à la gare du Crêt-du-Loche destinée au DP communal pour la réalisation d'un chemin public pour piétons.
- Vente bâtiments écoles du secondaire 2.
- Participation aux dossiers cadastraux et fonciers, relatifs à l'achat de terrains industriels à Bois-Noir, Charles-Naine, Hôtel-de-Ville, place de la Gare, PQ Le Corbusier et Crêt-du-Loche.
- Echange de terrains au Cerisier (tourne char TRN).
- Demande d'échange de terrains en zone industrielle, rues du Collège et Fritz-Courvoisier.
- Participation au groupe de travail "Politique foncière communale".

#### Droit de superficie

- Soumis au SUE pour analyse, les dossiers cadastraux complets des 15 propositions individuelles pour la vente en pleine propriété des DDP pour la zone ZHHD (habitation à haute densité) arrêté du CG du 28.11.2007. Pour l'instant toujours pas beaucoup d'intérêt pour les propositions que nous avons faites aux titulaires des DDP, zones ZHFD (habitation à faible densité) et ZHMD (habitation à moyenne densité).
- Retour anticipé à Cerisier 50, d'un droit de superficie bien-fonds D13637 qui appartenait à la Société de Cavalerie.



- Traitement de divers dossiers relatifs à la renonciation au droit de préemption légal de la Commune de La Chaux-de-Fonds, à l'occasion du transfert de propriété de différents droits de superficie.
- Analyses et informations foncières et cadastrales pour dossiers, DDP Esplanade, DDP Télési du Chapeau-Rablé et DDP du Tennis-club.

### *Servitudes et annotations au Registre foncier*

- Inscription à Jérusalem 9, d'une servitude pour une limite fictive de gabarit sur le bien-fonds 7043 et au profit du bien-fonds 7044 propriété de l'entreprise Antopi SA.
- Renouvellement sur terrains communaux de diverses servitudes pour conduites au profit de Swisscom, Groupe e, Soc. électrique Val-de-Travers et GANSA.
- Inscription d'une servitude sur la propriété de Pierre Aubert, pour l'installation d'un conteneur enterré pour ordures ménagères aux Allées 10.
- Inscription d'une servitude de passage à pied public, PQ MAKEMO Orée-du-Bois et Prés-Verts.
- Examen dossiers servitudes, Halle Volta, PQ Le Corbusier, Sur la Cluse et zone NEODE.

### *Mise à l'enquête servitudes*

- Epuration des servitudes de la vieille Ville pour prochaine mise à l'enquête, examen avec le Registre foncier et la Voirie, servitudes passages publics à pied et pour tous véhicules zone Place du Marché, Balance et 1er-Mars.

### *Transactions et dossiers importants en cours d'exécution*

- Vente des droits de superficie en pleine propriété dans la zone ZHHD (rapport au CG du 28.11.2007).
- Vente d'un terrain à bâtir à la rue de Bel-Air 61.
- Abornement H20 au Crêt-du-Loche et bretelle de raccordement giratoires Combe-à-l'Ours et Alisiers.
- Une trentaine de dossiers de cession au domaine public communal trottoirs, passage ou demi-rue.
- Cession au DP d'une partie des rues du Bois-Noir et de l'Avenue Charles-Naine (bien-fonds 6475 et 6476 du cadastre des Eplatures).
- Servitude de passage public nouvel escalier, reliant la rue de l'Arc-en-ciel au Chemin-Perdu.
- Echange et régularisations de servitudes de passages, d'empiètement et de canalisation entre la Ville et M. J.-J. Cattin, bd. des Eplatures 50.
- Concession d'utilisation du domaine public pour aménagements extérieurs et accès à un garage souterrain à la rue Stavay-Mollondin (Bel-Air 53).

### *Équipements et charges foncières*

- Gestion et facturation des taxes d'équipement pour nouvelles constructions, agrandissements et transformations : CHF 150'000.-.
- Participation à la révision du Règlement relatif aux équipements et leur utilisation.
- Remboursement d'une partie des montants des hypothèques légales inscrites sur les terrains privés du nouveau lotissement de l'Orée-du-Bois (étape 2) CHF 67'158.-.

### *Permis de construire et enseignes*

- Etablissement des préavis pour le domaine foncier et les services techniques.

### *MapInfo*

- Etablissement plans des parcours et inventaires des propriétés privées et domaines publics concernés par la course, pour le BCN tour et Raiffeisen Trans 2009 (Sport Plus). Etablissement dossier avec propriétaires et adresses.
- Etablissement plan de la distribution des alignements des constructions et scannage d'une partie des plans.
- Collationnement final de la table "Adresses" de l'ensemble de la commune de La Chaux-de-Fonds en collaboration avec le Service géomatique communal.
- Participation au groupe de travail pour l'élaboration du nouveau plan de Ville officiel.
- Mise à jour 2009 des tables "trottoirs au domaine public", "propriétés communales", "droits de superficie" et "toponymie plaques explicatives".

### Toponymie

- Commande et pose de 22 nouvelles plaques de rues pour remplacement et amélioration de la signalisation des rues principales de la Ville.
- Remise en état d'une partie de la signalisation hors zone urbaine (extérieurs).
- Commande et pose de 7 nouvelles plaques, pour signalisation des giratoires.
- Etablissement de différents schémas de numérotations.
- Information aux services concernés de la nomination d'une nouvelle rue en zone industrielle du Crêt-du-Loche "Allée du Tourbillon" en remplacement de "Allée du Charme" et de l'attribution de différents compléments de numérotation d'immeubles.

### STATION D'EPURATION

| Déchets évacués                                          | Unités         | 2009           | 2008           | 2007           | 2006           | 2005         |
|----------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|--------------|
| Gravier évacué                                           | m <sup>3</sup> | 40             | 28             | 24             | 39             | 56*          |
| Sable évacué                                             | m <sup>3</sup> | 8              | 20             | 36             | 40             | 56*          |
| Déchets retenus par les dégrilleurs et incinérés à Vadec | T              | 124            | 127            | 126            | 162            | 171          |
| Boues déshydratées évacuées à Vadec                      | T              | 2'962<br>(474) | 2'409<br>(320) | 2'857<br>(333) | 2'281<br>(156) | 2'027<br>(0) |

\* : estimé

(474) : boues provenant de France (en t)

#### Tableau 1 : déchets évacués

Sur un total de 5'976'540 m<sup>3</sup> d'eau usée arrivant dans la ronde, 5'701'300 m<sup>3</sup> (95.4%) ont été traités à la STEP en 2009. Le solde a transité en partie dans le bassin des eaux pluviales (décantation et dégrillage) ou directement dans le canal de contournement de la STEP. De ces eaux brutes traitées ont été extraits les différents déchets relevés dans le tableau 1 ci-dessus.

Le volume de gravier retenu a augmenté par rapport à 2008, mais est resté dans les quantités des années précédentes. Par contre, le volume de sable a continué à diminuer, une partie du sable étant piégée avec le gravier.

Le tonnage des déchets évacués à Vadec pour incinération s'est stabilisé depuis 3 années.

Les quantités de boues déshydratées transportées à Vadec (ex Saiod) pour élimination sont revenues aux valeurs de 2007, en excluant la prise en charge des boues de la communauté de Communes du Val de Morteau. Cette augmentation de la quantité de boues indigènes par rapport à 2008, provenait du curage des stockeurs, opération non effectuée l'année précédente. Globalement, le traitement d'un plus gros tonnage de boues a conduit à l'augmentation de la production de biogaz (cf. Tableau 2 ci-dessous) ; la prise en charge d'une (faible) partie des déchets organiques d'une usine agro-alimentaire en co-digestion, depuis septembre 2008, a contribué également à cet accroissement. En jouant sur les volumes de cette liqueur à injecter, il a été ainsi possible d'optimiser la capacité des digesteurs.

Le tableau 2 montre également que la mise en service de la microturbine (fin 2007) avec valorisation de la chaleur (cogénération) a permis de diminuer la quantité de biogaz brûlé en chaudière de 27 %, malgré un hiver 2008/2009 rigoureux. Les 7300 m<sup>3</sup> de gaz brûlés en torchère résultent des travaux de modification de l'échangeur de chaleur de la microturbine, en juin 2009.

| Consommateur                                          | Unités         | 2009    | 2008    | 2007    | 2006    | 2005    |
|-------------------------------------------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Couplage chaleur/ force (ccf) [105 kW <sub>él</sub> ] | m <sup>3</sup> | 332'570 | 268'230 | 465'000 | 459'530 | 396'460 |
| Microturbine [65 kW <sub>él</sub> ]                   | m <sup>3</sup> | 274'385 | 252'160 | 24'570  | 0       | 0       |
| Chaudière                                             | m <sup>3</sup> | 2'970   | 4'080   | 4'000   | 15'300  | 13'310  |
| Torchère                                              | m <sup>3</sup> | 7'300   | 7'520   | 27'150  | 27'410  | 16'130  |
| Total                                                 | m <sup>3</sup> | 617'220 | 531'990 | 520'720 | 502'230 | 425'890 |

#### Tableau 2 : valorisation du biogaz

L'augmentation de biogaz en 2009 s'est traduite par une augmentation proportionnelle de la production électrique de la STEP (cf. Tableau 3 ci-dessous). La quantité de courant acheté à Viteos en 2009 a diminué de 10.3 % par rapport à 2008 (-20.1 % par rapport à 2006). Ainsi, la STEP a couvert 58.2 % de ses besoins électriques en 2009 (50.9 % en 2008).

Néanmoins, la consommation totale [électricité produite + électricité achetée] est retombée au niveau de 2006, le tonnage de boue à traiter ayant entre temps fortement augmenté. (cf. Tableau 1)

| <b>Bilan électrique</b>                               | <b>Unité</b> | <b>2009</b>                    | <b>2008</b>                   | <b>2007</b>                   | <b>2006</b>                  |
|-------------------------------------------------------|--------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Couplage chaleur/ force (ccf) [105 kW <sub>él</sub> ] | KWh          | 528'130                        | 398'210                       | 764'240                       | 765'840                      |
| Microturbine [65 kW <sub>él</sub> ]                   | KWh          | 439'020                        | 403'460                       | 42'854                        | 0                            |
| Total produit<br>(% / 2006)                           | KWh          | 967'150<br>(126.3 %)           | 801'670<br>(104.7 %)          | 807'090<br>(105.4 %)          | 765'840<br>(100 %)           |
| Courant acheté<br>(% du total consommé)               | KWh          | 694'060<br>(41.8 %)            | 773'490<br>(49.1 %)           | 781'860<br>(49.2 %)           | 868'620<br>(53.2 %)          |
| <b>Total consommé<br/>(% / 2006)</b>                  | <b>KWh</b>   | <b>1'661'210<br/>(101.6 %)</b> | <b>1'575'160<br/>(96.4 %)</b> | <b>1'588'950<br/>(97.2 %)</b> | <b>1'634'460<br/>(100 %)</b> |

**Tableau 3 : bilan électrique**

Pour la station d'épuration, l'année 2009 peut être considérée comme le départ d'un nouveau cycle de développement. Atteindre l'autonomie électrique, tout en respectant les normes d'épuration de l'eau usée, reste l'objectif majeur à moyen terme. Un des moyens pour atteindre ce but sera de développer la capacité de digestion de la STEP. Des études préliminaires ont montré la faisabilité technique du projet.

## ESPACES VERTS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2008)

### Abattages

L'équipe des bûcherons communaux a procédé à l'abattage de 54 (52) arbres dans nos parcs et allées. Ces arbres, dont certains étaient secs, pourris, dangereux pour les passants se situaient aux emplacements suivants : Avenue Léopold-Robert, Chemin du Couvent, Collège de la Charrière, Parc de l'Ouest, rue des Crêtets, Parc Gallet, Bois du Petit Château, Beau-Site, Collège de la Citadelle, Temple de l'Abeille, Grand Temple, rues du Châtelot et Louis Joseph Chevrolet.

### Plantation d'arbres

Parrainage de 2 (2) arbres et arbustes au Parc Gallet et au Parc des Crêtets et de 3 (4) pommiers tiges à la rue du Succès. Nous avons également planté 75 (79) arbres tiges nouveaux et remplacé les arbres dans certaines allées (notamment 31 érables fastigiés à la rue des Crêtets), parcs publics et aménagements urbains. Fait à relever, c'est bien la première année, grâce à une météo automnale des plus clémentes, un sol non gelé jusqu'au 10 décembre 2009 et sans neige que nous avons pu effectuer tardivement des remplacements d'arbres.

Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, nous avons planté 155 (3) rosiers, 190 (145) arbustes, 312 (340) vivaces et 4 (3) plantes grimpantes.

### Plantation des massifs

Durant cette saison 2009, l'équipe des cultures a produit davantage de fleurs pour le Cimetière. Elle a également repris la gestion du magasin en offrant une gamme plus étoffée de plantes pour la clientèle du Cimetière. Elle a préparé des fleurs pour les décorations florales de la Ville, des bureaux et des réceptions. Au total ce sont quelques 144'128 (138'700) plantes cultivées comprenant 34'700 (35'000) plantes pour le Cimetière.

Au printemps, ce sont 35'900 (33'300) variétés de plantes bisannuelles qui ont été nécessaires dont 17'750 (15'000) pour le Cimetière, telles que pensées, pâquerettes et myosotis ainsi que 11'225 (11'000) bulbes destinées aux différents massifs de la Ville, dont 625 bulbes pour le Cimetière.

Pour la saison estivale, l'équipe des cultures a préparé 86'300 (83'500) variétés de plantes annuelles telles que bégonias, géraniums, pétunias, légumes, tagètes, cléomes et graminées dont 27'000 (22'000) bégonias pour le Cimetière.

Quelques 1'000 (2'000) fleurs indigènes ont été cultivées et plantées à divers endroits de la Ville en bordure de route. Pour cet automne et dans trois emplacements en Ville, nous avons principalement planté 900 (800) choux ainsi que 800 (600) cinéraires, calocephallus et autres plantes diverses.

Pour agrémenter les bureaux de l'administration, l'équipe de production a cultivé 2'500 (3'400) plantes vertes et fleuries ainsi que pour d'autres demandes destinées à des décorations officielles.

Comme chaque année, l'équipe a été chargée d'organiser la décoration lors de manifestations officielles 41 (48). Pour 21 (16) d'entre elles, nous avons facturé notre prestation et dans 20 (32) cas, elle a été fournie gratuitement.

Aussi, le Service a cultivé 1'000 (2'200) plantes vivaces dont une bonne partie est destinée aux aménagements en Ville et l'autre partie à la fleur coupée.

L'équipe de production a, par ailleurs, passé 890 (930) heures de travail hors culture pour le broyage de branches et la préparation de mélange de terres destinée aux bacs métalliques de la Place du Marché.

### Concours des balcons fleuris

Nous avons constaté une participation à peine meilleure que les années précédentes pour cette 23<sup>ème</sup> édition avec 23 (22) inscriptions et tout de même 1 (1) nouveau participant. La saison a été plutôt propice au jardinage et les floraisons ont bien tenu la distance, certains balcons étant toujours fleuris à fin octobre. Nous espérons que la participation en 2010 sera plus étoffée, le chef jardinier l'a souligné lors de la remise des prix. Nous remercions nos généreux sponsors, les membres du jury ainsi que les participants qui collaborent activement à l'embellissement de notre Ville.

### Les aménagements

Finition des plantations au giratoire Liberté / Arpenteurs, aménagement des plates-bandes devant la nouvelle Crèche au Châtelot, aménagement végétalisé devant le Collège de l'Ecole d'art à la rue Jardinière, aménagement des alentours est et nord du Collège de l'ESTER, engazonnement autour de l'arbre à la Place des Victoires ainsi qu'à la rue du Grenier et au giratoire devant la Grande-Fontaine.

### Le service et l'extérieur

Notre Service entretient depuis quatre années les jardins de la gérance communale. Nous avons réduit sensiblement les coûts (moins de passages) et nous avons effectué 898.5 (1'351.5) heures. L'entretien du Jardin Amélie Sandoz aura nécessité 124.5 (228) heures de travail. Pour la Maison Blanche, nos jardiniers auront effectué 157 (188) heures.

Plusieurs personnes du Service ont suivi des cours de formation de sécurité au travail, notamment pour les travaux de taille des arbres le long des routes, d'autres ont pu parfaire leur connaissance comme samaritain d'entreprise. Trois employés ont suivi la formation de cariste.

Une équipe de 25 jeunes gens de chez ELSA (Estavayer) a réalisé un stage d'une semaine au vert. En petits groupes, ils ont pu découvrir les différents chantiers : planter des plantes vivaces, arracher des chardons et des séneçons Jacobé à la décharge des Bulles, enlever les détritiques de la décharge à neige et sur les sites des étangs des Eplatures.

Durant l'année, plusieurs personnes ont suivi d'autres cours professionnels et conférences. Pendant l'été, notre Service a fait les foinages ce qui nous a permis de livrer 440 (300) petites balles de foin pour les animaux du Bois du Petit Château.

Après plusieurs décennies le curage de l'Etang des Eplatures a enfin pu être réalisé cet automne par une entreprise spécialisée. Notre personnel a donné un bon coup de main pour le nettoyage des alentours lors des abattages, broyage et dessouchage.

### **Personnel**

Une apprentie horticultrice A (plantes en pots) a échoué lors de ses examens finaux et a recommencé son année. Une apprentie a brillamment réussi ses examens de fin d'apprentissage et a été engagée dès le mois d'août en remplacement d'une employée qui nous a quitté en début d'année. Celle-ci a été remplacée pendant quatre mois au printemps par l'une de nos anciennes apprenties. Un nouvel apprenti horticulteur A a commencé début août, un autre jeune homme a également commencé une formation élémentaire d'entretien de jardins.

Quatre personnes provenant de l'action sociale, quatre autres personnes venant de l'Office des emplois temporaires ont travaillé plusieurs mois dans notre Service.

L'autorité tutélaire nous a envoyé 13 (13) adolescents dont plusieurs filles, deux pigistes sont également venus effectuer des journées de travail d'utilité publique.

### **Entretien des bâtiments et mécanique**

Notre mécanicien a effectué 89 (226) heures d'entretien de petites machines pour différents Services communaux. Il a également effectué 10.5 (9.5) heures d'entretien sur nos bâtiments et 167 (60) heures en Ville.

### **Acquisitions**

Le matériel courant a été renouvelé et nous avons acquis les véhicules et machines suivants : une voiture à Gaz (remplacement), 3 remorques pour les tracteurs des équipes d'entretien, 1 tondeuse pour mulching 4x4 équipée route, 1 motofaucheuse, 1 pirouette pour les foinages, 1 benne avec porte, 1 stériliseuse pour le Centre de production (remplacement), 1 motoculteur (remplacement) et 1 petite fraiseuse à neige (remplacement).

## CIMETIÈRE ET CENTRE FUNÉRAIRE

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2008)

Les incinérations de personnes domiciliées en Ville représentent le 91.27 % (90.02 %) et les inhumations le 8.73 % (9.98 %) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 513 (459) personnes et 346 (306) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du Centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la Ville incinérées en 2008 et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 27.88 % (en 2007 de 20.85 %). Le taux des urnes reprises par les familles en 2008 est de 32.69 % (en 2007 de 34.35 %). Nous avons les urnes de 8 personnes incinérées en 2008 (3 en 2007) en attente au Centre funéraire, pour lesquelles nous n'avons reçu aucune directive de la part des familles ou mandataires, concernant leur destination.

Les taxes d'incinération et la location des chambres ont été réadaptées, ainsi que les tarifs des abonnements pour l'entretien des tombes qui ont été fixés par rapport au prix de la main-d'œuvre.

### **Cimetière de la Charrière**

|               |                                   |           |
|---------------|-----------------------------------|-----------|
| Incinérations | Personnes de la Ville             | 324 (312) |
|               | Personnes du dehors               | 651 (489) |
|               | Personnes de la Ville (ossements) | 0 (0)     |
|               | Personnes du dehors (ossements)   | 1 (0)     |
| Inhumations   | Personnes de la Ville             | 31 (31)   |
|               | Personnes du dehors               | 3 (2)     |
| Exhumations   | Personnes de la Ville             | 0 (0)     |
|               | Personnes du dehors               | 0 (0)     |

### **Cimetière israélite des Eplatures**

|             |                       |       |
|-------------|-----------------------|-------|
| Inhumations | Personnes de la Ville | 2 (3) |
|             | Personnes du dehors   | 1 (2) |

### **Matières anatomiques**

|                                    |       |
|------------------------------------|-------|
| Provenant de l'hôpital de la Ville | 0 (0) |
|------------------------------------|-------|

### **Entretien des tombes**

Nous avons procédé à l'entretien de 1'710 (1'731) tombes sur abonnements, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs équivalent aux années précédentes.

Nous avons exécuté 391 (401) ordres de travail, dont 118 (92) mises en terre d'urnes. Nous avons enregistré 80 (99) annulations de concession. Le solde représente divers travaux et entretiens de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est analogue aux années précédentes.

Vu l'agrandissement des surfaces de cultures du Centre horticole des Espaces verts, ce service est devenu depuis 2003 notre principal producteur de pensées et bégonias (plantes qui composent la majorité de nos abonnements) pour arriver en 2009 à nous fournir la totalité de nos besoins dans ces variétés.

### **Magasin**

Dès le début de l'année 2009, la gestion du magasin de fleurs a été assurée par le Service des Espaces Verts. Les achats de plantes et le montage de la confection ont également été effectués par le Centre horticole après le départ d'une collaboratrice au service de la Ville depuis 18 ans, mais rattachée exclusivement au Cimetière.

### **Aménagements**

Au Cimetière de la Charrière, comme chaque année, nous avons taillé les haies de thuyas et quelques 140 arbres. Dans le massif VI, nous avons aménagé les chemins d'accès aux premières tombes d'inhumation. Les travaux de désaffectation du massif IX, XI et XII ont été achevés, tous les éléments en surface tels que monuments, haies et arbustes, bordures des chemins, ont été enlevés. Les bordures du massif IX ont été posées par le Service de la Voirie. Restent encore dans ces massifs des travaux de terrassement.

Dans le massif XI a, des travaux pour l'agrandissement de la place de Mgr Cottier ont encore été effectués par la mise en place de bordures et du goudronnage. Un surfaçage est encore envisagé.

Afin de faciliter les travaux de taille, nous avons procédé à l'arrachage de vieilles haies de thuyas qui prenaient trop de place et menaçaient la stabilité de certains monuments. Environ 500 thuyas ont été replantés pour remplacer les anciens. Une centaine de thuyas a été plantée au massif VI pour constituer la première haie de ce secteur.

Des directives cantonales imposent des exigences en matière de déchet qui nous ont amené à décider de remplacer dans certains secteurs les surfaces de gravier par du compost. Nous évitons ainsi un tri fastidieux des éléments végétaux et minéraux lors du désherbage. Plusieurs dizaines de tonnes de compost ont été mis en place dans certains massifs en 2009.

Les travaux de réfection du mur nord du Cimetière bordant le parking ont été achevés par la mise en place d'une couche de finition durant le printemps. A la fin de l'automne, c'est le trottoir et les bordures de la chaussée Charrière 102 à 106 qui ont été totalement rénovés.

A la demande du Conseil général, les tombes des personnalités célèbres seront conservées. Pour se faire, une liste a été établie par un groupe de travail du Musée d'histoire. Elle a été avalisée par la Commission des Infrastructures et Energies et sera remise à jour tous les cinq ans.

### **Administration**

Au début de l'année, un nouveau programme développé par les concepteurs du SIEN (Service informatique de l'entité neuchâteloise) nous a été installé pour la gestion des défunts. La reprise des données a fonctionné à totale satisfaction. Avant le printemps, la gestion des abonnements a été intégrée à ce nouveau programme, ce qui permet d'éviter la gestion à double d'une partie de nos activités administratives.

### **Centre funéraire**

#### *Four crématoire*

Lors d'une réparation d'éléments normalement usés du four crématoire, l'entreprise mandatée pour ces travaux a tenté sans succès de faire fonctionner l'ancien four, les fumées s'échappant à l'intérieur du local.

A l'automne, l'ordinateur qui permet la gestion de la commande domotique du four a subi une panne irréparable et a été provisoirement remplacé par l'entreprise qui s'est occupée de son installation.

#### *Salle de cérémonie*

Inauguré en mai 1984, l'orgue de la salle de cérémonie a fait l'objet d'un relevage. Cet entretien périodique doit en effet être effectué environ tous les 20 à 25 ans, celui de notre centre subi moins d'encrassage que dans une église où brûlent d'avantage de cierges. Ces travaux ont été entrepris en décembre et se terminent en 2010.

### **Personnel**

Contacté par le CERAS (Centre régional d'apprentissages spécialisés), nous avons mené dans le courant de l'été une expérience d'intégration professionnelle par une formation élémentaire d'un jeune en difficulté. Ecourtée avant son achèvement, cette expérience a cependant été riche d'enseignements.

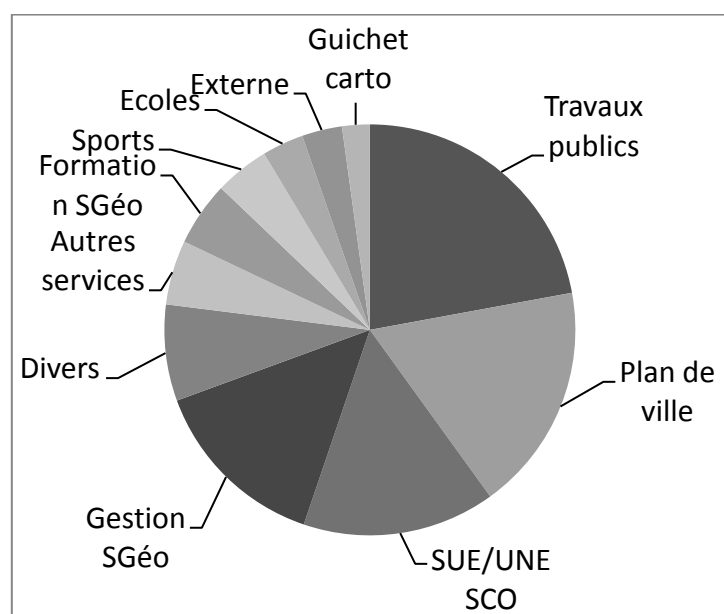
Afin d'accroître encore la sécurité, le sous-chef a suivi la formation de samaritain; nous avons maintenant deux personnes formées au sein du site du Cimetière.

Disposant d'un effectif de 137,5 % à l'administration, les taux d'occupation des deux collaboratrices se partageant ces tâches ont été remodelés pour arriver à un effectif depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009 de 130 %.

## SERVICE GÉOMATIQUE

Le Service géomatique est un service transversal. Le graphique ci-dessous et le texte qui suit donnent un aperçu de la distribution du temps de travail selon sa destination ou son affectation (en % sur l'année) :

### Distribution du temps du service géomatique



### Les Travaux publics

Le Service géomatique consacre 22 % de son temps aux services des Travaux publics.

Les principaux projets ont été :

- PGEE : rapports d'état et sélection du réseau à inspecter.
- GPS saleuse : réalisation des parcours et instructions du système d'aide à la conduite puis restitution au chauffeur du parcours à effectuer et des détails d'intervention selon le lieu.
- PMS : cartographie de l'état des revêtements des chaussées et des trottoirs.
- Voirie : déchetterie communale (support graphique pour la votation), répartition géographique des containers enterrés, mise à jour de données : corbeilles, robidogs et parcours de déneigement.

### Plan de Ville

Le plan de Ville, qui a accaparé 17 % du temps de travail du Service, est en cours d'élaboration. Les ressources en personnel et les outils nécessaires sont juste suffisants pour mener à bien ce projet qui demande un travail de graphisme considérable et qui requiert une qualité irréprochable. Néanmoins, une fois validé, ce plan de Ville servira de base aux prochaines versions. Ce plan de Ville devrait être publié au printemps 2010 et réactualisé sous les trois ou quatre ans.

### SUE / UNESCO

Les travaux pour le Service d'Urbanisme et de l'environnement ainsi que pour l'UNESCO occupent également une part importante du temps de travail du Service géomatique. Les projets sont :

- Mise à jour du PRAC : développement d'un outil pour la mise à jour du plan d'affectation communal en tenant compte des consignes cantonales.
- Projets RUN : projet transfrontalier pour favoriser le covoiturage dans l'AUD (Agglomération Urbaine du Doubs).
- Politique foncière : évaluation des terrains à vendre et à acheter tant dans les zones à bâtir que dans les zones agricoles. Analyse spatiale des exploitations agricoles.
- Projet Territoire : cartographie et analyses pour l'élaboration du plan directeur en matière d'aménagement du territoire. Il est important de noter que ce projet prendra de l'ampleur en 2010.
- Mobilité des employés communaux : analyse des lieux de domicile et de travail des employés communaux afin de proposer des solutions adéquates pour les trajets au travail.



- Aéromodélisme : recherche d'un nouveau terrain pour le club d'aéromodélisme en tenant compte des contraintes géographiques telles que pente de moins de 5 %, terrain à plus de 150 m d'habitation, idéalement un terrain communal.
- Divers petits projets : aménagement à Charles-Naine (support graphique pour la votation), aménagement autour des collèges, support utilisateur pour le MEU (Management de systèmes Énergétiques en zones Urbaines) Les Forges, localisation des ballons de la fête de l'UNESCO (pour la distribution des prix) et plans pour les brochures de la Journée du patrimoine horloger.

### *Gestion du Service géomatique*

Sous Gestion du Service géomatique sont comprises toutes les tâches liées à l'organisation du Service géomatique comme le programme de législature, budget/compte, contact avec la direction, recherche et gestion du personnel, suivi des contrats d'exploitation des géodonnées, suivi des nouvelles technologies, informatique (pour tous les utilisateurs de la géomatique).

### *Divers*

Le poste Divers comprend principalement le support utilisateurs (env. 5 % du temps) et les livraisons de données.

### *Autres services*

De nombreux services demandent des petits plans simples : réseau Centre-Ville (service économique), plan du Cimetière, plans divers pour le SDP et le SIS.

### *Formation du Service géomatique*

La formation des collaborateurs a été importante car rien n'avait été fait depuis de nombreuses années : vieille technologie des outils SIG et formation Topobase.

### *Service des sports*

Le Service des sports nous sollicite fréquemment. La réalisation des plans est rapide car de nombreux projets existent et ne nécessite qu'une mise à jour :

- Trotteuse et Mini-trotteuse;
- Tour de Romandie;
- Marche du 1<sup>er</sup> mars;
- WMOC2010 (World Masters Orienteering Championships);
- Parcours de neige (ski de fond).

### *Ecoles*

Les écoles ont, depuis quelques années, des demandes récurrentes :

- Répartition des élèves dans les collèges (1<sup>ère</sup>, 4<sup>ème</sup> et secondaire);
- Mise à jour des géodonnées sur les écoles;
- Réalisation de plans pour leur site Internet;
- Production de petits plans pour analyses.

### *Externe*

Les travaux rémunérés pour l'Externe devraient être développés toutefois sans faire de concurrence avec le privé.

### *Guichet cartographique*

Le Guichet cartographique est tenu à jour au mieux des connaissances. Deux nouveaux thèmes ont été créés cette année :

- Périmètres PQ/PS (Plan de quartier et plan spécial - en lien étroit avec le site du SUE);
- Patrimoine horloger (principaux éléments liés à l'inscription à l'UNESCO).

### **Personnel**

Le Service géomatique a accueilli un stagiaire du mois d'avril au mois de juillet 2009.

Un ingénieur HES en géomatique a été engagé en septembre 2009 à 100 % et pour une durée indéterminée. Cet engagement arrive à point nommé dans une période surchargée. De plus, ses compétences en 3D permettent de nouveaux développements tels que les profils en long, la création de plan en relief. Il est certain que la cartographie 3D prendra un essor important ces prochaines années.

### **Acquisition de nouvelles géodonnées**

Le SITN (Système d'information du territoire neuchâtelois) a acquis une nouvelle orthophoto (photo aérienne redressée et géoréférencée) réalisée en juillet 2008. Cette donnée est essentielle au travail du Service géomatique et permet la réalisation de cartes conviviales pour les utilisateurs. La Ville a pu bénéficier d'un prix attractif pour en acquérir les droits d'exploitation.

La mise à jour des données existantes a représenté une charge importante de travail pour le Service géomatique. Il est cependant essentiel de maintenir l'effort sur le long terme.

## ENERGIES

### SERVICE DES EAUX

#### **Préambule**

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos SA. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil Communal et du Conseil Général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par Viteos SA qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

#### **Secteur production**

##### *Pluviométrie du bassin de l'Areuse*

##### Précipitations atmosphériques sur Combe-Garot

En 2009, il est tombé 1'030 mm de précipitations contre 1'240 mm en 2008. La moyenne des 37 dernières années se situe à 1'296.2 mm, avec un maximum de 1'545.4 mm en 1987 et un minimum de 840.5 mm en 1989.

##### *Zones de protection*

En 2009 a commencé la construction de la STEP de Champ-du-Moulin sur la rive gauche de l'Areuse, vis-à-vis du restaurant de La Truite.

La conduite d'eaux usées sortant de la STEP de Brot-Dessous et passant dans la zone de captage S2 de la source Bossy a été réhabilitée en eaux claires dans le cadre des travaux de réalisation du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

##### *Réseau de transport d'eau brute*

La qualité de l'eau brute est analysée quatre fois par an. Elle est bonne sur le plan chimique et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des saisons; lors de fortes précipitations, l'eau de plusieurs sources se trouble et se charge en bactéries, notamment en bactéries d'origine fécale. La mise en application du PGEE sur le territoire de la commune de Brot-Dessous devrait diminuer la contamination des eaux de sources par les bactéries d'origine fécale.

##### Source de la Dalle Nacrée

En 2007, le Conseil Général acceptait le rapport relatif à la rénovation de la porte barrage datant de 1923 (située à 280 m de l'entrée de la galerie) et de la conduite de transport de la Dalle Nacrée. Les travaux ont été entrepris en juin 2008 et la nouvelle porte a été fermée en novembre 2008. La conduite de transport dans la galerie a été posée début 2009 et a été mise en service en août 2009.

#### *Traitement*

##### Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine s'est déroulée normalement, avec quelques travaux d'entretien (révision de la citerne de chlorite (tous les 10 ans), remplacement de divers tuyaux pour le dosage du chlore. Une fuite importante sur l'installation de chloration s'est produite en juillet, celle-ci a dû être réparée en urgence pour redémarrer la chloration 8 heures plus tard.

##### *Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats – La Chaux-de-Fonds)*

Des mesures de turbidité en continu ont été mises en place à l'entrée et à la sortie des galeries de Jogne et de La Corbatière dès 2005. Une installation de chloration de secours a également été installée à la sortie de la galerie de la Corbatière (automne 2007); elle injecte automatiquement du chlore dans l'eau provenant des Moyats en cas d'augmentation de la valeur de la turbidité au-delà d'un seuil fixé. Quarante-sept campagnes d'analyses bactériologiques ont été effectuées afin de déterminer la provenance des non-conformités sur le plan bactériologique qui surviennent occasionnellement dans le réseau. Le laboratoire est intervenu à 21 reprises pour des alarmes de turbidité élevée à Jogne (9), à la Combe-des-Eaux (2) et, simultanément, à Jogne et à la Combe-des-Eaux (5). Les causes de la turbidité étaient:

- a) les eaux brutes (10 événements);
- b) la galerie de la Corbatière (1 événement);

- c) un problème d'ordre technique, par exemple l'augmentation du débit de pompage provoquant une remise en suspension des limons déposés dans la conduite (5 événements).

Dans un cas, des bactéries d'origine fécale ont été détectées à Jogne et à la Combe-des-Eaux.

### *Eau de secours*

La sécheresse qui a sévi dans la région dès la fin de l'été 2009 a généré un étiage prononcé des sources. Un appoint supplémentaire au débit sanitaire a dû être soutiré au SIVAMO en août, septembre et octobre (11'770 m<sup>3</sup>).

## **Secteur distribution**

### *Réseau des canalisations et compteurs*

Les principaux travaux de renouvellement et d'assainissement sur le réseau d'eau ont été réalisés aux endroits suivants :

- Aurore 1 à 16
- Arpenteurs, de Boulevard de la Liberté à Ch. de Naefels
- Balancier, de Léopold-Robert à Serre
- Bois-Noir, de Chatelot à Bois-Noir 32
- Colline, de Fritz-Courvoisier à Pont
- Crêtets, de Crêtets 65 à 89
- Emancipation, Horizon à Crêt-Rossel
- Jardinière 57 - 65
- Nord 69 à 85
- Plaisance, de Montagne à Plaisance 19
- Progrès, de Fusion à Président-Wilson

### *Fuites*

58 fuites (42 en 2008) ont été réparées en 2009, dont 39 dues à la corrosion, 7 à une rupture et 12 diverses.

Il y a eu une fuite importante à la rue du Roulage qui a nécessité la réfection de la conduite et de l'égout, ainsi que de la chaussée sur plusieurs m<sup>2</sup>.

### *Service de piquet*

Le service de piquet a dû intervenir à 59 reprises sur la commune de la Chaux-de-Fonds : 8 interventions concernaient des fuites (9 en 2008), 31 des alarmes chlore, 13 défauts de transmission, 5 des appareils en panne et 2 des défauts électriques.

### *Vente d'eau*

|                                                                     | 2009             |                      | 2008             |                      |
|---------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------|------------------|----------------------|
| <b>Eau vendue :</b>                                                 | <b>3'200'000</b> | <b>m<sup>3</sup></b> | <b>3'240'000</b> | <b>m<sup>3</sup></b> |
| <b>Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds :</b> | <b>232</b>       | <b>litres</b>        | <b>237</b>       | <b>litres</b>        |

(calculée sur les ventes)

## **Contrôle et comptage**

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé au contrôle périodique des installations intérieures en même temps que le remplacement des compteurs. Il a été constaté 334 anomalies, manque de clapets anti-retour.

## **Laboratoire et qualité de l'eau**

Le laboratoire a passé avec succès l'audit d'accréditation le 3 décembre 2009. Cette accréditation, qui est une obligation légale, représente une reconnaissance formelle du laboratoire pour effectuer des essais analytiques ainsi que des prélèvements d'eau.

## Autocontrôle

Le laboratoire a procédé en 2009 aux campagnes d'analyses de l'eau conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur (tableau).

Les analyses ont montré que la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a globalement respecté les valeurs de tolérance tout au long de l'année. Il faut tout de même signaler des dépassements réguliers de la valeur de tolérance des chlorites, résultant de l'injection du dioxyde de chlore aux Moyats. On a enregistré quelques dépassements des tolérances de la turbidité et du carbone organique total, mais sans gravité pour les consommateurs.

On relèvera également la présence occasionnelle d'entérocoques, des bactéries indicatrices de contamination fécale. Selon les normes en vigueur, une eau de réseau ne doit pas contenir de telles bactéries dans un échantillon de 100 ml. Ces non-conformités sur le plan bactériologique (7 sur 467 échantillons analysés) ont été mises en évidence dans les réservoirs du Mont-Cornu (1), du Vuillème centre (5) et de Plaisance central (1). Ces bactéries proviennent des eaux brutes, dont le traitement par chloration ne permet pas d'éliminer toutes les bactéries en cas d'arrivées d'eaux très contaminées ce qui peut se produire lors de fortes précipitations, d'infiltrations d'eau dans la galerie de La Corbatière qui surviennent pendant des pluies importantes, et/ou d'un problème de prélèvement. Ces contaminations, qui n'ont pas été confirmées lors de l'analyse d'un second prélèvement effectué deux jours après le premier, mettent aussi en évidence le fonctionnement inadéquat du réservoir du Vuillème. La circulation de l'eau dans ce réservoir sera revue prochainement. Enfin, l'assainissement de l'adduction (galerie de La Corbatière) et l'amélioration du traitement des eaux brutes aux Moyats sont à l'étude.

Tableau : Campagnes d'analyses de l'eau, des sources et du réseau de La Chaux-de-Fonds en 2009

| Interventions                         | Types d'analyses                                       | Nbre de campagnes | Remarques                                                                 |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Sources de La Chaux-de-Fonds (Moyats) | Bactériologie et chimie                                | 4                 | 15 sites ; prélèvements effectués seulement si les captages sont utilisés |
| Réseau de La Chaux-de-Fonds           | Bactériologie et sous-produits de la chloration        | 9                 | 7 sites sur un total de 21 analysés alternativement                       |
| Adduction et réservoirs principaux    | Bactériologie et paramètres physico-chimiques          | 47                | 8 points de prélèvements                                                  |
| Réseau de La Chaux-de-Fonds           | Bactériologie et chimie                                | 4                 | 7 sites sur un total de 21 analysés alternativement                       |
| Fontaines de La Chaux-de-Fonds        | Bactériologie et sous-produits de la chloration        | 3                 | 6 fontaines sur un total de 18 analysées alternativement                  |
| Tronçons de La Chaux-de-Fonds         | Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques | 22                | Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service                 |

Le laboratoire est intervenu à quatre reprises chez des particuliers pour des problèmes de qualité de l'eau.

## Qualité

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, assez dure (env. 23 °f), hydrogénocarbonatée calcique et peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 5 à 7.5 mg/l (valeur moyenne: 6.1 mg/l). La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année, ce qui est un gage de bonne qualité.

Enfin, l'analyse de l'eau du réseau prélevée au laboratoire à la rue du Collège 33 le 3 novembre 2009 a donné les valeurs suivantes :

|          |                                           |                                |                                |                                |
|----------|-------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Anions : | <i>Hydrogénocarbonates</i><br><i>mg/l</i> | <i>Chlorure</i><br><i>mg/l</i> | <i>Nitrates</i><br><i>mg/l</i> | <i>Sulfates</i><br><i>mg/l</i> |
|          | 249                                       | 5.8                            | 5.8                            | 9.7                            |

|           |                               |                                 |                              |                                 |
|-----------|-------------------------------|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| Cations : | <i>calcium</i><br><i>mg/l</i> | <i>magnésium</i><br><i>mg/l</i> | <i>sodium</i><br><i>mg/l</i> | <i>potassium</i><br><i>mg/l</i> |
|           | 75.7                          | 7.6                             | 3.1                          | 1.2                             |

pH 7.82

Dureté °f 23.3

## **Eclairage public**

Les réseaux de câbles et les points lumineux figurent au bilan de Viteos SA.

Les choix d'équipements particuliers, tels que plans de quartiers et aménagements urbains restent de la compétence de la ville.

Les coûts relatifs à l'éclairage public sont refacturés au travers du mandat d'exploitation.

Le nombre d'installations en service le 31 décembre 2009 s'élève à 2'786, ce qui représente une augmentation de 40 unités par rapport à 2008. La puissance installée est d'environ 676 kW. Cependant l'augmentation de la consommation a été compensée par les efforts entrepris sur le programme de rénovation et est seulement de 21'000 KWh.

La politique menée par Viteos SA dans la rénovation des luminaires et le remplacement des lampes à vapeur de mercure, va dès 2009 réduire la consommation globale de l'éclairage public, l'objectif étant de diminuer la consommation de l'éclairage public de la Ville de La Chaux de Fonds d'au moins 20% sur cinq ans, ceci avec un investissement annuel raisonnable.

### **Programme d'optimisation mis en place par Viteos SA**

- Echange des lampes à vapeur de mercure par des lampes à vapeur de sodium (lumière légèrement jaune) ou à iodure métallique (lumière blanche) ayant une grande efficacité lumineuse et une durée de vie pouvant atteindre 5 ans (un contrôle mécanique et électrique est également obligatoire tous les 5 ans).
- Réduction de la puissance électrique des lampes installées grâce à leur efficacité.
- Réduction de l'éclairage de 30 à 50% de 22h00 ou 24h00 à 06h00.
- Utilisation de ballasts électroniques (système d'allumage des lampes) permettant une économie de 30 à 40%.
- Utilisation de luminaires fermés avec réflecteur de haute qualité permettant l'utilisation de lampes de plus faible puissance et respectant les normes antipollution lumineuse.
- Utilisation de matériaux recyclables à plus de 90% (luminaire, lampe, mât), toutes les lampes échangées étant recyclées par les fabricants.
- Extinction dès 22h00 ou 24h00 des éclairages d'embellissement.
- Optimisation des périodes d'éclairage.
- Utilisation de la technologie des LED si des solutions acceptables existent.

Différents types de luminaires LED sont actuellement en test en plusieurs endroits de la ville.

Vingt luminaires LED ont été installés sur la Place du Marché et donnent entière satisfaction.

Des tests sont actuellement en cours pour équiper les luminaires sur le secteur du bas du Pod d'une technologie LED.

Le nombre de sources lumineuses à vapeur de mercure a été réduit de 123 pièces en 2009 et n'est plus que de 1305 pour la ville. L'effort d'échange sera intensifié en 2010.

Le service de l'éclairage public travaille en collaboration avec les délégués de l'énergie et le Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville, avec un souci permanent d'économiser l'énergie consacrée à l'éclairage public.

## **Economie, urbanisme et ressources humaines**





## SERVICE ÉCONOMIQUE

### Contexte mondial

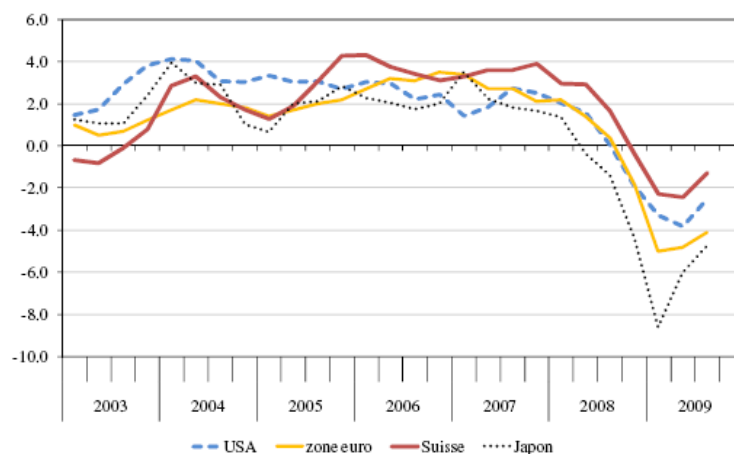
#### Croissance et inflations mondiales

Si l'économie mondiale s'est effondrée fin 2008 et début 2009, depuis le milieu de l'année de nombreux pays connaissent un début de reprise. Grâce aux diverses mesures de soutien prises en matière de politique économique, un certain apaisement est apparu sur les marchés financiers internationaux et les programmes conjoncturels mis en place dans de nombreux pays déploient leur effets. Les flux commerciaux internationaux montrent également des premiers signes de hausse depuis quelques mois, après avoir subi une perte d'environ un tiers depuis l'automne 2008.

Les pays asiatiques se trouvent aux avant-postes de la reprise économique mondiale. Ils profitent tout particulièrement de la croissance robuste de l'économie chinoise. Les États-Unis, la plupart des pays de l'UE et le Japon ont eux aussi connu un premier renversement de tendance et enregistrent une croissance positive du PIB dès le troisième trimestre 2009. Ces tendances à la reprise s'effectuent cependant dans la majorité des cas à partir de niveaux très faibles et les chutes du PIB parfois massives de l'hiver 2008/2009 ne sont de loin pas encore compensées.

**Graphique 1 : Croissance du PIB réel au niveau international**

Variations en % par rapport à l'année précédente



|                       | croissance du PIB en % |                   | inflation en % |            |
|-----------------------|------------------------|-------------------|----------------|------------|
|                       | 2008                   | 2009 (estimation) | 2007           | 2008       |
| Suisse                | 1.8                    | - 1.5             | 2.4            | - 0.5      |
| UEM                   | 0.6                    | - 4.0             | 3.3            | 0.2        |
| Allemagne             | 1.0                    | - 4.9             | 2.8            | 0.2        |
| France                | 0.3                    | - 1.9             | 3.2            | 0.2        |
| Italie                | - 1.0                  | - 4.7             | 3.5            | 0.8        |
| Espagne               | 0.9                    | - 3.7             | 4.1            | 0.3        |
| Grande-Bretagne       | 0.6                    | - 4.6             | 3.6            | 2.0        |
| États-Unis            | 0.4                    | - 2.4             | 3.8            | - 0.4      |
| Japon                 | - 1.2                  | - 5.3             | 1.4            | - 1.3      |
| Chine                 | 9.0                    | 8.4               | 5.9            | - 0.7      |
| Asie                  | 6.3                    | 4.6               | 6.3            | 0.7        |
| Amérique latine       | 4.1                    | - 2.0             | 8.3            | 5.9        |
| Europe centr./orient. | 5.6                    | - 6.3             | 10.8           | 8.4        |
| <b>Monde</b>          | <b>2.5</b>             | <b>- 1.0</b>      | <b>5.0</b>     | <b>1.5</b> |

Le PIB réel des États-Unis a connu une évolution positive au troisième trimestre, succédant à quatre trimestres négatifs. Les impulsions positives au troisième trimestre proviennent surtout des dépenses des ménages qui s'étaient nettement contractées durant les précédents trimestres. Les mesures étatiques ont apporté une contribution déterminante, en particulier la prime à la casse entrée en vigueur au troisième trimestre. Par contre, le chômage est très élevé et l'endettement des ménages reste important.

La zone euro a également connu un retour à la croissance au troisième trimestre après cinq trimestres de récession. Les impulsions positives sont venues des exportations et de la consommation publique. L'investissement et la consommation privée ont par contre continué de plonger. Des différences relativement grandes entre les pays de la zone euro peuvent être observées. Le PIB (au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent) a connu une augmentation supérieure à la moyenne entre autres en Autriche, en Allemagne et en Italie ainsi qu'une faible hausse en France. Par contre, l'Espagne a à nouveau subi une baisse, ainsi que la Grande-Bretagne hors zone euro. De manière générale, le mouvement de reprise est particulièrement fort dans les pays qui avaient précédemment subi les chutes dues au commerce extérieur les plus graves, comme par exemple l'Allemagne. A l'opposé, la récession est plus tenace dans les pays qui souffrent des effets secondaires d'une crise de leur marché immobilier comme la Grande-Bretagne et l'Espagne. Toutefois, globalement, l'Europe connaît une très faible croissance de 0.1% au quatrième trimestre. Sur l'ensemble de 2009, les seize pays de la zone ont accusé un recul de 4% de leur activité. L'année a été marquée par la pire récession de l'histoire de l'UE.

Le Japon a connu un effondrement conjoncturel massif particulièrement en raison de la chute des exportations. Ces dernières enregistrent une hausse au troisième trimestre après avoir atteint le fond, ce qui a soutenu la croissance et a permis d'enregistrer une hausse du PIB. D'autres impulsions positives sont venues des consommations privées et publiques, alors que l'activité d'investissement reste en recul. L'évolution de l'économie japonaise est grevée depuis des années par les tendances déflationnistes, même lors de haute conjoncture. La récente récession a à nouveau vu s'accroître la tendance à la baisse des prix.

Tandis que les mesures de l'évolution du PIB permettent dans la plupart des pays de constater une inflexion positive de la conjoncture, la situation sur les marchés du travail, qui réagissent habituellement à la conjoncture avec un différé de plusieurs trimestres, a continué à s'aggraver ces derniers mois. Le chômage a poursuivi sa croissance dans la plupart des pays. Certains signaux positifs viennent des États-Unis, où la récession a débuté plus tôt que dans le reste du monde avec l'effondrement du marché immobilier et où le taux de chômage a massivement augmenté en 2008 et 2009 (jusqu'à 10%, ce qui est le plus haut taux depuis 1983). Depuis octobre déjà, on y observe une tendance à la baisse pour les nouvelles demandes d'allocation chômage, ce qui pourrait indiquer un début de détente. Le taux de chômage a d'ailleurs légèrement baissé en novembre (de 10.2% à 10%). A l'opposé de cela, la plupart des pays européens et le Japon pourraient ne pas encore avoir atteint le sommet du taux de chômage. La caractéristique remarquable de la récente récession est l'absence de relation claire entre la chute brutale de la production et l'importance de la hausse du chômage. En Allemagne, le chômage n'a augmenté que de 0.5% alors que le PIB a accusé un recul record de 7% sur quelques trimestres. Des hausses tout aussi faibles du chômage accompagnant un fort recul de la production peuvent également être observées en Autriche et aux Pays Bas. Le cas contraire se rencontre en particulier en Espagne qui affiche, malgré un recul du PIB inférieur à la moyenne, une hausse du taux de chômage dramatique (doublement en quelques mois).

Le rétablissement fulgurant des cours des actions depuis les minimums de mars 2009 a commencé à se gripper ces derniers mois (depuis septembre-octobre) sur la plupart des marchés. Les indices des marchés des actions pour la Suisse, l'Allemagne et les États-Unis excédaient fin novembre d'environ 20% leur valeur du début de l'année, mais n'atteignaient par encore le niveau des cours d'avant la faillite de Lehman en automne 2008, sans parler des sommets atteints en 2007. Une possible explication serait que le premier mouvement de hausse a été essentiellement dû à la normalisation des marchés financiers, alors que les perspectives conjoncturelles mondiales, et donc les perspectives de bénéfices des entreprises, demeurent hautement incertaines.

## Économie suisse

Dans le contexte d'embellie de l'économie mondiale, l'économie suisse est également sortie de la récession au troisième trimestre. Pour la première fois après quatre trimestres négatifs, le PIB réel s'est légèrement redressé par rapport au trimestre précédent. La Suisse a confirmé son retour à la croissance au 4<sup>e</sup> trimestre. Le produit intérieur a encore progressé de 0.7% par rapport aux trois mois précédents. Par contre, le PIB a régressé de 1.5% sur l'ensemble de l'année 2009. L'économie suisse n'avait plus connu pareille déroute depuis 1975. Toutefois la Suisse s'en sort mieux que ses voisins européens, la reprise se renforçant au fil des mois.

La Suisse a été frappée moins sévèrement que la plupart des autres pays par la récession mondiale, même si ses industries financière et d'exportation ont été durement affectées. La bonne santé de l'économie intérieure, qui n'a pas connu de déséquilibre majeur (ni endettement excessif des ménages et de l'État, ni crise de l'immobilier et le franc suisse est resté compétitif) a soutenu la conjoncture.

Les analystes font état d'une large assise de la reprise. Tant la consommation que les investissements en biens d'équipement, deux piliers de la conjoncture, ont à nouveau connu une évolution positive. La consommation privée a augmenté de 0.4% au quatrième trimestre, tandis que celle de l'État s'est accrue de 1.7%. De leur côté, les investissements en biens d'équipement ont progressé de 3.9%. La balance commerciale a également livré des impulsions favorables à la croissance. Avec une augmentation de 1.6%, les exportations ont connu leur deuxième trimestre consécutif de hausse. Les importations n'ont elles que modestement progressé de 0.3%. Presque toutes les branches économiques ont connu une embellie en fin d'année. Après une longue disette, le secteur des services financiers s'est revigoré et affiche une hausse de 1.1%. Au final, seule l'industrie a stagné.

Si les signes sont encourageants, il faut se garder de toute euphorie. La situation n'est de loin pas stabilisée et la reprise actuelle de l'économie, tant au niveau suisse que mondial est en partie artificielle, car elle repose partiellement sur les mesures de soutien des États.

Par contre, il subsiste un décalage entre l'évolution de l'activité économique et le marché de l'emploi. La reprise est trop récente pour que les entreprises réengagent. Le taux de chômage a connu son plus haut niveau depuis mars 1998 à 4%.

## Secteurs

Le **tourisme** a été directement frappé par la récession mondiale en 2009. Cette dernière a provoqué un net recul des nuitées dans les hôtels suisses, avec des prix en baisse. On a surtout déploré la baisse d'hôtes venus de l'étranger. Le tourisme d'affaires et les offres de luxe ont été particulièrement touchés. La restauration a elle aussi essuyé des reculs de son chiffre d'affaires.

Le secteur des **machines**, des équipements électriques et des métaux affiche une baisse des commandes, du chiffre d'affaires, de la production et des bénéfices par rapport à l'année passée. Cette tendance semble toutefois moins marquée au quatrième trimestre. Seule la destruction massive d'emplois n'a pu être freinée. La réduction des effectifs est plus forte dans le secteur que dans la moyenne des secteurs industriels. Les entreprises de la branche ont subi un repli continu sur 5 trimestres. La construction de machines traverse actuellement la crise la plus grave qu'elle ait connu depuis les bouleversements des années nonante. L'effondrement conjoncturel mondial a fait fléchir la demande d'un quart en moyenne dans tous les segments. Dans les machines-outils cependant, le recul a été de 40% par rapport à l'année précédente et il a même atteint 60% dans les machines textiles. De nombreuses entreprises sont ainsi en proie à de vastes restructurations.

L'**horlogerie** est l'une des rares branches à avoir pu échapper à la pression sur le prix lors de la récession. Toutefois, la tendance s'est inversée au quatrième trimestre. Pour la première fois depuis longtemps, l'industrie horlogère a été confrontée à un recul des prix de vente. Les entrées de commandes sont encore plus en recul que l'année passée, la production est réduite, les suppressions d'emplois se poursuivent et la pression sur le chiffre d'affaires ne se relâche pas. En effet, au quatrième trimestre 2008, les carnets de commande se sont effondrés, enregistrant une baisse à deux chiffres. Les chiffres d'affaires ont reculé d'un quart début 2009. Le recours au chômage partiel s'est généralisé et le chômage a progressé de façon massive. L'industrie horlogère souffre ainsi de la plus forte récession connue depuis la grande crise du secteur dans les années septante. Tous les segments de prix sont touchés. Le recul supérieur à la moyenne de la demande sur les trois principaux marchés de distribution (États-Unis, Hong Kong et Japon) est douloureux.

Les résultats 2009 sont en-dessous du niveau de 2006. Après trois trimestres fortement négatifs. Le dernier quart de l'année a été témoin d'un ralentissement de la baisse. On peut donc penser que le "creux de la vague" est atteint. D'octobre à décembre, les exportations horlogères se sont montées à 3.9 milliards de francs, soit 13.4% de moins qu'au quatrième trimestre 2008. Ce résultat, considéré comme encourageant par la fédération horlogère, ramène toutefois la branche à son niveau du quatrième trimestre 2005. L'évolution de novembre de - 9.8% et de décembre de -7.2% affiche un mieux par rapport à un recul d'encore 21.6% en octobre par rapport à l'année précédente.

L'année 2009 a débuté par des taux de variation des exportations fortement négatifs, qui se sont maintenus entre - 20% et - 33% jusqu'en octobre. Après dix mois, la branche a ainsi perdu un quart de ses exportations en valeur. Au final, l'année se termine avec une valeur en baisse de 22.3%. La forte baisse de la demande, liée à la crise économique mondiale, a ainsi fait reculer la branche de plus de trois ans en termes d'exportations. La situation de la production, particulièrement celle des fournisseurs, s'est avérée souvent plus difficile encore. L'absence de statistiques à ce niveau empêche malheureusement de se montrer plus précis.

Pour la première fois depuis 15 mois, la branche enregistre une hausse de la valeur des montres-bracelets exportées au mois de décembre (+ 5.3%). Sur l'ensemble de l'année, l'horlogerie suisse a exporté 17% de moins de montres (21.7 millions). Un niveau aussi faible n'avait plus été vu depuis 1984. Les montres à quartz ont nettement influencé ces résultats. Les garde-temps mécaniques ont également affiché un recul légèrement moins marqué. En termes de valeur, les diminutions ont été identiques pour les deux types de produits, illustrant la baisse générale qu'a connue la branche. Durant le quatrième trimestre, les montres mécaniques ont connu une augmentation de leur nombre de pièces, mais paradoxalement une réduction de leur valeur. Dans le même temps, les montres à quartz affichaient un recul sur les deux tableaux.

La tendance générale des principaux segments de prix s'est inversée en cours d'année. En effet, alors que les montres de plus de 3'000 francs semblaient mieux résister durant le premiers mois, elles ont finalement affiché le recul le plus marqué sur l'ensemble de 2009 (- 23.7% en valeur). La catégorie 500 à 3'000 francs a terminé l'année avec un taux de variation identique, mais en affichant déjà un profil en redressement. Les montres entre 200 et 500 francs ont enregistré le meilleur résultat de 2009. Elles ont connu une baisse moins prononcée que les autres segments (environ - 10%) et sont finalement arrivées à - 4.7% en valeur au terme des douze mois. Les montres de moins de 200 francs ont diminué d'environ 17% en valeur et en unités, influençant grandement les volumes totaux.

Le marché asiatique a affiché un recul de 7.5% au quatrième trimestre alors que l'Europe et l'Amérique ont vu leur valeur diminuer de respectivement 18.2% et 21.5%. Sur l'ensemble de l'année, l'Asie et l'Europe ont affiché la même baisse (- 20%), tandis que l'Amérique a reculé presque deux fois plus fortement (- 35.6%). Les seuls pays à avoir enregistré une hausse au quatrième trimestre sont la Chine (+ 11.4%), Singapour (+7.2%) ainsi que Taiwan et la Corée du Sud.

Les chiffres d'affaires des fabricants d'**instruments de mesure et de contrôle** ont considérablement reculé. La **technique médicale**, en revanche, a été quasiment la seule branche suisse à n'essuyer aucun revers dans ce domaine. Elle profite toujours de la hausse mondiale de la demande en prestations de santé.

Les projets de bâtiments accusent déjà un recul durant l'année. L'activité des entreprises de **construction** a été essentiellement maintenue par les dépenses d'impulsion des pouvoirs publics. Le volume de commandes est stable, mais à un niveau faible, les chiffres d'affaires affichent une stagnation et la guerre des prix continue.

En 2009, la vente de nouvelles voitures a été de 8% inférieure au niveau de l'année précédente. Le commerce **automobile** est directement touché par la crise.

Malgré la récession et le climat de consommation morose, le **commerce de détail** s'est montré relativement stable en 2009. Toutefois, les fêtes de fin d'année n'ont pas été accompagnées de l'habituelle hausse de la consommation.

Les **banques** actives sur le marché suisse ont amélioré leur structure et recentré leurs activités. Par exemple, les conditions de financement avantageuses ont stimulé la demande d'octroi de crédit. Les résultats sont bons et le secteur a créé des emplois au cours de l'année. Les services aux entreprises se portent bien et ont globalement maintenu le niveau de chiffre d'affaires. Seul le milieu de la communication (agences, prestations graphiques) a subi une baisse de ses activités. Les médias sont les plus touchés et accusent en forte baisse du chiffre d'affaires.

## Emploi

Au troisième trimestre 2009, l'emploi a fondu plus lentement qu'au trimestre précédent. Le nombre des équivalents plein-temps était inférieur de 23'000 postes (0.7%) au troisième trimestre 2008. Le secteur secondaire a perdu 31'000 emplois, mais le tertiaire en a gagné 8'000.

Les turbulences qui ont ébranlé les marchés financiers du monde entier ont significativement marqué le marché suisse de l'emploi. Après avoir enregistré en 2008 encore la valeur mensuelle ainsi que la moyenne annuelle la plus basse depuis six ans, les chiffres du **chômage** ont progressé de plus de 50'000 personnes au total en 2009 en raison de la récession. Sur l'ensemble de l'année, seul le mois de mai a vu le chômage reculer; pour tous les autres mois, force a été de constater une augmentation des chiffres du chômage. Cette hausse a été due en grande partie au fait que la baisse du chômage que l'on constate en général entre février et avril n'a pas eu lieu, de même les mois de juin et août ont enregistré des valeurs inhabituellement mauvaises. En l'espace d'une année, le chômage est passé de 118'762 personnes à fin décembre 2008 à 172'740 fin 2009. Le taux de chômage en fin d'année s'établit à 4.4%.

Il résulte de cette évolution qu'en moyenne annuelle le chômage aura été plus élevé en 2009 que l'année précédente. En moyenne, 146'089 personnes étaient enregistrées au chômage l'an passé. Par rapport à l'année précédente (101'725 personnes), cela représente une augmentation de 44'364 personnes, soit 43.6 %. Le taux de chômage atteint ainsi 3,7 % en moyenne annuelle contre 2,6 % l'année précédente.

Le chiffre des demandeurs d'emploi (somme des demandeurs d'emploi chômeurs ou non) a suivi une évolution presque parallèle à celle du chômage. Entre fin décembre 2008 et fin 2009, il a augmenté de 171'279 à 234'359 personnes; une hausse globale de 63'080 personnes en l'espace d'une année. En moyenne annuelle, il en résulte un nombre de 204'070 demandeurs d'emploi enregistrés (+49'632 personnes par rapport à l'année précédente).

Par rapport à la dernière récession, les entreprises ont massivement recouru au travail à temps réduit et au chômage partiel dans la crise actuelle. Ainsi au premier semestre 2002, 17'000 travailleurs touchaient des indemnités pour travail réduit, alors que d'avril à septembre 2009, ce nombre a triplé en moyenne. Ce recours plus fréquent s'explique sans doute par le fait que la récession a pris les entreprises de court. En outre, le fait que la chute des ventes se soit concentrée sur l'industrie a joué un rôle, vu que le travail à temps réduit y est un outil particulièrement approprié. Enfin la prolongation temporaire à 18 mois du délai d'éligibilité et la réduction de la franchise pour les entreprises ont probablement favorisé le recours au chômage partiel. Pour illustrer la hausse massive du travail réduit, on peut citer les chiffres suivants: d'octobre 2008 à octobre 2009, le nombre d'entreprises touchées est passé de 85 à 3'637 (+4'178%), les personnes touchées de 1'187 à 54'072 (+ 4'455%) et les heures de 81'200 à 2'961'161 (+ 3'541%).

## Économie régionale

L'ampleur de la crise a été plus marquée dans le canton de Neuchâtel qu'en Suisse. Les signes de reprise y sont également moins nets. L'indice synthétique de la marche des affaires a affiché une moyenne sur les neuf premiers mois de l'année de - 67 à Neuchâtel et de - 52 au plan national. La moyenne des trois derniers mois de 2009 et de janvier 2010 s'établit à - 60 pour notre canton et à - 39 pour l'ensemble du pays. L'indice synthétique s'améliore ainsi de 25% en Suisse, mais seulement de 10% dans le canton où la reprise marque encore très nettement le pas. Dans cette circonstance on ne peut envisager d'amélioration de la situation de l'emploi à court terme. Le canton est particulièrement touché par le chômage, le taux de 7.2% représentant le taux le plus élevé depuis l'introduction de la statistique du chômage au niveau fédéral en 1936. Le dernier pic avait été atteint au mois de décembre 1993 (7.0%). En moyenne annuelle, le taux de chômage cantonal s'établit à 5.8%. Cette moyenne n'avait cessé de diminuer ces dernières années pour se fixer à 3.3% en 2008, niveau le plus bas depuis l'année 2002. On peut également citer une augmentation de 3'237 demandeurs d'emplois en une année, soit une hausse de 60%.

## Indicateurs conjoncturels pour le canton de Neuchâtel

|                                              | période | valeur  | variation par rapport à la période |                              |
|----------------------------------------------|---------|---------|------------------------------------|------------------------------|
|                                              |         |         | précédente (en %)                  | de l'année précédente (en %) |
| <b>marche des affaires</b> (industrie)       | jan.10  | - 55.8  | + 7.4                              | - 39.9                       |
| <b>produit intérieur brut</b>                | t3/2009 | 120 878 | - 0.4                              | - 1.3                        |
| <b>consommation, indices</b>                 |         |         |                                    |                              |
| climat de consommation                       | t4/2009 | - 30    | + 28.6                             | - 11.1                       |
| prix à la consommation                       | déc.09  | 103.6   | - 0.3                              | + 0.2                        |
| prix à la production                         | déc.09  | 107.4   | + 0.1                              | - 2.1                        |
| prix à l'importation                         | déc.09  | 104.0   | - 0.1                              | - 3.3                        |
| <b>change, indice nominal</b>                |         |         |                                    |                              |
| total                                        | déc.09  | 115.4   | + 0.1                              | + 3.8                        |
| EURO                                         | déc.09  | 106.9   | + 0.6                              | + 2.3                        |
| USD                                          | déc.09  | 134.4   | - 1.6                              | +10.8                        |
| <b>transport, nouvelles immatriculations</b> |         |         |                                    |                              |
| voitures neuves                              | déc.09  | 471     | - 3.9                              | + 3.1                        |
| <b>commerce extérieur</b>                    |         |         |                                    |                              |
| exportations (mio de CHF)                    | t3/2009 | 2 123   | - 3.6                              | - 10.7                       |
| importations (mio de CHF)                    | t3/2009 | 898     | - 11.1                             | - 18.9                       |
| <b>tourisme</b>                              |         |         |                                    |                              |
| nuitées                                      | nov.09  | 15 087  | - 25.1                             | - 11.0                       |
| dont étrangères                              | nov.09  | 8 0063  | - 18.1                             | - 13.7                       |
| arrivées                                     | nov.09  | 8 719   | - 26.1                             | - 2.5                        |
| dont étrangères                              | nov.09  | 4 011   | - 15.7                             | - 3.4                        |
| <b>emplois</b>                               |         |         |                                    |                              |
| total                                        | t3/2009 | 85 500  | -0.2                               | - 2.6                        |
| secteur secondaire                           | t3/2009 | 32 400  | - 2.0                              | - 6.9                        |
| secteur tertiaire                            | t3/2009 | 53 100  | + 0.8                              | + 0.2                        |
| <b>chômage</b>                               |         |         |                                    |                              |
| taux de chômage                              | déc.09  | 7.2 %   | + 5.9                              | + 86.9                       |
| demandeurs d'emploi                          | déc.09  | 8 103   | + 3.7                              | + 66.5                       |
| chômeurs                                     | déc.09  | 6 213   | + 5.9                              | + 86.9                       |
| dont longue durée (>1an)                     | déc.09  | 1 318   | + 13.7                             | + 112.2                      |
| dont moins de 25 ans                         | déc.09  | 1 133   | + 2.7                              | +111.8                       |
| <b>réduction de l'horaire de travail</b>     |         |         |                                    |                              |
| entreprises touchées                         | déc.09  | 247     | - 3.1                              | + 3 429                      |
| travailleurs (nombre)                        | déc.09  | 3 885   | - 18.7                             | + 4 077                      |
| <b>offres d'emploi parues dans la presse</b> |         |         |                                    |                              |
| en tout                                      | déc.09  | 279     | - 4.5                              | - 18.4                       |
| pour le canton de Neuchâtel                  | déc.09  | 233     | + 7.9                              | - 0.9                        |
| pour les autres cantons romands              | déc.09  | 34      | - 32.0                             | - 61.8                       |
| pour les autres régions                      | déc.09  | 12      | - 53.8                             | - 33.3                       |

**Situation locale**

Les entreprises chauds-de-fonnières sont particulièrement touchées par la récession. En majorité axées sur les marchés d'exportation et d'équipement, la baisse du volume de travail est très importante. Le recours au chômage partiel a été massif et les durées de fermeture des entreprises durant les vacances scolaires ont souvent été allongées. Il faut souligner la volonté des directions locales de maintenir un outil de production et de limiter au maximum les licenciements. Toutefois, le taux de chômage a atteint 9.9% au mois de décembre, alors qu'il était de 5.2% une année plus tôt.

La statistique communale de l'emploi n'étant pas disponible au moment de la rédaction du présent rapport, il est difficile de se baser sur des éléments concrets pour analyser la situation locale.

**Promotion et projets**

La mise en œuvre du projet d'aménagement du Crêt-du-Loche s'est poursuivie. La « grappe Neode » est la première à être urbanisée. Elle est équipée et est desservie par les transports publics. On a pu inaugurer le magnifique centre de production de Greubel-Forsey, les travaux du bâtiment de Patek Philippe sont terminés et Jaquet-Droz a débuté les travaux. La société FKG dentaire a choisi de doubler sa surface de production par la réalisation d'une extension à son bâtiment inauguré deux ans plus tôt.

Durant sept semaines, les manifestations réunies sous l'appellation Journées de la Métropole horlogère ont proposé diverses conférences, expositions, débats, visites ou encore concerts en lien avec l'horlogerie. De nombreux partenaires se sont impliqués dans cette organisation: associations professionnelles, culturelles, commerçants, musées, services communaux, artisans, commerçants et détaillants horlogers. Il s'agissait de la première édition d'une organisation, qui même si elle doit encore trouver ses marques, a fait preuve d'un dynamisme important et a réussi à mettre en valeur les aspects professionnels, culturels et commerciaux de la mesure du temps.

Naturellement, le service est impliqué à des degrés divers dans de nombreux projets, groupes de travail et commissions en lien avec le développement de la ville. On peut citer Robosphère, Biodôme, Acroland, Genilem, CPC, gestion immobilière, gestion foncière, mise en œuvre du programme de législation, communication interne à l'administration, promotion de la Ville, équipement de la zone industrielle, stationnement et mobilité, ...

### **Immobilier**

En 2009, les appartements en PPE ont connu une demande soutenue malgré la crise économique et cela notamment en lien avec les taux hypothécaires particulièrement bas. Plusieurs constructions ont vu le jour en 2009. Le marché s'oriente de plus en plus vers des appartements assez haut de gamme et spacieux, comblant ainsi un manque sur le marché chaux-de-fonnier. L'année 2010 semble s'annoncer sous les mêmes auspices que 2009, il s'agira cependant pour les promoteurs de faire venir des clients des autres régions du canton et au-delà dans les prochaines années. En effet, le retard au niveau du nombre de constructions en PPE à La Chaux-de-Fonds étant presque comblé, les acheteurs potentiels locaux se font plus rares. D'autre part, les constructions de PPE sont souvent réalisées en périphérie de la ville. Cela ne correspond plus forcément à la tendance de plus en plus marquée en Suisse qu'ont les habitants à vouloir vivre au centre-ville. Les autorités ne souhaitent plus étendre le tissu urbain sans limite, car cela ne répond pas aux critères d'économie du sol et demande à la collectivité des investissements importants en termes d'équipements et de services (transports, déneigement, structures scolaires, etc.). De plus, l'éloignement des logements du centre-ville crée des nuisances, notamment en termes de trafic. Afin d'anticiper ces nouvelles demandes et de planifier un développement harmonieux de la ville, le service d'urbanisme et de l'environnement, en collaboration avec le service économique, a débuté un projet de territoire intitulé "La Chaux-de-Fonds 2030".

La demande de maisons individuelles reste forte, l'offre demeure cependant assez peu variée. Durant l'année 2009, les constructions de maisons individuelles ont été très rares. A noter que plusieurs plans de quartier permettant la construction de villas vont entrer dans une phase active au printemps 2010. Enfin, la crise financière a sensiblement freiné les ventes, ou en tous cas, différé le transfert des biens construits.

Sur le marché des immeubles, La Chaux-de-Fonds, par la stabilité de son marché, est attractive pour les investisseurs externes désirant une rentabilité à long terme, d'autant plus dans cette période d'instabilité des marchés boursiers. Le marché local connaît néanmoins une certaine évolution avec l'apparition sur celui-ci d'acheteurs spéculateurs de l'Arc lémanique visant un retour sur investissement rapide. Par les activités de promotion immobilière du service, des liens ont été créés avec des investisseurs romands afin de dynamiser le marché. Ceux-ci s'intéressent fortement au marché chaux-de-fonnier et ont pu être orientés par le service, qui crée ainsi une saine émulation du marché et qui participe à une accélération des rénovations du parc immobilier existant.

Le marché de la location s'est resserré malgré les nombreuses nouvelles constructions. Ceci est dû, d'une part, à l'augmentation de population et, d'autre part, au fait que le nombre de mètres carrés occupé par une personne est en progression constante. Le taux de vacance est passé de 2.48 % en 2008 à 1.94 % en 2009 pour La Chaux-de-Fonds. A noter que le 30 % de ces logements vacants sont concentrés sur une dizaine d'immeubles, ce qui montre que les chiffres du marché sont en partie péjorés à cause d'une toute petite partie du parc immobilier. Le taux de vacance du canton de Neuchâtel a également baissé pour s'établir à 1.09 %. On observe un clivage entre le haut et le bas du canton, les Montagnes neuchâteloises connaissant des taux de vacance un peu plus importants que le Littoral. La majorité des appartements vacants à La Chaux-de-Fonds sont des 3 pièces. Seuls les appartements de 5 pièces restent au-dessous du seuil de pénurie fixé à 1.5 %. Les logements de 4 pièces ne sont quant à eux plus soumis aux restrictions de vente prévues par la LVAL (Loi cantonale limitant la mise en vente d'appartements loués). De gros efforts de rénovation et de transformation ont été faits sur le parc existant par les propriétaires privés, ce qui permet au parc immobilier de voir sa qualité augmenter.

Le service économique de La Chaux-de-Fonds répertorie les locaux commerciaux et industriels vacants du territoire communal. Le nombre de locaux vacants est resté stable durant l'année 2009 et ceci malgré le climat économique morose, notamment sur le plan industriel. Les locaux commerciaux et industriels connaissent toujours un assez fort taux de rotation (110 entrées et 107 sorties), essentiellement pour les surfaces de moins de 150 m<sup>2</sup>. Malgré le fait que la liste des locaux commerciaux et industriels vacants soit disponible sur internet (plus de 1400 consultations du guichet immobilier du Service économique par mois dont plus de 500 pour les listes de locaux), le service économique a reçu 40 demandes directes de sélections de locaux durant l'année 2009. Nous constatons une légère baisse des demandes dues à deux principaux facteurs. D'une part la conjoncture actuelle a poussé à une certaine prudence des acteurs économiques, d'autre part l'outil internet de recherche de locaux mis à disposition étant performant, les demandes pour les locaux de petite taille (demande "simple") ont baissé.

Pour donner suite au rapport au Conseil général de politique immobilière générale du 15 août 2007, qui prévoyait notamment la création d'outils de politique immobilière et foncière sous la forme de sociétés immobilières, le Conseil communal a soumis au Conseil général deux rapports spécifiques durant l'année 2008. Le premier adopté à l'unanimité le 28 février 2008 portait sur l'achat de deux sociétés immobilières appartenant déjà en partie à la Ville. Le second, renvoyé dans un premier temps en commission, a été adopté le 16 décembre 2008 et consistait à capitaliser les sociétés afin qu'elles puissent remplir leur rôle. Les arrêtés présentés dans ce rapport n'ont pas pu faire l'objet d'une validation par le Conseil d'État qui les a jugés incompatibles avec la Loi sur les Communes.

L'adoption de cette loi est aujourd'hui envisageable et il est essentiel que la Ville puisse se doter d'outils performants en matière de politique foncière en regard des grands enjeux d'aménagement du territoire qui l'attendent dans les prochaines années.

Enfin, l'augmentation de la population chaux-de-fonnière des dernières années et notamment de 2009 (+ 149 habitants) vient notamment récompenser le travail du service économique qui consiste à rendre plus attractifs les objets immobiliers chaux-de-fonniers ainsi qu'à la mise en valeur de leurs atouts.

## **Commerce**

On constate un regain d'intérêt pour le centre-ville, dû notamment au dynamisme de ses acteurs et aux aménagements urbains en cours. Dans les prochaines années, la ville devra cependant relever un nouveau défi commercial. En effet, la plupart des locaux commerciaux au centre-ville étant occupée, la pression va être forte de la part de certains distributeurs pour s'installer en périphérie. Il est essentiel de conserver un tissu commercial important et attractif au centre-ville afin de permettre le dynamisme tant sur le plan commercial que du tourisme ou de l'habitat. Il s'agira donc de rendre attractives commercialement les rues adjacentes à l'avenue Léopold-Robert.

La Ville s'implique toujours dans la dynamique du centre-ville et cherche à encourager ses acteurs à agir de concert. Dans cette optique, le service économique a créé en 2009 le Réseau Centre-Ville. Celui-ci a pour but de donner une image forte du centre-ville en mettant en réseau l'ensemble de ses acteurs qu'ils soient commerciaux, culturels ou administratifs. Ce réseau s'inscrit dans un périmètre précis, ce dernier sert d'ailleurs de référence dans d'autres projets communaux. Le réseau a un volet privé qui comprend une communication entre les acteurs par courriel et une partie publique qui passe au travers d'un site internet ([www.reseaucentreville.ch](http://www.reseaucentreville.ch)). La forme d'un réseau a été privilégiée afin de ne pas concurrencer inutilement les associations de commerçants existantes avec qui la Ville entretient des rapports très constructifs. Afin de donner une image forte du réseau, un concours pour la création d'un logo a été lancé auprès de la HeArc ingénieur-designer. Un jury paritaire (commerçants-institutions publiques) a octroyé le premier prix au projet de la Choupette, la Fée du Centre-ville. Dans la continuité de ce concours et pour asseoir la notoriété du réseau, des sacs du centre-ville, avec un concept innovant de portage, ont été réalisés. Pour résumer, ce projet veut profiler le centre-ville de La Chaux-de-Fonds comme un ambassadeur pour la ville avec une identité forte et un lien entre ses acteurs. Cela accentue encore le rôle de pôle régional de La Chaux-de-Fonds.

L'accueil des nouveaux étudiants des écoles supérieures de La Chaux-de-Fonds fait l'objet d'une attention particulière. Le but des actions entreprises est de montrer la richesse de notre ville et de donner aux nouveaux étudiants l'opportunité de percevoir et de mieux comprendre La Chaux-de-Fonds et son esprit. Il s'agit également de donner les outils de recherche adéquats afin que chacun puisse, à sa guise, trouver un concert, un club sportif, un lieu culturel, etc. En bref, il s'agit de les aider à vivre La Chaux-de-Fonds et donc d'y créer des liens, d'y consommer et de participer au développement de notre cité. Cette volonté se concrétise notamment sous la forme d'une présentation aux nouveaux étudiants. Cette année, c'est plus de 400 élèves (en 8 séances) qui ont assisté à la présentation.

## **Statistiques**

Comme à l'accoutumée, le site Internet du service propose un large choix de statistiques sur la ville. C'est aussi le service économique qui est chargé de l'analyse et de la communication de la statistique communale sur les entreprises et l'emploi.

## **Transports**

Après une année d'essai, la Ville du Locle a choisi de mettre fin à notre collaboration en matière de subvention accordée lors de l'achat de vélo électrique (New ride). En 2009, 20 acquisitions de vélos électriques par des habitants de notre ville ont été subventionnées. Parallèlement, le succès des cartes journalières CFF ne faiblit pas. Huit "abonnements" sont proposés. Il est désormais possible de visualiser le nombre de cartes disponibles pour chaque jour sur le site Internet de la Ville. Cette prestation semble répondre à une demande, puisque plus de 3'000 visites par mois sont enregistrées sur la page concernée.

La ligne 5 reliant la gare à Neode est entrée en fonction. Si la pression de la pendularité des travailleurs a été moins forte en cette période de faible conjoncture, il n'en reste pas moins que les entreprises se préoccupent plus des possibilités de transfert modal et sont de plus en plus nombreuses à envisager des études de mobilité. En conséquence, l'amélioration de l'offre en matière de transport public est impérieuse. Les travailleurs souhaitant utiliser ce mode de déplacement sont de plus en plus nombreux, mais certains ne peuvent pas trouver d'offre correspondant à leurs besoins.

## **Sources**

*Centre de recherches conjoncturelles (KOF), Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), Banque nationale suisse (BNS), Office fédéral de la statistique (OFS), Office cantonal de la statistique, Administration fédérale des douanes (AFD), Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN), Service de l'emploi, Reuters EcoWin, Credit Suisse, UBS, Fédération Horlogère Suisse (FHS)*

## GÉRANCE DES IMMEUBLES

**Tableau des immeubles gérés par notre service au 31 décembre 2009**

| Chapitres                                | Immeubles  | Appartements | Locaux divers, garages | Domaines, terrains, emplacements, vitrines |
|------------------------------------------|------------|--------------|------------------------|--------------------------------------------|
| Bâtiments locatifs                       | 105        | 667          | 60                     | 42                                         |
| Parking hôpital                          | --         | --           | --                     | 318                                        |
| Bâtiments d'utilité mixte                | 14         | 20           | 65                     | 6                                          |
| Bâtiments industriels                    | 1          | 1            | 50                     | --                                         |
| Domaines                                 | 10         | 9            | 4                      | 75                                         |
| Fonds spéciaux                           | 2          | 18           | --                     | --                                         |
| Société immobilière Bloc 30              | 7          | 63           | 21                     | --                                         |
| Caisse de pensions du personnel communal | 74         | 739          | 402                    | 49                                         |
| Travaux publics                          | 20         | 3            | 91                     | 10                                         |
| Office des sports                        | 3          | --           | 3                      | 1                                          |
| Services sociaux                         | 6          | 55           | --                     | --                                         |
| <b>Total :</b>                           | <b>242</b> | <b>1'575</b> | <b>696</b>             | <b>501</b>                                 |

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Commune étant devenue propriétaire des bâtiments Crêt-du-Loche 9-9a, la gérance a repris la gestion des différents locaux les composant, soit 5 locaux commerciaux, 3 bureaux, 1 station de lavage, 2 dépôts, 1 appartement de 4 pièces (concierge) et 46 places de parc. Ces nouveaux objets sont enregistrés dans le compte 230 sous "bâtiments industriels".

Le logement situé dans l'ancienne ferme Bd de La Liberté 53 figurant jusqu'à présent au chapitre des domaines agricoles a été transféré au chapitre des bâtiments locatifs du fait que la ferme n'est plus utilisée en tant que telle et que l'exploitation agricole a été démantelée. En revanche le local sis Bd de la Liberté 53a demeure dans les domaines du fait qu'il a été loué comme remise à un agriculteur privé.

Les appartements rez-de-chaussée Sud et Ouest de l'immeuble Boucle de Cydalise 14, propriété de la Caisse de pensions du personnel communal, ont été réunis et transformés en un seul grand logement de 6 pièces.

Par acte notarié du 24 juin 2009, la Ville a acheté à l'UBS SA, pour un montant de CHF 3'200'000.--, les terrains formant les biens-fonds 6471, 6474, 6475 et 6476 du cadastre des Eplatures représentant des terrains d'une surface totale de 39678 m<sup>2</sup> et une forêt de 615 m<sup>2</sup>. Elle a également acquis des CFF le terrain sur lequel est construit l'immeuble Place de la Gare 4-4a représentant le bien-fonds 17988 du cadastre de La Chaux-de-Fonds pour le prix de CHF 926'000.--

Au mois d'août 2009, la société Bloc 30 SA a acquis l'immeuble et les garages situés rue de l'Hôtel-de-Ville 71 de M. Domenico Di Nuzzo en vue de les démolir et de construire à cet endroit un parking d'échange au printemps 2010.

En 2009, la gérance a enregistré 358 changements de locataires, dont 256 concernent des logements, 30 des garages, 56 des places de parc et 16 des locaux et divers, soit une hausse de 1.13 % par rapport aux chiffres de l'année passée. En effet, il a été constaté cette année une certaine stabilité du nombre des résiliations reçues qui concernent principalement des logements de 3-3½ pièces, sans confort, situés dans des immeubles anciens dont l'état ne correspond plus aux normes de confort recherchées actuellement par les locataires potentiels.

Au 31 décembre 2009, notre liste de location compte 61 logements à louer, tous propriétaires confondus, qui se détaillent de la manière suivante :

- 2 appartements de 1 pièce libres de suite;
- 9 appartements de 2 pièces, dont 8 libres de suite;
- 45 appartements de 3-3½ pièces, dont 38 libres de suite;
- 3 appartements de 4 pièces libres de suite;
- 2 appartements de 5 pièces, dont 1 libre de suite.

Au vu de ce qui précède, nous dénombrons 52 appartements vacants à la fin de l'année, principalement des logements de 3 et 3½ pièces qu'il conviendra de rénover dans un proche avenir.



La gérance a disposé cette année d'un premier crédit spécial d'investissement de CHF 400'000.— et de divers crédits complémentaires accordés en cours d'exercice par le Conseil communal. Ces crédits lui ont permis de faire rénover 16 appartements dans les immeubles locatifs sis rues Cernil-Antoine 19 (1<sup>er</sup> étage Est), Cernil-Antoine 25 (2<sup>ème</sup> Ouest), Charles-Naine 42 (3<sup>ème</sup> Ouest), Chasseral 8 (2<sup>ème</sup> Ouest), Crêtêts 26 (1<sup>er</sup> Ouest), Fritz-Courvoisier 33 (1<sup>er</sup> Est), Fritz-Courvoisier 35 (2<sup>ème</sup> Est), Louis-Agassiz 12 (3<sup>ème</sup> Est), Nord 199, (1<sup>er</sup> Est), Numa-Droz 175 (2<sup>ème</sup> Est), Numa-Droz 177 (rez Ouest), Numa-Droz 177 (rez Est), Numa-Droz 177 (1<sup>er</sup> Est), Numa-Droz 183 (1<sup>er</sup> Est), Succès 25 (rez Est), Succès 29 (2<sup>ème</sup> Ouest) et de créer une salle de bains dans la ferme Bd de la Liberté 53. Dans chaque cas, les loyers ont été adaptés en conséquence de la dépense, selon un taux de rentabilité variant entre 5 et 8,5 %.

Le remplacement des anciennes tabatières par des vélux sur la toiture des immeubles Beau-Site 25-27-29 a été terminé cette année. Une hausse de loyer a été notifiée à chaque locataire avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2010.

Quatre crédits spéciaux respectivement de CHF 150'000.—, CHF 250'000.—, CHF 250'000.— et CHF 300'000.— figurant au budget 2009 ont été attribués à la gérance pour :

- le remplacement des volets des immeubles Beau-Site 25-27-29, Chasseral 6-8, Commerce 19-21, Numa-Droz 93 et Numa-Droz 183-Paix 150;
- la réfection des murs et des barrières de jardins des immeubles Louis-Agassiz 10-12-14, Louis-Agassiz 11 et Tertre 7;
- le remplacement des fenêtres des immeubles Chasseral 6-8;
- la mise en conformité des installations électriques des 12 logements susmentionnés et des immeubles Cernil-Antoine 19-21, Commerce 126a, Léopold-Robert 4 et Serre 68 suite aux rapports d'inspection reçus de VITEOS SA. Pour ces travaux la dépense effective s'est élevée à CHF 115'805.--.

Par ailleurs, le Conseil communal a accordé les cinq crédits extraordinaires suivants, selon l'article 95 :

- CHF 11'000.— pour la sécurisation de la porte palière et l'acquisition de mobilier pour l'appartement Promenade 10, 1<sup>er</sup> étage Ouest, feu André Sandoz;
- CHF 25'000.— pour la remise en état de l'installation des capteurs solaires des immeubles République 11-13;
- CHF 31'000.— pour la remise en état de l'installation des capteurs solaires des immeubles Philippe-Henri-Mathey 27-29-31;
- CHF 28'000.— pour le remplacement des ferblanteries, ainsi que pour la réfection et l'isolation de la toiture du bâtiment Général-Dufour 3;
- CHF 93'000.— pour la sécurisation et la réfection de l'avant-toit Nord des immeubles Louis-Agassiz 9-11.
- CHF 68'000.— pour la remise en état des installations des capteurs solaires des immeubles République 5-7-9 et Philippe-Henri-Mathey 23-25, crédit voté en novembre 2008 par le Conseil communal;

D'autre part, la gérance a bénéficié de deux autres crédits votés par le Conseil général, respectivement de CHF 134'000.— et CHF 250'000.— pour la réfection complète de l'isolation et de l'étanchéité du toit plat des immeubles Charles-Naine 38-40-42 et pour la pose d'une isolation et d'un revêtement périphériques sur la façade Sud des immeubles Forges 39-41. Ces travaux ont été effectués en 2009 et ont fait l'objet d'une hausse des loyers qui a pris effet le 1<sup>er</sup> octobre 2009. En ce qui concerne les immeubles Forges 39-41, un prélèvement de CHF 134'000.— a été effectué à la réserve pour l'entretien des anciens immeubles HLM.

L'important chantier de rénovation des immeubles Cernil-Antoine 27-29 + Louis-Agassiz 13 a pris du retard notamment en raison des modifications apportées au projet suite aux remarques formulées par la Commission d'urbanisme. Le déménagement des locataires a aussi pris plus de temps que prévu. Toutefois, les travaux intérieurs débiteront immédiatement au printemps 2010.

S'agissant des bâtiments d'utilité mixte, la chaudière de l'immeuble principal des abattoirs sis rue du Commerce 123 a dû être remplacée en urgence. La nouvelle chaudière mise en service pourra toutefois être récupérée pour être réinstallée dans un autre immeuble communal dans le cas où le projet de transformation de tout le site des abattoirs serait réalisé à court terme. Le Conseil communal a autorisé la dépense inéluctable de CHF 20'000.—. Toutefois, il a décidé de laisser apparaître un dépassement de CHF 13'821.90 dans le compte de fonctionnement (entretien) sans avoir recours à un crédit extraordinaire selon l'article 95.

Le Conseil général s'est prononcé favorablement cet automne sur l'octroi de deux crédits pour relancer l'économie locale respectivement de CHF 980'000.— et de CHF 150'000.— pour la rénovation de l'enveloppe (toiture, façades, fenêtres, volets) des immeubles Président-Wilson 17-19-21 et de l'ancienne ferme Jérusalem 59 (Belle-Maison), ainsi que sur un troisième crédit de CHF 100'000.— pour l'agrandissement des toilettes de la grande halle de l'Usine électrique Numa-Droz 174.

En ce qui concerne les bâtiments propriété de la Caisse de pensions du personnel communal, d'importants travaux ont été exécutés cette année avec l'accord de l'administratrice et du responsable des placements de la CPC, soit :

- le remplacement de l'ensemble des fenêtres des immeubles Bois-Noir 25-27-29-31-33-35-37 pour le montant de CHF 355'061.--;

- l'échange des portes des 20 garages Bois-Noir 50a-50b pour le montant de CHF 30'304.— ;
- le remplacement du vase d'expansion de l'installation de chauffage des immeubles Boucle de Cydalise 12-14 pour le montant de CHF 6'575.—;
- l'échange de la chaudière à mazout par un modèle à gaz à condensation des bâtiments Charrière 73-73a-73b pour le montant de CHF 123'879.15;
- le remplacement des colonnes de chute incluant la rénovation de 6 salles de bains dans l'immeuble Charrière 73a pour le montant de CHF 134'734.55;
- la mise en conformité des installations électriques de plusieurs appartements et des cages d'escaliers des immeubles Docteur-de-Quervain 2-6-8 pour le montant de CHF 67312.65;
- le remplacement des deux ascenseurs de l'immeuble Léopold-Robert 114 pour un montant total de CHF 225'960.— dont CHF 74'566.80 ont été dépensés en 2009.
- la réfection du trottoir Nord du bâtiment Pont 38 pour la somme de CHF 7250.—;
- le remplacement de l'étanchéité et la pose d'une isolation sur le toit plat des garages Stavay-Mollondin 38-40 pour la somme de CHF 30'156.—;

Suite à la constitution de la Caisse de pensions unique de la fonction publique sous le nom de " Prévoyance.ne", la gérance continuera d'assumer en 2010 le mandat de gestion de tous les immeubles actuellement propriété de la CPC. Un contrat de gérance ad hoc sera conclu dans le courant du premier trimestre 2010. Aucune décision n'est en revanche encore prise en ce qui concerne les exercices suivants.

Hormis les travaux mentionnés ci-dessus, les principales réalisations ont été les suivantes en 2009 :

### **Bâtiments locatifs**

- Blaise-Cendrars 10 : rafraîchissement de la peinture des vestibule, cuisine, salon et salle de bains de l'appartement 1<sup>er</sup> étage Est.
- Blaise-Cendrars 12 : réfection complète de la peinture du logement 6ème étage Ouest.
- Cernil-Antoine 20 : remplacement de la porte du garage No 5.
- Cernil-Antoine 23 : rafraîchissement de la peinture des cuisine et salles de bain de l'appartement 3ème étage Est.
- Chapelle 12 : remise en état du poêle à catelles du logement 1er étage Sud-Est.
- Charles-Naine 42 : réfection complète de la peinture de l'appartement 2ème étage Est.
- Chasseral 8 : remplacement du calorifère à mazout et de la batterie de l'évier de cuisine dans les logements rez-de-chaussée Ouest et 1er étage Ouest.
- Commerce 103 : rafraîchissement complet de la peinture de l'appartement 2ème étage Est.
- Crêtets 22 : remplacement du boiler électrique et réfection de la peinture du salon du logement rez-de-chaussée Ouest.
- Crêtets 24 : réfection partielle de la peinture de l'appartement 2ème étage Est.
- Forges 39 : rafraîchissement partiel de la peinture du logement 4ème étage Ouest.
- Forges 41 : réfection complète de la peinture de l'appartement 3ème étage Ouest.
- Fritz-Courvoisier 35 : agencement de la cuisine du logement 2ème étage Est.
- Léopold-Robert 4 : mise en conformité des installations électriques de l'appartement du 1er étage Est. Réfection de la peinture et pose de revêtements stratifiés dans le logement 2ème étage Nord-Est
- Louis-Agassiz 5 : réfection complète de la peinture de l'appartement 3ème étage Ouest.
- Louis-Agassiz 12 : rafraîchissement complet de la peinture et ponçage et imprégnation des parquets du logement 1er étage Ouest.
- Nord 197 : réfection intégrale de la peinture de l'appartement rez-de-chaussée Ouest.
- Numa-Droz 93 : rafraîchissement complet de la peinture du logement 1er étage Ouest.
- Numa-Droz 183 : modernisation des cuisine et salle de bains de l'appartement 2ème étage Est.
- Olives 2 : remplacement de la colonne de chute Nord-Ouest de l'immeuble.
- Parc 65 : réfection de la peinture de la cage d'escaliers.
- Philippe-Henri-Mathey 27 : réfection intégrale de la peinture du logement rez-de-chaussée Ouest.

- Promenade 8 : remplacement du système d'encaissement et de la machine à laver commune.
- République 1 : rafraîchissement partiel de la peinture de l'appartement 1<sup>er</sup> étage Est.
- République 5-7-9 : remplacement de vase d'expansion du chauffage central général.
- République 11 : remplacement de la pompe de circulation du chauffage central général.
- République 13 : réfection de la peinture des vestibules, cuisine et salle de bains du logement rez-de-chaussée Est.

### ***Bâtiments d'utilité mixte***

- Serre 68 (Maison du Peuple) : installation d'un boiler électrique et remise en état de la ventilation dans les locaux de la discothèque au rez-de-chaussée Ouest et remplacement des luminaires de la salle du 1<sup>er</sup> étage.

### ***Domaines agricoles***

- Sombaille 18 : remplacement du boiler électrique et réparation de la citerne à eau.

### ***Société immobilière Bloc 30 S.A.***

- Commerce 107 : rénovation partielle de l'appartement rez-de-chaussée Est.
- Commerce 109 : rafraîchissement complet de la peinture du logement 3<sup>ème</sup> étage Ouest.
- Grenier 24 : nettoyage et réfection de la peinture des sous-basements Nord, Est, Sud et Ouest du bâtiment.
- Grenier 24 : réfection intégrale de la peinture de l'appartement 1<sup>er</sup> étage Nord-Ouest; rénovation complète du logement 2<sup>ème</sup> étage Nord-Est; rafraîchissement partiel de la peinture de l'appartement 4<sup>ème</sup> étage Nord-Ouest.

### ***Caisse de pensions du personnel communal***

- Arc-en-Ciel 4 : rénovation complète du logement rez-de-chaussée Sud-Ouest.
- Bois-Noir 25 : réfection partielle de l'appartement rez-de-chaussée Est.
- Bois-Noir 33 : rénovation intégrale du logement 3<sup>ème</sup> étage Ouest.
- Bois-Noir 35 : rénovation complète des appartements 4<sup>ème</sup> étage Ouest et 4<sup>ème</sup> étage Est.
- Bois-Noir 50 : rénovation intégrale du logement rez-de-chaussée Est.
- Bois-Noir 52 : rénovation complète de l'appartement rez-de-chaussée Ouest.
- Bois-Noir 54 : réfection partielle des logements 1<sup>er</sup> étage Est et 3<sup>ème</sup> étage Ouest.
- Bois-Noir 56 : rafraîchissement de la peinture et vitrification des parquets de l'appartement 1<sup>er</sup> étage Ouest.
- Boucle de Cydalise 10 : rénovation intégrale des logements 2<sup>ème</sup> étage Ouest et 4<sup>ème</sup> étage Ouest.
- Boucle de Cydalise 12 : rénovation complète des appartements 2<sup>ème</sup> étage Ouest et 4<sup>ème</sup> étage Sud.
- Boucle de Cydalise 14 : réfection partielle du logement 1<sup>er</sup> étage Est; rénovation intégrale de l'appartement 4<sup>ème</sup> étage Sud; transformation et réunion des deux logements rez-de-chaussée Ouest et Sud.
- Charrière 73b : rénovation complète des appartements 1<sup>er</sup> étage Sud-Ouest, 2<sup>ème</sup> étage Sud-Est, 4<sup>ème</sup> étage Nord-Est et 4<sup>ème</sup> étage Sud-Est.
- Docteur-de-Quervain 2 : mise en conformité des installations électriques et remplacement des appareils sanitaires du logement 2<sup>ème</sup> étage Nord-Est; rénovation complète de l'appartement 3<sup>ème</sup> étage Nord-Ouest.
- Docteur-de-Quervain 6 : rénovation complète des logements 4<sup>ème</sup> étage Nord-Ouest et 4<sup>ème</sup> étage Sud-Est.
- Docteur-de-Quervain 8 : rénovation intégrale de l'appartement 4<sup>ème</sup> étage Nord-Ouest.
- Eclair 10 : réfection des installations électriques et modernisation de la salle de bains de l'appartement 3<sup>ème</sup> étage Ouest.
- Eclair 12: réfection des installations électriques et modernisation de la salle de bains du logement 3<sup>ème</sup> étage Est.
- Eclair 14 : rénovation complète de l'appartement rez-de-chaussée Ouest.
- Eclair 16 : transformation intégrale du logement 4<sup>ème</sup> étage Ouest.
- Grenier 22 : agencement de la cuisine et rafraîchissement de la peinture de l'appartement 9<sup>ème</sup> étage Sud-Ouest.

- Léopold-Robert 114 : rénovation complète du logement 2ème étage Est.
- Léopold-Robert 148a : rénovation intégrale des appartements 1er et 2ème étages Ouest.
- Léopold-Robert 152 : rénovation complète du logement 4ème étage Est.
- Numa-Droz 89 : rafraîchissement de plusieurs pièces de l'école au rez-de-chaussée.
- Place de la Gare 4a : réfection de la peinture et des revêtements de sols des locaux du 1<sup>er</sup> étage Nord-Ouest.

### **Personnel**

Suite au départ à la retraite d'un collaborateur technique, il a été procédé à l'engagement d'un nouveau technicien en bâtiments dès le 1<sup>er</sup> juillet 2009. L'engagement d'un 2<sup>ème</sup> technicien-dessinateur pour une durée limitée à une année dans le cadre des mesures de soutien à l'économie a été conclu. Cette personne est notamment impliquée dans la gestion des nouveaux objets propriété de la CPC (Saint-Gothard 32-34-36 et Chemin-Perdu 1-3) et dans le suivi des chantiers relatifs à d'importantes rénovations ou modernisations (par exemple Cernil-Antoine 27-29 + Louis-Agassiz 13 et Boucle de Cydalise 19-21-23, Président-Wilson 17-19-21) .

## SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

### Patrimoine

L'année 2009 aura été une année historique pour notre ville et en particulier pour son patrimoine urbain. L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de *'Urbanisme horloger* des deux villes du Jura neuchâtelois est en effet un événement exceptionnel, dont les retombées pourront se mesurer durant de nombreuses années et dans des domaines aussi variés que ceux du patrimoine et de la culture, de l'horlogerie et de la microtechnique, du tourisme et de l'immobilier. Désormais, une majeure partie de la population est sensible à la valeur et à la nécessité de préserver notre patrimoine urbain. Or, connaître et apprécier sont des facteurs importants d'une politique de conservation. L'inscription est non seulement une opportunité de préserver, mais aussi de mettre en valeur l'architecture et l'urbanisme de La Chaux-de-Fonds. Mais n'oublions pas que si l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial est une chance pour toute la région, c'est aussi une responsabilité: celle de faire évoluer la ville tout en respectant l'intégrité et l'authenticité qui en font la valeur universelle.

L'élaboration du dossier de candidature, puis la gestion et le suivi de la procédure menant à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial a pris énormément de temps (près de 1'400 heures uniquement pour la section du patrimoine du SUE). Pour rappel, outre la défense du dossier de candidature auprès des instances de l'UNESCO et de l'ICOMOS et l'alimentation des travaux des instances locales (comité de pilotage, groupe de coordination, constitution des organes de gestion du site, etc.), la section patrimoine a édité un dossier pédagogique distribué dans toutes les classes du degré primaire de La Chaux-de-Fonds et du Locle et a largement contribué à l'élaboration du livre paru aux éditions G d'Encre *"La Chaux-de-Fonds / Le Locle, urbanisme horloger"*, notamment en s'occupant du contenu écrit et iconographique, ainsi que du graphisme et de la mise en page. La conception et la gestion des sites internet dédiés au patrimoine, la mise en place de *'Espace de l'urbanisme horloger* et l'élaboration d'une stratégie de promotion et d'accueil en collaboration avec le tourisme neuchâtelois ont également consommé d'importantes ressources de cette section. La coordination de la remise officielle du certificat d'inscription le 6 novembre, dont le succès a été unanimement salué, a également été assurée par la section patrimoine. Le tout a en outre été réalisé avec des ressources relativement limitées (0,5 poste de coordinatrice, 0,5 poste de photographe-graphiste et 0,7 poste pour l'architecte du patrimoine et chef de projet) et dans un cadre budgétaire parfaitement maîtrisé. Le Conseil communal saisit encore l'occasion de ce rapport de gestion pour dire sa profonde reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui, au sein de cette équipe ou à ses côtés, ont contribué à ce succès historique.

En marge de la candidature et grâce à la complémentarité des compétences à disposition, la section Patrimoine a également réalisé l'édition d'un calendrier de la ville pour l'année 2010. Épuisé depuis, il dégagera un léger bénéfice. De plus, il faut relever que l'organisation de la 3<sup>e</sup> Journée du patrimoine horloger a également été un défi qui a remporté un énorme succès avec plus de 40 partenaires très majoritairement issus de l'économie privée et un record de visites (plus de 4'000). Le succès a donc à nouveau été au rendez-vous. En concertation avec les partenaires l'organisation de cet événement à un rythme biennal est désormais à l'étude.

Dans le cadre de l'accueil et de l'information au public, il faut relever l'excellente collaboration avec le tourisme neuchâtelois dans la promotion de la ville, mais aussi dans l'accueil des visiteurs, notamment avec l'ouverture de *'Espace de l'urbanisme horloger* à l'ancienne Halle aux enchères, avec les visites guidées et la mise en place du petit train touristique et l'édition de guides gratuits (parcours Le Corbusier, Art nouveau, patrimoine horloger). D'autres projets devraient encore voir le jour à court et moyen termes.

La section Patrimoine a encore représenté les intérêts de La Chaux-de-Fonds au sein du Réseau européen des villes Art nouveau et dans le réseau de "la Route du Modernisme". Elle s'occupe également de la mise à jour des sites web [www.artnouveau.ch](http://www.artnouveau.ch) et [www.urbanismehorloger.ch](http://www.urbanismehorloger.ch).

Évidemment et parallèlement à la promotion du patrimoine, un travail régulier lié à la conservation de celui-ci a été poursuivi, soit dans le cadre de l'examen des permis de construire ou par l'apport de conseils lors de travaux. Les nombreux projets menés ces dernières années ont conduit à limiter les interventions dans ce domaine. Le renforcement du dialogue de proximité avec les propriétaires, les architectes et les professionnels du bâtiment est désormais souhaité. De plus, le rôle de la Fondation pour le patrimoine, dont la gestion est aussi assumée par la section du patrimoine, reste fondamental et la distribution de subventions ciblées constitue une politique efficace de sensibilisation et de conservation.

Enfin, les compétences de la photographe-graphiste ont aussi été ponctuellement sollicitées par d'autres services communaux, dans des collaborations à chaque fois fructueuses pour la Ville. Cette collaboration est appelée à se systématiser avec les responsables de la communication et de la promotion au sein de la chancellerie.

### Aménagement du territoire

#### Plan spécial Le Corbusier :

Le plan spécial est entré en vigueur et a force de loi depuis l'été 2009 et le Conseil général a accepté l'achat par la Ville des périmètres A et B. Le mandat d'ingénieur pour l'équipement en infrastructures de la rue verte a été attribué et les études sont en cours. La question du transbordement des ordures ménagères venant du Jura par des convois des CJ à destination de l'usine d'incinération de Vadez a fait l'objet d'études et d'analyses; le site de Bellevue a été retenu, les négociations sont en cours avec les propriétaires et voisins pour cette implantation.

Les parcelles acquises par la Ville n'ont fait l'objet d'aucune attribution auprès d'investisseurs potentiels. Le Conseil communal considère comme prioritaires pour l'affectation des secteurs A et B les projets en attente des prochaines décisions cantonales en matière de justice ainsi que les démarches visant au développement de l'offre hôtelière au centre-ville.

L'évolution du projet de réaménagement de la place de la gare confirme l'intérêt de la passerelle qui devra relier, à cet endroit, le Nord et le Sud de la ville et conforte le Conseil communal dans sa conviction que la Ville doit jouir de la maîtrise des périmètres les plus proches de la gare.

### *Crêt du Locle :*

Les réalisations terminées et en cours de la grappe "Néode" (Greubel-Forsey, Patek-Philippe, Jaquet-Droz) démontrent l'importance d'une planification de qualité pour ce territoire. Le projet d'aménagement du Crêt-du-Locle a formellement été soumis en examen préalable au service de l'aménagement du territoire. Ce projet, dans sa globalité, s'est poursuivi en particulier dans la qualification de l'espace de verdure assurant le lien entre toutes les grappes. Le secteur situé au Sud de la gare du Crêt du Locle a été particulièrement étudié; une option paysagère relativement audacieuse a été retenue par le Conseil communal, qui souhaite assurer la préservation de cet espace dans la durée. La construction d'une station de couplage électrique indispensable à l'équipement de l'entier du secteur est envisagée par VITEOS au nord des voies à proximité du parking de la gare; cette solution permet de libérer toute la partie sud du site.

Le projet d'aménagement a formellement été soumis pour approbation au service de l'aménagement du territoire.

### *Autres projets :*

D'autres projets de plans de quartiers et de plans spéciaux ont été suivis par le service. Par ailleurs, la révision du Règlement d'aménagement communal (RAC) se poursuit en parallèle à l'abrogation de l'actuel Règlement communal sur les constructions, dont les articles non-redondants avec la législation cantonale seront maintenus et intégrés pour la plupart dans le RAC.

Les contournements routiers H20 et H18, toujours en cours d'étude par le service des ponts et chaussées, donnent lieu à de multiples séances de coordination et d'information. L'évolution des projets se fait en conformité avec les plans de développement communaux, en particulier celui du Crêt-du-Locle.

Le service est également en charge de la mise en route de différentes opérations de rénovations, reconversions, réhabilitations comme le site des abattoirs, la ferme des Arêtes, la Maison du peuple, la salle de musique. Il s'est également investi dans le suivi du concours d'architecture Européen sur le site situé en Est d'Esplanade. Après avoir rencontré une délégation du service, le jury du concours a tenu largement compte des préoccupations et des réflexions émises; le projet primé correspond positivement à nos attentes et son développement devra amorcer toute la réflexion qu'il y aura lieu de conduire sur la partie est de la ville en termes d'affectation, d'image, d'équipements et de transports.

## **Aménagements urbains**

### *Projet d'agglomération*

Le Canton et les communes urbaines du Canton ont sollicité la Confédération pour obtenir sa participation financière pour un vaste éventail de projets censés garantir la cohérence entre urbanisation et transports. A cet effet, un dossier dument argumenté a été élaboré ainsi que des fiches de mesures qui démontrent que les projets candidats à un subventionnement fédéral répondent aux attentes en matière de coordination entre urbanisation et transports.

La Ville a pour sa part développé un certain nombre de mesures susceptibles d'être financées à hauteur de 35 % par la Confédération ; il s'agit notamment du réaménagement de la place de la Gare, de la réalisation dans le secteur de la gare d'une passerelle au-dessus des voies CFF pour permettre le franchissement des voies, de l'ouverture d'une ou deux nouvelles gares entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle et de mesures en faveur de la mobilité douce.

### *Place du Marché*

La touche finale au réaménagement de la place du Marché a été réalisée en 2009 par l'installation du nouveau système d'éclairage de la place (par des réverbères LED, une première en Suisse voire en Europe sur un espace de cet importance) et la pose du revêtement beige. Sous réserve de quelques adaptations de détail encore nécessaires, ce nouvel aménagement est largement salué par les commerçants et par les usagers.

### *Place de la Gare*

Un comité de pilotage a siégé à plusieurs reprises en 2009 pour accompagner le mandataire, pour proposer les grandes options du réaménagement de la place de la Gare et pour chiffrer les investissements à consentir. Le Conseil communal a adopté les principales options d'aménagement et un rapport d'explication est en voie de finalisation. Il ouvrira une importante phase d'information et de consultation également prévue.

### *Réaménagement de l'avenue Charles-Naine*

Débuté en 2008 et achevé en 2009 le projet de réaménagement de l'avenue Charles-Naine ne se réalisera pas sous la forme proposée puisque bien qu'ayant obtenu le feu vert du législatif, le projet a été combattu par référendum et les Chaux-de-Fonnières ont rejeté le principe de sa concrétisation. D'importants problèmes de bruit, de sécurité et de trafic ont conduit le Conseil communal à reprendre les discussions avec la coopérative qui construit un nouveau centre commercial sur ce site. Un aménagement plus modeste est à l'étude et permettra peut-être d'éviter des restrictions de trafic trop pénalisantes dans ce secteur.

### *Place des Victoires*

Projet mené dans le cadre de la mise en valeur du centre-ville sur un espace en lien direct avec trois espaces cohérents (parvis de la Grande-Fontaine, place de la Carmagnole et place de l'Hôtel-de-Ville) pour lui conférer un visage qui corresponde de façon plus juste avec son statut légal de zone piétonne.

### *Divers*

Le réaménagement de la rue Traversière, celui du cadran nord-ouest de la place de l'Hôtel-de-Ville, une étude pour la création d'un cheminement piétonnier entre Esplanade et la Gare de l'Est, une autre pour la création d'un trottoir le long de la route du Cerisier, l'élaboration d'un projet pour le réaménagement de l'entrée du Club 44 et la collaboration avec les autres services communaux pour des projets internes (places de sports, implantation de déchetteries, etc.) ont constitué l'essentiel des autres projets menés en matière d'aménagements urbains.

### **Mobilité**

Dans ce domaine, les objectifs restent de contribuer à créer les conditions cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables.

#### *Étude trafic*

Un mandat a été confié à un bureau d'ingénieurs afin de mettre à jour les données à disposition en matière de trafic, élaborer des stratégies et des concepts de circulation qui tiennent compte des échéances à moyen terme que constituent la H20 seconde étape et le contournement est H18 et les mesures d'accompagnement à mettre en place pour rendre ces réalisations efficaces. Plusieurs mesures du projet d'agglomération ont également donné lieu à des vérifications dans le cadre de ce mandat.

#### *Réseau cyclable*

Un rapport général sur la politique de stationnement et de modération du trafic a été soumis au Conseil général en 2009. Ce dernier a souhaité qu'une commission politique se penche sur la question, ses conclusions ne sont pas encore connues.

Le rapport du Conseil communal prévoyait la mise en zone 30 km/h de l'ensemble de la ville à l'exception des rues collectrices. Les conditions pour la pratique du vélo en ville en seraient singulièrement améliorées. La question de l'amélioration des conditions de circulation sur les axes collecteurs reste ouverte et est intégrée aux réflexions menées dans le cadre du projet d'agglomération.

#### *Parcs à vélos*

L'acquisition a été faite d'une vingtaine de racks à vélos destinés à améliorer les conditions de stationnement des cycles en ville. Un certain nombre a déjà été posé en 2009 et le solde sera installé en 2010.

#### *NewRide*

Dans le but d'encourager la mobilité douce et le transfert modal et de rendre accessible à tous la pratique d'une activité physique bénéfique pour la santé, la Ville de La Chaux-de-Fonds accorde à tout nouvel acquéreur d'un vélo électrique ou d'un scooter électrique une réduction de CHF 300.00 au moment de son achat.

En 2009, la Ville a ainsi contribué à l'achat de 36 vélos électriques (+ 9 par rapport à 2008) et d'un scooter électrique (+1 par rapport à 2008).

#### *Bike to work :*

Cette année, quatorze équipes ont pris part à cet événement et ce ne sont pas moins de 4190 km qui ont été parcourus en vélo en un mois par cinquante-six personnes !

### **Prestation vélos gratuits :**

Dès 2007, le SUE en partenariat avec La Ville du Locle et l'Association pour le Parc Naturel Régional du Doubs se sont approchés de TRN SA afin de développer une nouvelle prestation pour le cyclotourisme. Cette démarche s'est traduite par une gratuité accordée au transport des vélos sur les lignes La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel et Le Locle – Les Brenets. Au total, 272 détenteurs de vélos en 2007, 612 en 2008 et 854 en 2009 ont bénéficié de cette gratuité. Par ailleurs, la fréquentation s'est concentrée essentiellement sur la ligne La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel.

### **Plan de mobilité pour l'administration communale**

Une réflexion a été entamée en 2009 afin de poser les bases de l'élaboration d'un plan de mobilité pour l'administration communale. Celui-ci devrait voir le jour en 2010 avec, au préalable, la mise en place d'un essai sur un site pilote.

### **Développement durable**

#### **Parc naturel régional du Doubs:**

La Ville dispose toujours d'un représentant au bureau du parc qui assiste aux séances de travail en vue de la concrétisation du PNRD. Le plan de management a été achevé à fin 2008 et le dossier a été déposé auprès de la Confédération en vue d'obtenir une reconnaissance (et un financement). Les services fédéraux ont admis le principe de soutien au parc à hauteur d'un peu moins de CHF 600'000.- . Des modifications dans la composition du comité sont intervenues fin 2009.

### **Permis de construire délivrés**

Le service a examiné, fait circuler les dossiers et préparé les autorisations concernant les 335 (320) nouvelles demandes suivantes (entre parenthèse : chiffre 2008):

|     |       |                                                                               |
|-----|-------|-------------------------------------------------------------------------------|
| 20  | (33)  | Pré-consultations                                                             |
| 255 | (240) | Demandes de permis de construire ou sanctions préalables                      |
| 14  | (5)   | Demandes d'autorisations diverses octroyées par le Conseil communal ou le SUE |
| 46  | (42)  | Demandes d'autorisations de pose d'enseignes.                                 |

163 (191) permis de construire, dont 4 (3) sanctions préalables et 0 (5) autorisations à bien plaisir, ont été délivrés. Ils ont trait aux genres de travaux suivants :

| Constructions de nouveaux bâtiments avec logements : |                                                                                              | Exécutés ou en cours | Inexécutés |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------|
| 11                                                   | (11) Maisons familiales, villas                                                              |                      |            |
|                                                      | à 1 ou 2 logements ou contiguës dont                                                         | 8 (11)               | 3 (0)      |
| 3                                                    | (6) Maisons à plusieurs logements dont                                                       | 2 (6)                | 1 (0)      |
| 0                                                    | (0) Maisons à usage mixte, locatif et commercial, dont                                       | 0 (0)                | 0 (0)      |
| 0                                                    | (0) Autres bâtiments avec logements, dont                                                    | 0 (0)                | 0 (0)      |
| 14                                                   | (17) Bâtiments au total, dont                                                                | 10 (17)              | 4 (0)      |
|                                                      | comportant 46 (69) logements.                                                                |                      |            |
| Bâtiments d'utilisation publique :                   |                                                                                              |                      |            |
| 2                                                    | (2) Constructions, rénovations, transformations, dont                                        | 2 (1)                | 0 (1)      |
| Bâtiments industriels et commerciaux :               |                                                                                              |                      |            |
| 16                                                   | (15) Constructions de bureaux, magasins, y compris les transformations, dont                 | 16 (15)              | 0 (0)      |
| Constructions agricoles :                            |                                                                                              |                      |            |
| 4                                                    | (1) Constructions, transformations, agrandissements, dont                                    | 4 (1)                | 0 (0)      |
| 0                                                    | (1) Reconstruction après incendie, dont                                                      | 0 (1)                | 0 (0)      |
| 64                                                   | (65) Transformations des bâtiments anciens, dont                                             | 56 (62)              | 8 (3)      |
| 42                                                   | (54) Permis divers (ex. changements d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.) |                      |            |
| 2                                                    | (4) Antennes pour téléphonie mobile                                                          |                      |            |



|         |                                                                                 |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------|
| 14 (22) | Poses de panneaux solaires, totalisant 296 m <sup>2</sup> (222 m <sup>2</sup> ) |
| 1 (2)   | Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments                                |
| 4 (3)   | Sanctions préalables                                                            |
| 0 (5)   | Autorisations à bien plaie                                                      |
| 0 (0)   | Décharges ou remblayages                                                        |

*Autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme :*

|         |                                                                                                           |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 14 (4)  | Autorisations ont été délivrées pour de simples travaux de construction, transformation, rénovation, etc. |
| 33 (31) | Autorisation pour des poses d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage                      |
| 17 (16) | Autorisations anticipées de commencer les travaux ont été accordées                                       |
| 22 (24) | Modifications de sanction ont été octroyées                                                               |
| 0 (3)   | Prolongations de sanction ont été délivrées.                                                              |

*Procédure de mise à l'enquête publique :*

130 (151) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées comprenant la pose des perches gabarits sur le terrain traduisant la volumétrie des constructions projetées.

*Commissions d'urbanisme :*

La Commission d'urbanisme a tenu 11 (8) séances pour examiner 74 (58) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal.

*Prêts de plans d'archives :*

121 (132) dossiers de plans d'archives ont été prêtés à des architectes, propriétaires, gérants, etc.

*Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment :*

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site Internet RegBL. Dans le courant du mois de décembre 2009, 23 (29) formules d'enquêtes sur l'activité sur les constructions en 2009 ont été envoyées et réclamées aux architectes et maîtres d'œuvre.

Parallèlement, l'apurement du registre exigé par la Confédération a été effectué par l'agent recenseur, poste mis à disposition du SUE durant l'année 2009, puis transférée au Contrôle des habitants.

*Archivage informatique des plans d'archives :*

Faute de temps et de personnel à disposition, l'archivage des plans d'archives (scannage et enregistrement) connaît du retard, toutefois, les plans des nouveaux projets sanctionnés sont archivés au fur et à mesure.

*Conclusion du service d'urbanisme :*

Le nombre de demandes de permis pour la construction de maisons familiales et d'immeubles locatifs (ou PPE) est stable.

Le nombre de transformations des immeubles existants est stable également.

Quant aux chantiers importants de l'année, nous notons le début de la construction de la halle Volta et de l'usine Jaquet-Droz SA ainsi que l'achèvement des surfaces commerciales de Léopold-Robert 54-56.

***Inspectorat des bâtiments***

*Préavis de permis de construire :*

234 (228) préavis ont été remis à la section des permis de construire avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une pré-consultation, etc.

*Visites de conformité :*

Il a été procédé à la visite de conformité de 29 (40) bâtiments comprenant tout type de constructions, dont 3 (8) bâtiments industriels visités avec les sections de la Prévention incendie, de l'Environnement ainsi que le Service cantonal de l'inspection et de la santé au travail.

*Autorisations d'installation de chantier :*

19 (19) installations de chantier ont été autorisées après le dépôt de plans d'installations de chantier.

*Installations d'échafaudages :*

Le contrôle d'échafaudages a été effectué pour 89 (67) installations. Certaines installations ont été examinées préalablement sur place avec le requérant et le Service du domaine public avant la pose de ces derniers dans certains cas problématiques.

### *Occupation du domaine public :*

2 (3) occupations sur le domaine public ont été facturées pour un montant de CHF 20'196.00.

### *Travaux sans autorisation – dénonciation :*

15 (27) chantiers effectués sans autorisation ont fait l'objet d'une intervention dont 3 (3) ont été dénoncés au Ministère public.

### *Intervention concernant la sécurité :*

Au niveau de la sécurité publique, 14 (18) interventions ont eu lieu concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non-conformes, et 3 (3) concernant des aires de jeux pour enfants.

### *Contrôle général des bâtiments :*

Notre inspectorat a régulièrement contrôlé des bâtiments en cours de construction ou existants. Certains ont fait l'objet d'intervention. D'autres contrôles ont été effectués sur demande des services communaux.

## **Prévention incendie**

### *Autorisations pour l'installation de chauffages :*

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés les autorisations de permis de construire relatives aux installations de chauffages.

147 (114 en 2008) permis de construire pour installations de chauffages ont été octroyés par le Conseil communal:

- 21 (10) chauffages généraux, brûleurs à pression, mazout
- 36 (43) chauffages généraux de plus de 20 kW, gaz
- 4 (6) chauffages généraux, à bois
- 12 (9) chauffages généraux jusqu'à 20 kW, à bois, gaz
- 42 (26) fourneaux à combustible solide
- 32 (20) notifications de remplacement de production de chaleur

### *Installations de cheminées de salon :*

18 (17) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

### *Installations de citernes :*

Il a été autorisé :

|         |                                        |
|---------|----------------------------------------|
| 0 (2)   | citerne aérienne à gaz                 |
| 0 (0)   | citerne enterrée                       |
| 0 (0)   | citerne intérieur des bâtiments        |
| 10 (12) | petits réservoirs jusqu'à 2'000 litres |

Il a été procédé à la mise hors service de :

|         |                    |
|---------|--------------------|
| 0 (2)   | citernes enterrées |
| 11 (21) | citernes à mazout  |

Il a été envoyé :

|           |                                         |
|-----------|-----------------------------------------|
| 160 (213) | avis pour révision de citernes à mazout |
| 0 (0)     | ordre de réparations                    |

### *Visites des bâtiments :*

Comme pour l'année précédente, et toujours en rapport à la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), 46 (76) usines ou entreprises et collèges ont été visités, 4 (9) ont fait l'objet d'un rapport afin de se mettre en conformité, les autres étant contrôlées du fait de leur équipement en détection incendie, fléchage, pose d'extincteurs, etc. La majorité des responsables de ces entreprises sont conscients des risques encourus et font le nécessaire en fonction de leurs disponibilités financières. Les directions suivent le mouvement.

### *Feux d'artifices :*

L'arrêté n'ayant toujours pas été modifié, la Police cantonale continue d'assumer la responsabilité des contrôles des points de vente. Par contre, le SUE donne un préavis au Service du domaine public concernant les feux d'artifices en dehors de l'autorisation normale (par exemple 1<sup>er</sup> août) et feux occasionnels. Un groupe de travail est à l'œuvre avec le nouveau responsable de la Police cantonale.

### *Contrôles des établissements publics :*

Les changements de patente et les réouvertures d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 59 (50) pour l'année 2009.

### *Contrôle des chantiers de révision de citernes :*

144 (182) chantiers de révision de citernes ont été contrôlés ou avisés. La diminution des contrôles de révisions de citernes est due à la modification de la législation. En effet, les entreprises n'ont plus l'obligation de nous avertir. 22 (27) nouvelles installations de chauffage à distance ont été réalisées durant l'année 2009.

### *Rapport sur les collèges et les établissements communaux :*

Suite aux rapports effectués, un programme a été établi et la mise en conformité de ces éléments suit son cours. L'ensemble des collèges seront équipés d'une détection incendie en 2010, ce qui représente une grande satisfaction pour ce secteur.

### *Commission du feu :*

Une nouvelle commission s'est constituée réunissant la commission de salubrité publique et la commission de la police du feu. Cette dernière a siégé 2 fois. La réunion annuelle des représentants des Commissions de Police du feu a eu lieu le 22 octobre aux Planchettes.

### *Assemblées – Associations :*

Le groupement SIL (Surveillance des Installations et des Liquides polluants) poursuit son but. Les séances de travail avec le Service cantonal de la protection de l'environnement se poursuivent et tendent à uniformiser les interventions sur le terrain et ceci, d'autant plus que l'Ordonnance sur la protection des eaux contre les liquides pouvant les polluer (OPEL) a été abrogée. Toutefois, certains articles se trouvent dans la Loi sur la protection des eaux (LEaux) et l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux).

Toutes ces séances et réunions permettent d'uniformiser les décisions prises sur le terrain et d'améliorer les connaissances dans un but constructif.

## **Énergie**

### *Commission de l'énergie :*

Pour orienter sa politique, le Conseil communal a constitué une commission consultative, chargée des questions énergétiques. Présidée par M. L. Kurth, cette dernière rassemble des acteurs économiques actifs dans divers domaines, dont l'immobilier, l'industrie, les transports, et notamment des experts en matière d'énergie. Au cours de l'année, cette nouvelle commission s'est réunie à deux reprises afin d'examiner, entre autre, les deux projets suivants :

- La Chaux-de-Fonds, « Société à 2000 Watts » : projet consistant à mettre en place une démarche participative ayant pour objectif de faire tendre La Chaux-de-Fonds vers une « Société à 2000 watts ». La Ville a saisi l'opportunité de s'afficher comme l'une des premières villes de Suisse à viser cet objectif. Par cette démarche, elle entre dans le club exclusif des régions suisses visant les 2000 watts, aux cotés de Bâle, Zurich et Genève.
- « Instruments innovants de planification et de Management de systèmes Énergétiques en zones Urbaines » (MEU) : projet visant l'élaboration d'un concept de rénovation pour le quartier des Forges. Avec d'autres villes partenaires, La Chaux-de-Fonds s'est engagée dans ce projet ambitieux piloté par l'EPFL, le Centre de Recherche Énergétique et Municipales (CREM), et la Haute École Spécialisée du Valais (HES-SO Valais). Il consiste en premier lieu à améliorer les performances énergétiques en matière de chauffage et d'électricité pour les bâtiments tant publics que privés. En fédérant les modèles, méthodes de calcul et d'analyse énergétiques, il vise à valider une méthodologie intégrée qui sera par la suite utilisée comme support à la planification de rénovations énergétiques des bâtiments.

### *Missions du secteur :*

Le secteur Énergie a pour mission principale de préparer et mettre en œuvre la politique énergétique de la Ville. Ses tâches sont notamment de contrôler le volet énergétique des permis de construire (délégation de compétences de la part du Canton), d'informer et de sensibiliser la population à une utilisation rationnelle de l'énergie et de coordonner ses actions avec les programmes nationaux et cantonaux.

Dans le cadre du projet REVE Jura-Léman, la Ville a participé avec 21 villes pilotes, au programme Display qui est une campagne européenne conçue par des spécialistes de l'énergie et qui réunit actuellement 228 communautés européennes. Elle est destinée à encourager toute autorité locale à afficher volontairement les performances énergétiques et environnementales de ses bâtiments publics, en utilisant le modèle de l'étiquette des appareils électroménagers.

### *Permis de construire :*

Dans le cadre de l'application de la Loi cantonale sur l'énergie (LCEn) et de son règlement d'exécution (RELCEn), 190 dossiers ont été examinés.

Il est à noter que les conseils donnés visant à une utilisation rationnelle de l'énergie ont été suivis dans la plupart des cas, et que les contacts avec les architectes et les bureaux d'études se déroulent dans une ambiance empreinte de collaboration réciproque.

|     |                                                       |                         |                          |
|-----|-------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------|
| E1  | Qualité thermique de l'enveloppe du bâtiment          | 41                      | (53)                     |
| E2  | Part d'énergies non renouvelables                     | 21                      | (32)                     |
| E63 | Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire  | 76                      | (73)                     |
| E4  | Installations de ventilation                          | 11                      | (11)                     |
| E5  | Réfrigération / humidification                        | 0                       | (14)                     |
| E6  | Locaux frigorifiques ou de congélation                | 0                       | (1)                      |
| E7  | Installation de production d'électricité              | 0                       | (1)                      |
| E8  | Piscine chauffée                                      | 0                       | (0)                      |
| E10 | Chauffage électrique                                  | 0                       | (0)                      |
| E11 | Chauffage de plein air                                | 0                       | (0)                      |
| E60 | Pompes à chaleur                                      | 12                      | (8)                      |
| E61 | Energies renouvelables                                | 29                      | (20)                     |
|     | - Capteurs solaires                                   | 415 m <sup>2</sup>      | (278 m <sup>2</sup> )    |
|     | - Panneaux photovoltaïques, 47 kW                     | env. 390 m <sup>2</sup> | -                        |
|     | - Surface chauffée : surface de référence énergétique | 24'519 m <sup>2</sup>   | (52'833 m <sup>2</sup> ) |
|     | Nombre de dossiers traités                            | 190                     | (213)                    |

### Informations, conseils :

Similairement aux années précédentes, le secteur a fourni environ 400 prestations liées à l'information et aux conseils en matière d'énergie. Ces renseignements sont dispensés à toute personne qui s'adresse au service, que ce soit des professionnels (architectes, ingénieurs) ou des particuliers. Ces prestations vont du simple renseignement téléphonique sur divers sujets liés à l'énergie, aux conseils plus spécifiques (visites sur place avec l'aide de la caméra infrarouge, rendez-vous en nos bureaux). Le secteur a également à disposition de la documentation sur divers sujets qu'il prête/donne, par exemple pour la réalisation de travaux de maturité/diplôme liés à l'énergie.

### Prestations particulières :

- Séances de suivi annuel avec le conseiller de Cité de l'Énergie.
- Participation aux séances liées à la mise en place de projets communaux, Cité à 2000 W, Réseau des villes de l'Arc jurassien (RAVJ) et projet MEU.
- La Conférence des Directeurs Cantonaux de l'Énergie a certifié le délégué à l'énergie de la Ville de La Chaux-de-Fonds comme expert pour l'établissement du certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). Une campagne nationale proposant 15'000 certificats à 1'000.- a été lancée au début du mois d'août. Nous avons reçu 86 demandes d'établissement de CECB de propriétaires privés. Étant donné la conjoncture, nous avons dirigé ces demandes auprès des bureaux privés de la région. Le secteur a établi quatre dossiers pour des bâtiments communaux.
- Avec le Service cantonal de l'énergie, participation à la promotion des subventions liées à la « Fondation du centime climatique » et de la promotion des énergies renouvelables par le biais de Swissgrid pour le rachat au prix coûtant de l'énergie électrique produite avec ces solutions.
- Le secteur a participé à l'élaboration d'une directive cantonale sur la pose d'isolation périphérique de façade.
- Le service porte une attention particulière au Programme d'évaluation du potentiel géothermique du canton de Neuchâtel, en assistant aux séances et en proposant des projets.
- Le secteur Énergie a organisé avec le Club 44 une soirée d'information consacrée au domaine " énergie et climat". Avec l'Office cantonal de la protection des monuments et sites, le délégué à l'énergie a organisé et participé à la Journée européenne du patrimoine consacrée à l'eau.
- La caméra infrarouge donne entière satisfaction lors des nombreuses mesures dans les bâtiments ou à la STEP pour des contrôles préventifs.

### Réunions, séminaires :

Le secteur Énergie du SUE a participé à diverses réunions dans le cadre de *SuisseEnergie* pour les communes *Cité de l'Énergie* :

- Participation aux journées d'échanges avec les Cités de l'Énergie, à la Journée Romande de l'Énergie, consacrée à l'éclairage public et à l'atelier CO<sub>2</sub> aux Vernets.
- Participation au projet REVE Jura-Léman (Display) et à la suite de ce projet nommé « Rêve d'Avenir ».
- Participation à divers séminaires et conférences organisés par l'Office fédéral de l'environnement, le Service cantonal de l'Énergie ou d'autres organismes relatifs à l'énergie.
- Le secteur Énergie est toujours activement lié aux activités menées dans le cadre du Réseau Franco-Suisse d'Éducation à l'Environnement.

## **Environnement**

### ***Préavis en matière d'environnement et de salubrité au niveau des permis de construire :***

Le préavis du secteur environnement a été sollicité par le secteur permis de construire dans 182 (181) dossiers. Ces préavis ont donné lieu à la délivrance de 114 (141) autorisations définitives par le SUE. 32 (33) autorisations ont été accordées sur la base d'un préavis antérieur à 2009. 10 (4) demandes ont été refusées ou retirées.

### ***Visites de conformité :***

Suite à la réorganisation du SUE, l'inspecteur en charge de l'environnement ne participe plus aux visites de conformité, à l'exception des constructions industrielles. Par conséquent, seul l'inspecteur des bâtiments se rend sur les lieux. En 2009, la section a participé à la visite de 3 bâtiments industriels ou artisanaux.

### ***Changement d'affectation et suppression de logements :***

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2009.

### ***Statistiques des dossiers traités et suivis :***

Les préavis de la section Environnement se présentent comme suit :

- Au niveau de l'habitat traditionnel, 45 (49) autorisations concernent des transformations (79 %), 12 (19) des constructions nouvelles (21 %).
- Les sanctions concernent 31(22) habitations individuelles et 25 (23) immeubles locatifs. 14 (17) d'entre elles comportent des aménagements de combles.

L'affectation des permis de construire est par ailleurs la suivante :

|                                                    |         |
|----------------------------------------------------|---------|
| Industrie/administration :                         | 18 (33) |
| Commerces/établissements publics :                 | 29 (12) |
| Exploitations agricoles :                          | 9 (4)   |
| Décharge :                                         | 0 (1)   |
| Garages/parkings :                                 | 38 (34) |
| Habitations :                                      | 50 (68) |
| Installations d'antennes pour la radiotéléphonie : | 2 (2)   |
| Autres :                                           | 16 (19) |

### ***VADEC SA, STEP, CISA :***

Le suivi analytique de la station d'incinération des ordures ménagères Vadec SA, de la station d'épuration des eaux usées (STEP), de l'assainissement du site de CISA et des dossiers relatifs à l'environnement est effectué par le laboratoire Viteos SA sur mandat de prestations. Pour l'évaluation des données en relation avec les normes en vigueur se référer au rapport de Vadec SA et au rapport de gestion, chapitre STEP. En ce qui concerne l'assainissement du site de CISA, le mandat du canton est toujours en vigueur. La méthodologie d'échantillonnage a été modifiée durant la deuxième campagne de prélèvements, l'objectif étant de faire un bilan de l'état de contamination résiduelle de la nappe après plusieurs années de suivi, et de disposer ainsi de données pour adapter le programme de surveillance des prochaines années à l'évolution de la situation de contamination résiduelle. Le service continue donc à effectuer les analyses de contrôle des eaux du gouffre, des piézomètres et des sources du Doubs. En 2009, trois campagnes de prélèvements et d'analyses des eaux ont été réalisées. L'élaboration du rapport des résultats et bilans de l'ensemble des campagnes d'analyses a été reporté à début 2010.

Une collaboratrice scientifique a participé :

- Au Forum ARPEA, "Investigations et assainissements de sites contaminés. Quels enjeux pour les responsables?", le 25 septembre 2009 à Yverdon.

### ***Déchets abandonnés et décharges, sites contaminés, dolines comblées :***

Le service a effectué 27 interventions concernant le dépôt inadéquat d'ordures ménagères ou de déchets sur la voie publique.

Un dossier photos relatif aux dépôts de poubelles les veilles de jours fériés a été remis, pour information, au Conseil communal ainsi qu'aux services concernés.

Le service a poursuivi sa campagne de nettoyages des dolines et anciennes carrières sur le territoire communal. En novembre, deux objets ont été nettoyés. Il reste un important site à traiter, ainsi qu'une inspection d'une autre doline, déjà nettoyée, mais qui pourrait avoir été réutilisée comme décharge.

### ***Recherche des points d'infiltration d'eaux pluviales ; découverte de gouffres***

Afin de décharger la STEP de ses excès d'eaux pluviales et d'empêcher des inondations en certains secteurs du territoire communal, le service collabore activement avec les Travaux publics et l'Institut suisse de spéléologie et karstologie (ISSKA) pour déterminer et réaliser des points d'infiltration d'eau dans le sous-sol karstique. Cette année deux cavités ont été découvertes. La première, un gouffre d'effondrement situé dans un champ à la Sombaille, a été sécurisée. La seconde, située au carrefour Crêt-Rossel-Émancipation a été équipée. Les deux gouffres découverts en 2008 ont été étudiés comme

prévu. Le traçage des eaux du gouffre de l'allée du Tourbillon a permis de démontrer que le "secteur Neode", en terme hydrogéologique, fait partie du bassin du Locle – Les Brenets. Le gouffre a été équipé en vue d'infiltrations futures des eaux pluviales. Les mesures en continu du battement de la nappe phréatique dans la fissure équipée du carrefour des rues Gibraltar et Hôtel-de-Ville ont été réalisées et ont démontré une absence de remontée phréatique en période de fonte des neiges. Cette fissure se prête donc bien à l'infiltration d'eaux claires quelle que soit la saison.

Le service conserve les archives (photographies, plans, débits d'infiltration, etc.) en rapport avec ces cavités, avec un double communiqué à l'ISSKA basé à La Chaux-de-Fonds.

#### *Contrôle de la pollution de l'air :*

En 2009, le service n'a pas effectué de contrôle de la pollution de l'air. Des mesures d'immiscions à la station fixe du Parc de l'Ouest sont effectuées par le Service cantonal de la protection de l'environnement (SCPE). Ces mesures peuvent être consultées sur le site [www.ne.ch](http://www.ne.ch) sous la rubrique : Territoire et environnement – Protection de l'environnement – Air – Mesure de la qualité de l'air.

Le service a dû intervenir à plusieurs reprises suite à des plaintes dans l'industrie et dans l'habitat. Plusieurs réunions ont été organisées afin de trouver des solutions raisonnables et satisfaisantes pour chacune des parties. Par ailleurs et dans certains cas, il a été procédé à des analyses qui ont eu pour conséquence des assainissements.

Une collaboratrice scientifique représente la Ville de La Chaux-de-Fonds aux séances de Cercl'Air, le groupe des hygiénistes de l'air réunissant des représentants de la Confédération, des cantons et de quelques villes.

#### *Assainissement des industries et contrôles des nuisances :*

En 2009, le service est intervenu à plusieurs reprises dans les domaines suivants :

- Effluents désagréables à l'œil et à l'odorat.
- Bruit causé par diverses installations techniques, compresseurs, presses, ventilateurs.
- Stockage et manipulation de produits chimiques et déchets.
- Conseils divers relatifs à la protection de l'environnement.
- Information aux industries et aux particuliers sur la qualité de l'air, notamment en ce qui concerne l'ozone (normes OPair).

En mai, une récolte d'échantillons de pellicule biologique a eu lieu afin d'analyser la teneur en métaux lourds. Les résultats ne sont pas inquiétants, bien que quelques-uns présentent parfois des valeurs élevées notamment en zinc et en cuivre. La cartographie de ces analyses sur le plan de la Ville est en cours d'élaboration par le service géomatique communal.

Suite à des valeurs élevées en trichloréthylène à l'entrée de la STEP, une campagne de mesures a été entreprise en collaboration avec le SCPE. Des échantillons ont été prélevés ponctuellement à différents endroits de la ville afin de cerner les sources d'émission de ce solvant. Des visites d'usines utilisant le trichloréthylène commenceront au printemps 2010.

#### *Directives pour les garages et les parkings :*

Le canton a délégué formellement les compétences au SUE pour la mise en conformité des garages de la commune, soit 7 inspections en 2009 pour les enquêtes confiées par le Service cantonal des automobiles et de la navigation dans le cadre de la délivrance des plaques professionnelles. Le service est également intervenu à 2 reprises pour le contrôle suite à la délivrance de permis de construire.

La conformité des ventilations des parkings couverts publics et privés est vérifiée à partir des permis de construire délivrés et font l'objet d'une visite conformité suite à l'achèvement des travaux.

#### *Eau potable et zones de protection des captages :*

Les informations relatives à la qualité de l'eau potable figurent dans le rapport de Viteos SA.

#### *ISSKA, Institut Suisse de Spéléologie et Karstologie :*

Le service a conservé son rôle d'interlocuteur de l'ISSKA, en tant qu'organisme proche des tâches environnementales.

#### *Radioactivité en général :*

Le SUE collabore toujours avec la Confédération (OFSP à Fribourg) qui exploite sa station frontière de mesure de la radioactivité, installée aux abattoirs.

### **Salubrité**

#### *Commission de salubrité publique et de la police du feu :*

En 2009, cette commission s'est réunie à deux reprises. Elle a, entre autres, adopté le nouveau Règlement de la commission de salubrité publique et de la police du feu du 29 juin 2009.

**Traitement de plaintes, inspections et constats :**

Les interventions du SUE, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après.

Pour 2009, le nombre de rapports internes s'élève à 59 (62).

En outre les différents dossiers traités durant l'année sont au nombre de 151 (182), dont 64 (117) ont pu être classés. La répartition de ces dossiers figure dans le tableau ci-après. Nous avons écrit 4 (6) lettres à des personnes impliquées dans des dépôts d'ordures illicites.

Durant l'année, le SUE a suivi 43 (37) cas lourds d'insalubrité, dont 13 (12) ont pu être classés en fin d'exercice. Nombre de ces cas impliquent des interventions répétées, sur une durée atteignant plusieurs années. Le travail en réseau avec les divers intervenants, notamment dans les cas de syndrome de Diogène (pathologie du comportement en habitat), mais aussi dans des situations de misère affective ou matérielle et dans des cas d'addiction, ainsi que dans des pathologies relevant de la psychiatrie a fait la preuve de son efficacité. Une difficulté vient du fait que les personnes concernées dans ces cas ont des limitations, souvent pathologiques, ce qui implique obligatoirement un travail sur le long terme (jusqu'à 10 ans ou plus, selon l'expérience du psychiatre référent au Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) ex CPS). La réputation du travail de ce groupe fait que les autorités du monde psychosocial souhaitent appliquer le modèle à d'autres régions. Nos inspecteurs sanitaires ont animé un cours organisé par le CNP. Le public-cible était constitué d'intervenants de domaines variés.

Dans les cas d'inconfort ou de dégradations, notamment par des moisissures et, parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont fréquemment faites sur instigation de l'Asloca ou de l'Autorité de conciliation.

Le SUE est régulièrement sollicité pour des interventions extra muros, dans une région qui s'étend. Les mandats proviennent de propriétaires, de locataires ou d'autorités locales. Dans de tels cas, il n'exerce pas une tâche de police, mais exécute un mandat, qui est facturé.

| <b>Lieux/objets des interventions</b>            | <b>Rapports internes</b> | <b>Affaires traitées et classées</b> | <b>Dossiers en cours</b> |
|--------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|--------------------------|
| Nombre total de rapports / dossiers              | 59 (62)                  | 64 (117)                             | 87 (65)                  |
| Zone :<br>urbaine                                | 21 (13)                  | 19 (21)                              | 24 (23)                  |
| rurale                                           | 3 (2)                    | 0 (7)                                | 10 (5)                   |
| Salubrité : bâtiments                            | 11 (7)                   | 36 (38)                              | 26 (22)                  |
| Appartements                                     | 25 (48)                  | 33 (49)                              | 36 (30)                  |
| Denrées alimentaires et établissements publics : | 5 (2)                    | 3 (7)                                | 7 (2)                    |
| Poussières, odeurs, fumées :                     | 22 (19)                  | 15 (52)                              | 28 (26)                  |
| Bruit : installations techniques et chantier     | 0 (0)                    | 5 (3)                                | 9 (4)                    |
| installations industrielles                      | 2 (1)                    | 0 (3)                                | 10 (5)                   |
| voisinage                                        | 1 (1)                    | 4 (6)                                | 18 (5)                   |
| établissements publics                           | 2 (1)                    | 4 (3)                                | 4 (2)                    |
| Décharges, ordures, brûlage de déchets :         | 13 (28)                  | 14 (24)                              | 23 (24)                  |
| Industries et garages :                          | 7 (4)                    | 2 (6)                                | 11 (7)                   |
| Eaux : usées                                     | 5 (7)                    | 1 (9)                                | 9 (6)                    |
| claires                                          | 3 (3)                    | 2 (7)                                | 3 (10)                   |
| Gouffres et dolines :                            | 1 (1)                    | 0 (0)                                | 1 (3)                    |
| Radioactivité/radiations non ionisantes :        | 0 (0)                    | 0 (0)                                | 0 (3)                    |
| Attestations :                                   | 0 <sup>1</sup> (0)       | 27 (31)                              | 13 (25)                  |
| Mesures thermo-hygrométriques :                  | 5 (2)                    | 26 (42)                              | 18 (17)                  |
| Problèmes liés à la détention d'animaux :        | 4 (22)                   | 6 (13)                               | 5 (11)                   |
| Cas lourds :                                     | 6 (0)                    | 13 (12)                              | 30 (25)                  |

**Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, désinfestations, désodorisations :**

Dans un but de salubrité publique et à la demande de particuliers (propriétaires, gérances, locataires, etc.), le service est intervenu à 522 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations ainsi qu'à des désodorisations. Le service a effectué 186 interventions pour éliminer les nids de guêpes.

<sup>1</sup> Ces interventions ne font pas l'objet de rapports internes

Un collaborateur a suivi un cours de formation continue dans le domaine de la désinfection.

#### *Lutte contre le bruit :*

En 2009, nous avons délivré 126 (123) préavis nécessaires à la formulation des autorisations de sonorisation des manifestations occasionnelles par l'Office du commerce et 6 (10) préavis pour des autorisations de sonorisation annuelle. Le service a effectué 16 (21) contrôles lors de manifestations occasionnelles et 8 (19) en relation avec des demandes d'autorisations annuelles. Enfin, le service est intervenu à 22 (14) reprises pour vérifier le respect des valeurs de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) ou de la norme SIA 181.

Suite à quelques plaintes de riverains après La Braderie 2007, et comme avant chaque lancement officiel des festivités, un travail de prévention important a été fait avant le début de la manifestation, notamment dans les quartiers sensibles lors du montage de stands. La Braderie 2009 s'est relativement bien déroulée, malgré des interventions répétées sur un stand de la place de la Carmagnole. Une centaine de mesures de bruit ont été effectuées entre le vendredi 4 et le samedi 5 septembre.

#### *Lutte contre le radon :*

Environ 1500 (1459) dosimètres de mesure du radon longue durée de type MI.AM et Gammadata ont été posés ou envoyés pour la campagne de mesures hivernales 2009. 1100 (1060) dosimètres MI.AM ont été envoyés pour la campagne de mesure systématique des bâtiments de la Ville, et environ 400 (399) dosimètres Gammadata ont été posés, soit sur demande des particuliers, soit pour des mesures de contrôle. Des dosimètres ont également été distribués lors de la visite de conformité de 17 bâtiments neufs ou rénovés. Les deux appareils de mesure en continu AlphaGuard P2000 ont également été utilisés régulièrement tout au long de l'année pour des mesures urgentes et des mesures de contrôle après assainissement. Ces campagnes nécessitent un nombre très important d'interventions sur le terrain, correspondances et entretiens téléphoniques. 129 (115) bâtiments sont en cours d'assainissement sur le territoire communal, et 58 autres bâtiments sont en cours de mesures complémentaires avant assainissement.

Deux collaborateurs ont participé :

- à la 15<sup>e</sup> journée d'information pour responsables cantonaux du radon à Berne, le 24 mars 2009.

Une collaboratrice scientifique a participé :

- à la Journée d'étude 09 de l'Association Romande de Radioprotection, " La radioprotection et la relance du nucléaire en Suisse", le 29 octobre 2009 à Lausanne.

#### *Exhumation et mises en bière :*

Aucune exhumation n'a été demandée en 2009 et le service a procédé à 8 mises en bière pour l'étranger.

#### **Divers**

##### *Location des jardins potagers :*

Les 161 parcelles de jardins potagers sont toutes louées. La liste d'attente des demandeurs s'élève à 49.

##### *Lutte contre les épizooties :*

Aucune séance d'information n'a été organisée par le Service des affaires vétérinaires. Deux collaborateurs représentent le service dans ce domaine.

##### *Marché :*

Le SUE a organisé jusqu'au 15 juin le marché sur la Place du Marché. A partir de cette date, cette activité ainsi que la vente de sapins de Noël ont été transférés au Service du domaine public.

##### *Contrôle des champignons :*

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population.

L'année 2009 a été exceptionnellement pauvre en poussée fongique, en raison d'un automne sans précipitations. Cependant, une période de 15 jours entre septembre et octobre a été favorable aux cueillettes.

Le nombre de cueillettes s'élève 249 contrôles, dont un nombre toujours élevé contenait des espèces présentant un danger sérieux pour la santé. Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre des sociétés mycologiques du Locle et de La Chaux-de-Fonds sur leur temps libre.

Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), un collaborateur a suivi le cours de recyclage obligatoire et un autre collaborateur a suivi un cours de formation.



### **Personnel du SUE**

Le personnel des sections Environnement, Énergie, Prévention incendie et Inspectorat des bâtiments, sur le site de Rocher 1, a représenté 8.2 équivalents plein temps et un poste d'apprentie de commerce, ainsi qu'un stagiaire de commerce en premier emploi (poste alloué dans le cadre des mesures anticycliques adoptées par le Conseil général), pour un total de 11 collaborateurs.

Le personnel des sections Urbanisme, Aménagement du territoire, Aménagement urbain, Permis de construire sur le site de Léopold-Robert 3, recense 6.2 équivalents plein temps et un poste d'apprenant de commerce (sur six mois) pour un total de 7 collaborateurs.

La section du Patrimoine (3 collaborateurs, 1.7 poste) ayant piloté la candidature au patrimoine mondial de l'Unesco et organisatrice des Journées du Patrimoine Horloger (JPH) a comptabilisé en 2009, respectivement 1379 heures financées par le crédit Unesco (réparti entre la Confédération, l'État et les Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds et des contributions privées) et un total de 393.50 heures financées par le crédit JPH (Villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds, État et sponsors).

## SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

### Organisation 2009

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

|                                                      |      |
|------------------------------------------------------|------|
| • Cheffe de service                                  | 90%  |
| • Responsable secteur salaires                       | 100% |
| • Responsable secteur assurances & gestion des temps | 90%  |
| • Responsable secteur administratif RH               | 100% |
| • Assistante administrative RH                       | 100% |
| • Collaboratrice administrative RH                   | 50%  |
| • Responsable du secteur SST-RH                      | 50%  |
| • Apprenante                                         |      |

### Projets RH en 2009

- **Stratégie de communication interne** : dans le cadre du programme de législature 2008 – 2012, un des axes prioritaires définis par les autorités a été le développement de la communication (sens large) et le renforcement d'une image urbaine cohérente. Dans le cadre d'une gestion performante des ressources humaines, ainsi que dans un contexte où la professionnalisation des prestations et des compétences devient une priorité, la communication interne se doit de dépasser son rôle de "messenger de l'information" pour devenir le "facilitateur" des relations internes, du partage des connaissances et de la créativité. Cela permettra à moyen terme d'apporter la cohérence et la cohésion au sein de l'administration, tout en contribuant à la motivation des collaborateurs par le développement d'une culture d'entreprise forte. Un groupe de travail "comm'interne" a été mis en place durant le printemps 2009 et une stratégie de communication interne (concept, valeurs, plan de communication, catalogue d'actions, etc.) a été élaboré à fin 2009. En 2010, le groupe de travail mettra en place les actions retenues comme prioritaires par les autorités.
  - Fête annuelle du personnel : un des projets relatifs à la communication interne mis en place dès 2009 a été l'organisation de la 1<sup>e</sup> fête annuelle du personnel communal. Malgré la diversité des métiers et contrairement aux habitudes prises pour organiser les fêtes par dicastère ou par service, les autorités ont souhaité traduire dans les faits l'idée que les collaborateurs des différents services forment une seule organisation travaillant pour la même collectivité. Cette fête a réuni 400 personnes au mois de novembre et a rencontré un réel succès.
- **Politique de formation** : dans le cadre du programme de législature, un des projets stratégiques retenu a été de continuer à développer la capacité managériale et stratégique des cadres.
  - **RAPPEL – management**: la formation des cadres au management/encadrement du personnel a débuté par 3 sessions en 2005, par 6 sessions de 2 jours chacune en 2006 et s'est poursuivie de la manière suivante en 2007 : 4 sessions de 3 jours chacune pour les chefs de service et 5 sessions de 2 jours chacune entre 2007 et 2008 pour les cadres intermédiaires. Les thèmes suivants ont été abordés : la gestion de projet, le rôle du cadre ; la notion de confiance ; la délégation ; la gestion de conflit ; la conduite d'entretiens ; la fixation d'objectifs ; le développement d'équipe et la motivation ; etc. Dès 2008, un catalogue de formation au management a été mis en place avec des modules à choix proposant des thèmes nouveaux chaque année ou de rattrapage pour les nouveaux cadres.
  - **Management & "Suivi du programme de législature"** : hormis la possibilité de suivre une formation au management « à la carte », un séminaire particulier a eu lieu durant 2009 intitulé "suivi du programme de législature". Le Conseil communal a mandaté un groupe de travail pour établir une présentation simplifiée et une vulgarisation du programme de législature, ainsi que proposer des mesures visant à faciliter la participation de chacun à une vision commune au sein de l'administration. Des actions ont été proposées aux autorités, ainsi qu'un planning allant de 2010 à fin 2011.
  - Formations individualisées en management : des formations en management ciblées ont également été organisées à la demande des cadres (ex : techniques de travail, coaching, séminaires de perfectionnement, etc.).
  - Formation relative à la qualité de l'accueil et à la gestion des publics difficiles a été mise en place en 2007 et a débuté par deux sessions de 1.5 jours ; cette formation s'est poursuivie entre octobre 2008 et février 2009 et a été élargie à l'ensemble de collaborateurs administratifs étant régulièrement en contact avec des interlocuteurs externes et/ou internes (8 sessions de 2 jours consécutifs).
  - Formation en bureautique : poursuite du programme mis en place en 2007 → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.

- Formations individualisées de perfectionnement : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formation d'apprenants et de stagiaires : évolution en matière de formation pour apprenants et stagiaires.
- **Politique et gestion du recrutement et des effectifs** :
  - la procédure de recrutement, modifiée fin d'année 2005, a davantage été gérée par le service des ressources humaines. La gestion administrative a été faite entièrement au service des ressources humaines pour la plupart des services communaux et la gestion globale du processus de recrutement (tri des dossiers, entretiens, etc.) a été effectuée en association avec le SRH pour la majorité des services. Un projet de mise en place d'une politique cohérente de recrutement, ainsi que d'une gestion prévisionnelle des effectifs est en cours d'élaboration ;
  - mesures anticycliques : dans le cadre du programme de soutien à l'économie, les mesures suivantes ont été mises en place durant 2009 :
    - engagement en 1<sup>er</sup> emploi de nos apprenants ayant fini leur formation (7 personnes) avec un contrat de durée déterminée d'une année ;
    - engagements temporaires variables entre 2009 et 2011 dans les secteurs nécessitant un appui aux projets en cours (services techniques, architecture et bâtiments, service d'urbanisme et environnement, domaine social, gérance).
- **Participation du service RH aux réorganisations des services** : la participation plus ou moins directe et régulière du SRH a consisté en interventions liées à l'analyse d'une nouvelle structure, aux rencontres avec les supérieurs hiérarchiques et le personnel (en groupe ou individuelles), à la définition de nouveaux organigrammes, à la description des fonctions, au fait d'assurer la cohérence avec d'autres services, à l'établissement de divers courriers administratifs, au suivi y relatif, etc. Plus qu'un projet, la participation du service RH à toute réorganisation est devenue un élément à part entière des missions générales des services.
- **Gestion des tableaux de bord RH** : la mise en place d'indicateurs relatifs aux effectifs est terminée et un suivi accru et rigoureux de leurs variations a été effectué depuis 2008. Les indicateurs liés à l'absentéisme sont encore à l'analyse et seront finalisés courant 2010. Des bases de données seront nécessaires pour une gestion optimale (ex : gestion des effectifs, de la formation continue, de l'absentéisme, etc.).
- **Politique de rémunération** : DECF (description, évaluation et classification des fonctions) – gestion des cas particuliers. Ce projet débuté en avril 2002 a vu sa première concrétisation avec l'acceptation des modifications réglementaires, le 29 août 2005 par le Conseil général, puis avec le changement d'échelle salariale, le 1<sup>er</sup> décembre 2005.
- **Travaux 2009** :
  - Gestion de la phase de transition et des contestations en 4 étapes ; 1<sup>ère</sup> phase : réponse technique du service des ressources humaines aux questions ou aux demandes de réévaluations des fonctions ; 2<sup>e</sup> phase : traitement des dossiers particuliers n'ayant pas été résolus lors de la 1<sup>ère</sup> phase par un groupe consultatif composé d'un représentant syndical, d'un représentant du service juridique, du chef de service concerné et de la cheffe du service des ressources humaines ; 3<sup>e</sup> phase : le Directeur du service des ressources humaines rend une décision sur préavis du groupe consultatif ; 4<sup>e</sup> phase : droit de recours auprès du Conseil communal. La 4<sup>e</sup> phase s'est terminée durant le 1<sup>er</sup> semestre 2009 ; il n'y a eu aucun recours.
- **Suite DECF** : Le rapport DECF annonçait un 2<sup>e</sup> volet dans la mise en place d'une politique complète et modernisée des ressources humaines, notamment à travers une gestion améliorée des heures supplémentaires, des mesures de prévention de l'absentéisme, des indemnités plus équitables, etc. Dans ce cadre, il est apparu comme indispensable d'apporter des modifications organisationnelles de fond.
- **Gestion des salaires horaires et mensualisation des surnuméraires réguliers** : les tarifs horaires pratiqués ne correspondaient plus à la politique de rémunération mise en place en 2005 et n'étaient pas cohérents d'un service à l'autre. Dans le même souci d'équité appliqué ces dernières années, il y a eu une analyse et une révision complète de ces tarifs. Pour les collaborateurs en place et en cas de modification à la baisse, un système transitoire a été mis en place jusqu'à fin 2013. Dans la même lignée, il a été considéré que les personnes engagées en qualité de surnuméraire / vacataire et ayant des horaires réguliers/planifiables et plusieurs années d'ancienneté, devraient être régularisées. Un contrat de travail annuel a été proposé après analyse de la situation dans certains services (les analyses continueront encore en 2010 pour les musées notamment). Des augmentations apparentes d'effectifs sans conséquence sur la masse salariale découlent de cette adaptation.
- **Santé au travail - gestion de l'absentéisme** :
  - 1<sup>e</sup> phase : mise en place technique de la gestion de l'absentéisme, par l'installation de timbreuses supplémentaires ou d'un système informatique (JBM – web) d'enregistrement des heures, l'introduction de nouveaux outils de mesure et la gestion centralisée des données au service des ressources humaines.

○ 2<sup>e</sup> phase – 2007-09 :

- Objectifs : analyse et établissement d'indicateurs RH ; définition et analyse des besoins ; mise en place d'actions de sensibilisation/prévention ; modifications réglementaires éventuelles ; collaborations accrues avec les divers interlocuteurs : médecin conseil, assurances, AI, etc. But à moyen terme : stabiliser le taux d'absentéisme dans un premier temps et le diminuer dans un second temps.
- Actions menées en 2007-2008 : formation à l'accueil (prévention liée au stress) ; formation au management (cf. ci-dessus) ; collaboration intensifiée avec les assureurs ; déclarations dès le 1<sup>e</sup> mois d'absence ; prise de contact avec les absents dans les plus brefs délais ; prise en charge du vaccin contre la grippe pour personnel communal ; prise en charge de la moitié de l'abonnement du fitness pour les collaborateurs « à risque » ; modification du règlement et introduction de l'annualisation du temps de travail pour des services pilotes en 2008 ; nouvelle gestion des heures supplémentaires ; modernisation du logiciel de gestion des temps (timbrage) ; engagement d'un responsable SST
- Actions en cours : 2008 – 2009 : campagnes de sensibilisation / prévention pour les cadres et les collaborateurs ; formation des cadres à la problématique liée à l'absentéisme et outils de gestion ; définition d'un nouveau médecin conseil ; suivi systématique de tous les cas maladie en collaboration avec les chefs de service ; finalisation de l'introduction du timbrage dans les services restants (musées, espaces verts, cimetière, service des sports) ; d'autres modifications réglementaires. Etablissement d'un cahier des charges pour un futur outil informatique du suivi et de la gestion de l'absentéisme (avec indicateurs clés).
- Actions préventives annuelles :
  - Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière
  - Participation financière pour activité fitness/bien-être
  - Programme Midi-tonus proposé à l'ensemble du personnel (projet géré par les sports)
  - Paramétrage et tests avant la mise en place d'un futur outil informatique du suivi et de la gestion de l'absentéisme (avec indicateurs clés). Lancement prévu en 2010.
  - Exploitation en cours des déclarations accidents 2009 (pour analyses statistiques) pour sortir des statistiques « sécurité » liées aux accidents

Objectifs atteints : établissement de statistiques générales ou détaillées ; analyses fines permettant des actions ciblées par service ou par personne ; diminution conséquente des taux de prime dès 2010 (marché public effectué en 2009) pour la perte de gain maladie et l'accident, grâce à une forte diminution du taux d'absentéisme maladie.

- **Gestion des heures supplémentaires** : L'ancien système « fabriquait » des heures supplémentaires et était non seulement coûteux pour l'employeur, mais posait de problèmes majeurs pour la santé des collaborateurs. Les taux d'absentéisme ont été notamment le miroir de ce système par le nombre élevé de cas lourds de maladie longue durée. Par conséquent une gestion appropriée et maîtrisée des heures supplémentaires, ainsi qu'un changement organisationnel du temps de travail (assouplissement des horaires de travail et introduction de l'annualisation pour des services pilotes) doivent permettre à moyen terme de diminuer l'absentéisme, d'accroître la qualité de vie des collaborateurs et l'équité de traitement et de répondre de manière plus adéquate aux possibilités et aux besoins de l'administration. Hormis quelques situations particulières (1.5% de l'effectif), l'accumulation des heures supplémentaires a été maîtrisée et diminuée.
- **Gestion des vacances** : le calcul des vacances a été modifié dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008 ; dès cette date, la période de référence a été celle de l'année civile et non plus celle du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. Le rattrapage du demi-droit vacances 2007 a été effectué jusqu'au 31 décembre 2009.
- **Horaires flexibles de travail** : l'encouragement à l'horaire flexible de travail vise à permettre au personnel communal d'adapter le temps de travail en fonction des fluctuations du volume de travail sur toute l'année et d'aménager plus librement son temps de travail, dans les limites imposées par les heures d'ouverture au public, les exigences propres au service et l'organisation interne. Des secteurs ciblés ont déjà introduit cette modification dans leur planification du temps de travail à titre pilote dès le début de l'année 2008. Durant 2009 la plupart des services ont introduit l'horaire variable de travail de manière satisfaisante ; à partir de 2010 les secteurs restant l'appliqueront, hormis les services appliquant un système de travail par rotation ou avec des horaires fixes.

- Santé et sécurité au travail 2009

Audits sur l'organisation « sécurité et santé au travail » par l'ICT (Inspection cantonale du Travail)

Analyses de risques en interne :

- finalisées : pour STEP et Cimetière
- en cours d'analyse : pour voirie, SIS, service des sports

Projet d'un protocole « sécurité » à respecter pour le déneigement en toiture de la patinoire des Mélèzes

Clarification des obligations réglementaires / transports inter-sites de récipients de substances dangereuses (ex : carburant) dans les véhicules de l'administration communale

Protocole concernant la vaccination / hépatite A, B et tétanos pour l'ensemble des services

Élaboration de catalogues

- d'aide, de soutien en cas de situations sociales ou conflictuelles difficiles à l'intention du personnel communal (avec coordonnées d'organismes)
- de conseils et d'aide pour achat, utilisation, entretien et stockage des E.P.I. (équipements de protection individuelle) mis en ligne sur notre site intranet public « sécurité et santé»
- sur la prévention des risques et la sécurité à respecter lors d'interventions sur chantier

Partenariat/synergie avec les chargés de sécurité de la ville de Neuchâtel et de l'Etat de Neuchâtel.

Formation continue : les 5 à 7 neuchâtelois de la sécurité (5 collaborateurs concernés)

Formation santé et sécurité au travail:

- Information sur la méthodologie de l'analyse de risque aux membres de la CHST
- Formation interne de 16 caristes (3 sessions)
- Formation continue obligatoire pour 17 samaritains (2 sessions)
- Formation de base pour 4 nouveaux samaritains

Communication sécurité :

- Article « améliorer le bien-être et la santé au travail au sein de l'Administration communale de la Ville de La Chaux-de-Fonds » pour le journal SNM (Société Neuchâteloise de Médecine)
- 2 sites -sécurité- mis en place sur le site Intranet SRH :
  - ⇒ Site « CHST » réservé aux membres de la CHST
  - ⇒ Site « sécurité et santé » pour l'ensemble du personnel de l'administration communale.

## **Évolution des salaires en 2009**

Mesures salariales 2009 :

- Octroi du renchérissement équivalant à 2.9 % selon la répartition suivante : 1.6 % au 1.7.2008 et 1.3% de manière linéaire au 1.1.2009.
- Augmentation du taux de cotisation de l'employeur à la CPC à 137.5 % de la cotisation des assurés ; la diminution temporaire des cotisations de l'employeur introduite entre 2007 et 2008 (125%) n'a aucun effet sur les prestations assurées et versées par la Caisse de pensions ;
- Octroi d'une enveloppe d'échelons qualitatifs par service équivalente à 70% du maximum possible ;
- Octroi du 40% d'un 14<sup>e</sup> salaire pour le personnel atteignant 25 ans d'ancienneté durant l'année 2009, conformément à l'art.13 RDECF (compensation dégressive de la suppression de la prime de fidélité) ;
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateurs arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.-, 1'500.-, 2'000.-, 2'500.-

## Statistiques

### Evolution de l'effectif\* en 2009

|           | <u>31.01.2009</u> | <u>31.12.2009</u> |
|-----------|-------------------|-------------------|
| Personnes | 608               | 627               |
| Postes    | 492.81            | 509.50            |

\*effectif mensualisé (y compris conversion en 2009 de contrats horaires en contrats mensuels) fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, engagements horaires).

\*Sombaille Jeunesse et Musée paysan supprimés des effectifs dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

\*engagements en soutien à l'économie (nouvelle rubrique)

\*secteur administratif scolaire – assistant-s scolaire – ajouté dès le 1<sup>e</sup> août 2009

### Mouvement de l'effectif\* en 2009

|               | <u>Entrées</u><br><u>01.01-31.12</u> | <u>Sorties</u><br><u>01.01-31.12</u> |
|---------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Personnes     | 77                                   | 58                                   |
| Postes à 100% | 63.10                                | 38.96                                |

\*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, engagements horaires ou mesures anticycliques).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Les personnes sorties au 01.01.2010 figurent encore dans l'effectif au 31.12.2009.

### Augmentations / diminutions des taux d'activité en 2009

|                           | <u>AugmentationsTA</u> | <u>DiminutionsTA</u> |
|---------------------------|------------------------|----------------------|
| Personnes                 | 24                     | 15                   |
| Equivalents postes à 100% | 3.68                   | 2.78                 |

### Évolution du personnel en formation (apprentis et stagiaires) en 2009

|               | <u>01.01.2009</u> | <u>31.12.2009</u> |
|---------------|-------------------|-------------------|
| Personnes     | 38                | 41                |
| Postes à 100% | 35.6              | 40.9              |

### Gestion de l'âge et de la santé

| Nb.pers 2009 | Nb.heures<br>hebdo.diminuées | Equivalent<br>plein temps | Remplacements<br>(équivalents<br>postes à 100%) |
|--------------|------------------------------|---------------------------|-------------------------------------------------|
| 157          | 434                          | 10.85                     | 4.44                                            |

### Taux d'absentéisme (les chiffres 2009 sont disponibles en 2010)

|                                   | <u>2006 - %</u> | <u>2007 - %</u> | <u>2008 - %</u> |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Maladie                           | 4.99            | 3.17            | 2.99            |
| Accident (sans bagatelles/1à 3 j) | 0.97            | 1.93            | 1.71            |

*Formation continue 2009 (nombre de personnes formées – moyenne : 2 jours de formation)*

| Management | Bureautique | Accueil | Autres formations |
|------------|-------------|---------|-------------------|
| 65         | -           | 26      | 55                |

*Gestion des recrutements*

|          | 2009     |            | 2008     |            | 2007     |            |
|----------|----------|------------|----------|------------|----------|------------|
|          | Annonces | Spontanées | Annonces | Spontanées | Annonces | Spontanées |
| Nombre   | 29       | 459        | 33       | 138        | 43       | 207        |
| Dossiers | 1167     | 459        | 2159     | 138        | 3674     | 207        |

*Autres données statistiques :*

Age moyen du personnel communal au 31.12.2009 : 44 ans (2008 = 44 ans ; 2007 = 44 ans ; 2006 = 43 ans)

Personnel féminin au 31.12.2009 : 41.24 % (2008 = 42.3% ; 2007 = 40.4% ; 2006 = 39.2%)

Personnel masculin au 31.12.2009 : 58.76% (2008 = 57.7% ; 2007 = 59.6% ; 2006 = 60.8%)

Années d'ancienneté moyennes des collaborateurs au 31.12.2009 : 11.19 ans (2008 = 11.15% ans ; 2007 = 10.7 ans ; 2006 = 10.5 ans)

Fluctuation du personnel en 2009 (taux de rotation)\* : 9.4% (2008 = 5.99% ; 2007 = 13.24% - multiples transferts ; 2006 = 18.5% - transfert police)

\* sans le personnel temporaire, à l'heure, stagiaires et apprenants.

**Nouvelles fonctions à responsabilité ou d'encadrement**

**Administration :**

Ingénieur en géomatique

Femmes

Hommes

1 (100%)

**Total Administration :**

**0 pers. (0 EPT)**

**1 pers (1 EPT)**

## CAISSE DE PENSIONS DU PERSONNEL COMMUNAL (CPC)

### Introduction

Les informations suivantes sont relativement succinctes dans la mesure où la CPC produit chaque année un rapport de gestion, approuvé en général en juin par le Comité de la CPC. Les rapports de gestion, ainsi que d'autres documents d'informations peuvent être consultés sur la page Internet de la CPC: <http://www.chaux-de-fonds.ch/fr/administration/>, cliquez ensuite sur "services" et choisissez "Caisse de pensions (CPC)".

Pour la dernière fois cette année, la CPC figure parmi les entités qui participent à la rédaction du rapport de gestion de la Ville. Dès 2010, *prévoyance.ne*, caisse de pensions unique pour toute la fonction publique du canton de Neuchâtel, aura pris le relais.

### Organisation

Le personnel de la CPC se présente comme suit :

|                               | 01.01.2009   | 31.12.2009   |
|-------------------------------|--------------|--------------|
| Administrateur/trice          | 100 %        | 100 %        |
| Responsable des placements    | * 30 %       | * 30 %       |
| Gestionnaire immobilier       | ** 30 %      | ** 30 %      |
| Gestionnaire                  | 100 %        | 100 %        |
| Collaboratrice administrative | 100 %        | 100 %        |
| Collaboratrice administrative | 100 %        | 100 %        |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>460 %</b> | <b>460 %</b> |

Postes à charge de la CPC selon le taux indiqué. Le solde de l'activité est effectué auprès du Service financier (\*) et du Service économique (\*\*).

La CPC finance également d'autres emplois, à la Gérance communale pour la gestion de ses immeubles ainsi qu'à la Comptabilité de la Ville, par les honoraires dont elle s'acquitte.

Pour rappel, les postes ci-dessus sont intégralement financés par la CPC.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le personnel à 100 % a été transféré au sein de la Caisse de pensions de la fonction publique du Canton de Neuchâtel, *prévoyance.ne*. Le Conseil communal réitère ici sa gratitude à l'ensemble du personnel de la CPC pour les prestations développées pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, les autres employeurs affiliés et leurs assurés, en particulier durant les dernières années où le service des prestations courantes s'est ajouté aux importants travaux de mise en place de la nouvelle institution.

### Principaux projets menés en 2009

#### Caisse de pensions de la fonction publique du Canton de Neuchâtel, *prévoyance.ne*

Le 24 juin 2008, la loi instituant une Caisse de pensions unique pour la fonction publique du Canton de Neuchâtel a été acceptée. Un rapport a été validé le 4 novembre 2008 par le Grand Conseil afin de fixer l'entrée en vigueur de la nouvelle Caisse au 1<sup>er</sup> janvier 2010 en lieu et place du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Fin août 2009, l'administration des Caisses de pensions de l'Etat, des Villes de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel s'est regroupée dans les nouveaux locaux sis rue du Pont 23 à la Chaux-de-Fonds. Les 3 Caisses gèrent leurs effectifs et leur fortune jusqu'au 31 décembre 2009.

De nombreux travaux relatifs à la mise en œuvre de *prévoyance.ne* pour le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ont été effectués tout au long de l'année 2009. Il s'agit notamment de :

- Règlement d'assurance validé par le Conseil d'administration de la nouvelle Caisse
- Etablissement d'un document décrivant toutes les modalités de transfert et l'application de certaines dispositions transitoires afin de permettre l'intégration des effectifs.
- Mise en place du logiciel de gestion des assurés.
- Simulation de tout le processus relatif au transfert de tous les assurés (actifs et pensionnés) au sein de la nouvelle Caisse
- Travaux de mise en place des outils de gestion

De plus, la CPC a poursuivi sa politique de rénovation des immeubles dont elle est propriétaire. En particulier, la rénovation complète des bâtiments Boucle de Cydalise 19-23 a été décidée et sera poursuivie par *prévoyance.ne*.

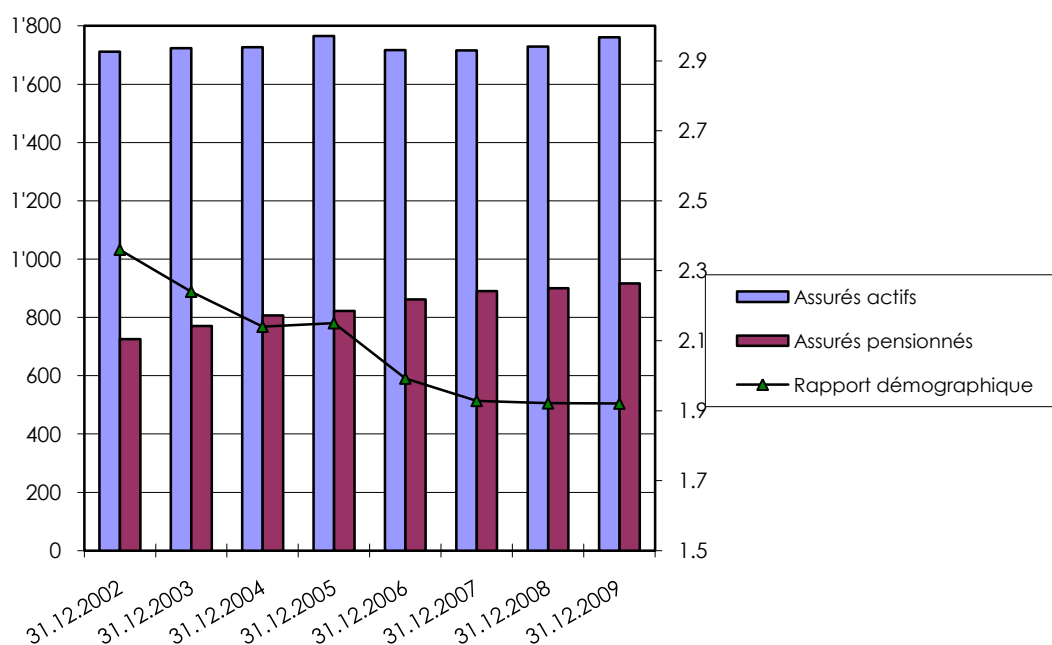


## Indexation des rentes des pensionnés

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, les rentes servies aux pensionnés ont été indexées de 1.5 %.

## Statistique sur les effectifs de la CPC

|                          | <u>31.12.2004</u> | <u>31.12.2005</u> | <u>31.12.2006</u> | <u>31.12.2007</u> | <u>31.12.2008</u> | <u>31.12.2009</u> | <u>Variation</u> |
|--------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| Assurés actifs           | 1'727             | 1'765             | 1'717             | 1'716             | 1'729             | 1'761             | + 32             |
| Assurés pensionnés       | 807               | 822               | 862               | 890               | 900               | 917               | + 17             |
| <b>Total</b>             | <b>2'534</b>      | <b>2'587</b>      | <b>2'579</b>      | <b>2'606</b>      | <b>2'629</b>      | <b>2'678</b>      | <b>+ 49</b>      |
| Augm./Dim. du total en % | + 1.6 %           | + 2.1 %           | - 0.3%            | + 1.05 %          | + 0.88 %          | + 1.86 %          |                  |
| Rapport démographique    | 2.14              | 2.15              | 1.99              | 1.93              | 1.92              | 1.92              |                  |



La détérioration du rapport démographique s'explique par la diminution des effectifs des assurés actifs en période de restrictions budgétaires, d'autant plus marquée que l'effectif des pensionnés est proportionnellement important à la CPC et s'accroît régulièrement.



**Finances et sécurité**



## **SERVICE FINANCIER**

### **Personnel**

Le Service financier, qui englobe également la comptabilité, occupe sept personnes à 100%, une personne à 80%, une personne à 50% et une personne à 20%. Il dépend administrativement du Conseiller communal en charge du Dicastère Finances et Sécurité.

### **Activités**

Les tâches principales du Service financier sont, entre autres, les suivantes :

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes;
- Elaboration des travaux liés au bouclage des comptes et des budgets;
- Elaboration des travaux liés au bouclage des impôts;
- Elaboration des brochures budgets et comptes;
- Gestion de la trésorerie (dette consolidée, dette flottante, prêts à court et long terme);
- Gestion de tous les comptes de trésorerie de la Ville (banque ou poste), conformément à l'arrêté n° 43.30 du Conseil communal du 12 septembre 2007;
- Tenue des comptes spécifiques sur SAP-FI-AA pour les immobilisations;
- Suivi des investissements, des crédits spéciaux et des demandes de crédits extraordinaires selon art. 95;
- Gestion active de la dette de la Ville;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville;
- Gestion et saisie des fournisseurs pour l'ensemble de la Ville;
- Gestion, suivi et développement du logiciel comptable SAP et des modules qui y sont liés (SAP-SD, SAP-FI, SAP-AA, SAP-MM);
- Paramétrages, développements et formation des utilisateurs SAP-FI;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers;
- Etudes, analyses et rapports liés à la fiscalité;
- Prévisions fiscales;
- Projections comptables, situations intermédiaires et tableaux de bords;
- Gestion de l'information fiscale à la population;
- Gestion de la Caisse communale;
- Gestion et suivi du portefeuille des assurances de la Ville;
- Préavis du Service financier pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général ainsi que pour les demandes d'art. 95;
- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers;
- Assurer que la comptabilité communale respecte les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville.

### **Principaux projets menés en 2009**

Durant l'année 2009, le Service financier a concrétisé les projets suivants :

- Prise en compte et intégration des remarques et recommandations figurant dans les rapports établis par le Contrôle financier, pour améliorer la gestion ainsi que la tenue des comptes de la Ville;
- Mise en place de lecteurs de cartes de paiement (SAP-SD) au Contrôle des habitants et à la Caisse communale;
- Mise en place progressive de la stratégie validée par le Conseil communal concernant la gestion de la dette;
- Poursuite de la mise en place de la gestion des immobilisations sur SAP-FI-AA et élaboration de procédures;

- En application de l'arrêté n° 43.30 du Conseil communal du 12 septembre 2007, poursuite de l'intégration de tous les comptes bancaires et postaux de la Ville dans la comptabilité communale et de leur gestion par le Service financier;
- La gestion administrative centralisée des contrats d'assurances permet une vision globale; la recherche de couvertures adaptées au risque et la concrétisation d'économies se sont poursuivies en 2009;
- En lien avec le courtier, mise en place de marchés publics pour l'assurance maladie et l'assurance accidents (LAA et complémentaire). Le service juridique et le service des ressources humaines ont participé à la démarche;
- Formation de deux personnes à la comptabilité en vue du suivi et de la prise en charge d'un apprenti; intégration d'une apprentie dès août 2009.

### **Principales perspectives**

- D'une manière générale, poursuite et amélioration des développements réalisés ces dernières années;
- Tenue des comptes et gestion financière des sociétés immobilières de la Ville et de la Fondation paritaire qui sera créée suite à l'intégration de la Caisse de Pensions du Personnel Communal (CPC) à Prévoyance.ne;
- Mise en place de SAP-MM pour la gestion des stocks du Service de l'architecture et des bâtiments ainsi que du SIS;
- Adaptation de SAP pour la taxe déchets, en lien avec le changement de logiciel au Contrôle des habitants (de GIADM à ETIC);
- Gestion et suivi continu du portefeuille des assurances de la Ville (y compris suivi de la sinistralité);
- Poursuivre la formation des utilisateurs SAP;
- Elaboration et mise en place d'une procédure concernant les achats. Il s'agira de tenir compte des marchés publics et des règles concernant la corruption;
- Recherche constante de nouvelles solutions pour le renouvellement et le lissage de la dette;
- Adaptation et changement de comptabilisation au niveau SAP vers 2011-2012 (changements fondamentaux appelés "new general ledger");
- Adaptation des comptes de la Ville au nouveau modèle comptable harmonisés pour les cantons et les communes (MCH2) qui devra être effectuée dans ces toutes prochaines années. Cette évolution sera fondamentale et aura de très fortes incidences sur la marche du service en général et de la comptabilité en particulier;
- Elaboration d'un manuel comptable comportant des instructions précises pour la comptabilisation (après mise en place de MCH2);
- Développement et mise en place d'une planification financière sur plusieurs années (demandé par MCH2);
- Centralisation des entrées et sorties de cash à la Caisse communale avec pour objectif de diminuer les mouvements d'argent;
- Adapter le Service financier (formation, tâches, nombre de postes) aux changements et des missions qui lui sont confiés;
- Développements induits par les remarques/rapports du Contrôle financier de la Ville et de la fiduciaire;
- Participation à des projets dont les autres services ont la charge.

### **Suivi des crédits pour dépenses imprévues (art. 95)**

Conformément à l'art. 95 al. 2 du Règlement général du 28 septembre 1994, nous indiquons à l'annexe n°6, les crédits pour dépenses imprévues votés en 2009 par le Conseil communal, dans le cadre de ses compétences financières. A toutes fins utiles, nous précisons que les montants figurant dans les tableaux de l'annexe précitée, sont ceux qui ont été **accordés et non ceux qui ont été effectivement dépensés**, ces derniers étant parfois moins élevés. Dans certains cas, une partie des travaux sera terminée et facturée en 2010.

## CONTRIBUTIONS

### 1. Préambule

Globalement, la population chaux-de-fonnière représente environ le quart des contribuables du canton, soit environ 23'000 contribuables personnes physiques et plus de 1'400 contribuables personnes morales à fin 2009.

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) a été reprise au 1<sup>er</sup> janvier 2004 par l'Office de perception de l'Etat, à Neuchâtel. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés avait quant à lui déjà été transféré à l'Office du contentieux général de l'Etat le 1<sup>er</sup> mai 2003. Les autres tâches concernant la fiscalité ont été conservées par le Service financier.

Ce changement d'organisation a permis le développement de synergies avec le Canton tout en donnant à la Ville la possibilité de réaliser des économies dues, notamment, à la diminution du nombre de postes dédiés aux activités liées à la fiscalité. La Caisse communale fonctionne également comme guichet d'information fiscale, ce qui permet de maintenir un service de qualité aux contribuables chaux-de-fonniers.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'Etat facture ses prestations aux communes aux prix de CHF 18.80 par dossier pour les personnes physiques et CHF 18.- pour les personnes morales.

### 2. Impôts 2009

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes les acomptes facturés pour l'année courante, complétés en plus ou en moins par la différence entre taxation et tranches provisionnelles de l'année précédente.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation qui intervient, les différences ont donc un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Pour 2009, les impôts sur la fortune et le revenu des personnes physiques peuvent être résumés comme suit:

|                                              | <b>Comptes<br/>2009<br/>KCHF</b> | <b>Budget<br/>2009<br/>KCHF</b> | <b>Ecart<br/>KCHF</b> |
|----------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-----------------------|
| <b>Impôt sur la fortune</b>                  |                                  |                                 |                       |
| Impôts année 2009                            | 5'071.9                          | 5'400.0                         | -328.1                |
| Corrections des impôts de l'année 2008       | -229.8                           | -                               | -229.8                |
| Corrections des impôts antérieures à 2008    | 167.7                            | 161.0                           | 6.7                   |
|                                              | <b>5'009.8</b>                   | <b>5'561.0</b>                  | <b>-551.2</b>         |
| <b>Impôt sur le revenu</b>                   |                                  |                                 |                       |
| Impôts année 2009                            | 63'489.1                         | 65'200.0                        | -1'710.9              |
| Corrections des impôts de l'année 2008       | 3'688.8                          | -                               | 3'688.8               |
| Corrections des impôts antérieures à 2008    | 112.2                            | 155.0                           | -42.8                 |
|                                              | <b>67'290.1</b>                  | <b>65'355.0</b>                 | <b>1'935.1</b>        |
| <b>Impôt sur la fortune et sur le revenu</b> |                                  |                                 |                       |
| Impôts année 2009                            | 68'561.0                         | 70'600.0                        | -2'039.0              |
| Corrections des impôts de l'année 2008       | 3'459.0                          | -                               | 3'459.0               |
| Corrections des impôts antérieures à 2008    | 279.9                            | 316.0                           | -36.1                 |
|                                              | <b>72'299.9</b>                  | <b>70'916.0</b>                 | <b>1'383.9</b>        |

Dès 2005, le coefficient fiscal est fixé à 70, contre 100 jusqu'en 2004. Cette diminution du coefficient était due au désenchevêtrement de certaines tâches qui incombait aux communes jusqu'en 2004 et qui ont été reprises par l'Etat dès 2005.

Il ressort du tableau ci-dessus que l'impôt sur le revenu et la fortune ressortant des comptes 2009 est supérieur au budget 2009 de CHF 1'384'000.00 (arrondi), compte tenu des bordereaux soldes relatifs aux impôts 2008 et antérieurs à 2008, des contribuables taxés en 2009.

## **REMISES, RECTIFICATIFS, NON-VALEURS**

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2009 :

|                                            | Comptes 2009 |                            | Comptes 2008 |                            |
|--------------------------------------------|--------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
|                                            | CHF          | CHF                        | CHF          | CHF                        |
| Remises accordées                          | 6'912.80     |                            | 12'074.52    |                            |
| ADB, non-valeurs, abandons                 | 3'665'392.77 |                            | 3'462'633.00 |                            |
| ADB s/comptes d'insuffisances communaux    | 6'245.80     |                            | 57'831.20    |                            |
| Taxe foncière: ADB, non-valeurs, abandons  | -            | 3'678'551.37               | -            | 3'532'538.72               |
| Charge réelle                              |              | 3'678'551.37               |              | 3'532'538.72               |
| Dissolution réserve impôts                 | -            | -                          | -            | -                          |
| <b>Remises, rectificatifs, non-valeurs</b> |              | <b><u>3'678'551.37</u></b> |              | <b><u>3'532'538.72</u></b> |

Le montant de CHF 3'678'551.37 correspond à la charge réelle des pertes constatées en 2009. Ce montant est supérieur de CHF 146'012.65 à celui présenté dans les comptes 2008.

Il est à noter que la récupération des créances perdues est enregistrée dans les recettes (439 1100). Ce recouvrement sur créances amorties ainsi que sur les poursuites et faillites, totalise CHF 660'633.92 pour 2009.

## **MISE EN COMPTES AU BOUCLEMENT 2009**

### **PERSONNES PHYSIQUES**

|                           |                                |            |                             |
|---------------------------|--------------------------------|------------|-----------------------------|
| - Impôt sur fortune :     | total 2009                     | CHF        | 5'071'979.40                |
| (compte 400.1000)         | différence 2008                | CHF        | -229'855.00                 |
| (compte 400.1050)         | différences antérieures à 2008 | CHF        | 167'65.55                   |
|                           |                                | <b>CHF</b> | <b><u>5'009'779.95</u></b>  |
| - Impôt sur revenu :      | total 2009                     | CHF        | 63'489'091.75               |
| (compte 400.1100)         | différence 2008                | CHF        | 3'688'831.20                |
| (compte 400.1150)         | différences antérieures à 2008 | CHF        | 112'218.35                  |
|                           |                                | <b>CHF</b> | <b><u>67'290'141.30</u></b> |
| Cumul fortune et revenu : | total 2009                     | CHF        | 68'561'071.15               |
|                           | différence 2008                | CHF        | 3'458'976.20                |
|                           | différences antérieures à 2008 | CHF        | 279'873.90                  |
|                           |                                | <b>CHF</b> | <b><u>72'299'921.25</u></b> |



## PERSONNES MORALES

|                                  |                                |     |               |
|----------------------------------|--------------------------------|-----|---------------|
| - Impôt sur capital :            | total 2009                     | CHF | 4'866'555.95  |
| (compte 401.1000)                | différence 2008                | CHF | 266'962.35    |
| (compte 401.1050)                | différences antérieures à 2008 | CHF | 363'730.55    |
|                                  |                                | CHF | 5'497'248.85  |
| - Impôt sur bénéfice :           | total 2009                     | CHF | 12'619'384.15 |
| (compte 401.1100)                | différence 2008                | CHF | -1'468'449.55 |
| (compte 401.1150)                | différences antérieures à 2008 | CHF | 630'381.45    |
|                                  |                                | CHF | 11'781'316.05 |
| Cumul capital et bénéfice :      | total 2009                     | CHF | 17'485'940.10 |
|                                  | différence 2008                | CHF | -1'201'487.20 |
|                                  | différences antérieures à 2008 | CHF | 994'112.00    |
|                                  |                                | CHF | 17'278'564.90 |
| <b>TOTAL</b>                     |                                |     |               |
| Personnes physiques et morales : | total 2009                     | CHF | 86'047'011.25 |
|                                  | différence 2008                | CHF | 2'257'489.00  |
|                                  | différences antérieures à 2008 | CHF | 1'273'985.90  |
|                                  |                                | CHF | 89'578'486.15 |

## 3. Matière imposable

### 3.1 FORTUNE

|                                 | 2009<br>CHF          | 2008<br>CHF          | Différence<br>CHF | %           |
|---------------------------------|----------------------|----------------------|-------------------|-------------|
| Fortune effective               | 3'404'188'792        | 3'559'885'092        | -155'696'300      | -4.37       |
| personnes physiques             |                      |                      |                   |             |
| Déductions légales              | -863'255'777         | -884'428'673         | 21'172'896        | 2.39        |
| Fortune imposable               |                      |                      |                   |             |
| personnes physiques             | 2'540'933'015        | 2'675'456'419        | -134'523'404      | -5.03       |
| Capital imposable               |                      |                      |                   |             |
| personnes morales               | 3'137'675'000        | 2'919'562'000        | 218'113'000       | 7.47        |
| <b>Fortune imposable totale</b> | <b>5'678'608'015</b> | <b>5'595'018'419</b> | <b>83'589'596</b> | <b>1.49</b> |

### 3.2 REVENU

|                               | 2009<br>CHF          | 2008<br>CHF          | Différence<br>CHF   | %      |
|-------------------------------|----------------------|----------------------|---------------------|--------|
| Revenu effectif               | 1'083'120'988        | 1'068'304'043        | 14'816'945          | 1.39   |
| personnes physiques           |                      |                      |                     |        |
| déductions légales            | -62'798'920          | -63'017'055          | 218'135             | 0.34   |
| Revenu imposable              | 1'020'322'068        | 1'005'286'988        | 15'035'080          | 1.49   |
| personnes physiques           |                      |                      |                     |        |
| Bénéfice imposable            | 234'286'900          | 557'738'20           | -323'451'300        | -58.00 |
| personnes morales             |                      |                      |                     |        |
| <b>Revenu imposable total</b> | <b>1'254'608'968</b> | <b>1'563'025'188</b> | <b>-308'416'220</b> |        |

### 3.3 ESTIMATIONS CADASTRALES (personnes morales)

|                                                       | CHF           |
|-------------------------------------------------------|---------------|
| Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds | 1'376'503'265 |
| Soumis à l'impôt foncier à 1.50 ‰                     | 999'726'102   |
| Exonéré de l'impôt foncier à 1.50 ‰                   | 376'777'163   |

## 4. Nombre de contribuables

|                                              | <u>2009</u>   | <u>2008</u>   | <u>Différence</u> |
|----------------------------------------------|---------------|---------------|-------------------|
| <b>A. <u>Personnes physiques</u> :</b>       |               |               |                   |
| Réguliers sans répartitions,<br>dont :       | 23'122        | 22'898        | 224               |
| - Salariés *                                 | 12'469        | 12'485        |                   |
| - Rentiers *                                 | 6'726         | 6'686         |                   |
| - Etudiants *                                | 1'880         | 1'717         |                   |
| - Responsables PM *                          | 125           | 126           |                   |
| - Indépendants & autres*                     | 1'765         | 1'725         |                   |
| - Agriculteurs *                             | 154           | 153           |                   |
| - IS>que CHF 120'000.-*                      | 3             | 6             |                   |
| Externes canton                              | 680           | 668           | 12                |
| Impôt à la source                            | 2'144         | 2'097         | 47                |
| Répartition autres communes                  | 1'044         | 1'028         | 16                |
| <b>Total</b>                                 | <b>26'990</b> | <b>26'691</b> | <b>299</b>        |
| <b>Prestations en capital</b>                | <b>546</b>    | <b>608</b>    | <b>-62</b>        |
| <b>Bénéfices de liquidation</b>              | <b>0</b>      | <b>0</b>      | <b>0</b>          |
| <b>B. <u>Personnes morales</u> :</b>         | <b>1'464</b>  | <b>1'422</b>  | <b>42</b>         |
| <b>C. <u>Propriétaires d'immeubles</u> :</b> | <b>434</b>    |               |                   |
| (personnes morales)                          |               |               |                   |

\* y compris répartitions autres communes

## 5. Rendement et perception

### 5. 1. Impôt sur les personnes physiques et les personnes morales

|                                                                                    |               |                      |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------------|
| a) <u>Impôt courant</u>                                                            | CHF           | CHF                  |
| - Impôt sur fortune : personnes physiques                                          | 4'842'124.40  |                      |
| - Impôt sur capital : personnes morales<br>(dont corporations publiques : CHF -.-) | 5'133'518.30  | 9'975'642.70         |
| - Impôt sur revenu : personnes physiques                                           | 67'177'922.95 |                      |
| - Impôt sur bénéfice : personnes morales                                           | 11'230'302.10 | 78'408'225.05        |
| <b>MONTANT NET À PERCEVOIR</b>                                                     |               | <b>88'383'867.75</b> |
| <b>./. ENCAISSEMENTS</b>                                                           |               | <b>84'283'117.42</b> |
| <b>SOLDE IMPAYÉ DE 2009</b>                                                        |               | <b>4'100'750.33</b>  |
| b) <u>Impôt arriéré</u>                                                            | CHF           | CHF                  |
| - Solde dû au 1.1.2009                                                             |               | 30'606'743.12        |
| Montant auquel on <b>ajoute</b> :                                                  |               |                      |
| - Rectificatifs sur années antérieures,<br>supérieurs aux anciennes taxations :    |               |                      |
| - personnes physiques                                                              | 348'015.05    |                      |
| - personnes morales                                                                | 994'112.00    | 1'342'127.05         |
| - Frais de sommations facturés                                                     |               | 24'099.88            |
| - Intérêts facturés, net                                                           |               | 1'076'712.25         |
| - Frais de poursuites facturés                                                     |               | 226'532.99           |
| - Réactivation d'actifs amortis                                                    |               | -213'759.18          |
| - Récupération d'actifs amortis                                                    |               | 0.00                 |
| - Plus-values                                                                      |               | 1'040.24             |
|                                                                                    |               | 33'063'496.35        |
| - Montant duquel il faut <b>déduire</b> :                                          |               |                      |
| - Rectificatifs sur années antérieures,<br>inférieurs aux anciennes taxations :    |               |                      |
| - Remises                                                                          | 6'912.80      |                      |
| - Intérêts crédités                                                                | 116'896.95    |                      |
| - A.D.B., non-valeurs, abandons                                                    | 3'152'896.76  |                      |
| - Allègements OR                                                                   | -79'367.50    | -3'356'074.01        |
| <b>MONTANT NET À PERCEVOIR</b>                                                     |               | <b>29'707'422.34</b> |
| <b>./. ENCAISSEMENTS DE 2008</b>                                                   |               | <b>9'290'716.99</b>  |
| <b>MONTANT ARRIÉRÉ</b>                                                             |               | <b>20'416'705.35</b> |
| Différence débiteurs 2008                                                          |               | 0.00                 |
| Augmentation de l'impôt à la source                                                |               | 58'554.50            |
| <b>+ SOLDE IMPAYÉ DE 2009</b>                                                      |               | <b>4'100'750.33</b>  |
| <b>TOTAL DÉBITEURS A FIN 2009</b>                                                  |               | <b>24'576'010.18</b> |

## 5. 2. Impôt sur les frontaliers

|                                   |     |                     |
|-----------------------------------|-----|---------------------|
| a) <u>Impôt courant</u>           | CHF | CHF                 |
| - Impôt sur les frontaliers       |     | 9'686'065.00        |
| b) <u>Impôt arriéré</u>           |     | 0.00                |
| <b>MONTANT NET RECU POUR 2009</b> |     | <b>9'686'065.00</b> |

## 5. 3 Impôt à la source

|                                   |     |                     |
|-----------------------------------|-----|---------------------|
| a) <u>Impôt courant</u>           | CHF | CHF                 |
| - Impôt 2009                      |     | 3'349'378.92        |
| b) <u>Impôt arriéré</u>           |     |                     |
| - Arriéré antérieur à 2004        |     | 0.00                |
| - Solde dû au 1.1.2009            |     | 130'367.26          |
| <b>MONTANT NET À PERCEVOIR</b>    |     | <b>3'479'746.18</b> |
| <b>./. ENCAISSEMENTS</b>          |     | <b>3'290'824.42</b> |
| <b>SOLDE IMPAYÉ AU 31.12.2009</b> |     | <b>188'921.76</b>   |

## 5.4. Impôt foncier

|                                     |           |                     |
|-------------------------------------|-----------|---------------------|
|                                     | CHF       | CHF                 |
| a) <u>Impôt courant</u>             |           |                     |
| - Impôt 2009                        |           | 1'653'833.40        |
| - Pertes sur débiteurs              | 5'388.00  |                     |
| - Dossiers descendus aux poursuites | 17'037.00 | -22'425.00          |
| b) <u>Impôt arriéré</u>             |           |                     |
| Solde au 31.12.2008                 |           | 65'113.35           |
| - Solde dû au 1.1.2009              |           | 0.00                |
| - Paiements (trésorerie)            |           | 0.00                |
| - Sommations / intérêts / frais :   |           | 0.00                |
| - Remises / Rectif. / non-valeurs : |           | 0.00                |
| <b>MONTANT NET À PERCEVOIR</b>      |           | <b>1'696'521.75</b> |
| <b>./. ENCAISSEMENTS 2009</b>       |           | <b>1'567'731.40</b> |
| <b>./. ENCAISSEMENTS 2008</b>       |           | <b>59'725.35</b>    |
| <b>SOLDE IMPAYÉ DE 2009</b>         |           | <b>69'065.00</b>    |

## 6. Comparaisons

### 6.1 avec le budget 2009

| No<br>compte | Libellé                                | Comptes 2009<br>CHF   | Budget 2009<br>CHF    | Différences<br>CHF   | %            |
|--------------|----------------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|--------------|
| 400.1000     | P. phys. impôt s/fortune               | 4'842'124.40          | 5'400'000.00          | -557'875.60          | -10.33       |
| 400.1050     | P. phys. impôt s/fortune rectific.     | 167'655.55            | 161'000.00            | 6'655.55             | 4.13         |
| 400.1100     | P. phys. impôt s/revenu                | 67'177'922.95         | 65'200'000.00         | 1'977'922.95         | 3.03         |
| 400.1150     | P. phys. impôt s/revenu rectific.      | 112'218.35            | 155'000.00            | -42'781.65           | -27.60       |
| 400.1300     | P. phys. impôt s/frontaliers           | 9'686'065.00          | 8'680'000.00          | 1'006'065.00         | 11.59        |
| 400.1400     | P. phys. impôt à la source             | 3'349'378.92          | 2'750'000.00          | 599'378.92           | 21.79        |
| 400.1500     | Prélèvement provision débiteurs impôts | 1'670'000.00          | 0.00                  | 1'670'000.00         | 100.00       |
| 401.1000     | P. morales impôt s/capital             | 5'133'518.30          | 4'600'000.00          | 533'518.30           | 11.60        |
| 401.1050     | P. morales impôt s/capital rectific.   | 363'730.55            | 300'00.00             | 63'730.55            | 21.24        |
| 401.1100     | P. morales impôt s/bénéfice            | 11'150'934.60         | 20'000'000.00         | -8'849'05.40         | -44.25       |
| 401.1150     | P. morales impôt s/bénéfice rectific   | 630'381.45            | 330'000.00            | 300'381.45           | 91.02        |
| 402.1000     | Taxe foncière                          | 0.00                  | 0.00                  | 0.00                 | 0.00         |
| 402.1100     | Impôt foncier P.M.                     | 1'653'833.40          | 1'600'000.00          | 53'833.40            | 3.36         |
|              | <b>Sous-total</b>                      | <b>105'937'763.47</b> | <b>109'176'000.00</b> | <b>-3'238'236.53</b> | <b>-2.97</b> |
| 400.1200     | P. phys. comptes insuff.               | 281'497.69            | 600'000.00            | -318'402.31          | -53.07       |
| 401.1200     | P. morales comptes insuff.             | 0.00                  | 1'000.00              | -1'000.00            | -100.00      |
| 421.1200     | Frais de sommations fact.              | 24'219.88             | 26'000.00             | -1'780.12            | -6.85        |
| 421.1300     | Intérêts de retard                     | 1'083'283.87          | 1'300'000.00          | -216'716.13          | -16.67       |
| 431.1200     | Frais de sommations                    | 150.00                | 0.00                  | 150.00               | 100.00       |
| 436.3400     | Rbt frais poursuites                   | 227'814.99            | 205'000.00            | 22'814.99            | 11.13        |
| 439.1100     | Récup. créance perdue                  | 660'633.92            | 260'000.00            | 400'633.92           | 154.09       |
|              | <b>TOTAL CHAP. 610</b>                 | <b>108'215'463.82</b> | <b>111'568'000.00</b> | <b>-3'352'536.18</b> | <b>-3.00</b> |
| 330.0300     | Amortissements, etc.                   | -3'678'551.37         | -3'900'000.00         | 221'448.63           | 5.68         |
|              |                                        | <b>104'536'912.45</b> | <b>107'668'000.00</b> | <b>-3'131'087.55</b> | <b>-2.91</b> |

## 6.2 avec les comptes 2008

| No<br>compte | Libellé                                | Comptes 2009<br>CHF          | Comptes 2008<br>CHF          | Différences<br>CHF           | %                    |
|--------------|----------------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------|
| 400.1000     | P. phys. impôt s/fortune               | 4'842'124.40                 | 5'693'879.70                 | -851'75.30                   | -14.96               |
| 400.1050     | P. phys. impôt s/fortune rectific.     | 167'655.55                   | 320'907.60                   | -153'252.05                  | -47.76               |
| 400.1100     | P. phys. impôt s/revenu                | 67'177'922.95                | 67'091'757.35                | 86'165.60                    | 0.13                 |
| 400.1150     | P. phys. impôt s/revenu rectific.      | 112'218.35                   | 959'444.85                   | -847'226.50                  | -88.30               |
| 400.1300     | P. phys. impôt s/frontaliers           | 9'686'065.00                 | 8'477'333.00                 | 1'208'732.00                 | 14.26                |
| 400.1400     | P. phys. impôt à la source             | 3'349'378.92                 | 3'020'665.92                 | 328'713.00                   | 10.88                |
| 400.1500     | Prélèvement provision débiteurs impôts | 1'670'000.00                 | 0.00                         | 1'670'000.00                 | 100.00               |
| 401.1000     | P. morales impôt s/capital             | 5'133'518.30                 | 5'235'244.25                 | -101'725.95                  | -1.94                |
| 401.1050     | P. morales impôt s/capital rectific.   | 363'730.55                   | 730'942.90                   | -367'212.35                  | -50.24               |
| 401.1100     | P. morales impôt s/bénéfice            | 11'150'934.60                | 27'897'015.55                | -16'746'080.95               | -60.03               |
| 401.1150     | P. morales impôt s/bénéfice rectific   | 630'381.45                   | 306'828.30                   | 323'553.15                   | 105.45               |
| 402.1000     | Taxe foncière                          | 0.00                         | 0.00                         | 0.00                         | 0.00                 |
| 402.1100     | Impôt foncier P.M.                     | 1'653'833.40                 | 1'724'629.50                 | -70'796.10                   | -4.11                |
|              | <b>Sous-total</b>                      | <b>105'937'763.47</b>        | <b>121'458'648.92</b>        | <b>-15'520'885.45</b>        | <b>-12.78</b>        |
| 400.1200     | P. phys. comptes insuff.               | 281'597.69                   | 2'069'725.64                 | -1'788'127.95                | -86.39               |
| 401.1200     | P. morales comptes insuff.             | 0.00                         | 8.20                         | -8.20                        | -100.00              |
| 421.1200     | Frais de sommations fact.              | 24'219.88                    | 24'243.82                    | -23.94                       | -0.10                |
| 421.1300     | Intérêts de retard                     | 1'083'283.87                 | 1'516'704.36                 | -433'420.49                  | -28.58               |
| 431.1200     | Frais de sommations                    | 150.00                       | 165.00                       | -15.00                       | -9.09                |
| 436.3400     | Rbt frais poursuites                   | 227'814.99                   | 194'719.73                   | 33'095.26                    | 16.99                |
| 349.1100     | Récup. créance perdue                  | 660'633.92                   | 403'071.13                   | 257'562.79                   | 63.90                |
|              | <b><u>TOTAL CHAP. 610</u></b>          | <b><u>108'215'463.82</u></b> | <b><u>125'667'286.80</u></b> | <b><u>-17'451'822.98</u></b> | <b><u>-13.89</u></b> |
| 330.0300     | Amortissements, etc.                   | -3'678'551.37                | -3'532'538.72                | 146'012.65                   | 4.13                 |
|              | <b><u>SOLDE NET</u></b>                | <b><u>104'536'912.45</u></b> | <b><u>122'134'748.08</u></b> | <b><u>-17'597'835.63</u></b> | <b><u>-14.41</u></b> |

## 7. Tableaux statistiques

### 7.1. Contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2009

(Personnes physiques)

| CATÉGORIES<br>D'IMPÔTS DUS | NOMBRE DE CONTRIBUABLES |         |              | MONTANTS DUS         |               |              |
|----------------------------|-------------------------|---------|--------------|----------------------|---------------|--------------|
|                            | par catégorie           | cumulés | cumulés en % | par catégorie        | cumulés       | cumulés en % |
| 0 à 10                     | 3'260                   | 3'260   | 13.91        | 515.20               | 515.20        | 0.00         |
| 11 à 100                   | 948                     | 4'208   | 17.96        | 48'140.60            | 48'655.80     | 0.07         |
| 101 à 200                  | 756                     | 4'964   | 21.18        | 112'352.85           | 161'008.65    | 0.23         |
| 201 à 500                  | 1'784                   | 6'748   | 28.80        | 621'825.50           | 782'834.15    | 1.13         |
| 501 à 1'000                | 2'473                   | 9'221   | 39.35        | 1'814'258.35         | 2'597'092.50  | 3.75         |
| 1'001 à 2'000              | 3'098                   | 12'319  | 52.57        | 4'610'619.00         | 7'207'711.50  | 10.41        |
| 2'001 à 5'000              | 6'384                   | 18'703  | 79.82        | 21'023'766.15        | 28'231'477.65 | 40.79        |
| 5'001 A 10'000             | 3'002                   | 21'705  | 92.63        | 20'386'570.35        | 48'618'048.00 | 70.24        |
| 10'001 à 20'000            | 686                     | 22'391  | 95.56        | 8'979'825.45         | 57'597'873.45 | 83.21        |
| 20'001 à 50'000            | 192                     | 22'583  | 96.38        | 5'669'652.45         | 63'267'525.90 | 91.40        |
| 50'001 à 100'000           | 31                      | 22'614  | 96.51        | 2'105'550.75         | 65'373'076.65 | 94.44        |
| 100'001 et plus            | 15                      | 22'629  | 96.57        | 2'632'156.70         | 68'005'233.35 | 98.25        |
| Prestations Capital        | 803                     | 23'432  | 100.00       | 1'214'121.05         | 69'219'354.40 | 100.00       |
| <b>TOTAUX</b>              | <b>23'432</b>           |         |              | <b>69'219'354.40</b> |               |              |

|                         |                         |                         |                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| 2009<br>(taxation 2008) | 2008<br>(taxation 2007) | 2007<br>(taxation 2006) | 2006<br>(taxation 2005) | 2005<br>(taxation 2004) |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|

Impôts dus – évolution en CHF

69'219'354.40

70'046'372.90

67'360'542.90

66'762'184.60

94'841'521.60

## 7.2. Contribuables classés par catégories de FORTUNES IMPOSABLES en 2009

(Personnes physiques)

| CATÉGORIES de<br>FORTUNES IMPOSABLES | NOMBRE DE CONTRIBUABLES |         |              | MONTANTS DUS SUR FORTUNES |              |              |
|--------------------------------------|-------------------------|---------|--------------|---------------------------|--------------|--------------|
|                                      | par catégorie           | cumulés | cumulés en % | par catégorie             | cumulés      | cumulés en % |
| 0 à 999                              | 9'433                   | 9'433   | 41.68        | 0.60                      | 0.60         | 0.00         |
| 1'000 à 100'000                      | 8'791                   | 18'224  | 80.53        | 63'742.40                 | 63'743.00    | 1.29         |
| 101'000 à 250'000                    | 2'292                   | 20'516  | 90.66        | 464'106.35                | 527'849.35   | 10.67        |
| 251'000 à 500'000                    | 1'215                   | 21'731  | 96.03        | 819'035.40                | 1'346'884.75 | 27.24        |
| 501'000 à 1'000'000                  | 554                     | 22'285  | 98.48        | 922'524.85                | 2'269'409.60 | 45.90        |
| 1'001'000 à 2'500'000                | 238                     | 22'523  | 99.53        | 919'356.05                | 3'188'765.65 | 64.49        |
| 2'501'000 à 5'000'000                | 69                      | 22'592  | 98.84        | 592'101.70                | 3'780'867.35 | 76.46        |
| 5'001 000 et plus                    | 37                      | 22'629  | 100.00       | 1'163'737.30              | 4'944'604.65 | 100.00       |
| <b>TOTAUX</b>                        | <b>22'629</b>           |         |              | <b>4'944'604.65</b>       |              |              |

| 2009<br>(taxation 2008) | 2008<br>(taxation 2007) | 2007<br>(taxation 2006) | 2006<br>(taxation 2005) | 2005<br>(taxation 2004) |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|

Fortune moyenne – évolution en CHF

147'535.01

147'310.95

135'883.35

134'882.35

131'944.85

Impôt moyen sur la fortune – évolution en CHF

218.51

229.40

210.85

177.65

286.20



### 7.3. Contribuables classés par catégories de REVENUS IMPOSABLES en 2009

(Personnes physiques)

| CATÉGORIES de<br>REVENUS IMPOSABLES | NOMBRE DE CONTRIBUABLES |         |              | MONTANTS DUS SUR REVENUS |               |              |
|-------------------------------------|-------------------------|---------|--------------|--------------------------|---------------|--------------|
|                                     | par<br>catégorie        | cumulés | cumulés en % | par catégorie            | cumulés       | cumulés en % |
| 0 à 99                              | 2'574                   | 2'574   | 10.98        | 0.00                     | 0.00          | 0.00         |
| 100 à 10'000                        | 1'918                   | 4'492   | 19.17        | 124'307.80               | 124'307.80    | 0.19         |
| 10'100 à 20'000                     | 2'296                   | 6'788   | 28.97        | 681'058.65               | 805'366.45    | 1.25         |
| 20'100 à 30'000                     | 2'893                   | 9'681   | 41.32        | 2'349'027.45             | 3'154'393.90  | 4.91         |
| 30'100 à 40'000                     | 2'745                   | 12'426  | 53.03        | 4'009'427.85             | 7'163'821.75  | 11.14        |
| 40'100 à 50'000                     | 2'471                   | 14'897  | 63.58        | 5'865'490.50             | 13'029'312.25 | 20.27        |
| 50'100 à 75'000                     | 3'857                   | 18'754  | 80.04        | 14'224'927.95            | 27'254'240.20 | 42.40        |
| 75'100 à 100'000                    | 2'058                   | 20'812  | 88.82        | 11'823'494.30            | 39'077'734.50 | 60.80        |
| 100'100 à 200'000                   | 1'591                   | 22'403  | 95.61        | 15'487'350.70            | 54'565'085.20 | 84.89        |
| 200'100 à 300'000                   | 12                      | 22'531  | 96.15        | 2'935'120.30             | 57'500'205.50 | 89.46        |
| 300'100 à 400'000                   | 49                      | 22'580  | 96.36        | 1'710'061.30             | 59'210'266.80 | 92.12        |
| 400'100 à 500'000                   | 17                      | 22'597  | 96.44        | 755'078.80               | 59'965'345.60 | 93.30        |
| 500'100 et plus                     | 32                      | 22'629  | 96.57        | 3'095'283.10             | 63'060'628.70 | 98.11        |
| Prestations Capital                 | 803                     | 23'432  | 100.00       | 1'214'121.05             | 64'274'749.75 | 100.00       |
| <b>TOTAUX</b>                       | <b>23'432</b>           |         |              | <b>64'274'749.75</b>     |               |              |

| 2009<br>(taxation 2008) | 2008<br>(taxation 2007) | 2007<br>(taxation 2006) | 2006<br>(taxation 2005) | 2005<br>(taxation 2004) |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|

Revenu moyen – évolution en CHF

45'982.40

46'368.78

44'171.65

44'351.50

44'219.90

Impôt moyen sur le revenu – évolution en CHF

2'743.03

2'784.03

2'599.85

2'606.50

3'739.10

#### 7.4. Départs et arrivées 2009

(Personnes physiques)

| CATÉGORIES<br>D'IMPÔTS DUS | ARRIVÉES |         |      |         |      |         | DÉPARTS |         |      |         |      |         |
|----------------------------|----------|---------|------|---------|------|---------|---------|---------|------|---------|------|---------|
|                            | 2007     |         | 2008 |         | 2009 |         | 2007    |         | 2008 |         | 2009 |         |
|                            | Nb       | KCHF    | Nb   | KCHF    | Nb   | KCHF    | Nb      | KCHF    | Nb   | KCHF    | Nb   | KCHF    |
| <b>0</b>                   | 102      | 0       | 96   | 0       | 101  | 0       | 121     | 0       | 114  | 0       | 124  | 0       |
| <b>1 à 1'000</b>           | 266      | 103'325 | 358  | 144'101 | 325  | 114'458 | 278     | 94'173  | 331  | 118'524 | 320  | 124'704 |
| <b>1001 à 10'000</b>       | 217      | 577'779 | 222  | 539'647 | 241  | 584'720 | 249     | 596'792 | 193  | 460'128 | 239  | 567'217 |
| <b>10'001 à 20'000</b>     | 2        | 31'202  | 7    | 102'338 | 4    | 45'846  | 0       | 0       | 1    | 10'021  | 5    | 70'860  |
| <b>20'001 à 50'000</b>     | 2        | 66'910  | 2    | 77'967  | 1    | 30'347  | 1       | 35'750  | 0    | 0       | 1    | 32'011  |
| <b>50'001 à 75'000</b>     | 0        | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0       | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       |
| <b>75'001 à 100'000</b>    | 0        | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0       | 0       | 0    | 0       | 1    | 94'743  |
| <b>100'001 à 150'000</b>   | 0        | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0       | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       |
| <b>150'001 à 200'000</b>   | 0        | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0       | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       |
| <b>200'001 à 500'000</b>   | 0        | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0       | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       |
| <b>500'001 et plus</b>     | 0        | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0       | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       |
| <b>TOTAUX</b>              | 589      | 779'215 | 685  | 864'053 | 672  | 775'372 | 649     | 726'715 | 639  | 588'673 | 690  | 889'535 |

### 7.5. Départs et arrivées 2009

(Personnes physiques)

| CATÉGORIES<br>FORTUNES<br>IMPOSABLES | ARRIVÉES |         |      |         |      |         | DÉPARTS |         |      |         |      |         |
|--------------------------------------|----------|---------|------|---------|------|---------|---------|---------|------|---------|------|---------|
|                                      | 2007     |         | 2008 |         | 2009 |         | 2007    |         | 2008 |         | 2009 |         |
|                                      | Nb       | KCHF    | Nb   | KCHF    | Nb   | KCHF    | Nb      | KCHF    | Nb   | KCHF    | Nb   | KCHF    |
| <b>0</b>                             | 299      | 265'709 | 333  | 222'947 | 340  | 237'503 | 344     | 284'066 | 353  | 225'383 | 391  | 308'224 |
| <b>1 à 50'000</b>                    | 173      | 155'16  | 213  | 212'392 | 191  | 219'714 | 237     | 244'102 | 217  | 186'963 | 230  | 288'238 |
| <b>50'001 à 100'000</b>              | 30       | 47'776  | 41   | 64'719  | 41   | 50'928  | 31      | 81'391  | 30   | 56'893  | 24   | 28'300  |
| <b>100'001 à 250'000</b>             | 48       | 98'040  | 46   | 64'262  | 55   | 109'842 | 22      | 43'564  | 23   | 46'876  | 28   | 75'322  |
| <b>250'001 à 500'000</b>             | 17       | 39'055  | 23   | 73'028  | 31   | 93'259  | 9       | 25'622  | 7    | 19'664  | 7    | 16'611  |
| <b>500'001 à 1'000'000</b>           | 12       | 70'805  | 18   | 106'019 | 7    | 18'400  | 6       | 47'970  | 7    | 41'177  | 7    | 70'064  |
| <b>1'000'001 à 3'000'000</b>         | 9        | 61'067  | 7    | 20'298  | 5    | 30'096  | 0       | 0       | 2    | 11'717  | 1    | 7'759   |
| <b>3'000'001 à etc.</b>              | 1        | 41'577  | 4    | 100'387 | 2    | 15'630  | 0       | 0       | 0    | 0       | 2    | 95'016  |
| <b>TOTAUX</b>                        | 589      | 779'215 | 685  | 864'053 | 672  | 775'372 | 649     | 726'715 | 639  | 588'673 | 690  | 889'535 |

### 7.6. Départs et arrivées 2009

(Personnes physiques)

| CATÉGORIES<br>REVENUS<br>IMPOSABLES | ARRIVÉES |         |      |         |      |         | DÉPARTS |         |      |         |      |         |
|-------------------------------------|----------|---------|------|---------|------|---------|---------|---------|------|---------|------|---------|
|                                     | 2007     |         | 2008 |         | 2009 |         | 2007    |         | 2008 |         | 2009 |         |
|                                     | Nb       | KCHF    | Nb   | KCHF    | Nb   | KCHF    | Nb      | KCHF    | Nb   | KCHF    | Nb   | KCHF    |
| <b>0</b>                            | 92       | 4'355   | 84   | 1'330   | 93   | 1'355   | 83      | 12      | 88   | 12      | 99   | 97      |
| <b>1 à 50'000</b>                   | 398      | 354'094 | 463  | 332'739 | 444  | 322'717 | 429     | 310'829 | 439  | 264'985 | 436  | 305'001 |
| <b>50'001 à 75'000</b>              | 59       | 153'353 | 88   | 206'142 | 88   | 209'874 | 81      | 164'666 | 70   | 145'370 | 105  | 313'849 |
| <b>75'001 à 100'000</b>             | 22       | 96'291  | 27   | 80'601  | 30   | 109'895 | 34      | 103'140 | 21   | 70'328  | 25   | 92'911  |
| <b>100'001 à 150'000</b>            | 15       | 87'507  | 15   | 90'549  | 14   | 81'865  | 18      | 95'854  | 17   | 79'850  | 15   | 6'861   |
| <b>150'001 à 200'000</b>            | 1        | 16'704  | 4    | 43'691  | 1    | 5'512   | 1       | 3'090   | 4    | 28'014  | 3    | 19'483  |
| <b>200'001 à 500'000</b>            | 2        | 66'910  | 4    | 109'001 | 1    | 13'807  | 2       | 13'375  | 0    | 0       | 6    | 94'590  |
| <b>500'001 à etc.</b>               | 0        | 0       | 0    | 0       | 1    | 30'347  | 1       | 35'750  | 0    | 0       | 1    | 94'743  |
| <b>TOTAUX</b>                       | 589      | 779'215 | 685  | 864'053 | 672  | 775'372 | 649     | 726'715 | 639  | 588'673 | 690  | 889'535 |



## **CONTRÔLE FINANCIER**

### **Personnel**

L'effectif du personnel est composé de la cheffe de service à 60% et d'une collaboratrice administrative à 30%.

### **Activité**

Le Contrôle financier dépend administrativement du Conseiller communal en charge du Service financier. Il est fonctionnellement subordonné au Conseil communal. Il exerce ses activités en toute indépendance, sans recommandations ni directives quant au contenu des révisions et aux méthodes de travail. Il applique les principes généraux reconnus en matière de révision comptable, informatique et d'examen du contrôle interne. Il procède aux vérifications nécessaires par des sondages appropriés et efficaces.

Les tâches principales du Contrôle financier consistent à :

- Etre l'organe de contrôle de la Commune pour les domaines comptables, financiers et organisationnels
- Etre le réviseur des comptes d'entités paracommunales, de fondations
- Conseiller les services dans les domaines comptables, financiers et organisationnels

### **Travaux réalisés en 2009**

En 2008, le Contrôle financier a effectué la vérification des comptes 2008 de 10 services communaux, à savoir :

- Parlement des jeunes
- Service juridique
- Service des Espaces verts
- Service de la géomatique
- La gérance communale (5 services)
- Le service du domaine public (à finaliser sur 2010)

Le Contrôle financier a également effectué divers mandats, contrôles spéciaux, notamment :

- Vérification des comptes de bilan au 31 décembre 2008
- Contrôles de caisses
- Révision des comptes de fondations et associations paracommunales et institutions d'intérêt public : Fondation prévention santé, Fondation Favre-Robert-Guyot-Binguely, Fondation Bonne-Fontaine, Fondation pour le patrimoine, Genilem, La Clairière, Braderie et Fête de la montre, JMH Journées de la Métropole Horlogère
- Révision des comptes de sociétés anonymes et société simple : Bloc 30 SA, Hôtel Pierre-François SA, Igesa, Moderna SA, Nadermo SA, Complexe Espacité
- Participation à la révision des comptes de la Ville effectuée par une fiduciaire externe
- Suivi des recommandations effectuées dans les rapports de vérification des exercices précédents
- Note à l'attention du Conseil communal sur l'analyse du chiffre d'affaires fournisseurs 2008
- Participation à divers groupes de travail (par exemple Biodôme)
- Conseils aux services et analyses pour le Conseil communal

## **SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **Préambule**

Ce service de la Ville réunit les différents intervenants de prestations sécuritaires que sont :

La Police

Le Service du Domaine Public (SDP)

Le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises (SIS)

L'Organisation de la Protection Civile (OPC)

### **Pool administratif**

La recherche d'efficacité administrative a mis rapidement en lumière la nécessité d'un regroupement de forces des éléments de secrétariat. Quelques mesures complémentaires doivent encore être prises dans les services afin de les libérer de certains travaux pour qu'ils se consacrent à leurs activités de base.

### **Contrat de prestations avec la Police neuchâteloise**

Depuis le 1 janvier 2007 et consécutivement à l'intégration du Corps de police de la ville dans celui de la police neuchâteloise, les prestations sécuritaires de police sont fournies par cette dernière dans le cadre d'un contrat de prestations portant sur montant de CHF 5'407'500.00.

Un changement aussi radical de fonctionnement ne s'effectue pas sans difficultés. Le calendrier de mise en œuvre a été rapide puisqu'il fallait assurer un dispositif sécuritaire de qualité malgré les changements. Grâce à la volonté de chacun, les solutions et les ajustements ont remplacé les éléments, sources de dysfonctionnement. La nécessité de quantifier les actions ou les prestations en nombres ou en heures provoque une modification dans les habitudes des policiers. Cette modification des techniques d'engagement a dans un premier temps créé un doute dans l'esprit des policiers et l'assimilation complète prendra encore un peu temps.

La réforme structurelle de la police neuchâteloise en cette année 2009 orientée vers une organisation par prestations, délaissant ainsi l'organisation par régions, est intéressante et correspond mieux aux défis futurs de la police dans le cadre de ses contrats de prestations. Cette modification bien que nécessaire est temporairement une source de remise en question de l'engagement des policiers et accentue le besoin de coordination, respectivement de conduite de l'échelon de commandement.

D'une manière générale et dans le contexte précité, les prestations demandées à la police neuchâteloise ont été partiellement réalisées. Un effort est encore attendu de la part de la police de proximité dans le cadre de sa reconnaissance par la population dans les quatre quartiers définis ainsi que dans ses interventions ponctuelles sur le trajet entre son stationnement et sa mission primaire.

Le contrat de prestations a été dénoncé au 31.12.2009 et sa renégociation est en cours. Les éléments principaux de la négociation portent sur une non-reconnaissance de certains travaux administratifs effectués actuellement par la police ce qui réduirait le besoin en ETP de 35 à 32. La formulation d'une mission précise en termes de présence dans les quartiers est également en discussion. La volonté de chercher à réduire l'impact des actions administratives est tempérée par l'incertitude liée à l'introduction prochaine du nouveau code de procédure pénale dont les effets dans ce domaine semblent peu favorables.

En terme d'évolution de la criminalité, nous constatons que d'une manière générale, les délits sont stables mais que nous remarquons une recrudescence de la violence chez les jeunes avec une forme de bravade aux différentes formes d'autorités.

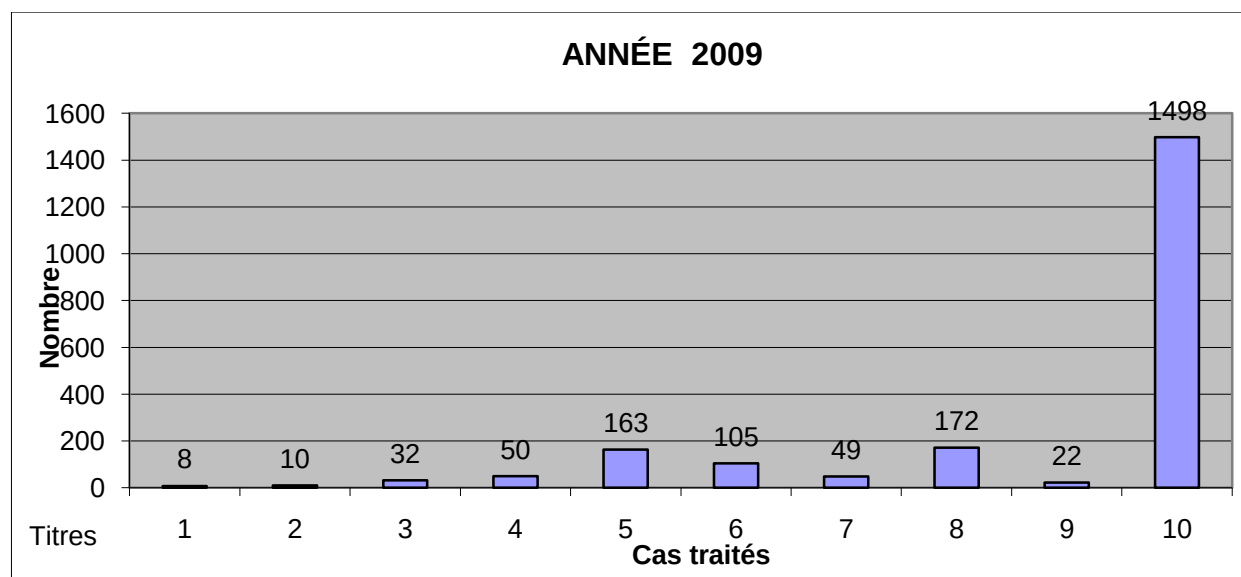
Les décisions politiques ayant amené à ce changement sont confortées par le fait que dans une phase de mise en œuvre, la sécurité en ville ne s'est pas dégradée et les économies financières se situent largement au-delà des 10% souhaités, à près de 25 % en tenant compte d'une évolution favorable des produits et d'une évolution contenue des coûts depuis 2005. C'est donc une économie des moyens et une amélioration de la performance qui est confirmée par cette démarche. Si la volonté politique est d'accroître le taux de présence des personnes en uniforme dans la ville et en fonction de l'orientation voulue, cela nécessitera une augmentation des effectifs soit dans le cadre du contrat de prestations avec la police neuchâteloise, soit directement dans le service du domaine public.

## Quelques chiffres sur l'activité de la police dans le cadre du contrat de prestations

|                                                 |                |
|-------------------------------------------------|----------------|
| Campagnes de prévention dans les écoles         | 89 heures      |
| Surveillance des collèges                       | env 700 heures |
| Patrouilleurs scolaires appui à la formation    | 34 heures      |
| Contrôles radar                                 | 161            |
|                                                 | 235 heures     |
| Contrôles des taxis                             | 107 heures     |
| Amendes d'ordre                                 | 1'995          |
| Contrôles des établissements publics de nuit    | 269 heures     |
| Traitement des commandements de payer           | 9642           |
| Mandats d'amener, retraits de plaques et divers | 3284           |
| Actes judiciaires                               | 942            |
| Réquisitions                                    | 2'895*         |

\* nécessitant presque toujours de 2 à 5 auditions en moyenne

En outre l'activité de police a traité les cas suivants:



- 1 Décès
- 2 Suicide
- 3 Disparition
- 4 Incendie
- 5 Infraction autre / divers
- 6 Infraction intégrité corporelle
- 7 Infraction Letr
- 8 Infraction Lstup
- 9 Infraction Mœurs
- 10 Infraction patrimoine



## SERVICE DU DOMAINE PUBLIC (SDP)

### Préambule

Ce service de la Ville est composé de 19,5 ETP dont 9,5 en uniforme et a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2007 suite à l'intégration de la Police locale au sein de la Police neuchâteloise.

Il s'occupe de toutes les tâches relatives au respect des règles en matière de trafic au repos. Il gère les trois caméras et les 11 mâts « radar fixe », la signalisation et le marquage routier, la régulation du trafic, l'organisation de la circulation en ville, les services d'ordre de parcage, les préavis de construction et d'autorisation de patente, l'usage du domaine public, la salubrité publique, les permissions tardives et la géomatique interne au service. De plus, il contrôle les mesures de sécurité en matière de circulation aux abords des chantiers. Il participe également à l'élaboration des projets d'urbanisation.

### Personnel

Durant l'année écoulée, le service a accompli de nombreuses tâches qui sont résumées dans les chapitres qui suivent. A noter que ces collaborateurs sont motivés et, compte tenu de l'effectif à disposition, ils effectuent un travail que nous jugeons être de qualité.

#### Formation et instruction

Le chef du service dispense, dans le cadre des écoles d'Aspirants de police et d'Assistants de sécurité publique, des leçons de régulation du trafic. Ainsi, tant les aspirants gendarmes que les assistants découvrent notre service et la Ville.

Dans le cadre de l'école d'assistant de sécurité publique, deux modules de formation sont dispensés aux spécialistes de la circulation. Le premier est composé des branches générales et le second est axé sur les problèmes législatifs et administratifs liés au trafic en mouvement et au repos.

Un assistant a suivi l'école 2009 à Colombier et a réussi les examens intermédiaires. Les examens finaux se dérouleront le 29 janvier 2010.

Cette formation obligatoire (LPol art. 14/3), légitime et valorise sans nul doute la profession d'Assistant de sécurité publique et apporte une bonne culture générale sur le statut d'agent de police judiciaire.

En outre, dès cette année, un assistant a été formé pour l'instruction en matière de régulation du trafic des volontaires de la Protection civile.

Le Service est ainsi et tant que faire se peut la référence en matière de régulation du trafic pour le canton de Neuchâtel.

#### Mutations – recrutement - naissance

01.10.2009 Engagement d'une collaboratrice en qualité d'assistante de sécurité en prévision du départ d'un assistant qui a fait valoir ses droits à la retraite pour le 31 janvier 2010;

03.08.2009 Engagement d'un collaborateur administratif en premier emploi au guichet unique;  
Une collaboratrice a donné naissance à un garçon ce qui a entraîné 4 mois de congé de maternité  
Une assistante attend un heureux évènement pour janvier 2010. Elle est donc indisponible depuis le mois d'octobre 2009 et bénéficiera d'un congé de maternité de quatre mois dès la naissance de son enfant.

#### Activité du service

Cette année, le service a traité les tâches suivantes :

**16'318 amendes d'ordre de parcage délivrées dont 1'933 amendes d'ordre "Mesures hivernales";**

**146 véhicules mis en fourrière durant les mesures hivernales;**

**29'659 amendes d'ordre pour un dépassement de la vitesse;**

397 plaintes sur fonds privés;  
335 procès verbaux pour dépassement de la vitesse;  
41 procès-verbaux pour non-paiement de la taxe des chiens ;  
57 procès-verbaux pour la salubrité publique;  
36 procès-verbaux pour diverses infractions ;  
**77 voitures mises en fourrière durant le reste de l'année;**

**142 Services d'ordre de parcage représentant quelques 4'350 heures.**

### **Services d'ordre lors de manifestations**

Les services d'ordre sont toujours nombreux comme le démontre le tableau présenté ci-avant et nécessitent un grand engagement en moyen et en heures ce qui réduit l'action sur le reste de l'activité. Cependant, ces manifestations d'importance régionales voire nationales ou internationales demeurent une bonne image pour la ville et une bonne manière de faire parler d'elle.

Le jeudi 30 avril, départ et arrivée de la 2<sup>ème</sup> étape du Tour de Romandie. Les 160 coureurs cyclistes effectuaient une course en trèfle autour de la Ville avec trois passages et l'arrivée dans l'avenue Léopold-Robert. Ce service a nécessité l'engagement de 73 collaborateurs en uniforme (Police/SDP/Pol-route) et 40 bénévoles.

Les 4, 5 et 6 septembre s'est déroulée la 41<sup>ème</sup> Braderie et Fête de la montre. La Police locale de Neuchâtel a mis à notre disposition, le vendredi, six policiers et la Police neuchâteloise a détaché cinq assistants de sécurité durant les trois jours. La fête s'est parfaitement déroulée sous l'angle sécuritaire.

Lors des grandes manifestations organisées dans l'avenue Léopold-Robert, les commerçants riverains et ceux de la place du Marché sont contactés et les usagers motorisés sont informés pas affiches placées aux entrées de la cité. En outre, nous bénéficions de la collaboration de la Police neuchâteloise lorsque cela s'avère nécessaire.

La section Police-route du SIS a été engagée à 54 reprises et est un élément important dans la gestion des manifestations sur le territoire communal. Sans ce groupe de sapeurs-pompiers, la Police neuchâteloise serait régulièrement sollicitée ce qui aurait vraisemblablement pour conséquence une augmentation des prestations et du coût du mandat de prestations. Ces sapeurs-pompiers volontaires font preuve d'une grande motivation et contribuent amplement à la réussite des missions confiées au SDP.

### **Circulation et parcage**

Il est fort regrettable de constater que les incivilités en matière de circulation et stationnement augmentent et qu'une frange de conducteurs n'a manifestement que faire des règles établies.

La saison hivernale 2008-2009 a été longue et rigoureuse. Notre service est intervenu à 28 reprises en collaboration et à la demande des Travaux publics.

### **Gestion administrative des EP, des taxis et du guichet unique**

#### **Etablissements publics et port de la Maison-Monsieur**

|   |                              |     |
|---|------------------------------|-----|
| A | Hôtels                       | 10  |
| B | Hébergements                 | 2   |
| C | Cafés-restaurants            | 102 |
| D | Bars avec et sans alcool     | 72  |
| E | Cabarets-dancings            | 4   |
| F | Discothèques                 | 4   |
| G | Buvettes avec et sans alcool | 23  |
| H | Cercles                      | 18  |
| I | Débit ambulant               | 0   |
| J | Camping                      | 1   |
| K | Salons de jeux               | 9   |
| - | Terrasses                    | 59  |

#### **Mutations**

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| Etablissements fermés                | 35 |
| Ouverture de nouveaux établissements | 6  |
| Changements de tenancier             | 58 |
| Changements de nom                   | 5  |
| Changements de catégorie             | 4  |

#### **Matches au loto**

|           |    |
|-----------|----|
| Organisés | 42 |
| Annulés   | 2  |

## **Maison-Monsieur**

Bateaux amarrés 51

Bateaux hors zone aménagée 3

Douze personnes figurent sur la liste en attente d'une place d'amarrage.  
Deux transferts de places ont été opérés durant l'exercice.

## **Taxis**

Etat au 31 décembre 2009 :

- 5 concessions de type « A » ;
- 3 concessions de type « B » avec places de parc sur fonds privé ;
- 51 chauffeurs dont 25 auxiliaires ;
- 40 véhicules dont 31 immatriculations.

## **Concessions « A » (responsables)**

|              |                           |
|--------------|---------------------------|
| Taxis Réunis | Mme Madeleine Schaller    |
| Taxis ABC    | M. Pierre-Alain Jeanmaire |
| Taxi Bleu    | M. Pedro Dias             |
| Eurotaxi     | M. Daniel Guenin          |
| Chrono Taxi  | M. Tiziano Ercolani       |

## **Concessions « B » (responsables)**

|                           |                                        |
|---------------------------|----------------------------------------|
| Taxi Handicap Berger Sàrl | Mme & M. Marillia et Jonathan Berger   |
| Taxi Ville                | Mme Olga Cristina Resende Mota Martins |
| Taxi 22 Dubu              | M. Patrick Dubugnon.                   |

## **Admissions – démissions - retraites**

Durant l'année, six demandes d'autorisation d'exercer ont été enregistrées, quatre ont obtenu l'approbation du Conseil communal et deux ont été refusées. Aucune démission n'a été enregistrée.

## **Contrôles**

11 contrôles OTR2 ont été effectués par la police de la circulation. Résultats :

- |    |                                                                                   |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------|
| 4  | infractions à l'OTR 2 (Ordonnance sur la durée du temps de travail et de repos) ; |
| 2  | infractions à la LCR (Loi fédérale sur la circulation routière) ;                 |
| 1  | infraction au Règlement communal ;                                                |
| 83 | chauffeurs contrôlés à l'éthylomètre, tous en dessous de 0.5 0/00.                |

## **Guichet unique**

Afin d'améliorer l'accueil du public, notre guichet a subi plusieurs modifications en 2009.

- Engagement d'un collaborateur en premier emploi;
- Horaire élargi notamment en soirée;
- Développement du site en ligne afin que les utilisateurs puissent effectuer leurs demandes par courriels et remplir les documents électroniquement.

Les encaissements représentent la somme de CHF 78'733.60 durant la période de janvier à novembre 2009.  
Sept permis de pêche journaliers et un permis d'escargots ont été délivrés.

Une augmentation de la capacité des lignes téléphoniques a été réalisée afin d'apporter une meilleure réponse aux citoyens.

## **Géomatique**

En complément du service géomatique de la ville, un collaborateur s'occupe de la saisie et de la gestion des modifications de la signalisation routière en ville. A ce jour, plus de 90% de toute la signalisation sont répertoriées.

## **Aménagements routiers**

Mai Suite à l'incivilité de certains automobilistes, la rue des Kikajons a été interdite au parcage des deux côtés.

Juin Suite à l'entée de la ville de La Chaux-de-Fonds dans le patrimoine mondial de l'UNESCO et en raison de l'implantation du centre névralgique à la halle aux Enchères, la rue Jaquet-Droz a été interdite à la circulation, entre l'immeuble no 18 et la rue du Sapin, ainsi que la rue Traversière, entre l'avenue Léopold-Robert et la rue Jaquet-Droz. La rue des Musées, entre les rues du Casino et Traversière a été mise en impasse. La rue du Sapin entre l'avenue Léopold-Robert et la rue Jaquet-Droz est autorisée au trafic à l'exception des camions.

|          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Août     | La rue du Marché, entre les rues du Marché et de Guillaume-Ritter est interdite à la circulation à l'exception des livraisons et des Services publics.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Octobre  | <p>La rue Jardinière, entre les rues de l'Avenir et du Balancier, est aménagée en zone de Rencontre.</p> <p>Une borne rétractable est opérationnelle dans la rue du Cours-Supérieur, pour contrôler et limiter l'accès au Cifom, au collège de Numa-Droz et à la Bibliothèque de la ville.</p> <p>La rue du Docteur-Coullery entre les rues de la Serre et du Temple-Allemand est aménagée en site propre pour les bus en trafic de ligne – les bus scolaires – les Services publics.</p> <p>Le trafic se rendant dans le nord de la ville est renvoyé par la rue du Modulor, où deux voies de circulation montantes et une bande cyclable ont été aménagées.</p> <p>Un passage a été aménagé pour permettre aux conducteurs domiciliés le long du Chemin du Couvent d'accéder directement au boulevard de La Liberté. Seuls les Services publics peuvent circuler dans les deux sens sur ce chemin.</p> |
| Novembre | <p>La vitesse sur la route de l'Orée-du-Bois a été limitée à 30 km/h. depuis l'immeuble Orée-du-Bois no 87 et le tourne-chars à la hauteur du chemin du Cerisier.</p> <p>La vitesse a été limitée à 30 km/h dans la rue de Jérusalem ainsi que dans la boucle des Herses.</p> <p>La place de l'Hôtel-de-Ville, côté ouest, a été réaménagée au moyen de pavés. A la demande du SUE, seules les places de parc côté sud ont été maintenues à 15 minutes au lieu de 30 alors qu'au nord, une case "Handicapé", une case "Livraisons" et une case "Moto" ont été réalisées.</p> <p>Dans la rue Jaquet-Droz, au sud de l'immeuble Léopold-Robert 11a, entre la sortie du parking de la Grande-Fontaine et la ruelle de la Fleur-de-Lys, les cases limitées au temps de parage zone bleue ont été peintes en blanc et limitées à 30 minutes.</p>                                                              |

### **Cases interdites au parage:**

Dans la rue des Granges, au sud de l'immeuble place de l'Hôtel-de-Ville no 1, (Mention "Excepté visiteurs police et SDP")  
 Dans la rue de Chasseral 20, deux cases, (Mention "Excepté taxis")  
 Dans la rue de la Serre 116.  
 Dans la rue de la Tuilerie no 42.

### **Passages de sécurité pour piétons:**

Dans le boulevard de la Liberté, à l'ouest de l'immeuble Gentianes no 43, complété d'un îlot séparateur de trafic.  
 Dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à la hauteur de l'immeuble no 4.  
 Dans la rue du Chapeau-Râblé, à la hauteur de l'immeuble no 26.

### **Case pour handicapés**

Une case a été marquée dans la rue du Progrès à la hauteur de l'immeuble no 10.

### **Fonds privés:**

Huit propriétaires de biens immobiliers ont effectué les démarches nécessaires pour interdire le parage sur leur fonds privé, à l'exception des ayants-droit.

### **Travaux sur la chaussée:**

Au printemps, les grands chantiers reprennent impliquant des creusages importants et nécessitant la fermeture des tronçons de route en travaux;

|                   |                                                                                                                                                   |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Avril – mai       | rue de la Serre, chauffage à distance à la hauteur de l'immeuble no 11.                                                                           |
| Avril – mai       | rue des Musées, chauffage à distance à la hauteur des immeubles nos 18-20.                                                                        |
| Avril – septembre | rue du Crêt-Rossel et de l'Emancipation, remplacement du collecteur, des conduites eau – gaz – électricité et de l'éclairage public.              |
| Avril – septembre | rue du Progrès et rue du Président-Wilson, réfection complète de l'infrastructure.                                                                |
| Avril – novembre  | rue des Entrepôts et rue de la Fiaz, pose de conduites pour le chauffage à distance, pose de conduites électriques et remplacement du collecteur. |
| Mai-Juin          | avenue Léopold-Robert, entre les rues Traversière et du Casino, suite des travaux 2008.                                                           |
| Mai – août        | rue de la Charrière, pose de conduites électriques et de l'éclairage public.                                                                      |
| Mai-août          | rue du Balancier, réfection complète de l'infrastructure et pose de conduites électriques.                                                        |

|                   |                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mai – octobre     | rue du Grenier et quartier des Allées, pose de conduites électriques et renforcement de l'éclairage public.                                                                                                |
| Juin – Juillet    | rue de la Paix et rue du Maire-Sandoz, pose de conduites pour le chauffage à distance.                                                                                                                     |
| Juin – août       | rue du Nord, entre les rues du Dr.-Coullery et du Cours-Supérieur, remplacement des conduites eau et gaz.                                                                                                  |
| Août              | rue Jaquet-Droz, pose de conduites pour le chauffage à distance.                                                                                                                                           |
| Août – octobre    | rue des Arpenteurs, remplacement de la conduite d'eau.                                                                                                                                                     |
| Août – octobre    | rue de l'Est, remplacement du collecteur et pose de conduites électriques.                                                                                                                                 |
| Août – octobre    | ruelle de l'Aurore, remplacement de la conduite d'eau, pose de conduites électriques et renforcement de l'éclairage public, réfection de la chaussée.                                                      |
| Août – novembre   | rue de la Colline, remplacement de la conduite d'eau, pose d'une nouvelle conduite de gaz et chauffage à distance, remplacement des câbles électriques et de l'éclairage public, réfection de la chaussée. |
| Septembre-octobre | rue de Morgarten, et carrefour Forges – Morgarten, pose de conduites souterraines et d'un nouveau revêtement bitumineux.                                                                                   |

**Récapitulation des fouilles par catégorie:**

|                      |      |
|----------------------|------|
| Chauffage à distance | : 37 |
| Cablecom             | : 4  |
| Eau                  | : 78 |
| Gaz                  | : 72 |
| Electricité          | : 17 |
| Collecteurs          | : 23 |
| Télécommunications   | : 68 |
| Regards              | : 88 |
| Divers               | : 35 |

## SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

### Préambule

Après huit ans d'existence et quelques réajustements, le SISMN est organisé de la manière suivante:

Service intercommunal comprenant les villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et le village des Brenets, ayant pour siège la commune de La Chaux-de-Fonds, laquelle gère le personnel, le budget et la caserne. Ses missions et son rayon d'intervention se répartissent de la manière suivante :

#### Départs immédiats:

Trois ambulances **ou** un départ feu et une ambulance **ou** un accident de circulation avec deux ambulances et la désincarcération

#### Puis, départs dans les 20 minutes :

Deux ambulances supplémentaires **ou** un départ feu supplémentaire **ou** un accident de circulation avec une ambulance et la désincarcération.

#### Rayons d'action :

Service ambulancier : Toutes les communes des Montagnes neuchâtelaises

Le service ambulancier est assuré par les 39 professionnels du SISMN

Service du feu : Communes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et des Brenets en première intervention

Toutes les communes des Montagnes neuchâtelaises et la Ferrière en renfort première intervention

Renfort dans tout le canton pour certaines missions spécifiques.

En dehors des interventions, le personnel professionnel du SIS est occupé :

- A 50% par l'entretien de tout le matériel d'intervention, d'une partie des véhicules, ainsi que d'une partie des locaux
- A 50% par la formation continue.

Afin de pouvoir assumer toutes ces missions à la satisfaction des Autorités et de la population, le SISMN est composé de trois sections de 13 professionnels, de 50 sapeurs-pompiers volontaires pour les deux villes et de 18 sapeurs-pompiers volontaires pour Les Brenets. Toutes ces personnes sont dirigées par un Etat-major professionnel de cinq personnes.

Les corps de sapeurs-pompiers de la vallée de la Brévine, de la vallée de la Sagne et des Ponts-de-Martel et du village des Planchettes disposent d'environ 120 sapeurs-pompiers volontaires.

### Personnel

Les points suivants sont traités :

- Horaire
- Absentéisme
- Heures supplémentaires des sections d'intervention
- Etat-Major
- Nominations

#### **Horaire**

Le personnel en section travaille 24 heures en caserne de 19h00 à 19h00. Pour ces 24 heures de travail, il est comptabilisé 17 heures effectives. Ces 24 heures de travail sont suivies soit de 48 heures de congé soit de 48 heures de piquet. En une année, un sapeur passe environ 2450 heures en caserne et 1450 heures en piquet à la maison. En 2009, le personnel de piquet a été alarmé à 692 reprises.

#### **Absentéisme**

Le taux d'absentéisme est stable par rapport à 2008. Il se situe à 2.5%, ce qui représente 2290 heures d'absence pour des causes de maladies ou d'accidents.

Une réduction s'est opérée depuis 2008. Celle-ci s'explique en partie par la mise en place de séances de fitness dispensées par un moniteur professionnel (prévention des accidents).

### Heures supplémentaires

En 2009, le personnel des sections a effectué 4'664 heures supplémentaires, soit 34 de plus qu'en 2008. Nous avons pu restituer 4'644 heures, ce qui démontre que nous arrivons à gérer de manière convenable ce problème, tout en étant conscients que ces heures génèrent une fatigue supplémentaire à certains moments de l'année.

Le problème réside dans le fait que nous devons reporter chaque année un solde découlant des premières années de fonctionnement de notre service qui n'a jamais pu être restitué.

|                                   | 2009        | 2008        | évolution  |
|-----------------------------------|-------------|-------------|------------|
| Report année précédente           | 2642        | 3172        | -530       |
| Heures supplémentaires effectuées | 4664        | 4630        | + 34       |
| Heures restituées                 | 4644        | 5160        | -516       |
| <b>Solde à reporter</b>           | <b>2662</b> | <b>2642</b> | <b>+20</b> |

### Etat-Major

L'Etat-Major a été réorganisé de la manière suivante et sera opérationnel sous cette forme dès 2010:

Un commandant et un remplaçant du commandant ayant des fonctions de conduite et de stratégie

Un chef de caserne ayant comme fonction l'organisation et la gestion du personnel

Un responsable technique ayant comme fonction la gestion de tous les véhicules, du matériel et de la centrale d'engagement.

Un responsable de l'instruction ayant comme fonction la responsabilité de l'instruction ambulancière et feu pour les professionnels et les volontaires, l'instruction externe ainsi que la gestion des stagiaires.

### Nominations

Deux sapeurs ont été nommés à la fonction de sapeur-responsable (Appointé)

## Formation

Durant l'année, les professionnels ont suivi une formation dans les domaines suivants :

#### Poste permanent "Service du feu"

- Connaissance du feu et de son développement
- Chimique
- Placement et manipulation des engins de sauvetage et d'évacuation
- Feux d'aéronefs
- Une semaine de formation en collaboration avec le SIS de Neuchâtel.

#### Poste permanent "Service ambulancier"

- Protocoles de réanimation adulte et pédiatrique
- Traumatologie et contention
- Brûlures
- Prises en charge de malaises indéterminés
- Intervention en milieu difficile (Acroland)

#### Poste permanent "GRIMP"

- Techniques de base
- Interventions aquatiques
- Treuillage
- Progression canyoning
- Sauvetage d'une personne dans la nacelle du barrage du Châtelot

## Formations externes

Le personnel dispense également de la formation :

Dans les écoles aux niveaux de l'école enfantine, de la 4<sup>ème</sup> primaire et de la 9<sup>ème</sup> secondaire.

Pour le personnel de la patinoire et des piscines

Pour les responsables de sécurité dans les établissements possédant une détection incendie reliée à la centrale d'alarme.

Le SISMN a participé aux exercices de grande envergure suivants :

- Intervention dans le tunnel de la Vue-de-Alpes
- Exercice combiné avec les troupes de sauvetage
- Exercice de désincarcération avec l'école d'ambulanciers de Bois-Cerf CESU
- Sauvetage d'un parapentiste dans les côtes du Doubs

La nouvelle formation de sapeur-pompier professionnel (brevet fédéral) nécessite une école de formation de 18 mois. Celle-ci se déroule à Genève. De plus, l'obligation de la reconnaissance IAS de notre service ambulancier nécessitera la formation d'ambulanciers diplômés (trois ans de formation). La nécessité d'être incorporé dans un corps professionnel de sapeur-pompier pour pouvoir suivre l'école de formation et la pénurie d'ambulanciers diplômés nous obligent à planifier les remplacements des départs à la retraite avec une anticipation d'environ quatre ans.

## Entretien

Le personnel du poste permanent procède aux travaux d'entretien suivants :

**Véhicules et matériel :** Antipollution / Petites réparations / Modification des aménagements intérieurs / Contrôle et entretien de tout le matériel et des agrégats / Désinfection des ambulances et de leur matériel / Remplissage des bouteilles O2

Les services et les réparations conséquentes se font au garage des TP du Locle

**Protection de la respiration :** Tous les appareils pour la protection de la respiration (120 appareils) sont entretenus et contrôlés après chaque intervention ou exercice, y compris ceux des corps de sapeurs-pompiers desservis par le SISMN.

**Locaux :** Tout le secteur technique de la caserne (garages, atelier, stock, remplissage O2) est nettoyé par le personnel du PP.

Dans la première partie de l'année, le local prévu pour le remplissage des bouteilles d'oxygène (local des WC) a été complètement modifié et aménagé par le personnel du poste permanent.

Il est à relever que grâce à ce travail, nous sommes accrédités par SWISSMEDIC pour le remplissage des bouteilles d'oxygène médical, ce qui permet une économie de plusieurs dizaines de milliers de francs par année.

## Technique et dossiers d'intervention

Tous les postes informatiques du SISMN ont été remplacés et les nouveaux logiciels informatiques ont été installés à la satisfaction de tous. Nous regrettons toutefois que le logiciel de gestion et d'aide à l'engagement "SGARI" ne soit toujours pas acquis.

Actuellement, notre service technique gère 286 dossiers d'intervention pour les objectifs reliés à la centrale d'alarme. Pour chaque objectif, une description de celui-ci et des plans de situation, d'accès externes et internes sont établis en collaboration avec le chargé de sécurité de l'entreprise. Une remise à jour annuelle est faite de tous les dossiers.

## Interventions

Notre système de gestion et d'aide à l'engagement actuel ayant de fréquentes pannes, il est impossible de générer des statistiques justes et fiables. Toutefois, en fonction des montants facturés, il est évident que le nombre d'interventions du service du feu et des transports d'ambulances sont stables, voire en légère augmentation.

## Organisation de renfort

L'organisation de renfort du poste permanent est composée de 50 sapeurs-pompiers volontaires pour les deux villes et de 18 pour Les Brenets.

Une école de recrue de 23 personnes est en cours et permettra ainsi de compléter les effectifs.

Les renforts ont été alarmés à 17 reprises durant l'année pour renforcer le poste permanent lors d'intervention.



L'instruction est faite le samedi et comporte les thèmes suivants :

- Protection de la respiration
- Sanitaire (BLS)
- Hydraulique
- Technique d'intervention
- Pionnier
- Sauvetage

Cette année encore, la nécessité de pouvoir disposer d'une organisation de renfort efficace et bien formée pour le poste permanent et la population a été démontrée à plusieurs reprises.

### **Conclusion**

Toutes les interventions auxquelles a été confronté le SISMN ont été maîtrisées à satisfaction, notamment grâce à l'engagement, la disponibilité et la compétence de son personnel professionnel et volontaire.

Les années futures devraient voir se concrétiser les projets de "Polfeu 09 " et de la reconnaissance IAS des services ambulanciers du canton. Ceux-ci devraient nous permettre de progresser autant dans nos compétences que dans notre organisation. Ces améliorations devraient nous permettre d'augmenter notre efficacité globale au profit de toute la population des Montagnes neuchâteloises, voire du canton.

Pour terminer, nous tenons à remercier les Autorités pour leur écoute et leur appui dans la résolution des problèmes inhérents à la gestion d'un service de secours.

## **L'ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES (OPCMN)**

La Protection civile dépend du comité directeur de l'OPCMN dont la Ville est membre. Les directives quant à son fonctionnement sont émises par le service de la sécurité civile et militaire de l'Etat.

Le chef de la sécurité publique ou le commandement du SIS ont la compétence de mettre sur pied les groupements d'interventions rapides (GIR) de manière à compléter ou à relever les effectifs du SIS sur le périmètre des Montagnes neuchâtelaises.

Le personnel professionnel jouit d'un contrat émis par la Ville de La Chaux-de-Fonds mais est rémunéré selon l'échelle salariale de l'Etat. Le suivi de cette Organisation est effectué par le service de la sécurité publique et les prestations de comptabilité de location et de service informatique sont facturées à l'OPCMN.

## **Affaires culturelles, santé, sports et jeunesse**



## SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

### Activités générales

En 2009, le Service des Affaires culturelles a été chargé de porter ou de réorienter plusieurs dossiers complexes (Centre dramatique régional, réorganisation des musées, soutien à l'art cinématographique). Force est de constater que le Service est sous doté en forces de travail et que, même si selon les critères de l'administration communale il est considéré comme un petit service, il n'en reste pas moins que le nombre d'institutions, d'associations et de partenaires avec lesquels il traite est plus que considérable. Si l'entrée en fonction prévue d'un administrateur/trice du dicastère des Affaires culturelles, de la Jeunesse et des Sports en 2010 répondra en partie aux besoins du Service, il ne permettra pas, dans un premier temps, d'améliorer significativement sa situation. Les administrations publiques relèvent à juste titre l'importance de projets menés en commun entre diverses autorités publiques et privées. Le service des Affaires culturelles ne peut y répondre favorablement, à moins de s'engager bénévolement dans leur réalisation.

### Commission culturelle

Le Service des Affaires culturelles s'appuie dans ses tâches sur la commission culturelle, organe consultatif présidé par Jean-Pierre Veya. La commission culturelle a été reconstituée pour la nouvelle législature 2008-2012, ses membres sont :

Mesdames Gisèle Götz, Julie John, Yolande Michel, Ana Girardin et Messieurs Gilles Aerni, Marc Arlettaz, Francis Bärtschi, Pierre Bauer, Pascal Bühler, Jacques Ditisheim, Jean-Paul Gygax, Claude-André Moser, Yanick Stauffer, Yves Strub, Philippe Vuilleumier.

La commission culturelle s'est réunie à 5 reprises et a notamment traité des questions suivantes : budget 2010, politique culturelle communale et cantonale, *rapport relatif aux missions, à l'organisation et à la politique des musées de la Ville de La Chaux-de-Fonds*. Un sous-groupe, représenté par Messieurs Pascal Bühler, Francis Bärtschi, Yves Strub et Philippe Vuilleumier, a été nommé afin de prendre position quant à la teneur dudit rapport et a partagé ses remarques avec l'entier de la commission.

### Personnel et tâches du service

L'effectif du Service des Affaires culturelles est composé d'un poste de déléguée aux Affaires culturelles, engagée à 60%, et de deux postes à 54% dédiés à la billetterie de L'heure bleue. En 2009, un stagiaire MPC a été engagé, il partage son activité entre les Affaires culturelles et le Service des sports.

Les principales missions du Service des Affaires culturelles, assumées par la déléguée en étroite collaboration avec le chef du dicastère, consistent à

- Assurer le suivi financier et administratif de l'ensemble des dossiers culturels
- Assurer le suivi du personnel de la billetterie de l'heure bleue
- Gérer le budget attribué aux Affaires culturelles
- Préparer et suivre les dossiers de demandes de soutiens financiers pour des projets artistiques et culturels. Ceux-ci émanent d'institutions, d'associations, de fondations ou d'indépendants, sous forme de festivals, de manifestations populaires, d'événements ponctuels, de représentations, d'expositions
- Identifier des projets nouveaux, présentant un intérêt pour la vie culturelle et artistique de la ville et de ses publics
- Collaborer à des projets ponctuels, en lien avec d'autres services
- Proposer et positionner une politique culturelle viable, à forte valeur ajoutée pour la ville, dans le respect du budget et des besoins des acteurs culturels ou artistiques de la cité, en lien avec les politiques culturelles cantonales ou fédérales
- Représenter la Ville auprès de diverses structures communales, cantonales ou fédérales
- La déléguée aux Affaires culturelles est présente lors des séances des institutions, groupements ou commissions suivantes :

Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVSC)

Conférence permanente danse (déléguée par la CVSC dans le cadre du projet danse RESO, réunissant l'OFC, Pro Helvetia, les Cantons et les Villes).

Fondation Arc en Scènes : Conseil de fondation, comité de direction et Conseil de la création du TPR. La pertinence de cette présence est à remettre en question. Ce point sensible, qui a trait à l'indépendance du Service des Affaires culturelles et de la Ville en tant que principal bailleur de fond sera étudié dès 2010.

Commission culturelle, commission de la bibliothèque, commission de la Fête de mai et comité de pilotage des manifestations.

Groupe de répartition des subsides cantonaux aux arts de la scène

Comité de gestion du fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique

Réunions régulières avec la cheffe du service des affaires culturelles du canton et le délégué culturel de la Ville de Neuchâtel.

A partir de janvier et jusqu'en juin 2009, le temps de travail de la déléguée aux Affaires culturelles a augmenté de 20% dans le cadre de la réorganisation des musées communaux. Comme prévu le taux a été redescendu à 60% dès le mois de juin.

### **Formation**

Une personne engagée à la billetterie de L'heure bleue a bénéficié d'une formation continue.

### **Encouragement à la création**

En 2009, 172 demandes de subventions couvrant tous les domaines des arts de la scène, de la littérature, du cinéma, des arts plastiques ainsi que de la musique ont été analysés. La politique d'aide aux activités culturelles est une politique dite de saupoudrage: elle permet une diversité culturelle et artistique fondamentale pour la ville et son rayonnement. Elle offre ainsi la possibilité aux créateurs de trouver d'autres partenaires financiers. 139 projets ont été soutenus. Le budget global pour ces projets hors institutions a été de CHF 371'500.-.

Une attention particulière est portée aux projets déposés, tant lors de l'analyse des dossiers (budget et financements, structure juridique, bilans, comptes, créativité et diffusion) qu'ensuite, en cas de soutien, dans la mesure du possible lors du suivi des créations (visionnement bénévole).

### **Festivals**

Le Festival des Arts de la Rue « la **Plage des Six Pompes** » connaît un succès populaire et professionnel grandissant, augmenté encore en 2009 grâce à une météo favorable. La manifestation a clôt dans les chiffres noirs et continue de représenter pour la Ville une carte de visite positive. La qualité professionnelle du Festival est reconnue au plan européen tant pour la part artistique que pour celle de l'accueil des publics.

La **Biennale internationale de musique contemporaine « Les Amplitudes »** a eu lieu du 12 au 17 mai. Le partenariat avec Espace 2 a été maintenu (les concerts sont retransmis en direct par la chaîne de la Radio Suisse Romande).

Le **Festival Antilope**, spécialisé dans la danse contemporaine, est en pleine restructuration, avec le soutien du service. Pro Helvetia accorde des moyens plus conséquents au festival, ce soutien assure une pérennité à un des rares festivals de danse qui accueille, notamment, des chorégraphes émergents. L'édition 2009 a été supprimée pour permettre à l'association Kaktus, d'affirmer ses contacts avec Pro Helvetia et divers partenaires afin de préciser encore les contours de la manifestation. La prochaine édition aura lieu en 2010.

Le **Festival des Etranges nuits du cinéma** qui a lieu chaque année lors du week-end de Pâques présente des courts et longs métrages pratiquement à guichets fermés, l'espace offert par le Temple Allemand devient trop restreint pour accueillir toutes les personnes avides de sueurs froides ! Des solutions sont recherchées, avec la participation accrue de l'ABC.

### **Institutions**

La **Fondation Arc en Scènes** a du faire face à des difficultés de plusieurs ordres après le départ du directeur adjoint en 2008. Malgré cette absence et le fait que le directeur artistique ne débute dans sa fonction qu'en août, tant la saison que les créations ont été mises en place et assurées par l'ensemble de l'équipe. Des questions liées aux structures de la Fondation sont encore en discussion, intimement liées au développement du Centre dramatique régional.

Le **Théâtre Populaire Romand - Centre dramatique régional** implanté à La Chaux-de-Fonds, avec l'assentiment des villes du Locle et de Neuchâtel ainsi que des Autorités cantonales, a connu des changements d'orientation et de direction à la tête de l'Ecole de Théâtre. La future option pédagogique comprendra également des cours pour les étudiants se destinant à suivre une formation HET (à Lausanne par exemple). La question du statut juridique du centre dramatique est encore en discussion au plan politique, alors que les missions ont été détaillées et validées par les partenaires.

A noter que toutes les institutions soutenues par la Ville développent des collaborations régulières entre elles, que ce soit dans le cadre de manifestations ponctuelles ou d'une durée plus longue comme lors de festivals. Par ces démarches d'ouverture, il est indéniable qu'elles renforcent la qualité de leurs prestations respectives. Ces collaborations sont encouragées par le Service des Affaires culturelles.

### **Bâtiments**

La Salle de Musique bénéficie d'un soutien de la ville, copropriétaire des bâtiments, pour son réaménagement. Les travaux auront probablement lieu en plusieurs étapes afin d'éviter des interruptions trop longues des saisons musicales, jusqu'en 2012.

La billetterie du théâtre sera agencée selon des critères ergonomiques auxquels elle ne répond pas actuellement.

### **Manifestations populaires**

En 2009, la **Fête de Mai** a eu lieu Place des Marronniers. Elle se déroulera dorénavant dans cet endroit de la vieille ville.

Pour la seconde fois, La Chaux-de-Fonds a participé à la **Journée nationale de la danse – Fête de la Danse**. Avec quelque 600 participants aux cours ainsi que 500 personnes dansant au bal, le succès que remporte cette manifestation dans notre ville la place au rang des villes les plus attractives pour RESO, l'organisateur de l'événement au plan national.

### **Musique et Fanfares**

La Société de Musique a conclu un partenariat avec les Heures de Musique. Ces deux entités travaillent tant à la réflexion de fond concernant les activités musicales offertes à la Salle de Musique qu'à la ligne artistique qui permettrait de reconquérir un public plus nombreux. Le Service des Affaires culturelles salue ces démarches.

### **Atelier d'artiste à Varanasi (CVSC)**

L'artiste chaud-de-fonnier Christophe Studer a bénéficié d'une bourse et d'un séjour de six mois dans l'atelier que la Conférence des Villes suisses en matière culturelle met à disposition des villes membres à Varanasi, en Inde. Christophe Studer s'est entouré d'une équipe de personnalités aux regards divers (journaliste, architecte, poète, graphiste-chorégraphe) qui mettront leurs visions en commun pour présenter en 2010, au Théâtre de L'heure bleue, le résultat de leurs recherches et de leurs impressions.

### **Prix et reconnaissances**

L'association Coda' ct, des frères Michel et André Décosterd de La Chaux-de-Fonds, a remporté le prix BCN culture 2009 avec son projet "Pendulum Choir". Le prix est doté de CHF 120'000.-.

### **Conclusion**

Diverses personnalités représentant des organismes de soutien fondamentaux pour les artistes (banques, assurances, loterie romande, ...), ont souligné la vivacité et la créativité des artistes de La Chaux-de-fonds. Le Service des Affaires culturelles se plaît à relever ces compliments, qui s'accordent et renforcent les choix pratiqués en matière de soutien à la vie culturelle de la Ville.

## BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

### Points forts de l'activité 2009

Le 30<sup>ème</sup> anniversaire du Département audiovisuel et de la Discothèque constitue l'événement marquant de l'année écoulée. Exposition, conférences et publications ont permis au public de découvrir ou de redécouvrir les activités de ces deux secteurs et d'en apprécier les prestations et les produits documentaires réalisés pour l'occasion. L'excellente couverture médiatique a permis de relayer à souhait ces manifestations.

D'autres dossiers ont progressé grâce aux soutiens financiers extérieurs. Le lobbying mis en place par l'institution a permis de pallier aux carences financières récurrentes des collectivités publiques. Les apports de Memoriav, de la Loterie Romande et de partenaires privés ont été déterminants pour soutenir toutes les opérations de valorisation de ce patrimoine d'intérêt national dont il faudra bien décider un jour qui, de l'Etat ou de la Ville, en assure la conservation et la pérennité.

Ce lobbying a permis, notamment, de réactiver la numérisation des archives sonores du Club 44. Toujours avec l'aide exceptionnelle de Memoriav et de la Loterie Romande, l'Association Famille Jacot-Guillarmod a pu entreprendre la transcription du journal de Jules Jacot-Guillarmod, médecin et alpiniste, ainsi que la numérisation des plaques de verre. Toujours avec l'aide de Memoriav et la Loterie Romande, l'Association des amis de la Bibliothèque a pu réunir le financement du DVD, *Neuchâtel un canton en images, 1910-1950*.

La Cinémathèque suisse, la Société neuchâteloise de presse et le Département de l'éducation, de la culture et des sports de la République et Canton de Neuchâtel, par son fonds achat et rapatriement de pièces de collections, ont contribué également à réunir le financement nécessaire pour valoriser en région ce patrimoine culturel exceptionnel qui mérite une politique ambitieuse. Une ville reconnue patrimoine de l'Unesco se doit d'encourager et d'investir dans la numérisation du patrimoine écrit et imprimé qu'elle conserve. Une ère nouvelle s'ouvre pour la culture et pour ses publics, elle s'ouvre à l'échelle mondiale notamment pour les générations qui ont grandi avec Internet et qui utilisent les portails informatiques.

Les enjeux pour une collectivité d'une valorisation de son patrimoine culturel sont multiples. On peut en mentionner six : la mise en réseau planétaire des contenus, l'offre culturelle numérique des institutions pour leurs visiteurs, les collaborations entre les secteurs public et privé aujourd'hui favorisées par l'émergence de nouveaux modèles économiques et, finalement, le développement des usages du patrimoine numérisé et la création de nouvelles ressources électroniques.

Sachant que les usagers plébiscitent, et nous l'avons constaté dans toutes les récentes enquêtes réalisées notamment au Canada ou en Allemagne, leurs attentes importantes à l'égard des bibliothèques numériques, tant en ce qui concerne l'accessibilité des ressources en ligne (journaux, magazines, livres numériques) qu'en matière de services à distance, il faudra aussi s'engager dans cette voie. La Bibliothèque est un service public qui doit s'adapter rapidement aux modes de fonctionnement des usagers. Poursuivre l'offre de lecture n'est plus suffisant. Il faut s'adapter aux nouvelles pratiques culturelles, privilégier les nouvelles façons d'écouter la musique, de regarder des films, de visiter des expositions, et - bientôt sans doute - de lire un livre. Il ne sert à rien de s'effaroucher de cette évolution, il convient de s'adapter, de construire et de réfléchir ensemble à la manière de profiler les institutions culturelles si l'on veut accompagner le processus plutôt que de courir après d'hypothétiques publics qui savent déjà habilement s'adapter à l'offre numérique. L'avenir des bibliothèques patrimoniales sera numérique ou ne sera pas.

### La numérisation de la presse neuchâteloise

La mémoire de toute une région à portée d'un simple clic.

C'est sous ce titre qu'ont été lancées, le 1er décembre, les archives numérisées des deux quotidiens neuchâtelois, *L'Express* et *L'Impartial*, accessibles via les sites Internet de tous les partenaires du projet. Si dans un premier temps, seules les éditions parues entre janvier 2000 et décembre 2005 seront proposées aux internautes, les éditions des années précédentes seront progressivement mises en ligne par vague annuelle. La collection complète de *L'Express* (avant octobre 1988 de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, depuis sa création en 1738) et de *L'Impartial* (depuis son lancement en 1881) sera ainsi disponible d'ici la fin de l'année 2012. En 2013, *L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel* fêtera en effet ses 275 ans.

Ce gigantesque travail de numérisation des collections de *L'Express* et de *L'Impartial* a été lancé au début de cette année par SNP Société neuchâteloise de presse, editrice des deux quotidiens, avec le soutien de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU) de Neuchâtel, de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF) et de la Bibliothèque nationale suisse (BN) à Berne. A l'aboutissement du projet, ce ne sont pas moins de 1,4 million de pages qui seront proposées aux internautes.

L'accès aux articles se fait par mot-clé, par date ou par édition. La recherche et les modes de visualisation des articles sont aisés et intuitifs. Ce projet est destiné autant aux chercheurs universitaires qu'au grand public et il a pour but de rendre facilement accessible une source d'information inestimable sur la vie du canton de Neuchâtel au travers des centaines de milliers d'articles, mais également de toutes les rubriques de services et toutes les annonces et publicités publiés dans les deux quotidiens neuchâtelois depuis 1738 à Neuchâtel ou 1881 à La Chaux-de-Fonds. L'ensemble de ce patrimoine imprimé a déjà été microfilmé pour des raisons de sécurité et de pérennité.



Financièrement, le coût global de ce projet est estimé à 1,5 million de francs, dont une moitié est d'ores et déjà assurée et sera prise en charge par les partenaires du projet, SNP Société neuchâteloise de presse, la Bibliothèque publique et universitaire (BPU) de Neuchâtel, la Bibliothèque de la Ville (BV) de La Chaux-de-Fonds et la Bibliothèque nationale suisse (BNS). L'autre moitié devra pour sa part être couverte par l'intermédiaire de financements privés et institutionnels complémentaires en cours d'acquisition.

### *Edition du DVD "Neuchâtel Un canton en images, 1910-1950" par le DAV*

Le DVD "Neuchâtel Un canton en images, 1910-1950" est le second volume de la collection «Le cinéma des régions» de la Cinémathèque Suisse; il est édité en cette année de trentenaire du DAV en collaboration avec la Cinémathèque suisse, et a vu le jour grâce au soutien de diverses institutions, notamment Memoriav. L'objectif de cette jeune collection est de proposer des films en lien avec une ville, un canton ou un coin de pays.

Faisant suite à la publication Neuchâtel, un canton en images. Filmographie neuchâteloise 1900-1950, éd. Attinger, juin 2008, la parution d'un DVD incluant un florilège de films neuchâtelois de la première moitié du XXe siècle s'inscrit dans une logique de valorisation et de mise à disposition du patrimoine cinématographique. Ainsi, des images couvrant des sujets aussi divers que le défilé devant le Général Wille à Neuchâtel en 1915, le cyclone qui s'abattit sur les Montagnes neuchâteloises en 1926 ou l'arrivée au Conseil fédéral du charismatique Max Petitpierre sont susceptibles d'intéresser non seulement les chercheurs mais aussi le grand public et les enseignants.

Ce DVD a été distribué à toutes les communes du canton de Neuchâtel.

### *Production du CD "Olla Podrida" par la Discothèque*

Réalisé en cette année de trentenaire du nouvel espace musique, le disque *Olla Podrida* est le fruit d'une collaboration étroite avec quelques musiciens et groupes régionaux qui ont mis gracieusement à disposition une de leurs compositions pour l'occasion. En produisant ce CD qui a été distribué largement au public, la discothèque montre son attachement à la création musicale et affirme sa place dans la Bibliothèque comme un service public qui compte dans les pratiques culturelles au même titre que celui de la Lecture publique. Disposant aujourd'hui d'une collection qui atteint quelque 30'000 CD en libre accès dans tous les genres et les courants musicaux, accessible de surcroît via le catalogue collectif RERO, la discothèque publique a prêté en 30 ans quelques 1'234.000 disques.

Intégrée depuis 2006 dans un espace entièrement dédié à la musique et réaménagé, la discothèque ouvre ses portes au public en 1979. Salué comme un événement dans le monde des bibliothèques, ce secteur tisse des liens privilégiés avec les acteurs et le public de la scène musicale régionale.

30 ans après sa création, la discothèque peut témoigner de la richesse de la production locale, et – en dépit de l'avenir incertain du support disque – affirmer son rôle dans la mise à disposition d'une offre variée de supports musicaux et de documentation spécialisée dans la musique, et en particulier dans la musique régionale.

### *La musique en ligne*

La discothèque numérique Naxos qui regroupe plus de 10.000 disques de musique classique, mais aussi de jazz, blues, folk, etc. est disponible sur deux opacs de l'Espace musique. L'accès à Naxos depuis les ordinateurs privés nécessite une configuration technique qui est encore à l'étude. Les bornes d'écoute sont proposées dans la majorité des institutions qui mettent à disposition des fonds musicaux. On peut affirmer que les offres de ressources numériques en ligne pour les bibliothèques sont de plus en plus attrayantes et indispensables à des structures modernes.

### *La Bibliothèque « hors les murs »*

Aller à la rencontre de la population pour valoriser les atouts de l'institution culturelle, tel est l'objectif qu'elle s'est fixée<sup>2</sup>. Il s'agissait de mettre sur pied un projet, si possible pérenne, de promotion de la lecture sous deux formes : d'une part, en allant à la rencontre des lecteurs, en particulier les jeunes, hors du cadre de l'institution, pendant la période estivale ; d'autre part, de sensibiliser, à l'occasion de la naissance d'un enfant, les lecteurs potentiels au monde des livres et des histoires avec le projet *Né pour lire* afin de lutter contre l'illettrisme.

L'Association des amis de la Bibliothèque de la Ville a décidé de soutenir la mise en œuvre de ces deux projets inspirés par la Bibliothèque des Jeunes.

### *Choix du logiciel Flora*

Le choix de ce logiciel de traitement et de gestion documentaire des archives et fonds spéciaux opéré par la Ville permettra à l'institution de bénéficier d'un outil adapté à la gestion archivistique. Accessible via Internet, Flora devrait assurer avec Virtua une couverture informatisée de l'ensemble des opérations bibliothéconomiques des services de l'institution.

---

<sup>2</sup> Les Bibliothèques de la Ville. Projets de valorisation et de promotion de la lecture "hors les murs". 2009

## Les secteurs publics en bref

### Réaménagement des locaux du secteur archives et salle de lecture

La partie sud de la salle de lecture et ses bureaux attenants ont été réaménagés et rééquipés avec un mobilier adapté à leur fonctionnement, en particulier aux activités de traitement des archives (numérisation) et des périodiques (gestion et présentation).

### Fonds Jules Jacot- Guillarmod

La transcription du Journal de Jules Jacot-Guillarmod ainsi que la numérisation de la collection des plaques de verre (6'000) sont en cours de traitement. La transcription a été confiée à une jeune historienne, Mme Caroline Arbellay, et la numérisation à l'Institution suisse pour la conservation de la photographie à Neuchâtel.

### Portail informatique et ressources en ligne

Sachant l'importance que suscitent les bibliothèques numériques dans les pratiques des usagers, il a été décidé de refondre la page d'accueil et de privilégier l'accès aux ressources en ligne plébiscitées par les usagers.

### Suite et fin de la numérisation des archives Albert Béguin

L'inventaire et le contrôle de qualité touchent à leur fin. 11'000 lettres numérisées seront dorénavant accessibles par les chercheurs, afin d'éviter l'utilisation des originaux. Ce fonds littéraire devient la propriété de la BV en 2010.

### Le versement de nouveaux fonds d'archives

A noter l'acquisition par don de 33m linéaires d'archives et nouveaux fonds parmi lesquels citons Louis Ducommun, Jean-Auguste Haldimann, René Chapallaz, etc. Il faut mentionner plus particulièrement 55 lettres du Dr Albert Schweizer et le livre de remarques de David Pétremand bourgeois de Valangin écrit entre 1770 et 1812.

## Principales recherches dans les fonds d'archives

### Fonds spéciaux

| Intitulé du fonds                           | Consultations sur place | Recherches par écrit* | Total des demandes par fonds | Dossiers communiqués |
|---------------------------------------------|-------------------------|-----------------------|------------------------------|----------------------|
| Béguin Albert                               | 0                       | 2                     | 2                            | 0                    |
| Berner Paul                                 | 0                       | 1                     | 1                            | 0                    |
| Cécilienne (La)                             | 0                       | 1                     | 1                            | 0                    |
| CENAC                                       | 3                       | 0                     | 3                            | 47                   |
| Centre de culture ABC                       | 1                       | 0                     | 1                            | 30                   |
| Chapallaz René                              | 0                       | 2                     | 2                            | 0                    |
| Compagnie Saint-Nicolas                     | 1                       | 0                     | 1                            | 1                    |
| Croix-Bleue                                 | 1                       | 0                     | 1                            | 8                    |
| Divers (Fonds courant*)                     | 11                      | 34                    | 45                           | 80                   |
| FOBB-SIB                                    | 4                       | 0                     | 4                            | 136                  |
| Fondation Arc en scène                      | 2                       | 0                     | 2                            | 2                    |
| Fonds politique                             | 2                       | 0                     | 2                            | 3                    |
| Hello Magali                                | 1                       | 1                     | 2                            | 4                    |
| Hirsch Pierre                               | 1                       | 1                     | 2                            | 11                   |
| Humbert Charles                             | 0                       | 1                     | 1                            | 0                    |
| Humbert-Droz Jules                          | 0                       | 4                     | 4                            | 0                    |
| Jeanmaire Edouard                           | 3                       | 0                     | 3                            | 18                   |
| Jeanneret Albert                            | 2                       | 2                     | 4                            | 50                   |
| L'Eplattenier Charles                       | 1                       | 1                     | 2                            | 5                    |
| Le Corbusier                                | 11                      | 12                    | 23                           | 80                   |
| Manuscrits                                  | 2                       | 4                     | 6                            | 4                    |
| Musica-Théâtre                              | 2                       | 0                     | 2                            | 16                   |
| Nicolet Célestin                            | 1                       | 0                     | 1                            | 1                    |
| Nouvelle Gauche socialiste                  | 1                       | 0                     | 1                            | 1                    |
| Pantillon Georges-Louis                     | 0                       | 1                     | 1                            | 0                    |
| Parti socialiste neuchâtelois               | 1                       | 0                     | 1                            | 3                    |
| Pettavel Paul                               | 0                       | 1                     | 1                            | 0                    |
| Quartier-La Tente Edouard                   | 1                       | 0                     | 1                            | 6                    |
| Ritter William                              | 2                       | 6                     | 8                            | 86                   |
| Service civil international                 | 6                       | 1                     | 7                            | 50                   |
| Société de musique                          | 1                       | 0                     | 1                            | 21                   |
| Tréteaux d'Arlequin                         | 1                       | 0                     | 1                            | 44                   |
| Union des femmes pour la paix et le progrès | 0                       | 1                     | 1                            | 0                    |
| Union ouvrière                              | 4                       | 0                     | 4                            | 13                   |
| Zimmermann Jean-Paul                        | 1                       | 1                     | 2                            | 1                    |
| <b>Total des recherches</b>                 | <b>67</b>               | <b>77</b>             | <b>144</b>                   | <b>721</b>           |

\*en particulier dans les journaux, Réserve Ne, "vieux fonds". Dont 4 demandes de photocopies d'un numéro entier de L'Impartial et 7 articles depuis la Chronologie chaux-de-fonnière.

- Fonds audiovisuels

| Chercheur/euse<br>ou institution                   | Sujet et but de la recherche                                                                                                | Fonds ou documents isolés<br>concernés                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| C.Studer,<br>compositeur                           | Écoute et utilisation autorisée d'un extrait de conférence Albert Jaccard                                                   | Club 44                                                                                                                                                                                                                                               |
| J.Cavin, mémorant<br>Unine                         | Visionnement Archives pour Demain Max Petitpierre                                                                           | Archives pour demain                                                                                                                                                                                                                                  |
| C.Wehrli, production<br>Teamstratenwerth<br>(Bâle) | Visionnement et recherche pour série de documentaires ( <i>HeimKino</i> , diffusion DRS) sur les cinéastes amateurs         | Films Biedermann; Zürcher, Brandt; choix au final de quatre films ainsi que d'inédits d'E.Zürcher pour une émission monographique (diffusée en octobre 2009)                                                                                          |
| Bureau candidature<br>Unesco                       | Montage visuel sur le patrimoine horloger et images de La Chaux-de-Fonds pour espace d'information (diffusion à long terme) | <i>Fabrication d'horlogerie</i> ; Fonds Landry; <i>Heures dorées au pays de l'heure</i> ; <i>La circulation en hiver</i> ; <i>La vie d'un ouvrier</i> ; film amateur sur les transports (Guyot); <i>Seitz</i> ; <i>la construction des Valangines</i> |
| M.J.Birksted                                       | Présentation de films en ligne lors d'une conférence "Charles Edouard Jeanneret" à Londres                                  | <i>Meeting aux Eplatures</i> ; <i>Le Val de Travers</i>                                                                                                                                                                                               |
| EPI – M.Schaefer                                   | Visionnement documentaire d'archives du club en vue de son 70 <sup>ème</sup> anniversaire                                   | J.Borel, <i>20 ans de Ciné-Club</i> ; <i>premier mars 48</i><br><i>L'Ecole est un vrai plaisir</i>                                                                                                                                                    |
| Musée historique<br>Mme. Musy                      | Journée internationale des Musées projections thème "tourisme"                                                              | <i>Les grandes fêtes de La Chaux-de-Fonds</i> ; <i>Heures dorées...</i> ; <i>Chant d'un pays</i>                                                                                                                                                      |
| Jacqueline Veuve,<br>cinéaste                      | Images d'archives sur les pierres fines en horlogerie à inclure dans un projet                                              | Films <i>Seitz</i>                                                                                                                                                                                                                                    |
| Régis Huguenin<br>Chercheur FNRS                   | Visionnement de films Suchard inédits (16 mm)                                                                               | Fonds Suchard                                                                                                                                                                                                                                         |
| TSR, Patrick Guerne                                | Extrait pour diffusion dans émission Passe-moi les jumelles sur le Locle                                                    | <i>Plongeurs</i>                                                                                                                                                                                                                                      |
| André Paratte                                      | Visionnement préparatoire pour un entretien Archives pour demain                                                            | <i>Micheline et Pierre Centlivres</i>                                                                                                                                                                                                                 |
| Zénith S.A                                         | Obtention de jeux de copie des films de la marque déposés au DAV                                                            | Fonds Zénith                                                                                                                                                                                                                                          |
| J.Ramseyer – Institut<br>Neuchâtelois              | Projet d'ouvrage sur l'histoire du théâtre à Neuchâtel                                                                      | <i>La compagnie de St-Nicolas...</i> ; divers films dans fonds courant                                                                                                                                                                                |
| Marie Jeanson, festival<br>Eternal Tour            | Documents sonores pour diffusion lors d'une radio éphémère au Val-de-Travers (septembre 2009)                               | <i>Scierie de Noiraigue</i> ; bande son de films Henri Brandt                                                                                                                                                                                         |
| Marie Thérèse<br>Bonadonna                         | Diffusion d'extraits à la réouverture des locaux rénovés du Club 44                                                         | Extraits diverses conférences Club 44                                                                                                                                                                                                                 |
| TSR, O.Kohler                                      | Production d'un documentaire sur le HCC et patinoire de La Chaux-de-Fonds                                                   | Faits divers, films amateurs Ullmo; <i>Contrastes et Merveilles</i> + iconographie                                                                                                                                                                    |
| Roland Cosandey,<br>(Ecal-UniL)                    | Prêt de copies 35 mm dans le cadre du master conservation de films (enseignement-projection)                                | <i>Captain Deasy's dearing drive</i>                                                                                                                                                                                                                  |

|              |                                                                                                   |                                          |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| CNIP, Couvet | Réalisation d'un montage d'extraits pour projection à la journée du CNIP sur l'ancien site Dubied | <i>Une belle industrie neuchâteloise</i> |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|

### Activités extérieures

Notre institution participe activement à plusieurs groupes de travail : Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes, Commissions de RERO (Préservation et conservation), Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique, Institut suisse pour la conservation de la photographie, Association suisse des institutions de la photographie, Institut suisse de spéléologie et de karstologie, Commission de formation BBS, etc. Les séances du Comité de direction du RBNJ ont porté sur la gestion et l'avenir de ce Réseau dans le cadre de la nouvelle gouvernance à RERO. Le dossier de la Bibliothèque cantonale multisite a été réactivé. Le groupe de travail soumettra son rapport en janvier 2010.

La Bibliothèque a collaboré avec différents partenaires :

- La Fondation Le Corbusier à Paris pour le projet de colloque et d'exposition dans le cadre du 125<sup>e</sup> anniversaire de Le Corbusier.
- La Haute école ARC, conservation et restauration, La Chaux-de-Fonds
- La Haute école de Gestion Information et Documentation, Genève
- L'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes, Montréal
- La Cinémathèque suisse, Lausanne
- La Société neuchâteloise de presse, Neuchâtel
- La Radio Suisse Romande dans le cadre de son projet Neuchâtel (recensement et numérisation des émissions radiophoniques), Lausanne
- Le Club 44
- La Fotostiftung Schweiz, Winterthur
- MEMORIAV, Berne
- L'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), Neuchâtel
- La Phonothèque nationale, Lugano
- La Bibliothèque nationale suisse, Berne
- BIS, Association Bibliothèque et Information Suisse, Berne

La direction a participé durant l'année à 106 séances de travail dont 65 à l'extérieur.

Pour les mandats et les commissions :

RERO (2), RBNJ (6), ISSKA (4), Bibliobus neuchâtelois (7), Cours d'introduction des apprenti-e-s et stagiaires Haute Ecole de Gestion, Information et Documentation (3), Memoriav (2), CLP (1), Diverses commissions et conseils de fondation (15)

Pour les dossiers :

Animations, expositions, acquisitions (16), Association des amis de la BV (4), Colloques des services (23), Association Jules Jacot-Guillarmod (6), Projet DVD avec la Cinémathèque Suisse (2), Numérisation de la presse régionale (3), Bibliothèque cantonale multisite (7), Projet Neuchâtel / CD avec la RSR (2), Service Civil International (3)

### Autres activités marquantes en bref :

#### Plan de sauvegarde du patrimoine audiovisuel

Le DAV s'est doté d'un plan de sauvegarde de ses collections et a dû faire face en urgence au syndrome du vinaigre dans une collection photographique en procédant au scannage des photos attaquées.

#### Brochure promotionnelle

La Bibliothèque bénéficie désormais d'une nouvelle brochure de présentation. Depuis l'introduction de sa nouvelle ligne graphique en 2005, la Bibliothèque n'avait plus rédigé de document promotionnel. Cette lacune en matière de communication est désormais comblée avec élégance et sobriété.

#### Installation du WIFI

Cette question en suspens depuis 2 ans a dû être traitée en bousculant les convenances. Les usagers y trouvent leur compte et pour un service public qui doit utiliser Internet pour assurer ses prestations, c'est l'essentiel.

#### Le dépôt de la collection de photographies du Journal L'Express

Estimée à environ 70'000 tirages, cette collection, qui sera triée au fil du temps pour ne conserver que les sujets neuchâtelois, constituera à terme une source documentaire et iconographique exceptionnelle sur la vie du Canton entre 1950 et 1990.

#### *Activités culturelles*

Quatre expositions ont été proposées au public (La Suisse, pays BD – Carolus, Trompe l'oeil et peinture murale d'ici et d'ailleurs – Le Chant des enfants du monde – Lettres imagées, images lettrées).

Les secteurs de la Lecture publique et Discothèque se sont employés à animer leurs espaces par diverses expositions de documents d'actualité. Le département audiovisuel (DAV) a multiplié les animations pour valoriser ses ressources archivistiques notamment dans le cadre de la Biennale internationale des bobines d'ici (BIBI) et lors d'une conférence « le DVD du DAV » au Club 44. Il a été associé aux Journées du Patrimoine Horloger et Marketing Horloger.

#### *La Bibliothèque des Jeunes*

Le spectacle musical « L'énorme crocodile » composé par Victor Cordéro a été montré à la Bibliothèque de Président-Wilson. Interprété par des petits violonistes et pianistes, élèves de Paule Zumbrunnen et Mireille Bellenot, professeures au conservatoire de musique, le spectacle a réuni un très nombreux public (100). La BJ a accueilli 375 visites de classes. L'intérêt manifeste par le milieu scolaire pour la BJ reste entier. Son ancrage culturel et social se mesure au succès rencontré lors de l'heure du conte. A noter que son catalogue en réseau avec les centres de documentation des collèges secondaires fait des émules. En effet, les Bibliothèque de la Ville et des Jeunes de Delémont ont déposé une demande d'adhésion à RERO et au RBNJ. La présence de notices cartographiques de la BJ dans les réseaux a été vraisemblablement déterminante dans ce choix.

#### *L'Association des amis de la Bibliothèque*

Cette Association a tenu 4 séances de travail. Elle a étudié les dossiers dont elle souhaite soutenir la réalisation le moment venu. Elle a organisé une visite de la Radio Suisse Romande lors de sa sortie annuelle le 28 novembre. L'Association a soutenu la réalisation du DVD "Neuchâtel Un canton en images, 1910-1950".

#### *L'Association Famille Jacot-Guillarmod*

Cette association qui vise à sauvegarder et mettre en valeur notamment, le patrimoine photographique de Jules Jacot-Guillarmod, médecin et alpiniste, déposé à la BV a engagé un lobbying exceptionnel qui a porté ses fruits. Le financement des opérations de transcription des carnets (7'000 pages) et de numérisation des plaques de verre (6'000) est assuré. Dorénavant, elle s'engage à organiser une grande exposition.

### **Commission**

La Commission de la Bibliothèque s'est réunie à trois reprises, le 16 mars, 22 avril et le 27 octobre. Désormais présidée par la Direction des Affaires culturelles, santé, sports et jeunesse, cette commission a accepté les comptes et le rapport d'activité 2008 ainsi que le budget 2009. Elle a pris connaissance également du document "Programme des activités, projets et autres mandats 2009" assurés par l'institution. Elle a débattu du rapport "Ombres et lumières sur le fonctionnement des Bibliothèques de la Ville de La Chaux-de-Fonds" sans qu'il s'en dégage de réelles perspectives si ce n'est d'associer le Service des Ressources humaines à la réflexion sur l'analyse des besoins de personnel auxiliaire exprimés par la BJ.

### **Personnel**

#### *Effectif au 31 décembre 2009*

|                                  | Nombre de personnes | Nombre de postes |
|----------------------------------|---------------------|------------------|
| <u>Bibliothèque de la Ville</u>  |                     |                  |
| Direction                        | 1                   | 1                |
| Personnel régulier               | 27                  | 18.75            |
| <i>Total</i>                     | 28                  | 19.75            |
| Personnel d'entretien            | 2                   | 1.25             |
| Stagiaires, apprenti-e-s         | 6                   |                  |
| Personnel temporaire (civiliste) | 0                   |                  |
| <i>Total BV</i>                  | 36                  | 21.00            |
| <u>Bibliothèque des Musées</u>   | 2                   | 1                |
| <i>Total</i>                     | 38                  | 22               |

|                                |    |      |
|--------------------------------|----|------|
| <u>Bibliothèque des Jeunes</u> |    |      |
| Personnel régulier             | 12 | 6.05 |
| Centre de documentation        | 2  | 0.50 |
| Personnel d'entretien          | 1  | 0.54 |
| Stagiaires, apprenti-e-s       | 0  |      |
| Personnel d'aide               | 1  |      |
| <i>Total</i>                   | 16 | 7.09 |

### Statistiques

| Prêts                                           | 2009    | 2008    |
|-------------------------------------------------|---------|---------|
| <u>Bibliothèque de la Ville</u>                 |         |         |
| Lecture publique et salle de lecture            | 175'560 | 172'419 |
| Discothèque                                     | 43'631  | 48'911  |
| Recherches                                      | 330     | 401     |
| Documents d'archives consultés                  | 1'653   | -       |
| Scans effectués depuis le lecteur de microfilms | 1012    | -       |
| <i>Total BV</i>                                 | 222'186 | 221'731 |
| <u>Bibliothèque des Jeunes</u>                  |         |         |
| Livres et documents                             | 114'652 | 112'213 |
| Centres de documentation                        | 5'529   | 4'253   |
| <i>Total</i>                                    | 342'367 | 338'197 |

Avec 342'367 documents empruntés, les statistiques 2009 enregistrent une légère augmentation de 1.2% par rapport à 2008. A noter que la Bibliothèque des Jeunes enregistre également une augmentation de 2.1% de ses prêts malgré l'existence des centres de documentation des collèges qui partagent un public identique. C'est dire leur complémentarité et que les centres de documentation scolaires répondent à un réel besoin. Il convient de préciser qu'avec l'évolution du concept de bibliothèque numérique les services et prestations en ligne ne peuvent pas être comptabilisés. C'est le cas par exemple du renouvellement de prêts interbibliothèques opérés par les usagers eux-mêmes. En effet, l'utilisation des ressources électroniques du site Internet ne peuvent pas faire l'objet de statistiques sinon comptabiliser le nombre de consultations.

## COMITÉ DE DIRECTION DES MUSÉES

Le groupe de travail, « Comité de direction des musées », constitué en novembre 2008 pour étudier la situation des quatre musées communaux et proposer un rapport au Conseil communal pour le Conseil général a activement travaillé durant toute l'année.

Placé sous la présidence du Chef de dicastère, le Conseiller communal M. J.-P. Veya, il est composé de la Déléguée culturelle, des conservateurs, conservateur adjoint et directrice adjointe des quatre musées, ainsi que lors de certaines séances de la conservatrice du Musée paysan et artisanal. Il s'est réuni à raison d'une fois par semaine, les jeudis matins, sauf quelques rares exceptions, en séances d'une durée de 2h00 à 3h30 jusqu'à la remise au Conseil communal du *Rapport relatif aux missions, à l'organisation et à la politique des musées de la Ville de La Chaux-de-Fonds au Conseil Général* (11.11.2009) fin octobre 2009. Depuis cette date, il se réunit environ toutes les 3 semaines pour traiter différents dossiers des musées. Les séances tenues alternativement dans les Musées du Parc ont donné lieu à 34 procès-verbaux rédigés alternativement par Mmes Sandoz, Jungen et Hovorka, respectivement secrétaires au MH, MIH et MBA.

Le détail des travaux entrepris pour le rapport se trouve dans ce dernier adopté lors de la séance du 24 novembre 2009 par le Conseil général.

Outre la gestion de dossiers communs à tous, deux autres projets d'importance ont requis les travaux du « Comité de direction des musées », la première *Semaine des musées* et la mise sur pied d'une *enquête de fréquentation* pour les visiteurs.

### ***Semaine des musées :***

Les MH, MBA, MIH, MHNC et MPA ont organisé pour la première fois du 1<sup>er</sup> au 7 juillet 2009, une semaine culturelle proposant une ouverture gratuite durant les 7 jours, avec un programme d'animations, un concours et une fête d'inauguration le 1<sup>er</sup> juillet dans le Parc des musées. Environ 500 personnes ont participé à la fête alors que 3'788 visiteurs ont fréquenté les musées durant ces sept jours.

Pour promouvoir la semaine, outre un affichage sur le plan national, une semaine de présence dans les locaux de *Métropole centre* a permis la présentation des musées et de leurs sociétés d'amis.

### ***Enquête de fréquentation :***

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 et jusqu'au 30 juin 2010, une enquête est en cours dans les cinq musées visant à recueillir des informations sur les différents publics qui les fréquentent (ceci dans une partie identique à tous) et des avis et commentaires sur des points spécifiques à chacun (dans une seconde partie, propre à chaque institution).

Le recueillement sur fichier informatique des informations collectées chaque semaine, est fait par deux hôtesse d'accueil du MIH. L'analyse complète est prévue pour la fin de l'été 2010.

## **MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE (MHNC)**

En 2009, le MHNC a prêté le crâne du très célèbre ours femelle de la grotte du Bichon au « Archeologisches Landesmuseum Baden-Württemberg » à Stuttgart pour une très grande exposition d'archéozoologie, révélant ainsi la valeur internationale des collections du musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fond. A l'occasion de la réédition mise à jour du volume « Grands échassiers, gallinacés et râles d'Europe » de P. Géroutet, les scans haute définition des 32 planches en couleurs des aquarelles originales de Paul Barruel ont été mis à disposition des éditions Delachaux & Niestlé pour permettre une qualité d'impression supérieure.

Après « Opération Lézards », « Rivières » est la deuxième exposition temporaire associant le musée au zoo (parc zoologique et vivarium), se répartissant ainsi sur les sites du MHNC et du Bois du Petit-Château. Dans le cadre de la campagne de sensibilisation « Carnivores » le musée a aussi présenté une petite exposition sur le loup mise à disposition par le WWF suisse.

En 2009, ce sont environ 11'600 personnes qui ont suivi les activités du MHNC (visiteurs musée: 10'375 ; Nuit de la Chouette : 900 ; Nuit de la Chauve-souris : 300). Cela représente une baisse de 15 % dont les causes sont un hiver très ensoleillé et surtout la prolongation excessive de l'exposition « Opération Lézards » due au manque de temps induit par la crise Rimus. Il s'agit cependant d'une fréquentation très satisfaisante compte tenu des moyens alloués au musée.

La collaboration proche du MHNC et du zoo du BPC (parc zoologique et vivarium) se poursuit dans l'optique de regrouper ces institutions zoologiques en un même lieu dans le cadre du projet Naturama. Cette année 2009 a été principalement dédiée à l'étude architecturale d'un nouveau bâtiment en lieu et place de l'Ancien Stand. Le vivarium arrivant en fin de vie après 20 ans d'existence sur le site du Bois du Petit-Château, il est apparu pertinent d'étudier la possibilité de l'intégrer entièrement au nouveau bâtiment. Cette étude se poursuit actuellement.

Dans cet esprit d'équipe unie, l'ensemble du personnel des institutions zoologiques (musée et zoo) a été accueilli le 30 novembre au zoo de Zurich pour une journée d'échange et de formation. La journée a permis de discuter des aspects pédagogiques, soins aux animaux et surtout de renforcer les contacts avec le plus grand zoo suisse. Cela aura aussi permis aux collaborateurs chaux-de-fonniers de mieux se connaître lors de cette activité commune qui les réunissait tous pour la première fois dans un cadre professionnel.

### **Personnel**

#### **Personnel fixe, vacataires, emplois temporaires, stagiaires**

- Le taux d'activité du directeur des institutions zoologiques (MHNC, parc zoologique, vivarium) a été confirmé à 100%. Une collaboratrice scientifique (biologiste) a réduit son taux d'activité de 50% à 30%. Le 20% libéré a permis d'engager une autre collaboratrice scientifique (biologiste). En fin d'année, cette situation a été prolongée d'un an. Une nouvelle bibliothécaire à 30% ainsi qu'une collaboratrice scientifique (conservation préventive), à 20% pour 2 ans, ont intégré l'équipe alors que deux civilistes ont apporté un appui temporaire efficace (du 19 octobre au 13 novembre et du 16 novembre au 31 décembre). Deux vacataires sont partis en cours d'année en raison de leurs études, deux nouveaux sont arrivés en fin d'année. Un candidat à l'obtention du diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne a entrepris son travail de fin d'étude au MHNC.
- Le directeur a suivi un cours traitant des bases du management et des entretiens d'évaluation les 7 et 8 septembre.
- Le 8 juin, une partie de l'équipe est allée en visite au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel en même temps que le personnel du Musée cantonal de zoologie (Lausanne).
- Le 30 novembre toute l'équipe a participé à une journée professionnelle au Zoo de Zurich.

### **Visiteurs, visite, réunions, mandats**

#### **Visites à d'autres musées et institutions**

Muséum de Genève ; Musée d'histoire naturelle de Berne ; Musée d'histoire naturelle de Fribourg, etc.

#### **Mandats**

- Le directeur a intégré le comité (assesseur) de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles.
- Le conservateur adjoint est membre de la Commission cantonale de la faune, laquelle a siégé le 13 mai à Neuchâtel. Il a d'autre part poursuivi son activité de député au Grand Conseil neuchâtelois.

### **Collections: dons, achats et entretien**

#### **Généralités**

Le musée a enfin retrouvé un crédit d'acquisition permettant divers achats, principalement des livres, et de couvrir les frais de taxidermie. D'autre part, de nombreux dons et quelques legs sont venus enrichir les collections.

#### **Gestion des collections**

Les données 2007, 2008 et 2009 des fiches de réception d'objets ont été insérées dans la nouvelle base de données Access, avec contrôle et compléments éventuels des différentes informations. Les données de la station de soin du zoo du Bois du Petit-Château (BPC) ont également été intégrées (années 2006 à 2009). L'inventaire du congélateur a révélé 35



espèces d'oiseaux différentes et 18 espèces de mammifères (dont 8 espèces de chauves-souris) qu'il s'agira de mettre en valeur et d'intégrer dans les collections une fois leur préparation effectuée. Deux nouveaux congélateurs (classe énergétique : A) ont été achetés pour augmenter le volume de stockage. L'ancien congélateur a été transféré au zoo du BPC afin d'y stocker les animaux morts avant de les incinérer ou de les transférer au MHNC.

### **Collection de mammalogie**

Dons de 22 mammifères entiers ou parties (morts ou déjà naturalisés) : Chauve-souris indéterminée (1) ; Fouine (1) ; Hérisson (1) ; Musaraigne indéterminée (1) ; Murin de Daubenton (1) ; Oreillard brun (3) ; Oreillard gris (1) ; Pipistrelle commune (7) ; Pipistrelle de Nathusius (3) ; Pipistrelle pygmée (1) ; Sanglier (défense) (1) ; Sérotine bicolore (1).

A cela s'ajoute 7 mammifères provenant de la station de soins du zoo du BPC: Ecureuil roux (1) ; Hérisson d'Europe (1) ; Pipistrelle commune (1) ; Renard roux (1) ; Sérotine indéterminée (1) ; Sérotine commune (1) ; Sérotine boréale (1).

Un civiliste a entré la collection de chauves-souris « Monard-Aellen » dans la nouvelle base de données. Au total, 108 objets portant sur 105 individus ont été contrôlés, mesurés, ré-identifiés et informatisés. Tous les objets ont été reconditionnés dans de l'alcool à 70° « propre » et se sont vus adjoindre une nouvelle étiquette plombée imprimée avec leur nouveau numéro unique (selon le type unique MHNC-94-x). Le contrôle des l'identification de ces chauves-souris en alcool a eu pour conséquence le changement de nom d'espèce pour 33 objets (2 pour changement de statut taxonomique, 28 pour changement taxonomique et 3 pour erreur d'identification). Pour chaque individu, l'espèce, l'âge, le sexe ainsi que la longueur de l'avant-bras ont été relevés. Ces données devraient permettre de relier certains de ces objets aux fiches créées par V. Aellen et conservées au muséum de Genève. Les informations liées à chaque individu et égarées lors des différents renouvellements d'étiquettes pourront ainsi être retrouvées. Les récipients actuels en plastique ne sont pas une solution à long terme et les niveaux d'alcool devront être contrôlés régulièrement. L'alcool utilisé actuellement est de l'éthanol dénaturé à 2% par du méthanol (« MEK »). Comme le méthanol endommage le matériel génétique des objets conservés, il serait plus judicieux d'utiliser de l'éthanol dénaturé à l'isopropanol afin de permettre des analyses génétiques sur les futurs animaux conservés en alcool (méthode conseillée par Manuel Ruedi, conservateur au muséum de Genève).

### **Collection d'ornithologie**

Dons de 17 oiseaux entiers ou parties (morts ou déjà naturalisés) : Buse variable (1) ; Chouette hulotte (2) ; Epervier d'Europe (1) ; Fauvette des jardins (1) ; Mésange bleue (1) ; nid indéterminé (1) ; nid de Pinson (1) ; nid de Rougequeue noir avec œufs (1) ; Nid avec œuf de Corneille noire (1) ; Pic vert (1) ; Pinson des arbres (2) ; Pinson du nord (1) ; Râle d'eau (1) ; Roitelet huppé (1) ; Rougegorge familier (1).

A ceci s'ajoute 60 oiseaux provenant de la station de soins du zoo du BPC : Autour des palombes (1) ; Bergeronnette grise (2) ; Bouvreuil (2) ; Buse variable (1) ; Coucou gris (1) ; Cygne tuberculé (1) ; Effraie des clochers (1) ; Etourneau sansonnet (1) ; Faucon crécerelle (3) ; Fauvette sp. (2) ; Geai des chênes (2) ; Grand-duc d'Europe (1) ; Grive draine (3) ; Grive litorne (7) ; Hibou moyen-duc (1) ; Hirondelle de fenêtre (1) ; Hirondelle rustique (1) ; Martinet noir (14) ; Merle noir (2) ; Mésange bleue (1) ; Mésange noire (1) ; Moineau domestique (2) ; Pie bavarde (2) ; Roitelet huppé (1) ; Rougequeue noir (4) ; Troglodyte mignon (2).

### **Collection Raymond Boillat (mammifères et oiseaux)**

Un civiliste a procédé à la mise à jour du document proposé au public concernant les vitrines présentant la collection d'animaux de Raymond.Boillat. Il a fallu notamment s'assurer que chaque objet présent en vitrine soit indiqué sur la liste et vice-versa. La nouvelle mise en page donne une facilité de lecture ainsi qu'un graphisme moderne. Les informations concernant la législation des espèces chassables ont été rajoutées à l'attention des prétendants à l'obtention du permis de chasse désireux de réviser les bases indispensables à leur pratique.

### **Taxidermie (mammifères et oiseaux)**

**Acquisitions 2008** : Bergeronnette des ruisseaux (1 crâne) ; Campagnol agreste (1 crâne) ; Campagnol des neiges (2 crânes) ; Campagnol roussâtre (1 naturalisé) ; Chat forestier (1 crâne) ; Chouette Harfang (plumes et 1 crâne) ; Chouette hulotte (1 crâne) ; Corneille noire (1 crâne) ; Ecureuil roux (1 crâne) ; Faucon crécerelle (1 crâne) ; Grand Corbeau (1 crâne) ; Loutre (1 crâne et quelques os) ; Merle noir (2 crânes) ; Mulot à collier (1 crâne) ; Mulot sylvestre (1 naturalisé) ; Musaraigne alpine (1 naturalisé et 1 crâne) ; Musaraigne carrelé (5 crânes) ; Musaraigne pygmée (1 naturalisée) ; Oreillard commun (1 crâne) ; Pinson des arbres (1 peau) ; Pipistrelle de Nathusius (1 crâne) ; Roitelet huppé (1 crâne) ; Tarin des aulnes (1 crâne). **Acquisitions 2007** : Faucon crécerelle (2 naturalisés et 1 crâne) ; Grand murin (1 crâne) ; Hirondelle de fenêtre (1 crâne) ; Martinet noir (3 crânes) ; Mésange noire (1 naturalisée et 1 peau) ; Oreillard brun (3 crânes) ; Musaraigne indéterminée (1 crâne) ; Pipistrelle sp. (1 crâne) ; Pipistrelle commune (2 crânes) ; Roitelet huppé (1 peau) ; Sérotine bicolore (2 crânes) ; Sérotine boréale (1 crâne) ; Sittelle torchepot (1 naturalisée) ; Tarin des aulnes (1 peau). **Acquisitions 2006** : Murin à moustache (1 crâne) ; Musaraigne indéterminée (1 crâne) ; Oreillard commun (1 crâne) ; Pipistrelle commune (7 crânes) ; Pipistrelle de Kuhl (1 crâne) ; Souris grise (1 crâne). **Acquisitions 2005** : Sérotine commune (1 crâne). **Acquisitions 2003** : Buse variable (3 crânes).

### **Autres collections (reptiles, amphibiens, poissons, insectes, arachnides)**

Mue de vipère aspic (1), Anolis sp. (1), grenouilles rousses provenant des Grandes-Crosettes LCDP (n), anguille (1), Xylocope violet (1), coccinelle asiatique (8), Mue de mygale (1).

### **Collection d'archéozoologie**

- A l'occasion de la publication de l'ouvrage « La grotte du Bichon: un site préhistorique des montagnes neuchâteloises », 42<sup>ème</sup> numéro de la série « Archéologie neuchâteloise » et premier traitant d'un site des montagnes, le Laténium et le MHNC, chacun détenteurs d'ossements de cette grotte, ont collaboré à la mise en place d'une mini-exposition temporaire au Laténium dont les éléments ont ensuite servi à la refonte de la vitrine du MHNC consacrée à ce thème. C'est pourquoi, le crâne de l'ourse, la très précieuse vertèbre de l'ourse avec son fragment de flèche et le crâne de l'homme ont été temporairement réunis d'abord dans le bas (du 1 avril au 14 mai) puis dans le haut (du 16 au 27 mai) du canton avant de retourner dans leur musée respectif. Voilà une belle illustration d'une agréable collaboration entre musées neuchâtelois. La conférence de presse présentant le livre et l'exposition itinérante a eu lieu le 3 avril au Laténium.
- A l'occasion de l'une des plus grande exposition archéozoologique d'Europe: "Eiszeit – Kunst und Kultur", le crâne et divers ossements de l'ourse de la grotte du Bichon ont été prêtés au "Archeologisches Landesmuseum Baden-Württemberg", à Stuttgart (Allemagne) du 18 septembre au 10 janvier 2010.

### **Arts animaliers**

A la suite du décès de M. Louis Ducommun, sa fille, Mme Catherine Ducommun-Nagy, a pris contact avec le MHNC pour proposer différentes œuvres et objets. M. Louis Ducommun, peintre et sculpteur à La Chaux-de-Fonds, a réalisé un certain nombre d'œuvres qui ornent plusieurs lieux publics du canton. Il a par exemple réalisé les deux chevreuils en bronze que l'on peut admirer au parc Gallet et une sculpture du Bois du Petit-Château. Le MHNC a accepté avec gratitude les dons suivants: 50 livres et brochures ; 46 DVDs traitant de la nature ; 27 sculptures (24 plâtres, 1 bois, 1 bronze, 1 terre cuite). Diverses oeuvres sur papier et documents sont encore en cours d'inventaire.

### **Fonds d'illustrations naturalistes**

Le 1<sup>er</sup> mai, une nouvelle collaboratrice scientifique a été engagée, à 20% pour 2 ans, afin de travailler sur la conservation préventive des œuvres sur papier (la même personne travaille à 50% au MBA et à 30% au MH). Les tâches accomplies cette année sont :

- Evaluation de la collection des œuvres sur papier et autres supports (objets, tableaux, etc) : type d'œuvres, quantité, état.
- Evaluation, en collaboration avec une restauratrice spécialisée, du matériel à acheter pour conserver ces œuvres dans des conditions adéquates.
- Début du rangement des œuvres à l'aide du matériel commandé : pochettes en polyester de divers formats, boîtes en carton non-acide, papier de soie, chemise en carton non-acide, etc.
- Mise en place d'un inventaire Excel de la collection d'œuvres sur papier et début de la saisie des données.
- Début de la prise de photographies des œuvres sur papier à inventorier et informatisation.

### **Fonds bibliographique (centre de documentation)**

- L'absence de bibliothécaire durant les six derniers mois de l'année 2008 a provoqué l'accumulation de documents en attente de traitement. Par conséquent, la nouvelle bibliothécaire a tout d'abord dû rattraper ce retard.
- Le fonds documentaire a été enrichi de près de 150 documents. Le tiers provient d'acquisitions (livres). Pour le reste, la bibliothèque a bénéficié de la générosité de la famille de M. Louis Ducommun (don de 50 ouvrages et archives).
- Deux albums appartenant au MHNC contenant des photographies réalisées par Marcel Borle dans le cadre des expéditions du Dr Albert Monard (ancien conservateur) en Angola ont été numérisés par la Bibliothèque de la Ville, en vue d'une mise en valeur de leur contenu.
- Le catalogage rétrospectif des documents anciens dans RERO se poursuit.
- Une réflexion sur l'organisation du fonds documentaire de la bibliothèque est en cours afin de mettre en place une classification, jusqu'alors inexistante, adaptée à la spécificité des collections et aux besoins de l'équipe du musée.
- Au vu de l'évolution du fonds bibliographique et de l'étroitesse des bureaux, une réflexion est aussi en cours afin de disposer au mieux des places allouées et de simplifier l'accès à l'information. Dans ce cadre, différents espaces de rangement ont été aménagés et de nouvelles armoires achetées. Un civiliste, en collaboration avec la bibliothécaire et différents membres de l'équipe, a débuté en fin d'année le déplacement et le rangement d'une partie de ce fonds réparti entre les bureaux et les combles de la poste. Ces dernières ont été mieux aménagées en termes de sécurité.

### **Prêts**

#### **Recherche scientifique**

- Six crânes de chauves-souris et 3 peaux de chauves-souris ; cours de la Société suisse de biologie de la faune, Musée de la nature à Sion (Michel Blant, détermination des chiroptères).

## Expositions et divers

- 38 Animaux naturalisés et divers livres au Musée paysan et artisanal de LCDF pour l'exposition « Nuisibles ».
- 1 loup naturalisé ; à La Maison de la Réserve du Lac de Remoray à Labergement-Ste-Marie (France). Prolongement du prêt de l'année précédente.
- 1 crâne d'homme et 1 crâne d'ours (grotte du Bichon), au Laténium, Neuchâtel.
- 1 crâne et divers ossements de l'ours de la grotte du Bichon au "Archeologisches Landesmuseum Baden-Württemberg", à Stuttgart, Allemagne.
- 36 animaux naturalisés ; à des particuliers ou autres (home de la Sombaille, boulangerie le Panetier etc.).
- 1 tableau, portrait d'Abraham Gagnebin ; au Musée de Saint-Imier.
- Les scans haute définition d'un lot d'aquarelles originales de Paul Barruel, aux éditions Delachaux et Niestlé.
- Divers livres, dossiers, CDs, valise pédagogique et diapositives ; à des particuliers.
- L'ours des cavernes en matériaux composites de l'exposition "Spelaion" est enfin revenu au MHNC le 2 juillet !

## Activités scientifiques et naturalistes

### Herpétologie

Dans le cadre de la prolongation de l'exposition « Opération Lézards », une dizaine d'observations de lézards ont encore pu être transmises au KARCH, institution qui gère les observations de reptiles pour toute la Suisse.

### Ornithologie

- Le conservateur adjoint a organisé deux séances à propos de la chasse à la Bécasse avec MM. B. Mulhauser, M.-A. Meister C. Mironneau, et T. Bohnenstengel, à chaque fois au Muséum de Neuchâtel dans le but de transmettre au Conseil d'Etat une proposition commune entre chasseurs et protecteurs concernant l'ouverture et les lieux de chasse de cet oiseau devenu rare dans le canton. Il a aussi été consulté en tant qu'expert pour le service de la faune (SFFN) à propos du projet de Tunnel des Ruttelins à St-Sulpice (problème avec le hibou Grand-Duc et les chauves-souris) ainsi que pour un projet de via ferrata à Fleurier. Le WWF et l'ASPO-La Sauge l'ont également sollicité à propos de la mise en consultation du concept éolien neuchâtelois.
- Un civiliste a effectué une analyse succincte des conflits potentiels entre oiseaux nicheurs et parcs éoliens prévus dans le concept éolien neuchâtelois (Version V04-3 du 10.09.2009). Pour ce faire, une liste des oiseaux nicheurs menacés les plus enclins à subir des pertes à cause des éoliennes a été dressée sur la base de la littérature à disposition. Les données PAONNE, SEMPACH et ORNITHO ont été confrontées aux périmètres retenus dans le concept éolien à l'aide d'un SIG. Pour les espèces très sensibles, dont les données sont protégées à l'instar du grand tétras, l'avis d'un spécialiste a été pris. Le résultat de l'analyse a fait l'objet d'un bref rapport incluant un commentaire pour chaque périmètre éolien retenu ainsi qu'un classement basé sur les dommages potentiels sur les oiseaux nicheurs en cas d'installation d'éoliennes.
- La base compilant les données anciennes (oiseaux) a été sollicitée par la Station ornithologique de Sempach qui prépare un atlas de distribution des oiseaux pour les années 1950-60 (projet avifaune 1950).
- Le groupe « Protection des Martinets noirs » a poursuivi ses activités de promotion de cet oiseau migrateur au long cours.
- Fait très rare, une cigogne blanche a élu domicile à La Chaux-de-Fonds aux alentours du 20 janvier.
- Plusieurs chouettes hulottes ont été observées en pleine ville des montagnes neuchâteloises. L'hiver étant très rude, deux chouettes ont été apportées mortes au MHNC et ont intégré les collections.

### Mammalogie

#### *Antenne cantonale Neuchâteloise du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris en Suisse (CCO-NE)*

- La responsabilité du CCO-NE est toujours partagée entre le conservateur adjoint, et M. Christophe Jaberg qui se charge, entre autres, de l'essentiel de la rédaction du rapport annuel.
- Le volume d'activités a été supérieur à 2008 en raison de la multiplication des projets éoliens dans le canton. Le CCO-NE a rendu un rapport concernant la problématique des chauves-souris sur le site de Crêt-Meuron et participé à la procédure de consultation lancée par le canton au sujet du plan directeur éolien. On sait que les chauves-souris peuvent être victimes des pales par contact direct ou subir un barotraumatisme.
- Le CCO-NE a participé à la Nuit des Musées sur le site de Champ-du-Moulin, le 16 mai dernier.
- La « Nuit des chauves-souris » a eu lieu le 28 août 2008 à Boudry sur le site du Pervou: conférence, théâtre, jeux, film et stands de démonstration, présentations diverses ; aménagements de toitures et de combles, observation au phare, bricolage, captures, ventes d'objets et restauration. La participation d'environ 300 personnes est inférieure à 2008, en raison du fort vent qui a soufflé dans la journée.
- Signalons la capture au Cernil Ladame d'un Murin à oreilles échancrées, le 3ème sur territoire cantonal et le 1er hors vallée du Doubs. Signalons encore le retour d'un Grand Rhinolophe à la Grotte du Chemin de Fer. A propos de cette grotte, le projet de supprimer la grille actuelle et d'installer un périmètre grillagé a été accepté par le canton et la

confédération qui financeront les travaux dans le cadre des mesures de crises. Les CFF ont aussi donné leur accord. Notons encore le suivi des mines de Noiraigue et de Travers qui font l'objet de contacts étroits avec le canton.

- Le directeur a poursuivi, avec un ancien collègue de Lausanne, l'inventaire des chauves-souris des cavités du canton de Vaud à proximité des projets éoliens. Il a également suivi le cours de bioacoustique du 20 au 24 mai à Cudrefin.

### **Protection des amphibiens**

- En mars-avril, plusieurs membres de l'équipe ont participé activement aux soirées de sauvetage des amphibiens des Grandes-Crosettes, coordonnées par l'ancien directeur des institutions zoologiques.
- Le directeur a participé le 30 septembre à la séance consacrée aux travaux de réhabilitation des étangs des Eplatures.

### **Poissons**

- Le 31 octobre, le directeur a pris part à la journée consacrée au Doubs et à l'apron, organisée à Saignelégier par le Centre nature des Cerlatez.

### **Entomologie**

- Le 8 mai, le directeur a travaillé au Musée cantonal de zoologie à Lausanne sur des projets consacrés aux fourmis.

### **Algologie**

Le laboratoire d'algologie (Dr François Straub) est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux : Etat de santé de Bied-des-Ponts, étude référentielle avant les travaux de renaturation ; Suivi mensuel du phytoplancton du Lac de Neuchâtel ; Qualité biologique des eaux du Rhône (VS) : cours aval et conclusion de l'étude complète 2007-2009, comme référentiel avant les gros projets de renaturation sur 160 km ; Qualité biologique des eaux de la Morges, de la Dullive et de l'Asse (VD), suite de l'étude sur le suivi des pesticides dans les rivières de la Côte ; Problème de colmatage d'une prise d'eau à la pisciculture de Vionnaz (VS). Taxonomie : échanges et discussions avec R. Klee (Münich) et V. Houck (Trebon) autour de trois espèces de Cyclotella, pour la révision mondiale de ce genre de diatomées. Congrès : participation au 28e congrès de l'ADLAF, Banyuls-sur-Mer, et présentation et discussions sur la valeur indicatrice des diatomées envers les pesticides et micropolluants ; Animation scientifique : organisation des 9èmes journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique DI-CH : problèmes d'identification dans le genre Achnanthes. Second test suisse inter laboratoires de qualité pour l'analyse des diatomées de rivières. Mise en évidence de nouvelles divergences taxonomiques et problèmes de calculs ; présidence du comité de rédaction de l'ouvrage sur les « Flores neuchâtelaises » (Publication prévue pour 2010).

### **Minéralogie**

Lors de leurs 2 réunions mensuelles, les « Amis du Caillou » ont continué le classement de la collection "Riccardo Crosilla".

### **Autres projets de recherche**

- Photo-cartes: recherche de portraits de personnalités scientifiques neuchâtelaises du 19<sup>e</sup> siècle (conservateur adjoint).

### **Renseignements, expertises et identifications**

Les biologistes du musée ont été, comme chaque année, sollicités pour fournir, à titre gracieux, des renseignements divers sur les animaux ou plus largement la nature et l'environnement auprès des médias, grand public, étudiants, élèves et institutions diverses. Par exemple, une tique a été déterminée pour le Dr Moser le 26 juin, plusieurs demandes ont concerné des déterminations d'oiseaux sur photo. Au total, ce sont près de 60 demandes de ce type qui sont parvenues.

## **Expositions temporaires**

### **« Opération Lézards »**

Mise à disposition par le centre nature Pro Natura Champ-Pittet et adaptée par le MHNC cette exposition a débuté le 22 mars 2008 et a été exceptionnellement prolongée jusqu'au 31 août 2009, date à laquelle 16'945 visiteurs l'avaient vue.

Des visites sur le terrain, guidées par une collaboratrice scientifique, ont eu lieu le matin du 12 juin avec une classe de 4<sup>ème</sup> primaire (19 élèves) et le matin du 15 juin (4<sup>ème</sup> primaire, 18 élèves).

### **« Rivières »**

Après démontage de l'exposition « Opération lézards » et son retour dans ses locaux de stockage près de Fribourg, la nouvelle exposition « Rivières », elle aussi louée au centre nature de Pro Natura Champ-Pittet, est amenée et montée au musée du 1<sup>er</sup> au 15 septembre. Elle y est adaptée avec l'adjonction d'animaux sortis des collections du MHNC. Tout comme la grande exposition précédente, « Rivières » est une exposition ludique, très interactive (jeux d'adresse, d'observation ; activités sensorielles ; poisson géant) et a été complétée par la présentation de poissons vivants au Vivarium. Elle a été inaugurée le 16 septembre et se terminera le 31 août (sans prolongation). Au 31 décembre 3'329 visiteurs l'avaient vue. Des visites commentées pour les enseignants ont eu lieu le 24 novembre (17 enseignantes) et le 26 novembre (6 enseignantes) avec la présentation du jeu de piste Faria la truite.

### « Carnivore »

- Dans le cadre de la campagne de sensibilisation de l'EZA (voir sous Parc zoologique), différents panneaux d'information ont été mis en place devant quelques carnivores européens présentés dans les vitrines du MHNC.
- Depuis le mois de mai une exposition sur le loup a été mise à disposition du MHNC par le WWF-Suisse.
- Le 22 novembre, les conteuses La Louveraie sont venues conter avec un franc succès sur l'ours et le loup.

## Animations

### Ciné-Nature

La 20<sup>ème</sup> saison de Ciné-Nature a permis de montrer aux fidèles spectateurs de cette animation gratuite les films suivants, tous présentés à 3 reprises chaque fois (14h30, 16h30, 18h30) sauf le 11 février (2 séances: 13h00 ; 15h00).

- 3 décembre 2008: « Bialowieza – Forêt primaire et refuge du bison d'Europe », en présence du réalisateur Alain Rauss et de l'artiste animalier Pierre Baumgart venu présenté quelques uns de ces croquis et gravures sur le bison (230 spectateurs dont 66 enfants)
- 7 janvier: « La magie des Alpes 3 », en présence du réalisateur André Paratte (249 spectateurs dont 32 enfants)
- 4 février: « Cachalots, les secrets du grand noir » de Cyril Barbançon (387 spectateurs dont 145 enfants)
- 11 février: « Cachalots, les secrets du grand noir » de Cyril Barbançon (229 spectateurs dont 89 enfants)
- 4 mars: « La grenouilles et le crapaud ; Le triton et la salamandre » (327 spectateurs dont 141 enfants)

En tout, 1'422 spectateurs, dont deux-tiers d'adultes, ont participé à l'une ou l'autre des 14 séances. Le film sur les cachalots a battu tous les records, à tel point qu'une nouvelle journée comprenant deux séances a dû être organisée.

Après cette saison record exceptionnelle, la 21<sup>ème</sup> saison débutait le 2 décembre 2009 avec le film « Elle est chouette la Chevéche », en présence du réalisateur Christian Fosserat (131 spectateurs dont 32 enfants).

### 1-7.7 (La semaine des musées)

- Voir le texte traitant des musées en général dans l'introduction aux Affaires culturelles.
- 27 juin: le MHNC a présenté ses activités sur le stand des musées au Centre Métropole Migros.
- 1<sup>er</sup> juillet : Fête des musées (l'animation est assurée par l'équipe du Vivarium).

### 8<sup>ème</sup> Nuit européenne de la Chouette

Le 14 mars, cette manifestation bisannuelle, désormais célèbre, a été organisée pour la première fois sur le site du Zoo du Bois du Petit-Château en commençant dès 14h par de nombreuses activités (adultes et enfants) et en se terminant par les traditionnelles sorties d'écoute nocturne dans la région. Fréquentation estimée à plus de 900 visiteurs.

### Graine de belette

- 23 septembre 2009: animation avec visite des réserves (6 enfants).

### Nuit des musées

- Le 16 mai, dans le cadre de la campagne "Carnivore", 136 visiteurs ont profité de la vitrine réactualisée sur la grotte du Bichon, d'une exposition sur le Loup (WWF-Suisse) et de projections de films de L. Coat ( Lynx, Chat sauvage).
- Sur demande de M. Frédéric Cuhe, responsable de la Maison de la Nature, le conservateur adjoint et le CCO-NE ont assuré une démonstration chauves-souris à Champ-du-Moulin le soir du 16 mai.

### Journée internationale des musées

Le 17 mai, 73 visiteurs ont profité de la Journée internationale des musées pour visiter gratuitement le musée.

### Nuit de la chauve-souris

Le 28 août, plus de 300 personnes sont venues à la « Nuit des chauves-souris » sur le site du Pervou à Boudry.

### Contes

Le 22 novembre, les conteuses de La Louveraie sont venues pour la première fois au MHNC, pour conter sur l'ours et le loup dans le cadre de la campagne "Carnivore". Devant le succès rencontré (230 personnes) l'expérience sera renouvelée.

### Base-Camp 09: "Balade à travers le karst : grottes, rhinocéros et chauves-souris"

Dans le cadre du festival Science et Cité, le MHNC a organisé et conduit une excursion sur le thème "Expérimenter les changements de l'environnement". Elle a eu lieu le 19 août dans la région des Gorges de l'Areuse entre 14 et 23h. Sur plusieurs sites, des intervenants issus des institutions scientifiques du canton ont présenté leur domaine de prédilection : Lecture du paysage, géologie et histoire des glaciations (Institut suisse de spéléologie et de karstologie : ISSKA), Rhinocéros et Cie à la grotte de Cotencher (ISSKA), Visite de la Grotte du Chemin de Fer et découverte de la faune cavernicole (Musées d'histoire naturelle de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds), archéologie et faune de la Baume du Four (Laténium). L'excursion s'est terminée en soirée par l'observation et la capture de chauves-souris (CCO-NE). Le manque

de participation est à regretter (6 personnes). La responsable de la publicité a fourni plusieurs explications: mauvaise visibilité des excursions, site internet pas suffisamment simple, nécessité de s'inscrire. Cependant, les personnes présentes ont été enchantées et l'excursion devrait pouvoir être proposée sur la même forme mais dans un autre cadre.

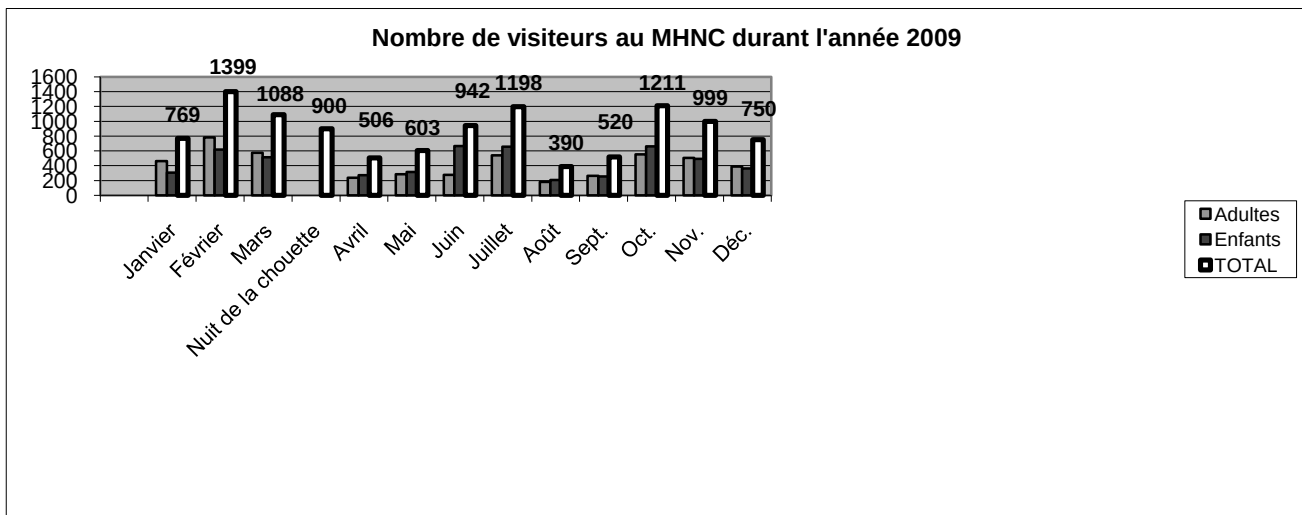
### Conférences, visites guidées, présentations, cours

- 18 février : Conférence « Les lézards du monde » par Sébastien Guerne, gardien d'animaux au Vivarium.
- 26 février : Conférence « Les insectes sur la scène de crime » par Daniel Cherix, conservateur au Musée de cantonal de zoologie et professeur à l'Université de Lausanne.
- 25 mars : Conférence « Lézards de suisse » par Jean-Claude Monney, biologiste au Karch.
- 29 avril et 30 septembre: Visites guidées des collections « Darwin et l'arbre du vivant: Les fourmis » par le directeur dans le cadre de l'année Darwin (organisation : Société Suisse de Systématique).
- 28 juin : visite guidée par le directeur de la super-colonie de fourmis des bois dans le Jura vaudois
- 17 août et 17 septembre : le directeur a donné deux cours présentant les possibilités pédagogiques au MHNC et au Zoo du BPC dans le cadre de la formation des éducateurs et éducatrices de la petite enfance.

### Vacances du 1<sup>er</sup> mars

- 26 et 27 février: visites guidées du MHNC pour des enfants (activités coordonnées par le Service de la jeunesse).

### Fréquentation



Au cours de l'année 2009, ce sont 11'275 personnes qui ont profité des diverses activités du MHNC soit 1'917 visiteurs de moins qu'en 2008. Le musée a accueilli 10'375 visiteurs (5'050 adultes = 49% et 5'325 enfants) auxquels s'ajoutent environ 900 personnes qui ont participé à la « Nuit de la Chouette » qui a eu lieu extra-muros dans le bâtiment de l'Ancien-Stand en association avec le zoo du BPC. En 2008, 13'192 personnes avaient visité le musée. Cette très forte baisse de fréquentation (- 15%), qui malheureusement stoppe et inverse la tendance des années précédentes, s'explique pour une part par la prolongation excessive mais forcée de l'exposition « Opération Lézards ». Au-delà d'un an, il semble donc qu'il ne soit plus possible d'attirer de nouveaux visiteurs (individuels, familles, groupes). Ainsi, seulement 100 groupes représentant 1'644 personnes (16%) ont visité le musée contre 168 groupes et 2'982 personnes (27%) en 2008. Cette baisse de 32% est attribuable aux scolaires ne revenant plus après avoir déjà vu une fois l'exposition. Cinq groupes sont venus de France voisine et 57 groupes provenaient des crèches, écoles enfantines, écoles primaires, écoles secondaires, lycée, école d'art et autres institutions de LCDF. Neuf autres groupes venaient du canton de Nuechâtel, 22 du reste de la suisse romande, 3 de suisse allemande et 4 n'étaient pas des scolaires.

La courbe de fréquentation est très chaotique avec des pics aux mois de février, juillet et octobre, ce dernier s'expliquant par l'arrivée de la nouvelle exposition : « Rivières ». Deux périodes creuses ont eu lieu en avril-mai (très peu de scolaires) et août-septembre (difficilement explicable). Heureusement, l'année se termine avec de bons mois de novembre et décembre comparativement aux années précédentes.

### Fonds Dr. Albert Monard

Cette année, les dons à la tirelire-grenouille se montent à CHF 1'209.15, soit une somme d'environ CHF 200.- inférieure à celles des années précédentes. Cette nouvelle baisse est directement imputable à la faible fréquentation (voir ci-dessus). Un crédit d'acquisition étant de nouveau disponible dans le budget, aucun prélèvement n'a été effectué permettant ainsi d'augmenter la réserve à disposition sur ce fonds. Au 31 décembre 2009, le solde du compte était de CHF 59'809.13.

## Locaux

### **Mise à disposition de la salle audio-visuelle**

- AG Les Verts-Neuchâtel (13 février) ; AG Club Jurassien (19 février) ; Amis du MHNC (26 février) ; Colloque Sciences de la Nature - Ecole secondaire LCDF (14 septembre) ; Club Jurassien (19 novembre).

### **Travaux**

- Mise à neuf de la vitrine de la grotte du Bichon à l'occasion de la sortie du livre éponyme. Les parois ont été repeintes en noir et un ours stylisé a été dessiné en blanc. L'exposition réalisée en collaboration avec le Laténium y a été installée à cette occasion en lieu et place de l'ancienne présentation fortement dépassée.
- Réflexion et recherches au sujet d'un système d'accrochage d'exposition (photographie, art naturaliste) sur le mur nord du couloir principal. Le régisseur du MIH a proposé une solution d'éclairage optimale. L'installation a débuté en fin d'année et se poursuivra début 2010.
- Rénovation du socle du Buffle du couloir principal (enlever la toile de jutes usée, masticages et peinture dans la teinte gris-bleu des boiseries du musée).

## Éditions

### **Info-COMONE (Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises).**

Trois bulletins sont parus, (Mars n°93, Juin n°94 et Décembre n°95). Les trois fascicules comportent 32+44+40 pages en tout. Cette publication fait partie de celles du Musée d'histoire naturelle et est financée totalement par les cotisations des membres du Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises, association sans but lucratif animée par les ornithologues du musée aidés notamment par Valère Martin, Jacques Laesser, Denis Jeandupeux, Marcel Jacquat et Patricia Huguenin. A noter que cette année, deux excursions ont été organisées pour les membres du COMONE: la première a eu lieu le dimanche 26 avril dans le secteur de Colombier-Areuse et dirigée par J.-D. Blant. La seconde, guidée par V. Martin, a eu lieu sur les crêtes du Mt-Racine le 6 juin.

### **Editions de la Girafe**

- F. Beuret, G. Méry *et al.* (2009). Murs secs pleins de vie. Cahier du MHNC n°10. Éditions de la Girafe. 160 p. ISBN 10 : 2-88423-050-5. Avant-propos et coordination éditoriale: M. S. Jacquat.

Après plus de 10 ans de discussions et de travail, cette publication conjointe de l'Association pour la sauvegarde de murs de pierres sèches (ASMPs) et du MHNC a enfin vu le jour en janvier (conférence de presse au MHNC le 18 mars).

## Publications

- J.-D. Blant (2009). Très brève chronique du Bas et du Val-de-Ruz. Info-COMONE 93: 25-27.
- J.-D. Blant (2009). Passager clandestin. Info-COMONE 93: 39-40
- J.-D. Blant (2009). Brèves nouvelles du Bas et du Val-de-Ruz. Info-COMONE 94: 22-25.
- J.-D. Blant (2009). Première excursion 2009 du Comone: de Colombier à la pointe d'Areuse. Info-COMONE 94: 28-29.
- J.-D. Blant (2009). Brèves nouvelles du Bas et du Val-de-Ruz. Info-COMONE 95: 20-22.
- D. Cherix, A. Freitag, A. Maeder et C. Bernasconi (2009). Waldameisen. Wildbiologie 16 S, 1/58.
- P. Géroutet (1994, 2009). Edition mise à jour. Grands échassiers, gallinacés et râles d'Europe. Delachaux et Niestlé. 490 pages avec 32 planches en couleurs (fonds Paul Barruel du MHNC) et 28 dessins de R. Hainard.
- F.-X. Chauvière (dir.), 2008. La grotte du Bichon: un site préhistorique des montagnes neuchâteloises. Neuchâtel, Office et musée cantonal d'archéologie (Archéologie neuchâteloise, 42). 164 p. + annexes et CD. Préface de M. Egloff et M. S. Jacquat (ancien directeur du MHNC). Les ossements de l'ours sont dans les collections du MHNC.

## Activités médiatiques

Le musée a fait l'objet de nombreux articles et reportages (voir mhnc.ch). Voici un extrait concernant les chauves-souris: L'Express : « Habitants invités à signaler leurs observations de chauves-souris » (10 juillet), « Les chauves-souris s'avèrent bien plus attachantes qu'effrayantes » (17 août), Canal alpha : « Boudry. Une 13e Nuit pour tout savoir sur les chauves-souris (28 août), RTN : Interview du conservateur adjoint à propos de la Nuit des chauves-souris dans l'émission matinale (27 août). Courrier neuchâtelois : « Un amour de chauve-souris. Après leur 13e Nuit, les mammifères ailés ne font plus peur » (02 septembre).

## Information et relations avec les écoles

Le MHNC a commencé la mise en place de nouvelles vitrines qui présenteront une activité sur la classification animale destinée aux élèves de 7<sup>ème</sup> année. La rédaction des documents de travail et la mise en place des supports de cours sont en cours et devraient être terminés en 2010.

## **Réorganisation des musées**

- Voir le texte traitant des musées en général dans l'introduction aux Affaires culturelles.

### **Projet Naturama**

L'idée d'un nouveau bâtiment, en lieu et place de l'Ancien Stand, a fait l'objet d'une nouvelle étude architecturale. La proposition est apparue très séduisante grâce à un bâtiment moderne, original et fonctionnel. Des aspects pratiques et techniques sont toutefois encore à l'étude. Suite à la présentation de cette option à la commission des institutions zoologiques et à divers arguments du groupe de travail, il est apparu qu'il fallait aussi étudier la possibilité d'intégrer le Vivarium au sein du nouveau bâtiment. Le 1er décembre, le conservateur adjoint a rencontré le directeur de la société Goût et Région dans le but d'avoir des informations sur les possibilités offertes par l'accueil d'un lieu voué à la petite restauration au sein de la structure Naturama. Cette consultation sera encore étendue en début d'année auprès d'autres acteurs régionaux de la restauration. Comme l'étude de la rénovation du Musée d'histoire est terminée, le rapport consacré à ce projet sera présenté au conseil général en premier, ce qui retardera la soumission du rapport Naturama.

### **Création d'un témoignage multimédia du MHNC en vue de la création du Naturama**

Un civiliste a créé un témoignage informatisé interactif du musée tel qu'il est actuellement dans les locaux de la grande poste. Sur la base d'archives, il est aussi fait référence aux locaux antérieurs qu'occupait le MHNC. Ce témoignage prenant la forme d'une visite des locaux actuels, utilise de nombreux médias tels que : photos, vidéos, audio, etc. afin de recréer l'ambiance actuelle et passée du MHNC. Cette visite interactive est aussi l'occasion d'enrichir le fonds vidéo et photo de la collection du musée et permettre ainsi une facilité de collaborations auprès des médias, publication et autres, par un matériel de qualité. Notons que ce projet pourrait être étendu au zoo du Bois du Petit-Château et son Vivarium.

### **Education à l'environnement**

- 18 avril : Séminaire du réseau Franco-Suisse d'éducation à l'environnement (Charquemont, France).
- En juin 2009, une personne (aspirant accompagnateur en montagne) a proposé au MHNC un partenariat bénévole, dans le cadre de son projet de mémoire de fin d'étude. Le sujet porte sur le "Concept pédagogique entre Musée d'histoire naturelle et Zoo du Bois du Petit-Château, avec l'étude d'un cas concret autour de l'exposition "Rivières". L'origine de ce projet est liée à la volonté de lier plus étroitement les deux entités zoologiques (MHNC et Zoo) lors des expositions à thème. La 1<sup>ère</sup> expérience réussie d'exposition commune (« Opération Lézards » justifie la nécessité de développer un concept à tester lors des prochaines expositions. L'étude a démarré début juillet 2009 et, dans ce cadre, le responsable pédagogique du zoo Zurich est venu visiter les institutions zoologiques le 14 octobre.

### **Collaboration avec le Parc Naturel Régional du Doubs (PNR-Doubs)**

La Commission Éducation et sensibilisation à l'environnement de l'association pour la création du PNR-Doubs, à laquelle participe le directeur, a poursuivi son travail jusqu'à l'obtention, tant attendue par l'association PNR-Doubs, du label officiel "Candidat Parc naturel régional". Un certain flou règne depuis le changement de présidence en fin d'année. Cette commission est suspendue jusqu'à nouvel ordre !



## **PARC ZOOLOGIQUE DU BOIS DU PETIT-CHÂTEAU (BPC)**

Le parc zoologique du Bois du Petit-Château a toujours un immense succès auprès des visiteurs. Les effectifs des animaux sont stables avec quelques départs (paons, moutons Nez noir du Valais) mais aussi de nouveaux venus ou plutôt de nouvelles venues ! Cette année 2009 aura été marquée, en novembre, par l'arrivée hyper médiatisée d'un couple de loutres cendrées dont la saga ne fait que commencer. Le 21 mai, premier jour de l'été, le zoo participait à la tentative de record du monde du pique-nique comptabilisant le plus grand nombre d'ours en peluche. Cette activité s'est déroulée dans le cadre de la campagne de sensibilisation « Carnivores », coordonnée par l'association européenne des zoos (EAZA). Avec plus de 1'300 nounours La Chaux-de-Fonds a organisé le 4<sup>ème</sup> plus grand pique-nique des zoos européens participants. La « Station de soins pour animaux sauvages » est toujours très active grâce à incroyable nombre d'heures de bénévolat. L'année 2009 n'a malheureusement pas été celle de la réalisation de l'enclos tant attendu des chats sauvages car de nombreuses contraintes techniques ont encore ralenti le projet. L'année 2010 n'aura pas plus de succès car ce crédit a été provisoirement retiré des investissements, malgré les CHF 40'000.- de soutien de la Loterie Romande, soit près du tiers du financement de l'enclos. Cependant, de nouveaux investissements ont été consentis notamment grâce aux mesures anticycliques (soutien à l'économie) en cette période de crise financière. Les bénéficiaires seront, entre autres, les lynx (extension de l'enclos actuel), les ours (enrichissement environnemental), les loutres d'Europe (extension de l'enclos), les renards (modifications). Les crédits du budget 2009 auront permis quant à eux la réalisation d'un enclos extérieur pour le couple de rats laveurs et l'aménagement de plusieurs locaux techniques. La période estivale a été difficile en raison d'une surcharge de travail et du manque de personnel : départ imprévu d'un aide-gardien, collaborateurs en vacances, fin de formation de l'un des apprentis. Heureusement, un nouvel aide-gardien et un nouvel apprenti sont arrivés à la mi-août. Enfin, un acte de pyromanie isolé a heureusement pu être maîtrisé rapidement.

### **Personnel**

#### **Personnel fixe et temporaire**

La gardienne-responsable et les deux gardiens titulaires, tous à 100%, sont toujours les mêmes. L'un d'eux bénéficie depuis le 1<sup>er</sup> janvier d'une réduction de son temps de travail pour raison d'âge de 2 heures par semaine. Un aide-gardien a décidé de quitter l'équipe pour de nouveaux horizons en dépit du fait que son taux d'activité ait été augmenté suite à sa demande. Il a été remplacé à 100% par une nouvelle personne, qui a commencé le 17 août. Un apprenti gardien d'animaux a terminé avec d'excellents résultats son apprentissage au mois de juillet. Il a pu être engagé comme gardien d'animaux à 60% à partir du 2 septembre. Une aide-gardienne, qui travaillait à 25%, est passée temporairement à un 40% pendant la période estivale. Elle est engagée depuis le 2 septembre à 20% et a entrepris l'apprentissage de gardienne d'animaux depuis le mois d'août, formation qu'elle a pu directement débiter en deuxième année. Une grande partie de son travail est encore réalisée sous forme de bénévolat. Comme chaque année, un aide-gardien a été engagé durant la période du rush estival. Six vacataires ont officié durant les week-ends et plusieurs bénévoles ont donné de leur temps notamment dans le cadre de la station de soins pour animaux sauvages. Une personne a effectué 540 heures de travaux d'intérêt général de février à juin.

#### **Apprentis**

Le Zoo peut former en parallèle deux apprentis gardiens d'animaux qui effectuent la moitié de leur formation au Vivarium et l'autre moitié au Parc zoologique. En juillet 2009, un apprenti a terminé sa formation de gardien d'animaux avec d'excellents résultats et a été engagé à 60% au Parc zoologique à partir de septembre. Le deuxième apprenti a débuté en août sa deuxième année d'apprentissage en commençant à travailler au Vivarium jusqu'en décembre. Un nouvel apprenti a commencé l'apprentissage de gardien d'animaux au mois d'août puis a malheureusement souhaité y mettre un terme le 31 décembre pour raisons personnelles.

#### **Stagiaires**

Comme chaque année, de trop nombreuses personnes demandent à effectuer un stage. Les jeunes souhaitant s'orienter vers le métier de gardien d'animaux sont favorisés, même s'il leur est systématiquement rappelé que ce métier offre très peu de débouchés. En 2009, neuf stagiaires ont effectué un stage d'1 à 2 jours, quatre apprentis gardiens d'animaux (Bois de la Bâtie à Genève, Zoo de La Garenne à Le Vaud, Jardin Botanique de Genève et Zoo de Servion) ont bénéficié d'un stage de 2 jours et deux postulants à la place d'apprentissage ont effectué un stage d'essai de 5 jours. Enfin, une personne souhaitant ouvrir une station de soins pour animaux sauvages dans le Jura a effectué plusieurs dimanches de stage durant l'été pour se former aux soins aux animaux sauvages blessés et aux nourrissements des jeunes.

#### **Perfectionnement-formation**

- Cette année aura été marquée par la fermeture exceptionnelle du site (Parc zoologique et Vivarium) le lundi 30 novembre pour une journée de formation au zoo de Zürich. Pour compenser cette absence, les gardiens du Parc zoologique sont venus travailler le dimanche après-midi précédant et le lundi même de 5h à 7h30 puis de 20h15 à 20h45. Le nourrissage normal des animaux a été assuré. Cette journée, à laquelle participait tout le personnel des institutions zoologiques (musée + zoo), a permis de visiter les coulisses, d'échanger et d'apprendre beaucoup du plus grand zoo de Suisse.
- Le 6 mai : le directeur, la cheffe-gardienne et un soigneur du Vivarium ont été reçus au zoo de Bâle par son directeur, M. Olivier Pagan, pour une journée d'échanges d'idées.

## Travaux effectués

De nombreux travaux ont pu être réalisés pour améliorer les installations existantes du Parc zoologique. Les ateliers de la ville (serrurerie, menuiserie et maçonnerie) ont notamment construit le nouvel enclos tant attendu des deux ratons laveurs, « Fleur » et « Prospère ». Ces derniers ont pu y établir leurs quartiers au mois de décembre. Cet enclos se remarque par la partie en plexiglas au sommet des clôtures qui a le double avantage d'être une barrière glissante empêchant la sortie des animaux et de permettre une vision agréable aux visiteurs de grande taille (transparence).

Autres travaux réalisés grâce aux ateliers de la Ville :

- Installation à l'écurie du haut de box pour l'élevage des lapins permettant de les détenir en groupe de deux ou trois femelles avec leurs jeunes (serruriers et menuisiers).
- Dalles coulées dans deux box de l'écurie pour faciliter le nettoyage (maçons).
- Installations de meubles de rangement et de tablards à l'infirmerie (menuisiers).
- Début d'agrandissement de l'enclos des lynx (maçons). Travaux stoppés avec l'arrivée de la neige.
- Remplacement du plancher dans la maison des sangliers (menuisiers).
- Mise en place d'un tronc dressé dans l'enclos des sangliers pour leur permettre de se frotter (maçons).

Travaux réalisés par des entreprises privées :

- Changement du chauffe-eau dans le local nommé « la boucherie ».
- Changement d'un robinet à la mare du bas.
- Changement du thermostat pour le chauffage de l'écurie.
- Remplacement des 4 extincteurs de feu.

Sans entrer dans les détails, de nombreuses petites (et grosses !) réparations quotidiennes sont réalisées par l'équipe elle-même. En voici une liste non exhaustive :

- Construction d'une infirmerie à l'écurie du haut pour accueillir et soigner les animaux sauvages dans le cadre de la station de soins notamment. Celle-ci permet de ne plus amener des animaux au réfectoire du personnel.
- Construction d'un local fermé à la grange pour stocker les sacs d'aliment. Auparavant, il y avait d'énormes pertes suite aux dégâts provoqués par les souris.
- Rénovation d'une volière à l'écurie pour séparer la martre et la fouine qui ne pouvaient plus cohabiter.
- Rénovation du sol et des murs de la volière de soins pour les passereaux blessés afin de faciliter le nettoyage et éviter le passage des souris.
- Construction d'une infirmerie à l'écurie du haut.
- Toilettes du personnel : le sol pourrissant a été remplacé par une dalle en béton et des catelles. Peinture des murs.
- Diverses mesures d'enrichissement du comportement pour les ours (câble avec nourriture suspendu et caché).

Travaux et projets abandonnés ou repoussés :

- Couverture grillagée du poulailler : idée abandonnée car non adaptée.
- Aménagement de l'entrée nord : projet repoussé car une réflexion globale doit être menée.
- Zone d'affichage de l'entrée sud : projet repoussé suite à l'installation non annoncée à cet endroit précis de deux poteaux des TRN (ligne du trolleybus).
- Enclos des chats forestiers : crédit retiré des investissements 2010 et repoussé à l'année suivante. D'autres projets ont été privilégiés car le projet allemand de réintroduction est stoppé. Il n'y a donc plus d'urgence à recevoir un nouveau couple de chats forestiers.

Divers :

- Une nouvelle fraiseuse à neige, plus grande et efficace que la précédente, a été acquise.
- Une réflexion générale a été menée sur les espèces (politique d'acquisition et de présentation).
- La candidature à l'Association Européenne des Zoos et Aquariums (EAZA) est retardée car les standards nécessaires ne sont pas encore atteints.
- Un Ecosentier didactique et ludique (partenariat pharmacies Ecopharma et Ville de LCDF) a été inauguré le 28 septembre à Chapeau-Râblé. Afin de promouvoir ce sentier d'éducation à l'environnement, un panneau d'information a été installé à l'entrée Nord du Zoo du Bois du Petit-Château.

## Animaux

### Généralités

- Il y a du changement cette année au Parc zoologique avec le départ de deux espèces : les paons et les moutons Nez noir du Valais. Il n'est pas possible d'offrir des conditions de vie adéquates aux paons. Confinés 6 mois par année à l'intérieur et ne bénéficiant que d'un très petit parc extérieur pendant la belle saison, il a été décidé de leur garantir un meilleur bien-être en les cédant au Jardin Botanique de Genève où ils peuvent gambader librement durant toute l'année. Quant aux 2 brebis Nez noir du Valais, ayant des problèmes de santé trop fréquents, elles ont été vendues à un propriétaire privé détenant déjà d'autres individus de la même race. Dorénavant, les espèces domestiques faisant partie d'un programme de protection Pro Specie rara sont privilégiées.
- Les petits canards de la mare du Poulailler ont vécu un été mouvementé avec les attaques répétées d'une fouine sauvage. Malgré la mise en place d'un piège prêté par le garde-faune, l'animal n'a pas pu être attrapé. Pour sauver les canards restant, ils ont été déménagés à la mare des cygnes (au nord du Parc). Depuis le mois d'octobre, quelques canards ont été remis dans la petite mare et plus aucune prédation n'a été constatée.
- « Prospère » et « Fleur », les deux ratons laveurs, sont enfin visibles du public depuis le mois de décembre dans un tout nouvel enclos construit exprès pour eux (enclos auparavant dévolu aux cochons d'Inde, poules et paons). Pour l'instant, ils se montrent plutôt timides et ne sortent que la nuit, mais ils se montreront plus volontiers dès le retour des beaux jours.
- Les mouflons et chèvres naines ont à nouveau été vaccinés contre la maladie de la langue bleue.

### Les fabuleuses aventures de Chico et Lula !

Le 10 novembre, la station de soins réceptionnait une loutre mâle capturée la veille au Mont Vully par les gardes faunes Fribourgeois. Après avoir cru au retour en Suisse de la loutre européenne (*Lutra lutra*), ce mâle fût formellement identifié comme une loutre cendrée ou asiatique (*Aonyx cinereus*), la plus petite des 12 espèces de loutre dans le monde. Comment ce mâle avait-il pu se retrouver dans la nature alors que cette espèce est sur la liste rouge internationale des espèces menacées, qu'elle est soumise à autorisation douanière pour son transport et vétérinaire pour sa détention ?

Quelques jours plus tard, le mystère fût résolu lorsqu'un privé s'annonça aux autorités comme propriétaire du mâle, Chico (échappé lors d'une manipulation maladroite) mais aussi d'une femelle, Lula (alors encore dans un enclos en captivité). Après sa séquestration par les services vétérinaires, de la faune et les douanes, la femelle retrouva le mâle à La Chaux-de-Fonds le 28 novembre devant un public venu très nombreux et ne présence des principaux médias de Suisse romande. La presse écrite suisse francophone mais aussi alémanique, les radios et télévisions régionales (francophones et alémaniques) et romandes ont relayé les différents épisodes de cette histoire rocambolesque.

Une enquête a été ouverte car le propriétaire ne possédait ni autorisation de détention ni papiers du service des douanes pour ces animaux importés de Belgique, pays dont les médias se sont aussi fait l'écho de cette histoire suisse. Tout animal protégé n'ayant pas de papiers en règle (importation illégale) ne peut plus quitter le territoire suisse. Raison pour laquelle la direction du Zoo de La Chaux-de-Fonds a entrepris tout son possible pour placer ces deux loutres cendrées dans l'un des zoos suisses possédant déjà cette espèce. Sans succès et sans possibilité légale ni éthique de rendre ces animaux à leur ancien propriétaire, une éventuelle euthanasie de ces loutres s'est faite plus menaçante alors même que cette possibilité avait déjà ému le public dès le début de l'affaire.

En toute logique, la solution Chaux-de-fonnière s'est avérée être la plus pertinente mais ceci à deux conditions. La première est de réunir les fonds suffisants pour assurer à ces loutres les conditions optimales de captivité, c'est-à-dire respectant voire dépassant largement les minimums requis, fixés par l'association mondiale des zoos, pour le bien-être et la détention de ces animaux sauvages (bassin et locaux chauffés). La deuxième condition est d'utiliser ces véritables « stars » animales comme porte-drapeaux d'un message pédagogique, c'est-à-dire de sensibiliser les visiteurs aux règles et aux lois nationales et internationales sur le trafic et la détention d'animaux sauvages. Ces deux raisons expliquent le coût présumé important du projet, car il ne s'agit en aucun cas de faire un enclos au rabais. Au contraire, ce sera une structure exemplaire qui sera à l'origine d'un changement radical du concept même du Zoo de La Chaux-de-Fonds, l'engageant sur la voie des zoos modernes comme celui de Zurich, l'un des principaux modèles du genre en Europe.

Un appel aux dons a été lancé le jour même de l'arrivée de la femelle, retrouvant son mâle après plusieurs jours de séparation (depuis lors, ils ne se quittent pas d'un poil). Tout s'est donc déroulé dans l'empressement mais en seulement un mois, l'association des « Amis du Bois du Petit Château » ont récolté CHF 21'876.-. Plusieurs personnes ont ainsi donné individuellement CHF 1'000.-, une autre a même fait un don de CHF 5'000.- à titre privé. Bien entendu, la somme devisée à CHF 200'000.- ne pourra être réunie en comptant uniquement sur des dons du public. Or, après un hiver dans des conditions minimales (les loutres cendrées utilisent actuellement un espace normalement dédié aux deux loutres européennes), une nouvelle structure doit être construite au plus vite. Les "Amis du Bois du Petit Château" se sont donc engagés à solliciter différentes structures, associations, fondations, entreprises afin de réunir la totalité de la somme nécessaire.

### Inventaire des animaux

Au 31 décembre 2009, le Parc zoologique présentait 240 animaux de 48 espèces (animaux sauvages de la faune européenne, animaux domestiques ou sauvages présentés à des fins pédagogiques, animaux récupérés de particuliers).

**Mammifères : 79 individus ; 18 espèces (plus de moutons Nez noir du Valais)**

- Espèces de la faune sauvage Européenne: Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Daim, Loutre d'Europe, Lynx, Mouflon de Corse, Ours brun, Raton laveur, Renard roux, Renne, Sanglier.
- Espèce de la faune sauvage exotique : Loutre cendrée (sensibilisation du public à la législation sur le commerce et la détention d'animaux sauvages)
- Espèces domestiquées : Alpaga, Âne, Chèvre naine, Lama, Lapin Bélier français, Porc laineux.

**Oiseaux : 161 individus ; 28 espèces au 31 décembre 2009 (plus de paon !)**

- Espèces de la faune sauvage Européenne : Canard Colvert, Chouette Hulotte, Chevêche d'Athéna, Cygne blanc, Fuligule Morillon, Grand-Duc d'Europe, Grand Tétrás, Harfang des neiges, Nette rousse, Oie cendrée.
- Espèces domestiquées : Calopsitte élégante, Canard huppé, Canard Mandarin, Canard muet, Canari (Serin des Canaries), Diamant mandarin, Inséparables à tête rouge, Inséparable masqué, Inséparable de Fischer, Oie cygnoïde, Perruche néophème, Perruche ondulée, Perruche omnicolore, Pilet des Bahamas, Poule appenzelloise huppée, Sarcelle à collier, Sarcelle d'hiver, Sarcelle élégante.

**Nouveaux pensionnaires**

- En échange des paons, le Jardin Botanique de Genève a apporté une perruche de Pennant, deux perruches omnicoles et deux perruches ondulées.
- Quatre canards (2 femelles mandarins, une femelle colvert et un mâle fuligule morillon) sont venus remplacer les individus attaqués par la fouine.
- Le 16 mai, un renardeau est apporté à la station de soins pour animaux sauvages. Heurté par une voiture, il a partiellement perdu la vision, ce qui le rend inapte à être relâché. Baptisé « Lutin », il rejoint la femelle « Madouc » qui attendait un nouveau compagnon depuis presque deux ans.
- « Babou », une ânesse de 9 ans a été achetée pour remplacer « Kanouche », partie à la retraite à l'âge de 24 ans.
- Le 10 novembre, puis le 27 novembre, un mâle, puis une femelle loutre cendrée.
- Il y a toujours autant d'oiseaux exotiques qui sont abandonnés aux bons soins du zoo du Bois du Petit-Château. Pour la plupart, l'équipe essaye de les replacer plus loin dans de bonnes conditions. Deux perroquets (un Amazone à front bleu et un Gris du Gabon), dont les propriétaires sont décédés, ont pu être replacés chez un passionné de psittacidés.

**Naissances**

- Mars : 14 petites chèvres naines (5 mâles et 9 femelles).
- Avril à juin : plusieurs petits mouflons.
- 16 mai : 1 petite Chevêche d'Athéna.
- Mai : 2 petits cerfs d'Europe (1 mâle et 1 femelle).
- Entre fin mai et début juin : 4 petits bouquetins. Quelques heures plus tard, ils escaladaient déjà la fameuse montagne des bouquetins.
- 28 mai : 7 petits porcs laineux.
- Tout début juin : 3 petits daims.
- Fin octobre : 2 petits mouflons de plus.

**Décès**

- 10 août : « Gaïa », la femelle tétras est retrouvée morte. Malgré des recherches poussées, aucune nouvelle femelle n'a encore pu être trouvée.
- Plusieurs canards ont été attaqués par une fouine.

**Echanges**

L'échange annuel d'animaux avec le zoo de Kolopfern en Autriche a été repoussé au début de l'année 2010.

**Animations, cours et visites guidées**

- Plusieurs visites guidées ont eu lieu à la demande de groupes de visiteurs.
- Des anniversaires ont également été organisés pour les enfants et une dizaine de leurs copains. La formule a fait mouche et pourrait être plus développée par la suite.
- Les 24 et 26 février : plusieurs enfants ont été pris en charge par un gardien du Parc zoologique pour des activités avec les animaux (semaine des vacances du 1<sup>er</sup> mars organisée par le Service de la jeunesse de la Ville).
- Le 14 mars : « Nuit européenne de la chouette ». Désormais célèbre, cette manifestation a été organisée pour la première fois sur le site du Zoo dès 14h par de nombreuses activités et se terminant par les traditionnelles sorties d'écoute nocturne dans la région. Fréquentation estimée à plus de 900 visiteurs.

- Les 1<sup>er</sup>, 22 et 29 avril : groupes de « Graines de belette » (activités en lien avec la nature et les sciences organisées par une équipe de l'université de Neuchâtel).
- Le 21 juin : « Pique-nique de l'ours Teddy ». Dans le cadre de la campagne « Carnivores », coordonnée par l'Association Européenne des Zoos et Aquariums (EAZA), plus de 640 personnes sont venues de toute la Suisse romande avec 1'306 nounours. La Chaux-de-Fonds décroche la 4<sup>ème</sup> place sur 34 zoos européens participants à la tentative de record du monde du pique-nique rassemblant le plus grand nombre d'ours en peluche.
- Le 29 mai : la cheffe-gardiennne a participé à la rencontre des éleveurs du Porc laineux.
- Les 11 et 13 août : accueil d'enfants du Passeports Vacances du Jura Bernois.
- Le 28 septembre : la cheffe-gardiennne a mené une visite guidée pour une quarantaine de personnes des Bibliothèques publiques et universitaires de Neuchâtel.
- Octobre : accueil des Passeports Vacances des Montagnes neuchâteloises.
- Beaucoup de classes ont été accueillies jusqu'à la fin de l'exposition « Opération Lézards ». Avec un gardien, les enfants ont pu découvrir les différents habitats des lézards et contribuer à la construction d'un mur de pierres sèches.

## Station de soins

Sur 188 animaux réceptionnés (34 mammifères et 154 oiseaux), 106 (56%) ont pu être relâchés, 73 (39%) sont morts ou ont dû être euthanasiés, 1 a été transféré vers un autre centre de soins et 7 sont devenus des permanents. En règle générale, les animaux ne pouvant être relâchés ne sont pas gardés mais il existe des exceptions pour les individus trop handicapés. Six animaux étaient encore en soins en fin d'année.

Malheureusement, la volière de soins pour les rapaces n'est pas encore construite avec les éléments récupérés à Port-Valais en 2008. Temporairement, il est possible de compter sur des stations de soins voisines pour accueillir les individus soignés qui doivent passer en volière avant d'être relâchés. Quelques aménagements ont été quand même effectués en 2009 notamment dans l'écurie (infirmerie). Lors des animations fêtant les 40 ans du Vivarium, le public a pu être sensibilisé sur l'existence et le rôle de la station de soins. Elle ne fonctionne que grâce à l'implication exceptionnelle de plusieurs bénévoles, qu'ils en soient grandement remerciés.

De nombreux dons, pour un total de CHF 3'180.-, ont permis à l'association des "Amis du Bois du Petit Château" d'assumer la totalité des frais vétérinaires (CHF 1'516.85). Un immense et chaleureux merci à tous les donateurs.

### *Mammifères (34 dont 19 relâchés)*

- Renard roux (3) (2 morts, 1 permanent), Ecureuil roux (1) (relâché), Hérisson (17) (10 relâchés, 7 morts), Pipistrelle commune (3) (2 relâchées, 1 morte), Pipistrelle de Nathusius (5) (relâchées), Pipistrelle sp. (1) (morte), Sérotine bicolore (1) (morte), Sérotine boréale (1) (relâchée), Sérotine commune (1) (morte), Sérotine sp. (1) (morte). Auxquels s'ajoutent les 5 hérissons encore en soins.

### *Oiseaux (154 dont 87 relâchés)*

- Bécassine des marais (1) (morte), Bergeronnette grise (2) (1 morte, 1 permanente), Bouvreuil pivoine (1) (mort), Buse variable (3) (relâchées), Canard colvert (1) (permanent), Chouette hulotte (1) (échappée, puis retrouvée morte en ville), Cygne tuberculé (5) (3 relâchés, 2 morts), Epervier d'Europe (2) (1 relâché, 1 mort), Etourneau sansonnet (2) (1 relâché, 1 mort), Faucon crécerelle (5) (1 relâché, 4 morts), Faucon pèlerin (1) (mort), Fauvette à tête noire (1) (relâchée), Foulque macroule (1) (relâchée), Gobemouche gris (1) (mort), Grive draine (2) (relâchées), Grive litorne (8) (4 relâchées, 4 mortes), Grive sp. (3) (1 relâchée, 2 mortes), Héron cendré (2) (1 transféré, 1 mort), Hirondelle de fenêtre (5) (2 relâchées, 3 mortes), Hirondelle rustique (1) (morte), Martinet noir (36) (25 relâchés, 11 morts), Merle noir (12) (7 relâchés, 5 morts), Mésange bleue (2) (1 relâchée, 1 morte), Mésange noire (4) (1 relâchée, 3 mortes), Milan noir (2) (relâchés), Moineau domestique (14) (7 relâchés, 3 morts, 2 permanents), Pic épeiche (1) (relâché), Pie bavarde (7) (5 relâchées, 2 morts), Pigeon domestique (4) (relâchés), Pinson des arbres (5) (3 relâchés, 1 mort, 1 permanent), Pipit farlouse (1) (relâché), Roitelet huppé (1) (relâché), Roitelet triple-bandeau (1) (relâché), Rouge-gorge familial (4) (2 relâchés, 1 mort, 1 permanent), Rouge-queue noir (9) (4 relâchés, 5 morts), Tourterelle turque (1) (relâchée), Troglodyte mignon (1) (mort); Verdier d'Europe (2) (1 relâché, 1 permanent); Gros-bec (1) (mort). Auxquels s'ajoute 1 Gros-bec encore en soins.

## Fréquentation

En 2009, il faut rajouter aux 127'817 visiteurs du Vivarium, les nombreux phobiques des serpents et araignées mais aussi les adeptes de la place de jeux pour arriver à une estimation de 200'000 visiteurs à l'année. Le zoo du Bois du Petit-Château de la Chaux-de-Fonds est donc, encore et toujours, le parc touristique le plus fréquenté du canton de Neuchâtel.

## Médias

Une liste exhaustive serait bien trop longue (voir quelques extraits sur mhnc.ch).

Il faut toutefois relever la couverture médiatique exceptionnelle de la saga des loutres cendrées:

- TV : TSR ; Canal alpha ; La Télé ; Telebielingue ; Telebärn...
- Radio : RSR ; RTN/RJF/RJB ; Couleur3, Radio Fribourg...

- Journaux : Le Matin ; La liberté ; Terre & Nature ; 20 min ; Le Temps ; Le Courier ; La tribune de Genève ; Courier Neuchâtelois ; L'Express ; L'Impartial ; 24 heures ; Le Nouvelliste ; Schweizer Familie ; Freiburger Nachrichten ; Bernerzeitung ; les 5 journaux du groupe Sudpresse (Belgique)...
- Sites Internet : La Gruyère ; L'Hebdo ; DRS ; Blick ; Swissinfo.ch ; News.ch ; Romandie.com ; Bluewin.ch ; Google.fr ; Kora.ch ; Naturschutz.ch ; Arcinfo.ch ; Cafepresse.ch ; Rougefm ; Worlradio ; Appenzellerzeitung ; St-gallen.ch ; Tagesanzeiger.ch ; Seeland-online.ch ; Schweizmagazin.ch ; Fotointern.ch ; Tagblat.ch ; Volksblatt.li (Lichtenstein) ; Sudpresse.be (Belgique) et même un site genevois en russe...!

## VIVARIUM

Le Vivarium surfe toujours et encore sur la vague du succès avec 127'817 visiteurs (+ 13'212 par rapport à 2008). Le sondage effectué depuis le 1er juillet a permis d'apprendre que le degré de satisfaction des visiteurs de l'été était très élevé avec plus de 90 % d'avis favorables. Cette année, le vivarium fêtait ses 40 ans d'existence et l'anniversaire de ses 20 ans sur le site du Bois du Petit-Château. Dans ce cadre, un grand nombre d'animations originales (tire d'érable sur neige, croque-insectes etc.) ont été organisées avec un succès retentissant tout le long de l'année grâce à l'implication des soigneurs mais aussi de nombreux bénévoles dévoués. Ces manifestations ont été fortement relayées par les médias et ont attiré du monde de toute la Suisse romande. L'exposition « Opération Lézards » s'est terminée fin août alors que « Rivières », la deuxième exposition associant le musée d'histoire naturelle et le zoo, a commencé mi-septembre. Un nouveau bâtiment hébergeant quatre nouveaux aquariums permettent d'observer différentes espèces de poissons de la région. Le crocodile nain de forêt (*Osteolaemus tetraspis*) a intégré le programme européen d'élevage et de conservation de l'espèce. Son sang est en cours d'analyse pour déterminer son appartenance génétique et sa filiation. Cette étude est coordonnée par le zoo de Leipzig en Allemagne. Un nombre croissant de demandes de renseignements concernant les nouvelles lois sur la détention des animaux est parvenu aux soigneurs qui ont également été sollicités assez fréquemment dans le cadre d'expertises et de saisies de reptiles par les services vétérinaires ou les douanes. Pour la première fois depuis 10 ans, le Vivarium a malheureusement été victime de deux intrusions nocturnes avec effractions, l'une sans grande gravité, l'autre ayant occasionné plusieurs centaines de francs de dégâts suite à des actes gratuits de malveillance et de vandalisme.

## Personnel

### Personnel fixe

Le personnel qui travaille au Vivarium est toujours composé du même noyau dur de trois gardiens à 100%. L'un d'eux tient à jour le journal de l'institution en collaboration avec ses collègues. Un autre peut être appelé à travailler au Parc zoologique du Bois du Petit-Château en cas de besoin. Le travail avec des reptiles, dont certains potentiellement très dangereux, ne peut être assumé que par des personnes parfaitement formées et entraînées, notamment en matière de sécurité. Seule une certaine stabilité dans l'équipe permet de garantir ces compétences indispensables.

### Apprentis

Le Vivarium assure la formation de plusieurs apprentis en collaboration avec le Parc zoologique du Bois du petit Château (deux compétences complémentaires qui font la richesse de l'apprentissage à La Chaux-de-Fonds en comparaison avec d'autres zoos). L'un d'eux a terminé sa formation en juin 2009 avec de brillants résultats et a réussi en même la maturité professionnelle, ce qui est tout à fait remarquable. Une autre personne a poursuivi sa formation en 2<sup>ème</sup> année. Une nouvelle apprentie a commencé sa formation en article 41, alors qu'un autre nouvel apprenti a décidé d'arrêter son apprentissage en décembre 2009 pour des raisons personnelles.

### Stagiaires

Mis à part les 68 élèves du passeport vacances de Neuchâtel, le Vivarium n'a reçu cette année que des stagiaires qui venaient principalement au Parc zoologique Bois du petit Château. De nombreuses personnes souhaiteraient faire un stage au Vivarium mais le temps nécessaire pour assurer un stage de qualité manquant, il n'est pas possible de prendre toutes les demandes en considération (la sécurité des enfants ou adolescents de moins de 15 ans ne peut être assurée).

### Formation continue

Tout le personnel a participé à une journée de perfectionnement au zoo de Zurich le 30 novembre.

Le 24 avril, une sortie à laquelle participaient trois collaborateurs du MHNC a été organisée par un gardien du Vivarium à la recherche de vipères dans la réserve naturelle de la Chassagne d'Onnens (VD). Malheureusement, aucune n'a pu être observée à cause d'une bise trop forte.

Un gardien siège au sein du comité de l'ARFGA (Association Romande de Formation des Gardiens d'Animaux) en tant que président depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006. A ce titre, il a participé aux 5 séances de comité et aux diverses séances tenues pour la mise en place de la nouvelle formation pour les gardiens d'animaux qui entre en vigueur en 2011. Le même soigneur a participé au congrès annuel de la SHF (Société Herpétologique de France) qui a eu lieu en octobre, a suivi le cours de perfectionnement samaritain sur la réanimation cardiovasculaire avec défibrillateur, a été mandaté comme expert fédéral dans le cadre des examens de gardien d'animaux pour la pratique (4 candidats cette année) et a été nommé comme expert sur la détention privée de caméléons par le vétérinaire cantonal.

Un autre gardien est de nouveau membre de la commission de formation de l'ARFGA pour l'organisation des cours du secteur zoo (5 cours organisés dont 1 au zoo du Bois du Petit château). Il a aussi participé aux 5 séances de la commission de formation.

## Installations

### Révisions

Les révisions 2009 ont eu lieu du 26 janvier au 13 février. Tous les terrariums ont été contrôlés et les branchages ont été intégralement renouvelés. Les plantes artificielles ont été changées à environ 60%, les autres ont juste été renouvées ou redressées. Trois terrariums ont dû être refaits intégralement (n° 006, 029, 023, 032 et 004). Les autres cages ont été

décalcifiées, lissées et remises en état pour les décors. Le polyester a été intégralement changé pour éviter l'effet mille-feuille, moins durable, des petites retouches. Toutes les parties électroniques des cages ont été contrôlées induisant le changement de certains processeurs et la remise en ordre des programmes de gestion du climat des cages. Un nouveau système de gestion est à l'étude afin de pouvoir procéder à des réglages plus fins. Les vitres des terrariums n° 001, 004 et 047 ont été changées. La porte de ce dernier a du être réparée par les serruriers, l'acier utilisé pour sa construction était complètement rouillé et percé. Enfin, de nouveaux systèmes d'informations rétro éclairés ont été mis en place au grand bonheur des visiteurs. Ces superbes petites structures ont été fabriquées par les menuisiers de la ville.

### Autres travaux effectués

- Suite au contrôle électrique effectué en 2008, la mise en conformité des installations électriques a été effectuée durant l'automne 2009. Ces travaux ont nécessité la fermeture temporaire du Vivarium du 23 au 30 septembre.
- L'élevage d'insectes, construit en 2008, a déjà permis de substantielles économies en produisant plusieurs kilos d'insectes nécessaires aux nourrissements des animaux du Vivarium, du Parc zoologique et de la station de soins.
- La conversion de l'enclos des tortues terrestres en prairie naturelle pauvre, typique du Jura, se poursuit. Les déchets végétaux sont exportés et aucun fertilisant n'est ajouté mais le taux de fertilisants résiduels est encore trop élevé.
- L'étang, dont la filtration biologique commence à bien s'installer, abrite une troisième espèce d'amphibien, le triton alpestre, venu naturellement se reproduire sur le site.
- Le mur de pierres sèches mis en place pour l'exposition « Opération Lézards » est maintenant terminé.
- Dans le local d'élevage des rongeurs, de nouvelles cages ont remplacées les anciennes qui ne correspondaient plus aux normes de détentions. Du fait de leurs tailles supérieures, il a fallu changer quelque peu l'organisation du local. Ces différents travaux permettent de produire environ 15'000 rats et 10'000 souris par an, ce qui assure non seulement l'approvisionnement du Vivarium mais aussi une grande partie des besoins du Parc zoologique du Bois du Petit-Château et de sa station de soins avec des proies de bonnes qualités et produites sur le site.
- Le local d'élevage des serpents non venimeux s'est vu aménagé avec une vingtaine de terrariums construits par l'équipe du Vivarium. Après 9 mois de fonctionnement, les installations se sont montrées fonctionnelles et les animaux hébergés présentent des taux de croissance optimaux.
- Comme l'incubateur est tombé en ruine et que les modèles du commerce manquent de précision, un nouveau a été construit. Il est désormais imputrescible avec un système de climatisation optimale pour des œufs de reptiles qui ont besoins de conditions d'incubation spécifiques. Depuis, les œufs incubés ont éclos à 98%, soit un excellent résultat.

### Exposition temporaire : « Opération Lézards »

L'exposition sur les lézards, menée sur les 3 sites des institutions zoologiques (MHNC, parc zoologique et vivarium) s'est achevée en août 2009. Elle a rencontré un très vif succès. Les animaux ont été relâchés en septembre 2009 dans les zones exactes de captures. Aucun spécimen sauvage n'est mort et quelques spécimens sont même nés au Vivarium avant de rejoindre leurs semblables dans la nature. Pour une première, cette exposition a été une très bonne expérience.

### Exposition temporaire : « Rivières »

Cette nouvelle exposition conjointe aux institutions zoologiques a permis au Vivarium de développer une présentation extérieure abritée par un petit bâtiment provisoire. A l'intérieur, 4 gros aquariums de 700 litres permettent de représenter les différentes zones piscicoles dans une rivière. Les animaux présentés sont des espèces régionales et proviennent soit d'élevage soit de captures dans le lac et le Doubs. L'Apron y est présentée, cette espèce très rare s'observe naturellement en Suisse uniquement dans le Doubs.

## Animaux

### Introduction

Les animaux du Vivarium se portent très bien et attirent toujours autant d'amateurs avertis, de professionnels envieux ou de simples curieux. Une grande partie des animaux arrivés en 2009 provient de particuliers. Ceci justifie entièrement le rôle pédagogique du Vivarium qui se doit d'informer les visiteurs sur les soins nécessaires et les législations nationales et internationales pour la détention de reptiles.

### Collections

Au 31 décembre, hors élevage pour nourriture (rongeurs et insectes), le Vivarium abritait 540 spécimens de 164 espèces.

| 2009      | Arachnides | Autres invert. | Serpents | Lézards | Tortues | Croco. | Poisson | Autres |
|-----------|------------|----------------|----------|---------|---------|--------|---------|--------|
| Spécimens | 52         | 131            | 150      | 52      | 58      | 2      | 75      | 20     |
| Espèces   | 44         | 25             | 84       | 15      | 5       | 2      | 21      | 8      |

### Naissances

L'année 2009 a été marquée par de nombreuses naissances dont les plus intéressantes sont : Cobra cracheur (*Naja sputatrix*) ; Crotale vert (*Crotalus oreganus*) ; Serpent des blés (*Pantherophis guttatus*) ; Caméléon panthère (*Furcifer pardalis*) ; Boa arc-en-ciel (*Epicrates maurus*) ; Serpent ratier du Japon (*Elaphe climacophora*).



## Décès

Le vieux varan du Nil, « Adalbert », est mort cette année des suites de son âge avancé et de différents problèmes internes qui n'ont pu être enrayerés. Il a été remplacé par un jeune spécimen saisi à l'aéroport de Kloten il y a quelques années.

## Acquisitions

La majorité des nouveaux arrivants provient de particuliers désirant s'en débarrasser ou d'échange avec d'autres institutions. Voici les plus marquants pour l'année 2009 : Mamba vert (*Dendroaspis viridis*) ; Brochet (*Esox lucius*) ; Vipère de Lotiev (*Vipera lotievi*) ; Vipère d'Orsini (*Vipera renardi*) ; Tortue à coup de serpent (*Macrochelodyna sibenrocky*) ; Vipère de Hagen (*Cryptelytrops hageni*).

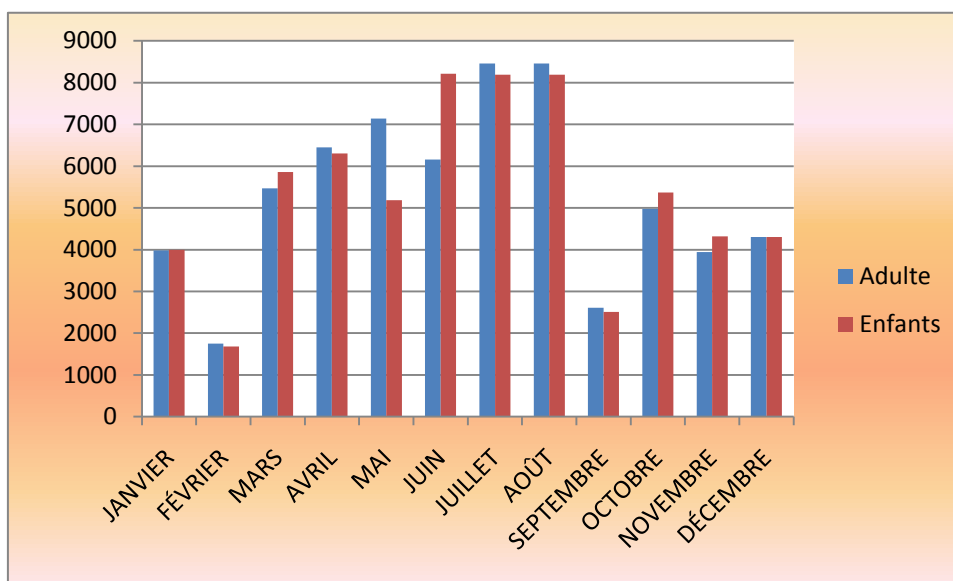
## Recherche scientifique et programme de conservation

Le crocodile nain de forêt (*Osteolaemus tetraspis*) est maintenant entré dans la base de données européenne traitant de cette espèce (ESB : European Studbook). Une étude, menée par le zoo de Leipzig (Allemagne), est en cours pour déterminer la position phylogénétique exacte de cet individu. Ceci est particulièrement important pour créer des groupes d'élevage purs entre différents zoos. Un prélèvement sanguin a été effectué le 9 juillet sur le spécimen du Vivarium de La Chaux-de-Fonds, lequel est particulièrement intéressant car il est très âgé. De ce fait, sa souche est probablement parmi les plus rares et plus pures de celles disponible dans les différents zoos du monde. Par la suite, une femelle compatible pourrait rejoindre le mâle afin de créer un groupe de reproduction.

## Fréquentation

Au 31 décembre, le Vivarium avait accueilli, selon un comptage approximatif, 127'817 visiteurs (63'702 adultes et 64'115 enfants). Ceci est bien supérieur à 2008 (+ 13'212 visiteurs) et à la moyenne des années précédentes (+ 7'000 visiteurs). Pour cette sixième année de comptage, le record de 2007 (125'893 visiteurs) est une nouvelle fois dépassé.

Le graphique ci-dessous montre la variation saisonnière du nombre de visiteurs avec un creux en février dû aux travaux de révisions, un pic classique en été et un autre creux en septembre durant les travaux de rénovation du circuit électrique.



Des animations ont été assurées par l'équipe du vivarium les 25 et 27 février durant les vacances du 1<sup>er</sup> mars (Service de la jeunesse) et pour divers passeports vacances.

Les gardiens sont intervenus dans le cadre des cours de formation des éducateurs et éducatrices de la petite enfance et dans le cadre d'un cours de l'ARFGA donné sur le site du zoo du Bois du Petit-Château.

## Visiteurs

Comme chaque année, le Vivarium a accueilli certains visiteurs de marque : M. Jean-Claude Villars du Vivarium d'Eschlikon (TG) ; M. Bringolf du projet Robosite ; M. Roland Buillard du zoo de Servion (VD) ; le comité de l'ARFGA et M. Fabian Schmidt, conservateur au zoo de Leipzig (Allemagne) et responsable du programme de conservation du crocodile nain de forêt.

## Interventions

Sur mandat du service vétérinaire cantonal le Vivarium est intervenu à 6 reprises à Couvet dans le cadre de détentions inadéquates de reptiles. Diverses autres expertises ont été effectuées à la demande des douanes.

### 40 ans, ça se fête !

Depuis sa création, le Vivarium s'est énormément développé et a toujours évolué pour s'adapter aux normes de détentions ou de présentations qui évoluent d'année en année. Ses concepteurs, Monsieur et Madame Guerne, ont créé l'institution en 1969, laquelle a été déplacée en 1989 dans sa situation actuelle sur le site du Bois du Petit-Château. Dès lors, toute l'équipe du Vivarium s'est mobilisée pour organiser diverses manifestations durant l'année 2009 à l'occasion de ce double anniversaire. Ces animations grand public ont connu un très large succès, dépassant souvent les prévisions les plus optimistes, en drainant des centaines de visiteurs de tous âges, le nombre de 1'000 ayant même été dépassé, pour un total d'au moins 4'200 personnes ! Au-delà de l'effet « publicitaire », ces manifestations ont permis de remercier la population chaux-de-fonnière pour son soutien qui n'a jamais faibli. L'association des « Amis du Bois du Petit-Château » a soutenu l'organisation de ces diverses animations. Toutes ces manifestations n'auraient pu voir le jour sans la précieuse collaboration de 22 bénévoles qui ont assuré une grande partie du travail. Un chaleureux merci à chacun d'entre eux.

- 11 janvier – « Tire (= traine) d'érable sur neige ». Spécialité québécoise : sirop d'érable chauffé puis coulé sur de la glace pour le durcir avant de l'enrouler autour d'un bâtonnet pour en faire une sucette. Environ 400 personnes.
- 1er février – « Visites guidées du Vivarium et bricelets à la neuchâteloise ». Par petits groupes, les soigneurs animaliers ont pu expliquer en quoi consistent les travaux de révisions du Vivarium. Pour patienter, des bricelets neuchâtelois et diverses boissons étaient offerts. Environ 300 personnes.
- 12 avril – « Croque-insectes ». Cette activité, inspirée du vivarium de Montréal, a attiré 1'340 personnes de toute la suisse romande, venues se délecter de différents plats à base d'insectes comme les « choco-croquines ». Loin du sensationnalisme, le but était de sensibiliser sur la richesse protéique de cette alimentation et sur la diversité culturelle.
- 12 juillet – « Croque-fleurs ». Dégustation de différents plats, comme la salade « désherbage de jardin », élaborés à partir de plantes sauvages, de « mauvaises herbes » ou de fleurs d'ornements. Environ 200 personnes.
- 12 septembre – Petite fête : « Le Vivarium a 40 ans ! ». Contraint au report de la grande fête des 40 ans pour cause de grippe A (principe de précaution), une petite manifestation regroupant toutes les activités de l'année a été organisée. Environ 400 personnes.

## Médias

Une liste exhaustive serait bien fastidieuse mais il est possible de voir quelques extraits sur [www.mhnc.ch](http://www.mhnc.ch), (animations organisées pour les 40 ans ; Naissance de cobras ; Naissance de caméléons ; Portrait dans L'Illustré etc.).

## **COMMISSION DES INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES**

Bureau: M. André Chaboudez (président), M. François Ochsner (vice-président), M. Daniel Christen (secrétaire)

Autres membres : Mmes Daniela de Biasi Favre ; MM. Gérard Bosshart, Laurent Duding, Daniel Mathez, Henri Oppliger et Fernando Soria.

Mme Daniela de Biasi Favre, MM. André Chaboudez, Daniel Christen et Daniel Mathez, malgré leur intention annoncée de quitter la commission, ont prolongé une nouvelle fois leur mandat tant que la question de la réorganisation des musées est en cours. Comme cette dernière s'est fortement prolongée, MM. Laurent Duding et Fernando Soria ont été nommés comme nouveaux commissaires pour remplacer les démissionnaires de 2008.

### **Réunions**

- 2 mars (Zoo) : organisation des musées (suite du processus), projet Naturama, projets au Zoo, examen des rapports de gestion et des comptes 2008, infos diverses sur le MHNC et le Zoo. Séance au chalet des gardiens du zoo du Bois du Petit-Château, suivie de la traditionnelle fondue.
- 26 août (MHNC) : séance extraordinaire consacrée à l'étude, aux remarques et à la discussion concernant le rapport d'information intermédiaire du Conseil communal relatif à l'organisation, à la politique et aux missions des musées communaux.
- 22 septembre (MHNC) : organisation des musées (suite du processus), discussion autour du nouveau projet Naturama, infos diverses sur le MHNC et le Zoo.
- 27 octobre (MHNC) : séance extraordinaire afin de traiter divers points non abordés à la séance du 22 septembre

## MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

### Préambule

Le but de l'institution par ses trois centres d'excellence, le Musée international d'horlogerie proprement dit, le Centre d'études « Institut l'homme et le temps » et le Centre de restauration en horlogerie ancienne, est la sauvegarde d'un patrimoine horloger et la diffusion d'une culture liée à l'histoire locale au-delà de la ville et du canton.

Elle a pour mission de conserver des objets de collection, de les analyser, de les restaurer et d'en étudier l'histoire dans une perspective ethnologique et sociologique ; elle se soucie de faire connaître au-delà des frontières ces particularités propres à une région en plein devenir grâce au classement au patrimoine mondial de l'Unesco.

Elle communique également le résultat de ses recherches au travers d'expositions, de publications, de colloques, voire sous d'autres formes encore.

### Musée international d'horlogerie

#### Collection

Le budget d'acquisition d'objets de collection étant cette année encore resté à CHF 0,00.-, le MIH a pu acquérir grâce à la générosité des amis MIH les objets suivants:

- Une horloge astronomique autrichienne, avec calendrier perpétuel, équation du temps, indication des levers et couchers de la lune et du soleil, signée Joseph Heim à Aussee, datant du milieu du 19e siècle
- Une montre de table en forme de briquet, signée Movado, vers 1930 (avec le soutien pour CHF 5'000.- de la Ville)
- Une gravure originale représentant l'horloge géographique de Z. Landeck, vers 1705
- Un dossier de correspondance entre les Frères DuCommun dit Verron, penduliers à La Chaux-de-Fonds et divers fournisseurs, datant de la deuxième moitié du 18e siècle
- Un dossier de correspondance relatif à l'installation d'une lunette méridienne sur le clocher du Grand Temple en 1848.
- Une pendule neuchâteloise à cadrature de sonnerie particulière
- Une montre Tissot T-Touch Everest

Ces différents achats représentent une somme de CHF 300'304.35.-

Les collections se sont par ailleurs enrichies grâce à de nombreux dons, notamment des pièces suivantes :

- Une collection de 7 montres squelettes, exécutées par M. Daniel Aubert, de la Montre Extraplate SA, représentant les diverses productions de cette entreprise
- Une boîte contenant dix Swatch en cours de montage, Collection 0. Prototypes jamais commercialisés ayant été utilisés pour le dépôt du brevet.
- Plusieurs montres de poche et montres-bracelets
- Une montre-bracelet Breitling Navitimer à quartz
- Un mécanisme de démonstration de l'échappement co-axial d'Omega

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année représente une somme de plus de CHF 150'000.-

Plusieurs dons en espèces ont été versés cette année encore au MIH par divers privés ou associations. Les principaux sont Ulysse Nardin SA, Embassy Lucerne-St.Moritz, la banque Julius Bär, ils ont soutenu soit les travaux liés à Musée en mutation, l'achat de pièces, la restauration de la pendule Vachey, le Prix Gaïa ou la Bourse Julius Baer pour un montant de plus de CHF 130'000.-.

#### Exposition permanente

Le groupe de travail composé des personnes suivantes : Mmes et MM. Ludwig Oechslin, Nicole Bosshart, Jean-Michel Piquet, Daniel Curtit, Serge Perrelet, Lydia Pierbattisti, Marie Rochel et Cécile Froidevaux, qui s'occupe du renouvellement de l'exposition permanente, a poursuivi ses séances durant l'année dans la mesure des possibilités et en fonction des autres activités du musée. Un accent particulier est mis sur la recherche d'éclairages nouveaux utilisant la technique LED, plus économiques et mieux adaptés à la conservation des objets présentés dans les vitrines. Trop occupés à diverses tâches et animations durant l'année, les conservateurs, le technicien d'exposition et la régie n'ont pas avancé comme ils le souhaitaient dans le réaménagement prévu par le concept Musée en mutation. Néanmoins quelques nouvelles vitrines ont été réalisées, et divers projet en cours seront réalisés prochainement.

Contrairement à ce qui avait été prévu, le planisphère a été déplacé à l'intérieur du musée sur le mur en béton qui se trouve en face de la passerelle, la proposition d'une installation extérieure sur la rue des Musées n'ayant pas rencontré l'approbation de la Commission d'urbanisme. Nous pouvons souligner que l'endroit choisi est judicieux et il permet une mise en valeur d'un bel effet.

Par ailleurs, pour réaliser le nouvel espace « l'homme et le temps » consacré à la perception du temps avant sa mesure mécanique, de nouvelles vitrines d'exposition destinées à la location à des tiers ont été réalisées selon un modèle et concept développés à l'interne. Celles-ci ont été installées dans la zone d'accueil en fin d'année, le contenu des vitrines commerciales sera transféré dans le début de l'année 2010, libérant ainsi l'espace de la future section du musée.

Grâce au travail de M. Verhoeven, l'horloge astronomique de Daniel Vachey a pu être installée à sa place définitive dans le musée, en face de l'atelier de restauration. Un film a été réalisé, qui permet au visiteur de visualiser les diverses animations proposées par l'horloge.

### Expositions temporaires

- *Nouvelles Acquisitions*, du 5 mars 2009 au 31 janvier 2010  
Présentée sur le promontoire du musée, cette exposition permet de présenter au public pendant une année les objets récemment entrés dans les collections du musée.
- A l'occasion de la Journée du patrimoine horloger, une exposition présentant l'histoire de la pendule neuchâteloise à travers une vingtaine de pendules a été présentée durant trois jours, grâce à la collaboration du musée d'horlogerie du Château des Monts du Locle, qui a participé avec le prêt d'une dizaine d'horloges
- L'exceptionnelle collection privée de miniatures sur émail du peintre chaux-de-fonnier Louis Reguin, présentée dans la fosse, dans des vitrines spécialement aménagées avec des binoculaires mobiles et des loupes, a été laissée en place durant l'année 2009.
- Durant l'année 2009, chaque mois un objet de la collection a été choisi et mis en évidence par un marquage spécial dans les salles d'exposition, et annoncé dans l'agenda culturel de la ville.

### Expositions à l'extérieur

Nous avons participé, outre aux traditionnelles promotions touristiques, aux expositions suivantes par des prêts de pièces :

- Galerie du Patrimoine, Jaeger-LeCoultre, prêt d'une machine à teiller les pignons.
- *De temps en temps*, de mai 2008 à août 2009, Espace des Inventions, Lausanne. Prêt d'une horloge de tour en fer.
- *Dix écoles d'horlogerie suisses, chefs-d'œuvre de savoir-faire*, du 10 septembre 2008 au 11 janvier 2009, Musée d'art et d'histoire de Genève. Prêt de montres, documents et de deux horloges.
- *Dix écoles d'horlogerie suisses, chefs-d'œuvre de savoir-faire*, du 14 mars au 24 mai 2009, Musée de l'Hôtel Dieu, Porrentruy. Prêt de montres, documents et de deux horloges.
- *La Haute Horlogerie terrestre, aéronautique et maritime*, 27-29 novembre 2009, Exposition de la Fondation de la Haute Horlogerie de Genève dans le cadre de la manifestation *Belles montres 2009* au Carrousel du Louvre à Paris. Prêt de 7 montres à complications.
- *Breguet au Louvre, un apogée de l'horlogerie européenne*, du 25 juin au 7 septembre 2009, Musée du Louvre, Paris. Prêt de deux montres et d'une horloge
- *Histoire de la Suisse*, du 1<sup>er</sup> février 2009 au 31 janvier 2014. exposition semi-permanente, Musée national, Zurich. Prêt de 12 montres de poche et bracelet.
- *Corpo, Automi, Robot, tra arte, scienza e tecnologia*, du 25 octobre 2009 au 21 février 2010, Museo d'Arte, Lugano. Prêt de 2 horloges et de deux montres à automates.
- *Les montres à complications*, 16 septembre 2009, Palais de Beaulieu, exposition organisée en collaboration avec le Musée d'horlogerie et d'émaillerie de Genève. Présentation exceptionnelle d'environ cinquante montres à complications du musée.
- Le musée a été présent à la Fondation Gianadda jusqu'à fin février 2009 par le biais de ses fresques, par ailleurs très bien illustrées dans le catalogue de l'exposition.

### Animations

- La traditionnelle cérémonie de présentation des *Dons et Achats* s'est déroulée le 5 mars, faisant suite à l'assemblée générale de la société des amisMIH.
- Le 18 mars, le comité des amisMIH et la direction du musée ont invité les membres sponsors à assister à une présentation des nouvelles acquisitions et à une visite du musée et des ateliers.
- Le 9 mai, l'Institut de formation Cartier a remis les prix du concours organisé chaque année à l'intention des élèves-horlogers en formation, devant de nombreux représentants des écoles d'horlogerie et de l'industrie.
- Les 16 et 17 mai, la Nuit des Musées et la Journée internationale des Musées ont attiré près de 530 personnes au musée. "La Nuit des contes, Mille et une heures du Temps" ont enchanté un public nombreux. La nuit s'est achevée à minuit par un concert inédit des sonneries des pendules du musée.
- 15-20 juin, semaine de présence dans les locaux de *Métropole centre*
- 1-7.7, Semaine des musées
- « *A Pas Contés* », la sortie annuelle des sociétés des amisMIH et du musée d'horlogerie du Locle a réuni le 29 août une cinquantaine de participants au Locle, pour une visite guidée de la ville, et s'est terminée par une visite du château des monts et par un repas en commun.
- Le jeudi 17 septembre, le prix Gaïa 2009 a été remis à MM. Robert Greubel et Steven Forsey, ainsi qu'à M. Beat Haldimann. La Bourse Julius Bär a été également présentée lors de cette soirée, et remise à Mme Aurélie Michaud, qui effectuera un stage au MIH:

- La 32<sup>ème</sup> édition de la Bourse horlogère suisse s'est déroulée le dimanche 4 octobre sous la présidence de M. Roman Winiger. Plus de 800 visiteurs ont fréquenté cette bourse qui rencontre toujours beaucoup de succès.
- Lors de la 2<sup>e</sup> Journée du patrimoine horloger, une exposition spéciale ayant pour thème la pendulerie neuchâteloise a été mise sur pied, et présentée durant 3 jours au musée. Le samedi et dimanche, plusieurs artisans spécialisés dans ce domaine, en particulier un restaurateur de marqueterie et des décoratrices de cabinets de pendules ont travaillé devant les visiteurs et présenté leurs métiers au public.
- En collaboration avec les JMH (Journées de la Métropole horlogère) plusieurs manifestations ont eu lieu au MIH: les 18, 19 et 20 novembre, démonstrations de savoir-faire dans la salle Hans Erni par la HE-ARC, avec deux conférences-débats sur les thèmes de la conservation-restauration en horlogerie et les technologies de pointe dans l'horlogerie traditionnelle; le 21 décembre, célébration du solstice d'hiver sur la place du Carillon. Par ailleurs, 6 visites commentées thématiques traitant de divers aspects de la collection du musée ont été proposées.
- Durant les relâches de mars et les vacances d'été et d'automne, des ateliers pour les passeports vacances ont été organisés: visites des clochers de la Ville avec les artisans, ateliers clepsydre, cadran solaire et pile Volta.

### *Relation avec la presse et activités médiatiques*

Comme chaque année le MIH a pu compter sur une très large couverture médiatique. (Médias spécialisés – magazines de toute tendance – etc.) Les articles de fond, fort nombreux, représentent une somme considérable que le budget usuel ne suffirait pas à couvrir. S'il fallait chiffrer ces contributions c'est en dizaines de milliers de francs qu'il faudrait calculer. Citons notamment deux reportages de 6 pages dans L'Hebdo Montre Passion, un autre dans Gold'Or, une page complète dans le Quotidien jurassien. Le relais par la presse du le Prix Gaïa ainsi que de la bourse Julius Baer a pris une ampleur considérable et de nombreux articles leurs sont consacrés.

Tous ces articles de la revue de presse sont consultables au musée.

De nombreuses télévisions des 5 continents sont par ailleurs venues tourner reportages et scènes diverses au musée – ici aussi cet apport est capital pour la promotion de l'institution comme de la région. A signaler en 2008 plusieurs équipes de télévision et radio portugaises (Eurofoot et présence de l'équipe portugaise à Neuchâtel obligent !).

L'information diffusée sur Internet prend de plus en plus d'importance ; outre le site du MIH, de nombreuses informations concernant le MIH ou ses expositions ont pu être consultées sur des sites comme [arcinfo.ch](http://arcinfo.ch), [journal.hautehorlogerie.org](http://journal.hautehorlogerie.org), [worltempus.com](http://worltempus.com), [nzzticket.ch](http://nzzticket.ch), [CeSoir.ch](http://CeSoir.ch), etc.

### *Comptes et visiteurs*

Durant l'année 2009, une augmentation sensible du nombre total de visiteurs est à remarquer, malgré l'absence de grande exposition temporaire. Les journées spéciales comme la nuit des musées, la Journée internationale des musées, la Journée du patrimoine horloger et les dimanches matins, dont l'entrée est gratuite, attirent de nombreux visiteurs, qui atteignent 35 % du nombre total des visiteurs de l'année.

Le nombre total de visiteurs s'élève à 32'749, dont 11'617 ont bénéficié de l'entrée gratuite offerte à l'occasion d'événements spéciaux, ou le dimanche matin de 10h à 12h pendant les mois d'hiver.

327 groupes ont visité le musée, ainsi que 72 classes et 24 classes de la ville. D'autre part, 470 familles ont bénéficié du billet spécial qui leur est proposé.

Les ventes d'articles à la boutique ont rapporté la somme de CHF : 112'849.16.- (hors TVA), et les ventes de montres MIH la somme de CHF : 29'580.60.- (hors TVA)

Le montant des locations de salles à des tiers totalise la somme de CHF : 15'857.- (hors TVA), auquel s'ajoute un montant non facturé de CHF : 12'867.60.- pour des utilisations des salles par la ville ou des institutions partenaires.

Les locations de vitrines à des entreprises représentent la somme de CHF : 58'475.15 (hors TVA).

### **Centre d'études Institut l'homme et le temps**

#### *Documentation*

Les deux stagiaires documentalistes, chacune engagée à 40% grâce au soutien du Service des bourses de l'Etat de Neuchâtel, Mmes Marie Rochel et Laurence Bodenmann, ont continué de prendre en charge les activités courantes du Centre d'études, principalement répondre aux demandes d'information (environ un millier par année) qui proviennent en grande partie de chercheurs, d'étudiants, de collectionneurs, scientifiques et journalistes du monde entier, et dont une partie est facturée aux différents clients. Elles participent également aux recherches de documentation pour le musée lui-même, en particulier pour la préparation d'expositions.

Outre le travail évoqué ci-dessus, les deux documentalistes sont responsables de certains travaux et recherches pour l'institution elle-même : suivi des séances et procès-verbaux de « Musée en mutation », du Conseil scientifique, et s'occupent du classement et de l'inventorisation des archives documentaires dans la base de donnée Docuthèque. Une part non négligeable de leur temps est également réservée à l'accueil et à l'accompagnement des chercheurs et étudiants qui viennent consulter la bibliothèque.

Par ailleurs, Mme Laurence Bodenmann a été chargée de programmer et d'organiser le prochain colloque proposé par le MIH et son Conseil scientifique autour de la thématique de l'interchangeabilité en horlogerie. Dans le cadre du développement d'une mise en réseau des bibliothèques du CET, de la DGC (Deutsche Gesellschaft für Chronometrie) et de la NAWCC (National Association for Watch and Clocks Collectors), elle a également été envoyée à Nürnberg afin de rendre

compte de la bibliothèque de la DGC vis-à-vis du MIH, d'en importer des façons de faire susceptibles d'inspirer le CET - du point de vue du catalogage, des classifications et de la numérisation notamment, et de préciser les termes de la collaboration entre les deux bibliothèques. Dans le cadre d'un stage parallèle de muséologie, Mme Marie Rochel a quant à elle été chargée d'actualiser une bibliographie relative aux montres décimales et de répertorier les pièces intéressantes à emprunter à d'autres institutions pour mettre sur pied la prochaine exposition du musée, elle participe par ailleurs activement au groupe de travail sur la Route de la mesure du temps ainsi qu'à celui des futures manifestations Utopies et innovations qui auront lieu en 2010 dans le cadre des activités Métropole Rhin-Rhône.

### ***Bibliothèque***

La bibliothèque du musée constitue une source de documentation scientifique très utile aux conservateurs, mais également aux nombreux chercheurs et étudiants qui se rendent sur place pour la consulter.

Suite au départ de la bibliothécaire en mai 2008, le poste est resté vacant jusqu'à la fin de l'année, laissant une montagne de livres, catalogues de ventes, périodiques et autres en attente de catalogage. Par conséquent, à l'arrivée de la nouvelle personne en charge de la bibliothèque en janvier 2009, Mme Sofia Miguel, dont le taux d'occupation est de 25 % pour le MIH, il a tout d'abord été urgent de réduire le retard accumulé durant les six derniers mois de l'année 2008.

En 2009, le fonds documentaire du MIH a été enrichi de près de 200 nouveaux documents. Entre le traitement des nouvelles acquisitions et le catalogage rétrospectif du fonds ancien qui se poursuit, la bibliothèque du MIH est responsable de la création de plus de 350 nouvelles notices de documents au sein de RERO (livres, DVD, périodiques, ...). Comme l'espace disponible au sein de la bibliothèque ne permettra bientôt plus d'y introduire de nouveaux documents, nous sommes actuellement dans l'obligation de réfléchir à sa réorganisation physique en procédant à un tri systématique et rationnel des collections.

Les fonds spéciaux continuent par ailleurs à être inventoriés et indexés dans la base de données Museion par Mme Françoise Beltrami.

### ***Centre de restauration d'horlogerie ancienne***

Le centre de restauration est placé sous la responsabilité directe de la direction du MIH. Animé par MM. Daniel Curtit et Philippe Pellaton, il a connu une activité variée durant l'exercice. Les artisans ont travaillé sur des objets de la collection et pour une clientèle extérieure.

Par ailleurs, et ceci comme toujours du fait de l'engagement réduit de M. Ph. Pellaton (80% au lieu de 100%), des stagiaires peuvent être engagés par le Centre de restauration en horlogerie ancienne durant 6 mois à 100%.

Au centre de restauration depuis le 20 octobre 2008, Julian Vallat a terminé la restauration d'une pendule astronomique et d'une pendulette de voyage (Bourse Julius Baer) le 20 avril 2009.

Hélène Bilat, élève de la classe complication/restauration du Cifom, a effectué un stage de formation de trois mois, du 17 août au 6 novembre.

Auréli Michaud, diplômée de la classe complication/restauration du Cifom, effectue un stage de six mois depuis le 2 septembre 2009.

Alice Guggemos, étudiante à l'Ecole supérieure technique et économique de Berlin (conservation/restauration avec spécialisation en biens culturels techniques et matériaux modernes), stage du 26 octobre au 30 novembre.

Peter Verhoeven, restaurateur, a travaillé sur l'étude scientifique et la conservation-restauration de la pendule Vachey grâce au financement d'Embassy, sponsor du musée.

Les prestations du Centre (entretien des horloges de la Ville – clochers et autres - restauration pour une clientèle extérieure) ont été comptabilisées pour un montant de CHF 36'111.- francs.

Par ailleurs, des contacts suivis ont eu lieu entre le conservateur adjoint et le département Conservation d'objets techniques et horlogers de la HE-ARC. Deux horloges électriques de la collection du musée ont été confiées à l'école, qui les a étudiées et sur lesquelles un travail de conservation a été entrepris. Une de ces études a fait l'objet d'une publication dans la revue Chronométraphilia.

### ***Restauration, entretien, conservation***

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

L'entretien des pièces fonctionnelles de la collection

L'entretien des horloges installées dans les services communaux

L'entretien et la mise à l'heure des horloges de clocher de la Ville.

Ils ont exécuté la restauration des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente:

Horloge en fer sur pilier en métal, montage sur socle. Inv. IV-197.

Grande pendule Arts Décoratifs 1909 Paris, révision. Inv. IV-396.

Pendule style Empire sur colonnes, restauration. Inv. IV-765.

Régulateur Ecole d'horlogerie la Chaux-de-Fonds, révision. Inv. IV-612

Révisions partielles pour les Dons et Achats de 4 régulateurs, 1 pendule de cheminée, 2 pendules neuchâteloises, Zénith et Ditisheim.

Petit magicien de Jean-David Maillardet, travail de restauration en cours. Inv. IV-130.

Les pendules suivantes ont été restaurées par nos stagiaires :

Pendule tableau neuchâteloise, Hôtel de ville, révision. Inv. IV-399.

Pendulette d'officier signée Cugnier Leschot, bourse Julius Baer, restauration. Inv. IV-106.

Pendule de style Ls.XIV, marqueterie Boule, signée Fortin à Paris, bourse Julius Baer, restauration. Inv. IV-515.

Pendule neuchâteloise, style Ls. XVI, révision. Inv. IV-23.

Pendule neuchâteloise, style Ls.XV, restauration. Inv. IV-97.

Pendule œil de bœuf double-face, mouvement neuchâtelois, révision. Inv. IV-77.

Pendule de table de style renaissance, conservation. Inv. IV-46.

Pendule murale à poids (Simon Duta), conservation.

Montre à répétition à quarts, boîte argent, cadran émail, restauration. Inv. I-413.

Montre avec échappement à roue de rencontre, boîte argent, cadran émail, restauration. Inv. I-1216.

### *Analyse et documents photographiques*

Les artisans du CRH ont effectué des travaux photographiques destinés notamment à un livre sur les montres écoles (à paraître prochainement aux Editions Simonin), pour l'exposition présentée à la journée d'étude de la Société Suisse de Chronométrie et pour la présentation des dons et achats.

### *Travaux de restauration pour la clientèle*

- Pendule d'Antide Janvier à quantième perpétuel et sphère mouvante (restauration en cours)

### *Divers*

- Passeport vacances, visite des horloges de clochers avec des élèves de l'école primaire.
- Fabrication de 18 valises didactiques pour les écoles primaires de la ville.
- Mise en chantier d'un nouvel atelier enfants sur les engrenages.
- Installation d'un nouveau labo photo.

## **Organisation et administration**

### *Commission*

Elle est composée des membres suivants:

Jean-René Bannwart, président, Mmes et MM Pascale Gazareth, Marie-Laurence Heinkel, Jean-Pierre Veya, Jean-Jacques Haldimann, Paul-André Hartmann, Corrado Lafranchi, François Matile, Mario Sessa, Antoine Simonin, Roman Winiger.

Assistent également à la commission avec voix consultative :

|                                 |                                         |
|---------------------------------|-----------------------------------------|
| Ludwig Oechslin                 | conservateur du MIH                     |
| Nicole Bosshart                 | directrice adjointe                     |
| Jean-Michel Piguet              | conservateur adjoint                    |
| Michel Ditisheim                | président de la Fondation Maurice Favre |
| Claude Laesser                  | président des amisMIH                   |
| Deux représentants du personnel |                                         |

La commission s'est réunie à quatre reprises, les 28 janvier, 6 mai, 26 septembre et 28 octobre.

La collaboration entre les commissions des deux musées d'horlogerie du Locle et de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivie : M. Antoine Simonin a assisté aux séances de la commission du MHL et M. Yvan Teres (suppléante Mme Dora Huguenin) a assisté avec voix consultative à la commission du MIH.

Le Bureau de la commission est composé de:

M. Jean-René Banwart, président  
M. François Matile, vice-président  
Mme Marie-Laurence Heinkel, secrétaire

### *Direction du musée*

Elle est assurée par le conservateur (poste à 60%), Ludwig Oechslin assisté de Nicole Bosshart, directrice adjointe (poste à 50%) et de Jean-Michel Piguet, conservateur adjoint (poste à 100%). La répartition des tâches se fait d'entente commune. De façon plus précise, la direction générale du service est assurée par le conservateur, alors que le conservateur adjoint gère les collections et les expositions et la directrice adjointe s'occupe plus particulièrement de l'administration, du personnel et des publications.



## Personnel

La totalité du pourcentage du personnel émergeant au budget de la Ville représente 1410 % en décembre 2009 (certains postes calculés sur une moyenne annuelle), y compris la stagiaire MPC et la stagiaire du centre de restauration, soit 14,10 postes répartis sur 25 personnes, sans tenir compte des guides dont la présence varie selon la demande des visiteurs. Les tâches sont réparties selon la grille ci-dessous :

|                                                   |                                  |
|---------------------------------------------------|----------------------------------|
| Conservation et Direction (3 personnes)           | 210 %                            |
| Secrétariat (3 personnes) + 1 stagiaire MPC       | 195 % + 100 %                    |
| Stagiaires documentalistes (2 personnes)          | 20 %                             |
| Régie et technicien d'exposition (4 personnes)    | 280 %                            |
| Surveillance et entretien (6 personnes)           | 255 %                            |
| Accueil (4 personnes)                             | 160%                             |
| Artisans restaurateurs (2 personnes)+ 1 stagiaire | 180 % + 100% pendant 4 mois      |
| Guides (12 personnes) (sur demande)               | 50 % (estimation)                |
| Total                                             | 1430 % (sans compter les guides) |

Mme Lydia Pierbattisti a bénéficié de son droit à la retraite à fin février.

Mme Isabel Ditisheim, déjà guide multilingue, a été engagée à 20 % pour remplacer Mme Pierbattisti à la boutique.

Mme Romina Stifani, surveillante, a bénéficié d'un congé maternité du juillet à octobre; elle a été remplacée par M. Justo Aranciabla, engagé comme vacataire payé à l'heure.

A ces personnes s'ajoutent une bibliothécaire dépendant de la BV, engagée à 25% pour le MIH, Mme Sofia Miguel, ainsi que deux civilistes, M. Hervé Munz, qui a travaillé du 4 mai au 31 juillet à l'inventorisation de documents pour la bibliothèque, et M. Loïc Veya, engagé à partir du 2 novembre 2009 pour une durée de 6 mois pour travailler sur l'inventaire des collections.

Cette année encore plusieurs personnes engagées par d'autres ressources que celles de la Ville de La Chaux-de-Fonds viennent compléter le personnel du musée : il s'agit de Mmes Françoise Beltrami, Grégory Gardinetti, Marie Rochel et Laurence Bodenmann ainsi que MM. Julian Vallat, Aurélie Michaud et Peter Verhoeven. Ces personnes ont travaillé à divers pourcentages grâce à l'apport de différentes ressources : Banque Julius Baer, Etat de Neuchâtel, sponsors du musée, association des amisMIH, Embassy Lucerne, etc.

Mlle Daphné Doleyres a terminé son stage de maturité professionnelle commerciale au sein du secrétariat à fin juin 2009. Dès le 20 août, une nouvelle stagiaire, Alexandra Houguenade, a débuté sa formation.

Alice Guggemos, étudiante à l'Ecole supérieure technique et économique de Berlin (conservation/restauration avec spécialisation en biens culturels techniques et matériaux modernes), a effectué un stage de trois mois au MIH dans le cadre de sa formation. Elle a travaillé durant un mois à l'inventorisation et au marquage d'une collection de réveils, un mois à la préparation avec le conservateur-adjoint à la préparation de vitrines et d'expositions et un mois à l'atelier à divers travaux de conservation.

## Séances de travail

Une séance hebdomadaire réunissant l'ensemble des départements du musée et visant à régler son organisation se tient le mercredi matin sous la présidence de Nicole Bosshart. Un procès-verbal de séance, **InfoMusée**, rédigé à tour de rôle par les deux secrétaires, Mmes Minnie Chatelain et Viviane Jungen, est remis chaque semaine à l'ensemble du personnel.

Une séance hebdomadaire de coordination de la régie, le lundi matin, est présidée par Jean-Michel Piguet.

## Relations avec les écoles, l'Université de Neuchâtel et les Hautes Ecoles Spécialisées

Toujours très étroites, ces relations permettent des échanges fructueux dans les domaines scientifiques et relationnels.

En lien avec le dépôt de candidature de l'Unesco, un dossier pédagogique a été réalisé et distribué à l'ensemble des enseignants du canton. Les enseignants ont été invités à visiter le MIH lors de la préparation de ce dossier.

Un projet de visite pour les niveaux scolaires 1,2 et 3 est en cours de réalisation. C'est à ce propos que le MIH a spécialement développé une valise pédagogique.

En fin d'année, plus de 120 élèves de la HEP-BEJUNE ont bénéficié de visites thématiques en lien avec les fresques de Hans Erni.

Par ailleurs, le MIH reçoit des étudiants de muséologie pour leur stage de formation. Actuellement c'est Mme Marie Rochel qui fait ce stage d'une année à 50%.

## Organes de soutien

### Fondation Maurice Favre

La Fondation Maurice Favre a pour but de recevoir et gérer les dons en espèces de particuliers en vue d'expositions ou de manifestations, ainsi que l'argent provenant de l'association des amisMIH, qui permet au musée l'achat de pièces de collection et l'engagement pour des mandats précis de collaborateurs.

Le Conseil de la fondation est constitué de huit membres de droit (deux émanent du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'ANIM, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du Musée international d'horlogerie) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce.

*Membres: M. Michel Ditisheim, président, Mme M.-Th. Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. J.-R. Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. N. Bosshart, R. Barbezat, Jacques Favre, Jérôme Favre, P. Gyax, Fr. Jeanneret, J. Jolidon, Cl. Laesser, P. Huguenin, L. Oechslin, J.-P. Veya.*

Le Conseil de Fondation s'est réuni le 8 juin, il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2008.

Au 31 décembre 2009, sous réserve du bouclage définitif encore à venir, les fonds gérés et mis à la disposition du Musée international d'horlogerie se répartissent comme suit:

| Libellé                               | Montant réserve au<br>31.12.2009<br>CHF |
|---------------------------------------|-----------------------------------------|
| Réserve achats objets de collection   | -28860.95                               |
| Réserve bibliothèque                  | 16901.50                                |
| Réserve bourse et subventions         | 7394.35                                 |
| Réserve distinction Gaia              | 27015.51                                |
| Réserve publications                  | 46049.18                                |
| Réserve pour exposition et animations | 74499.60                                |
| Réserve musée en mutation             | 19512.55                                |
| Réserve Don Embassy                   | 197941.10                               |
| Réserve Galileo Galilei               | 14489.64                                |
| Réserve Espace l'homme et le temps    | -2877.75                                |
| Réserve Julius Baer – don CRH         | 0                                       |
| Réserve déplacement planisphère       | 25416.30                                |
|                                       | <b>397481.03</b>                        |

#### Association des amisMIH

*Membres du comité : Mme Lise Berthet, présidente, M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. F. Beltrami, I. Brossard, J.-L. Renk, C. Laesser, L. Pierbattisti, Fr. Habersaat, J.-M. Piguët, G. de Salis, L. Schmidlin, A. Tschumi, F. Kyburz*

L'année 2009 a été marquée par plusieurs changements au Comité de la société: M. Claude Laesser, président durant plus de dix ans, a été remplacé par Mme Lise Berthet, élue lors de l'assemblée générale de mars.

Mme Lydia Pierbattisti a été remplacée par Mme Françoise Beltrami, responsable du secrétariat.

Un Bureau a été créé autour de la présidente, composé d'une équipe de quatre personnes ayant chacune une tâche spécifique: Lise Berthet, présidente, Michel Ditisheim, responsable des relations avec les sponsors, Irène Brossard, organisation de manifestations, et Jean-Luc Renk, organisation d'événements.

L'association a également décidé de se doter d'un site Internet propre, différent de celui du MIH, destiné à promouvoir ses activités.

En relation avec la HEP-Bejune, un colloque sur le thème "Génération Click de souris" a été organisé en novembre au MIH, suivi d'un café scientifique organisé en relation avec l'Université de Neuchâtel.

Les efforts pour accroître le nombre des membres réguliers, sponsors et membres collectifs sont toujours couronnés d'un réel succès et l'association permet, grâce à son action, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du Musée international d'horlogerie.

Les amisMIH, toujours soucieux de promouvoir et d'aider l'institution, ont entre autres soutenu par leurs cotisations l'achat de plusieurs pièces pour la collection du Musée.

Au 31 décembre 2009, les membres sponsors étaient au nombre de 62.

#### Conseil scientifique de l'Institut

*Membres: M. D. Schulthess, président; Mmes et MM. N. Bosshart, N. Ducatel, E. Herz, N. Sougy, J.-Ph. Arm, J.-R. Bannwart, Ph. Mairot, J.-P. Musy, J. Neiryneck, L. Oechslin, J.-M. Piguët, N.-F. de Rooij, E. Saluz; Mlles Marie Rochel et Laurence Bodenmann, stagiaires documentalistes, assistent aux séances et assument les procès-verbaux.*

Poursuivant ses réflexions le Conseil scientifique s'est restructuré de façon à soutenir et appuyer au mieux la direction du musée dans ses tâches scientifiques. Une réunion de travail a eu lieu en novembre 2009, qui consistait pour l'essentiel en un brainstorming autour du colloque à venir en novembre 2010, à propos des mutations (au niveau des modes de production, des statuts des travailleurs, de l'organisation du travail) et résistances occasionnées par l'introduction et les différentes mises en place de l'interchangeabilité dans le domaine de la production horlogère.

### **Conclusion et remerciements**

L'année 2009 a été marquée par le travail intense lié au nouveau rapport des musées. La naissance de nouvelles manifestations comme la Semaine des musées est un point positif et dynamisant comme par ailleurs la mise au point de programme didactique en lien avec les écoles.

Le classement des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial UNESCO permet aussi de nouvelles perspectives touristiques et de fréquentations pour le MIH qui reste depuis plus de 30 ans l'institution culturelle la plus visitée des Montagnes neuchâteloises avec une moyenne annuelle de plus de 30'000 visiteurs.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres de la Commission pour leur engagement, ainsi qu'au directeur des Affaires culturelles, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

## MUSÉE DES BEAUX-ARTS

L'année 2009 a été riche tant en matière d'offre au public que de travail scientifique à l'interne. Outre quatre grandes expositions dont l'une, *Les travaux et les jours à l'heure de l'industrie*, organisée pour marquer l'admission de la ville au Patrimoine mondial de l'UNESCO, a été retenue par les journalistes du *Temps* pour figurer dans leur palmarès des dix meilleures expositions suisses de l'année (édition du 22.12.2009), le musée a inauguré un nouveau cycle de présentation des trésors cachés du musée, intitulé *Aspects de la collection*. Il a également organisé deux plus petites expositions et de nombreux événements, au musée ou hors les murs, en collaboration avec plusieurs institutions culturelles de la ville (Bibliothèque de la Ville, Club 44, Concerts de musique contemporaine, festival Les Amplitudes, TPR / L'heure bleue et bien sûr les trois autres musées de la ville) et de la région (musées d'art et d'histoire de Neuchâtel et des beaux-arts du Locle). Le musée a ainsi ouvert ses portes à 8267 visiteurs, désormais mieux accueillis dans un espace de réception réaménagé. Parmi eux, une attention particulière a été portée aux enfants (six ateliers pédagogiques, accueil d'enfants du Centre d'animations et de rencontres) et à leurs enseignants (visites dédiées aux enseignants et visites de classes), ainsi qu'aux étudiants (stages et mandats ponctuels).

Cet aspect public du travail des équipes du musée s'est doublé à l'interne d'un important travail d'étude et de restauration d'œuvres de la collection, concentré cette année d'une part sur le patrimoine neuchâtelois du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'occasion de l'exposition sur l'industrie, d'autre part sur la collection d'œuvres contemporaines offerte au musée en 2007 par l'artiste Olivier Mosset. Ce travail, malheureusement encore inachevé faute d'un logiciel adéquat de catalogage des œuvres, a été rendu possible grâce à l'engagement pour deux ans d'une assistante scientifique à 50%, et aux mandats attribués aux deux restauratrices habituelles du musée, sur une durée de près de trois mois. Il a déjà permis la présentation d'une partie de cet ensemble de près de 150 œuvres d'artistes majeurs de la fin du XX<sup>e</sup> siècle au centre national d'art contemporain *Le Magasin* de Grenoble à l'occasion d'une exposition remarquée (*Portrait de l'artiste en motocycliste*, également choisie par le *Temps* pour son palmarès des 10 meilleures expositions internationales de l'année et largement couverte par la presse hexagonale). Elle sera également présentée dans une nouvelle version à La Chaux-de-Fonds en 2010, accompagnée d'un catalogue qui permettra de faire bénéficier le public de ce travail scientifique de longue haleine.

Outre cette collaboration avec Grenoble, le musée a continué à développer des collaborations avec d'autres musées, institutions et collectionneurs en Suisse et à l'étranger. L'une d'entre elles a déjà débouché cette année sur l'exposition *Peintres et voyageurs russes du XIX<sup>e</sup> siècle*, organisée conjointement avec le Musée d'art et d'histoire de Genève, qui en a également coproduit le catalogue ; d'autres trouveront des prolongements dans plusieurs expositions d'envergure prévues ces prochaines années. Pour pouvoir répondre aux conditions de prêt et d'organisation de plus en plus rigoureuses exigées par ces partenaires, un programme d'expositions a été établi jusqu'en 2014. Cette planification à long terme, qui devrait aussi permettre une meilleure gestion des ressources du musée et un renforcement de sa communication, ménagera un équilibre entre présentation d'expositions d'envergure nationale ou internationale et valorisation du patrimoine et des artistes vivants de la région. Dans cette dernière tâche, le musée est tout particulièrement épaulé par la Société des amis du musée, qui a montré cette année encore son dynamisme dans l'organisation efficace de sa 69<sup>e</sup> biennale d'art contemporain.

La poursuite du travail suivi de communication du musée commencé depuis deux ans (mailings réguliers, dossiers de presse complets, conférences et visites de presse) a continué à asseoir la visibilité du musée au niveau national et international, contribuant ainsi à l'amélioration de l'image de la ville. Les expositions du musée ont été couvertes régulièrement par les médias suisses, qu'il s'agisse de la presse écrite (*L'Impartial*, *Le Temps*, *La Tribune de Genève*, *L'Hebdo*, *Le Matin*, *Accrochages*, 24 heures, 20 minutes, etc.) ou de la radio et de la télévision (RTN, Canal Alpha, RSR, TSR). La participation de la conservatrice à différents débats et tables-rondes ont également contribué à cette visibilité, de même que les prêts d'œuvres de la collection pour des expositions importantes en Suisse et à l'étranger, cette année à Bonn, Genève, Grenoble, Londres, Madrid, Rome, Saint-Tropez et Séoul.

L'année a encore été marquée par le règlement du litige autour du tableau de John Constable *La Vallée de la Stour*, légué au musée en 1986 par Mme Madeleine Junod, et qui faisait l'objet d'une demande de restitution. Cette œuvre a appartenu à la collection John & Anna Jaffé, saisie sans droit en 1942 à Paris, après le décès d'Anna Jaffé, par le Commissariat aux affaires juives du Gouvernement de Vichy. Tous les biens de cette famille juive ont été vendus aux enchères à Nice en 1943. Après avoir connu plusieurs propriétaires successifs, ce tableau a été acquis par René et Madeleine Junod à la Galerie Georges Moos à Genève en 1946. A son décès en 1986, Madeleine Junod a légué sa collection de tableaux à la Ville de La Chaux-de-Fonds, charge à elle de les déposer à perpétuelle demeure au Musée des beaux-arts et de n'en aliéner aucun. Sur la base de deux expertises juridiques et de plusieurs témoignages de spécialistes, la Ville de La Chaux-de-Fonds a conclu qu'elle n'était pas en droit de se dessaisir de ce tableau. Pour faire connaître l'histoire douloureuse de ce tableau qui est devenu un témoin des actes de spoliation commis aux années 1930-1940 et rendre hommage à la famille Jaffé, le Conseil communal a pris la décision de poser une plaque à côté de l'œuvre au Musée et de proposer au public la documentation complète liée à cette affaire.

## Expositions

Outre une exposition commencée en 2008, le musée a présenté 5 nouvelles expositions :

- **Henri Pesset, sculpteur, graveur**, du 7 décembre 2008 au 31 mai 2009 : 1'533\* visiteurs, coût CHF 24'178.-. En collaboration avec le Cabinet des estampes du Musée d'art et d'histoire de Genève.
- **Peintres et voyageurs russes du XIXe siècle**, en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de Genève, du 15 mars au 12 juillet 2009 : 2'636\* visiteurs, coût CHF 26'336.-. Publication d'un catalogue.
- **Les travaux et les jours à l'heure de l'industrie**, en collaboration avec le Musée des beaux-arts du Locle, du 5 juillet au 8 novembre 2009 : 2'745\* visiteurs, coût CHF 43'800.- (subvention de CHF 34'000.- de la Loterie Romande). Publication d'une brochure.
- **Aspects de la collection : Tapisserie du XXe siècle**, du 27 septembre 2009 au 18 avril 2010 : coût CHF 1910.-.
- **69<sup>e</sup> Biennale de la Société des Amis du Musée des beaux-arts**, du 7 décembre 2009 au 31 janvier 2010 : 1'356 visiteurs (jusqu'au 31 décembre 09), coût CHF 26'930.- (CHF 24'668.- payé par la SaMba). Publication d'un catalogue.
- **Frankenstein**, en collaboration avec L'Heure bleue, du 7 décembre 2009 au 31 janvier 2010, coût CHF 1'411.70.

S'y sont ajoutées deux expositions ponctuelles liées à des manifestations organisées par d'autres institutions de la ville :

- **Autour de Woyzeck**, exposition-dossier : présentation de linogravures de Renaud Perrin, en collaboration avec l'ABC, le Club 44 et les Murs du son, du 7 au 15 février 2009 (dans le hall du musée).
- **Jacques Demierre (installation sonore) / Philippe Deléglise (aquarelles et aquarelles)**, exposition éphémère **Paolo Lluvia – Poussière** en collaboration avec le Festival *Les Amplitudes* et dans le cadre de la Nuit internationale des musées, du 9 au 17 mai 2009.

8267 visiteurs ont été comptabilisés pour l'année.

\*Note : Quand le musée présente plus d'une exposition en même temps, un nombre total de visiteurs est mis sur le compte de la plus grande exposition.

## Animations, conférences et concerts publics

### Animations diverses

**Semaine du 1<sup>er</sup> mars.** Accueil de 70 enfants inscrits aux activités du Centre d'animations et de rencontres. Animations sur le thème de la découverte du musée.

- **La fabrique de fanzines**, 21-22 mars 2009, en collaboration avec la Bibliothèque de la Ville, dans le cadre de l'exposition *La Suisse, pays BD* à la Bibliothèque de la Ville.
- **Nuit internationale des musées** le 16 mai :
  - concert **Une table pour 3 ou la Troïka s'ennuie** en collaboration avec le festival *Les Amplitudes*,
  - exposition éphémère **Paolo Lluvia – Poussière**
  - **Une nuit au musée**, concours-jeu de piste pour les enfants.
- **Journée internationale des musées** le 17 mai : ateliers pour les enfants, visites commentées publiques en différentes langues
- **Commission pédagogique des Musées neuchâtelois** : participation à la journée du 24 avril, accueil et animation de classes scolaires avec questionnaire.

### Ateliers pédagogiques

**Modelage et gravure**, à l'occasion de l'exposition *Henri Pesset* (21.01, 04.02)

- **Un drapeau pour le musée** (25.03, 01.04, 17.05)
- **Aquarelle et voyage**, à l'occasion de l'exposition *Peintres et voyageurs russes du XIXe siècle* (29.04, 13.05, 03.06)
- **Peau de vache**, à l'occasion de la Semaine des musées (01-07.07)
- **Dessine-moi un champ** (02 et 30.09) et **Engrenages et pâturages** (28.10, 04.11), à l'occasion de l'exposition *Les travaux et les jours à l'heure de l'industrie*

### Conférences et visites

- **Vers un troisième capitalisme industriel**, par Bernard Stiegler, philosophe le 5 novembre. En partenariat avec le Club 44. (Au Club 44)
- **La Figure de l'ouvrier dans la peinture du XIX<sup>e</sup> siècle**, le 7 novembre par Philippe Kaenel, historien de l'art.
- **Œuvres choisies en dialogue : horlogerie et histoire de l'art** le 8 novembre Par Jean-Michel Piguet, conservateur adjoint du Musée international d'horlogerie et Lada Umstätter, conservatrice du MBA.
- **La vie des musées**. Cycle de conférences mensuelles sur l'actualité des expositions et des musées en Suisse et dans le monde, présenté par la conservatrice un jeudi par mois à midi, entrée libre.

Chaque exposition a également fait l'objet d'une visite commentée par la conservatrice.

#### Concerts :

- *Concert dessiné* du dessinateur Pierre Wazem et du pianiste Michel Wintsch à la Maison Blanche, dans le cadre des manifestations autour de l'exposition *La Suisse pays BD* de la Bibliothèque de la Ville, en collaboration avec la SaMba, la Bibliothèque de la Ville et la Maison Blanche, mai 2009
- *Concert-sandwich*, Fukushima, Berio, Holliger, Dusapin, Kurtag, Concerts de musique contemporaine, juin 2009
- *Sound of the Autumn Electro*, concert de Luca Forcucci et de Lawrence English, Concerts de musique contemporaine, novembre 2009

Voir aussi le programme de la Nuit des musées, sous la rubrique *animations diverses*.

### Activités complémentaires de la conservatrice

En plus de son travail régulier de conservation, de programmation et de mise sur pied des expositions, d'animation (visites commentées, conférences), de recherche de fonds et de gestion administrative du musée, la conservatrice a consacré une part importante de son temps au projet de réorganisation des 4 institutions muséales (MBA, MH, MIH et Institutions zoologiques).

Par ailleurs, elle a également participé :

- aux séances de groupements professionnels (ICOM-AMS, GMN, AMAJ, Association des musées des beaux-arts suisses, Association des musées américains) ; aux réunions de la Fondation René Bauermeister
- à des jurys de mémoires de licence et de maîtrise au département d'histoire de l'art de l'Université de Genève, en tant qu'expert
- à des débats et tables rondes (« Marketing des musées » au CAN, « Pro Helvetia : Ménage - Culture et politique à table » à la Salle du Grand Conseil à Neuchâtel)

Elle a également donné des conférences (Université de Genève, Club 44, Musée d'art et d'histoire de Genève), rédigé plusieurs articles scientifiques et codirigé le projet de recherche *Encyclopédie littéraire de la vie quotidienne soviétique (1950-1980)*, soutenu par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, à l'Université de Genève.

### Collaboration avec la Société des Amis du Musée des beaux-arts

Le comité de la SaMba s'est réuni à 7 reprises sous la présidence de M. Claude-André Moser.

#### Principales activités de la Société

- Inauguration d'une version temporaire d'un nouveau site internet, destiné à mieux présenter la Société, le musée, la collection et ses différentes activités.
- Organisation de la 69<sup>e</sup> Biennale et demande à la Loterie Romande d'une subvention permettant la publication d'un catalogue. Recherche de sponsors pour les prix (Fondation Huguenin-Dumittan, etc.)
- Demande à la Loterie Romande d'une subvention pour la mise sur pied de l'exposition *Les travaux et les jours à l'heure de l'industrie*.
- Soutien financier pour l'organisation d'un *concert dessiné* à la Maison Blanche et d'animations pour les enfants.
- Acquisition d'une grande aquarelle d'Yvan Salomone.
- Voyage culturel à Bâle, Strasbourg et Colmar avec la conservatrice du MBA.
- Visites d'ART BASEL 40/09 et de l'atelier d'artistes du groupe *Doux-Jésus* (Neuchâtel).
- Fête des rois pour les membres accompagnée d'une visite de l'exposition « Henri Pissarro » par la conservatrice

### Prêts d'œuvres du musée

- **Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier**, Tapisserie *Les Musiciennes*, 1957. du 19.02 au 24.05 au Barbican Art Center à Londres
- **Georges Braque**, *Nature morte aux poissons*, 1942, huile sur toile, du 02.04 au 07.07 au Musée Rath de Genève
- **Amedeo Modigliani**, *Portrait de jeune femme*, vers 1918-19, huile sur toile, du 17.04 au 30.08 au Kunst- und Ausstellungshalle der Bundesrepublik, Bonn, Allemagne
- **Georges Rouault**, *Fuite en Egypte*, 1942, huile sur toile, du 04.07 au 12.10 à L'Annonciade, Musée de Saint-Tropez, France
- **Auguste Renoir**, *Les Colettes*, vers 1908 et *Oranges et citrons*, après 1900, huiles sur toile, du 28.05 au 13.09 au Musée d'art de la Ville de Séoul, Corée
- **Henri Matisse**, *Jeunes filles au jardin*, 1919, huile sur toile, du 09.06 au 20.09 au Museo Thyssen-Bornemisza, Madrid, Espagne

- **Piero Dorazio**, *Chiarivari*, 1966, huile sur toile, du 13.10.09 au 17.01.2010 à la Fondazione Roma Museo, Rome, Italie
- **Walter Robinson**, *Lenin in Ulyanovsk*, 1982 et *Skin Deep*, Miss America, 1979, du 31.05 au 06.09 au Magasin, Centre national d'art contemporain, Grenoble, France
- Œuvres de la **Donation Olivier Mosset**, du 11.10.09 au 03.01.2010 au Magasin, Centre national d'art contemporain, Grenoble, France.

## Dons

Bibliothèque de Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier ; don de Mme Laurence Hänni Guilloid de La Chaux-de-Fonds.

## Conservation et Restauration

Clémence Schmidt a achevé le travail d'inventaire, d'étude préliminaire et de catalogage provisoire des œuvres de la donation d'Olivier Mosset. Pendant trois mois Catherine Uhler Stähli, restauratrice spécialisée en peinture et sculpture et Isabelle Anex, restauratrice spécialisée en œuvres sur papier, ont mené un grand travail de restauration de ces œuvres (environ 150 peintures, sculptures, installations, dessins, photographies et gravures).

Catherine Uhler Stähli a restauré plusieurs peintures chaux-de-fonnières de la XIXe – début XXe siècle pour l'exposition *Les travaux et les jours à l'heure de l'industrie* et a aussi procédé au contrôle et à l'entretien des œuvres en prêt.

Achat de matériel : diverses boîtes non acides pour la conservation des œuvres en papier + un réfrigérateur pour la conservation de produits de restauration.

## Commission

La commission du musée s'est réunie 4 fois : les 4 mars, 7 mai (sous la présidence de Madame Catherine Corthésy), les 31 août et 9 septembre (sous la présidence de M. Claude-André Moser). Mme Corthésy a donné sa démission en date du 7 mai et a été remplacée par M. Claude-André Moser qui a recomposé un bureau (MM. Jean-Jacques Bise, Denis Clerc et lui-même). Nouveaux membres : M. Serge Grard, Mme Christiane Heim.

La commission a examiné les comptes 2008 et le budget définitif 2009. Les sujets suivants ont été discutés : organisation des musées (séances hebdomadaires des 4 conservateurs, de la déléguée culturelle et du chef du dicastère des Affaires culturelles), évolution de l'affaire du tableau de John Constable, programme des expositions futures, prêt de la donation Mosset au *Magasin* de Grenoble, affaires courantes.

Elle a aussi procédé à la lecture et à la discussion du rapport d'information intermédiaire du conseil communal relatif à l'organisation, à la politique et aux missions des musées communaux et finalement accueilli le rapport définitif de façon favorable et unanime.

## Bibliothèque

|                        |      |      |
|------------------------|------|------|
| Notices créées         | 57   | 159  |
| Notices indexées       | 45   | 138  |
| Notices tirées de RERO | 225  | 181  |
| Total des notices      | 2991 | 2709 |

## Bâtiment

Travaux d'entretien courants (système d'alarme, ascenseur et monte-charge, verrière de l'extension, chauffage à distance, protection incendie, etc.).

Remplacement de vitrages isolants.

Réparation de dégâts électroniques dus à la foudre.

Remplacement de néons hors d'usage disposés contre la surface vitrée de l'ancienne cafétéria (œuvre de François Morellet) et achat d'ampoules LED Reflektor.

Changement de la porte d'entrée du personnel par la Menuiserie Kaufmann SA.

Travaux pour renforcer la sécurité du MBA (caméra de vidéosurveillance et autres appareils techniques de sécurité).

## Personnel

Clémence Schmidt, titulaire d'une licence en Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Neuchâtel (histoire de l'art, histoire, journalisme), a été engagée pour un mandat à durée déterminée de 2 ans à partir du 1<sup>er</sup> mai 2009 pour inventorier et étudier les œuvres de la donation Olivier Mosset et entreprendre divers archivages, notamment des œuvres sur papier.

Priska Gutjahr, surveillante-vacataire a été engagée sur contrat à durée indéterminée au 1<sup>er</sup> janvier comme surveillante responsable et Bruno Wittmer, surveillant-vacataire a été engagé sur contrat à durée indéterminée au 1<sup>er</sup> janvier comme surveillant.

### **Formation du Personnel**

**Cours en muséologie ICOM/AMS**, cours d'ICOM Suisse, du 17.09.09 au 10.06.10, Lada Umstätter.

**Cours de management** de la formation continue de la Ville pour les cadres, Lada Umstätter.

### **Equipement**

Achat de mobilier complémentaire et de présentoirs pour la réception et d'un réfrigérateur (en remplacement de l'ancien) pour la conservation des boissons et autres pour les vernissages.



## MUSÉE D'HISTOIRE

### **L'année 2009 en bref**

Cette année a été caractérisée par des actions entreprises sur trois axes principaux. Le musée a poursuivi l'étude de sa transformation en confiant un mandat à une entreprise spécialisée dans le domaine de la muséographie. Cette étude achevée, les résultats obtenus ont été mis en corrélation avec le projet architectural déjà réalisé pour aboutir à une vision d'ensemble cohérente. Une demande de crédit de réalisation, basée sur les résultats de ces études, sera déposée au Conseil général à la fin du premier trimestre 2010. L'effort a porté également sur les animations organisées en complément des expositions temporaires, spécialement pour le jeune public. Celles-ci ont connu un succès réjouissant qui s'est répercuté sur la fréquentation de l'institution qui a retrouvé son niveau des années antérieures à 2007. Enfin, grâce à l'engagement d'une assistante scientifique à 30 % durant deux ans, nous allons compléter l'inventaire de la collection d'estampes et prendre des mesures de conservation préventive en améliorant le conditionnement de ces objets.

### **Commission**

La composition de la commission est restée identique à ce qu'elle était au début de la législature, à l'exception d'un membre décédé au début de l'été qui n'a pas encore été remplacé. Le bureau s'est réuni à trois reprises et la commission a tenu 5 séances plénières. Une délégation de la commission et la conservatrice ont rencontré le Conseil communal pour l'informer de la nécessité de transformer l'institution dans un futur proche pour en assurer la pérennité et lui permettre de remplir ses missions conformément aux exigences actuelles de la muséographie. Cette année, la commission a d'ailleurs consacré l'essentiel de ses travaux à ce projet de rénovation.

### **Personnel**

L'effectif actuel du musée est de 2,4 postes et de 7 collaborateurs/trices.

Le contrat d'engagement de l'une de nos hôtesses d'accueil, d'une durée d'un an, venait à échéance à fin octobre. Il a été renouvelé pour une période similaire. Ce temps sera mis à profit pour mettre en place les services transversaux des musées de la Ville et évaluer les besoins en personnel dans ce nouveau cadre de fonctionnement.

Suite à un rapport sur l'état de conservation préoccupant des collections sur papier du MBA, du MH et du MHNC, ces trois institutions ont bénéficié de l'engagement, dès le 1<sup>er</sup> mai et pour deux ans, d'une assistante scientifique à plein temps (50 % MBA, 30 % MH, 20 % MHNC). Au Musée d'histoire, cette collaboratrice est chargée de compléter l'inventaire des collections d'estampes et de modifier leur conditionnement afin d'en assurer la conservation préventive.

Dans le cadre du service civil, nous avons accueilli quatre personnes en affectation. Ce qui représente un total d'environ neuf mois à plein temps réparti pour moitié entre le musée et les archives communales. Ces civilistes sont en principe affectés à des tâches d'inventaire et de recherche, mais, suivant leur formation, nous bénéficions de leurs compétences pour d'autres missions (voir chapitre "Ouverture gratuite, journées thématiques et animations").

Formation :

- Conservatrice : cours de gestion de projet organisé par le SRH, 4 journées, La Chaux-de-Fonds
- Conservatrice et secrétaire : utilisation de l'Intranet, SIEN, 1 journée, Neuchâtel
- Secrétaire : Photoshop Elements, formation à l'interne, 4 heures, La Chaux-de-Fonds
- Régisseur-concierge : cours AMS-ICOM conditionnement et manipulation des objets de musée, 2 journées, Sion

### **Bâtiment**

Bien qu'une rénovation complète du bâtiment soit envisagée, nous avons dû pallier aux nombreuses pannes d'éclairage dans la salle d'exposition temporaire en procédant à une transformation du tableau électrique du 2<sup>ème</sup> étage. Nous avons fait repeindre cette salle et la cage d'escalier entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> étage afin de les adapter à nos expositions temporaires de 2009 et 2010. Dans le même but, nous avons bénéficié de l'aide du régisseur du MIH pour compléter l'éclairage de cette salle par l'installation de lampes LED. Le perron de l'entrée, dont la statique n'était plus assurée, a été remis en état.

### **Réaménagement du Musée d'histoire**

En début d'année, dans le cadre du crédit octroyé par le Conseil général en mars 2005, nous avons confié un mandat d'étude muséographique à une entreprise romande spécialisée dans ce domaine, Museum Développement. Ce mandat, réalisé entre février et août, a donné lieu à un rapport. Les conclusions de ce dernier sont venues s'ajouter à celles de l'étude architecturale achevée en octobre 2007. Certaines options constructives ont été ensuite précisées afin de les adapter au programme muséographique. L'ensemble du projet ayant été validée par la Commission du musée et la direction des Affaires culturelles, un rapport portant sur un crédit de transformation destiné au Conseil général a été rédigé par la conservatrice. Ce document sera finalisé au début de l'année prochaine et sera soumis au législatif à la fin du premier trimestre 2010. L'ensemble du projet permettra de faire du musée le lieu qui manque aujourd'hui pour expliquer l'histoire urbaine de La Chaux-de-Fonds.

### **Comité de direction des musées**

Pour cette question, nous renvoyons le lecteur au texte qui figure en tête de chapitre, avant les rapports des différents musées dont il constitue l'introduction commune.

### **Bibliothèque du musée**

Les travaux de catalogage courants se poursuivent. En fin d'année, la bibliothécaire, engagée à 25 %, a commencé, avec l'aide d'un civiliste, le traitement d'un important fonds de documents imprimés qui couvre la période 1750-1945. Ces documents sont régulièrement consultés pour les besoins du musée (recherches historiques, expositions, illustrations) mais l'inventaire existant, qui remonte au début du 20<sup>ème</sup> siècle, n'est que très difficilement utilisable. Ces pièces seront introduites dans l'inventaire informatisé car leur consultation peut intéresser des personnes en dehors de l'institution.

### **Equipeement informatique et gestion des collections**

Comme l'ensemble de l'administration communale, nous avons vu nos équipements informatiques (ordinateurs et logiciels) entièrement renouvelés dans le cadre de la migration vers Office 2007.

Un dossier important pour notre institution est resté en suspens durant l'année 2009. Il s'agit du choix d'un logiciel de gestion informatisé des collections. Bien que les autres musées de la Ville soient également concernés par cette question, elle présente pour le Musée d'histoire un caractère urgent car nous réalisons des inventaires sur des logiciels qui ne sont pas destinés à cet usage. Cette lacune devient particulièrement gênante pour notre institution qui dispose maintenant de personnel supplémentaire (assistante scientifique et civilistes) pour les inventaires.

### **Entretien des collections**

Pour les travaux menés sur la collection de gravure, nous renvoyons le lecteur aux chapitres "Personnel".

Mme H. Munoz, restauratrice diplômée de la HE-Arc, a nettoyé une série de tubes et de globes de verre provenant de diverses lampes. Afin d'en assurer la conservation, elle les a ensuite placés dans de la mousse antichoc puis dans des caissettes en plastique.

### **Expositions temporaires**

#### ***Sacrés rites ... naître. Naissances d'ici et d'ailleurs (11 septembre 2008 – 31 mai 2009)***

Vu l'intérêt de cette exposition multiculturelle, il nous a paru nécessaire de la prolonger au-delà du mois de janvier 2009, date de fermeture initialement prévue. Nous avons complété cette exposition par les visites commentées et animations suivantes :

- Mme Elisabeth Reichen, qui en était la commissaire, a proposé trois visites commentées "tout public" en plus de celles qu'elle a faites pour répondre aux demandes de groupes particuliers.
- Un mercredi après-midi de janvier, deux femmes protestantes et deux femmes musulmanes ont présenté une crèche multiculturelle soulignant les origines et les conceptions communes de la foi chrétienne et musulmane.
- Vu le succès remporté en novembre 2008, nous avons invité à nouveau Mateo Lopez, originaire de Colombie, pour fabriquer un porte-bonheur indien avec des enfants après leur avoir expliqué comment vit au quotidien la tribu indienne à laquelle il appartient et les rites de la naissance qu'elle pratique. Ses deux séances ont suscité beaucoup d'intérêt aussi bien de la part des enfants que des parents qui les accompagnaient.
- A l'occasion de cette exposition, nous avons commencé une collaboration avec les conteurs/conteuses de La Louvrée. Ils ont proposé deux séances différentes de contes consacrés à la naissance ici et ailleurs. L'une de ces séances s'est déroulée lors de la Journée internationale des musées, le dimanche 17 mai.

#### ***Grand Magasin Au Printemps : petite rétrospective (23 avril 2009 – 10 janvier 2010)***

M. Roland Vidi nous a remis en don au début de l'année des décorations conçues par son père, M. Ernest Vidi, chef décorateur du magasin Au Printemps dans les années 1930-1940, pour commémorer le 650<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération en 1941. Il s'agit de peintures sur pavatex (Vieux Suisse, serment des trois Suisses), du pacte fédéral de 1291 qu'il avait calligraphié en grand format, ainsi que d'une série de photographies au format 6 x 6 cm présentant divers aspects de son activité de décorateur (vitrines pour les ventes de blanc, vitrines de Noël et rayon des jouets à cette période de l'année, vitrines de confection, etc.). Ces photos constituent une documentation précieuse car les images de l'activité de ce grand magasin sont rares. Nous avons complété ces objets et documents par l'emprunt à d'autres membres de la famille de trois meubles réalisés par M. E. Vidi pour des vitrines du Printemps.

#### ***Le logement ouvrier dans les Montagnes neuchâteloises (1<sup>er</sup> juillet 2009 – 7 mars 2010)***

La reconnaissance par l'Unesco de l'urbanisme horloger des deux villes des Montagnes étant attendue cette année, nous souhaitions traiter un sujet proche, sans empiéter sur la thématique de l'Espace d'accueil ouvert à la Halle aux Enchères au mois de juin. Nous avons choisi le logement ouvrier pour souligner l'importance de ce sujet dans le développement de la région. Du 19<sup>ème</sup> siècle à nos jours, la croissance de l'industrie horlogère a attiré une population nombreuse dans les villes et villages d'ici. Autorités et patronat ont tenté de lutter par divers moyens contre la pénurie endémique de logements. En offrant des conditions d'habitat correctes à un prix raisonnable, les milieux économiques et politiques souhaitaient empêcher le départ d'une main d'œuvre très recherchée vers d'autres localités.

Nous avons rompu pour une fois avec les expositions de documents anciens et avons mandaté Mme Nadia Gagnebin, jeune photographe des Franches-Montagnes formée à l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds puis à l'ECAL de Lausanne, pour réaliser un reportage photographique dans des immeubles – anciens ou récents – affectés au logement ouvrier. Ses photographies constituent une enquête respectueuse et approfondie. Elles deviendront bientôt des archives utiles à qui voudra connaître l'évolution du logement ouvrier au début du 21<sup>ème</sup> siècle.

L'exposition était complétée par les activités suivantes :

- Une visite destinée aux enseignants avec présentation des activités pédagogiques conçues par Mme Sylvie Pipoz enseignante d'histoire au degré III et membre de la Commission du musée. Soucieuse de proposer des activités réalisables au-delà de la durée de l'exposition, elle a proposé des activités destinées aux élèves des degrés II et III qui se déroulent en ville avec une introduction et une conclusion en classe.
- Quatre visites commentées par la conservatrice ont permis aux visiteurs de se familiariser avec cette thématique qui a rencontré beaucoup d'intérêt.
- La conservatrice a proposé à deux reprises (à fin septembre et lors de la Journée du Patrimoine horloger) une balade commentée en ville à la découverte de quelques exemples d'habitations ouvrières vues de l'extérieur. Grâce à la compréhension d'une gérance de la place, il a été possible de conclure la promenade par la visite d'un appartement vacant dans un immeuble du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Une visite similaire a été organisée ensuite pour les guides de Tourisme neuchâtelois.
- Associé à sa société des amis (SAMH), le musée a invité Mme Nadjia Maillard, historienne de l'architecture et professeure à l'EPFL, à donner une conférence sur le thème "La Chaux-de-Fonds : des plans, des figures et des points de vue". Dans son exposé très documenté, Mme Maillard a présenté la manière dont l'espace de la ville avait été pensé et composé au travers des différents plans d'urbanisme et comment La Chaux-de-Fonds avait été dessinée et représentée par les graveurs. La conférence était illustrée par des estampes de la collection du musée.

### *Our Stories / Nos histoires, installation sonore de Mme Alina Mnatsakanian (1<sup>er</sup> juillet – 25 octobre 2009)*

Cette exposition a été réalisée dans le cadre des manifestations Neuchâtois 2009 spécial jeunes. La démarche de Mme Mnatsakanian est à la fois simple et forte. Elle a interrogé des jeunes de diverses nationalités résidant dans le canton. Elle leur a demandé d'indiquer quelques points caractéristiques de leur culture et comment ils se sentent ici. Les personnes interrogées s'expriment dans leur langue et leurs propos sont ensuite traduits. Ces interviews étaient diffusées dans une même salle par plusieurs haut-parleurs dissimulés sous des maisonnettes de bois. Le mélange des différentes langues constituait un univers sonore dans lequel les visiteurs étaient invités à plonger.

### **Société des amis du Musée d'histoire (SAMH)**

L'effectif des membres reste stable, aux environs de 300 personnes. Le programme proposé par la SAMH est constitué en majeure partie de conférences et de quelques excursions et visites. Il rencontre toujours un vif succès auprès des membres et auprès du public lorsque les activités sont ouvertes à tous. Durant l'année écoulée, les activités de la SAMH ont été les suivantes :

- 17 mars : conférence de M. Maurice Grünig sur le vallon des Convers : ancienne mine de ciment, creusage du tunnel des Loges, le hameau et la gare des Convers, le Roc Mille-Deux, géologie et fossiles
- 16 mai : excursion de la Vue des Alpes au vallon des Convers sous la conduite de M. Maurice Grünig, découverte sur le terrain des thèmes présentés en conférence
- 25 mai : exposé de Mme Marinette Matthey et de M. Michel-Henri Krebs à l'issue de l'assemblée générale : *Noms de rues : identité drue. Eclairages sur la toponymie de La Chaux-de-Fonds*
- 6 juin : matin : visite commentée de la vieille ville de Delémont et de la place de la Gare réaménagée; après-midi : abbaye de Bellelay, présentation de l'orgue restauré et concert inaugural
- 3 septembre : visite guidée d'un appartement Art nouveau vacant dans l'immeuble rue de la Serre 28 sous la conduite de M. Jean-Daniel Jeanneret, architecte du Patrimoine
- 30 novembre : conférence de M. Alain Tissot : *De la Recorne à Ballenberg : un déménagement insolite*, compété par l'évocation des principaux chapitres de l'histoire de la préservation du patrimoine rural de la ville.

Signalons encore le soutien financier accordé par la SAMH au concert du Duo Youkali, lors de la Nuit des Musées, le 16 mai.

Nous remercions chaleureusement les membres du comité de la SAMH dont le travail bénévole permet au musée d'accroître son rayonnement grâce à des animations de qualité.

### **Ouvertures gratuites, journées thématiques, animations**

Depuis de nombreuses années, nous accordons, avec les autres musées de la ville, la gratuité le dimanche matin entre 10 h et 12 h. Les autres périodes de gratuité ont été les suivantes : 1<sup>er</sup> mars, Nuit des musées (16 mai), Journée internationale des musées (17 mai), Semaine des musées (1<sup>er</sup>-7 juillet), accueil des habitants de Winterthur (3 octobre), Journée du Patrimoine horloger (7 novembre), Trotteuse Tissot (19 décembre).

A la rentrée scolaire 2009-2010, les élèves des écoles supérieures de la ville ont reçu un carnet de bons leur donnant droit, entre autres, à l'entrée gratuite dans les musées. Un bilan de cette expérience sera fait après une année sur la base des entrées enregistrées et de la provenance des élèves, que le système de relevés mis en place permet de connaître.

Une collaboration entre le Groupement des musées neuchâtelois (GMN) et le RUN s'est à nouveau mise en place pour la Nuit et la Journée internationale des musées, les 16 et 17 mai. Les transports publics entre les différentes localités où les musées étaient ouverts en nocturnes étaient offerts par le RUN. Le GMN a financé un cahier-programme encarté dans une édition de L'Impartial et de L'Express parue quelques jours avant.

Dans notre institution, la Nuit des musées commençait par une représentation du spectacle de marionnettes de La Turlutaine pour adultes et enfants "Vol au-dessus d'un berceau". Ce spectacle était offert par La Turlutaine à la SAMH. Ensuite le Duo Youkali, formé de Nicole Jacquet Henry, chant, et Geneviève Eichmann Baer, piano, a proposé à trois reprises un moment musical au pays des berceuses et des enfants plus ou moins sages.

La Journée internationale des musées commençait par des contes sur le thème des naissances d'ici et d'ailleurs par les conteuses de La Louvrée. Durant toute la journée, divers films du Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville illustraient le thème retenu pour cette journée au niveau national, le tourisme. Pour les enfants, un questionnaire amusant à la découverte de la collection permanente avait été organisé.

En automne, nous avons bénéficié de la présence d'un enseignant du niveau secondaire I en affectation pour le service civil. Cette personne a achevé la préparation du dossier pédagogique sur l'incendie de 1794 destiné aux élèves de 8<sup>ème</sup> année. Elle a également organisé des animations en petits ateliers d'une durée de 2 heures destinées aux enfants de 8 à 12 ans durant les vacances d'automne :

- *Frappe ta médaille* (en collaboration avec la maison Faude & Huguenin) a été organisé à quatre reprises pour un total de 30 enfants.
- *Fais des photos comme ton arrière-grand-père* permettait de découvrir un procédé ancien, le cyanotype, de préparer soi-même son papier photographique et de tirer une photo tirée des collections du musée selon ce procédé. Organisée à trois reprises, l'animation a réuni 23 enfants.

Nous avons mis en place une collaboration avec le groupe de conteurs/conteuses de La Louvrée pour un semestre, de novembre 2009 à mai 2010. Un dimanche par mois, un ou deux conteurs raconteront des histoires sur un thème en relation avec l'histoire régionale. Ce thème sera illustré par des objets et des documents provenant de nos collections. La séance d'une heure environ est offerte par le musée et se termine par un apéro-sirop.

### **Fréquentation du musée**

Avec 3'120 visiteurs, nous avons heureusement connu une fréquentation meilleure que les deux dernières années (2'122 personnes en 2008 et 2'596 en 2007). Cette fréquentation reste inférieure à nos attentes en raison du caractère désuet de la collection permanente qui nous oblige à axer toute la promotion de l'institution sur les expositions temporaires et les animations. Cet état de fait devrait changer avec la rénovation architecturale et muséographique envisagée dans un avenir que nous espérons proche.

### **Promotion**

Comme l'année dernière, deux éditions de l'agenda semestriel des musées de La Chaux-de-Fonds et du Locle sont parues. L'agenda du 2<sup>ème</sup> semestre a été diffusé en tout ménage dans le canton. Faute de moyens financiers, nous avons dû suspendre ce mode d'envoi et revenir aux fichiers des membres des sociétés d'amis et d'invités des musées.

La promotion de nos expositions temporaires se fait, entre autres, par le biais des panneaux d'affichage culturel et, par rotation entre les musées, au verso des panneaux en triplet utilisés pour le memento culturel et la promotion de la Ville.

Suite à la reconnaissance Unesco, nous avons accueilli comme d'autres institutions culturelles de la Ville, une équipe de la télévision japonaise NHK qui réalisait un film sur les villes de Berne et de La Chaux-de-Fonds. Dans notre institution, cette équipe a filmé des plans d'alignement et des gravures représentant des vues de la ville.

Nous avons aussi apporté un soutien logistique dans le tournage du film de M. Laurent Gervereau *A travers les utopies*. Celui-ci est venu à La Chaux-de-Fonds le 25 mars. Il a filmé et réalisé des interviews au CDELI (fonds d'archives et cours d'esperanto), à l'Ancien Manège et à la rue de la Paix 27, maison natale de Blaise Cendrars.

Dans le cadre du projet transfrontalier de la Métropole Rhin-Rhône intitulé "Utopies et Innovations", le thème choisi pour illustrer l'ici et l'ailleurs par rapport à La Chaux-de-Fonds était Louis-Joseph Chevrolet. M. Jean-Hughes Berrou, réalisateur d'un film consultable uniquement sur Internet a été présent une journée en ville pour le tournage et les interviews. Nous avons pris les contacts préalables pour faciliter l'organisation de son travail.

### **Relations avec les écoles**

Nous avons accueilli cette année 256 élèves. Ce chiffre peu élevé s'explique en partie par le fait que les activités pédagogiques liées à l'exposition sur le logement ouvrier se déroulent en classe ou en ville. Nous avons tenté de compenser cette faible fréquentation des classes en offrant des animations destinées aux enfants individuellement (425 enfants accueillis au total durant l'année).

La préparation des activités pédagogiques prévues sous le titre provisoire "Ecoles-Musées" a avancé de manière significative. Les documents destinés aux élèves du degré I et à ceux de 8<sup>ème</sup> année ont été élaborés. Le dossier sur l'incendie de 1794 (8<sup>ème</sup> année) est illustré de dessins de Maoro. Une mise en forme de ces dossiers sera réalisée par la graphiste de l'Ecole. Une phase de tests nous permettra d'apporter les dernières corrections avant l'impression des documents. Les activités seront proposées aux enseignants dès la rentrée scolaire 2010-2011. Nous les accueillerons avec leurs élèves dans une salle du rez-de-chaussée aménagée à leur intention.

### **Prêts pour expositions**

- Moulins souterrains du Col-des-Roches, *L'image mobile: lanternes magiques et stéréoscopes*, 3 février – 31 mars 2009 : une lanterne magique "Märchen 1001 Nacht" avec plaques de verre et accessoires, Allemagne (?), seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, une lanterne pour des projections de diapositives sur verre grand format, sans marque, vers 1900, contenue dans une caisse en bois, avec ses accessoires.
- Moulins souterrains du Col-des-Roches, *Les lumières de la ville, Histoire de l'éclairage au Locle*, 4 juin 2009 – 31 mars 2010 : une lithographie en couleur de J.P.E. Graeser représentant l'usine à gaz de La Chaux-de-Fonds en 1857, un tube en verre droit pour une lampe à gaz marqué "Usine à gaz", vers 1890-1910, une lampe à pétrole avec réservoir et abat-jour fabriquée dans sa totalité en laiton, fin du 19<sup>ème</sup> siècle.
- Musée de Saint-Imier, *Inventer la nature jurassienne, d'Abraham Gagnebin à nous jours*, 8 novembre 2009 – 2 mai 2010, une lithographie d'après Auguste Bachelin représentant Abraham Gagnebin herborisant, début du 20<sup>ème</sup> siècle.
- Evologia, Cernier, *Exposition Edmond Bille*, 3 août – 3 septembre 2009, deux vitrines-tables.

### **Orgues de Bellelay**

Après l'incendie de 1794, une délégation de La Chaux-de-Fonds a acquis, lors d'une vente aux enchères, les orgues, la chaire et l'horloge du clocher de l'abbaye de Bellelay dont les biens venaient d'être sécularisés par les troupes révolutionnaires françaises. Ces objets ont été installés dans le temple reconstruit (actuel Grand Temple). Divers éléments décoratifs du buffet d'orgue ont échappé à l'incendie du Grand Temple en juillet 1919. Ils se trouvaient depuis lors dans les collections du musée. La fondation Joseph Bossart a recueilli la documentation historique et technique, ainsi que les fonds nécessaires à la reconstruction du grand orgue de l'abbaye. Dans ce cadre, elle a sollicité de notre musée la restitution des boiseries. Suite à la décision prise par la commission du musée le 8 décembre 2005, avec l'accord de la directrice des Affaires culturelles, les boiseries de l'orgue ont été restituées. Elles ont tout d'abord été étudiées par le service des Monuments et sites du canton de Berne, puis restaurées et remises en place sur le nouvel orgue. Une convention sera signée avec la Fondation Joseph Bosshart stipulant qu'en cas de démontage de l'orgue, les boiseries provenant des collections du Musée d'histoire lui seraient rendues.

### **Dons et achats**

Grâce au fonds d'acquisition des musées de la Ville, nous avons pu acquérir une affiche de Ch. L'Eplattenier "Fête nationale 1940, pour nos soldats", un petit meuble de Charles Gogler (La Chaux-de-Fonds) avec dessus marqueté, de G. Lory une vue de La Chaux-de-Fonds prise du nord (dessin avec mise au carré). Grâce à la réserve pour acquisitions dont dispose le musée, nous avons acquis un jeton en laiton de La Chaux-de-Fonds, 17 cartes postales représentant divers lieux des Montagnes neuchâteloises.

Les collections du musée se sont également enrichies de dons reçus des personnes suivantes que nous tenons à remercier de leur générosité : Mmes Lucienne Boegli, Catherine Brandt, Andrée Kurth, Claudine Bühler et MM Alain Tissot, Alain Bringolf, Gérard Berger, La Chaux-de-Fonds. Mmes Raymonde Jeanmairet, Martel-Dernier, Sylvie Moser, Vevey, Catherine Ducommun, Glenside (USA), et MM. Raymond Perrenoud, Le Locle, Roland Vidi, Jouxens-Mézery, Claude Huguenin, Lutry, Jean L. Martin, Lausanne, René Droël, Lausanne.

La bibliothèque du musée s'est enrichie d'ouvrages sur l'histoire régionale, par des achats ou des dons, des échanges de publications, et par la remise de justificatifs gratuits des publications pour lesquelles nous avons fourni des illustrations.

## **ARCHIVES COMMUNALES**

### **Personnel**

Le taux d'activité de l'archiviste a été de 10 % durant le premier semestre puis a été augmenté à 20 % à partir du 1<sup>er</sup> juillet pour une période de 12 mois. Au terme de ce délai, une évaluation des besoins en personnel sera faite.

Dans ce contexte de faible taux d'activité, l'aide apportée par les civilistes en affectation est importante. Nous en avons accueilli 4 pour une durée totale de 9 mois. Ils partagent leur plein temps en deux 50 %, l'un pour le Musée d'histoire et l'autre pour les archives.

Participation à des réunions professionnelles :

- ☐ Groupe de travail sur la gestion des archives communales placé sous la présidence de l'archiviste cantonal.
- ☐ Journée thématique de l'Association des archivistes suisses : l'évaluation des archives.
- ☐ Journée des archivistes communaux suisses : gestion des archives courantes, liens avec les services de l'administration.

## **Versements et inventaires**

Comme notre dépôt du collège des Endroits est plein et que son climat n'est pas conforme aux normes de conservation, nous n'y avons pas transféré de fonds cette année, préférant laisser les documents dans les services qui les ont produits. Cette solution transitoire nous permet d'attendre l'aménagement de deux nouveaux dépôts (voir le chapitre ci-dessous).

Les civilistes ont accompli des tâches de dépouillement pour établir des répertoires de procès-verbaux (Conseil Municipal et Conseil communal). L'un d'entre eux a établi un index des octrois d'habitation (1763 – 1880). Ces documents complètent les registres conservés par le Contrôle des habitants et l'index nous permet de disposer d'une liste simple des personnes qui sont venues s'établir dans la commune durant cette période, sans en être originaires.

Les fonds du Contrôle des habitants constituent une source documentaire importante pour l'immigration du 19<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Leur valeur est à la fois administrative et historique. Pour évaluer le temps nécessaire à inventorier les dossiers d'établissement temporaire des ressortissants étrangers, un civiliste a conduit un test sur un échantillon de dossiers (noms commençant par la lettre A). Les résultats montrent que la majorité des personnes figurent déjà dans la base de données des habitants. Cela diminuera dans une forte proportion le volume des travaux à entreprendre dans ce fonds. Cette tâche d'inventaire complémentaire pourra être accomplie avec les ressources dont nous disposons, à partir de l'année prochaine.

Une présentation du logiciel Flora Archives, qui équipe les Archives cantonales, s'est déroulée en été. Des représentants de la Bibliothèque de la Ville et des archives communales y ont assisté. La réflexion et les discussions conduites ensuite avec le SIEN, répondant technique du projet, ont abouti à la conclusion que ce logiciel présentait de l'intérêt pour ces deux services. Le budget alloué pour 2010 permettra d'équiper la Bibliothèque de la Ville (fonds spéciaux et département audiovisuel). Les archives communales seront équipées l'année suivante. Un groupe de pilotage, dont l'archiviste fait partie, a été constitué pour assurer le suivi de ce projet.

## **Dépôts**

L'installation de deux dépôts dans les sous-sols de l'Hôtel de Ville sera concrétisée l'année prochaine. Un premier crédit spécial a été ouvert à la fin de cette année pour financer la transformation de l'ancien poste de commandement de la police locale qui sera équipé de rayonnages fixes. Un deuxième crédit spécial sera ouvert au début de l'année prochaine pour permettre l'aménagement du dépôt voisin avec des rayonnages mobiles. Ces deux lieux, qui devraient être utilisables au printemps 2010, permettront enfin de conserver dans des conditions correctes les archives anciennes 1656-1888, les archives de la Chancellerie, du Conseil communal et du Conseil général, actuellement dans un abri de protection civile au collège des Endroits, et les fonds anciens du Contrôle de l'habitant et des contributions (actuellement dans les caves de Serre 23).

## **Recherches**

Les demandes de consultation des archives communales sont principalement motivées par des recherches universitaires (mémoires, doctorats, projets menés avec l'appui de Fonds national de la recherche scientifique), des publications. Elles sont toujours menées par les chercheurs eux-mêmes avec l'aide de l'archiviste. Une recherche est rarement conduite dans un seul service d'archives, mais au contraire associe des consultations complémentaires : archives cantonales, archives d'autres communes, bibliothèques. Des services de la Ville font également appel aux archives communales pour consulter des dossiers qui leur permettent soit de prouver une décision soit de documenter un rapport.

## **Nouvelle loi cantonale sur les archives**

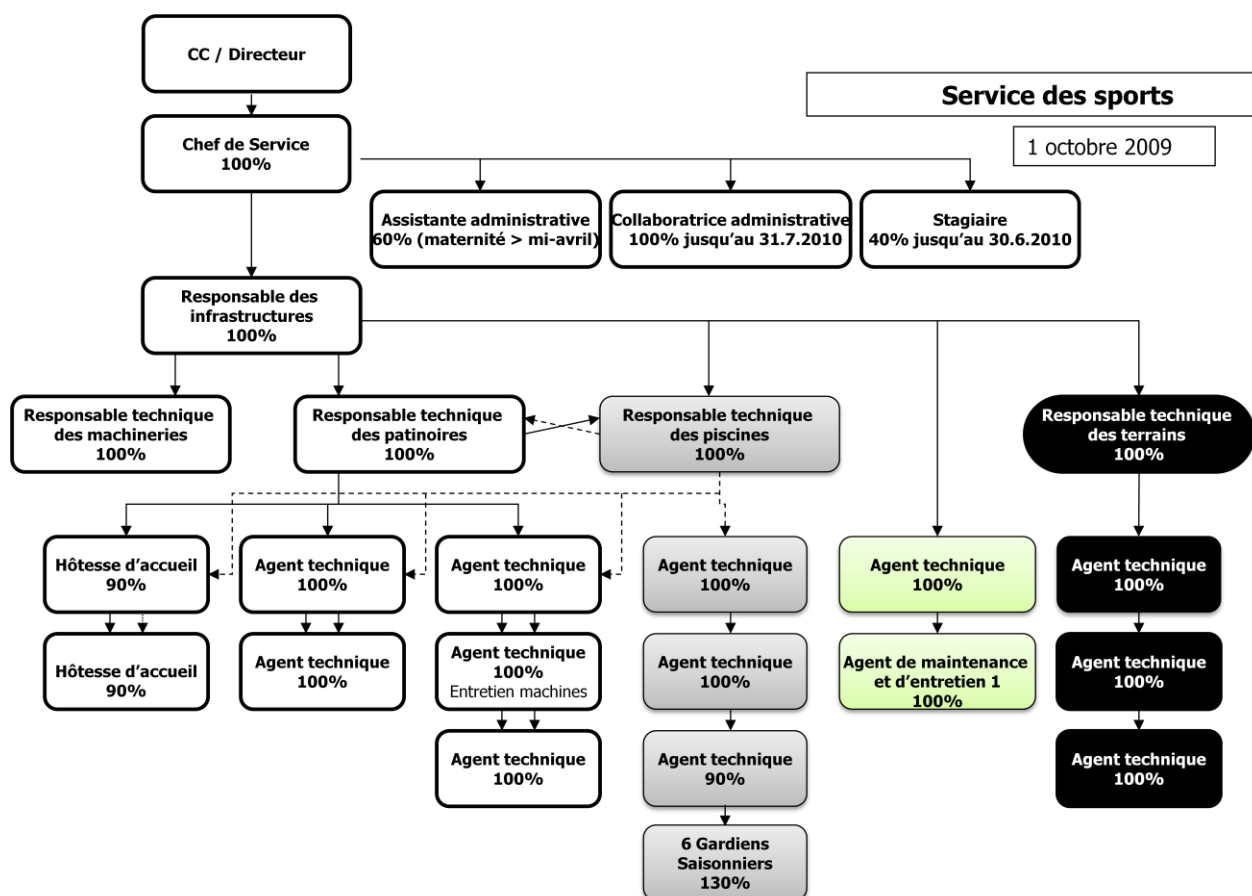
La nouvelle loi cantonale sur les archives a été mise en consultation, notamment auprès des communes. Les nouvelles dispositions prennent en compte la totalité du processus qui aboutit à la constitution d'archives depuis la production des actes jusqu'à leur destruction ou à leur conservation définitive. Les supports électroniques sont également pris en compte dans la loi. Bien que ce projet contienne des dispositions plus précises sur les missions des archives communales, la Ville a donné un préavis positif sur ce texte qui sera complété par un règlement d'application. Les mesures à prendre pour se conformer à la loi guideront l'évolution des archives communales dans les années à venir.

## SERVICE DES SPORTS

### Réorganisation du service

Une organisation différente du service a été mise en place en 2009. Celle-ci s'est faite en étroite collaboration avec le Service des ressources humaines de la ville et le Conseiller communal du dicastère. La création d'une seule équipe du SDS, au lieu de trois, a pour conséquence une plus grande synergie et complémentarité qui permettent de réaliser les travaux d'entretien avec une plus grande efficacité.

Voici comment se présente l'organisation du service aujourd'hui.



### Personnel

Suite à l'analyse que nous avons menée conjointement avec le Service des ressources humaines, il est apparu que le Service des sports était sous doté en ressources humaines pour mener à bien toutes les missions qu'il doit assurer, ceci en respectant la loi sur le travail et les règlements communaux. Cette situation a amené un certain nombre de dysfonctionnements qui ont engendré ces dernières années, une rotation du personnel très importante, posant entre autres des problèmes de sécurité pour les employés et les usagers. Sur la base de ce rapport, le Conseil communal a octroyé une dotation supplémentaire d'un poste d'agent technique ainsi qu'un demi-poste de concierge. De plus, les heures éparses de surveillance des bassins de la piscine des Mèlèzes faites jusqu'ici par des surnuméraires ont été regroupées en faveur de trois surveillants professionnels engagés pour la saison d'été.

Afin de pallier les manques d'effectifs saisonniers, nous avons engagé plusieurs personnes en mesure de crises ainsi que plusieurs TIG (travail d'intérêt général). Nous avons reconduit le poste de stagiaire MPC du CIFOM-ESTER depuis le mois d'août 2009 pour 39 semaines. Ce dernier partage son temps de travail à 40% pour le Service des sports, à 40% pour les Affaires culturelles et à 20% pour la réalisation de son travail de fin d'études.

Notre précédente stagiaire, a été engagée depuis le mois d'août 2009 pour une année supplémentaire dans le cadre du programme de premier emploi mis en place par le Conseil communal. Cet engagement nous a permis de suppléer à l'absence de notre assistante administrative qui est en congé maternité et qui a de nombreuses heures supplémentaires ainsi que des vacances reportées à reprendre. Cette situation révèle toutefois que la dotation en personnel administratif est notoirement insuffisante et que le 60% actuel de poste de secrétariat devrait être augmenté à 100% au minimum pour faire face aux nombreuses sollicitations et organisations assumées par le SDS.

## Commission des sports

La Commission des sports s'est réunie à 3 reprises durant cette année. Les principaux objets traités ont été :

- Rapport de gestion et comptes 2008
- Présentation de la réorganisation du Service des sports
- Nouveaux projets de réhabilitation des infrastructures
- Visite des installations sportives
- Rapport pour le terrain des Forges
- Budget de fonctionnement et d'investissement 2010

## Patinoire des Mélèzes

Ouverture de la patinoire couverte : lundi 21 juillet 2008 au dimanche 26 avril 2009

Ouverture de la patinoire couverte et extérieure pour le public : lundi 6 octobre 2008 au dimanche 15 mars 2009

Les statistiques de fréquentation sont les suivantes :

|                  | Vente de billets | Abonnements | Carte 12 entrées |
|------------------|------------------|-------------|------------------|
| <b>2008/2009</b> | 9306             | 7           | 156              |

Nous constatons que la fréquentation est toujours en légère diminution et que nous sommes en dessous de la moyenne de ces 7 dernières années. Une réflexion est en cours pour dynamiser au mieux l'utilisation de la patinoire par le public.

Pour les écoles de la ville, nous enregistrons à nouveau une augmentation sensible des utilisateurs qui se situe à environ 14'000 élèves, auxquels s'ajoutent les 792 élèves du Cifom (Total **12'425** en 2007/08 - **10'191** en 2006/07). Ces chiffres sont réjouissants et nous donnent de l'énergie pour améliorer nos infrastructures à l'accueil. Nous devons toutefois constater l'inadéquation du partage des vestiaires entre les activités de la piscine et de la patinoire. Cela nous pose des problèmes de sécurité et d'hygiène. Il faut également relever la grandeur insuffisante des locaux de matériel, des vestiaires et des locaux techniques. Ces questions devront être reprises en 2010 dans l'analyse de la réhabilitation des Mélèzes et de la séparation des bâtiments en fonction de leur affectation.

La première équipe du HCC qui a fêté cette année ses 90 ans, a évolué en LNB durant la saison 2008-2009 et a participé aux play-offs en terminant vice-championne de LNB pour la deuxième fois.

En septembre 2008, la nouvelle loge VIP a été inaugurée. Un outil indispensable à la bonne marche d'un club de haut niveau. Cette dernière qui a été construite avec l'apport de mécènes du HCC, a permis à notre "vétuste" patinoire de retrouver un peu de couleur. Suite à un rapport du Service d'Urbanisme, un groupe de personnes se mettra au travail dès le mois de janvier 2010 afin de trouver des solutions d'amélioration de l'accueil des spectateurs et afin de garantir la sécurité réglementaire lors des grandes manifestations. La mise en place d'un système de contrôle et de comptage des accès doit être analysée dans ce cadre.

Le Club des Patineurs a organisé avec succès les Championnats suisses élite de patinage artistique.

## Piscine des Mélèzes

La piscine a été ouverte du 18 mai 2009 au 18 septembre 2009, soit durant 124 jours (comme en 2008).

Une réflexion est en cours concernant la fermeture anticipée d'une semaine (au 2e week-end de septembre) avec la possibilité d'une éventuelle prolongation jusqu'au week-end du Jeûne fédéral dans le cas où le temps le permet. L'ouverture au-delà de 20 heures en soirée, pendant les belles journées d'été, est également à l'étude.

La manière de construire la statistique qui prévalait ne nous convenait plus, car il y avait trop d'incertitude et d'approximation dans la manière de comptabiliser les entrées. En attendant l'installation d'un système de comptabilisation des entrées, nous nous sommes contentés de faire le décompte des billets, abonnements et des cartes 12 entrées vendues. L'année 2009 a été meilleure que ces deux dernières années. Ceci est essentiellement dû à une météo très favorable. La vétusté des installations et son manque d'attractivité (ludique, de bien-être et sportive) de nos bassins ne nous aident pas à retrouver une fréquentation en adéquation à notre bassin de population. Le public n'hésite plus à se rendre à Neuchâtel, au centre sportif du Val-de-Travers, à Yverdon-les-Bains ou encore en France voisine afin de trouver des installations modernes et adéquates. Force est de constater que nos installations ne correspondent plus aux critères d'aujourd'hui d'un point de vue de la salubrité, de l'aspect et du confort d'utilisation.

Comme pour les autres installations sportives, nous avons mis en place des statistiques plus précises pour chaque catégorie de personnes.



|             | Vente de billets | Abonnements | Cartes 12 entrées | Combinés |
|-------------|------------------|-------------|-------------------|----------|
| <b>2009</b> | 32159            | 1565        | 112               | 129      |

Nous avons comme chaque année, quelques journées de grande affluence (une dizaine). Un mercredi après midi de fin de scolarité était particulièrement représentatif des grandes affluences avec approximativement 7000 personnes. Un système de comptage faisant défaut, ces données ne sont toutefois qu'estimatives.

Notre centre sportif devra dans un proche avenir se doter d'un système de contrôle d'accès tant pour les piscines que pour les patinoires. Cette installation permettra en plus d'une meilleure sécurité et d'un contrôle du site, d'avoir des données fiables concernant la fréquentation, ainsi qu'une gestion cohérente du temps de travail des hôtesses d'accueil si nous voulons éviter d'en augmenter la dotation.

Pour nous mettre en conformité avec les règles de sécurité, la surveillance des bassins est maintenant spécifiquement gérée par des gardes bains préposés uniquement à cette activité (3 postes à 100 % sur 4 mois). Naturellement le personnel de la piscine-patinoire complète toujours cette surveillance lorsque l'affluence l'exige. L'apport d'auxiliaires composé essentiellement d'étudiants est toujours nécessaire et totalise 1494 heures. En comparaison, nous avons comptabilisé 2197 heures de surveillance en 2008 et 2230 heures en 2007. Cette diminution provient de l'engagement des 3 postes complets. La société suisse de sauvetage nous aide également ponctuellement pour quelques dizaines d'heures.

### **Piscine des Arêtes**

Nous avons dénombré 72'759 visiteurs en 2009, 77'603 visiteurs en 2008 et 74'994 en 2007. La piscine a été ouverte durant 326 jours ce qui représente 216 visiteurs en moyenne par jour. La piscine est également bien utilisée par les élèves du Cifom par environ 500 élèves.

La statistique ci-dessous nous montre que la vente des billets est aussi en constante baisse. La réflexion initiée l'année dernière sur les buts de notre piscine a démarré par la suppression du kiosque, en relation avec les objectifs du programme "Ville en santé" que nous poursuivons. L'étude de l'évolution des offres de bien-être par la création d'un jacuzzi et de l'amélioration du sauna est en cours. D'autre part, la mise en place d'activités plus ludiques en collaboration avec le Service de la jeunesse entre dans sa première étape. Nous allons organiser des heures ciblées pour la jeunesse.

| Année | Total | Moyenne | 20724 |
|-------|-------|---------|-------|
| 2002  | 24390 |         |       |
| 2003  | 20758 |         |       |
| 2004  | 22750 |         |       |
| 2005  | 19386 |         |       |
| 2006  | 19680 |         |       |
| 2007  | 19512 |         |       |
| 2008  | 21532 |         |       |
| 2009  | 17786 |         |       |

### **Bassin Numa-Droz**

En 2009, le bassin a été ouvert durant 210 jours et 32'878 entrées ont été enregistrées. En 2008, 210 jours et 32'124 entrées ont été enregistrés et 208 jours d'ouverture et 33'066 entrées pour 2007.

Le bassin a été vidangé en avril et en octobre. Nous sommes satisfaits des rénovations faites sur la machinerie du fond mobile et nous constatons avec plaisir que cette infrastructure est tout à fait adéquate pour les écoles et certaines sociétés de notre ville. Elles méritent toute notre attention dans les années futures, afin de permettre de répondre aux nombreuses sollicitations d'utilisation.

La réflexion concernant l'intégration complète du personnel de cette piscine est toujours d'actualité et nous sommes dans l'attente d'une décision du Conseil communal pour l'attribution de cet agent technique au Service des sports.

### **Salle d'escrime**

Cette salle est occupée en soirée et le mercredi après-midi par la Société d'escrime. Le regain de dynamisme observé l'année dernière se prolonge cette année, avec l'apport d'un nouveau maître d'armes et d'un comité dynamique. La Société d'escrime est toutefois confrontée à une situation juridique problématique due à un litige avec son ancien maître d'armes. L'issue de cette procédure est incertaine et pourrait mettre la société en péril.

Les écoles enfantines et les personnes du 3e âge utilisent cette salle durant la journée pour des cours de gymnastique et de maintien. Des travaux pour améliorer les douches sont en cours.

### **Halles de sport**

Depuis 2006, le contrôle des halles par une maison spécialisée est effectué tous les 2 ans. Cette procédure donne satisfaction.

L'occupation des halles est complète durant le semestre d'hiver et certaines demandes n'ont pas pu être honorées. Pendant le semestre d'été, nous disposons de quelques heures libres.

Nous nous réjouissons de la construction des nouvelles halles Volta. L'ouverture de ces dernières pour fin octobre 2010, ainsi que le passage à trois périodes de réservations d'une heure trente au lieu de deux heures actuellement pour le Pavillon des sports, devrait nous permettre de réorganiser et de densifier l'occupation de toutes les halles de la ville. En effet, plusieurs demandes et changements en attente n'ont pas encore pu être mis en œuvre. D'autre part, le mur d'escalade également en construction est très attendu.

### **Pavillon des sports**

Celui-ci est toujours occupé de façon intense durant les soirées et les week-ends, principalement par le basket et le handball, mais également pour des tournois de Tchoukball, de Judo, de Football, de Karaté, ainsi que pour toutes les manifestations importantes.

Nous constatons une dégradation importante de cette installation. L'isolation et les installations sanitaires ne sont plus adaptées aux standards actuels et soumises à de nombreuses critiques justifiées. Une étude pour la réhabilitation complète de cette infrastructure a été menée et le début des travaux de réhabilitation devrait pouvoir commencer en 2010. Le projet est de réaliser une rénovation complète du centre sportif de la Charrière en plusieurs étapes. Il serait en effet dommageable de laisser ces installations emblématiques continuer de se détériorer.

Nous avons réorganisé le travail de nos équipes afin d'améliorer l'entretien courant du Pavillon des sports, la dotation d'un demi-poste de conciergerie supplémentaire nous y aidera.

### **Terrains de sport**

Le printemps ayant tardé à venir, la première équipe du FC La Chaux-de-Fonds qui évolue en ligue B, s'est entraînée sur le terrain de Colombier. Une bonne collaboration avec le centre sportif du Littoral a pu se mettre en place. Pour le championnat 2009-2010 et suite au retrait du président italien et principal soutien financier de l'équipe que le club n'est pas parvenu à remplacer, le FCC a malheureusement dû se résoudre à une relégation administrative. L'équipe phare évolue désormais en 2e ligue régionale.

Les terrains ont été entretenus régulièrement, mais nous devons faire un effort supplémentaire pour l'entretien de tous nos terrains et l'achat d'une nouvelle tondeuse professionnelle nous y aidera. Nous sommes aujourd'hui dans une démarche d'organisation différente afin de pouvoir améliorer nos prestations. Une attention particulière a été portée au terrain des Arêtes. En effet, ce terrain souffre particulièrement, car il est partagé entre le Rugby club et des équipes de football, ce qui est difficilement compatible sous notre latitude.

La rénovation complète du terrain synthétique des Forges a été réalisée. Cette installation qui donne grande satisfaction a été inaugurée à fin septembre après quatre mois de travaux. Sa réhabilitation était attendue depuis de nombreuses années et a rendu déjà de nombreux services au club qui l'occupe ainsi qu'à d'autres équipes de la ville et aux enfants du quartier.

Notre objectif est à terme de doter la ville de quatre terrains synthétiques du même type. Cela nous permettrait d'avoir une bonne complémentarité avec les terrains naturels, de réduire le temps et le coût d'entretien tout en offrant une possibilité de jeux bien plus importante en saison humide et d'accueillir plus de jeunes dans ce sport premier.

### **Terrain de street-hockey**

Le Street-hockey Club s'est maintenu en LNB et se montre satisfait du terrain mis à sa disposition. Le club a fait fonctionner son assurance afin de remplacer le local du chronométrage qui avait été incendié par un pyromane. Les dégâts nous ont obligés à changer une partie des bandes et à refaire également une partie de l'enrobé du terrain. L'implantation d'un nouveau terrain sera nécessaire si le club continue à progresser et à augmenter ses équipes.

### **Piste d'athlétisme - Centre sportif**

Ces installations sont toujours très utilisées par les élèves des écoles durant les belles journées. L'entraînement des jeunes du SEP Olympic est bien fréquenté et se déroule presque tous les soirs de la semaine. Le meeting international d'athlétisme Résisprint a connu un grand succès. Comme chaque année, de belles performances y ont été réalisées. La réflexion d'agrandir la piste avec 2 couloirs supplémentaires est à l'étude dans le cadre de la réhabilitation complète du stade.

### **Piste Vita - Cappel – Sombaille**

Une réflexion pour une nouvelle piste finlandaise dans l'enceinte centre sportif de la Charrière est à l'étude.

Le parcours Vita, toujours très fréquenté, est apprécié par la population chaux-de-fonnière. Il a été régulièrement entretenu avec l'aide des Travaux publics avec lesquels nous avons une très bonne collaboration.

### **Pistes de ski de fond**

La saison 2008/2009 a offert d'excellentes conditions d'enneigement. Nous avons tracé les pistes de ski de fond du 21 novembre 2008 au 23 mars 2009.

|           | Heures Machines |               |                  | Jours d'ouverture |         |            |
|-----------|-----------------|---------------|------------------|-------------------|---------|------------|
|           | Arêtes/Hämerle  | Foulets/Meili | Pouillerel/Husky | Arêtes            | Foulets | Pouillerel |
| 2007/2008 | 11              | 22            | 114              |                   |         |            |
| 2008/2009 | 60              | 91            | 255              | 80                | 98      | 118        |

Le problème de l'accès et du parcage pour accéder au secteur de Pouillerel devra être étudié.

### **Pistes de bicross, Skateboard et Skate-parc**

La piste des Foulets est dorénavant entretenue par le club de BMX. La rampe de skateboard a été rénovée par la serrurerie et la menuiserie de la voirie pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs. Elle est à nouveau bien fréquentée.

### **Principales manifestations sportives**

**En gras souligné**, les manifestations organisées avec une forte participation du Service des sports. **En gras**, les manifestations ayant reçu un soutien à l'organisation par le Service des sports.

**27 janvier 2009 - Réception publique de Mellie Francon et Olivia Nobs**

**1er mars - Marche du 1er mars**

**27-28-29 mars - Tournoi populaire de Hockey sur glace**

29 mars - Tournoi international de Karaté, organisé par le Karaté Club Shintaikan

10-11-12 avril - Tournoi International Minis de hockey sur glace

**25 avril - Gala de patinage artistique**

**26 avril - Slalom automobile sur glace**

**30 avril - Cyclisme Tour de Romandie, étape La Chaux-de-Fonds**

30 mai - Course à pied le long de la rivière du Doubs

6 juin - Motocross de La Chaux-de-Fonds

13 juin - Course à pied La Bicha

**17 juin - Journée romande d'éducation routière**

**28 juin - Résisprint, meeting international d'athlétisme**

**8 juillet - Swiss Jura Marathon (course à pied Genève - La Chaux-de-Fonds - Bâle)**

**29 août - 2ème Triathlon populaire de La Chaux-de-Fonds**

26 septembre - Course contre la faim

4 octobre - Slalom automobile

**24-25 octobre - 5ème Meeting international du Club de natation**

31 octobre - Marchethon

**19 décembre - 2ème course corrida de Noël La Trotteuse-Tissot**

### **Sociétés sportives**

La 29<sup>e</sup> réunion des sociétés sportives qui s'est tenue le 25 novembre 2009 en présence d'une soixantaine de personnes, représentant 56 sociétés sur les 119 qui avaient été invitées (28 excusées) a été dirigée par le Directeur du Service des sports, accompagné du Chef de service et du responsable des infrastructures sportives. Cette séance a permis de présenter les grands axes de la politique sportive de la ville et a été ponctuée par la visite du nouveau terrain synthétique des Forges.

### **Sportifs méritants**

En février 2010, le directeur du Service des sports, le chef de service et le responsable des infrastructures sportives recevront et récompenseront les sportifs ayant obtenu une médaille lors des championnats suisses dans le courant de l'année 2009. 72 sportifs et dirigeants seront ainsi cités lors de cette 20<sup>e</sup> soirée des sportifs méritants.

## SERVICE DE LA JEUNESSE

Si 2008, année de la création du service, aura eu son lot de bouleversements sur les différents lieux que nous occupons, si de grands chantiers ont été mis en œuvre et que l'ensemble des domaines ont été touchés, 2009 aura été une année de consolidation de ces pratiques et d'une très grande richesse au sein du service.

Au niveau du secteur de l'animation socioculturelle, nous avons travaillé principalement sur deux axes, d'une part la mise à disposition pour la jeunesse d'espaces et d'activités culturelles ou sportives et d'autre part participer conjointement à la population à la construction de projets menant à une meilleure qualité de vie.

Dans le premier thème, la création de programmes "Activités pour tous", permet, grâce à une très large diffusion de toucher une grande partie de la population au travers des enfants qui sont à l'école mais aussi par le biais des partenaires institutionnels et associatifs. Notre volonté est de tisser les liens avec les sociétés locales (sportives, culturelles) pour une approche commune des offres en Ville de La Chaux-de-Fonds et nous pouvons bénéficier d'une équipe de 37 moniteurs pour les activités proposés par le service, pour mettre en place des nouvelles activités avec les partenaires, le tout encadrés par les animateurs socioculturels. Nous portons un soin particulier aux jeunes adultes et aux adolescents en ouvrant un accueil pour les 12-18 ans tous les vendredis soirs mais également en étant présent en soirée avec nos "grillades sauvages" pour un public plus âgé. Nous avons voulu également ouvrir nos locaux de Serre 12 en permettant la tenue de fêtes, d'anniversaires, de concerts ou de conférences à 42 occasions et avons soutenus près de vingt fois des manifestations par notre logistique, notamment en matière de sonorisation et d'accueil. La mise en place du projet "JAM" (tremplin pour les jeunes musiciens) en collaboration avec le CJR (centre jeunesse régional de Tramelan, Tavannes et Reconviller) a démontré, si besoin était, le rôle central de notre service dans le domaine de la jeunesse au sein de l'Arc jurassien. Comme chaque année, nous avons mis en place la semaine des "vacances du 1<sup>er</sup> mars" avec près de 900 enfants et une trentaine de partenaires. Durant cette semaine, les jeunes bénéficient également des prestations de Vacances au Ciné, comme pour les années précédentes.

Enfin et malgré des problèmes liés manifestement à la crise, nous avons pu mettre en place 3 camps de vacances à Arveyes alors que 5 étaient prévus. Comme le dit la Commission Fédérale pour l'Enfance et la Jeunesse, les jeunes et les enfants sont particulièrement touchés en cas de crise, les dépenses liées aux activités de loisirs étant les premières à être supprimées des budgets familiaux. Nous sommes en réflexion pour pouvoir apporter aux enfants et aux familles une alternative en mettant sur place dès 2010 une semaine de centre aéré en restant, pour des activités à la journée, à proximité immédiate de la Ville.

En ce qui concerne le deuxième thème, la mise en place de la première étape, "d'action participative", avec le renforcement des animations de quartier, aujourd'hui près de soixante interventions, et la formation des animateurs aux notions de "démarche participative", "développement durable" et gouvernance partagée", permet de semer des graines de futures actions entreprises par les habitants de ces quartiers. Nous continuons bien évidemment de soutenir les actions menées dans le quartier de L'Esplanade avec notamment la mise en place de la Boutique-Info et le soutien aux activités de l'Association. Nous participons également de façon active dans le quartier de l'Industrie avec l'organisation de la fête de quartier mais également en étant présent avec nos compétences d'animation et d'accueil lors de la Fête de Mai. La mise en place d'un réseau dans les quartiers de personnes ressources est un des objectifs, le service de la jeunesse ne voulant pas aller au-delà dans l'accompagnement des personnes.

Nous sommes toujours en lien étroit avec le centre de santé scolaire et avons apporté un soutien apprécié lors de la campagne de vaccination mis en place au sein des écoles obligatoires. Le forum sur les addictions, qui se déroule dans nos locaux, pour les élèves de huitième année et l'Espace en forme pour les neuvièmes fait toujours partie de nos activités.

Cette année encore la Carte vacances a été proposée aux 13-17 ans et remporte d'années en années un succès grandissant. Une collaboration effective est de mise avec nos voisins Loclois. Enfin, nous avons participé sous différentes formes aux activités de Neuchâtois spécial jeunes, de l'ouverture des manifestations à la cérémonie de clôture en passant, par exemple, par la mise sur pied des concerts des jeunes se produisant dans les différents districts du canton. En collaboration avec Pro Senectute et le CIFOM, nous continuons de gérer l'offre faite aux seniors des Montagnes neuchâteloises avec une formation à la pratique de l'Internet dans le cadre de l'atelier Cyberthé. Nous avons également amélioré l'offre en permettant un accueil plus en adéquation avec le public cible par l'engagement de 2 seniors responsables de l'aspect "social", nos jeunes moniteurs étant toujours responsables de l'aspect "technique".

La nouvelle version du "Coup de pouce pour majeur" est sortie de presse et les écoles du secondaire 2 de l'ensemble du canton continuent de faire appel à notre service, en collaboration avec la Ville de Neuchâtel, pour l'offrir aux élèves. Il a été, comme de coutume, offert aux jeunes citoyens de notre Ville lors de la cérémonie organisée à leur intention à Bikini Test. Nous avons également eu, comme les années précédentes, l'occasion de présenter la Ville aux nouveaux étudiants arrivants dans ce "campus" qu'est La Chaux-de-Fonds et avons également travaillé avec une classe du Centre Pierre Coullery pour y présenter les particularités des différentes politiques de la jeunesse.

A l'interne également, c'est le mouvement qui caractérise notre service avec l'arrivée de stagiaires, de civilistes et l'engagement d'un apprenti assistant socio-éducatif mais également avec des formations spécifiques, à l'interne, au CEFOC ou à l'IDEHAP. Ces apports nous permettent d'envisager notre action avec des remises en questions permanentes sur le sens et les moyens mis en œuvre.

Dans un autre registre nous avons eu la chance de pouvoir mettre en avant nos compétences en matière d'organisation et de gestion d'événements lors de l'inscription de notre Ville au patrimoine mondial de l'Unesco, mais aussi lors de la Trotteuse, pour ne citer que ces deux événements.

Le Repas de l'écolier a entamé sa neuvième année d'existence dans les locaux de Charrière 2bis. Toujours prisé des enfants et des parents, cet endroit vit également à sa manière la crise économique, traduite par une légère baisse de fréquentation depuis ce début d'année scolaire. Malgré tout, l'accueil des enfants pour le temps de midi représente un réel besoin et une demande constante des parents au sein de la Ville de la Chaux-de-Fonds. Ce sont plus de 300 repas en moyenne qui ont été servis chaque mois aux enfants fréquentant notre structure qui a changé tout récemment de prestataire de service avec la confection et la livraison des repas par les cuisines de Sombail Jeunesse- Maison des Jeunes. Les stagiaires et les civilistes apportent à l'équipe en place un soutien, tout en apportant une présence masculine aux enfants présents. Des activités ludiques et créatives sont également proposées aux enfants toutes les semaines, le repas de l'écolier n'étant pas simplement une "Cantine".

Nous travaillons sur la mise en place de plages d'accueils plus étendues, ainsi que sur l'extension de la structure ailleurs en Ville.

Dès sa création nous sommes intégrés à la Commission cantonale de sécurité publique pour y représenter dans la mesure du possible la voix des jeunes. A cette fin nous continuons d'entretenir des relations étroites avec les différents Parlements de jeunes du canton.

Nous avons bien évidemment maintenus nos contacts avec la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse et sommes régulièrement sollicités pour amener notre vision spécifique de «spécialistes» des domaines liés à la jeunesse. La nouvellement créée Conférence Romande des Délégués à l'Enfance et à la Jeunesse est basées dans nos locaux et bénéficie pour l'instant d'une partie de nos infrastructures.

Nous quittons 2009, année de mise en place de grands chantiers, en étant confortés dans l'idée que l'ouverture de notre service à la population est une plus value et que les aspects de participation et d'accompagnement de processus démocratiques, loin d'être des usines à gaz, ne sont que les prémices d'une réelle volonté d'amélioration de la qualité de vie des habitants de cette Ville.

## PARLEMENT DES JEUNES

Une nouvelle année se termine, une année où le Parlement des jeunes de La Chaux-de-fonds est resté très actif malgré une présence lors des plénières un peu moins importante que les années précédentes. Une belle énergie a été fournie pour réaliser des projets en Ville et qui n'ont eu que des retours positifs, notamment avec le succès des Jeudredis Musicaux durant l'été mais également grâce à de nombreux projets réalisés grâce au coup de pouce du PJ.

Les membres du comité, obligations scolaires et professionnelles oblige, aura vu son effectif se réduire tout au long de l'année, pour clore son mandat en décembre à six personnes. La totalité du budget alloué aux projets a été utilisée. Le Parlement des jeunes a aidé à la réalisation de concerts, de manifestations artistiques, il a appuyé de jeunes amoureux du sport afin de développer ou remettre en état des locaux et des structures.

Le comité a été invité à rencontrer le Parlement, du Jura, et à la conférence suisse des parlements de jeunes (CPJ) qui a lieu chaque année. Le comité a aussi mis son grain de sel dans un peu d'écologie.

Le comité de cette année n'a, une fois de plus, pas eu à faire usage de son droit de veto.

### Projets réalisés

1. **Week-end à ski.** Deux jours très agréables pour les anciens et les nouveaux membres du comité du Parlement des jeunes qui en ont profité pour faire connaissance. Ce week-end a permis de préparer les futurs projets internes et s'est déroulé dans une très bonne ambiance.
2. **Stop-mazout.** Une motion populaire pour la réduction de la consommation de mazout a été soutenue par le parlement des jeunes, ceux-ci se sont rendus au Château pour la déposer.
3. **Site web.** Une goutte d'eau dans l'activité du PJ mais qui amène ce petit plus qui lui manquait. Malheureusement, après une année, le site est bien là mais est à revoir car trop compliqué à être utilisé par tous les membres du comité. Une nouvelle version verra le jour dès les premiers mois de la prochaine année.
4. **Jeudredis Musicaux.** Un projet d'envergure mené par le comité du parlement des jeunes. L'idée était de mettre en place durant 5 jeudis du mois de juin et du début juillet, des soirées musicales offrant une scène à des groupes locaux. Différents lieux ont été ainsi occupés par un public nombreux et varié pour écouter des musiques également très variées. Ce projet a été très largement suivi par les médias locaux et par la population, jeune et moins jeune.
5. **Invitation du PJ du Jura.** Le 9 mai 2009, le PJ chaux-de-fonnier a été invité par les membres du Parlement des jeunes du canton du Jura à passer une journée à la fois récréative mais également d'échange entre nos deux structures. Le comité a pu faire connaissance avec le PJ du Jura et appréhender également un autre mode de fonctionnement.
6. **CPJ.** Une nouvelle fois, le parlement des jeunes s'est rendu en délégation à la Conférence des Parlements de jeunes organisé par la Fédération Suisse des Parlements de jeunes qui a eu lieu cette fois-ci à Uri. Bien que très alémanique ces derniers temps la CPJ est toujours une source très appréciée d'apports pour le PJ.
7. **Amplitude Park Project.** Nom qui est en lien avec le nouveau snowpark réalisé au Chapeau-Râblé. Le PJ a financé pour une grande part la réalisation de ce projet qui voit pour cette année des améliorations apportées aux modules construits précédemment. Des modules seront ajoutés pour agrandir le plaisir des snowboarder et autres riders.
8. **Projet inter-jeune ou journée "d'ailleurs nous sommes d'ici".** Un projet en lien avec les activités "Neuchatoi spécial jeunes" mêlant les aspects artistiques, avec les graffitis, le sport, avec un tournoi de basket, la musique, avec ses concerts ainsi qu'une projection vidéo ainsi un atelier photo. Cette manifestation a eu lieu à Numa-Droz et était composée de neuf ateliers. Grâce, notamment au soutien financier du PJ, cette journée a eu un grand succès.
9. **Artung !** Cette association qui a pour but de promouvoir des artistes de la région et à organiser des performances dans des lieux qui ne sont pas habituellement utilisés pour cela a été également soutenue par le PJ cette année.
10. **Park'n'Sun.** L'association des skateurs est venue demander une aide financière au PJ pour remettre leur skatepark des abattoirs dans un état permettant la pratique de ce sport. La présentation de leur projet était excellente avec dossier et schéma en 3D à l'appui. Le PJ a décidé de les soutenir, d'autant plus que ces infrastructures profiteront à tous les futurs skateurs de La Chaux-de-Fonds.
11. **Ludesco.** Cette nouvelle association a pour projet de mettre sur pied une convention de jeu durant un weekend complet. Elle aurait lieu une fois par année et espère devenir un événement d'ampleur cantonal, national et, même voir, d'ampleur internationale. Cette manifestation comprendra des jeux de rôle grandeur nature, réunira tous les jeux de plateaux et de cartes connus avec des "créatures" à la clé. Le projet est maintenant en cours de réalisation.

### **Comité et conseiller**

Le comité élu en décembre 2008 a fonctionné sur l'ensemble de l'année civile sa composition pour l'année 2009 a été la suivante :

Sabrina Mucaria (présidente), Léa Schumacher (Vice-présidente), Benjamin Boillat (suivi des projets), Fantine Brusa (affichage), Nicolas Jodry (graphisme), Yves Prongué (secrétaire), Stéphanie Ribeaud (classement économat), Léa Wobmann (courrier), Malvin Ziegelmüller (Médias).

Le nouveau comité qui effectuera son mandat à partir du premier janvier 2010 est composé de : Malvin Ziegelmüller (président), Laura Ziegelmüller, Benjamin Boillat, Léa Schumacher, Caroline Perrenoud, Nathan Jucker, Fantine Brusa, Kevin Aellen.

Le poste de Conseiller du Parlement des jeunes de la Chaux-de-Fonds est toujours occupé par Alexandre Bédât.

## Archives communales

### Personnel

Le taux d'activité de l'archiviste a été de 10 % durant le premier semestre puis a été augmenté à 20 % à partir du 1<sup>er</sup> juillet pour une période de 12 mois. Au terme de ce délai, une évaluation des besoins en personnel sera faite.

Dans ce contexte de faible taux d'activité, l'aide apportée par les civilistes en affectation est importante. Nous en avons accueilli 4 pour une durée totale de 9 mois. Ils partagent leur plein temps en deux 50 %, l'un pour le Musée d'histoire et l'autre pour les archives.

Participation à des réunions professionnelles :

- ☐ Groupe de travail sur la gestion des archives communales placé sous la présidence de l'archiviste cantonal.
- ☐ Journée thématique de l'Association des archivistes suisses : l'évaluation des archives.
- ☐ Journée des archivistes communaux suisses : gestion des archives courantes, liens avec les services de l'administration .

### Versements et inventaires

Comme notre dépôt du collège des Endroits est plein et que son climat n'est pas conforme aux normes de conservation, nous n'y avons pas transféré de fonds cette année, préférant laisser les documents dans les services qui les ont produits. Cette solution transitoire nous permet d'attendre l'aménagement de deux nouveaux dépôts (voir le chapitre ci-dessous).

Les civilistes ont accompli des tâches de dépouillement pour établir des répertoires de procès-verbaux (Conseil Municipal et Conseil communal). L'un d'entre eux a établi un index des octrois d'habitation (1763 – 1880). Ces documents complètent les registres conservés par le Contrôle des habitants et l'index nous permet de disposer d'une liste simple des personnes qui sont venues s'établir dans la commune durant cette période, sans en être originaires.

Les fonds du Contrôle des habitants constituent une source documentaire importante pour l'immigration du 19<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Leur valeur est à la fois administrative et historique. Pour évaluer le temps nécessaire à inventorier les dossiers d'établissement temporaire des ressortissants étrangers, un civiliste a conduit un test sur un échantillon de dossiers (noms commençant par la lettre A). Les résultats montrent que la majorité des personnes figurent déjà dans la base de données des habitants. Cela diminuera dans une forte proportion le volume des travaux à entreprendre dans ce fonds. Cette tâche d'inventaire complémentaire pourra être accomplie avec les ressources dont nous disposons, à partir de l'année prochaine.

Une présentation du logiciel Flora Archives, qui équipe les Archives cantonales, s'est déroulée en été. Des représentants de la Bibliothèque de la Ville et des archives communales y ont assisté. La réflexion et les discussions conduites ensuite avec le SIEN, répondant technique du projet, ont abouti à la conclusion que ce logiciel présentait de l'intérêt pour ces deux services. Le budget alloué pour 2010 permettra d'équiper la Bibliothèque de la Ville (fonds spéciaux et département audiovisuel). Les archives communales seront équipées l'année suivante. Un groupe de pilotage, dont l'archiviste fait partie, a été constitué pour assurer le suivi de ce projet.

### Dépôts

L'installation de deux dépôts dans les sous-sols de l'Hôtel de Ville sera concrétisée l'année prochaine. Un premier crédit spécial a été ouvert à la fin de cette année pour financer la transformation de l'ancien poste de commandement de la police locale qui sera équipé de rayonnages fixes. Un deuxième crédit spécial sera ouvert au début de l'année prochaine pour permettre l'aménagement du dépôt voisin avec des rayonnages mobiles. Ces deux lieux, qui devraient être utilisables au printemps 2010, permettront enfin de conserver dans des conditions correctes les archives anciennes 1656-1888, les archives de la Chancellerie, du Conseil communal et du Conseil général, actuellement dans un abri de protection civile au collège des Endroits, et les fonds anciens du Contrôle de l'habitant et des contributions (actuellement dans les caves de Serre 23).

### Recherches

Les demandes de consultation des archives communales sont principalement motivées par des recherches universitaires (mémoires, doctorats, projets menés avec l'appui de Fonds national de la recherche scientifique), des publications. Elles sont toujours menées par les chercheurs eux-mêmes avec l'aide de l'archiviste. Une recherche est rarement conduite dans un seul service d'archives, mais au contraire associe des consultations complémentaires : archives cantonales, archives d'autres communes, bibliothèques. Des services de la Ville font également appel aux archives communales pour consulter des dossiers qui leur permettent soit de prouver une décision soit de documenter un rapport.

### Nouvelle loi cantonale sur les archives

La nouvelle loi cantonale sur les archives a été mise en consultation, notamment auprès des communes. Les nouvelles dispositions prennent en compte la totalité du processus qui aboutit à la constitution d'archives depuis la production des actes jusqu'à leur destruction ou à leur conservation définitive. Les supports électroniques sont également pris en compte dans la loi. Bien que ce projet contienne des dispositions plus précises sur les missions des archives communales, la Ville a donné un préavis positif sur ce texte qui sera complété par un règlement d'application. Les mesures à prendre pour se conformer à la loi guideront l'évolution des archives communales dans les années à venir.